BIBL. NAZ
Vitt. Emanuele III
Race
De Marinis
A.
1144
NAPOLI

Bau Dc Marino H 1464

374 1468

COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME

TOME DIXIEME.

COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME,

AUJOURD'HUI

S. A. R. L'INFANT

D. FERDINAND,

DUC DE PARME, PLAISANCE,
GUASTALLE, &c. &c. &c.

Par M. l'Abbé de CONDILLAC, *de l'Académie Françoise & de celles de Berlin, de Parme & de Lyon; ancien Précepteur de S. A. R.*

TOME DIXIEME.

GENÈVE,
Chez DUVILLARD Fils & NOUFFER,
Imprimeurs-Libraires.

M. DCC. LXXX.

BIBLIOTECA NAZIONALE NAPOLI

HISTOIRE
MODERNE.

LIVRE ONZIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Des principaux états de l'Europe, depuis l'avénement de Charles-quint à l'empire, juſqu'au concile de Trente.

LES électeurs étoient aſſemblés à Francfort, & l'Europe dans une profonde paix ou plutôt dans un calme trompeur, attendoit avec inquiétude quel ſeroit l'empereur élu. Deux concurrens briguoient l'empire; François, & Charles roi d'Eſpagne; l'un & l'autre en apparence comme deux rivaux généreux, qui veulent vaincre ſans jalouſie & ſans haine.

Charles, maître de l'Eſpagne, de Naples, des Pays-Bas, de l'Autriche & de pluſieurs autres provinces d'Allemagne, paroiſſoit un chef redoutable. Mais tous ſes états étoient bien ſéparés, il n'y jouiſſoit que d'un pouvoir limité, & on ne ſoupçonnoit pas encore ſon ambition.

François, abſolu dans un royaume puiſſant, pouvoit vouloir l'être dans l'empire. Son ambition s'étoit déja montrée : on connoiſſoit ſon courage; & la gloire qu'il avoit acquiſe, ſembloit devoir le rendre plus audacieux, & lui promettre de nouveaux ſuccès.

Les électeurs, partagés entre ces deux princes, les exclurent d'abord comme étrangers, & ſe réunirent en faveur de Fréderic, électeur de Saxe, le protecteur de Luther : Fréderic, qu'on ſurnommoit le Sage, refuſa, & parla pour Charles, qui fut élu.

Une puiſſance auſſi grande que celle de Charles-quint, c'eſt ainſi que nous le nommons, menaçoit la liberté du corps germanique. Les électeurs qui lui avoient vendu leurs ſuffrages, ne l'ignoroient pas; mais en lui faiſant jurer une capitulation, ils ſe flattèrent de prévenir le danger, auquel ils s'étoient expoſés par avarice. Pour vous faire juger ſi cette confiance étoit fondée, il ſuffit de remarquer qu'un des articles de cette capitulation porte que l'empire ne ſera pas héréditaire, & cependant il n'eſt plus ſorti de la maiſon d'Autriche. Chaque empereur a pourtant toujours juré d'en obſerver tous les articles. Nous aurons occaſion de remarquer bientôt les cauſes, qui, malgré la faute des électeurs, maintiendront les princes de l'Allemagne dans leurs droits.

Vous pouvez penſer ſi François fut ſenſible à la préférence donnée à ſon rival. Ce n'étoit plus le

tems des procédés généreux ; il y avoit trop de ſujets de guerre entre les deux princes. D'un côté on pouvoit demander que la Navarre fût reſtituée à la maiſon d'Albret, & former des prétentions ſur le royaume de Naples : de l'autre, on pouvoit réclamer toute la ſucceſſion de Marie de Bourgogne, & prendre le Milanès ſous ſa protection.

Léon X avoit certainement plus d'eſprit que les papes, dont on avoit juſqu'alors vanté la politique : mais trop foible entre François & Charles-quint, il eſt dans le cas de n'oſer jamais ſe déclarer, & de céder cependant tour-à-tour à l'un des deux. Il voit des dangers de tous côtés, & s'il en évite un, il tombe dans un autre.

Henri VIII pouvoit ſeul tenir la balance entre ces deux monarques : auſſi le recherchent-ils l'un & l'autre. Le roi de France deſire d'avoir avec lui une entrevue près de Calais : Wolſey, qu'il a gagné, la ſollicite : elle eſt acceptée ; & les deux cours attendent avec impatience le moment où elles vont diſputer de magnificence : on ne fera que cela. Cependant l'empereur, qui craint quelque choſe de plus, & qui ſait mieux que François flatter la vanité de Henri, débarque tout-à-coup à Douvre en paſſant d'Eſpagne dans les Pays-Bas. Il careſſe le roi d'Angleterre, & plus encore Wolſey : il montre la perſpective de la tiare à ce cardinal ambitieux ; & il part, bien aſſuré de l'avoir mis dans ſes intérêts.

Une tente dreſſée entre Ardres & Guines, fut le lieu où François & Henri s'embraſsèrent ; après avoir pris toutes les meſures que demande le cérémonial, c'eſt-à-dire, après avoir réglé le nombre des gardes que chacun conduiroit & avoir ſi bien meſuré les diſtances, que l'un ne fit pas plus de pas que l'autre.

Si François vouloit faire une viſite à la reine d'Angleterre, il falloit que Henri en fît une en même-tems à la reine de France; qu'ils partiſſent de leurs quartiers, l'un & l'autre au même inſtant; qu'ils paſſaſſent au même inſtant la ligne de ſéparation, & qu'au même inſtant encore que François entroit dans Guines, Henri entrât dans Ardres: il faut convenir qu'il y a des choſes bien difficiles pour les princes.

François, franc & généreux chevalier, dégoûté le premier de ce cérémonial méfiant & barbare, le ſupprima tout-à-coup; & ſans en avoir prévenu Henri, il ſe rendit à Guines, accompagné ſeulement de deux gentilshommes & d'un page. Le monarque anglois, ſurpris & enchanté, vint le lendemain le voir à Ardres, ayant auſſi laiſſé toute ſa ſuite & ſes gardes. Vous voyez que ces rois commençoient à ſe civiliſer. Ils ſe ſéparèrent, après avoir paſſé pluſieurs jours en fêtes & en tournois, & donné quelques momens aux affaires ſérieuſes, ſur leſquelles on n'arrêta rien.

Henri rendit enſuite une viſite à l'empereur à Gravelines, & l'emmena à Calais, où il le garda quelques jours. Charles-quint acheva de gagner la confiance du maître & du miniſtre du premier, en lui offrant de le prendre pour arbitre de tous les différens qu'il auroit avec la France; & du ſecond, en lui promettant de nouveau le ſouverain pontificat, & en lui donnant les revenus de quelques évêchés. Wolſey, que Henri & les puiſſances étrangères enrichiſſoient à l'envi, avoit alors des revenus qui égaloient preſque ceux de la couronne.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient, il y eut en Autriche des mouvemens qui, à la vérité, n'eurent pas de ſuite: l'Eſpagne ſe ſouleva par la crainte

qu'elle eut de devenir province de l'empire, & que toutes les graces ne fuſſent pour les Allemands ou pour les Flamands : la baſſe-Saxe & la Souabe étoient troublées par des guerres civiles : enfin Luther, dont la doctrine ſe répandoit, préparoit de nouveaux troubles ; & déja pluſieurs princes avoient ſaiſi le prétexte de la réforme, pour s'emparer des biens des égliſes.

Dans la vue d'aſſurer la paix & l'ordre en Allemagne, l'empereur convoqua une diète à Worms pour le mois de janvier 1521. Cette aſſemblée rétablit la chambre impériale, qui n'avoit pas ſubſiſté long-tems : elle créa un conſeil de régence, pour gouverner l'empire en l'abſence de Charles-quint : elle cita Luther, qui comparut & ne ſe rétracta pas : elle confirma un pacte que les électeurs avoient fait pour la défenſe commune de leur dignité & de leurs privilèges ; & elle s'engagea à les maintenir dans tous leurs droits. Quelques mois après cette diète, Ferdinand épouſa Anne, fille du roi de Hongrie & de Bohème ; & Charles-quint, ſon frere, lui céda tous les états que la maiſon d'Autriche avoit en Allemagne, ne ſe réſervant que les Pays-Bas.

La révolte des Eſpagnols & les affaires qui occupoient Charles-quint en Allemagne facilitèrent au roi de France la conquête de la Navarre. Cette conjoncture paroiſſant promettre de nouveaux ſuccès, André de Foix, ſon général, pénétra juſques dans la Caſtille. Il ne fit que réunir contre lui les forces d'Eſpagne, où la ſédition commençoit à s'éteindre. Il fut repouſſé, & reperdit le royaume de Navarre. Dans le même tems, François ſoutenoit Robert de la Marck, duc de Bouillon, & prince de Sedan, qui avoit pris les armes contre Marguerite, gouvernante des Pays-Bas.

Cependant il ne ſe paſſa rien de bien conſidérable de ce côté. Le roi ſe dédommagea de la perte de Tournai par la priſe de Heſdin : il laiſſa échapper l'occaſion de défaire l'armée de l'empereur : mais il fut plus malheureux en Italie, car il perdit le Milanès. Telle étoit la ſituation des choſes à la fin de 1521.

La France avoit fait bien des fautes, & elle devoit en faire encore : car le roi, qui vouloit être conquérant, donnoit ſouvent à ſes plaiſirs & le tems & l'argent, qu'il auroit dû donner à ſes affaires. Cependant Charles-quint, quoique plus jeune, étoit occupé des ſiennes, & les conduiſoit juſques-là en homme habile.

Comme il étoit avantageux pour lui d'avoir un pape dévoué à ſes intérêts, il éleva ſon précepteur, Adrien VI, ſur la chaire de St. Pierre. Il eſt vrai que par ce choix il offenſa Wolſey : mais dans un nouveau voyage qu'il fit en Angleterre, il le regagna d'autant plus facilement, que le grand âge d'Adrien ne permettoit pas aux eſpérances du cardinal, de s'évanouir tout-à-fait. Il n'eut donc pas de peine à déterminer Henri VIII à déclarer la guerre à la France. Ses négociations réuſſirent également auprès des Vénitiens, qu'il attira dans ſon parti : il s'attacha les Italiens, en donnant le duché de Milan à François Sforze, frere de Maximilien qui étoit à Paris. En un mot, il ménagea ſi bien toutes les puiſſances, que ſon ennemi ne conſerva d'alliés que les Suiſſes, ſur leſquels on ne pouvoit guères compter. François eut à ſe défendre contre une ligue, dans laquelle entroient le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, Ferdinand archiduc d'Autriche, le duc de Milan, les Vénitiens, les Florentins & les Génois.

Le roi de France se laissoit gouverner par sa mere, Louise de Savoie, duchesse douairière d'Autriche, femme fausse, intriguante, qui sacrifioit tout à ses passions, & dont l'avarice avoit été une des causes de la perte du Milanès. Ayant malheureusement conçu de la haine contre le connétable de Bourbon, le plus grand capitaine de son temps, elle ne cessa de le persécuter jusqu'à ce qu'elle en eût causé la ruine entière; en sorte que ce prince, qui jusqu'alors avoit bien servi sa patrie, en devint l'ennemi pour se venger. C'est à lui, sur-tout, que la France devoit le succès de la journée de Marignan: mais il lui fera payer cher cet avantage passager & trop brillant. Trop brillant, dis-je, parce qu'il entretenoit dans François I une ambition, qui ne pouvoit qu'être funeste à la France.

Par les mesures que le roi de France avoit prises, les confédérés ne firent que de vains efforts en Picardie, en Flandre & du côté des Pyrénées. Il paroît donc qu'il falloit continuer à s'en tenir à la défensive, & songer aux moyens de diviser les ennemis. Leur union ne pouvoit durer: ils avoient des intérêts trop contraires. Les peuples d'Italie ne devoient voir long temps sans inquiétude la puissance de l'empereur. Les Vénitiens avoient été entraînés dans la ligue malgré eux. Adrien étoit mort en 1523, & Clément VII, de la famille des Médicis, occupoit sa place. Etoit-il impossible de lui faire abandonner les vues de son prédécesseur? Henri VIII, dont les trésors étoient épuisés depuis long-temps, agissoit avec lenteur, parce que ses revenus ne pouvoient suffire aux frais de la guerre. Enfin Wolsey, trompé deux fois par Charles-quint, qui ne l'avoit pas fait pape, étoit facile à gagner. Il y

avoit donc bien des raiſons, pour eſpérer de rompre cette ligue formidable.

Mais François veut conquérir; ſon armée mal payée, paſſe les Alpes: elle eſt commandée par l'amiral Bonnivet, mauvais général; & Bourbon commande les troupes de l'empereur. Les François ſont défaits: les impériaux pénètrent dans la Provence: Bourbon aſſiége Marſeille. Le roi, qui marche lui-même, fait lever le ſiege, & les ennemis ſe retirent, après avoir perdu beaucoup de monde.

François porte encore la guerre en Italie; le pape & les Florentins ſe déclarent pour lui. Tout cède d'abord ſous l'effort de ſes armes, juſqu'à l'arrivée de Bourbon, qui étoit allé lever des troupes, & qui amène douze mille Allemands. Alors le roi, qui aſſiégeoit Pavie, eſt vaincu, fait priſonnier, & conduit en Eſpagne. *Tout eſt perdu, fors l'honneur*, écrivit-il à ſa mere. Il avoit raiſon, ſi l'honneur ne conſiſte que dans le courage: mais le véritable honneur d'un roi demande plus de ſageſſe. François parloit en gentil-homme.

Pour ſuffire aux plaiſirs du roi, à l'avarice de la ducheſſe d'Angoulême & à cette guerre malheureuſe, on avoit vendu des charges de conſeillers au parlement de Paris; François avoit aliéné ſes domaines, ce qu'aucun de ſes prédéceſſeurs n'avoit encore fait; il avoit augmenté les impoſitions; il avoit fait enlever une grille d'argent maſſif, dont Louis XI avoit entouré le tombeau de St. Martin; en un mot, on avoit fait de l'argent par tous les moyens qu'on pouvoit imaginer. Où ſeront donc actuellement les reſſources de la France?

Elle ſeront dans la ſituation même de l'empe-

reur. Ce prince manquoit d'argent, comme Maximilien ſon grand-pere. Si ſes états étoient vaſtes, ſes peuples étoient pauvres en général, car il n'y avoit encore de commerce & d'induſtrie que dans quelque ville des Pays-Bas. D'ailleurs il n'étoit pas aſſez abſolu, pour arracher par des impôts arbitraires le peu d'argent, qui circuloit mal parmi ſes ſujets. Il n'avoit pas pu lever une armée pour faire une invaſion en France du côté des Pyrénées, ou du côté de la Flandre. Il n'étoit pas même en état de payer les troupes qu'il avoit en Italie, & cependant elles n'excédoient pas vingt mille hommes. Bourbon avoit engagé toutes ſes pierreries, pour lever douze mille Allemands, & il ne lui étoit pas poſſible de les entretenir bien long-tems. Il n'eſt donc pas douteux que tous ces ſoldats mercénaires & mal payés, ne ſe fuſſent bientôt débandés; ſi François, au lieu de s'obſtiner au ſiege de Pavie, ſe fût retiré à Milan & eût attendu: mais il avoit le caractere de ces braves chevaliers, pour qui le danger étoit un attrait, & qui auroient cru ſe déshonorer par la prudence, parce qu'ils y voyoient de la timidité. Ce n'eſt pas-là le courage que doit avoir un roi.

La France ſans roi, ſans argent, ſans armées, ſans généraux, étoit ouverte de toutes parts aux armes de l'Angleterre, de l'Empire, & de l'Eſpagne. Cette ſituation eſt effrayante. Il ſemble en effet que Charles-quint n'avoit qu'à marcher pour conquérir. Il ne marcha pas: ſon impuiſſance le retenoit en Eſpagne; & on auroit dit qu'il étoit lui-même priſonnier à Madrid.

Des princes qui forment de grandes entrepriſes avec des petits moyens; qui n'ont que des troupes mercénaires, & qui ſont toujours ſans argent; qui ſont épuiſés avant d'avoir rien fait, & qui n'ont

plus de reſſources après les plus grands ſuccès, voilà le ſpectacle que nous offre le tems où nous ſommes, & l'Europe nous donnera ſouvent de pareilles ſcènes.

La guerre avec la France n'étoit pas la ſeule choſe, qui demandât de l'argent & des ſoins. Un ennemi redoutable s'élevoit depuis peu contre l'empire : c'étoit Soliman II, conquérant célèbre, & le plus grand prince qu'aient eu les Turcs. Il avoit pris Belgrade en 1521, & enlevé Rhodes l'année ſuivante aux chevaliers de St. Jean de Jéruſalem. Tout ce que put faire l'empereur, fut de donner à ces moines guerriers un rocher, ſur lequel ils ſont aujourd'hui, & d'où on les appelle chevaliers de Malte.

Soliman formoit de nouveaux projets ſur l'Allemagne, où les progrès du luthéraniſme & des ſectes qu'il avoit produites, cauſoient les plus grands déſordres. Pendant la derniere campagne de Lombardie, tous les payſans s'étoient généralement révoltés dans la Souabe, la Franconie, la Thuringe & ſur le Rhin. Ce ſoulèvement fut ſuivi d'une confédération entre les électeurs de Saxe & de Brandebourg, le landgrave de Heſſe, le duc de Pruſſe, & les villes d'Ulm & de Nuremberg, qui avoient embraſſé la prétendue réforme, & qui ſe liguoient contre quiconque les troubleroit dans l'exercice de leur religion, & entreprendroit de les forcer à rentrer dans la communion de l'égliſe.

Telle étoit depuis long-tems en Allemagne la diſpoſition des eſprits. On étoit ſi près d'y voir naître une guerre civile, que la diète de Spire, tenue au mois de juin 1526; fut obligée de permettre la liberté de religion, en attendant que les matieres controverſées euſſent été jugées dans un concile général.

L'Italie qui ne ſavoit ni obéir ni ſe ſouſtraire à l'étranger, donnoit à l'empereur d'autres ſujets d'inquiétude. La victoire même de Pavie en étoit le principe : elle le rendoit trop puiſſant pour ne pas armer contre lui des puiſſances jalouſes. Le pape, les Vénitiens, & Sforze duc de Milan, ſe liguèrent pour lui enlever le royaume de Naples, & ils invitèrent la France à entrer dans la confédération. Le ſecret de cette ligue fut découvert à tems, de ſorte que Charles-quint en arrêta pour cette fois les effets.

Il ſemble que ce prince devoit au moins compter ſur l'Angleterre ; car certainement les circonſtances ne pouvoient pas être plus favorables à l'ambition de Henri. Mais le monarque anglois, effrayé de l'aſcendant que prenoit l'empereur, crut de ſa politique de rétablir l'équilibre. Il étoit d'ailleurs offenſé contre Charles-quint, qui ébloui de ſa gloire depuis la bataille de Pavie, ne lui écrivoit plus de ſa main, & qui ſignoit ſimplement *Charles*, au lieu de ſigner comme auparavant *votre affectionné fils & couſin*. Voilà les minuties, qui règlent quelquefois le ſort des états. D'autres minuties concourent avec celles-là, c'eſt-à-dire, les chagrins de Wolſey, qui s'appercevoit tous les jours que l'empereur le careſſoit moins. Henri déterminé par tous ces motifs, ne fut plus ſenſible qu'au deſſein généreux de relever un ennemi abbattu. Il diſſimula cependant, il affecta même d'entendre parler avec plaiſir de la journée de Pavie ; cependant il négocioit avec la ducheſſe d'Angoulême, à qui François avoit donné la régence du royaume. Il s'engagea, non-ſeulement, à procurer la liberté du roi ; mais il exigea encore de cette princeſſe, que pour l'obtenir elle ne conſentiroit au

démembrement d'aucune province. La régente de ſon côté reconnut le royaume de France débiteur de Henri, pour la ſomme d'un million huit cents mille écus, payables en cinquante mille écus tous les ſix mois; & lui promit de plus, qu'après ce paiement, il conſerveroit pendant ſa vie une penſion de cent mille écus. Wolſey ne s'oublia pas dans cette négociation.

Le roi d'Angleterre, cherchant enſuite un prétexte de rompre avec Charles-quint, lui demanda d'armer pour le mettre en poſſeſſion de la Guienne, & de lui rembourſer les ſommes qu'il lui avoit prêtées. Il ſavoit bien que l'empereur n'avoit ni armée ni argent, & que d'ailleurs il ne voudroit pas le rendre maître d'une province auſſi voiſine de l'Eſpagne.

En jettant donc un coup d'œil ſur l'Europe, on voit que Charles-quint étoit bien éloigné d'être auſſi puiſſant qu'il le paroiſſoit; & on n'eſt plus étonné de ſon inaction. Il eſt tems de nous tranſporter à Madrid.

A la nouvelle de la victoire de Pavie, l'empereur affecta de cacher ſa joie; il plaignit le ſort de ſon captif; & il ne permit point de réjouiſſances, diſant qu'un roi catholique ne devoit ſe réjouir que des victoires remportées ſur les infidèles.

Il refuſa long-tems ſous différens prétextes de voir le roi. François en fut d'autant plus fâché, qu'il s'étoit flatté, qu'en traitant avec ce prince, il en obtiendroit des conditions plus douces, que celles qu'on lui avoit faites. Il eſt vrai que juſqu'alors l'empereur lui en avoit fait faire de bien dures: il exigeoit pour lui le duché de Bourgogne, & une renonciation aux états d'Italie: il demandoit pour Henri toutes les provinces ſur

leſquelles l'Angleterre avoit des prétentions ; & pour le duc de Bourbon, non-ſeulement la reſtitution de ſes domaines, mais encore le Dauphiné & la Provence, pour les poſſéder à titre de royaume & ſans hommage.

La négociation n'avançoit point, & le roi tomba malade. Sa mort eût enlevé à l'empereur le fruit de ſa victoire. Il en fut inquiet, & ne doutant point que le chagrin ne fût une des cauſes de ſa maladie, il l'alla voir pour l'aſſurer qu'il pourroit retourner en France, quand il le jugeroit à propos. Ce langage équivoque parut contribuer au rétabliſſement de ſa ſanté.

On conclut enfin un long traité, dont le principal article étoit la ceſſion de la Bourgogne. Le roi partit de Madrid au mois de février après un an de captivité ; & ſur les frontieres des deux royaumes, il donna ſes deux fils ainés en ôtage, pour aſſurer l'exécution du traité.

Les états de Bourgogne, ayant été aſſemblés, réclamèrent contre l'aliénation de leur province. Ce fut la réponſe au miniſtre, qui vint au nom de l'empereur, demander la ratification du traité de Madrid. On lui apprit encore la nouvelle de la ſainte ligue faite pour abaiſſer la puiſſance de l'empereur en Italie. Au mot *ſainte*, vous jugez que le pape y entroit. Les autres confédérés étoient les rois de France & d'Angleterre, les Vénitiens, & Sforze de Milan.

François & Charles-quint en vinrent aux reproches, ſe donnèrent des démentis, & ſe firent mutuellement des défis. Ces puiſſances formidables en étoient donc réduites à ſe dire des injures. La ſainte ligue continua cependant la guerre, & il en fut de cette ligue là comme de toutes les autres : heureuſement ſa déſunion amena la

paix. Le roi renonça à ſes droits ſur les états de Milan & de Naples ; à toute ſouveraineté ſur la Flandre & l'Artois, & donna deux millions d'écus d'or pour la rançon de ſes deux fils.

Pendant la ſainte ligue funeſte à l'Italie & à la France, le duc de Bourbon, qui commandoit les troupes impériales en Lombardie, n'avoit point d'argent. Il offrit donc en paie à ſes ſoldats le pillage de Rome, quoique le pape vint de faire une trève de quelque mois avec l'empereur. Il marche, il pille en chemin quelques villes, il arrive, il donne l'aſſaut, il eſt tué : mais Rome eſt priſe, & les ravages que commettent les Chrétiens, ſurpaſſent toutes les horreurs des barbares.

Clément VII étoit aſſiégé dans le château St. Ange. L'empereur affligé de cette nouvelle, prit le deuil, fit faire des proceſſions pour la délivrance du pape : il ne ſongeoit pas qu'il pouvoit lui-même le délivrer, & il fallut que les François forçaſſent ſes propres troupes à lever le ſiège. Il me ſemble que depuis la victoire de Pavie, Charles-quint eſt moins grand, que lorſqu'il négocioit pour armer l'Europe contre la France. L'impuiſſance où il ſe trouve, auroit dû le rendre plus politique que jamais : cependant il aliène l'Angleterre ; il impoſe à ſon priſonnier des conditions dures, auxquelles il ſera obligé de renoncer ; & il finit par jouer une comédie ridicule.

Pendant que les princes troubloient l'Occident par des projets au-deſſus de leurs forces, Soliman ravageoit la Hongrie, & en conquéroit une partie. Louis, roi de Hongrie & de Bohème, ayant perdu la vie dans la bataille qu'il livra aux Turcs ; l'archiduc d'Autriche, qui n'avoit pas défendu ces royaumes, prétendit qu'ils lui appartenoient, en vertu de quelques traités faits avec les rois précé-

dens. Mais les Hongrois élurent Jean Zapolski, jugeant que la couronne appartenoit à la nation, & que leurs ſouverains n'avoient pu en diſpoſer. Cependant Jean, hors d'état de réſiſter à l'archiduc, demanda des ſecours à Soliman, qui entra de nouveau en Hongrie, ſe rendit maître de ce royaume, paſſa dans l'Autriche, & aſſiégea Vienne. Ce conquérant, forcé de ſe retirer après avoir perdu à ce ſiège près de ſoixante mille hommes, pouvoit garder la Hongrie; & il eut la généroſité de mettre Jean en poſſeſſion de cette couronne, ſans lui impoſer aucune condition. Ces événemens ſe paſſoient en Allemagne pendant la guerre de la ſainte ligue, & ſont au nombre des cauſes qui forcèrent Charles-quint à ſe relâcher.

Après la retraite de Soliman & la concluſion de la paix, il reſtoit les troubles de l'Egliſe. Une diète, qui venoit de ſe tenir à Spire, n'avoit fait qu'aigrir les eſprits. Les électeurs de Saxe & de Brandebourg, le landgrave de Heſſe, pluſieurs autres princes, & quatorze villes impériales avoient proteſté contre un décret, qui ne laiſſoit pas une entiere liberté de religion, & on avoit été obligé de les ſatisfaire. C'eſt de cette proteſtation que les Luthériens ont pris le nom de Proteſtans.

L'année ſuivante, dans une autre diète tenue à Augsbourg, & à laquelle l'empereur ſe trouva, les Proteſtans, préſentèrent une confeſſion de foi, qu'on nomme pour cette raiſon, *la confeſſion d'Augsbourg*. On diſputa ſans rien conclure. Charles-quint ordonna aux Proteſtans de rentrer dans la communion de l'égliſe. Il menaça, il voulut employer la violence, & il fut obligé de céder. On arrêta ſeulement qu'on inviteroit le pape à convoquer un concile général, & qu'en attendant, chacun ſe régleroit ſur le culte d'après ſa conſcience.

Les Proteſtans n'ignoroient pas que l'empereur n'avoit cédé qu'à la néceſſité. Prévoyant donc les perſécutions dont ils étoient menacés, ils travaillèrent à rendre leur union tous les jours plus étroite. Dans cette vue ils formèrent une confédération à Smalcalde, & ils cherchèrent des ſecours hors de l'empire. François & Henri accédérent à cette confédération.

Il fallut alors les ménager d'autant plus, que Soliman ravageoit l'Autriche. On négocia : après bien des conférences, on convint de permettre généralement à tout le monde d'embraſſer le luthéraniſme, & que ſi l'empereur ou tout autre inquiétoit les Proteſtans, il ſeroit regardé & puni comme infracteur de la paix publique. Ce décret ayant été publié dans la diète de Ratisbonne, rétablit le calme : l'empereur obtint des ſecours contre les Turcs; & Soliman fut obligé d'évacuer l'Autriche.

Dans les ſiècles où les peuples s'occupoient ſéparément chacun de leurs déſordres, une famille, dans laquelle l'empire ſe ſeroit conſervé, auroit pu profiter des diviſions pour ſubjuguer peu-à-peu tous les vaſſaux les uns par les autres : la France en eſt un exemple. Il n'en eſt plus de même depuis que les puiſſances, tranquilles ou moins agitées au dedans, commencent à regarder au dehors, & à ſe lier par des négociations & par des ligues. Vouloir dans de pareilles circonſtances entretenir des diviſions, & ſe flatter d'élever une monarchie ſur les ruines qu'elles laiſſent, c'eſt appeller les puiſſances étrangères au ſecours du parti le plus foible, & le rendre égal en forces ſupérieures. C'eſt ce que Charles-quint ne paroît pas avoir connu. Rempli du vain projet de ſoumettre les Proteſtans auxquels il eſt obligé de céder,

céder, il croit déja prévoir le moment où les Catholiques ſeront forcés de plier ſous ſon joug. Il auroit mieux prévu, s'il eût jugé que les puiſſances voiſines de l'Allemagne ſeroient toujours prêtes à ſe déclarer pour le parti qu'il voudroit opprimer. Voilà ce qui conſervera la liberté du corps germanique : mais parce que la maiſon d'Autriche n'abandonnera pas ſitôt la politique de Charles-quint, il y aura encore bien du ſang répandu, & malheureuſement la religion ne ſervira que de prétexte à l'ambition des empereurs.

Il falloit enfin que l'héréſie infectât la France, pour y préparer de nouvelles guerres & de nouvelles révolutions. Dans un tems où l'égliſe elle-même avouoit ſes abus, il n'étoit pas poſſible, que le bruit d'une réforme, qui ſe faiſoit en Allemagne, n'excitât la curioſité des François. Le public qui parle, qui juge ſans connoître, approuvoit, condamnoit, ſuivant ſon penchant ou ſon éloignement pour les nouveautés. Cependant les progrès du luthéraniſme en Allemagne lui faiſoient ſourdement des partiſans en France, & l'alliance du roi avec les Proteſtans ſembloit les enhardir à ſe montrer. Ils ſe répandirent bientôt dans le Béarn & dans la Guienne, où ils furent ouvertement protégés par Marguerite, ſœur de François & femme d'Albert roi de Navarre.

Le roi de France, qui crut étouffer le mal dans ſa naiſſance, ordonna que tous ceux qui ſeroient convaincus d'héréſie, fuſſent condamnés à mort; & on brûla ſix Luthériens à Paris au mois de Janvier 1535. Mais comme on ne pouvoit pas les brûler tous, ceux qui reſterent n'en eurent que plus de fanatiſme. Jean Calvin, le plus célebre de ces novateurs, s'échappa. Il ſe retira à Genève, où il introduiſit ſa doctrine, & d'où il

gouverna les Prétendus Réformés de France. Cependant le roi, qui brûloit les Proteſtans à Paris, eut bien de la peine à ſe juſtifier auprès de ceux qu'il protégeoit en Allemagne : ils n'approuverent pas non plus l'alliance qu'il projettoit avec Soliman. Pourquoi faut-il que les princes, tombant en contradiction avec eux-mêmes, montrent du zèle pour la religion, & la ſacrifient en même tems à des vues politiques ? Ne prévoient-ils pas les ſuites funeſtes de ces contradictions ? Ce n'eſt pas que je blâme les alliances avec les hérétiques ou avec les infideles, lorſque ce ſont celles d'où l'on retire le plus d'avantages. Alors l'intérêt de l'état doit en être l'unique motif : ce n'eſt pas aſſez que la religion n'y entre pas, elle doit même ne pas paroître y entrer. Mais lorſque François I s'engageoit à prendre les armes pour aſſurer en Allemagne la liberté de conſcience aux Luthériens, pouvoit-on préſumer qu'ils les feroit brûler en France ? & n'étoient-ils pas en droit de lui reprocher cette conduite contradictoire ?

Les erreurs de Luther, parvenues de bonne heure en Angleterre, firent bientôt des proſélytes, ſur-tout parmi les Lollards, dont la doctrine avoit quelques rapports avec celle de cet héréſiarque, & qui étoient encore en grand nombre dans ce royaume. Henri, alors zélé pour l'égliſe catholique, s'oppoſa de tout ſon pouvoir au progrès de l'héréſie. Comme il ſe piquoit d'être théologien, que S. Thomas étoit ſon auteur favori, & que Luther avoit mal parlé de ce docteur, il ſe crut fait pour défendre la foi & le docteur évangélique. Il réfuta donc cet héréſiarque dans un ouvrage qu'il envoya à Léon X. Je ne ſais ſi ce pape le lut : mais il en parla avec eſtime, &

donna à l'auteur le titre de *Défenſeur de la foi*. Quant à Luther, il le parcourut au moins, car il répondit au roi avec la même aigreur, qu'il auroit fait à un moine. Le public, dit-on, lui donna la victoire : il eſt cependant vraiſemblable que la plus ſaine partie ne liſoit guères ni l'un ni l'autre. Quoi qu'il en ſoit, un champion, tel que Henri, attira l'attention ; & ſa défaite, vraie ou fauſſe, fit de nouveaux partiſans au luthéraniſme. Vous voyez par conſéquent qu'un roi théologien n'eſt pas ce qu'il faut pour la défenſe de la religion : mais il eſt bien dangereux, quand il la combat ; c'eſt ce que Henri va faire.

Catherine, fille de Ferdinand & d'Iſabelle, tante par conſéquent de Charles quint, avoit épouſé Arthur, fils ainé de Henri VII. Ce prince étant mort quelques mois après, le roi d'Angleterre obtint la diſpenſe de Jules II, pour la marier avec ſon ſecond fils, Henri VIII, alors âgé de douze ans : il les fiança. Il en témoigna à la vérité dans la ſuite quelque ſcrupule ; néanmoins après ſa mort Henri VIII épouſa Catherine ſolemnellement.

Il vivoit avec elle depuis dix-huit ans, & ne laiſſoit voir aucune inquiétude. Cependant la reine, qui avoit au moins ſix ans de plus, ſe flétriſſoit ; le roi commençoit à ſentir des dégoûts, & les dégoûts produiſirent enfin les ſcrupules. Malheureuſement pour Catherine, il remarqua dans le Lévitique ce qui lui étoit échappé juſqu'alors, la loi qui défend d'épouſer la veuve de ſon frere. Il vit encore dans St. Thomas, que cette loi eſt naturelle, divine, d'obligation pour tous les hommes, & que le pape n'en peut diſpenſer : enfin l'amour acheva de lui ouvrir les yeux.

Anne de Boulen, depuis peu fille d'honneur de la reine, étoit dans la fleur de l'âge & de la beauté. Henri, qui la voyoit ſouvent, en devint amoureux, & connut bientôt qu'elle ne ſeroit jamais ſa maîtreſſe. Il falloit donc rompre ſon premier mariage, & il ne lui reſta d'eſpérance que dans le Lévitique & dans St. Thomas.

Alors éclatèrent ſes ſcrupules, devenus plus grands par les obſtacles que ſa paſſion rencontroit. Peut-être même n'avoient-ils commencé qu'alors: mais s'il en faut croire ce qu'il diſoit lui-même, il en étoit tourmenté depuis long-tems. Des trois enfans qu'il avoit eu de Catherine, il ne lui reſtoit que Marie, que nous verrons ſur le trône. Les droits de cette princeſſe devenoient équivoques, depuis que la conſcience timorée de Henri jettoit des doutes ſur ſon mariage. Toute la nation, qui craignoit que la ſucceſſion ne fût la cauſe d'une guerre, deſiroit impatiemment que le roi prît un parti qui diſſipât toute inquiétude. Il ſongea donc à ſolliciter ſon divorce auprès de Clément VII.

Il n'étoit pas honnête de fonder la nullité du mariage ſur l'abus, que Jules II avoit fait de ſon autorité en donnant la diſpenſe. Il y avoit un moyen pour conſerver les droits du ſaint ſiege, & pour laiſſer à un pape la liberté de caſſer ce que ſon prédéceſſeur avoit fait; c'étoit de déclarer que la bulle avoit été accordée ſur un faux expoſé. C'eſt ce qu'on fit.

Clément alors aſſiégé dans le château St. Ange, parut d'abord favorable aux propoſitions qui lui furent faites: car il n'attendoit de ſecours que de l'Angleterre & de la France. Mais lorſqu'il eut recouvré la liberté, on ne trouva plus en lui que des proteſtations vagues d'un homme qui ne veut qu'éluder.

Ce pontife étoit dans une ſituation embarraſſante. D'un côté, Henri mécontent pouvoit ſe déclarer pour la nouvelle réforme, & l'égliſe perdoit une de ſes plus belles provinces: de l'autre, l'empereur menaçoit de convoquer un concile général, pour corriger les abus de la cour de Rome. Clément y pouvoit être dépoſé, ſoit parce qu'on prétendoit avoir contre lui des preuves de ſimonie, ſoit parce qu'on ne pouvoit douter qu'il ne fût bâtard, puiſque Léon X ſon oncle avoit conſtaté ce défaut de naiſſance, en le déclarant légitime par une bulle (1). Enfin Florence, où depuis Charles VIII il y avoit toujours eu des troubles, venoit de chaſſer les Médicis; & cette république s'étoit alliée des Vénitiens, de la France & de l'Angleterre. La famille du pape ne pouvoit donc attendre aucuns ſecours de ces puiſſances: l'empereur étoit donc le ſeul objet de toutes ſes eſpérances & de toutes ſes craintes.

Sacrifiant tout à ſa ſûreté & à l'agrandiſſement de ſa maiſon, Clément réſolut de ſe refuſer à la demande de Henri: mais il voulut ne ſe déclarer qu'à propos, & faire traîner cette négociation, juſqu'à ce qu'il fût aſſuré de ſe faire un mérite de ſon refus auprès de l'empereur, & d'en obtenir ce qu'il deſiroit.

Sollicité vivement par les ambaſſadeurs de Henri, il leur donna une commiſſion pour Wolſey, par laquelle il autoriſoit ce cardinal, conjointement avec quelques autres évêques, à juger de la

(1) C'eſt encore là un droit que les papes s'étoient arrogé. Leur puiſſance avoit une force rétroactive, & pouvoit faire que ce qui avoit été, n'avoit pas été. Au reſte, la bâtardiſe pouvoit être un prétexte pour dépoſer un pape, puiſqu'elle eſt une raiſon pour ne pas promouvoir aux ordres ſacrés.

validité du mariage de Catherine. Il joignit à cela verbalement toutes les promeſſes & permiſſions, qu'on exigea de lui. Ce n'étoit pas aſſez : comme la cour de Londres n'ignoroit pas les ménagemens du pape pour Charles quint, on n'eut garde de s'engager plus avant ſur de ſimples paroles, qui pouvoient être déſavouées. Il fallut donc faire partir de nouveaux ambaſſadeurs. Il s'agiſſoit de lier le pape, de façon qu'il fût forcé à confirmer la ſentence des commiſſaires, & qu'il ne pût revoquer la commiſſion, ni évoquer l'affaire à Rome.

Il nomma une nouvelle commiſſion, qui joignoit le cardinal de Campeggio à Wolſey : il s'engagea par une lettre à ne la pas révoquer, mais en termes équivoques, qui ne lioient point : enfin il donna à Campeggio une bulle, qui annulloit le mariage, dans le cas où il ſeroit jugé invalide.

Le cardinal italien trouva des prétextes, pour différer ſon départ pendant cinq ou ſix mois ; & quand il fut arrivé, il fit naître des incidens pour retarder le jugement définitif juſqu'à ce que Clément eût terminé ſon traité avec Charles-quint.

Le pape, qui ne vouloit pas s'engager trop avant, étoit néanmoins bien aiſe de paroître entrer dans les vues du roi d'Angleterre. C'étoit en effet le moyen d'obtenir de l'empereur ce qu'il pouvoit deſirer : car ce prince vouloit abſolument le détacher de la ſainte ligue, & il prenoit avec chaleur les intérêts de Catherine ſa tante. Par le traité qui fut conclu au mois de Juin 1529, le pape devoit avoir pour lui Cervia, Ravenne, Modène, Regio & Rubiera ; & pour Alexandre Médicis ſon petit-neveu, la ſouveraineté de Florence & Marguerite, fille naturelle de Charles-quint. Mais Florence étoit une conquête à faire. Les Florentins privés de tout ſecours, ſe défendirent

comme des citoyens déterminés à s'enſevelir ſous les ruines de leur patrie. En 1530, trop foibles enfin contre l'empereur & le pape, ils perdirent leur liberté pour toujours; & Alexandre, avec le titre de duc, régna dans un pays ruiné. Auſſi-tôt après la concluſion de ce traité, Clément évoqua l'affaire du divorce.

Henri étoit accoutumé à vouloir que ſes miniſtres fuſſent les garants du ſuccès de toutes ſes entrepriſes. Wolſey n'avoit pas réuſſi. Il fut donc diſgracié. Il mourut quelques mois après, lorſqu'on venoit de l'arrêter comme criminel de haute trahiſon : toutes les accuſations portoient cependant ſur des choſes vagues ou ſans preuves.

Henri, n'ayant pas négocié heureuſement avec le pape, tenta une voie plus facile : il conſulta les univerſités; c'eſt-à-dire, qu'il leur demanda un avis conforme à ſon amour. L'empereur n'oublia pas de les ſolliciter, pour en obtenir une déciſion favorable à ſa tante : & François, qui vouloit fomenter la diviſion entre ces deux princes, joignit ſes ſollicitations à celles du premier. Vous jugez par-là que les univerſités d'Angleterre & de France ſe déclarerent pour la nullité du mariage. Ce ne fut pas cependant ſans difficultés, dans quelques-unes au moins. Celles d'Eſpagne, d'Allemagne & des Pays-Bas ne furent pas conſultées, ou jugerent différemment. Les Proteſtans mêmes furent contraires aux deſirs de Henri : mais Pavie, Ferrare, Padoue & Bologne, quoique dans les états du pape, lui furent tout-à-fait favorables.

Ceux qui ſoutenoient la validité du mariage, oppoſoient à la loi du Lévitique celle du Deutéronome, qui ordonne d'épouſer la veuve de ſon frere. On diſputa beaucoup pour ſavoir ſi les loix des Juifs ſont faites pour les Anglois; &

pour juger laquelle de ces deux loix contraires devoit être regardée comme une exception. On cita plus qu'on ne raiſonna. Enfin Henri, appuyé des ſuffrages qu'il avoit obtenus, fit caſſer ſon mariage, & déclara celui qu'il avoit déja fait ſecrettement avec Anne de Boulen. Le pape l'excommunia.

Il y avoit déja long-tems qu'on ſe plaignoit en Angleterre des abus de la cour de Rome & des déſordres du clergé. Les droits du ſaint ſiege & les eccléſiaſtiques étoient des ſujets ordinaires de converſation: les parlemens tentoient déja d'introduire quelque réforme: ils aboliſſoient les bulles, les diſpenſes & toutes les impoſitions de la chambre apoſtolique: on prêchoit que le pape n'a point d'autorité hors de ſon dioceſe. En un mot, à force de s'entretenir de ces choſes, on s'accoutumoit à parler avec plus de liberté; & on applaudiſſoit à tel propos, dont on eût été ſcandaliſé quelque tems auparavant. Tout préparoit donc une révolution, & l'excommunication ne pouvoit que la hâter. En effet, un nouveau parlement déclara le roi chef ſuprême de l'égliſe anglicane, reconnoiſſant en lui, comme inhérent, le pouvoir d'examiner, de réprimer, de rectifier, de réformer, de punir toutes les héréſies, offenſes, abus, profanations, crimes, comme étant du reſſort de ſa juriſdiction ſpirituelle. Il lui donna encore les annates & les décimes, qui ſe payoient auparavant à la cour de Rome. Ainſi le roi eut dans ſon royaume une puiſſance ſupérieure à celle que l'égliſe accorde au pape.

L'ivreſſe de la nation, qui ne ſongeoit qu'à ſecouer le joug du ſaint ſiege, & le pouvoir abſolu de Henri, à qui les parlemens ne pouvoient

rien refuſer, furent les cauſes d'une révolution auſſi ſubite. Le clergé même s'y prêtoit en général, parce qu'il voyoit ceſſer les exactions, qui le révoltoient depuis long-tems contre la cour de Rome. En un mot, tous les ordres, excepté les moines, applaudirent au changement, tant qu'on ne fut occupé que des avantages temporels, qu'on en voyoit naître. Mais lorſque ce premier enthouſiaſme fut un peu diminué, & qu'on ſe demanda avec plus de ſang froid, juſqu'à quel point il falloit croire, s'il convenoit de recevoir indifféremment tous les dogmes de l'égliſe romaine, ou d'en rejetter quelques-uns, on ſentit l'embarras où l'on ſe trouvoit, & les plus ſages commencerent à prévoir que le pas qu'on avoit fait, pouvoit conduire à de terribles conſéquences. En effet, on n'avoit point de règles, pour juger où l'on devoit s'arrêter.

Le clergé étoit dans une profonde ignorance. Le peuple juſqu'alors avoit ſuivi aveuglément les opinions reçues, les ſuperſtitions comme les dogmes. Si on le faiſoit raiſonner, ſi on le dépouilloit une fois de ſa prévention pour quelques-unes de ſes ſuperſtitions, n'étoit-il pas à craindre, qu'après avoir abandonné des erreurs auxquelles il ne tenoit que par habitude, il n'abandonnât bientôt des vérités qu'il adoptoit par inſtinct? Or, c'étoit-là l'artifice des proteſtans, qui ſe répandoient alors en Angleterre. Ils commençoient par combattre les abus les plus groſſiers. Le peuple ſéduit s'accoutumoit donc à rejetter une partie de ce qu'il avoit cru & le préparoit inſenſiblement à rejetter dans la ſuite une partie de ce qu'il croyoit encore.

Les papes avoient uſurpé, ils avoient introduit de nouveaux uſages, ils avoient établi de

nouvelles maximes. Il y avoit donc des abus : mais il y avoit auſſi des uſages & des maximes qui par la tradition remontoient juſqu'aux apôtres. Il auroit fallu faire la différence de ces choſes pour réformer ſagement ; on n'en ſavoit pas aſſez. On retrancha d'abord ce qui déplut ; faute de ſavoir où s'arrêter, on retrancha encore. Bientôt ce que la tradition la plus ancienne avoit conſervé, fut confondu avec ce que les ſiecles d'ignorance avoient produit. En conſéquence, on rejetta toute tradition : on ceſſa de reconnoître l'autorité de l'égliſe : on n'eut plus d'autre règle que l'écriture.

Mais lorſque l'écriture eſt ſuſceptible de différentes interprétations, à qui appartiendra-t-il d'en déterminer le ſens ? Les réformateurs prétendus nioient que ce fût l'égliſe. Aucun d'eux cependant n'oſoit, ni ne pouvoit en pareil cas décider ſouverainement. Ils ſentoient bien qu'ils n'avoient pas droit de forcer à voir dans les livres ſaints ce qu'ils y voyoient, & à n'y voir rien de plus. Ce fut donc une néceſſité de dire, que chaque particulier peut lire & juger par lui-même. Voilà l'abſurdité, ou l'on fut entraîné de conſéquence en conſéquence. Je dis *abſurdité ;* car dans ce ſyſtême, ceux qui n'ont pas aſſez d'intelligence, ou aſſez de tems, ſont condamnés à ne ſavoir que penſer. C'eſt néanmoins le plus grand nombre : mais le peuple fut flatté d'être juge de la doctrine.

Les choſes en étant venues à ce point, vous jugez combien la religion ſera flottante : elle variera comme les eſprits. Sous prétexte d'ôter des préjugés, on niera les dogmes, on ſubſtituera des erreurs : les ſectes ſe multiplieront : elles s'armeront les unes contre les autres ; & il y

aura des troubles juſqu'à ce que chacun, ayant enfin renoncé au droit d'examiner, s'accoutume à croire ce qu'on lui a enſeigné dans l'enfance, & à tolérer ceux qui ne penſent pas comme lui. Il arrivera donc que les novateurs n'auront dépouillé l'égliſe de ſon autorité, qu'afin qu'on croie un jour ſur l'autorité de ſa nourrice. Mais ce moment de calme n'arrivera, que quand on ſera las de s'égorger.

Henri ne ſongeoit pas à pouſſer la réforme auſſi loin. Quoique ſéparé du pape, il vouloit conſerver la foi catholique. Il la regardoit comme ſa cauſe, depuis qu'il avoit écrit contre Luther. Il étoit de ſon amour propre de penſer comme ſon livre. Il croyoit d'ailleurs les Proteſtans toujours prêts à ſe révolter, parce qu'il en jugeoit par la populace, qui s'étoit ſoulevée en Allemagne. Il ſe propoſoit donc de ſévir contr'eux par par le fer & par le feu.

C'étoit une choſe aſſez difficile, que de conſerver la foi catholique, en ſe ſéparant de l'égliſe romaine. Henri s'étoit ſeul mis dans cette poſition. Aucun de ſes miniſtres ni de ſes courtiſans ne penſoit comme lui; & peu d'accord entr'eux, ils formoient encore différens partis; les uns reſtoient intérieurement attachés à la communion de Rome, les autres deſiroient d'introduire la nouvelle réforme. Tous cependant cachoient au roi leur façon de penſer, & cherchoient les moyens de le gagner. Ceux qui vouloient favoriſer les Luthériens, nourriſſoient ſon reſſentiment contre la cour de Rome, tandis que ceux qui deſiroient de rétablir la religion catholique, applaudiſſoient en apparence à ſa ſuprématie, voulant le porter à s'oppoſer de tout ſon pouvoir à l'établiſſement du luthéraniſme.

C'eſt ainſi que pendant tout ce règne la cour de Londres parut incertaine entre l'ancienne & la nouvelle croyance. Henri, qui tenoit la balance entre les deux partis, laiſſoit à l'un & à l'autre l'eſpérance de le gagner. Ce n'eſt pas qu'il employât pour cela aucun artifice; au contraire il étoit franc, on le ſavoit: mais on ſavoit auſſi que la fougue de ſes paſſions étoit d'ordinaire le mobile de ſes démarches, & c'eſt pourquoi chaque parti ſe flattoit de l'attirer à ſoi. En cela ſon caractere le ſervit mieux que la politique la plus profonde: car il lui ſoumettoit également les Catholiques & les novateurs. C'eſt ainſi que tout contribuoit à l'accroiſſement de ſon autorité.

Placé entre ces deux partis qu'il condamnoit également, il ſéviſſoit indifféremment contre l'un & contre l'autre. Aucun ſoulévement n'étoit à craindre pour lui; parce que les deux partis, ſéduits par le même eſpoir, s'empreſſoient à lui montrer la même ſoumiſſion; & chacun l'excitoit & l'armoit tour-à-tour. Ainſi pendant que les Proteſtans étoient pourſuivis, qu'on étoit accuſé d'héréſie ſur les plus légeres apparences, & que pluſieurs périſſoient par le feu, les Catholiques, qui refuſoient de reconnoître la ſuprématie du roi, perdoient la tête ſur un échafaud, comme criminels de haute trahiſon. De la ſorte périt le chancelier Thomas Morus, connu dans toute l'Europe par ſa ſageſſe, ſa vertu & ſon ſavoir. Henri, qui pendant vingt-cinq ans n'avoit puni de mort perſonne pour crime d'état, devint ſanguinaire, lorſqu'il fut armé de la puiſſance ſpirituelle. Effrayé lui-même du ſang qu'il répandoit, il prit le deuil pour montrer ſa douleur: cependant il continua de ſévir. Il portoit le deuil, quand Thomas Morus fut exécuté.

Il ſe tramoit depuis quelque tems une intrigue, qui mérita d'attirer enfin l'attention du roi. Eliſabeth Barton, de la province de Kent, étant ſujette à des convulſions qui mettoient autant de déſordre dans ſon eſprit que dans ſon corps, avoit paru inſpirée au peuple, & croyoit l'être ſur la parole du peuple même. Juſques-là ce n'étoit qu'une illuſion : mais un prêtre voulant mettre en vogue une chapelle de la vierge, Eliſabeth contrefit les convulſions & les extaſes, & dit que Dieu lui avoit promis ſa guériſon, ſi on la tranſportoit dans cette chapelle. Le miracle ſe fit, il fut divulgué : on ne parla plus que de la ſainte fille de Kent, c'eſt ainſi qu'on la nommoit.

Alors d'autres eccléſiaſtiques voulurent tirer un plus grand parti de ces extaſes. Eliſabeth inſpirée par eux, déclama contre les innovations qui ſe faiſoient dans le gouvernement & contre le divorce de Henri : elle oſa prédire, que ſi le roi épouſoit une autre femme, il perdroit la couronne en moins d'un mois, qu'il ſeroit abandonné de Dieu en moins d'une heure, & qu'il mourroit de la mort des ſcélerats. Elle fut arrêtée, elle avoua ſon crime, ſans être miſe à la queſtion, & tous ſes complices furent convaincus. Cet événement fournit au roi l'occaſion d'attaquer les moines. Trois monaſteres furent ſupprimés ; & comme ce coup d'autorité excita peu de murmures, il n'en reſta plus que quelques années après. Tel étoit l'état de la religion en Angleterre vers l'année 1535.

Le luthéraniſme demande que nous jettions un coup d'œil ſur les royaumes du Nord, parce que leurs intérêts commencent depuis cette révolution à ſe mêler avec ceux des autres puiſſances de l'Europe. Si je remontois bien haut, je ne ferois

que mettre ſous vos yeux des déſordres ſemblables à ceux que vous avez vus ailleurs : car dans ces ſiecles barbares l'hiſtoire de tous les peuples ſe reſſemble.

Waldemar III, roi de Danemarck, étant mort & n'ayant point laiſſé de fils, les états mirent ſur le trône Olaüs, fils de Haquin, roi de Norwège, & de Marguerite fille de Waldemar. Ce prince avoit des droits ſur la Suède, comme petit-fils de Magnus, que les Suédois avoient dépoſé; & Albert de Meklenbourg, qui avoit été donné pour ſucceſſeur à Magnus, avoit auſſi des droits ſur le Danemarck, parce qu'il étoit fils de la ſœur ainée de Marguerite. Cependant ces droits de part & d'autre étoient fort équivoques : car les couronnes de Suède & de Danemarck étoient proprement électives. Mais les nations ſont condamnées à ſe faire la guerre, pour les droits que les princes ſe font & qu'elles déſavouent.

Olaüs étoit âgé de douze ans. Marguerite, qui avoit eu l'habileté de le faire élire, ſe fit donner la régence; & ſon fils étant mort elle conſerva la couronne, quoique les Danois ne fuſſent pas dans l'uſage d'obéir à une femme : elle avoit ſu gagner le clergé & la nobleſſe.

Sollicitée par les peuples à leur donner un roi, mais ambitieuſe de gouverner, elle choiſit le plus jeune de ſes petits-neveux, Eric fils de Wratiſlas, duc de Poméranie. C'eſt cette princeſſe qu'on nomme la Sémiramis du Nord.

Elle conquit la Suède. Alors projettant de faire une ſeule monarchie des trois royaumes, elle en convoqua les états-généraux à Calmar. On penſa, comme elle, que cette réunion devoit terminer toutes les guerres, qui diviſoient ces peuples depuis long-tems. Son projet fut donc unanimé-

ment approuvé, & on convint que le roi ſeroit élu tour-à-tour en Suède, en Danemarck, en Norwège; qu'il feroit auſſi tour-à-tour ſa réſidence dans chacun des trois royaumes; que chaque nation conſerveroit ſes loix, ſes uſages, ſes privilèges; & que les dignités ſeroient données dans chaque royaume aux naturels du pays.

Ce projet, beau dans la ſpéculation, réuſſit tant que vécut l'héroïne, qui l'avoit formé; parce qu'elle ſut maintenir l'union. Après elle, ce fut une ſource de guerres, parce que bien loin d'obſerver la loi fondamentale de la réunion, les rois affecterent de réſider en Danemarck, & de traiter la Norwège & la Suède comme des provinces.

Les troubles ne furent jamais plus grands, que lorſque Chriſtian II monta ſur le trône de Danemarck. La Suède laſſe d'être opprimée, s'étoit ſéparée depuis quelque tems. Elle n'avoit point élu de roi; elle étoit gouvernée par Steenſture avec le titre d'adminiſtrateur.

Troll, archevêque d'Upſal, ayant tramé une conſpiration en faveur de Chriſtian, fut découvert, dépoſé, & s'étant retiré à la cour de Danemarck, il porta ſes plaintes à Léon X, qui excommunia la Suède, & invita Chriſtian à y porter ſes armes.

Le roi de Danemarck eut d'abord peu de ſuccès. Il vit même périr preſque toute ſon armée, dans la premiere expédition qu'il fit. Forcé à traiter, il offrit de ſe rendre à Stockolm, ſi on lui donnoit en ôtage ſix perſonnes de la premiere diſtinction, du nombre deſquelles étoit Guſtave Ericſon Vaſa; mais dès qu'il les eut ſur ſon vaiſſeau, il mit à la voile, manquant à ſa parole & au droit des gens.

Il vainquit enfin. L'adminiſtrateur étant mort de ſes bleſſures, la Suède ſans chef fut obligée de ſe ſoumettre. L'armée victorieuſe déſola tout ſon paſſage. Chriſtian prenoit la bulle du pape pour prétexte de ſes cruautés, & ſe diſoit le miniſtre des vengeances de Rome.

Reconnu & couronné; il donna dans le château de Stockolm des fêtes, auxquelles il invita les principaux du ſénat & de la nobleſſe. Les deux premiers jours ſe paſſerent en jeux, en feſtins : le roi lui-même ne montra que de la joie, & parut affable à tout le monde : mais le troiſieme jour, l'archevêque d'Upſal vint demander l'exécution de la bulle du pape, & la réparation de l'injure qui lui avoit été faite. Auſſi-tôt des ſatellites qu'on avoit préparés, égorgerent quatre-vingt-quatorze ſénateurs ou gentils-hommes qui étoient alors dans le château, leurs valets furent pendus, & on livra la ville à la fureur des ſoldats.

C'eſt ainſi que Chriſtian devenoit l'horreur de ſes nouveaux ſujets; tandis que Guſtave Vaſa, échappé de la priſon où il avoit été renfermé, erroit déguiſé dans la Dalécarlie, attendant le moment de venger ſa patrie, la mort de ſon pere & la captivité de ſa famille. Il étoit fils d'Eric Vaſa, un des ſénateurs qui venoient d'être égorgés, petit-neveu de Canutſon qui avoit été roi de Suède, & couſin-germain de l'adminiſtrateur Steenſture.

Confondu avec des payſans qui travailloient aux mines, il attendoit tout de ſon courage. Il ſe fit reconnoître à eux, ſe mit à leur tête, & les mécontens ayant groſſi ſon parti, il ſe vit bientôt maître d'une partie de la Suède. Le lâche Chriſtian fit mourir la mere, les ſœurs de Guſtave, & tous les Suédois qu'il avoit fait priſonniers.

Ce

Ce monſtre ne pouvoit pas aller en Suède, pour s'oppoſer aux progrès de ſon ennemi; car il n'oſoit quitter le Danemarck, où il n'étoit pas moins odieux. Il convoqua les états pour en obtenir des ſecours, & il devoit s'y rendre avec une troupe de ſoldats étrangers, ſe propoſant d'uſer de violence, ſi l'on réſiſtoit à ſes volontés. Son deſſein fut connu: en 1523 les Danois s'aſſemblerent à Wibourg: ils le dépoſerent; & Magnus Munce, chef de la juſtice du Jutland, oſa lui porter l'acte de ſa dépoſition. *Mon nom*, diſoit ce magiſtrat, *devroit être écrit ſur la porte avec tous les méchans princes.* J'ajoute qu'il faudroit encore leur faire lire ſouvent le manifeſte que publierent les états de Danemarck.

Ce Néron du Nord, c'eſt ainſi qu'on le nomme, ne montra que de la foibleſſe & de la lâcheté. Son oncle, Fréderic, duc de Holſtein, fut élu roi de Danemarck & de Norwège. Guſtave eut la couronne de Suède.

C'eſt ſous Chriſtian, Guſtave & Fréderic, que le luthéraniſme fut répandu dans le Nord. Pluſieurs cauſes en rendirent les progrès rapides. Ces peuples s'étoient convertis dans les tems où l'on prêchoit les prétentions des prêtres & des papes confuſément avec les articles de foi. Plus ils avoient eu la ſimplicité de croire qu'ils ne pouvoient rien refuſer de ce qu'on leur demandoit au nom de la religion, plus ils avoient été opprimés; & l'oppreſſion étant venue au point qu'ils ne pouvoient plus la ſupporter, ils ne ſongeoient qu'à ſecouer le joug qui les tyranniſoit. Chez eux le clergé jouiſſoit ſans contradiction de tous les droits qu'on lui conteſtoit ailleurs. Sa puiſſance, odieuſe à la nobleſſe, étoit redoutable aux ſouverains. Ses biens ſuffiſoient pour enrichir des

rois. Les perſonnes qui commençoient à penſer, étoient ſcandaliſées du trafic que le nonce Arcemboldi faiſoit des indulgences. Enfin les eſprits ſe révoltoient en général contre la cour de Rome, depuis que Chriſtian s'étoit autoriſé d'une bulle de Léon pour maſſacrer les ſénateurs de Suède.

Dans ces circonſtances les rois du Nord étoient vivement ſollicités par les princes proteſtans d'Allemagne. Trop ignorans pour diſtinguer par eux-mêmes l'erreur de la vérité, ils traitoient la religion comme une affaire de politique. Ils ne voyoient que de l'avantage à protéger le luthéraniſme; tandis que les eccléſiaſtiques, qui n'étoient pas mieux inſtruits, étoient moins capables de défendre le dogme que leur temporel. Ils voulurent ſoulever le peuple, & ils animerent davantage les ſouverains contr'eux. Fréderic & Guſtave ſentirent ſeulement la néceſſité de ne rien précipiter. Ils affecterent de ne pas laiſſer paroître leur ſentiment: mais bien loin de perſécuter les Luthériens, ils les autoriſoient ſecrétement à prêcher leur doctrine. Il paroît que les progrès de l'héréſie furent prompts: car en 1527 les états de Danemarck réglerent que perſonne ne pourroit être inquiété pour fait de religion; ils permirent aux moines & aux religieuſes de ſortir de leurs cloîtres, & même de ſe marier; ils ordonnerent que déſormais les évêques ne s'adreſſeroient plus à la cour de Rome, mais ſeulement au roi. Vous voyez que parmi les Proteſtans, le prince devenoit par-tout le chef ſuprême de la religion. Enfin la Suède dans l'aſſemblée même de tout le clergé du royaume, reçut la confeſſion d'Augsbourg comme règle de foi, & abolit le culte de l'égliſe romaine.

Ce qu'il faut avoir ſur-tout obſervé pour la

ſuite de l'hiſtoire, c'eſt l'état de la religion vers l'année 1535, où nous nous ſommes arrêtés. Depuis ce tems juſqu'en 1547 que François mourut, il n'y a rien d'important à remarquer pour la France. Ce prince eut encore la guerre avec Charles-quint; il l'eut même avec Henri, qui devint allié de l'empereur: il s'occupa davantage des affaires, & il protégea les lettres.

Henri accoutumé au ſang depuis quelques années, fit périr ſur l'échafaud Anne de Boulen, trois à quatre ans après l'avoir épouſée. Le crime de cette princeſſe fut d'être moins aimée depuis ſon mariage, & d'avoir une fille d'honneur qui ſut plaire. Son enjouement, qui reſſembloit aſſez à de la coqueterie, & qui la rendoit quelquefois trop peu circonſpecte, permit au roi jaloux de la ſuppoſer plus criminelle, & d'envelopper dans ſes ſoupçons pluſieurs complices prétendus qu'il fit auſſi périr. Le roi fit encore caſſer ſon mariage avec elle; & déclarer illégitime Eliſabeth qu'il avoit eu de cette reine malheureuſe. Jeanne Seymour qu'il épouſa, lui donna un fils l'année ſuivante, & mourut quelques jours après ſes couches.

Peu de tems après, Henri devenu amoureux d'Anne de Clèves ſur un portrait flatté de cette princeſſe, ſe maria pour la quatrieme fois. Bientôt dégoûté il fit encore caſſer ce mariage. Ce divorce ſouffrit d'autant moins de difficultés, qu'Anne de Clèves y parut peu ſenſible.

Catherine Howard qu'il épouſa auſſitôt après, avoit eu une mauvaiſe conduite avant ſon mariage. Il en fut inſtruit: il eut même lieu de croire que ſes mœurs n'étoient pas devenues meilleures. Cette malheureuſe laiſſa donc auſſi ſa tête ſur un échafaud.

Catherine Parr, la derniere femme de Henri,

fut ſur le point d'être condamnée comme luthérienne ; parce que dans des converſations avec ce prince, elle avoit montré du penchant pour la réforme. L'ordre étoit donné pour lui faire ſon procès : elle para le coup dans un nouvel entretien, où elle lui fit entendre que ſi elle paroiſſoit quelquefois le contredire c'étoit dans le deſſein de tirer des lumieres d'un homme fait pour éclairer l'Europe ; l'aſſurant qu'elle n'avoit garde de penſer autrement que lui.

Henri traitoit les affaires de religion avec le même emportement & le même caprice qu'il en agiſſoit avec ſes femmes. Il avoit donné, ſous le titre *d'inſtitution du Chrétien*, un ſyſtême d'opinions pour fixer la croyance du peuple. Ce ſyſtême étoit déja bien différent de ce qu'il avoit ordonné de croire quelque tems auparavant. Cependant il ne tarda pas d'en publier un nouveau qu'il appelloit *l'érudition du Chrétien*, & dans lequel il fit encore des changemens conſidérables. Il vouloit que ſa façon de penſer fût la règle de la nation : mais il ne prétendoit pas ſe fixer à une façon de penſer ; jugeant qu'il ne devoit dépendre d'aucune autorité, pas même des réglemens qu'il avoit faits. Les parlemens acquieſçoient aveuglément à cette doctrine changeante, déclarant qu'ils reconnoiſſoient la volonté abſolue du roi comme l'unique règle dans les choſes ſpirituelles, ainſi que dans les temporelles. Ils donnerent force de loi à tous les édits, & à toutes les déclarations qu'il pourroit publier : ou plutôt ils oſerent dire que cette plénitude de puiſſance ; émanée de Dieu, étoit par elle-même une prérogative de la royauté. C'eſt ainſi que la ſervitude donnoit une autorité ſans bornes à un prince, qui n'avoit de règles que ſes paſſions.

Plus Henri fut puiſſant, & plus il fut jaloux de ſon pouvoir. Voilà pourquoi il devint injuſte, cruel, ſanguinaire. Né franc, ſincère, généreux, brave, ferme, intrépide, il eut des vertus, qui le garantirent de la haine d'un peuple eſclave: mais il eut tous les vices, & quoiqu'il n'en ait porté aucun juſqu'aux derniers excès, il doit être mis au nombre des tyrans. Il mourut deux mois avant François I.

Charles-quint dans ſes vaſtes états, formoit ſans doute de grands projets: & cependant celui auquel il devoit le plus penſer, étoit celui auquel il penſoit le moins: c'étoit d'établir l'ordre & la tranquillité. Au contraire, il étoit bien aiſe qu'il y eût des troubles; & ſi nous en croyons le pere Barre, il affectoit quelquefois de négliger l'Italie & l'Allemagne, afin d'enhardir ſes ennemis à tenter quelque entrepriſe, bien aſſuré d'en tirer avantage: ce ſeroit-là une étrange politique. Si c'étoit ainſi qu'il vouloit parvenir à la monarchie univerſelle, comme on le lui reproche, il ſe faiſoit des idées bien confuſes; & ſi ce projet chimérique a fait peur aux autres puiſſances, elle voyoient tout auſſi confuſément que lui. Il eut un ſuccès brillant en 1535.

Horadin Barberouſſe, fameux pirate, qui avoit enlevé le royaume de Tunis à Mulley-Haſſem, ne ceſſoit de ravager les côtes d'Eſpagne & d'Italie. Charles-quint paſſa en Afrique, défit Barberouſſe, rétablit Haſſem, & délivra tous les Chrétiens qui étoient captifs à Tunis. Il eſt vrai cependant qu'il dut la priſe de cette ville à ſix mille priſonniers chrétiens, qui ayant briſé leurs chaînes, ſe rendirent maîtres de la citadelle.

Sur ces entrefaites le duc de Milan étant mort, François demanda l'inveſtiture du Milanès; ſe

fondant sur ce que par le traité de 1529, il n'en avoit fait la cession qu'en faveur de Sforze. On arma. Charles-quint comptoit, dit-on, sur de grandes conquêtes; menoit son historien Paul Jove pour écrire la campagne qu'il alloit faire. La voici: trente mille hommes, qui attaquerent la France du côté des Pays-Bas, ne firent rien. Cinquante mille, que l'empereur conduisit en Provence, y périrent presque tous, après avoir inutilement tenté le siége de Marseille; les débris de cette grande armée repasserent en Italie avec le général & l'historien. Alors l'empereur consentit à une trêve de dix ans, que le pape avoit ménagée.

Quelque tems après, Charles-quint demanda passage par la France, pour aller soumettre les Gantois, qui s'étoient révoltés. Il offrit de donner l'investiture du Milanès au duc d'Orléans, second fils du roi, mais seulement après être sorti du royaume, afin de ne pas paroître y avoir été forcé. Il passa. François I n'eut à se reprocher que quelques imprudences, que sa franchise lui fit commettre, en s'ouvrant trop sur ses projets avec un ennemi. On est étonné de la démarche de l'empereur, quand on ne songe pas à la probité du roi de France. Mais que pouvoit faire le roi? forcer ce prince, comme son prisonnier, à s'engager par un traité? mais avec ce traité n'auroit-il pas encore fallu conquérir le Milanès? De toute façon, François fit bien. Ce qui n'étonna personne, c'est que Charles-quint manqua à sa parole, & abusa de la confiance, que François lui avoit témoignée.

L'année suivante l'empereur s'occupa sans succès des moyens de concilier les Protestans d'Allemagne avec les Catholiques. Il revint ensuite en Italie, d'où il se proposoit de passer en Afrique

pour faire la conquête d'Alger. Il auroit mieux fait de mener ſon hiſtorien en Hongrie, où Soliman étoit alors avec toutes ſes forces. Il voulut laiſſer l'honneur de cette expédition à ſon frere Ferdinand, qui fut défait par les Turcs, pendant qu'il voguoit lui-même avec vingt-quatre mille hommes ſur une grande flotte, dont il ne ramena que les débris.

En 1543 Ferdinand tint une diète à Spire pour obtenir des ſecours contre Soliman. Ce fut là qu'on indiqua la ville de Trente pour le lieu d'un concile général : mais ces deux objets auroient demandé que la paix eût été parmi les Chrétiens. Cependant le roi de France déclara la guerre à l'empereur, & perdit l'alliance de Henri. Cette guerre fut terminée en 1544, après des ſuccès variés, quoique l'empereur eût d'avance partagé la France avec le roi d'Angleterre. Par le traité de paix que firent Charles-quint & François, ils convinrent enfin de travailler à la paix de l'égliſe. C'eſt ce qui fut cauſe que Paul III, alors ſur le ſaint ſiege, ſe hâta de publier une bulle, par laquelle il convoqua un concile général à Trente pour le mois de Mars 1545.

CHAPITRE II.

Du luthéraniſme vers le tems du concile de Trente.

LORSQUE Luther reſpectant le ſaint ſiege, & ne s'élevant que contre les abus des indulgences, n'avoit pas encore la témérité de ſe porter pour juge du dogme, c'étoit le moment d'étouffer l'héréſie dans ſa naiſſance. Il falloit convoquer

un concile général, & ſonger ſérieuſement à réformer l'égliſe. Il y avoit lieu de croire que les premiers cris contre la cour de Rome n'auroient pas eu des conſéquences dangereuſes pour la religion, puiſque les eſprits n'étoient pas encore aigris par la diſpute. Mais Léon X, qui craignoit qu'un concile n'entreprît de le réformer lui & ſa cour, voulut impoſer ſilence par ſa ſeule autorité, condamnant Luther, & demandant qu'il fût puni, ou qui lui fût livré.

Ce pape ne pouvoit pas ignorer que depuis long-tems les puiſſances d'Allemagne ſouffroient impatiemment les extorſions de la cour de Rome. Il ne devoit donc pas juger qu'elles lui ſacrifieroient un homme, dont la doctrine bien loin de ſcandaliſer, étoit alors conforme aux vœux de tout le monde. Il devoit craindre, au contraire, qu'enhardi par les applaudiſſemens du public & par la protection de l'électeur de Saxe, Luther ne formât de nouvelles entrepriſes; & que communiquant inſenſiblement ſa hardieſſe au peuple ignorant, il ne conduisît les eſprits de changement en changement, juſqu'à oſer ſapper les fondemens de la religion.

Ayant été condamné par le pape, Luther répondit d'une maniere fort injurieuſe: cependant il reconnoiſſoit encore un juge, puiſqu'il appelloit au futur concile général, auquel il offroit de ſe ſoumettre. Eraſme & tous les bons eſprits penſoient qu'ils ne falloit pas pouſſer les choſes à l'extrémité, jugeant que le feu, qui conſumeroit les livres de Luther, ſeroit pour l'Allemagne le commencement d'un incendie. Ils demandoient donc un concile. Mais les nonces preſſerent ſi vivement l'empereur, que les écrits de Luther furent brûlés dans pluſieurs villes. Luther écrivit, en 1520,

encore avec plus d'emportement, & fit brûler à Witemberg la bulle de Léon avec les décrétales.

Sous prétexte de combattre des abus, Luther enſeignoit déja pluſieurs erreurs. Toujours plus obſtiné, à proportion que les contradictions & les applaudiſſemens croiſſoient, il comparut à la diète de Worms, en 1521, où il avoit été cité, & il ne rétracta rien. Au contraire, il déclara qu'il ne reconnoîtroit ſes ſentimens pour faux, que lorſqu'on le convaincroit par des paſſages de l'écriture : car, ajoutoit-il, je ne me crois pas obligé de croire au pape ni aux conciles ; puiſqu'il eſt conſtant qu'ils ont erré pluſieurs fois, & qu'ils ſe ſont contredits. Il nioit donc déja la tradition, par conſéquent il n'étoit plus poſſible de le ramener. Il eſt évident que la diſpute alloit multiplier les queſtions, & produire de nouvelles erreurs. Avant que la diète ſe ſéparât, l'empereur fit publier la ſentence du ban de l'empire contre Luther & contre tous ſes adhérens : mais l'électeur de Saxe, voulant ſauver ce novateur, le fit enlever ſecrétement, & conduire dans un château où il le garda une année entiere, inconnu à tout le monde, même à ſes gardes.

Cette condamnation fit de nouveaux partiſans à Luther, qui continua d'écrire du fond de ſa retraite : c'eſt tout l'effet qu'elle produiſit. On ne ſévit point, ſoit parce que les puiſſances n'approuvoient pas toutes cette condamnation, ſoit parce que conſidérant le nombre des Luthériens, on craignoit de cauſer de nouveaux déſordres.

La bulle du pape & la ſentence de l'empereur n'ayant pas été exécutées, Adrien VI en porta ſes plaintes à la diète de Nuremberg. Perſuadé qu'en ſéviſſant, on éteindroit l'héréſie, il employa les motifs les plus preſſans. Il chargea même ſon

nonce d'avouer que les abus, les excès & les abominations de la cour de Rome, où tout se trouvoit perverti, étoient une des causes des maux de l'Eglise. Il promettoit de travailler à une réforme: & il demandoit seulement du tems, remarquant que la maladie étoit si invétérée, qu'en voulant tout réformer à la fois, on s'exposeroit à renverser tout.

On pouvoit lui répondre qu'en peu de tems l'héréſie s'étoit si fort invétérée, qu'on n'étoit pas moins embarrassé à la détruire tout-à-coup, qu'il le paroissoit lui-même à réformer l'Eglise. En effet, c'est sur les inconvéniens de sévir que porta la réponse de la diète. Elle proposa comme le remède le plus convenable un concile libre, que le pape convoqueroit avec le consentement de l'empereur dans quelques villes d'Allemagne. Voulant ensuite concourir à la réforme de la cour de Rome, elle donna ce mémoire dont j'ai parlé & qui contenoit cent griefs; & pour y concourrir plus efficacement, elle déclara que si on ne lui faisoit pas justice, elle ne souffriroit pas plus long-tems les vexations dont elle se plaignoit.

Adrien VI est le seul, qui ait eu véritablement le dessein de réformer la cour de Rome: mais elle ne voulut pas se laisser réformer. Il vit avec chagrin qu'il n'étoit pas assez puissant, pour faire un aussi grand bien. Trop âgé pour achever cet ouvrage, il ne put seulement pas le commencer: & les aveux, qu'il fit en cette occasion, fournirent des armes à Luther: il les publia pour faire voir que les papes mêmes reconnoissent la vérité des reproches qu'il faisoit au saint siége.

Clément VII & Paul III furent plus occupés de l'agrandissement de leur famille, que des maux de l'Eglise. Leur ambition n'étoit pas propre à

ramener les peuples, qui se soulevoient: car on ne devoit pas être trop édifié, quand on considéroit qu'il ne se donnoit des soins que pour assurer des principautés, l'une à son neveu, l'autre à son fils.

Il est vrai que les guerres de l'Europe n'étoient pas une conjoncture favorable à la tenue d'un concile général, & il est vrai que ni le pape, ni l'empereur ne vouloient sérieusement le convoquer; le pape, parce qu'il s'agissoit de réformer l'église dans son chef, comme dans ses membres; & que rien n'étoit plus contraire aux vues ambitieuses de Léon X, de Clément VII & de Paul III; l'empereur parce qu'il vouloit retenir les papes dans ses intérêts, en les menaçant d'un concile; & encore parce qu'il s'imaginoit que les troubles & les divisions seroient favorables à l'accroissement de sa puissance. Car il se proposoit d'abattre les partis les uns par les autres, & de rester seul maître de l'empire, ou du moins de n'y trouver plus de vassaux capables de lui résister.

Pour assurer que Charles-quint ait eu cette ambition, il n'est pas nécessaire d'avoir son aveu: car les princes n'avouent pas de pareils desseins; mais toute sa conduite en est une preuve. Les princes protestans en étoient bien persuadés, puisqu'ils crurent devoir se liguer pour leur défense commune. Ils firent leur premiere ligue à Torgau en 1526: ils en firent une autre à Smalcalde en 1530: ils la renouvellerent dans le même lieu en 1536 & en 1540. L'ambition de Charles-quint pouvoit seule entretenir leur crainte aussi long-tems: il n'auroit tenu qu'à lui de gagner leur confiance, en écartant tout ce qui pouvoit leur paroître suspect.

Cependant il devoit arriver un tems, où un

concile entreroit dans les vues de Charles-quint : c'eſt lorſqu'il auroit lieu de juger que les Proteſtans ne ſe ſoumettroient pas ; & que par conſéquent, un jugement de l'Egliſe paroîtroit l'autoriſer à prendre les armes contr'eux. Or, dès que l'empereur voudroit un concile, les papes ne pourroient plus s'y refuſer : cependant il ſurvenoit d'autres difficultés.

Il s'agiſſoit de ſavoir de quelle maniere ſe tiendroit le concile & dans quel lieu : car c'eſt ce dont les Proteſtans & le pape vouloient également décider. Le jugement paroiſſoit dépendre de la méthode qu'on ſuivroit dans l'examen des queſtions, & la méthode dependoit du lieu. Si le concile ſe tenoit en Allemagne, les Proteſtans ſe flattoient d'y avoir plus d'influence ; & le pape n'ignoroit pas qu'il en auroit davantage lui-même, s'il ſe tenoit en Italie. Il étoit bien difficile de concilier des vues auſſi contraires.

Clément VII, ſollicité par l'empereur, conſentit en 1533 à convoquer un concile libre, où tout ſeroit réglé comme dans les premiers conciles de l'Egliſe ; & il offrit de le tenir à Mantoue, à Bologne ou à Plaiſance, au choix des Allemands. Les Proteſtans, aſſemblés à Smalcade, conférèrent ſur ces propoſitions, & déclarerent que le concile ne pouvoit être libre en Italie, parce que le pape y préſideroit par lui-même, ou par ſes nonces, que cependant il n'étoit pas raiſonnable qu'il y eût aucune autorité, puiſqu'étant partie, il ne pouvoit pas être juge ; qu'ils demandoient donc que le concile ſe tînt en Allemagne, & que tout y fût décidé, non par les maximes & par les uſages de la cour de Rome, mais par l'écriture ſeule.

Vous voyez que les Proteſtans qui étoient par-

ties, vouloient être juges; quoiqu'ils prétendiſſent que le pape ne pouvoit pas être juge, parce qu'il étoit partie. Cependant il falloit bien que ceux qui entreroient au concile, fuſſent tout à la fois juges & partie, puiſqu'ils ne pouvoient être que Catholiques ou Proteſtans. Cela ſuffit pour faire prévoir que les décrets du concile, quelque part qu'on le tienne, ne ſeront jamais généralement reçus.

Clément VII étant mort l'année ſuivante, Paul III propoſa en 1535 la ville de Mantoue pour le lieu du concile; & il l'y convoqua pour le mois de Mai 1737, ſans avoir égard aux oppoſitions des Proteſtans. Comme il avoit déclaré dans ſa bulle qu'il l'aſſembloit pour extirper l'héréſie luthérienne, ils s'obſtinerent plus que jamais à vouloir un concile, qui fût indépendant du pape, & qui ſe tînt en Allemagne. Il me ſemble que Paul III ſe ſeroit conduit avec plus de prudence, s'il eût paru ſuſpendre ſon jugement: car le moment où il convoquoit un concile pour juger leur doctrine, n'étoit pas celui qu'il falloit prendre pour les déclarer hérétiques, quoiqu'ils le fuſſent en effet.

Les rois de France & d'Ecoſſe n'ayant pas approuvé le lieu qui avoit été choiſi, & le duc de Mantoue lui-même ayant refuſé ſa ville, le pape indiqua le concile à Vicence pour l'année 1538. Les légats s'y rendirent pour en faire l'ouverture, & ils ne la firent pas. Comme il n'y vint qu'un évêque, on fut obligé de le proroger. Enfin après avoir été convoqué à Trente pour l'année 1532, il s'ouvrit en 1545: mais les Proteſtans déclarerent dans toutes les dietes, qu'ils ne le reconnoiſſoient point pour légitime.

Si ce concile, comme il y a lieu de le préſu-

mer, n'extirpe pas l'héréſie, quel parti faudra-t-il prendre, Monſeigneur? faudra-t-il tolérer, ou ſévir par le feu? Tolérer, ſeroit un mal ſans doute; car nous devons haïr l'héréſie autant que le mahométiſme, autant que l'idolâtrie: cependant il nous eſt défendu de haïr l'hérétique, le muſulman & l'idolâtre, & la charité nous invite à travailler à leur converſion.

Si vous étiez ſouverain quelque part, & qu'un novateur entreprît de répandre une fauſſe doctrine parmi le peuple; vous le puniriez avec raiſon, & même du dernier ſupplice, ſi la nature de ſon crime le méritoit: la tolérance en pareil cas vous rendroit coupable. Mais parce qu'on préche l'alcoran en Turquie, entreprendrez-vous de faire la guerre aux Turcs juſqu'à ce que vous les ayez convertis ou exterminés? marcherez-vous enſuite avec le même zèle contre les Perſes, contre les Indiens, contre les Chinois dont on vante la ſageſſe? Enfin, toujours vainqueur, parcourrez-vous toute la terre, ne laiſſant après vous que des ruines? Vous ſerez donc le fléau de tous les peuples, qui n'auront pas, comme vous, le bonheur d'être nés dans la vraie religion. Par conſéquent on peut vivre en paix avec les Turcs, ſans avoir à ſe reprocher une tolérance coupable.

Or, Monſeigneur, vers le milieu du ſeizieme ſiècle, ce n'étoit pas un ſeul novateur qui enſeignoit l'héréſie; c'étoient des peuples entiers qui l'avoient embraſſée, & qui la profeſſoient ſous la protection de leurs ſouverains. Les hérétiques étoient donc alors en Allemagne, par rapport aux Catholiques, comme les Turcs par rapport aux Chrétiens: c'étoient des nations.

Cependant on va prendre les armes contre les Proteſtans. Des princes, des factieux feront ſervir

à leur ambition, le zèle, la crédulité, le fanatiſme des peuples. Vous verrez l'Europe ſouillée de tous les crimes de la ſuperſtition armée, & Henri le Grand tomber ſous les coups de ce monſtre, lorſqu'il alloit faire le bonheur de ſon peuple. Ce ſont vos ancêtres qui, par un zèle aveugle, auront été la premiere cauſe de tous les maux, & vous les verrez au moment de perdre leur couronne.

Mais ſuſpendez votre jugement, juſqu'à ce que l'événement vous ait éclairé. Si après des guerres longues & ſanglantes, il n'y a plus d'héréſie.... Mais cela n'arrivera pas. Au contraire, il faudra finir par tolérer les Proteſtans, comme les Turcs. Le nombre en ſera même augmenté: car la perſécution fera des martyrs, & les martyrs feront des proſélytes. Si la tolérance eſt un mal, elle eſt un mal néceſſaire, toutes les fois que le ſang qu'on répand, au lieu de détruire l'erreur, n'eſt qu'un mal de plus. Mais venons à ces tems malheureux, & jugez d'après l'événement.

CHAPITRE III.

Depuis l'ouverture du concile de Trente, juſqu'à la mort de Henri II roi de France.

NON-SEULEMENT Charles-quint voyoit avec plaiſir les troubles qui s'étoient formés; mais encore il n'étoit pas même fâché de la guerre que les Turcs faiſoient à l'Allemagne. Elle lui fourniſſoit des prétextes pour épuiſer les puiſſances de l'Empire, auxquelles il ne ceſſoit de demander des ſecours; & il croyoit déja prévoir le moment,

où il les écraſeroit avec les forces qu'il tireroit de ſes autres états. Ce projet chimérique n'étoit pas aſſez grand pour lui. Il portoit encore ſes prétentions ſur les couronnes du Nord, il en vouloit au moins diſpoſer ; & dans la derniere guerre qu'il avoit faite à François I, il avoit partagé la France avec Henri VIII. Une politique auſſi fauſſe ne pouvoit avoir de plan, & en effet Charles-quint n'en a point. Ses entrepriſes ne ſe préparent jamais, elles ne tiennent point enſemble : ſes idées paroiſſent éparſes comme ſes états ; & ſes tentatives ſont preſque toujours au-deſſus de ſes forces. C'eſt ſur-tout l'argent qui lui manquoit : car l'Eſpagne portoit avec peine les impôts dont elle étoit chargée, & les tréſors de l'Amérique s'étoient épuiſés ſans ſuccès. Sa principale reſſource étoit donc de demander aux Allemands des ſubſides ſous prétexte de la guerre des Turcs ; & il en obtenoit en offrant de terminer les diſputes de religion dans la premiere diète, ou en accordant la liberté de conſcience juſqu'au futur concile, qu'il promettoit de faire tenir en Allemagne.

Le pape ayant ſu que Charles-quint & François I devoient le preſſer d'aſſembler un concile, s'étoit hâté de le convoquer afin de ne pas paroître y avoir été forcé. L'empereur fut offenſé de cette précipitation, parce qu'il auroit voulu paſſer pour le ſeul promoteur du concile, qu'il faiſoit attendre depuis ſi long-tems. Voulant au moins faire penſer qu'il régleroit lui-même les matieres qui ſeroient traitées, il fit publier trente-deux articles, qui avoient été rédigés par les docteurs de Louvain ; & il ordonna de s'y conformer juſqu'à la déciſion des évêques. C'eſt à peu près comme s'il eût dit : je ne ſais pas ce qui ſera décidé, je ne ſais, par conſéquent, ce qu'il faudra croire : cependant voici

voici ce que j'ordonne de croire en attendant. Cette démarche inconſéquente étoit à contre-tems dans le moment où le concile alloit s'aſſembler; mais il vouloit donner de l'inquiétude au pape & des eſpérances aux Proteſtans. Paul III, qui n'ignoroit pas que Charles-quint deſiroit moins de terminer les affaires de religion, que de profiter des circonſtances qu'elles feroient naître, lui offroit le ſecours de ſes armes ſpirituelles & temporelles pour ſoumettre les Proteſtans, & comme l'empereur, il ſongea moins aux moyens de faire ceſſer les troubles, qu'aux avantages qu'il eſpéroit en retirer.

Pendant que les nonces attendoient à Trente, en Mars 1545, les évêques pour faire l'ouverture du concile, on tenoit à Worms une diète, dans laquelle l'empereur avoit promis qu'on traiteroit d'abord & principalement des moyens de terminer les différens ſur le dogme & ſur la diſcipline. Mais croyant alors devoir laiſſer au concile la déciſion de ces choſes, ou prenant ce prétexte pour éluder les engagemens qu'il avoit pris; il ſe borna à demander des ſubſides, après avoir aſſuré, que, ſi les peres de Trente ne s'occupoient pas ſérieuſement de la réforme, on ſeroit toujours à tems d'y ſuppléer dans une autre diète.

Les Proteſtans déclarèrent qu'ils ne reconnoiſſoient ponr légitime, ni le concile de Trente, ni tout autre qui ſeroit ſous la dépendance du pape; & ils demandèrent qu'on traitât d'abord des affaires de religion, puiſque c'étoit le principal objet pour lequel ils avoient été convoqués. L'empereur, voyant qu'après de longues conteſtations il ne gagnoit rien ſur eux, rompit la diète, & en indiqua une autre à Ratisbonne pour le mois de Janvier de l'année ſuivante. Son deſſein étoit de

tenir les choſes en ſuſpens, & de laiſſer entrevoir qu'il ſe déclareroit pour ou contre le concile de Trente, ſuivant qu'il auroit lieu d'être content ou mécontent de la diète de Ratisbonne. D'un autre côté, il ménageoit ſi fort le pape, qu'il paroiſſoit quelquefois regarder comme indifférent, que le concile ſe tînt en Allemagne, à Trente, ou même à Rome.

Cependant les évêques de Trente étoient ſcandaliſés, que l'empereur, dans la ſuppoſition que le concile ne travailleroit pas à la réforme, eût promis d'abandonner à une diète la déciſion des points controverſés. Etonnés que ce prince uſurpât ſur le ſacerdoce, ils l'étoient encore plus du ſilence du pape, qui auparavant s'étoit élevé avec courage contre une pareille entrepriſe: mais Paul III ſentoit le beſoin de ménager l'empereur, parce qu'il avoit un fils, auquel il vouloit donner les duchés de Parme & de Plaiſance.

Quoiqu'alors cet état relevât du ſaint ſiége & fît même partie de ſon domaine, le pape ne ſe flattoit pas de l'aſſurer à Pierre Louis Farnèſe ſon fils, s'il n'obtenoit auparavant le conſentement de Charles-quint. Car les empereurs, qui avoient des prétentions ſur Parme & Plaiſance, pouvoient quelque jour les faire valoir, & dépouiller les Farnèſes.

Son ambition ne ſe bornoit pas là. Il demandoit encore le duché de Milan pour Ottavio fils de Pierre Louis, & gendre de l'empereur. Ce prince avoit épouſé Marguerite d'Autriche, veuve d'Alexandre Médicis.

Ayant été refuſé, il prit ſur lui de donner l'inveſtiture de Parme & de Plaiſance à Pierre Louis Farnèſe. Quoiqu'il eût obtenu le conſentement des cardinaux, une pareille démarche, dans le tems

que les évêques s'aſſembloient pour réformer l'égliſe, prêtoit de nouvelles armes aux Luthériens, & faiſoit murmurer les Catholiques. Tout le public blâmoit l'ambition d'un pape, qui peu ſenſible aux maux de la chrétienté, donnoit des principautés à ſon fils, aux dépens même du patrimoine de St. Pierre.

Enfin le concile s'ouvrit le 13 Décembre 1545. Il s'agiſſoit de ſavoir, ſi l'on commenceroit par la réformation. L'empereur le demandoit, parce qu'il vouloit paroître entrer dans les vues des Proteſtans, & c'étoit d'ailleurs le plus sûr moyen de diminuer la prévention, où ils étoient contre le concile.

Le pape avoit d'autres intérêts. Il ne le déclaroit pas, mais on le devinoit. Il ordonna donc à ſes nonces de faire commencer par la doctrine. Cependant les avis furent d'abord partagés; & ce n'eſt qu'après avoir vivement débattu la choſe, que les peres convinrent de traiter à la fois du dogme & de la réforme.

Le pape, effrayé au ſeul nom de réforme, ne put contenir ſa colère. Il ne cacha point à ſes nonces, combien il étoit mécontent de leur condeſcendance. Il réitéra même les ordres de commencer par la doctrine. Cependant il ſe radoucit, & donna ſon conſentement à ce qui avoit été arrêté. Peut-être ſongea-t-il que les peres prendroient facilement le change; & que quand une fois ils traiteroient du dogme, ils iroient de queſtion en queſtion, & ſeroient long-tems ſans penſer à la réforme. C'eſt ce qui arriva.

La diète de Ratiſbonne fut renvoyée, ſous différens prétextes, juſqu'au mois de Juin 1547. L'empereur y parla avec plus de hauteur, qu'il n'avoit encore fait: il menaça même. Ce n'eſt

pas que par l'intérêt qu'il prenoit au concile de Trente, il fût offenſé de ce que les Luthériens refuſoient de le reconnoître ; c'eſt parce qu'il ſe croyoit alors aſſez puiſſant pour les accabler. Il avoit déja fait une partie de ſes préparatifs : il étoit ſur le point de conclure un traité avec le pape : afin de tomber ſur eux avec toutes ſes forces, il avoit fait une trève avec Soliman. Il n'attendoit donc plus que l'occaſion pour éclater. Il y avoit long-tems que les Luthériens ſe plaignoient de la chambre impériale. L'empereur, qui cherchoit à les mécontenter pour les porter à quelque ſoulévement, fit dire au préſident de cette chambre de favoriſer toujours les Catholiques.

Avant que la diète s'aſſemblât, le bruit s'étoit répandu que l'empereur armoit à la ſollicitation du pape, & les Proteſtans en avoient été allarmés. Cependant Charles-quint leur avoit dit ſi poſitivement qu'il ne ſongeoit qu'à la paix, que, trompés par la diſſimulation, ils s'étoient enfin raſſurés. Le ton qu'il prit dans la diète, ne leur permit plus d'ignorer ſes vrais ſentimens.

Par le traité fait entre l'empereur & le pape, il étoit dit, que puiſque pluſieurs peuples d'Allemagne perſévéroient dans l'héréſie, & refuſoient de ſe ſoumettre au concile ; le pape & l'empereur avoient jugé néceſſaire, pour la gloire de Dieu & le ſalut de la nation, d'armer contr'eux. Le pape s'obligeoit à donner à l'empereur deux cens mille écus d'or, & à fournir douze mille hommes d'infanterie & cinq cens chevaux. De plus il lui accordoit pour l'année courante la moitié des revenus des égliſes d'Eſpagne, avec la permiſſion d'aliéner les biens des monaſtères de ce royaume, juſqu'à la ſomme de cinq cens mille écus. De ſon côté, Charles-quint promettoit de lui cé-

der une certaine partie de ce qu'on prendroit ſur les Proteſtans, & de ne faire aucun accord avec eux que de concert avec lui. Ils convinrent encore que ſi quelqu'autre prince catholique vouloit entrer dans cette ſainte ligue, il y ſeroit admis & auroit part aux acquiſitions comme aux frais. Ce traité étoit pour ſix mois; après lequel terme, on devoit faire de nouvelles conventions, ſi la guerre continuoit. Par un article ſecret l'empereur aſſuroit le duché de Parme à Pierre Louis Farnèſe.

Après avoir ſouvent promis de n'inquiéter perſonne au ſujet de la religion, après avoir aſſuré les Luthériens que tous les différens ſur le dogme & ſur la diſcipline ſeroient réglés dans une diète ou dans un concile tenu en Allemagne; l'empereur ſe fût démenti trop ouvertement, s'il eût déclaré aux hérétiques, qu'il prenoit les armes pour leur ſalut & pour la plus grande gloire de Dieu. Ne pouvant donc plus cacher qu'il armoit, il diſſimula que la religion en fût le prétexte, & il voulut faire croire que l'ambition n'en étoit pas le motif.

En 1542 les princes de la ligue de Smalcalde avoient porté leurs plaintes à la diète de Spire, contre Henri duc de Brunſwick qui ne ceſſoit de commettre des hoſtilités ſur les terres des Proteſtans. On avoit eu égard à leurs remontrances, & il avoit été défendu aux Catholiques de troubler la paix; mais Henri ayant continué, Jean Fréderic électeur de Saxe, & Philippe landgrave de Heſſe eurent recours aux armes, & le dépouillèrent de ſes états. L'empereur, alors obligé de ménager les Proteſtans, ne parut pas déſapprouver leur conduite. Lors même que le duc de Brunſwick vint lui demander d'être rétabli, il

répondit que c'étoit aux princes de la ligue de Smalcalde à voir le parti qu'ils voudroient prendre.

En 1544 il fut réglé que Henri pourſuivroit ſon droit en juſtice, & que juſqu'au jugement, ſon duché ſeroit en ſéqueſtre entre les mains de l'empereur. Cependant il prit les armes l'année ſuivante, malgré les défenſes de Charles-quint, qui le menaçoit de le mettre au ban de l'empire. Il fut fait priſonnier.

Alors le landgrave de Heſſe repréſenta, que Henri méritoit d'être mis au ban de l'empire, parce qu'il avoit déſobéi & manqué à tous ſes engagemens. L'empereur éluda, exhortant les confédérés à uſer de la victoire avec modération, les invitant à congédier leurs troupes, puiſqu'ils n'avoient plus rien à craindre du duc de Brunſwick. Cependant quelque adroite que fût ſa réponſe, elle fit naître des ſoupçons. En effet, il vouloit que cette guerre civile lui ſervit de prétexte pour prendre les armes contre les Proteſtans.

C'eſt certainement Henri qui avoit troublé la paix de l'empire. Néanmoins les princes alliés de la maiſon de Brunſwick ayant réuni leurs forces, l'empereur approuva non-ſeulement la ligue qu'ils avoient faite : il promit encore de leur donner des ſecours & de commander leur armée. Il crut avoir trouvé le moment qu'il attendoit : car ſes forces lui paroiſſoient alors bien ſupérieures à celles de l'électeur de Saxe & du landgrave de Heſſe. Voulant néanmoins toujours diſſimuler, il publia que l'ambition & la religion n'entroient pour rien dans ſes vues ; qu'il étoit tems de terminer une guerre civile, qui continuoit au mépris de la majeſté impériale ; & qu'il armoit uniquement contre les rebelles, dont le landgrave

de Heſſe & l'électeur de Saxe étoient les chefs. Mais quelle que fût ſa diſſimulation, toute ſa conduite parloit trop clairement. Il fut donc facile aux princes qu'il accuſoit, de faire voir que la religion étoit le motif ou le prétexte de la guerre, & que l'empereur ſe propoſoit d'aſſervir l'Allemagne.

Il ſemble qu'en cette occaſion Paul III voulût ouvrir les yeux à ceux que la diſſimulation de Charles-quint pouvoit tromper encore. Après avoir expoſé, dans la bulle du jubilé, ſa ſollicitude paſtorale pour le ſalut des hommes, après avoir gémi ſur l'héréſie & ſur la perte des ames, il dit, qu'il venoit de conclure une ligue avec l'empereur, pour forcer par les armes les hérétiques à ſe ſoumettre à l'égliſe; & il exhorta les Catholiques à demander au ciel par des prieres & par des jeûnes le ſuccès de cette guerre ſainte. Le cardinal Farnèſe, ſon légat, ayant joint l'armée dans le même eſprit, voulut encore publier des indulgences: l'empereur déja mécontent de la bulle du pape, s'y oppoſa. Ce prince, dont tout l'artifice étoit de nier ce que tout le monde voyoit, venoit de mettre au ban de l'empire l'électeur de Saxe & le landgrave de Heſſe, comme rebelles, ſéditieux, coupables de lèze-majeſté, perturbateurs du repos public; & il avoit eu ſoin d'écarter tout prétexte de religion.

Cependant ſes meſures étoient ſi mal priſes, que l'électeur & le landgrave avoient déja raſſemblé quatre-vingt mille hommes, lorſqu'il ne leur en pouvoit encore oppoſer que neuf mille. Mais le défaut de concert affoiblit toujours les puiſſances liguées, & ſouvent des intérêts particuliers font abandonner ou trahir la cauſe commune. C'eſt pourquoi les Proteſtans laiſsèrent échapper

deux fois l'occaſion d'écraſer l'empereur : ils ne la trouvèrent plus, lorſque ce prince eut raſſemblé toutes ſes forces.

L'armée de Charles-quint, mal payée, manquoit de vivres & de fourrages ; le tems qui devenoit mauvais, commençoit à cauſer des maladies ; & on délibéroit, ſi on ne licencieroit pas les troupes, lorſqu'une diverſion prépara de plus grands ſuccès.

En mettant l'electeur & le landgrave au ban de l'empire, Charles-quint avoit donné leurs états à Maurice de Saxe duc de Miſnie ; le menaçant de la même peine, s'il refuſoit de joindre ſes armes aux ſiennes.

Maurice étoit proteſtant & de la ligue de Smalcalde : mais il avoit encore des raiſons plus fortes, pour ſe refuſer aux offres de l'empereur : car l'électeur de Saxe, ſon parent & ſon tuteur, avoit gouverné ſes biens avec beaucoup de zèle ; & le landgrave de Heſſe, ſon beau-père, lui avoit conſervé la Miſnie contre les entrepriſes de Ferdinand d'Autriche. Cependant il envahit la Saxe, que l'électeur avoit confiée à ſes ſoins. Cette nouvelle répandit la conſternation parmi les confédérés ; & Jean Fréderic ayant emmené la plus grande partie des troupes pour aller aux ſecours de ſes états, on ne ſongea plus qu'à mettre en quartier d'hiver celles qui reſtoient. Charles-quint fit alors des conquêtes. Mais le pape rappella ſes troupes, ſous prétexte que les ſix mois étoient expirés. Il commençoit à craindre la puiſſance de l'empereur.

Au commencement de l'année ſuivante la ligue de Smalcalde ne ſubſiſtoit preſque plus. Elle ſe trouvoit privée de tout ſecours étranger par la mort des rois d'Angleterre & de France. Jean

Fréderic avoit recouvré ſes états & même conquis la plus grande partie de la Miſnie. Mais reſté ſeul, inférieur en forces, trahi même, il fut vaincu & fait priſonnier. Il étoit fils de Fréderic le Sage.

Sans conſulter les états de l'empire, l'empereur condamne à mort Jean Fréderic, qui apprend ſon arrêt ſans émotion. Bientôt après cependant il lui fit grace de la vie, à la ſollicitation de Maurice, qui craignit que l'horreur de ce jugement retombant ſur lui-même, ne lui ſuſcitât des ennemis, & ne lui fît perdre la Saxe. Jean Fréderic donna ſa renonciation à l'électorat, & Charles-quint confirma la Saxe à Maurice, afin de faire croire qu'il n'avoit pas pris les armes pour la religion.

Le landgrave ſe livra enſuite lui-même, comptant ſur la clémence de l'empereur, dont l'électeur de Brandebourg & Maurice s'étoient rendus cautions. Charles-quint, contre la foi donnée, le retint priſonnier. Maître alors des deux chefs de la ligue qu'il avoit diſſipée, il établit des garniſons étrangeres dans pluſieurs villes, il chargea d'impôts les peuples & ſur-tout les Proteſtans, il crut avoir ſoumis tout le corps germanique; il ſe trompa: de pareilles révolutions ne ſont pas ſi promptes. Il faut du tems pour accoutumer au joug des peuples aguerris, qui ne l'ont jamais porté, ſur-tout quand le fanatiſme leur donne un nouveau courage.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Allemagne, le concile s'étoit transféré à Bologne, ou plutôt il étoit proprement diſſous; car une partie des évêques étoit reſtée à Trente, & pluſieurs s'étoient tout-à-fait retirés. L'empereur, mécontent de cette tranſlation, avoir encore un

autre ſujet de plaintes contre le pape; il le ſoupçonnoit de s'être allié de la France, pour abaiſſer la maiſon d'Autriche en Italie. Sur ces entrefaites, Pierre Louis Farnèſe, qui ſe faiſoit déteſter, fut aſſaſſiné, l'année de la mort de François I & de Henri VIII; Ferdinand de Gonzague, gouverneur du Milanès, ſe ſaiſit de Plaiſance au nom de l'empereur, qu'on ſoupçonna d'avoir eu part à la conſpiration. Ce fut une queſtion de ſavoir ſi Plaiſance appartenoit à l'empire ou au ſaint ſiége.

Comme le concile étoit ſuſpendu, ou que du moins le pape ne permettoit pas aux évêques de revenir à Trente, l'empereur crut devoir prendre des meſures pour ſuſpendre auſſi les diſputes de religion. Dans cette vue il fit faire un formulaire, qu'on nomma *interim*, parce qu'il contenoit les articles qu'il falloit croire, en attendant les déciſions d'un concile. Cet acte ayant été reçu dans la diète d'Augsbourg que bloquoit l'armée impériale, fut imprimé & publié. Mais bien loin de terminer les diſputes, il en fit naître de nouvelles; car il ne contenta ni les Proteſtans ni les Catholiques. Charles-quint cependant ſéviſſoit contre les villes, qui ne le vouloient pas recevoir. Ce n'eſt pas qu'il fût convaincu que tous les articles de ſon *interim* fuſſent autant d'articles de foi, puiſqu'on n'y devoit croire qu'en attendant que l'égliſe eût décidé: mais il ne cherchoit qu'un prétexte pour exercer ſon deſpotiſme. Il le trouva, car il y eut à ce ſujet bien des révoltes & bien du ſang répandu.

Depuis long-tems Charles-quint avoit fait élire roi des Romains, Ferdinand ſon frère. Il ſe repentoit de n'avoir pas conſervé cette couronne pour un fils, qu'il croyoit former dans l'art de

gouverner, & dont il concevoit les plus grandes eſpérances, parce qu'il le trouvoit plein de diſſimulation & d'artifice. Il tenta d'obtenir la renonciation de Ferdinand, qui bien loin de la donner, prit des meſures pour ſe maintenir dans ſes droits. Maurice & les autres princes proteſtans, charmés de voir naître la diviſion dans la maiſon d'Autriche, promirent au roi des Romains de ne pas ſouffrir que l'empereur le dépouillât. Charles-quint, qui ignoroit les liaiſons de ſon frère, crut, dans l'ivreſſe de ſes ſuccès, que les électeurs n'oſeroient ſe refuſer à ſes vues. Il préſumoit trop : plus il ſe croyoit abſolu, plus il faiſoit redouter un fils, qui recueilleroit toute ſa puiſſance. Le ſeul fruit de ſon projet fut de mettre la diviſion dans ſa famille & de ſoulever l'empire.

Les Proteſtans ayant formé une nouvelle ligue, cherchèrent un appui dans une puiſſance étrangère. L'Angleterre n'étoit pas en état de donner des ſecours. Henri VIII avoit laiſſé la couronne à Edouard VI, qu'il avoit eu de Jeanne Seymour. Accoutumé au pouvoir abſolu, ce prince s'étoit imaginé qu'il le conſerveroit après ſa mort : mais le conſeil de régence, qu'il nomma pour gouverner pendant la minorité de ſon fils, n'eut rien de plus preſſé que de s'écarter de ſes dernieres volontés.

Les membres de ce conſeil étoient diviſés ſur la religion, & les principaux favoriſoient le luthéraniſme. L'héréſie fit donc de grands progrès. Le peuple embraſſa la nouvelle doctrine avec d'autant plus d'ardeur, qu'il avoit été plus contenu juſqu'alors ; & les grands excitèrent le fanatiſme, dans l'eſpérance de s'enrichir des dépouilles du clergé ſéculier, dont les biens furent

en effet envahis, comme ceux des moines l'avoient été.

Par-tout où prévaloient les Proteſtans, ils portoient la réforme juſqu'aux derniers excès, aboliſſant tout rite, toute cérémonie, toute pompe, & réduiſant la religion à une contemplation ſpirituelle. Ils croyoient que réformer, n'étoit autre choſe que rejetter tout ce que l'égliſe romaine obſervoit. Mais en condamnant tout culte qui parloit aux ſens, ils tomboient ſouvent dans des rêveries ſemblables à celles des Gnoſtiques. Pluſieurs dans leur enthouſiaſme croyoient pouvoir s'élever immédiatement juſqu'à Dieu.

La prétendue réforme devenoit donc ſuperſtitieuſe, en croyant éviter la ſuperſtition. Cette religion toute ſpirituelle avoit encore un autre inconvénient: c'eſt qu'elle ne pouvoit pas durer. Elle n'avoit pour elle que les premiers momens de ferveur, & on prévoyoit que lorſque l'enthouſiaſme ſeroit diſſipé, un culte ſans cérémonies ne ſeroit plus à la portée du peuple.

Le conſeil de régence, qui connut ces inconvéniens, crut tenir un juſte milieu entre les Catholiques & les Luthériens, en conſervant des rites de l'égliſe romaine. Il innova même plus lentement ſur le dogme: mais ces tempéramens ne ſe prenoient pas dans des circonſtances favorables. Les eſprits échauffés trouvoient qu'on faiſoit trop ou qu'on ne faiſoit pas aſſez. Ils ſe diviſoient, ils diſputoient, & les ſectes ne ceſſoient de ſe multiplier. Dans cette confuſion, il n'étoit pas poſſible de définir l'héréſie, & cependant une loi du royaume condamnoit les hérétiques au feu. Si, par conſéquent, toutes les ſectes ne s'étoient pas réunies par la haine qu'elles conſervoient contre ce qu'elles appelloient le pa-

piſme, elles ſe ſeroient brûlées les unes à l'envi des autres. Cependant le conſeil de régence, parce qu'il pouvoit ſévir, perſécutoit ceux qui n'approuvoient pas ſon rituel. Edouard, plus ſage, quoiqu'il n'eût que dix à onze ans, ſigna à regret & malgré lui, la ſentence qui condamnoit une femme au feu.

Ces troubles de religion n'étoient pas les ſeuls. Une guerre avec l'Ecoſſe, une autre avec la France, des révoltes dans pluſieurs provinces, & des factions continuelles qui conduiſirent ſur l'échafaud le chef même de la régence, ſont autant de raiſons qui ne permettoient pas au roi d'Angleterre de donner des ſecours aux Proteſtans d'Allemagne.

Henri II, fils de François I, régnoit en France. Il venoit de recouvrer Boulogne ſur les Anglois; & de faire avec Edouard un traité de paix, dans lequel il avoit compris l'Ecoſſe. Auſſi brave que ſon père & moins précipité dans ſes démarches, il avoit déja la réputation d'un politique habile & d'un bon capitaine. Jaloux d'abaiſſer la maiſon d'Autriche, il entra volontiers dans la ligue des princes allemands.

Maurice étoit le chef de cette ligue. Il aſſiégeoit alors la ville de Magdebourg, que Charles-quint avoit miſe au ban de l'empire; & il faiſoit à deſſein traîner ce ſiege, afin d'avoir le tems de raſſembler plus de forces & de s'aſſurer un plus grand nombre d'alliés.

L'empereur ne ſoupçonnoit rien de ce qui ſe tramoit. Il craignoit même ſi fort de rompre avec la France, qu'il n'oſoit armer contre Ottavio Farnèſe, que les troupes de Henri avoient rétabli dans le duché de Parme: Paul III étoit mort, & cette guerre ne paroiſſoit intéreſſer que le roi

de France qui ſoutenoit Ottavio, & Jules III, qui prétendoit que Parme appartenoit au ſaint ſiege. Charles-quint ne prévoyoit pas qu'elle feroit une diverſion dont les Proteſtans d'Allemagne tireroient avantage.

Cependant Henri défendit par un édit d'envoyer de l'argent à Rome pour les bulles ; & l'empereur, ſollicité par le pape, crut enfin pouvoir faire marcher ſes troupes comme auxiliaires, & faire ainſi la guerre au roi de France ſans rompre la paix. Les François lui enlevèrent pluſieurs places. La guerre alors s'alluma de plus en plus. Il fallut envoyer de nouvelles troupes, & dégarnir les places d'Allemagne.

Comme elle duroit plus qu'il n'avoit penſé, il ſe trouvoit déja dans l'embarras, parce qu'il manquoit encore d'argent. D'un autre côté, les Turcs faiſoient des conquêtes dans la Tranſilvanie & dans la Hongrie. Telle étoit la poſition de l'empereur, lorſque Maurice lui déclara la guerre; apportant pour raiſons la priſon du landgrave contre la foi donnée, & les attentats commis contre la liberté du corps germanique.

Charles-quint, qui croyoit avoir aſſujetti l'Allemagne, s'enfuit à la hâte d'Inſpruck ; trop heureux d'échapper, il abandonna tous ſes équipages, & la plus grande partie de ſa cour le ſuivit à pied, la nuit, dans de mauvais chemins.

Hors d'état de réſiſter aux princes ligués, il donna plein pouvoir au roi des Romains de traiter de la paix. Elle fut faite à Paſſaw le 2 Août 1552 par une tranſaction célebre, qui aſſura la liberté du corps germanique. Les principaux articles étoient que *l'interim* ſeroit ſupprimé ; que l'empereur aſſembleroit une diète, pour terminer les diſputes de religion ; qu'en attendant, les Proteſ-

tans jouiroient d'une entiere liberté de conſcience ; que les aſſeſſeurs de la chambre impériale ſeroient tirés indifféremment des deux religions ; & que ſi dans la diète prochaine les eſprits ne pouvoient pas ſe concilier, la tranſaction préſente ſeroit obſervée comme loi de l'empire.

Henri II avoit conquis Metz, Toul & Verdun, qui ſont depuis reſtés à la France : mais abandonné par ſes confédérés, il ne fut point compris dans le traité de paix. Ainſi chargé ſeul de tout le poid de la guerre, il fut obligé de mettre des impôts, & d'aliéner une partie de ſon domaine.

L'empereur, voulant reprendre les places qui lui avoient été enlevées, vint mettre lui-même le ſiege devant Metz, avec une armée de cent mille hommes & une artillerie nombreuſe. Il le leva le mois de Janvier ſuivant, après avoir perdu plus du tiers de ſes troupes. Le duc de Guiſe commandoit dans la place.

Charles-quint ſe vengea de cet affront ſur Térouane, que ſes généraux prirent, & qu'il fit démolir entiérement. Il n'en reſte plus que les ruines. Ils le rendirent auſſi maître de Verdun. La guerre continua dans les Pays-Bas, & en Italie, avec des ſuccès variés ; cependant avec plus d'avantages du côté des François. Elle ſe ralentit enfin en 1555, parce qu'on étoit épuiſé de part & d'autre.

Edouard étoit mort en 1555, dans la ſeiziéme année de ſon âge, regretté des Anglois, qui aimoient en lui la douceur de ſon caractère, ſon application à l'étude & aux affaires, ſon extrême facilité, la juſteſſe de ſon eſprit, & ſon amour pour l'équité. Il laiſſoit un royaume épuiſé, les finances en mauvais état, & le domaine de la

couronne livré au brigandage des courtiſans. On eſpéroit que s'il eût vécu, ſon économie auroit pu réparer ces déſordres, qui étoient uniquement l'effet de la régence.

Marie, fille de Henri VIII & de Catherine d'Arragon, monta ſur le trône, malgré les intrigues du duc de Northumberland qui voulut mettre la couronne ſur la tête de Jeanne Gray, ſous prétexte que Marie & Eliſabeth avoient été déclarées illégitimes. Vous avez vu que Marie, ſœur de Henri VIII, avoit épouſé Louis XII: veuve peu de tems après, elle épouſa le duc de Suffolk. C'eſt de ce mariage que deſcendoit Jeanne Gray, qui ſe trouvoit par ſa mère petite-nièce de Henri. Elle perdit la tête ſur un échafaud, ainſi que le duc de Northumberland.

Auſſitôt que Charles-quint eut appris que Marie étoit reine d'Angleterre, il projetta de mettre cette couronne dans ſa famille, en mariant Philippe ſon fils, alors veuf, avec cette princeſſe. Il s'imaginoit ſans doute qu'on eſt d'autant plus puiſſant, qu'on a un plus grand nombre de royaumes. Marie accepta cette propoſition avec joie, & le mariage ſe fit, après qu'on eut pris toutes les meſures pour aſſurer les libertés de la nation angloiſe qui n'approuvoit point cette alliance.

Mais plus les conditions étoient favorables à l'Angleterre, moins on comptoit ſur la fidélité de l'empereur à les remplir. On ſe rappelloit le deſpotiſme qu'il avoit exercé ſur l'empire, malgré la capitulation qu'il avoit ſignée à ſon avénement. On voyoit gémir ſous ſon joug les Pays-Bas, le Milanès & le royaume des Deux-Siciles. Philippe, auſſi diſſimulé, auſſi faux, paroiſſoit encore plus à craindre, parce qu'il montroit un orgueil qui le portoit à la tyrannie. On redoutoit

toit le tribunal de l'inquiſition, que Charles-quint avoit établi, autant qu'il avoit pu dans tous ſes états (1). On ſavoit les barbaries que les Eſpagnols avoient commis dans la conquête de l'Amérique. Tout, en un mot, faiſoit préſager que l'Angleterre, devenue province d'Eſpagne, ſeroit réduite à la plus grande ſervitude.

Dans le mécontentement général, que produiſoit ce mariage, il ne manquoit au peuple qu'un chef. Mais ſoit crainte, ſoit prudence, la nobleſſe ne remua pas; & une révolte mal concertée ne fit qu'affermir l'autorité de la reine.

Elevée dans la religion catholique, Marie ſe hâta de la rétablir. La révolution fut auſſi ſubite qu'elle pouvoit l'être. Il eût été plus ſage d'uſer de quelque modération. Comme l'héréſie avoit

(1) L'inquiſition cauſa de ſi grands ſoulévemens dans les Pays-Bas, & en fit ſortir un ſi grand nombre de familles, que Charles-quint fut obligé d'abandonner le deſſein de l'y établir. Malgré cette expérience il voulut quelque tems après l'établir dans le royaume de Naples. Ferdinand le Catholique l'avoit déja tenté inutilement. Cependant les Napolitains, plus accoutumés qu'aucun autre peuple à ſouffrir toutes les vexations de la cour de Rome, paroiſſoient faits pour ſe ſoumettre encore à ce tribunal. Mais ils l'avoient connu ſous les princes de la maiſon d'Anjou: ils le connoiſſoient encore d'après ce qui ſe paſſoit en Eſpagne; & comme les princes d'Arragon n'avoient point reçu les inquiſiteurs, ou les avoient toujours contenus, en les ſoumettant aux magiſtrats, les Napolitains ne concevoient plus que de l'horreur pour l'inquiſition. La nobleſſe & le peuple, tout le monde prit les armes, & on ſe battit dans Naples pendant plus de quinze jours. Il ſe trouva que Charles-quint n'avoit fait que compromettre ſon autorité.

Ce n'a pas été une leçon pour ſes ſucceſſeurs ni pour les papes: car ils ont continué de faire des tentatives juſqu'en 1709, que l'empereur Charles VI, abolit tout-à-fait l'inquiſition. *Voyez* Giannone, *l.* 32, *c.* 5.

gagné la multitude, & que les eſprits étoient dans la chaleur de l'enthouſiaſme, une perſécution trop ouverte ne pouvoit qu'allumer la haine contre ce qu'on appelloit le papiſme. Elle devenoit d'autant plus odieuſe que la reine s'étoit rendue odieuſe elle-même par ſa cruauté contre tous ceux qui paroiſſoient avoir eu part à la conſpiration de Northumberland.

Une ſeule choſe ſuſpendit quelque peu les coups de Marie: c'eſt que dans l'impatience de l'arrivée de Philippe, il ne lui reſtoit de raiſon que pour compter les momens. Enflammée pour un époux qu'elle n'avoit jamais vu, piquée du ſilence dédaigneux qu'il gardoit avec elle, courroucée contre la nation qui n'approuvoit pas ſon choix, elle étoit encore inquiete avec fondement, quand elle conſidéroit que ſes attraits, qui avoient toujours été médiocres, étoient flétris par l'âge & par la maladie, & que ſa paſſion immodérée ne les rétabliſſoit pas.

Philippe arriva. Il eût fallu d'autres charmes que ceux de la reine, pour faire naître l'amour dans une ame où l'ambition régnoit ſeule. Elle eût voulu, pour lui plaire, mettre la couronne ſur ſa tête. Elle le tenta vainement. Il ne lui reſta d'autres reſſources que d'extorquer l'argent de ſes ſujets, pour aſſouvir l'avarice de ſon époux.

On s'occupa des moyens de réconcilier l'Angleterre avec l'égliſe. Il étoit difficile de ramener le peuple: mais on compoſa avec les grands, à qui on abandonna les biens qu'ils avoient enlevés au clergé. Lorſque les membres du parlement virent leur fortune à couvert, ils firent peu de réſiſtance. Les deux chambres ſupplièrent le roi & la reine de les protéger auprès du ſaint ſiege, pour obtenir l'abſolution de leur faute; & le

cardinal Pole, légat de Jules III, leva les cenſures, & reçut les Anglois à la communion de l'égliſe.

Ce cardinal, plein de zèle pour la vraie religion, croyoit, quoique légat, qu'il ne falloit pas employer la violence pour précipiter une révolution, qu'on ne pouvoit trop deſirer. On prétend même que l'empereur donnoit le même conſeil à Philippe & à Marie, avouant que la perſécution n'avoit fait que mettre le trouble dans ſes états. La reine ne goûta pas cette modération. On a compté que dans le cours de trois ans, deux cent ſoixante-dix-ſept perſonnes furent brûlées; & qu'un plus grand nombre fut condamné à d'autres peines. Mais ce n'étoit rien en comparaiſon de ce que Charles-quint avoit fait dans les Pays-Bas, où l'on aſſure que cinq mille perſonnes furent pendues, décapitées, enterrées vives, ou brûlées, pour n'avoir pas voulu recevoir ſon *interim*. Le nombre de ces exécutions n'avoit pas été moindre en France; & on remarque que les progrès de l'héréſie en avoient été plus grands. Toute l'hiſtoire prouve que le fanatiſme de la ſuperſtition eſt encore plus difficile à ſubjuguer, que le fanatiſme de la liberté; & qu'il faut que le tems qui amène le calme, prépare les eſprits à la vérité.

Pendant qu'on ſéviſſoit en Angleterre, la diète d'Augsbourg, convoquée en conſéquence du traité de Paſſaw, établiſſoit la tolérance en Allemagne. Il fut arrêté que les Proteſtans jouiroient d'une entière liberté de conſcience & de tous les droits des Catholiques; & on condamna aux peines portées contre les perturbateurs du repos public, ceux qui les inquiéteroient pour la religion.

Charles-quint étoit alors à Bruxelles, où il ſe

préparoit à renoncer à tous ſes états en faveur de Philippe, qu'il avoit appellé auprès de lui. Il lui avoit déja donné le Milanès & le royaume de Naples : il lui céda encore les Pays-Bas, & quelques ſemaines après, l'Eſpagne & tout ce qu'il poſſédoit en Amérique. Il ouvrit les yeux en deſcendant du trône. Si c'étoit trop tard pour lui, c'étoit aſſez tôt pour éclairer ſon fils. Il lui recommanda de veiller au bonheur des peuples, & de gouverner par l'amour plutôt que par la crainte ; reconnoiſſant le vuide de ſes projets ambitieux, qui avoient fait le malheur de ſes ſujets, celui de ſes voiſins & le ſien propre.

Afin que ſon fils eut le tems de s'affermir dans les états qu'il venoit d'abdiquer, il fit une trève de cinq ans avec la France ; & il termina la guerre d'Italie, en donnant à Ottavio Farnèſe l'inveſtiture de Parme & de Plaiſance. Il auroit encore voulu laiſſer l'empire à ſon fils, & il fit de nouvelles tentatives auprès de Ferdinand : il crut au moins pouvoir obtenir que Philippe ſeroit déclaré vicaire de l'empire en Italie & dans les Pays-Bas. Ferdinand ne voulut rien céder.

Quoique Charles-quint n'influât plus guère ſur la terre, il crut cependant que ce qui arrivoit dans les cieux, devoit encore le regarder : il prit une comète pour le préſage de ſa mort. Cela le confirma dans le deſſein d'abdiquer l'empire : mais il s'imagina avoir beſoin du conſentement du pape, & ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'il ne l'obtint pas. Il abdiqua cependant, & ſe retira en Eſpagne dans l'abbaye de St. Juſt.

Pendant que Charles-quint renonce au monde à l'âge de cinquante-cinq ans, Paul IV, près de la décrépitude, ne rouloit que des projets d'ambition, & vouloit procurer des principautés aux

Caraffes, ſes neveux. Voyant que la trève qu'on venoit de conclure faiſoit tomber toutes ſes eſpérances, il envoya des ambaſſadeurs aux rois de France & d'Eſpagne, ſous prétexte d'offrir ſa médiation pour une paix ſolide, & dans le vrai pour allumer la guerre de nouveau. Il y réuſſit : Henri rompit la trève.

Mais ſoit que Philippe II, roi d'Eſpagne, eût des ſoupçons, ſoit qu'il voulût profiter d'une circonſtance, qui privoit le pape de tout ſecours, le duc d'Albe qui commandoit dans le royaume de Naples, commença les hoſtilités dans l'état eccléſiaſtique. Le roi de France fit auſſitôt partir des troupes, & la guerre recommença en Italie.

L'Angleterre étoit épuiſée. Cependant Marie, contre l'avis de ſes miniſtres, voulut tout ſacrifier à Philippe, qui menaçoit de ne la plus revoir, ſi elle ne prenoit les armes pour lui. Après avoir employé toute ſorte de moyen pour mettre ſon peuple à contribution, elle leva dix mille hommes, qui ſe joignirent à cinquante mille que le roi d'Eſpagne avoit dans les Pays-Bas.

Emanuel Philibert duc de Savoie, qui commandoit cette armée, mit le ſiege devant St. Quentin. Le connétable de Montmorenci, avec la moitié moins de troupes, s'avança pour faire entrer quelque ſecours dans la place : il fut vaincu & fait priſonnier. Les ennemis s'étoient ouvert la frontière par cette victoire, & la conſternation ſe répandoit dans Paris, lorſque l'amiral de Coligui, qui s'étoit jetté dans St. Quentin, défendit ſi vaillamment cette place foible & mal pourvue, qu'il ſuſpendit les progrès de l'armée victorieuſe. La ſaiſon ſe trouvant trop avancée, elle ne ſongea plus qu'à prendre ſes quartiers d'hiver.

Le duc de Guiſe, rappellé d'Italie où il commandoit, enleva Calais au milieu de l'hiver, place qui paſſoit pour imprenable, & ſur laquelle les François n'avoient jamais oſé faire de tentatives. Les Anglois avoient cette place depuis deux cens ans. Elle étoit pour eux la clef du royaume : dès qu'ils l'eurent perdue, ils ne conſervèrent plus rien en France. Cependant les François reçurent encore un échec à Gravelines, où le comte d'Egmont les défit pour la ſeconde fois ; car il avoit eu beaucoup de part à la victoire de St. Quentin. Sur ces entrefaites, Marie étant morte, Philippe, à qui les intérêts de l'Angleterre devenoient indifférens, ſe prêta à une négociation de paix.

Ce fut cette année ſeulement que la renonciation de Charles-quint à l'empire fut préſentée aux électeurs ; différentes circonſtances n'ayant pas permis d'aſſembler plutôt une diéte électorale, Paul IV fit encore de nouvelles oppoſitions. Il prétendoit que l'abdication n'avoit pu ſe faire ſans ſon aveu ; & que quand il y auroit conſenti, ce ſeroit encore au ſaint ſiege à déſigner un ſucceſſeur à Charles-quint. Ce pontife ſuperbe ſe plaçoit au-deſſus des rois, & croyoit devoir encore diſpoſer des couronnes. Ce n'eſt pas là le chef qu'il falloit alors à l'égliſe.

Il ne faut pas s'étonner de cette façon de penſer du pape ; car les électeurs eccléſiaſtiques paroiſſoient l'approuver, & Ferdinand lui-même refuſoit de recevoir l'empire, s'il n'avoit auparavant le conſentement du ſaint ſiege. Il accepta cependant : mais ce ne fut qu'après avoir arrêté qu'il enverroit une ambaſſade à Rome, pour obtenir la confirmation de tout ce qui avoit été fait

Quelques mois après, Charles-quint fit célé-

brer ſes obsèques la veille de ſa mort. Son mauſolée fut dreſſé dans l'égliſe de St. Juſt : il s'étendit dans une biere : on dit ſur lui un *Dè profundis* & un *Libera ;* & il mourut le lendemain, dans ſa cinquante-huitieme année. L'inquiſition voulut faire brûler ſon teſtament, où elle crut voir des héréſies.

Sous le règne de ce prince, les Turcs s'emparèrent de la Hongrie, pillèrent l'Autriche, ravagèrent les côtes de Naples, de Sicile, d'Italie; les François enlevèrent à l'empire de Metz, Toul & Verdun; & les Proteſtans, après avoir été perſécutés, obtinrent une entière liberté de conſcience.

L'année ſuivante la paix fut conclue entre la France, l'Angleterre & l'Eſpagne par le traité fait à Cateau-Cambreſis ; & pour en reſſerrer les nœuds, Henri donna ſa fille Eliſabeth à Philippe II : mais ce mariage occaſionna des fêtes ; qui finirent d'une manière funeſte ; car le roi de France mourut d'une bleſſure, qu'il reçut dans un tournoi. Il étoit dans la treizieme année de ſon règne & dans la quarante-unieme de ſon âge. Ce prince laiſſa le royaume dans un état qui préſageoit les plus grands malheurs.

CHAPITRE IV.

Des principales puiſſances de l'Europe pendant le règne de François II, roi de France.

LA conquête du royaume de Naples par Charles VIII changea la face de l'Europe. Les nations s'étoient occupées de leurs troubles ſéparément :

alors l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Angleterre & l'Eſpagne commencèrent à s'obſerver, & à former des ligues contre la puiſſance qui paroiſſoit plus redoutable. Si dans des circonſtances auſſi nouvelles les ſouverains n'ont pas ſu ſe conduire, il ne faut pas s'en étonner: aucun ne ſavoit juger ni des forces, ni des intérêts de ſes voiſins, ni même de ſes forces & de ſes intérêts propres.

Charles VIII, Louis XII, & François I croient que rien ne leur réſiſtera au dehors, parce que rien ne leur réſiſte au dedans. A la tête d'une nobleſſe courageuſe, qui n'ambitionne que de partager avec ſon roi la gloire d'une conquête; ils marchent comme aſſurés du ſuccès; & leur confiance, mal fondée, répand une fauſſe alarme chez les peuples voiſins de la France. Ils oſent, donc ils peuvent; c'eſt ainſi qu'on jugeoit de leur puiſſance, ſans conſidérer quelles ſeroient leurs reſſources pour conquérir & pour conſerver.

Si les Italiens avoient eu encore un Laurent Médicis, ils en auroient jugé tout autrement. Ce grand homme auroit prévu que les rois de France ne pouvoient avoir que des ſuccès momentanés: il ſe ſeroit même flatté de les arrêter par les ſeules forces réunies de l'Italie: ou du moins il auroit été sûr de ruiner, en temporiſant, leurs troupes, dans les champs mêmes de leurs victoires. Peut-être les rois n'auroient-ils pas ſeulement ſongé à paſſer les Alpes. Mais leur confiance augmenta en voyant l'effroi & les mouvemens plus inquiets que raiſonnés des princes & des républiques d'Italie: parce que ces peuples craignoient de tomber ſous leur domination, ils s'imaginèrent de pouvoir les ſubjuguer.

Cette confiance, que produit l'ignorance de ſes reſſources & de celles de l'ennemi, a été le

défaut des puiſſances de l'Europe, depuis Charles VIII juſqu'à la mort de Charles-quint. Voilà pourquoi elles entreprennent au-delà de ce qu'elles peuvent, & que leurs ſuccès ne laiſſent voir que des efforts inutiles & ruineux. Vous prévoyez que, tant qu'elles ne ſe conduiront pas mieux, elles ne prendront les armes que pour prendre les armes; qu'elles les quitteront par épuiſement, lorſqu'elles verront leurs eſpérances trompées, & que trop foibles pour conſerver leurs conquêtes & pour recouvrer ce qu'elles auront perdu, elles ſeront forcées de finir par ſe rendre mutuellement ce qu'elles ſe ſeront pris. Il eſt rare qu'une province de plus rende un royaume plus puiſſant, ſouvent elle l'affoiblit : que faut-il donc penſer de ces guerres, qui après avoir coûté bien des ſujets, mettent dans la néceſſité de fouler par des impôts ceux qui reſtent?

Comme d'un côté on formoit des entrepriſes au haſard, on cherchoit de l'autre, encore au haſard, les moyens de les faire échouer; & la fortune étoit on ne peut pas plus inconſtante, parce qu'il n'y avoit pas d'homme aſſez habile pour la fixer. Les ligues étoient l'unique reſſource : mais en les faiſant on ne prévoyoit jamais rien; & on étoit bientôt obligé de s'allier avec ſon ennemi, contre un ami qui commençoit à donner de l'ombrage. Les Italiens, ſur-tout, ſe ſont en cela bien mal conduits : car incapables d'être unis, comme ils l'étoient ſous Laurent Médicis, ils ne ſe ſont jamais laſſés d'appeller les étrangers dont ils ne vouloient point; & on voit que toujours en contradiction avec eux-mêmes, ils ſeront tôt ou tard la proie de ces barbares, dont ils ne ſavent pas ſe paſſer.

On commençoit dans ce ſiècle à ſentir qu'on

avoit beſoin d'acquérir des alliés; & on ne ſavoit ni les choiſir, ni ſe les attacher. L'art de négocier, que Laurent Medicis avoit créé, s'étoit perdu avec lui, & étoit encore à reproduire. Il eſt ſur-tout bien ſingulier de voir le pape entreprendre de tenir la balance entre les grandes puiſſances, & les mettre pour cela dans la Lombardie & dans le royaume de Naples, comme dans deux baſſins.

Tout l'art de négocier conſiſtoit alors à ſe tendre des piéges, à traiter de mauvaiſe foi, & à former le projet de ſe ſervir d'un allié, pour l'abandonner enſuite ou pour l'écraſer. La diſſimulation & la fauſſeté étoient le ſublime de la politique, au point qu'on tiroit vanité d'être diſſimulé & faux. Tels étoient ſur-tout Ferdinand le Catholique, Charles-quint & Philippe II, & il y a des hiſtoriens qui les en louent. Vous voyez que ſi les princes ſont quelquefois aſſez aveugles, pour croire qu'un vice eſt une vertu en eux; les écrivains ſont ſouvent aſſez ſots ou aſſez bas pour donner à ce vice le nom de vertu. Vous ne pourrez compter ſur vos alliés, qu'autant qu'ils auront un intérêt commun avec vous. Or, cet intérêt ne peut pas ſubſiſter, lorſque la bonne foi eſt bannie. Mais, Monſeigneur, me voilà preſque au moment de faire encore un écart: car j'aurois bien des choſes à vous dire à ce ſujet. Heureuſement vous les trouverez ailleurs, & vous n'y perdrez pas (1).

Les ſiècles les plus floriſſans & les plus heureux ne ſont pas les plus inſtructifs pour un prince. Quand tout eſt bien, il paroît ſi naturel que tout ſoit bien, qu'on n'eſt preſque pas tenté d'en rechercher les cauſes. Il n'en eſt pas de même,

(1) Voyez le Traité des négociations.

quand tout eſt mal. Inſtruiſez-vous donc, Monſeigneur; nous allons entrer dans des tems, qui vous donneront de grandes leçons. Si je n'étois pas ſi preſſé de finir, je m'arrêterois volontiers ſur les détails, malgré les dégoûts que j'éprouve à vous en tracer une légère idée.

Je me propoſe de vous faire voir d'un coup d'œil ce qui va ſe paſſer en France, dans les Pays-Bas, en Eſpagne, en Angleterre, en Ecoſſe & en Irlande. Voilà le théatre; il ne s'agit plus que de nous bien placer. Or, Londres, où tout ne ſera pas bien, eſt le lieu où il faut nous tranſporter pour voir plus facilement tout ce qui ſera mal ailleurs. C'eſt de-là que nous pourrons ſaiſir l'enſemble.

Eliſabeth, fille d'Anne de Boulen & par conſéquent proteſtante, avoit été expoſée aux plus grands dangers, pendant le règne de ſa ſœur. Marie pouvoit ouvertement ſévir contre elle ſous le prétexte de la religion : mais elle nourriſſoit dans le ſecret de ſon ame des ſentimens dont les effets étoient encore plus à craindre. Courteney, comte de Devonshire, avoit dédaigné ſa main, & parut préférer l'eſprit & la jeuneſſe d'Eliſabeth à la couronne de Marie. La reine ſe vengea bientôt; & feignant de les croire ſuſpects, elle enferma ſa ſœur dans la Tour, & confina le comte dans un château.

Philippe, après ſon mariage, fit rendre la liberté à l'un & à l'autre, moins par généroſité que par politique. Il vouloit eſſayer de gagner l'affection des Anglois; d'ailleurs il craignoit que la mort d'Eliſabeth ne réunît l'Angleterre à la France : car François dauphin, fils de Henri II, avoit épouſé Marie reine d'Ecoſſe, & cette princeſſe, qui deſcendoit de Henri VII, étoit, après

les enfans de Henri VIII, l'héritiere du royaume d'Angleterre.

Sauvée par la politique de Philippe, Eliſabeth, avec une conduite toujours prudente, mérita l'eſtime de ſa nation. On avoit partagé ſes malheurs, on avoit tremblé pour elle : on ne fut plus ſenſible qu'à la joie, quand on la vit ſurvivre à ſa ſœur. Les tranſports furent ſi univerſels, qu'on oublia quelque tems les diſputes de religion.

Elle eut la généroſité & la ſageſſe d'oublier les outrages qu'elle avoit reçus. Aucun de ceux dont elle pouvoit ſe plaindre, n'éprouva jamais les effets de ſon reſſentiment. Tous ceux qui l'approcherent eurent lieu de s'applaudir de l'accueil qu'elle leur fit. Il n'en faut excepter que le ſeul Bonner, un barbare qui s'étoit plu, ſous le dernier règne, à ſe baigner dans le ſang. Elle en détourna les yeux avec une ſorte d'horreur.

Elevée dans la religion proteſtante, elle ne pouvoit pas rentrer dans la communion de l'égliſe, ſans ſe ſoumettre à la ſentence que le pape avoit portée contre le mariage de Henri VIII & d'Anne de Boulen. Elle ſe ſeroit donc déclarée illégitime, & elle n'auroit plus eu de droits à la couronne. Cependant elle voulut prévenir Paul IV, afin de le ſonder, mais ce pontife orgueilleux étoit bien éloigné de la prudence que demandoit une conjoncture auſſi délicate. Il répondit comme ſi l'Angleterre eût encore été un fief du ſaint ſiége, & qu'Eliſabeth eût commis un attentat, en montant ſur un trône auquel le peuple l'appelloit.

Sans reſſource de ce côté, la reine conſidéra qu'en général la nation penchoit en ſecret pour la réforme. En effet, les efforts de Marie, au lieu de perſuader, avoient ſoulevé les eſprits, & les Proteſtans s'étoient multipliés. On avoit d'ailleurs

vu ſous Henri & ſous Edouard, combien l'ignorance diſpoſoit le peuple à ſe ſoumettre en tout au ſouverain, dont l'autorité n'avoit plus de bornes. Eliſabeth jugea donc qu'il lui ſeroit facile de rendre ſa religion dominante.

Mais elle réſolut de ne rien précipiter. Contente de laiſſer tranſpirer inſenſiblement ſes deſſeins, elle fit ouvrir les priſons à ceux qu'on y retenoit pour cauſe de religion. Les Catholiques & les Proteſtans déclamoient en chaire avec fureur les uns contre les autres : elle défendit à tous de prêcher ſans une permiſſion de ſa part ; & ſi elle n'accorda cette permiſſion qu'aux Proteſtans, elle eut la prudence de ne l'accorder qu'aux modérés.

C'eſt ainſi qu'au lieu de ſévir contre les Catholiques, elle entretenoit un calme favorable à la doctrine, qu'elle vouloit répandre. Cependant elle acquéroit de l'empire ſur les eſprits en gagnant les cœurs. Ses manieres populaires, ſon air affable, ſon attention à ſe montrer au public, la ſatisfaction avec laquelle elle en partageoit les plaiſirs, & les graces qui l'accompagnoient partout, prévenoient en faveur de ſa façon de penſer, faiſoient juger que ce qu'elle croyoit devoit être cru, & tenoient lieu de démonſtrations. Elle acheva ſon ouvrage, en ne donnant qu'à des Proteſtans les chaires des univerſités & les dignités eccléſiaſtiques, & en les préférant dans la diſtribution des emplois civils & militaires. En un mot, elle employa, pour affermir l'erreur, cette ſageſſe, dont il faudroit uſer pour établir la vérité. Plût à Dieu que les princes de l'Europe euſſent été capables de prendre de ſes leçons ?

Le premier parlement déclara la puiſſance ſpirituelle inhérente à la couronne, avec le pouvoir de s'en ſervir ſans le concours d'un parlement ni

du clergé. Ainſi de ſa ſeule autorité, Eliſabeth pouvoit juger du dogme, des héréſies, de la diſcipline, des rites & de tout ce qui concerne la religion. Afin même qu'elle pût exercer ce pouvoir, on lui accorda le droit de nommer une commiſſion, compoſée à ſon choix d'eccléſiaſtiques ou de laïques. On ſtatua des peines contre ceux qui refuſeroient de reconnoître ſa ſuprématie. En un mot, on lui donna toute la plénitude de puiſſance, dont ſon pere & ſon frere avoient joui: on prit même encore des meſures pour enrichir le domaine; en achevant de ruiner le clergé. Ces réglemens, qui ſe firent ſans violence & ſans tumulte, furent exécutés ſans obſtacles & ſans troubles; & cette révolution ſubite ſe fit auſſi facilement, que ſi elle avoit été préparée depuis longtems. Rien n'eſt plus propre à faire voir combien Marie s'étoit trompée dans le choix des moyens.

Henri II venoit de mourir, & les factions, qui diviſoient la cour de France, annonçoient des troubles d'autant plus funeſtes, que les derniers guerres avoient formé beaucoup de grands capitaines. Mais pour remonter au premier principe des calamités qui ſe préparent, il faut reprendre les choſes de plus haut.

C'eſt ſous François I, que les femmes commencerent à jouer un rôle à la cour. Ce prince naturellement galant, leur laiſſa prendre trop d'empire: & comme l'eſprit trouve toujours des raiſons, pour autoriſer les goûts du cœur, il crut que ce ſexe foible, qui cependant le dominoit quelquefois, pourroit adoucir les mœurs de ſes courtiſans, qui juſqu'alors ne connoiſſoient guère que la gloire des armes. Mais, Monſeigneur, & vous en avez déja vu des exemples, les femmes aimables ſont ſouvent bien à redouter. Elles n'ont

que trop de pouvoir ſur les hommes : leur foibleſſe même irrite leur ambition, leur confiance s'appuie ſur leurs atraits & ſur leurs graces : la fauſſeté ſouvent achève leurs ſuccès. Bientôt, aſſurées de plaire, elles ſont tyrans, ſi elles veulent l'être, & elles le veulent preſque toujours : tyrans d'autant plus dangereux, qu'on aime à porter leurs chaînes.

Pour rendre ſa cour plus brillante, François I y attira les plus riches prélats. C'eſt par eux que le luxe avoit commencé en France à cet égard, ils étoient donc propres à rendre auſſi les mœurs plus douces. Enfin comme la culture de l'eſprit contribue à produire le même effet, ce roi appella encore les gens de lettres auprès de lui. Voyons ce qui doit naître de tout cet aſſemblage.

Les femmes voudront plaire au roi, aux miniſtres & à tous ceux qui auront du crédit : leur coquetterie remplira la cour d'intrigues, elles auront chacune leurs partiſans : elles diſtribueront les places, elles régneront en un mot. L'autorité ne ſera donc plus ni entre les mains du roi, ni entre celles des miniſtres : les femmes s'en ſaiſiront, pour ſe l'arracher les unes aux autres.

Au milieu de ces diſſentions, où la coquetterie s'arme des graces de la figure & de l'eſprit, les prélats paroîtront avec l'éclat que donnent les richeſſes. Leurs mœurs étant plus douces que celles des autres courtiſans, ils en ſeront plus aimables. La réputation d'être encore plus éclairés, autoriſera leurs protectrices à parler pour eux. Par conſéquent, ils ne ſe contenteront pas d'être un des ornemens de la cour : ils voudront la gouverner, & ils la gouverneront.

Les beaux eſprits, voulant pénétrer juſqu'au cabinet d'un ſeigneur, ou juſqu'à la toilette d'une

grande dame, prôneront l'idole du jour, ou quiconque eſt à la veille de l'être, ou moins encore. Ils prodigueront; & ſi j'oſe dire, ils vomiront les flatteries devant des cœurs que rien ne ſoulève: ils donneront la réputation d'eſprit, de talent, de génie, ſouvent à de ſots protecteurs. Ils jouiront bientôt d'une ſorte de conſidération. Ils ſe rendront néceſſaires : il faudra en avoir dans ſon parti, ſi on veut être prôné. Chaque femme à la mode aura les ſiens : un grand ſe fera honneur d'avoir de pareils protégés; bientôt on verra des eſpeces, qui ne cultiveront les lettres, que pour devenir de petits intrignans de cour. Cependant ce mêlange de femmes, de prélats, de beaux eſprits & de militaires, dont les mœurs ſont devenues plus polies, formera ce qu'on appelle une cour brillante & galante.

Les Luthériens qui ſe piquoient de mœurs auſtères, ſe répandirent en France, préciſément dans le tems où la cour devenoit galante & que les prélats en faiſoient un des ornemens. Ce contraſte, trop à l'avantage des hérétiques, étoit pour eux un ſujet de déclamation, & favoriſoit la propagation de leur doctrine : car le peuple, à qui ſon ignorance ne permet pas de raiſonner, croyoit voir la vérité où il voyoit plus de mœurs. Pour ſentir combien cette réflexion eſt vraie, il ſuffit d'imaginer St. Louis à la place de François I. Nous aurions alors un roi, qui donnant l'exemple de la vraie piété à ſes courtiſans & à ſon clergé, deviendroit le bouclier de la religion; & qui n'auroit pas beſoin d'employer le fer & le feu, pour écarter l'héréſie de ſes états. Aucun françois n'eût mis en queſtion, ſi la religion de ſon roi étoit la ſeule véritable. St. Louis n'eût pas toléré les hérétiques, parce qu'il les eût combattus par

ſes

ſes mœurs, & c'eſt ainſi qu'il convient à un prince de ne les pas tolérer. Mais les mœurs de la cour de François I ouvrirent le royaume aux Proteſtans.

La ruine du clergé dans les provinces proteſtantes d'Allemagne alarma le clergé de France. Sans doute qu'il y eut des eccléſiaſtiques, qui s'éleverent contre l'erreur par un zèle auſſi pur qu'éclairé : mais on ne fera pas un jugement téméraire, ſi on ſoupçonne les prélats de la cour d'avoir pris ſurtout la défenſe de leurs mœurs & de leurs richeſſes. Voilà le motif ſecret des conſeils ſanguinaires qu'ils donnerent à François I : voilà pourquoi ils ne ceſſerent pas d'exalter la religion de ce prince, lorſque du ſein des plaiſirs il ordonnoit la mort des hérétiques. Ils lui perſuadoient qu'il ſe rachetoit par-là de tous les péchés, qu'il pouvoit avoir commis. Ils ne lui diſoient pas qu'il perdoit le fruit de cette perſecution, en protégeant les Proteſtans d'Allemagne, parce qu'il leur importoit peu qu'il y eût des Proteſtans ailleurs qu'en France.

Telle étoit la conduite des prélats courtiſans ; & pour vous en convaincre, il ſuffit de vous faire voir que le pere Daniel écrit dans le même eſprit : car la façon de penſer des courtiſans eſt ſouvent contagieuſe pour les hiſtoriens, parce qu'ils prennent naturellement l'eſprit de chaque ſiecle, ſurtout lorſque cet eſprit eſt celui des grands. *Nonobſtant*, dit Daniel (1), *la paſſion de l'amour, à laquelle ce prince s'abandonna beaucoup, il conſerva toujours un grand fond de religion : autant par une véritable piété que par une ſage politique, il prit toutes les précautions poſſibles, pour empêcher que les nouveautés en matiere de religion ne s'introduiſiſſent*

(1) A la fin de la vie de François I.

dans ſon royaume, il fit de terribles exemples de ſévérité. Faiſons quelques réflexions ſur ce paſſage: car à ce *grand fond de religion*, à cette *véritable piété*, on croiroit preſque qu'il ſeroit queſtion d'un St. Louis.

S'il n'y a point de religion ſans la foi aux dogmes, la foi aux dogmes n'eſt pas non plus toute la religion: l'exactitude à remplir les devoirs de ſon état en eſt certainement une partie eſſentielle. Louer par conſéquent la piété des ſouverains qui les violent, c'eſt proſtituer la religion pour flatter les vices des grands.

Or, ſans parler des amours de François I, de ces amours qui, ſelon le pere Daniel, ne l'empêchoient pas d'être véritablement pieux, on peut lui reprocher que plus occupé des plaiſirs que des affaires, il a ſouvent négligé les ſoins du gouvernement. Son peu d'économie, ſa magnificence, ſes fêtes diſſipoient ſes finances, qui ſe ruinoient déja, parce qu'il y mettoit peu d'ordre, qu'il ne ſavoit pas quelquefois l'emploi qu'on en faiſoit. Il ſe voyoit enſuite dans la néceſſité de ſurcharger ſon peuple pour ſoutenir ſes guerres; & quelles guerres! étoient elles entrepriſes pour l'avantage ou pour la défenſe de l'état? Non, c'eſt une fauſſe gloire, qui lui faiſoit prendre les armes, ſans avoir rien combiné, ſans avoir rien prévu. Que lui en eſt-il reſté? Des victoires & des défaites, & des conquêtes bientôt perdues, une priſon, un traité honteux, violé, un royaume ruiné. Voilà cependant le compte que ce prince religieux aura rendu de ſon règne. Il a cru aux dogmes, & il a brûlé ceux qui n'y croyoient pas; c'eſt à quoi ſe réduit ſon *grand fond de religion*, toute ſa *véritable piété*. On ne dit pas qu'il a rempli tous les devoirs d'un roi: on dit ſeulement qu'il a fait de terribles exemples de ſévérité; & on oſe aſſurer qu'il a *pris toutes*

les précautions poſſibles, pour empêcher l'héréſie de pénétrer dans ſes états. Mais St. Louis en auroit trouvé d'autres dans ſes mœurs. Voilà cependant, Monſeigneur, la morale avec laquelle on empoiſonne l'ame des princes. J'ai cru devoir relever cet endroit du pere Daniel, afin de vous prévenir contre cet écrivain & ſes pareils.

François I fit donc de terribles exemples de ſévérité. Henri II eut à ce titre encore plus de religion que lui : car ces exemples ſe multiplierent beaucoup ſous ſon règne, & furent plus terribles encore. Mais ces moyens étoient ſi peu conformes à ceux qu'il falloit employer, que le nombre des Proteſtans ne fit que s'accroître. Vous en verrez bientôt les effets.

Pendant que le luthéraniſme ſe répandoit, les femmes, les prélats, les beaux eſprits & les grands cabaloient à la cour ; & entre pluſieurs partis qui ſe formerent, il y en eut deux principaux ; celui de la ducheſſe d'Etampes, maîtreſſe de François I, & celui de Diane de Poitiers, maîtreſſe de Henri dauphin.

La cour remuée par toutes ces cabales, étoit pour le public un tableau mouvant, qui offroit ſouvent de nouvelles ſcènes & de nouveaux ſujets de converſation. Si ceux qui s'élevoient & qui ſe culbutoient, avoient été de ſimples courtiſans, qui n'auroient eu pour titres que leurs complaiſances, leurs flatteries & leur fauſſeté ; leur élévation ou leur chûte n'auroit cauſé aucune commotion dans le royaume : mais il y avoit parmi eux des ſeigneurs qui étoient grands par eux-mêmes, qui avoient été élevés dans le métier des armes, & qui joignoient des talens à la naiſſance. Ces hommes, dont les mœurs n'étoient pas encore adoucies, pourront être d'autant plus dangereux,

qu'ils ſeront capables de chercher des reſſources juſques dans la ruine de l'état.

La diſgrace de la ducheſſe d'Etampes ſuivit la mort de François I. Toute la cour changea. Les créatures, que la ducheſſe ne pouvoit plus ſoutenir, tomberent; & Diane de Poitiers, devenue toute puiſſante, mit en leur place les perſonnes qu'elle favoriſoit.

Deux factions partagerent la cour de Henri II: celle du connétable de Montmorenci, homme ſage & capitaine expérimenté; & celle de François duc de Guiſe, ambitieux qui joignoit à des talens, des qualités brillantes & ſeduiſantes. La priſe de Calais & d'autres ſervices rendus à l'état parloient en ſa faveur: il pouvoit compter ſur quatre freres auſſi ambitieux que lui, Claude duc d'Aumale, Louis cardinal de Lorraine, François grand-prieur, & René marquis d'Elbeuf: enfin ſa naiſſance paroiſſoit autoriſer toutes ſes prétentions; car il étoit fils de Claude, prince de la maiſon de Lorraine, qui s'étoit établi en France ſous François I.

Après la mort de Henri, les Bourbons, à qui la couronne appartenoit au défaut de la branche des Valois, formerent une nouvelle faction. Les deux chefs de cette maiſon étoient Antoine, roi de Navarre, par ſon mariage avec Jeanne d'Albret, & Louis de Condé ſon frere.

Depuis la révolte du connétable de Bourbon, on ſe faiſoit une loi de ne confier aucune autorité aux princes du ſang, comme s'il étoit plus ſage de la donner toute entière à des princes étrangers. Le roi de Navarre & le prince de Condé n'avoient donc aucune part à la faveur. Le premier, foible, &, par cette raiſon, modéré, ſouffroit ſans ſe plaindre, & n'oſoit rien entreprendre: le ſecond,

d'un caractère bien différent, travailloit à former en ſecret un parti contre les Guiſes. Il avoit de grandes liaiſons avec l'amiral de Coligni & ſon frere Dandelot, deux capitaines diſtingués; & il pouvoit encore s'unir au connétable de Montmorenci, dont il avoit épouſé la nièce.

Ces factions préſageoient des maux d'autant plus grands, que François II, foible de corps & d'eſprit, étoit incapable de prendre aucune réſolution pour lui-même. Marie Stuard, ſa femme, le gouvernoit: elle avoit de la beauté, des graces, de l'eſprit, & elle ſoutenoit les Guiſes, dont elle étoit la nièce.

Cependant Catherine de Médicis, mere du roi, ambitionnoit d'être à la tête du gouvernement. Etrangère il ne lui étoit pas poſſible de ſe faire un parti aſſez puiſſant pour abattre tous les autres. Il ne lui reſtoit qu'à ſe déclarer pour celui qui lui donneroit le plus d'autorité. Elle étoit dans cette ſituation embarraſſante, lorſque les Guiſes la prévinrent. Elle accepta leurs offres, à condition qu'on lui abandonneroit ſa rivale, Diane de Poitiers, ducheſſe de Valentinois; & Diane ſacrifiée, quoique les Guiſes lui duſſent leur élévation, ſe retira de la cour. Alors le duc de Guiſe & le cardinal de Lorraine ſe ſaiſirent du gouvernement ſans oppoſition, & le connétable de Montmorenci fut diſgracié.

Voilà ce qui ſe paſſoit à la cour. Mais les diſputes de religion avoient diviſé tout le royaume. Les Proteſtans, connus en France ſous les noms de Calviniſtes & de Huguenots, avoient répandu leur doctrine parmi le peuple & en avoient ſéduit une grande partie. Ils avoient des partiſans dans le parlement de Paris, dans la cour même, & juſques dans le clergé. Raſſurés par leur nombre,

ils commençoient à prendre plus de confiance, ils s'obſervoient moins, ils parloient avec plus de liberté; ils profeſſoient preſque ouvertement leur religion.

Cependant le parlement ſe plaignoit que les juges eccléſiaſtiques, ſous prétexte d'extirper l'héréſie, uſurpoient l'autorité ſur les tribunaux laïques. Il repréſentoit que puiſque les ſupplices avoient eu ſi peu d'effet, il étoit inutile de multiplier les édits; que le moyen le plus efficace, pour préſerver les peuples du poiſon de l'erreur, étoit que les évêques & les autres paſteurs des ames réſidaſſent dans leurs égliſes plus qu'ils ne faiſoient; & que déſormais on fît un meilleur choix de ceux qu'on deſtinoit à remplir ces importantes places.

Ces remontrances, ajoute le pere Daniel que je copie en cet endroit, *avoient pour principe, dans la plupart de ceux qui compoſoient cet illuſtre corps, la ſageſſe, la modération, & le zèle pour le bien de l'état.* Vous imagineriez peut-être que cet écrivain va conclure, que le roi devoit ſuivre l'eſprit de ſes remontrances. Non: il ne les appuie ſur de bonnes raiſons, que pour les rendre ſuſpectes; car il dit auſſi-tôt: *mais elles étoient fort intéreſſées à l'égard de quelques autres, que les livres de Calvin avoient déja mis dans ſes intérêts.* J'avoue que je ne vois pas comment il étoit de l'intérêt des Calviniſtes que les évêques réſidaſſent & fuſſent bien choiſis.

Henri II, conſidérant que plus on puniſſoit de coupables, plus le nombre en augmentoit, & qu'il ne viendroit jamais à bout de les exterminer tous, ſe repentit de n'avoir encore fait tomber ſon bras que ſur des hommes de néant, & jugea qu'il falloit répandre la terreur par de grands

exemples. En conſéquence, il ſe propoſa d'aller choiſir ſes victimes dans le parlement même. Les Guiſes, & la ducheſſe de Valentinois, qui penſoient comme eux, avoient donné ce conſeil au roi, & le préſident de Thou leur reproche dans cette occaſion des vues intéreſſées. Cependant *il eſt certain*, dit encore le pere Daniel, *qu'il n'étoit pas contraire aux règles de la prudence.* Comment donc pouvoit-il concilier la prudence qu'il ſuppoſe dans ce conſeil, avec la ſageſſe, la modération & le bien de l'état qu'il reconnoît dans les remontrances ? Mais laiſſons le pere Daniel : car je ne finirois pas, ſi je voulois m'arrêter à tous les mauvais raiſonnemens de ce méchant hiſtorien.

Henri ſe rendit au parlement, fit ſaiſir entr'autres & conduire à la Baſtille, Anne Dubourg, conſeiller clerc, & ordonna qu'on lui fît ſon procès. Etant mort ſur ces entrefaites, le duc & le cardinal de Guiſe ſuivirent eux-mêmes les conſeils qu'ils avoient donnés au feu roi. On ne parla plus en tous lieux que d'empriſonnemens, de confiſcations, de ſupplices, & Dubourg fut pendu & brûlé, au mois de Décembre 1559. Certainement il n'y avoit pas eu de la prudence à faire un exemple ſur un magiſtrat, que ſon intégrité & ſes mœurs rendoient reſpectable, & qui mourut avec la conſtance d'un martyr. Son ſupplice alluma donc encore le fanatiſme des Calviniſtes, & leur fit de nouveaux partiſans. Juſques-là, ils n'avoient pas pris les armes, ils vont les prendre.

L'Angleterre avoit changé quatre fois de religion : ſous Henri VIII, ſous Edouard, ſous Marie & ſous Eliſabeth. Il ſemble que cela devroit y produire des troubles. Elle eſt tranquille cependant, & elle continuera de l'être. C'eſt qu'il n'y a point de factions à la cour : c'eſt que la reine

a toute l'autorité, & qu'elle ſait inſpirer l'amour & le reſpect.

Les Huguenots ne ſe ſeroient pas révoltés, s'ils n'avoient pas trouvé des chefs dans les factions de la cour, qui n'auroient point produit de guerres civiles, s'il n'y avoit pas eu des Huguenots. Le roi & la reine de Navarre étoient calviniſtes: le prince de Condé le devint ſur les conſeils de Coligni, qui l'étoit lui-même. Il ſe vit par ce moyen à la tête d'un parti, avec lequel il pouvoit ſe flatter de culbuter les Guiſes. Si ceux-ci, comme le dit de Thou, perſécutoient les Huguenots par des motifs intéreſſés, le prince de Condé, par de pareils motifs, les armoit contre les Catholiques. La religion n'étoit que le prétexte, & chaque parti armoit le fanatiſme, pour immoler le peuple à ſon ambition.

Au milieu des troubles qui vont commencer, repréſentez vous François II, incapable de gouverner, Catherine de Médicis ambitieuſe & ſans autorité, toute la puiſſance confiée à des princes étrangers, la couronne endettée de quarante-deux millions par Henri II, quoiqu'il eût trouvé dans le tréſor dix-ſept cents mille écus, enfin un peuple enthouſiaſte, qu'échauffent des fanatiques, & qui eſt aſſez ſimple pour croire qu'on veut défendre ſa religion. Ne prévoyez-vous pas déja confuſément les calamités, qui vont déſoler la France? Il ne s'agira plus de mettre en queſtion, s'il faut tolérer ou perſécuter: il y a deux nations ennemies dans le royaume, & la guerre va commencer.

Les Calviniſtes conſpiroient dans toutes les provinces, & le prince de Condé, ame inviſible de ce parti, attendoit, ſans s'éloigner du roi, le moment de ſe déclarer. De toutes parts, les

conjurés devoient à un jour marqué ſe rendre à Blois, où étoit la cour. Arrivés au lieu du rendez-vous par divers chemins & en petites troupes, un grand nombre devoit aller ſans armes préſenter une requête au roi, pour demander la liberté de conſcience; & ſur le refus auquel on s'attendoit, ceux qui étoient armés, ſe propoſoient de chaſſer ou de tuer les Guiſes, de ſe rendre maître de François II, & de le forcer à nommer le prince de Condé pour ſon lieutenant-général.

Ce ſecret, confié à des milliers de perſonnes répandues dans toutes les parties du royaume, ne tranſpiroit point; lorſque la Renaudie, chef de la conſpiration, en fit la confidence à Avenelles, avocat de Paris, qu'il connoiſſoit pour Calviniſte zèlé & qui cependant révéla tout. La cour alors inſtruite de ce qui ſe tramoit, quitta Blois, où il n'y avoit point de fortifications, & ſe retira dans le château d'Amboiſe. Quoiqu'à cette démarche, les Huguenots ſoupçonnaſſent qu'on les avoit découverts, ils voulurent cependant exécuter encore leur entrepriſe: les meſures du duc de Guiſe la firent échouer.

Le prince de Condé, ſoupçonné, eſt arrêté: mais on ne peut le convaincre. Le duc de Guiſe, embarraſſé d'un pareil criminel, & conſidérant que ſa mort ſouléveroit de nouveau les Calviniſtes & leur donneroit un autre chef, prit le parti de diſſimuler & lui rendit la liberté. Le prince offrit de ſe juſtifier les armes à la main contre quiconque oſoit l'accuſer; & le duc, que ce défi regardoit, répondit qu'il étoit ſi convaincu de l'innocence du prince, qu'il offroit d'être ſon ſecond. Ils ſe réconcilièrent donc en apparence: cependant Condé ſe hâta d'aller trouver ſon frère en Béarn.

Parmi ces diſſentions, Catherine de Médicis, toujours ambitieuſe & toujours ſans autorité, eût voulu châſſer les Guiſes : mais elle redoutoit le pouvoir que prendroient alors les princes du ſang. Sa politique fut donc de ſe ménager avec les deux partis, c'eſt-à-dire, de déplaire à tous deux, & d'être toujours dans la dépendance de l'un ou de l'autre.

Henri II avoit voulu établir l'inquiſition en France, & le cardinal de Lorraine s'obſtinoit opiniâtrément dans cette réſolution. On prétend même que ce fut pour parer ce coup, que le chancelier de l'Hôpital, magiſtrat célèbre par ſon intégrité & par ſa ſageſſe, fit donner l'édit de Romorentin, qui attribue aux évêques la connoiſſance du crime d'héréſie, & l'interdit aux cours de parlement : en effet, c'étoit éviter un plus grand mal. L'Hôpital n'étoit pas fait pour entrer dans des factions. Tout-à-la-fois modéré & ferme, parce qu'il étoit éclairé, il ſavoit faire parler les loix, même au milieu des troubles, & il en a fait d'excellentes. Il ſembloit que la reine mère, qui venoit de le faire chancelier, l'eût choiſi comme un homme propre à contenir tous les partis. Il eût été en effet une digue au torrent des déſordres, ſi cette princeſſe eût eu quelque autorité.

Quelque puiſſans que fuſſent les Guiſes, ils n'oſoient pas tout prendre ſur eux-mêmes : car ils ſe défioient de Catherine de Médicis, & ils ſavoient que le chancelier ne ſacrifieroit pas ſon devoir à leur ambition. C'eſt pourquoi le roi convoqua à Fontainebleau les princes du ſang, les principaux ſeigneurs, les miniſtres & pluſieurs évêques, pour délibérer ſur les moyens de rétablir le repos dans l'état.

Cette assemblée se tint au mois d'Août. On eut la précaution d'augmenter considérablement la garde du roi, & de faire venir des troupes à Fontainebleau & aux environs. Le connétable de Montmorenci y vint accompagné de huit cents chevaux : car alors la magnificence des grands consistoit sur-tout à marcher avec une suite nombreuse de gens armés. Cette magnificence coûtera cher au royaume.

Il falloit que les Huguenots connussent leurs forces, puisque dans une assemblée qui se tenoit comme au milieu d'un camp, Coligni osa présenter une requête pour demander la liberté de conscience, & se plaindre encore des nouvelles précautions qu'on avoit prises, comme d'une défiance injurieuse à la nation. Le résultat de toutes les délibérations fut de suspendre l'exécution des édits sanglans portés contre les Calvinistes, de convoquer les états-généraux, & de tenir un concile de la nation, si le pape en refusoit un général : car le concile de Trente, qui avoit été rompu, lorsque Charles-quint s'enfuit d'Inspruck, étoit encore suspendu. Cette résolution des François fut cause que Pie IV le fit rouvrir au commencement de 1562.

Le prince de Condé, non plus que son frère, n'étoit point venu à l'assemblée de Fontainebleau. Il avoit embrassé ouvertement le Calvinisme : on le soupçonnoit d'être le chef caché de quelques révoltes qu'il y avoit eu, & d'avoir voulu se rendre maître de plusieurs villes. Cependant il osa se rendre aux états d'Orléans, avec la même confiance qu'il avoit montrée lors de la conspiration d'Amboise. Il n'eût tenu qu'à lui de venir à la tête d'une armée : il voulut n'être suivi que de ses domestiques, comptant sur la parole du

roi, qui l'assuroit qu'il auroit toute sa liberté, & qu'il pourroit se retirer, quand il le jugeroit à propos. Il fut condamné à mort, & le roi de Navarre fut retenu prisonnier. On dressa l'arrêt: mais il n'étoit pas encore signé, lorsque François II tomba malade. Dans cette conjoncture la reine mère, sur les conseils du chancelier, en suspendit l'exécution, malgré les instances du duc de Guise.

La mort du roi rendit la liberté au prince de Condé. Peu de tems après, un arrêt du conseil le déclara innocent, & le duc de Guise fut obligé de désavouer tout ce qui avoit été fait contre lui.

Charles IX, frère de François, monta sur le trône. Il étoit dans sa onzième année. Après un gouvernement aussi foible que celui du dernier roi, une minorité ne pouvoit qu'enhardir encore les factions. Les Guises, à qui leur nièce, Marie Stuard, reine de France & d'Ecosse, ne donnoit plus de crédit, songeoient à se soutenir par d'autre moyens. Le prince de Condé ne respiroit que la vengeance. Le roi de Navarre par sa foiblesse & son irrésolution, donnoit tour-à-tour de l'espérance & de la méfiance à tous les partis. Catherine de Médicis, dont la politique étoit d'entretenir les divisions pour commander, produisoit les mêmes effets. Enfin le jeune roi n'étoit entouré que de factieux, & le gouvernement dégénéroit en anarchie par les nouvelles mesures que prenoit chaque parti.

On n'accorda pas à la reine mère le titre de régente par ménagement pour le roi de Navarre: cependant elle en eut toute l'autorité. Le duc & le cardinal de Guise continuèrent de prendre place au conseil; à la vérité, ils y eurent moins d'influence, parce que les princes du sang y en-

trèrent comme eux. D'ailleurs le connétable de Montmorenci, que Catherine venoit de rappeller, y formoit un troisième parti. Je vous laisse à penser ce qu'on doit attendre d'un conseil où les membres ont des intérêts contraires, & où personne, excepté le chancelier, ne s'intéressoit au bien de l'état.

On commença néanmoins par un acte de modération. Car les prisonniers pour cause de religion furent élargis & rétablis dans leurs biens, & on accorda une amnistie générale. Quant aux états d'Orléans, ils produisirent peu d'effet. Je remarquerai seulement qu'ils achevèrent de séparer tout-à-fait la robe & l'épée; car ils ôtèrent l'administration de la justice aux baillis d'épée qui avoient encore des juridictions dans les provinces. Depuis cette époque, les magistrats de tous les tribunaux, comme ceux des parlemens, ont toujours été des hommes de robe longue. Ce réglement fut sur-tout l'ouvrage du chancelier qui connoissoit l'incapacité des gens de robe courte, c'est-à-dire, des hommes d'épée. En effet, il falloit que la noblesse militaire fût bien ignorante, pour être dépouillée sous un gouvernement aussi foible.

J'ai dit que les Huguenots n'auroient pas eu de chefs, & ne se seroient pas révoltés, s'il n'y avoit pas eu de factions à la cour; & que les grands mécontens du gouvernement, n'auroient pas soulevés le peuple, s'il n'y avoit pas eu des Huguenots persécutés dans le royaume.

En effet, les François n'avoient jamais connu cette liberté, pour laquelle les Grecs & les Romains prenoient si facilement les armes. Les seigneurs avoient voulu se maintenir dans l'indépendance des rois, pour être les tyrans du peuple.

Ayant été ſubjugués peu-à-peu, tout le royaume enfin étoit ſoumis, & depuis Louis XI, la puiſſance royale ne trouvoit plus de réſiſtance. Les princes du ſang ſe ſeroient donc courbés ſous le joug des Guiſes, s'ils n'avoient pas vu, dans les Huguenots perſécutés, des bras prêts à ſervir leur ambition. Les hérétiques crurent prendre les armes pour défendre leur religion & leur vie. Ils ne ſe propoſoient point de ſe rendre indépendans: mais le fanatiſme produiſit des guerres plus terribles que n'auroit fait l'amour de la liberté. Ainſi il ne faudroit pas chercher la cauſe des troubles dans les ſeules factions de la cour, ou dans l'établiſſement ſeul du Calviniſme en France: elle eſt dans ces deux choſes à la fois, & encore dans la conduite inconſidérée du gouvernement ſous François I & ſous Henri II: cette obſervation ſe confirmera, en jettant un coup d'œil ſur les Pays-Bas.

Les Pays-Bas avoient fait partie de la France. Les ducs & les comtes profitèrent, comme ailleurs, de la foibleſſe des rois de la ſeconde race, pour ſe rendre indépendans. Sous la troiſieme, ces provinces parurent étrangères, à meſure qu'elles ſe gouvernèrent ſans prendre part à ce qui ſe paſſoit dans le reſte du royaume. Enfin elles s'en ſéparèrent tout-à-fait, lorſque par le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien, elles paſsèrent ſous la domination de la maiſon d'Autriche.

Les ſouverains n'y jouiſſoient pas d'une autorité abſolue. L'uſage de convoquer les états s'y étoit conſervé, & le peuple s'aſſembloit avec la nobleſſe, pour délibérer ſur les principales affaires, & pour régler les ſubſides. D'ailleurs il y avoit des villes, qui étoient proprement des républiques ſous la protection du prince.

Les Pays-Bas ſe ſoulevèrent contre Maximilien. Ils furent ſoumis ſous Philippe le Beau ſon fils, parce qu'ils trouvèrent en lui un père qu'ils chériſſoient. Charles-quint lui-même ſentit le beſoin de les ménager, juſqu'au tems où il ſe crut maître en Allemagne. Son *interim* y commença les déſordres, & ſon fils va les achever.

Trois à quatre cents villes, plus de ſix mille gros bourgs, & une population nombreuſe rendoient les Pays-Bas très-floriſſans. Les habitans étoient propres à l'agriculture, au commerce, à la navigation; &, pendant les dernières guerres, une partie étoit devenue d'excellens ſoldats. Or, un peuple laborieux & qui vit dans l'aiſance, aime le gouvernement qui fait ſa proſpérité: il craint les révolutions: il ne ſe ſoulève pas, à moins qu'on ne l'y force. Il n'étoit donc pas bien difficile de ſavoir comment il falloit gouverner les Flamands, pour en faire de bons ſujets: mais Philippe en voulut faire des eſclaves.

Tous ces peuples avoient de grands privilèges & le roi d'Eſpagne n'avoit pas les mêmes droits ſur chacun deux. Sa ſouveraineté ſur Groningue, par exemple, ſe bornoit à recevoir chaque année un tribut de ſix mille écus, & à tenir, dans cette province un lieutenant pour prendre connoiſſance des cauſes civiles, laiſſant d'ailleurs les cauſes criminelles aux magiſtrats du pays, ſur leſquels il n'avoit point d'autorité. Plus ou moins puiſſant dans les autres provinces, il les poſſédoit à différens titres, & n'étoit abſolu nulle part.

Dans le Brabant, les loix fondamentales étoient, que le prince ne pouvoit autoriſer à juger en matiere civile ou criminelle, autrement que par les loix & les formes du pays; qu'il ne pouvoit met-

tre aucun nouvel impôt, ſous quelque nom, ſous quelque prétexte que ce fût ; qu'il ne lui étoit point permis de donner les emplois à des étrangers, d'aſſembler les états hors du pays, d'augmenter le clergé ou de lui accorder de nouveaux biens. Enfin, il étoit arrêté, que ſur aucune des choſes, il ne feroit pas le moindre des changemens ſans le conſentement des trois ordres des états : & que s'il entreprenoit, par artifice ou par violence, d'enfreindre quelques-uns de ces privilèges, le peuple ſeroit délié du ſerment de fidélité, & pourroit prendre tel parti qu'il jugeroit convenable.

Il y avoit un moyen lent pour acquérir une plus grande autorité : c'étoit de reſpecter les privilèges, de convoquer les états, de ne rien faire qu'avec leur conſentement. Par-là, Philippe eût gagné la confiance, & obtenu tous les jours de nouveaux droits. Le peuple abandonne volontiers les ſoins du gouvernement à un ſouverain qu'il aime. Vous en avez déja vu la preuve : dans la ſuite, les Hollandois vous en donneront encore un exemple.

Lorſque Philippe quitta les Pays-Bas, Paul IV venoit d'y créer à ſa ſollicitation treize nouveaux évêchés. Ce pape crut que la vigilance d'un plus grand nombre d'évêques arrêteroit les progrès de l'héréſie, & le roi d'Eſpagne s'imagina que plus il prendroit de moyens pour contenir les peuples dans l'obéiſſance à l'égliſe, plus il les ſoumettroit à ſa propre autorité : car tout prouve que ce prince ne vouloit faire régner tyranniquement la religion, que pour régner tyranniquement lui-même. Mais ſes précautions produiſirent des effets tous contraires. Ce ne fut pas ſans chagrin que l'ancien clergé ſe vit dépouiller en partie par le nouveau ;

nouveau : le peuple regarda tous ces évêques comme autant d'inquiſiteurs : il craignit au moins qu'on ne voulût prendre par-là des meſures, pour établir enſuite l'inquiſition; & ce n'étoit pas ſans fondement. Il eſt tems de vous donner une idée de ce tribunal eccléſiaſtique, afin que jugeant combien il étoit contraire aux privilèges des Flamands, vous puiſſiez comprendre pourquoi ils le redoutoient par deſſus tout.

Ce tribunal, comme vous l'avez vu, fut d'abord établi contre les Albigeois. On le nomma inquiſition, parce que le devoir des inquiſiteurs étoit de rechercher, de juger & de punir ceux qui étoient coupables ou ſoupçonnés d'héréſie. Les papes chargerent de ce *ſaint office* les freres prêcheurs, qui avoient alors tout le zèle, qu'ont toujours les ordres dans leur naiſſance; & les évêques furent aſſez foibles ou aſſez ignorans, pour ſe laiſſer dépouiller d'un droit qui n'appartenoit qu'à eux, s'il eſt vrai qu'il appartienne à l'égliſe de brûler les hérétiques.

Dans ce tems-là, toute opinion contraire aux prétentions du ſaint ſiege, étoit traitée comme hérétique par les papes. Il étoit donc de leur intérêt d'établir par-tout un tribunal auſſi redoutable. Ils n'eurent pas beaucoup de peine à le faire reconnoître en Italie; & en 1478, Ferdinand le Catholique l'érigea en Eſpagne pour achever d'exterminer les Juifs & les Maures.

L'objet de l'inquiſition eſt déja odieux par lui-même : car rechercher ſur de ſimples ſoupçons, c'eſt répandre les délateurs, confondre l'innocent avec le coupable, & jetter le trouble parmi les familles. Mais la maniere dont elle procède, eſt encore plus odieuſe. Je n'en parlerai que d'après Mariana, qui, ayant écrit en Eſpagne, ne peut

pas être ſoupçonné de l'avoir peinte avec des couleurs trop noires.

Les inquiſiteurs ont, dans les villes & dans les campagnes, des eſpions pour obſerver tout ce qui ſe dit & tout ce qui ſe fait. Les perſonnes qui ſont arrêtées comme ſuſpectes ou coupables, ne connoiſſent jamais leurs accuſateurs ; on ne les confronte pas avec les témoins ; ſouvent elles ne ſavent pas ce dont on les accuſe. Elles n'ont donc aucun moyen de ſe défendre, ni de repouſſer la calomnie. Cependant après avoir été tenues long-tems dans une priſon, où elles ont beaucoup ſouffert, elles ſont brûlées vives. La confiſcation des biens, une priſon perpétuelle & une note d'infamie ſont les moindres peines auxquelles on puiſſe être condamné. Enfin l'inquiſition fait porter aux enfans la peine du crime des peres, & ſes jugemens flétriſſent une famille à perpétuité. Si on vous eût laiſſé à deviner où ſe trouve un pareil tribunal, vous l'auriez été chercher parmi les nations les plus barbares, & vous ne l'y auriez pas trouvé. Voilà cependant comment les hommes pervertiſſent une religion qui ne reſpire que la douceur & l'amour.

Mariana parle de la prudence, de la modération, de la probité, & de la ſolide piété des premiers inquiſiteurs. On les choiſit tels, ſelon lui, pour prévenir l'abus que d'autres auroient pu faire de leur pouvoir ; & on fit des loix très-ſages, pour les retenir dans les bornes de la juſtice & de la raiſon. On voit bien qu'il eſt obligé de parler ainſi : car, par ſa nature, l'inquiſition eſt néceſſairement hors des bornes de la juſtice & de la raiſon, & il eſt bien difficile d'imaginer qu'on ait pu choiſir des inquiſiteurs tels qu'il les ſuppoſe, ou faire des loix pour contenir ceux

qui voudroient abuſer de leur pouvoir. Ceux qui établiſſoient ce tribunal en étoient-ils capables ?

On vit bientôt ce que c'étoit que ce choix & ces loix. Les inquiſiteurs commencerent par faire publier une déclaration, par laquelle ils offroient la grace à tous ceux qui viendroient d'eux-mêmes avouer leur faute. On dit, que dix-ſept mille perſonnes vinrent avec confiance dans l'eſpérance d'obtenir l'abſolution. Deux mille, Monſeigneur, furent brûlées, & les autres n'échapperent que par la fuite. Voilà le premier acte de la prudence, de la modération, de la probité, & de la ſolide piété de ce tribunal, dont la puiſſance s'accrut encore dans la ſuite. Certainement les Ithaciens n'avoient jamais été auſſi cruels contre les Priſcillianiſtes. Cependant St. Martin & St. Ambroiſe refuſerent de communiquer avec eux : le pape Sirice & un concile de Turin les condamnerent ; & Ithace fut lui-même dépoſé & excommunié par l'égliſe (1).

Ce tribunal s'établit ſans obſtacle, parce qu'il ne ſéviſſoit que contre les Juifs & les Maures, que les Eſpagnols haïſſoient ; & il fut plus cruel qu'ailleurs, parce que le peuple, devenu féroce par des guerres de pluſieurs ſiecles, aimoit à ſe baigner dans le ſang des ennemis, qu'il avoit eu tant de peine à vaincre. On venoit en foule à ces *Auto da fé*, à ces ſpectacles religieux & ſanguinaires, où l'on livroit aux flammes avec pompe juſqu'à des milliers de victimes. Les Eſpagnols ne prévoyoient pas que ces feux s'allumeroient un jour pour eux.

---

(1) Voyez Tillemont, tome 8 des Priſcillianiſtes, article II & ſuivans.

Ils s'allumerent en 1559 par les ordres de Philippe, qui apprit que le Calviniſme pénétroit en Eſpagne, & s'y faiſoit des partiſans. Il s'y rendit par mer la même année. Mais ayant été aſſailli par une tempête furieuſe, il crut devoir ſon ſalut au vœu qu'il fit d'exterminer tous les hérétiques; & il ne douta pas que la providence n'eût fait un miracle pour un *Auto da fé*.

Arrivé en Eſpagne il s'empreſſa d'aller à Séville, où les inquiſiteurs avoient ramaſſé des Proteſtans, pour lui donner un ſpectacle digne de lui. On en brûla treize, tant hommes que femmes. Quelques jours après, vingt-huit gentilshommes furent brûlés à Valladolid en ſa préſence. Il voyoit de ces fenêtres ces malheureux dévorés par les flammes, il entendoit leurs cris : bien loin d'en détourner la vue, ou de montrer quelque reſte de pitié, il portoit ſur eux ſes regards avec une ſorte de plaiſir barbare. Malheur à ceux qui ne le partageoient pas : car des eſpions, répandus parmi le peuple, avoient ordre de faire arrêter quiconque laiſſeroit échapper quelque ſigne de compaſſion. L'humanité étoit une héréſie aux yeux de ce prince.

Conſtantin Ponce & Jean Egidius, deux hommes de mérite, étoient morts; le premier pendant qu'on lui faiſoit ſon procès, le ſecond après avoir été renvoyé abſous : Ponce avoit été confeſſeur & prédicateur de Charles-quint; Egidius, prédicateur de réputation, avoit été nommé par l'empereur à l'évêché de Tortoſe. Il ſeroit difficile de dire s'ils étoient coupables, ou ſi les inquiſiteurs voulurent flétrir la mémoire de deux hommes, dont le crédit avoit excité leur jalouſie. Ils en reprirent le procès, & firent brûler deux fantômes de paille habillés en prédicateurs. Enfin on

arrêta Barthelemi Caranza, archevêque de Tolède. Il avoit aſſiſté Charles-quint dans les derniers momens de ſa vie. Ce fut-là tout ſon crime : car l'empereur étoit ſoupçonné d'être mort avec quelque penchant pour la religion proteſtante. Ce prélat fut tenu en priſon long-tems, & on lui confiſqua ſon temporel.

Philippe ayant appris qu'il y avoit des Proteſtans dans un canton de la Calabre, ordonna au vice-roi de Naples de faire marcher les troupes contr'eux ; & tous furent paſſés au fil de l'épée, excepté quatre-vingt, dont une partie fut brûlée, & l'autre perdue. Le duc de Savoie avoit voulu convertir de la même maniere des Calviniſtes, qui habitoient ſes montagnes, & ſes miſſionaires avoient été défaits. Le roi d'Eſpagne donna ordre au gouverneur de Milan de conduire des ſecours au duc, écrivant à celui-ci de n'épargner ni le bois ni les cordes. Sa lettre finiſſoit par ces mots : *todos à las fuercas*, *todos à las fuercas*. Les tentatives qu'il fit pluſieurs fois pour introduire l'inquiſition dans le royaume de Naples & dans le Milanès, ne firent que ſoulever les peuples ; cependant il ne déſeſpéra jamais de l'y établir un jour. Auſſi ne ceſſa-t-il d'exhorter les papes à conjurer, avec tous les princes catholiques, l'extinction des hérétiques. J'ai raſſemblé toutes ces choſes, afin de n'y plus revenir.

Il n'eſt pas douteux que l'inquiſition ne contribuât en Eſpagne à rendre l'autorité de Philipe plus abſolue : voilà pourquoi il vouloit l'établir dans tous ſes états. Mais il raiſonnoit mal, parce qu'il ne ſavoit pas remarquer la différence des circonſtances. Il auroit dû obſerver que les Eſpagnols n'avoient ſouffert l'érection de ce tribunal, que parce qu'ils n'avoient pas prévu qu'il

s'érigeoit contr'eux ; & n'y reſtoient ſoumis, que parce que la terreur des *Auto da fé* répandoit une méfiance générale, qui ne permettoit pas de concerter un ſoulévement. Il n'en étoit pas de même des Napolitains, des Milanois & des Flamands : ils ne pouvoient pas s'y méprendre ; & le clergé, qui commençoit à connoître ſes droits, s'oppoſoit à l'inquiſition, autant que les peuples. Philippe auroit donc dû prévoir que plus il feroit d'efforts, plus on lui réſiſteroit ; & que l'ombre même d'un inquiſiteur exciteroit des tumultes. Mais ſon deſpotiſme aveugle ne prévit rien.

Le ſang froid cruel du roi d'Eſpagne étoit connu dans les Pays-Bas : la renommée l'exagéroit, s'il étoit poſſible, & les Flamands croyoient, en quelque ſorte, appercevoir la fumée des *Auto da fé*. Marguerite, ducheſſe de Parme, que ce roi avoit nommée gouvernante, étoit aimée : il ne tenoit pas à elle que les peuples ne fuſſent heureux, & que, par conſéquent ſon frere n'eût ſur eux toute l'autorité, que les princes ont toujours ſur leurs ſujets, lorſqu'ils en font le bonheur. Mais on lui avoit donné pour premier miniſtre, Granvelle alors évêque d'Arras, & quelque tems après cardinal. Cet homme naturellement dur, le devint encore davantage, pour plaire à ſon maître ; & ſans égard pour les loix & pour les privilèges, il voulut gouverner en deſpote.

Après le traité de Catean-Cambreſis, les Flamands avoient ſupplié le roi de retirer les troupes eſpagnoles, que la paix, qu'on venoit de faire, rendoit inutiles. Philippe les laiſſa, parce qu'il les jugea néceſſaires pour établir ſon autorité abſolue, & ne fit aucune attention aux repréſentations des états.

Cette conduite parut ſuſpecte & aliéna les eſ-

prits. On fit encore des repréſentations à ce ſujet, après le départ du roi ; & d'autres entrepriſes du miniſtère donnerent lieu à d'autres plaintes. Granvelle affecta de ne pas s'en appercevoir : il éluda toutes les demandes des états ; & les peuples ſe refuſerent aux impoſitions néceſſaires pour l'entretien des troupes. Alors il fallut céder, & les Eſpagnols partirent au commencement de 1561. Tel eſt ſouvent le deſpotiſme : il entreprend plus qu'il ne peut, il ſe compromet ; cependant lorſqu'il eſt contraint de s'arrêter, il perd toujours plus qu'il n'a gagné par la violence.

Les Flamands ſe réjouirent de ne plus voir chez eux des troupes étrangères. Ils s'applaudiſſoient de la foibleſſe, que le gouvernement venoit de montrer. Ils n'en avoient pas plus de confiance au roi ni au miniſtre : ils ſe ſentoient ſeulement plus enhardis : ils continuoient toujours de redouter l'inquiſition : les Proteſtans entretenoient parmi eux ces craintes ; & la conduite de Granvelle ne les confirmoit que trop. Bientôt regardant la religion prétendue réformée comme un aſyle contre le deſpotiſme, ils embraſſerent à l'envi la doctrine de Luther. Voilà le fruit des perſécutions inconſidérées.

La défenſe de la religion mit dans leur ame un fanatiſme, qui tiendra lieu de l'amour de la liberté : car ils ne ſongeoient point encore à ſe ſouſtraire à tout ſouverain. Ils prendront de la confiance, en voyant juſques dans le conſeil de la régente, des ſeigneurs du pays embraſſer leurs intérêts. C'eſt Guillaume de Naſſau, prince d'Orange, c'eſt le comte d'Egmont, le comte de Horn, & pluſieurs autres. La mauvaiſe politique de Philippe a donc été la cauſe du progrès du luthéraniſme dans les Pays-Bas, du mécontente-

ment des peuples, & des factions parmi les miniſtres. Nous verrons bientôt des guerres qui naîtront de-là.

Pendant le court règne de François II, l'Allemagne n'offre rien qui mérite d'être remarqué. On voit ſeulement les efforts inutiles de l'empereur pour engager les Proteſtans à reconnoître le concile de Trente, qui alloit ſe rouvrir. Ferdinand I fut contraint d'abandonner ce deſſein, de confirmer la paix de religion de 1555. Il eſt tems de repaſſer en Angleterre pour obſerver Eliſabeth, & avec elle les principales puiſſances de l'Europe.

CHAPITRE V.

Des principales puiſſances de l'Europe, depuis l'avénement d'Eliſabeth au trône d'Angleterre, juſqu'à la paix de Vervins.

LES Catholiques ne reconnoiſſant point la légitimité d'Eliſabeth, lui conteſtoient tout droit au trône, & le duc de Guiſe établiſſoit là-deſſus ſes projets d'ambition, ſongeant au crédit qu'il acquéroit ſi ſa nièce, qui avoit réuni l'Ecoſſe à la France, y réuniſſoit encore l'Angleterre. Il avoit, en conſéquence, déterminé Henri II à faire prendre au dauphin & à la dauphine les titres que leur donnoient leurs droits reconnus par les Catholiques, & on n'attendoit plus que l'occaſion pour les faire valoir. Mais la mort de François II diſſipa tous les projets du duc de Guiſe, & en même tems toutes les inquiétudes qu'ils avoient pu donner à la reine Eliſabeth.

Marie Stuart n'avoit preſque plus de conſidération à la cour de France : elle étoit au contraire expoſée aux dégoûts, que lui donnoit Catherine de Médicis. Cette reine ſe vengeoit ſur elle du peu d'autorité qu'elle avoit eu pendant le règne de François II. Il fallut donc que Marie ſe préparât à retourner en Ecoſſe. Voyons quel étoit l'état de ce royaume.

En 1513 Jacques V monta ſur le trône d'Ecoſſe. Il avoit à peine deux ans, & la régence, qu'un prince du ſang conteſtoit à la reine mere, produiſit auſſitôt deux factions. Les troubles qui en nâquirent, durerent pendant toute la minorité : ils continuerent même, après que le roi eut pris les rênes du gouvernement ; & lorſqu'il commençoit à ſe flatter de les avoir diſſipés, le calviniſme, qui avoit pénétré en Ecoſſe, jettoit de nouvelles ſemences de diviſion, & préparoit de plus grands maux. Le roi trouva des ſujets déſobéiſſans dans les partiſans de la nouvelle doctrine ; & la nobleſſe qui faiſoit la principale force de ce parti, le traverſa preſque toujours dans ſes deſſeins. Il mourut en 1542 du chagrin que lui donnoient toutes ces diſſentions.

Marie Stuart qu'il avoit eue de Marie de Lorraine, ſœur des Guiſes, n'avoit alors que huit jours. Une ſeconde minorité réveilla toutes les factions, & en fit naître de nouvelles. Cependant, après quelques années de troubles, la reine mere ſe ſaiſit de la régence, avec les ſecours que Henri II lui envoya, & la jeune reine deſtinée au dauphin fut conduite en France en 1548.

Lorſque la régente ſongeoit à ramener les novateurs, ou du moins à refroidir leur faux zèle, en tenant avec eux une conduite modérée, la mort d'Edouard lui fit eſpérer, qu'étant privés de l'ap-

pui que l'Angleterre leur donnoit, ils ſe réfroidiroient inſenſiblement d'eux-mêmes. Elle ne ſe fut peut-être pas trompée dans ſon attente, ſi Marie, fille de Henri VIII, eût été capable de quelque modération. Mais les Proteſtans que cette reine chaſſa par la terreur des ſupplices, ayant cherché un aſyle en Ecoſſe, porterent avec eux la haine qu'ils avoient conçue contre les Catholiques, & firent craindre aux Ecoſſois des perſécutions dont ils n'étoient pas encore menacés. Alors le comte d'Angus, le lord Lorne ſon fils, les comtes de Morton & de Glancarne, & pluſieurs autres formerent une aſſociation, qu'ils nommerent la congrégation du Seigneur, pour l'oppoſer à l'égliſe romaine, qu'ils nommoient la congrégation de Satan. La formule de cette aſſociation étoit conçue en ces termes. « Nous appercevant de la rage infernale, » avec laquelle Satan, par l'organe de ſes ſu- » pôts, les Ante-chriſt de nos jours, cherche à » renverſer & à détruire l'évangile de Jéſus-Chriſt, » & l'aſſemblée de ſes fideles, nous nous ſommes » crus obligés de prendre la défenſe de la cauſe » de notre maître, même juſqu'au péril de notre » vie, certains de triompher en lui. Nous pro- » mettons donc, en préſence de la majeſté divine » & de cette congrégation, qu'avec le ſecours » de la grace, nous conſacrerons conſtamment » nos ſoins, notre pouvoir, nos biens & nos » jours à conſerver, à étendre, à établir la parole » ſacrée du Très-Haut & ſa congrégation. Nous » ferons tous nos efforts pour raſſembler des paſ- » teurs fidelles, qui puiſſent adminiſtrer les con- » ſolations du ſaint évangile, & les ſacremens » à ſon peuple dans toute leur pureté. Nous nous » engageons à ſoutenir ces paſteurs, à pourvoir » à leur ſubſiſtance, à les défendre, ainſi que

» toute ſa congrégation en général & chacun de » ſes membres en particulier, de toute notre » puiſſance, contre Satan & contre toute autorité » impie, qui entreprendroit de tyranniſer, ou de » troubler ladite congrégation. Nous nous uniſ- » ſons à elle, de même qu'à la parole divine : » nous déteſtons, nous abandonnons la congré- » gation de Satan, ſes ſuperſtitions, ſes abomi- » nations & ſes pratiques d'idolâtrie. Nous nous » déclarons ouvertement ſes ennemis par cette » promeſſe ſincère, faite devant Dieu, que nous » dépoſons ici, ſignée de notre main, à Edim- » bourg le 3 Décembre 1557 ».

Vous voyez que ces enthouſiaſtes ne ſe bornoient pas à demander l'exercice de leur religion, ils conjurerent la reine des Catholiques. Ils ſont prêts à prendre les armes pour prévenir les perſécutions qu'on fait ailleurs contre les Proteſtans jugeant qu'ils ſeront exterminés, s'ils n'exterminent. Parce qu'ils ſe diſent de la congrégation du Seigneur, ils ſe croient envoyés de Dieu, pour extirper la *congrégation de Satan*. Malheureuſement ils ſe voyoient ſoutenus par la plus grande partie du peuple, & ils oſoient déja donner des réglemens ſur la maniere de prier. La régente éprouva que les autres princes avoient donné au fanatiſme des forces auxquelles elle ne pouvoit plus oppoſer de barriere. La conduite modérée qu'elle tenoit avec ces enthouſiaſtes, ne les raſſuroit pas. Ils n'attribuoient ſa modération qu'à ſon impuiſſance, & ils jugeoient qu'elle n'attendoit que le moment de pouvoir ſévir impunément, perſuadés qu'elle devoit perſécuter, puiſqu'elle étoit catholique. Or, ce fanatiſme devoit produire en Ecoſſe des déſordres d'autant plus grands,

que les peuples y étoient plus féroces qu'ailleurs, & preſqu'encore ſauvages.

L'avénement d'Eliſabeth donna une nouvelle hardieſſe aux Proteſtans écoſſois, car ils ſe flatterent que cette reine ne leur refuſeroit pas des ſecours. Dans ce ſiecle, le prince le plus ſage avoit d'autant plus de peine à ſe bien conduire, que tout ce qui ſe faiſoit de mal dans les états des autres, influoit néceſſairement dans les ſiens. La congrégation du Seigneur oſa demander à la régente & au parlement l'extinction de l'idolâtrie; c'eſt ainſi qu'elle déſignoit l'égliſe romaine.

Marie de Lorraine temporiſoit, lorſque Jean Knox arriva de Genève, avec tout le fanatiſme de la ſecte de Calvin. Aux déclamations de ce forcené, le peuple devint furieux, briſa les images, renverſa les autels, enleva les vaſes ſacrés, pilla, détruiſit pluſieurs monaſtères. La régente fut obligée de prendre les armes: mais il fallut bientôt négocier, parce que les grands, qui vouloient faire ſervir l'enthouſiaſme du peuple à leur ambition, s'étoient mis à la tête des rebelles dont le parti croiſſoit tous les jours.

L'accommodement ne pouvoit pas être durable. Les rebelles connoiſſoient trop les châtimens qu'ils méritoient, pour ſe repoſer ſur un traité, auquel ils avoient forcé l'autorité légitime. Les chefs prenoient donc de nouvelles meſures. Ils continuoient d'exciter le peuple, ils lui faiſoient de nouveaux ſujets de crainte, ils lui offroient le pillage des égliſes & des monaſtères, & Knox avec ſes déclamations groſſières & extravagantes n'étoit que trop propre à remuer des eſprits ignorans & ſauvages.

Sur ces entrefaites, le mariage du dauphin avec Marie Stuart, & la mort de Henri II, qui

arriva l'année ſuivante, fournirent aux chefs des factieux de nouveaux prétextes, pour animer encore le peuple. Ils lui repréſenterent la puiſſance des Guiſes en France, & l'uſage qu'ils en faiſoient contre les Calviniſtes ; ils lui firent craindre les ſecours qu'ils enverroient à la régente ; & ils le firent ſi bien entrer dans toutes leurs vues, qu'ils oſerent, de leur propre autorité, publier un acte, par lequel ils ôtoient la régence à Marie de Lorraine, & ordonnoient aux troupes françoiſes de ſortir du royaume.

Leur confiance ſe fondoit principalement ſur les ſecours qu'ils demandoient à la reine d'Angleterre, & qu'ils ſe flattoient d'obtenir. En effet, les intérêts d'Eliſabeth ne s'accordoient que trop avec les leurs. Le titre de reine d'Angleterre que Marie Stuart avoit pris, découvroit aſſez les deſſeins, que les Guiſes ſe propoſoient d'exécuter, après avoir ſubjugué l'Ecoſſe. Elle voyoit que les Catholiques, mécontens de ſon gouvernement, n'attendoient que l'occaſion pour ſe déclarer en faveur de ſa rivale. Elle jugea donc qu'elle aſſuroit ſa couronne, ſi elle entretenoit les troubles en Ecoſſe, & ſes troupes marcherent. Elles mirent le ſiege devant Leith, où les François s'étoient renfermés.

Dans ces circonſtances, la tempête diſperſa une flotte qui conduiſoit le marquis d'Elbœuf, & la régente mourut. Cette princeſſe, dit Mr. Hume, joignoit aux talens qui étoient comme héréditaires dans ſa maiſon, une modération & des vertus qu'on ne remarquoit pas dans les autres princes de ſon ſang. Après ces deux événemens, les François ne pouvant plus ſe maintenir en Ecoſſe, les miniſtres de France & d'Angleterre ſignerent à Edimbourg un traité, qui portoit que les trou-

pes françoiſes évacueroient inceſſamment l'Ecoſſe ; que François & Marie ceſſeroient de prendre le titre de roi & de reine d'Angleterre ; & qu'ils accorderoient une amniſtie générale pour tout le paſſé. Ils réglerent auſſi la part que le parlement auroit au gouvernement : Eliſabeth ſut ſi bien ſe conduire dans cette conjoncture, qu'elle conſerva plus d'autorité ſur les Ecoſſois, qu'elle n'en laiſſoit à Marie même.

Les chefs de la congrégation ſe trouvoient maîtres du royaume. Ils convoquerent un parlement, dans lequel on conclut la ruine entiere de la religion catholique. Bientôt les Proteſtans ſévirent avec fureur : ils abolirent la meſſe, établirent leurs miniſtres, pillerent les monaſtères & les égliſes, & ſe ſaiſirent des biens du clergé. L'avarice jointe au fanatiſme produiſoit par-tout un brigandage, qu'aucune puiſſance ne pouvoit réprimer. Cependant François & Marie refuſoient de ratifier le traité d'Edimbourg, & de reconnoître un parlement, qui s'étoit aſſemblé ſans leur aveu. C'eſt dans ces circonſtances, que le roi de France étant mort, Marie ſe vit forcée à retourner dans un royaume, où ſes ſujets étoient les ennemis de ſon autorité & de ſa religion. Elle quitta le titre de reine d'Angleterre : mais quelques inſtances que fiſſent auprès d'elle les miniſtres d'Eliſabeth, elle refuſa de renoncer aux droits qu'elle avoit à cette couronne.

Elle fut conduite en Ecoſſe par ſes oncles le duc d'Aumale, le grand-prieur & le marquis d'Elbœuf. Elle avoit à peine dix-neuf ans. Si ſes graces ſéduiſantes & les charmes de ſon eſprit étoient ſans force dans un climat preſque ſauvage, l'éclat de ſa beauté frappa les yeux de ces peuples brutaux, & ſes manieres humaines, affables,

bienfaiſantes, toucherent ces ames féroces : elle eût été adorée par des hommes, elle captiva quelque tems les Ecoſſois.

La vue de cette princeſſe aimable produiſit donc au moins un calme paſſager. Voulant en profiter pour rétablir l'ordre, elle eut la ſageſſe de donner ſa confiance à des miniſtres agréables à la nation. Mais l'enchantement ſe diſſipa bien vîte. Les fanatiques ſortirent comme d'un ſonge : ils ſe réveillerent en penſant que la reine étoit catholique. Ils lui avoient accordé comme une faveur d'avoir une meſſe dans ſa chapelle ; & cependant ils ſe demandoient : ſouffrirons-nous cette idolâtrie ? un idolâtre n'eſt-il pas digne de mort ? peut-il conſerver quelque autorité dans l'état ? Le clergé prétendu réformé oſoit faire des prieres publiques pour ſa converſion. Il lui déclaroit ouvertement qu'il eſpéroit de lui voir bientôt abjurer ſes erreurs ; & il lui demandoit de payer ſes vœux & ſes prieres par une augmentation de biens. Elle tenta vainement d'adoucir le caractère brutal de Jean Knox. Elle deſcendit juſqu'à le prier, s'il trouvoit quelque choſe à reprendre dans ſa conduite, de l'en avertir en particulier, & de ne pas l'avilir dans ſes ſermons aux yeux du peuple. Il lui répondit que ſi elle vouloit venir à l'égliſe, elle y entendroit l'évangile de la vérité ; & il ne ceſſa jamais d'invectiver contr'elle, ni de ſoulever les eſprits par des diſcours ſéditieux. Tout étoit un objet de ſcandale dans cette jeune princeſſe, ſon enjouement, ſa parure, ſes amuſemens les plus innocens. On la contrarioit, en un mot, dans tous ſes goûts. Quelques ornemens, que les femmes portoient ſur leurs habits, parurent à ces réformateurs auſſi abſurdes que rigides, comme une vanité criminelle, qui devoit

attirer la colere du ciel ſur tout le royaume.

Sans appui, n'ayant que des revenus très-médiocres, entourée de factions, au milieu d'une nobleſſe ſéditieuſe, d'un peuple ſuperſtitieux, & d'un clergé inſolent, Marie ſentit combien il étoit de ſon intérêt d'être en bonne intelligence avec Eliſabeth, qui avoit plus d'autorité qu'elle en Ecoſſe. Mais la politique ſembloit donner d'autres conſeils à la reine d'Angleterre. Pouvoit-elle ſe lier avec une princeſſe, qui avoit des droits ſur ſa couronne, & qui l'avoit déclaré ſi ouvertement? Ne ſeroit-ce pas enhardir les Catholiques, qui la deſiroient ſur ſon trône, à tramer quelque conſpiration contre le gouvernement préſent? & pouvoit-elle contribuer à lui procurer un règne tranquille, ſans s'expoſer à troubler elle-même ſon propre repos? Malheureuſement le caractère d'Eliſabeth n'entroit que trop dans les vues de ſa politique, & ſa prudence ſervoit à voiler d'autres motifs qu'elle n'avouoit pas, mais qu'elle cachoit mal. Avec le génie d'un homme, elle avoit toutes les petiteſſes d'une femme, elle étoit artificieuſe, fauſſe, coquette, impérieuſe, & jalouſe. C'eſt pourquoi autant elle montroit de courage & de prudence avec les miniſtres des autres princes, autant elle laiſſoit voir de frivolité avec l'ambaſſadeur de Marie. Elle lui faiſoit des queſtions ſur la figure de cette princeſſe, ſur ſa taille, ſur la couleur de ſes cheveux: elle lui demanda qui des deux jouoit mieux du clavecin: elle pouſſa même l'indiſcrétion juſqu'à lui demander, laquelle étoit la plus belle. Elle paroiſſoit tous les jours avec de nouvelles parures, avec de nouveaux habits: tantôt vêtue à l'angloiſe, tantôt à l'italienne, tantôt à la françoiſe, elle ſembloit vouloir paſſer pour la plus belle femme de chaque nation,

nation, & on eût dit qu'elle ne voyoit le miniſtre écoſſois, que pour traiter avec lui des droits aux graces & à la beauté. Au reſte, ſon inquiétude n'étoit pas ſans fondement : car, à cet égard, Marie avoit tout l'avantage. Il étoit aiſé de s'appercevoir qu'indépendamment de toute raiſon politique, Eliſabeth ſeroit toujours l'ennemie de la reine d'Ecoſſe, & que ſes démonſtrations d'amitié ne ſeroient jamais que fauſſeté & diſſimulation.

Marie cependant, qui vouloit compter ſur cette amitié, parce qu'enfin elle en avoit beſoin, lui fit propoſer de la cimenter, en la reconnoiſſant pour ſon héritiere à la couronne d'Angleterre. Vous pouvez juger ſi cette propoſition fut agréée. Eliſabeth répondit que Marie, refuſant de ratifier le traité d'Edimbourg, paroiſſoit aſſez dans le deſſein de ne pas attendre que la ſucceſſion fût ouverte, & que dans cette conjoncture, elle n'auroit pas l'imprudence de lui donner de nouveaux partiſans en Angleterre, en la montrant aux Anglois, comme devant être un jour leur reine. Elle ajouta cependant, que ſi Marie vouloit ratifier le traité, elle offroit de l'expliquer, & d'ôter tout ſoupçon qu'elle voulût l'exclure de ſa ſucceſſion. Alors la reine d'Ecoſſe conſentit à renoncer à toutes prétentions actuelles ſur la couronne d'Angleterre, pourvu qu'Eliſabeth lui en aſſurât l'héritage. Cette derniere propoſition étoit ſi juſte, qu'Eliſabeth ne pouvoit s'y refuſer, ſans mettre le tort de ſon côté : elle prit donc le parti de laiſſer traîner cette affaire, juſqu'à ce qu'enfin on n'en parlât plus.

Eliſabeth ne craignoit rien tant que d'être expoſée à partager ſon autorité, juſques-là qu'elle auroit pris ombrage, non-ſeulement d'un mari,

mais encore de ſes propres enfans. Elle paroiſſoit haïr d'avance quiconque pouvoit lui ſuccéder : elle paroiſſoit même vouloir empêcher que ceux qui avoient quelque droit au trône, puſſent avoir des deſcendans. Le comte Hartfort, ayant épouſé ſecrettement Catherine Gray, ſœur cadette de l'infortunée Jeanne, elle les fit enfermer dans la tour de Londres, & ne rendit la liberté au comte qu'après la mort de ſa femme. Avec ce caractere, elle étoit bien éloignée de déſigner pour ſon héritiere une princeſſe, que beaucoup d'Anglois deſiroient de voir ſur le trône.

Quoiqu'elle ne paroiſſe pas avoir été inſenſible à l'amour, elle ſe déclara ouvertement pour le célibat, par la crainte de perdre ſon autorité. Cependant elle n'étoit pas fâchée qu'on imaginât qu'elle ne perſiſteroit pas dans cette réſolution. Elle laiſſoit volontiers concevoir des eſpérances aux princes étrangers, & aux grands du royaume, qui aſpiroient à ſa main ; les ménageant toujours, ne s'engageant jamais, & les retenant par ce moyen dans ſes intérêts. Sa politique s'accordoit en cela parfaitement avec ſa coquetterie. Cependant quelles qu'aient été les petiteſſes de cette reine, elle ne les eût pas eues, ſi elle n'eût pas été femme ; & vous verrez qu'en changeant de ſexe, elle eût été un grand homme. Marie Stuart n'étoit pas un grand homme, mais elle n'avoit pas, comme Eliſabeth, toutes les petiteſſes de ſon ſexe, peut-être parce qu'elle étoit plus ſûre d'en avoir toutes les graces.

Les circonſtances étoient bien différentes pour ces deux princeſſes. Tandis que Marie, enveloppée dans une ſuite d'événemens funeſtes, n'a rien à ſe reprocher & s'attend chaque jour à de nouveaux malheurs ; tout devient favorable à la

reine d'Angleterre. Sa rivale impuiſſante eſt au moment d'être opprimée par des ſujets rebelles : les Guiſes qu'elle avoit redoutés, ne peuvent plus rien entreprendre, depuis qu'ils ont perdu en France une partie de leur autorité. Elle ne voit aucun ſujet d'inquiétude ni au dehors ni au dedans ; & le calme eſt dans ſes états, pendant que des orages s'élevent tout autour d'elle. Dans cette ſituation heureuſe, elle ſe fit un plan de ne rien entreprendre témérairement, & de s'occuper du bonheur de ſes peuples » Elle acquitta une partie » des dettes immenſes de la couronne : elle fit des » réglemens ſur la monnoie, que ſes prédéceſ- » ſeurs avoient conſidérablement altérée : elle » remplit ſes arſenaux d'armes, qu'elle fit venir » d'Allemagne & d'autres endroits : elle engagea » la nobleſſe à s'en pourvoir à ſon exemple : elle » introduiſit dans ſes états l'art de faire la pou- » dre, & de fondre des canons de cuivre ; elle » fortifia ſes frontieres du côté de l'Ecoſſe ; fit » de fréquentes revues de ſes milices ; & favoriſa » l'agriculture, en favoriſant l'exportation des » grains. Elle releva le commerce & la naviga- » tion : elle augmenta ſi conſidérablement la ma- » rine de ſon royaume, par les vaiſſeaux qu'elle » fit conſtruire à ſes frais, & par ceux qu'elle » engagea les négocians à faire conſtruire à leurs » dépens, qu'elle fut regardée à juſte titre com- » me la reſtauratrice de la puiſſance & de la gloi- » re maritime d'Angleterre, & comme la ſouve- » raine des mers du Nord. Loin que ſon écono- » mie naturelle fût un obſtacle à ces grandes en- » trepriſes, elle lui aſſuroit au contraire les moyens » de les exécuter avec plus de certitude. Enfin » l'Europe entiere admira dans la conduite de » cette princeſſe, tout ce que des projets conçus,

» dirigés prudemment & ſuivis avec conſtance, » peuvent produire d'avantageux à une nation. » Dans ce tableau, que fait Mr. Hume, Eliſabeth n'eſt plus une petite coquette, occupée de ſa perſonne & de ſa parure, c'eſt un roi digne du trône.

Un triumvirat s'étoit formé en France. Le duc de Guiſe, le connétable de Montmorenci, & le maréchal de St. André : ces trois hommes qui avoient fait auparavant à la cour trois partis contraires, jurerent au commencement du regne de Charles IX de ne plus ſéparer leurs intérêts & de s'unir pour la défenſe de l'ancienne religion. Ce motif étoit dans le connétable ſeul, l'effet d'un zèle ſincere : car autrement il auroit penché à prendre le parti du prince de Condé, dans lequel étoient Coligni & Dandelot, ſes neveux.

Catherine de Medicis, à qui ce triumvirat donnoit de l'inquiétude, craignit que le roi de Navarre ne s'y joignit encore, comme il en étoit vivement ſollicité. Afin de le retenir, elle le flatta de traiter plus favorablement les Huguenots. Cependant elle ne tint pas, ou du moins elle ne put tenir ſa parole : car au mois Juillet 1562, il parut un édit qui interdiſoit toute aſſemblée aux Calviniſtes.

Voyant alors qu'on tramoit pour diminuer ſon autorité, elle s'attacha le roi de Navarre & l'amiral, en faiſant convoquer une aſſemblée à Poiſſi, dans laquelle les Catholiques & les Proteſtans devoient diſcuter les points controverſés, & chercher les moyens de ſe réunir. Les plus ſages s'oppoſoient à ce deſſein, parce qu'ils en prévoyoient l'événement : mais le cardinal de Lorraine l'approuva, comptant que ce ſeroit une occaſion de faire briller ſon éloquence. Cette aſſemblée s'ou-

vrit le 9 de Septenbre 1562, en préſence du roi, de la reine & des princes du ſang : c'eſt ce qu'on nomme *le colloque de Poiſſi*. Théodore de Bèze y parla pour les Huguenots. On diſputa, & les deux partis ſe ſéparerent, chacun avec la confiance d'avoir vaincu.

Le colloque de Poiſſi parut avoir converti Antoine de Bourbon. Il eſt au moins certain que, ſollicité par le légat qui le flattoit de la reſtitution du royaume de Navarre, il revint à la communion romaine, & s'unit au triumvirat. Jaloux d'ailleurs du mérite de ſon frere, il voyoit qu'il ne joueroit jamais que le ſecond rôle dans le parti des Calviniſtes ; & il crut qu'en qualité de premier prince du ſang, il ſeroit plus conſidéré dans le parti qui ſuivoit le roi, ou que le roi ſuivoit. Jeanne d'Albret, qui avoit ſouffert impatiemment le huguenotiſme de ſon mari, parce qu'elle ne vouloit pas, diſoit-elle, perdre le peu qui lui reſtoit, ſe fit huguenote quand le roi de Navarre ſe fit catholique, & devint huguenote très-opiniâtre.

La reine vit que l'union du Roi de Navarre aux triumvirs, alloit lui enlever le peu d'autorité qu'elle conſervoit encore. Elle ſacrifia donc ſa religion à ſes intérêts, & ſe jetant dans le parti des Huguenots, elle fit révoquer l'édit de Juillet, & en fit donner un autre qu'on appella l'édit de Janvier 1563, & qui leur permettoit les aſſemblées & tous les exercices de leur religion, juſqu'à ce que le concile général eût décidé ſur les points conteſtés.

Dès que Philippe II eut appris cette nouvelle, il ſe hâta d'écrire au pape, au roi de Navarre, à Catherine de Médicis, & à tous les princes catholiques, pour témoigner la douleur qu'il en reſ-

ſentoit. Il les exhortoit à prendre les armes, afin de porter le dernier coup au parti proteſtant, & il offroit de ſa part tous les ſecours qu'on jugeroit néceſſaires.

Antoine de Bourbon, ſollicité par le légat & par l'ambaſſadeur d'Eſpagne, qui lui offroient toujours l'appât du royaume de Navarre, preſſa la reine d'éloigner de la cour les Colignis à qui elle paroiſſoit donner ſa confiance. Elle y conſentit à condition que le cardinal de Lorraine, le duc de Guiſe & le maréchal de St. André, ſe retireroient dans leurs terres. La condition fut acceptée; parce que ces ſeigneurs comptoient trouver l'occaſion de revenir, & que d'ailleurs ils laiſſoient auprès de Charles IX, le roi de Navarre & le connétable de Montmorenci, qui veilleroient ſur leurs intérêts.

La cour étoit alors à Monceaux, près de Meaux; & Condé voyant la retraite de ſes ennemis, vint à Paris dans l'eſpérance de s'en rendre maître. Le roi de Navarre fut effrayé du projet de ſon frere, & n'oſant s'y oppoſer tout ſeul, il invita le duc de Guiſe & le connétable à s'avancer avec des troupes, & à ſe joindre à lui. Le duc étant arrivé à Vaſſi, petite ville de Champagne; ſes gens en vinrent aux mains avec les Huguenots, qui tenoient leur prêche dans une grange: il y fut lui-même bleſſé, & ce fut-là le commencement de la guerre civile.

Le prince de Condé ſortit alors de Paris, & s'empara d'Orléans, dont il fit ſa place d'armes: mais les triumvirs ſe rendirent maîtres de la perſonne du roi, & le conduiſirent à Paris, malgré la réſiſtance de la reine, qui repréſentoit que cette violence autoriſeroit les rebelles, & romproit toutes les meſures qu'elle avoit priſes, pour

ramener les eſprits par la douceur. C'eſt qu'elle ſe voyoit déſormais ſans autorité : auſſi écrivit-elle pluſieurs lettres au prince de Condé, pour l'inviter à la délivrer, elle & le roi, de la dépendance où ils étoient. Ce motif fut en effet celui que publia Condé dans ſes manifeſtes, où il repréſenta le roi & la reine, comme en captivité ſous la puiſſance des Guiſes. Auſſi-tôt les Huguenots prirent les armes dans toutes les provinces : ils pillerent les égliſes ; ils ſe ſaiſirent de pluſieurs villes : & le ſoulévement fut général. Il y eut en différentes parties du royaume juſqu'à quatorze armées, qui laiſſoient partout des traces de leur cruauté. Le ſang des citoyens, les autels renverſés, les temples ruinés, les villes pillées, les campagnes dévaſtées étoient les marques auxquelles on reconnoiſſoit les lieux, par où elles avoient paſſé.

Cependant les Royaliſtes avoient reçu des ſecours de troupes & d'argent du roi d'Eſpagne, du pape, de Côme duc de Florence, & de la république de Véniſe. Condé, hors d'état de réſiſter à tant de forces, eut recours à la reine d'Angleterre : maître de la plus grande partie de la Normandie, il offrit de lui livrer le Havre-de-Grace, ſi elle vouloit lui donner cent mille écus, & envoyer ſix mille hommes pour défendre cette place, Dieppe & Rouen. Ces propoſitions étoient trop avantageuſes pour n'être pas acceptées. Le Havre dédommageoit Eliſabeth de la perte de Calais : il lui importoit d'ailleurs de s'oppoſer à l'agrandiſſement des Guiſes, & d'humilier en France les Catholiques, afin de s'aſſurer mieux de leur obéiſſance en Angleterre.

Les Royaliſtes reprirent pluſieurs villes. Rouen, entr'autres, fut enlevée d'aſſaut, & coûta la vie

au roi de Navarre, qui mourut de ſes bleſſures. Mais Condé ayant reçu un ſecours des Proteſtans, que Dandelot lui amena d'Allemagne, s'avança juſqu'à Paris, dont il attaqua les fauxbourgs. Repouſſé par le duc de Guiſe, il fut ſuivi par les Catholiques, & joint près de Dreux, lorſqu'il alloit en Normandie, dans le deſſein de s'unir aux Anglois. L'action fut vive, la perte à peu près égale des deux côtés; le champ de bataille reſta aux Royaliſtes : le maréchal de St. André perdit la vie, & les deux généraux furent faits priſonniers, c'eſt-à-dire, le connétable & le prince de Condé.

L'amiral raſſembla les débris de l'armée, trouva de nouvelles reſſources, reprit preſque toute la Normandie, pourvut à la défenſe de la ville d'Orléans, dont le duc de Guiſe forma le ſiege. La place étoit fort preſſée, lorſqu'un jeune gentilhomme calviniſte, nommé Poltrot, crut ſervir ſa religion, en aſſaſſinant le duc de Guiſe. On accuſa Coligni & Bèze d'avoir excité la fureur de ce malheureux; mais ce fut ſans preuve. Jamais on n'a rien remarqué dans leur conduite, qui puiſſe les faire ſoupçonner avec quelque fondement. Il eſt ſeulement vrai que cet aſſaſſinat trouva parmi les Huguenots des fanatiques qui l'approuverent. Voilà le premier crime de cette eſpece, & ce ne ſera pas le dernier (1).

(1) L'année ſuivante on découvrit à Rome une conjuration qui fait bien voir ce que pouvoit alors le fanatiſme. Le comte Antoine Canoſſa & cinq autres perſonnes de diſtinction connurent par des révélations céleſtes, que le ſucceſſeur de Pie IV ſeroit le monarque du monde & qu'il établiroit par-tout la ſeule religion catholique. Afin donc de hâter cet événement, ces

La perte que les Catholiques venoient de faire, fit penſer à la paix. Montmorenci & Condé la deſiroient, pour recouvrer la liberté; & Catherine pour reprendre une puiſſance que les Guiſes ne paroiſſoient plus en état de diſputer. Le traité qui fut fait, rendit la liberté aux deux généraux, & permit avec quelques reſtrictions l'exercice de la religion prétendue réformée. Alors les Catholiques & les Huguenots s'étant réunis ſous les ordres du connétable & du prince de Condé, firent le ſiege du Havre, & enleverent cette place aux Anglois. Coligni & Dandelot, qui avoient montré de l'éloignement pour la paix, ne prirent point de part à cette entrepriſe. La tranquillité fut enfin établie dans le royaume, malgré les efforts de l'ambaſſadeur d'Eſpagne, qui tenta d'exciter de nouveaux troubles.

Le concile de Trente, qui s'étoit rouvert au mois de Janvier 1562, finit cette année le 4 Décembre. On ne le publia pas en France, ſoit par la crainte de ſoulever les Proteſtans, ſoit par d'autres raiſons qui ſubſiſtent encore, & qui en ont empêché la publication juſqu'à ce jour. Il renferme pluſieurs articles de diſcipline qu'on auroit peine à concilier avec la juriſdiction des princes & des magiſtrats, ainſi qu'avec les libertés de l'égliſe gallicane. D'ailleurs il eſt approuvé

---

viſionnaires concerterent l'aſſaſſinat du pape, bien perſuadés ſans doute qu'ils obtiendroient chacun des principautés, comme s'ils euſſent été les neveux de celui qui leur étoit prédit. On les mit à la queſtion, on les interrogea ſéparément; & ils répondirent tous de la même maniere, que le ſeul motif de leur conjuration avoit été le deſir de voir une ſeule religion ſous un pape ſouverain du monde. On ne put pas leur arracher autre choſe.

pour la doctrine, & reconnu dans toute la catholicité.

Le Havre avoit fait peu de réſiſtance, parce que de plus de ſix mille hommes, la garniſon avoit été réduite par la peſte à quinze cents en état de ſervir, & que de nouveaux ſecours partis d'Angleterre ayant été retenus par les vents, n'arriverent que lorſque la place venoit de capituler. Pour comble de malheurs, les troupes angloiſes porterent la peſte à Londres où elle enleva vingt mille perſonnes. Eliſabeth dont en cette occaſion la prévoyance & l'activité s'étoient démenties, fit ſa paix avec la France.

L'Ecoſſe attiroit alors ſon attention. Elle n'ignoroit pas que les Guiſes offroient Marie à tous les princes qui pouvoient ſervir leur ambition & cauſer des troubles en Angleterre : c'eſt pourquoi elle affecta de répondre au deſir, que Marie avoit d'être bien avec elle. Ces deux reines s'écrivoient toutes les ſemaines avec les plus tendres expreſſions, comme deux ſœurs qui s'aiment. Eliſabeth répétoit ſouvent à Marie, combien elle deſiroit de la voir mariée avec un ſeigneur anglois, parce que c'étoit le ſeul moyen de cimenter l'union entre les deux royaumes. Elle offroit même, dans ce cas-là, de l'appeller à ſa ſucceſſion : mais ce n'étoit que diſſimulation de ſa part. Elle vouloit ſeulement gagner du tems, & elle ſe rétracta, lorſqu'elle vit que ſes offres alloient être acceptées.

Marie étoit depuis deux ans le jouet des artifices de cette reine, lorſqu'elle conſentit à prendre pour époux, celui que ſon conſeil & les vœux de la nation lui déſignoient. C'étoit le lord Darnley, fils du comte de Lenox. Il étoit né & avoit été élevé en Angleterre, où ſon pere s'étoit fixé

depuis qu'une faction l'avoit chaſſé d'Ecoſſe. Proche parent de Marie, il avoit après elle plus de droit qu'aucun autre à la couronne d'Angleterre.

Eliſabeth eût mieux aimé que Marie fût reſtée veuve : mais elle ſe voyoit au moins délivrée de l'inquiétude d'une alliance étrangere. C'eſt pourquoi elle parût d'abord approuver ce mariage. Cependant lorſqu'il fut ſur le point d'être conclu, elle envoya ordre à Darnley de revenir en Angleterre, ſous peine de déſobéiſſance : elle fit mettre à la Tour, la mere & le frere de ce ſeigneur : elle fit ſaiſir tous les biens de la maiſon de Lenox : elle ſe plaignit, proteſta, menaça ſans pouvoir donner aucune raiſon plauſible de ſon mécontentement. En effet, elle ne pouvoit pas avouer ſes petites jalouſies, ni le deſſein perfide d'enhardir à la révolte les Ecoſſois qui déſaprouveroient ce mariage, & que ſa conduite paroiſſoit aſſurer de ſa protection.

Sa politique parut d'abord avoir tout le ſuccès qu'elle en avoit eſpéré. Knox & d'autres miniſtres de la réforme prétendue crierent en chaire que le nouveau roi étoit catholique, quoiqu'il donnât toutes les démonſtrations du contraire. Ils ameutoient déja la populace d'Edimbourg, lorſque pluſieurs des principaux de la nobleſſe s'étant aſſemblés à Sterling, ſous le pretexte ſpécieux de la religion, jurerent de prendre les armes contre leur ſouveraine, & demanderent à la reine d'Angleterre des ſecours qu'elle leur promit.

Marie inſtruite de leur conſpiration, les fit ſommer de venir rendre compte de leur conduite. Elle avoit levé des troupes, pour aſſurer l'exécution de ſes ordres. Cependant les rebelles déja au nombre de mille chevaux, tentoient de ſoulever le peuple. Mais la nation n'étoit pas diſpoſée à la

révolte. Elle eſtimoit, elle aimoit la reine, & comme le mariage étoit en général approuvé, elle ne ſe laiſſoit pas tromper aux vues intéreſſées des ſeigneurs mécontens. Pourſuivis par l'armée royale, forte de dix-huit mille hommes, ils abandonnerent l'Ecoſſe, & ſe refugierent en Angleterre.

Eliſabeth, trompée dans ſon attente, les déſavoua hautement. Elle engagea même les chefs, par des aſſurances ſecrettes de ſa protection, à convenir devant les ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne, qu'elle n'avoit aucune part à leur révolte; dès qu'elle eût cet aveu, elle les chaſſa de ſa préſence, comme des traîtres & des ſcélérats qu'elle avoit en horreur.

Les rebelles fugitifs, bannis & ſans appui, eurent recours à la clémence de leur ſouveraine. Marie naturellement n'étoit pas portée à la rigueur. Elle croyoit même, en pardonnant, s'attacher des ſujets, dont la religion lui faiſoit des ennemis. Elle étoit dans ces diſpoſitions, lorſqu'un ambaſſadeur qui vint de France, lui apporta les conſeils violens du cardinal de Lorraine.

La paix accordée aux Huguenots ne paroiſſoit à Coligni qu'un piége pour les déſarmer, afin de les accabler enſuite plus ſûrement. La conduite de Catherine de Medicis ne confirmoit que trop ces ſoupçons. Sous prétexte de remédier aux abus cauſés par les dernieres guerres, elle parcouroit le royaume avec le roi: mais on conjecturoit que ſon deſſein étoit d'obſerver dans chaque province les moyens d'exterminer à la fois tout le parti proteſtant. Ce deſſein, auſſi extravagant que barbare, parut vraiſemblable, lorſqu'on la vit ſe rendre à Bayonne, où ſe trouverent la reine d'Eſpagne ſa fille, & le duc d'Albe. On connoiſſoit trop le plan que Philippe s'étoit fait, & l'ame attroce du duc

d'Albe, pour ne pas attendre de cette entrevue les projets les plus ſanguinaires; & l'événement prouvera qu'on ne ſe trompoit pas.

Dans de pareilles circonſtances, le cardinal de Lorraine étoit bien éloigné d'approuver le plan de modération que Marie s'étoit fait; cette princeſſe étoit de ſon côté d'autant plus portée à ſe prêter aux vues de ſon oncle, que la conduite qu'elle avoit tenue juſqu'alors, n'avoit point diminué l'emportement avec lequel les miniſtres proteſtans déclamoient contr'elle. C'eſt pourquoi ſe déterminant à faire faire le procès aux ſeigneurs bannis, elle convoqua le parlement à Edimbourg. Leur crime étoit manifeſte, leur condamnation paroiſſoit inévitable: mais un événement imprévu & terrible les déroba à la rigueur des loix & cauſa la perte de Marie.

Un trône eſt toujours environné de précipices pour une jeune perſonne qui ne veille pas aſſez ſur ſes démarches: il ne faut qu'un faux pas. Combien donc ne devez vous pas trembler pour Marie, qui regne dans des tems plus difficiles, qu'aucun de ceux dont l'hiſtoire ait conſervé le ſouvenir! cette princeſſe aimable, pour qui vous vous intéreſſez, irréprochable juſqu'à ce moment, & même digne d'éloges à bien des égards, va devenir criminelle.

Henri, c'eſt le nom que portoit Darnley depuis qu'il étoit ſur le trône, Henri, dis-je, avoit tous les agrémens extérieurs, capables de ſéduire une jeune perſonne. Marie, dans les premiers tranſports de ſon amour, lui avoit donné le titre de roi: elle joignoit ſon nom au ſien dans tous les actes publics, & elle ne croyoit jamais aſſez faire, pour l'élevation d'un époux qu'elle aimoit. C'étoit une imprudence: elle le ſentit, lorſqu'elle découvrit dans ce prince un homme inſolent, violent,

irréſolu, crédule, bas, groſſier, brutal dans ſes plaiſirs; & qui gouverné par les plus vils flatteurs, croyoit toujours mériter au-delà de ce qu'on faiſoit pour lui. Elle voulut alors uſer de plus de réſerve; il en fut indigné, & quoique ſes vices fuſſent l'unique raiſon du refroidiſſement de la reine, il ſuppoſa qu'elle avoit d'autres motifs, & il médita ſa vengeance.

Il y avoit alors à la cour un muſicien, nommé David Rizzio. Il étoit venu à la ſuite de l'ambaſſadeur du duc de Savoie; & Marie qui l'avoit d'abord retenu pour completer ſa muſique; l'avoit fait enſuite ſecrétaire des dépêches françoiſes. Cet homme avoit la figure contre lui: mais il avoit un eſprit au deſſus de ſa naiſſance & de ſon éducation. Il gagna la confiance de ſa maîtreſſe, il devint le canal de toutes les graces. Sa fortune auroit ſuffi ſeule, pour exciter la jalouſie & la haine des grands, & il ajouta l'inſolence & l'avidité. Quoiqu'il fût abſurde de reprocher autre choſe à la reine, que trop de confiance donnée imprudemment à un étranger ſans naiſſance: on ſuppoſa des crimes qui n'exiſtoient pas. Rizzio paſſoit pour être penſionnaire du pape, & il invitoit à punir ſévérement tous ceux qui avoient eu part à la derniere révolte. C'en fut aſſez pour réunir contre lui les ſeigneurs, & les miniſtres proteſtans. Alors s'accréditerent toutes les fables, qu'on répandoit ſur la reine & ſur le favori, & Henri jaloux crut avoir trouvé ſa victime.

Marie ſoupoit en particulier avec le comte d'Argyle, ſa ſœur naturelle, Rizzio & quelqu'autres perſonnes. Le roi entra tout-à-coup, ſuivi du lord Ruthven, George Douglas, & de pluſieurs autres aſſaſſins armés. Effrayée à cet aſpect, elle veut en vain défendre Rizzio qu'on menace. Il eſt

frappé, lorſqu'il imploroit la protection de ſa maîtreſſe qu'il ſerroit dans ſes bras. On l'arrache, on l'entraîne dans l'antichambre, on le perce de cinquante-ſix coups. Le choix de ce moment étoit d'autant plus cruel, qu'il mettoit en danger la vie de la reine, qui étoit dans le ſeptieme mois de ſa groſſeſſe.

Je ne pleurerai plus, dit Marie, en eſſuyant promptement ſes larmes: je ne ſongerai qu'à me veuger. Cet attentat contre ſon autorité, contre ſa vie, contre ſon honneur, changea tout-à-coup ſon caractere: elle prit une ame artificieuſe, fauſſe & perfide; réſolue à s'abandonner aveuglément à tout moyen de vengeance.

Cependant le roi la retint priſonniere dans le palais, & les ſeigneurs bannis revinrent. Marie leur pardonna: le dernier outrage qu'elle avoit reçu, parut avoir effacé le ſouvenir de leur crime. Ils furent rétablis dans leurs biens & dans leurs dignités; & Murray, un des principaux quoique ſon frere naturel, fut même reçu avec toutes les démonſtrations d'une amitié tendre. Mais lorſque les aſſaſſins de Rizzio ſolliciterent auſſi leur grace, elle éluda ſur ce qu'étant environnée de gardes, tout ce qu'elle ſigneroit ſeroit nul. Ils furent bientôt contraints de s'enfuir en Angleterre, où ils vécurent dans l'indigence & dans l'opprobre. Cependant la reine n'ayant pas tardé à regagner la confiance de ſon mari, recouvra ſa liberté; & quelque tems après, le comte de Bothwel, nouveau favori de cette princeſſe, ſollicita leur retour & l'obtint. Il vouloit fortifier ſon parti, en s'attachant les conjurés; & la reine conſentoit à pardonner à tout le monde, pourvu qu'elle ſe vengeât ſur Henri.

Perſonne n'ignoroit que le roi n'eût tramé, or-

donné & conduit le meurtre de Rizzio : les circonſtances de l'aſſaſſinat, les ſuites, & un écrit, par lequel il avoit autoriſé les conjurés, en étoient autant de preuves certaines. La reine engagea à faire une déclaration publique, par laquelle il aſſuroit n'avoir eu aucune part à ce crime, & déſavouoit toute intelligence avec les meurtriers. Lorſque par ce moyen elle lui eut enlevé la confiance de tous les partis, & l'eut rendu l'objet du mépris univerſel, elle ne cacha plus ſa haine, ni ſon indignation : elle ſe ſépara de lui, elle l'humilia, & ſe fit une joie de le rendre mépriſable à la populace même. Elle accoucha ſur ces entrefaites, & la naiſſance d'un fils, objet intéreſſant pour la nation, devoit aſſurer le ſort & l'autorité de Marie.

L'ambaſſadeur dépêché pour porter cette nouvelle à la cour de Londres, arriva lorſqu'Eliſabeth paroiſſoit au milieu d'une fête avec toute ſa gaieté. Frappée tout-à-coup, elle tomba dans une profonde mélancolie, laiſſant échapper ces mots : *la reine d'Ecoſſe eſt mere, & je ne ſuis qu'une plante ſtérile !* mais le lendemain ayant repris ſa diſſimulation ordinaire, elle affecta de la joie, & montra l'intérêt le plus tendre pour Marie.

Il ſembloit que toute l'Angleterre dit avec Eliſabeth, *la reine d'Ecoſſe eſt mere, & notre reine n'eſt qu'une plante ſtérile !* car tout le public demandoit qu'elle réglât la ſucceſſion. Le parlement qui s'ouvrit alors, alloit même délibérer ſur cette affaire, lorſqu'elle défendit d'aller plus avant, aſſurant qu'elle étoit dans l'intention de ſe marier, & que la déclaration d'un ſucceſſeur entraîneroit de trop grands dangers pour ſa perſonne : on compta peu ſur des promeſſes déſavouées par l'éloignement qu'elle montroit pour

le

le mariage. On murmura hautement : on demanda ſi la défenſe de délibérer ſur un objet auſſi important, ne violoit pas les libertés & les privileges des chambres : quelques-uns, plus emportés dirent qu'Eliſabeth ſacrifioit à ſes craintes les intérêts de la nation, que ſon ambition étoit ſeulement de gouverner, ſans ſe mettre en peine de ce qui pouvoit arriver après elle ; & que par ces ſentimens, elle ſe montroit plutôt la marâtre que la mere de ſon peuple. La reine, informée de ce ſoulévement, révoqua la défenſe qu'elle avoit faite, & rendit aux chambres la liberté des délibérations. Cette condeſcendance ayant calmé les eſprits, elle ſe hâta de rompre le parlement.

Elle s'étoit dérobée aux inſtances de la nation : mais il n'étoit pas facile d'éluder toujours une demande auſſi bien fondée. Les partiſans de Marie ſe multiplioient, & leur zele croiſſoit depuis la naiſſance de ſon fils. Il y en avoit juſques dans la cour même. La plûpart des grands ſeigneurs étoient convaincus de la néceſſité de la nommer héritiere : les Catholiques ſe déclaroient pour elle, & même les Proteſtans ; ſi on excepte les plus fanatiques. On ne parloit que de la modération & de la bienfaiſance de cette princeſſe : & on ne regardoit ſes fautes, que comme des erreurs de jeuneſſe & d'inexpérience. Mais toutes ces préventions favorables ſe diſſiperent par la conduite que tint Marie ; car nous ſommes au moment de ſes crimes.

Bothwel, avec une grande naiſſance, étoit ſans talens. Il n'avoit acquis de la conſidération, qu'en ſe déclarant ouvertement pour le parti catholique. Sans mœurs, ſans conduite, accablé de dettes, les entrepriſes déſeſpérées paroiſſoient ſon unique reſſource. Il étoit digne, en un mot,

de la confiance de Marie, puiſqu'alors elle méditoit les deſſeins les plus noirs, oubliant ſon caractere, ſa gloire, ſa réputation & ſon honneur.

L'aſſaſſinat du roi fut l'effet de ſa foibleſſe pour ce monſtre. On ne douta pas qu'il n'en fût l'auteur: on ne douta pas non plus qu'il ne l'eût commis, après l'avoir projetté avec elle: la combinaiſon de toutes les circonſtances en étoient la preuve. Elle fit rendre une ſentence qui le déclara innocent, mais ſi à la hâte, ſi inconſidérément, que la procédure même confirma l'opinion générale. Alors elle affronta le public: elle ne reconnut plus de pudeur: elle redoubla de confiance pour Bothwel: elle vécut avec lui dans la plus grande familiarité: enfin ne craignant pas d'expoſer ſa couronne & ſa vie pour un homme, à qui elle avoit fait le ſacrifice de ſa réputation, elle l'épouſa; & ce mariage flétriſſant par lui-même, le fut encore par toutes les circonſtances qui l'accompagnerent. C'eſt ainſi que cette malheureuſe princeſſe, d'abord imprudente avec Rizzio, & enſuite criminelle avec Bothwel, ſe précipite par ſon inconſidération d'abyme en abyme. Envain les menaces de la nation s'oppoſoient à ce mariage; envain Eliſabeth & les Guiſes mêmes avoient fait ce qu'ils avoient pu pour l'empêcher; Marie dans ſon ivreſſe étoit devenue inſenſible à la crainte, aux conſeils & aux mépris.

Pendant que cette nouvelle porte chez l'étranger l'horreur qu'elle inſpire, l'Ecoſſe ſe ſoulève, Bothwel s'enfuit, traînant avec lui ſes crimes, ſes remords, & marchant vers ſa fin malheureuſe qui l'attend. Marie, ſans ſecours, reſte priſonniere. Ses ſujets, devenus ſes ennemis, ſont des ames féroces, fanatiques, dont l'enthouſiaſme

s'allume encore par le ſcandale ; & cependant elle n'a pour ſa défenſe, que ſa jeuneſſe, ſa beauté, ſes graces, ſes larmes, & je ne puis pas ajouter ſon innocence.

Après avoir été traînée en priſon, à travers les inſultes de la populace, elle fut forcée de ſigner ſon abdication. Son fils fut proclamé roi : on donna la régence à Murray & on réſolut de procéder contre elle avec la derniere rigueur.

Dès qu'Eliſabeth ceſſa de voir une rivale dans cette reine infortunée, ſa jalouſie fit place à d'autres ſentimens. Elle réfléchit ſur les revers, qui menaçoient les trônes dans ces tems de troubles & de factions ; & elle s'attendrit ſur le ſort de Marie. Se flattant de trouver les moyens de pacifier l'Ecoſſe, elle offrit ſa médiation par ſon ambaſſadeur. Elle l'avoit chargé de quelques conſeils pour Marie, auprès de laquelle il ne put pas avoir d'accès ; & de repréſenter aux confédérés, que quoiqu'elle déſaprouvât la conduite de leur reine, elle jugeoit leur révolte inique, & contraire aux principes de tout bon gouvernement ; que les prieres, les conſeils, les remontrances, ſont les ſeules armes dont les ſujets puiſſent légitimement ſe ſervir ; & que lorſque ces moyens ne réuſſiſſent pas, c'eſt du ciel qu'ils doivent attendre le retour de leur maître à la juſtice. Elle oublioit qu'elle-même auparavant les avoit encouragés à la révolte. A ces repréſentations, ſon ambaſſadeur avoit ordre de joindre les menaces : mais enfin tous ſes efforts furent inutiles. Elle ne put rien gagner ſur des hommes, qui avoient déja trop fait pour reculer.

Cependant il étoit bien difficile que tous les chefs fuſſent également contens de la forme que prenoit le gouvernement, puiſqu'ils ne pouvoient

pas y avoir tous la même part. La jalouſie les diviſa donc, & parut pouvoir plus en faveur de la reine que la protection d'Eliſabeth. Marie d'ailleurs commençoit à paroître moins coupable depuis la fuite de Bothwel, qu'on regardoit comme le premier auteur de ſes crimes, & ce favori n'étant plus à craindre, les ſeigneurs mécontens ſongeoient qu'ils pouvoient s'étayer du nom de cette reine.

Le peuple après les momens donnés à l'indignation, ne ſentoit plus que les infortunes de cette princeſſe : il gémiſſoit de voir dans les fers celle qu'il avoit aimée ſur le trône ; & les Catholiques ſur-tout deſiroient une nouvelle révolution en ſa faveur. On ſe plaignoit donc aſſez généralement de la rigueur avec laquelle elle étoit traitée. Alors pluſieurs ſeigneurs s'aſſemblerent, pour concerter les moyens de la ſervir.

Sur ces entrefaites, George Douglas trouva le moyen de la délivrer & de la conduire à Hamilton, où elle eut en peu de jours une armée de ſix mille hommes. Eliſabeth, qui en eſt inſtruite, ſe propoſe de lui envoyer des ſecours, mais elle ne le peut pas aſſez tôt. Les troupes de Marie ſont défaites par le régent : elle fuit avec très-peu de ſuite : arrivée ſur les frontieres d'Angleterre, elle balance : enfin elle n'a pas d'autre reſſource. Comptant donc ſur la généroſité, dont Eliſabeth lui a donné des preuves, elle ſe livre à ſa rivale.

Eliſabeth ayant Marie en ſa puiſſance, ſe voyoit délivrée de l'inquiétude, que lui donnoit l'Ecoſſe & les droits de cette princeſſe. Elle trouvoit des inconvéniens à prendre les armes pour la rétablir, & elle n'en trouvoit point à protéger la régence, car Murray ne pouvoit avoir d'autres intérêts que

les ſiens. Elle jugea donc qu'elle devoit s'aſſurer de Marie, & ne point déclarer encore ſi elle emploieroit ſes forces pour ou contr'elle. Ainſi ſe bornant à l'aſſurer de ſon amitié, elle refuſa de la voir, juſqu'à ce qu'elle ſe fût juſtifiée du meurtre de Henri. Marie répondit, les larmes aux yeux, qu'elle la prenoit volontiers pour arbitre. Sa ſituation étoit embarraſſante, elle ſentoit bien que la raiſon qu'apportoit Eliſabeth, n'étoit qu'un prétexte : mais elle ſentoit auſſi qu'en s'y refuſant, elle avouoit indirectement ſon crime.

Dès qu'Eliſabeth eut le conſentement auquel elle s'étoit attendue, elle dépêcha au régent d'Ecoſſe, & lui enjoignit d'envoyer quelqu'un à Londres pour rendre compte de ſa conduite : Murray fut choqué d'un ordre donné en ſouveraine : cependant il vint lui-même avec quelques autres, croyant devoir ménager la reine d'Angleterre. D'ailleurs il jugeoit de ſes vues, par l'intérêt qu'elle avoit à le ſoutenir ; & il prévoyoit bien qu'elle ne lui ſeroit pas contraire.

Marie pouvoit faire les mêmes réflexions, & ſon embarras en croiſſoit d'autant plus. Elle voulut alors retirer le conſentement qu'elle avoit donné, ſe fondant avec raiſon ſur ce qu'étant reine, des ſujets rebelles ne pouvoient pas la citer devant un ſouverain étranger ; & elle demanda qu'Eliſabeth la rétablît, ou lui permît de paſſer en France. Cependant il fallut céder, quoiqu'avec répugnance : car ſa ſituation donnoit trop d'avantage à la reine d'Angleterre, qui d'ailleurs coloroit ſes démarches de tous les dehors de l'amitié.

On produiſit donc d'un côté les accuſations ; de l'autre on ne répondit pas, ou on répondit mal. Marie étoit ſi ſéduiſante, qu'elle avoit con-

vaincu de ſon innocence tous ceux qui l'approchoient : il ne lui étoit pas auſſi facile de ſe juſtifier devant un tribunal, où elle ne paroiſſoit pas & qui eût été fâché de la trouver innocente.

Après que les conférences eurent été rompues, Murray retourna en Ecoſſe, & Marie demanda encore ou du ſecours, ou la permiſſion de retourner en France. Comme elle étoit venue en Angleterre de ſon propre mouvement, elle n'imaginoit pas qu'on pût ſans injuſtice lui refuſer l'une ou l'autre de ſes demandes. Eliſabeth lui donna des eſpérances, uſa de diſſimulation, gagna du tems, & Marie reſta priſonniere.

Telle étoit, en quinze cent ſoixante-huit, la ſituation des choſes en Angleterre & en Ecoſſe : mais la guerre ayant commencé l'année précédente dans les Pays-Bas & en France, Eliſabeth ne pouvoit manquer d'y prendre quelque part, quand ce n'eût été que pour écarter l'incendie qui menaçoit ſon royaume.

Grandvelle avoit été rappellé, en 1564, à la ſollicitation de la ducheſſe de Parme, qui avoit repréſenté combien la conduite de ce miniſtre ſoulevoit les peuples : cependant le concile de Trente qu'un grand nombre ne vouloit pas recevoir, l'inquiſition que tous redoutoient, & les édits rigoureux qui avoient été publiés, étoient toujours autant de ſemences de révolte. Le comte d'Egmont, chargé d'en inſtruire le roi d'Eſpagne, partit au commencement de 1565.

Philippe aſſembla cinquante théologiens, pour ſavoir ce qu'ils penſoient ſur la liberté de conſcience, que demandoient les Flamands. Ils répondirent qu'on pouvoit la leur accorder, parce qu'autrement le roi & l'égliſe couroient riſque de perdre les Pays-Bas. Je ne vous demande pas,

dit Philippe, ſi je le puis, mais ſi j'y ſuis obligé; & lorſqu'ils eurent répondu qu'ils ne penſoient pas que ce fût une obligation, il ſe jetta à genoux, & tendant les mains au ciel: je vous prie, mon Dieu, dit-il, de m'entretenir dans la réſolution où je ſuis de n'être plus ſouverain, plutôt que d'avoir des ſujets qui vous méconnoiſſent.

Le voyage du comte d'Egmont fut donc inutile, & cependant l'entrevue de Bayonne répandit la terreur en Flandre comme en France. Marguerite, forcée d'obéir aux ordres de ſon frere, chercha toutes les voies de douceur: mais il n'y en avoit point pour ſoumettre au deſpotiſme des peuples jaloux de leurs privilèges. Elle n'étoit point aidée par ſon conſeil: car les ſeigneurs de la nation que Philippe y avoit fait entrer, dans la vue de ſe les attacher, parloient ouvertement contre toute entrepriſe, qui tendoit à détruire l'ancien gouvernement: tels étoient entr'autres, le prince d'Orange, le comte d'Egmont & le comte de Horn.

En 1556, le comte de Bréderode & le comte de Naſſau, frere du prince d'Orange, accompagnés de quatre cents hommes preſque tous de la nobleſſe, ſe préſenterent devant la régente, & lui demanderent la liberté de conſcience avec la ſuppreſſion de l'inquiſition. Elle répondit qu'elle en écriroit au roi d'Eſpagne, & en attendant elle fit ſuſpendre l'exécution des édits juſqu'à nouvel ordre. Elle prit ce parti modéré, malgré les conſeils du comte de Barlemont, qui lui diſoit de ne pas ſe mettre en peine de ces gueux ameutés.

Ce propos injurieux donna un nom à cette ligue, & un nom eſt quelque choſe, ſur-tout quand il rappelle une offenſe. Bréderode mit une beſace ſur ſes épaules, & bût dans une écuelle

de bois. Tous burent à ſon exemple dans la même écuelle: tous crierent *vivent les gueux*; tous jurerent de ſacrifier leur vie à la défenſe de la patrie. Cette ligue devint célèbre ; & le devint peut-être plus, que ſi elle eût pris tout autre nom.

Marguerite ne put plus contenir le peuple, qui prévoyoit trop bien la réponſe du conſeil d'Eſpagne. Il ſe ſouleva dans pluſieurs endroits, pilla les égliſes, briſa les images & profeſſa publiquement la nouvelle religion. Philippe s'applaudit en quelque ſorte de cette révolte, parce qu'il crut avoir un prétexte pour ôter aux Flamands tous leurs privilèges. Il chargea de ſes ordres Ferdinand de Tolède, duc d'Albe, auquel il donna un corps de troupes eſpagnoles. C'étoit un bon capitaine ; mais un homme ſanguinaire, qui croyoit conduire des peuples comme des ſoldats. Marguerite fit de vains efforts pour faire tomber le choix de ſon frere ſur un autre.

Arrivé dans les Pays-Bas, le duc d'Albe parut craindre de n'être pas aſſez redouté. Il prit toutes ſortes de meſures, pour répandre la terreur. Il rendit publique toute l'étendue des pouvoirs qu'il avoit reçus du roi d'Eſpagne : il affecta de montrer les troupes qu'il avoit amenées : il déclara qu'il ſe propoſoit de bâtir des citadelles ; & il fit arrêter le comte d'Egmont & le comte de Horn. Marguerite, voyant qu'elle n'avoit pas la puiſſance d'empêcher les maux qu'elle préſageoit, demanda & obtint la permiſſion de ſe retirer. Elle partit, après avoir tout tenté pour perſuader à ſon frere plus de modération. Elle fut regrettée de tous les Flamands.

Philippe étoit bien éloigné de déſapprouver la ſévérité de ſon miniſtre ; car il ſe trouvoit lui-même dans cette ame cruelle. Le duc d'Albe

ſévit donc avec la derniere rigueur. Sans égard pour les privilèges de la nation, il traita de criminel quiconque oſoit parler de privilège ; & il établit un conſeil terrible qu'on nomma pour cette raiſon *le conſeil de ſang*. On prétend que dans le cours d'un mois, deux mille perſonnes furent mis en priſon, & trente mille s'enfuirent dans les pays étrangers. Cependant le prince d'Orange qui s'étoit retiré en Allemagne, ſollicitoit les peuples à la révolte, & ramaſſoit des forces pour venir à leur ſecours.

Les Huguenots de France ne voyoient pas ſans inquiétude l'oppreſſion où étoient ceux des Pays-Bas. Ils craignoient pour eux-mêmes un pareil ſort ; les ſoupçons qu'avoit fait naître l'entrevue de Bayonne ſe renouvellerent ; & la conduite du duc d'Albe dans les Pays-Bas, fut une des cauſes qui hâta la guerre civile en France.

Le prince de Condé avoit alors de nouveaux ſujets de mécontentement ; car la reine ne lui avoit pas donné l'autorité qu'elle lui avoit promiſe, lors de la paix de 1563. Il ſe ligua donc avec Coligni. Le projet fut formé d'enlever Charles IX, qui étoit à Monceaux. Il échoua, & le roi, qui n'échappa qu'avec peine, ſe retira dans ſa capitale.

Condé s'étoit rendu maître de pluſieurs places aux environs de Paris : mais les troupes qui étoient dans la ville, ſe trouvant ſupérieures aux ſiennes ; le connétable ſortit, lui préſenta la bataille dans la plaine de St. Denis, & fut bleſſé mortellement. Cette action ne fut pas déciſive ; & chaque parti s'attribua la victoire.

L'année ſuivante la paix ſe fit, & fut bientôt rompue. Condé & Coligni, qu'on avoit voulu enlever, reprirent les armes. La Rochelle leur

ouvrit ſes portes, & ils y reçurent un ſecours de la reine de Navarre, qui leur amena ſon fils Henri, prince de Béarn, âgé de quinze ans. Cette guerre ſe fit avec plus de fureur que toutes les précédentes.

Le prince de Condé perdit la bataille & la vie près de Jarnac, en 1569. Le duc d'Anjou, frere de Charles, commandoit l'armée royale. La mort du chef eût diſſipé les rebelles, ſi Coligni n'eût relevé leur courage. Il mit à leur tête Henri & le fils de Condé.

Henri qui ne donnoit encore qu'un nom à ſon parti, ſe trouva la même année à la bataille de Moncontour, qui fut perdue, & où il fit préſager que ſon nom ſeroit grand un jour.

Coligni, ſouvent battu, trouvoit toujours des reſſources. Il reparut avec une nouvelle armée; il fut même en état de menacer Paris. C'eſt pourquoi le roi, qui manquoit de reſſources, fut contraint de faire la paix. On prétend cependant que ce ne fut qu'un piege pour exécuter les projets, qu'on ſoupçonnoit avoir été formés à Bayonne. Par ce traité, les Huguenots obtinrent la liberté de conſcience & pluſieurs villes pour leur ſûreté.

Pendant cette guerre, Eliſabeth donna des ſecours aux Huguenots, & Philippe à Charles IX. Le roi d'Eſpagne regardoit les troubles de France comme ſon affaire, ſe repoſant de la Flandre ſur le duc d'Albe, dans lequel il avoit mis toute ſa confiance. Mais par ſes ſecours, comme par ſes conſeils, il n'a fait que du mal à la France, ſans ſavoir en tirer aucun avantage. En déſapprouvant toujours la paix, & en exhortant toujours à la derniere rigueur, il n'a jamais employé aſſez de forces, ni pour ſoutenir le parti qu'il paroiſſoit favoriſer, ni pour acquérir quelque choſe lui-

même. Cependant il me ſemble qu'en ne faiſant que ce qu'il falloit pour faire durer les troubles en France, il n'en faiſoit pas aſſez pour les faire finir dans les Pays-Bas.

Eliſabeth ſe conduiſoit avec plus de ſageſſe. Comme un de ſes principaux ſoins étoit de tenir ſes ſujets catholiques dans l'impuiſſance de former quelque conſpiration, elle devoit prendre des meſures pour leur ôter tout eſpoir de ſecours de la part de Philippe & de Charles IX. Il étoit donc de ſon intérêt d'entretenir les troubles en France & dans les Pays-Bas, & elle rempliſſoit ſon objet, en empêchant ſeulement que les Proteſtans ne fuſſent tout-à-fait opprimés : elle n'avoit donc garde de faire pour eux tout ce qu'ils demandoient. Elle les ſoutenoit en France, parce qu'elle ne craignoit que Charles IX : mais elle ſe contentoit d'obſerver les Pays-Bas, ſans ſe déclarer encore ; parce que les vaſtes & paiſibles états, où Philippe étoit abſolu, le rendoient redoutable. Elle gagnoit cependant à tous ces troubles ; car les Flamands, qu'elle accueilloit, cherchoient un aſyle en Angleterre, où ils apportoient les manufactures, le commerce & l'induſtrie.

Quoiqu'elle fût attentive à ne point fournir de prétexte au roi d'Eſpagne, elle ſe permit néanmoins un coup hardi. Des vaiſſeaux qui avoient été attaqués par des corſaires, s'étant réfugiés dans ſes ports, elle apprit qu'ils portoient quatre cents mille écus au duc d'Albe, & que cette ſomme avoit été prêtée par les Génois. Elle s'empara de cet argent, en déclarant qu'elle l'empruntoit elle-même. Le duc d'Albe qui en avoit beſoin pour payer ſes troupes, fut dans la néceſſité de mettre de nouveaux impôts. La tyrannie avec laquelle il les établit, ſouleva le peuple ; &

il l'irrita encore par la ſévérité des châtimens. Il en fut plus odieux & moins puiſſant : c'eſt ce qu'Eliſabeth avoit prévu. Cette affaire fut le ſujet d'une négociation, & occaſionna ſeulement quelques hoſtilités paſſagères entre l'Angleterre & l'Eſpagne.

Pendant qu'Eliſabeth offenſoit ou ménageoit avec adreſſe les puiſſances étrangères, & ne ſe compromettoit jamais, tout plioit ſous ſon joug en Angleterre, où elle ſentoit toute l'étendue de ſon autorité. Nous allons voir dans un parlement les derniers efforts d'une liberté déja bien foible.

Le chancelier Bacon défendit, au nom de la reine, de délibérer ſur aucune affaire d'état. Cette défenſe regardoit ſans doute l'article du mariage, & celui de la ſucceſſion : car il y avoit longtems que les parlemens n'oſoient toucher aux choſes que le ſouverain s'étoient réſervées, telles que la paix, la guerre, les alliances & les négociations.

Cependant Stricland, un des membres de la chambre des communes, propoſa des bills pour rectifier la liturgie. Il vouloit ſur-tout proſcrire le ſigne de la croix dans le baptême. Un autre demanda la ſuppreſſion des génuflexions, qui ſe font en recevant les ſacremens. Il prétendoit que c'étoit-là des cérémonies ſuperſtitieuſes.

Les courtiſans rejetterent ces bills ; diſant que le parlement ne pouvoit ſe mêler des cérémonies de religion, ſans entreprendre ſur la ſuprématie de la reine, & ſur la prérogative royale dont la ſuprématie faiſoit partie. Un nommé Piſtor, ſcandaliſé de leur retenue, s'éleva contre eux. Il ſoutint que ces queſtions regardoient le ſalut des ames, & que, par conſéquent les prérogatives royales, ainſi que les royaumes n'étoient rien

en comparaiſon. Il fut approuvé de la chambre des communes. Cependant craignant de ſe mêler d'une affaire d'état, elle arrêta qu'on préſenteroit une requête à la reine, pour lui demander la permiſſion d'aller en avant ſur ces bills.

Eliſabeth, auſſi jalouſe de la ſuprématie que des autres droits de ſa couronne, manda Stricland, & lui défendit de reparoître à la chambre des communes. Cet acte d'autorité ſur le repréſentant d'une partie des citoyens, ſouleva les eſprits. On ſe plaignit que les libertés étoient violées : on remarqua que, ſi cet exemple n'étoit pas dangereux ſous un gouvernement auſſi juſte que celui de la reine, il le deviendroit ſous ſes ſucceſſeurs, parce qu'ils s'en feroient un droit. On ajouta même, que quels que fuſſent les privileges de la couronne, ils n'étoient pas ſans limites, & que le ſouverain ne pouvoit ni faire ni abroger des loix de ſa ſeule autorité.

La hardieſſe de ces diſcours parut étrange, parce qu'il y avoit long-tems que de pareilles vérités ne ſe faiſoient plus entendre. Les courtiſans raiſonnerent ſur des principes différens, & les conteſtations furent vives : mais parce que plus on s'échauffoit, moins il étoit poſſible de rien décider, on convint de ſuſpendre quelque tems toutes délibérations.

Eliſabeth, en faiſant une tentative hardie, ne ſe compromettoit pas, parce qu'elle ſavoit céder à propos, pour reprendre bientôt plus d'autorité. Elle ſaiſit le moment où l'on ne délibéroit pas, pour rendre à Stricland la permiſſion de ſiéger dans le parlement. Elle parut, par cette démarche, regarder le ſilence des communes, comme un acte d'obéiſſance dont elle vouloit les récompenſer. Elle fit dire enſuite par la chambre-haute

qui entra dans ſes vues, qu'elle avoit examiné les articles de réforme : que ſon intention étoit de les publier, comme chef de l'égliſe anglicane ; & qu'elle ne permettroit pas de les diſcuter. Cette conduite adroite & ferme fit inſenſiblement oublier tous ces bills.

Robert Bell ayant enſuite ouvert un avis contre un privilege excluſif, accordé à une ſociété de marchands, Eliſabeth envoya ordre de paſſer rapidement ſur cette matiere & d'éviter les longs diſcours. Les membres de la chambre baſſe comprirent qu'elle trouvoit mauvais qu'on eût agité cette queſtion. C'eſt pourquoi quelques-uns établirent le droit d'accorder des privileges, comme faiſant partie de la prérogative royale. Ils atteſterent, pour le prouver, les regiſtres des autres parlemens ; c'eſt-à-dire, qu'ils autoriſerent un abus, parce qu'il y en avoit déja eu des exemples. Sur de pareils principes trop ordinaires, ils conclurent que demander, ſi la reine pouvoit uſer de ce droit, c'étoit mettre en doute ſi elle étoit reine ; & que l'avis de Bell étoit un attentat contre ſon autorité. Ils avertirent donc la chambre d'uſer de plus de circonſpection, & de ne pas forcer Eliſabeth à déployer toute ſa puiſſance.

Ces diſcours déplurent ; mais trop intimidée pour les déſapprouver hautement, la chambre des communes déclara qu'elle n'avoit jamais eu d'autre intention, que de faire à ce ſujet de très-humbles remontrances à ſa majeſté. Cependant un des membres eut le courage de les blâmer : il les repréſenta comme le langage d'une lâche adulation : il ſoutint qu'ils étoient injurieux à la chambre, & il recommanda de ſonger aux moyens de conſerver la liberté de la parole & tous les privileges du parlement. Alors Bell qui avoit été

mandé par le conſeil, revint avec une contenance ſi abattue, qu'il répandit une terreur générale, & on ne parla plus qu'avec beaucoup de réſerve. Comme il n'étoit pas poſſible de voir où finiſſoit la prérogative, qui s'étendoit au gré du ſouverain, on craignoit toujours de paroître vouloir lui oppoſer une digue. On alloit comme en tâtonnant dans les ténèbres: on avoit peur à chaque queſtion, que les moins timides propoſoient: on ſe demandoit: pouvons-nous l'agiter? la reine n'en ſera-t-elle pas offenſée? On prenoit de grands détours; on faiſoit de longs préambules; on louoit ſur-tout le gouvernement; & ſouvent on ne paroiſſoit parler, que pour éviter de dire ſon avis.

Vous voyez que l'autorité ſouveraine, parvenue à ſon comble, étoit tout à fait abſolue. Les fonctions des parlemens ſe bornoient à diriger les manufactures de cuir, & les fabriques de toile, à veiller à la conſervation des faiſans & des perdrix, à faire réparer les ponts & les chauſſées, à punir les vagabonds & les mendians, & à maintenir la police dans la campagne. Leurs plus beaux privileges étoient d'accorder des ſubſides; de juger la nobleſſe, quand il ne plaiſoit pas à la reine de nommer une commiſſion; & d'être l'inſtrument dont elle pouvoit ſe ſervir, toutes les fois qu'elle ne vouloit pas paroître agir de ſa ſeule autorité.

Eliſabeth étoit ſi perſuadée que ſa prérogative n'avoit point de bornes, qu'elle traitoit d'audacieux & de téméraires ceux qui avoient agité ces queſtions que j'ai rapportées. Elle menaçoit quiconque auroit à l'avenir la même préſomption, & elle trouvoit qu'on manquoit d'obéiſſance & de fidélité, lorſqu'on oſoit ſeulement propoſer

des remontrances. Bien loin de faire un myſtere des maximes deſpotiques qu'elle adoptoit, elle les montroit ſans détour & avec hauteur, dans tous ſes diſcours, & dans toutes ſes dépêches au parlement.

Cependant elle faiſoit quelquefois un mauvais uſage de ſon pouvoir. Le privilege qu'elle conſerva ſi deſpotiquement, avoit été accordé en faveur de quatre courtiſans, & entraînoit la ruine totale de ſept ou huit mille ſujets induſtrieux. Ce n'étoit pas même là le ſeul exemple de cet abus qui ſe multiplioit tous les jours : elle ſe ſervoit de ce moyen ruineux pour ſon peuple ; parce qu'en vendant ces privileges, elle évitoit de demander trop ſouvent des ſubſides qui l'auroient forcée à ménager le parlement. Cependant le deſpotiſme de ſon gouvernement n'empêchoit pas qu'elle ne fût adorée. C'eſt qu'on s'y étoit accoutumé peu-à-peu, & que ne conſervant aucun ſouvenir du paſſé, on ne connoiſſoit que l'adminiſtration préſente. Au reſte, aux abus près dont je viens de parler, elle uſoit ſagement de ſa puiſſance, & il me paroît hors de doute, que ſi elle eût eu moins d'autorité, l'Angleterre auroit été déchirée par des guerres civiles.

Vous avez été étonné, en voyant les matieres ſur leſquelles ce parlement ſi ſoumis a montré quelques reſtes de liberté. Il faut vous en faire voir la cauſe, afin de vous préparer aux révolutions des regnes ſuivans.

Pendant que le luthéraniſme s'établiſſoit en Angleterre, il ſe forma une ſecte d'enthouſiaſtes, qui trouvoient qu'on ne réformoit point aſſez. Dans leurs raviſſemens & dans leurs extaſes, ils ſe croyoient ſeuls capables de purger le culte de tout ce qu'ils nommoient idolâtrie, & ils avoient pris

pris le nom de Puritains. Leur principe étoit de n'avoir rien de commun avec l'égliſe romaine. En conſéquence, ils condamnoient toutes les cérémonies en uſage, & ils regardoient comme autant d'objets de ſcandale, la ſimarre, le rochet, le ſurplis, l'étole, le bonnet quarré, en un mot, tous les vêtemens des prêtres & des évêques. Ils vouloient même encore ſupprimer tout l'ordre épiſcopal. Ils ne pouvoient donc pas approuver Eliſabeth, qui jugeant l'appareil néceſſaire pour conſerver la religion parmi le peuple, ne s'éloignoit du culte de l'égliſe que le moins qu'il lui étoit poſſible. Or, ce ſont ces Puritains qui propoſoient de corriger la liturgie, & c'eſt leur fanatiſme qui donnoit au parlement une apparence de liberté. Perſuadés que la réforme qu'ils imaginent, regarde le ſalut des ames, ils ſont prêts à ſacrifier leur vie pour l'établir. Ils ſeront, par conſéquent, peu diſpoſés à reconnoître la ſuprématie des ſouverains, qui ne l'approuveront pas. Ils leur réſiſteront : ils prêcheront qu'il ne faut pas leur obéir ſur ce qui concerne le culte. Pour appuyer ſur des principes leur doctrine ſéditieuſe, ils examineront la prérogative royale : ils chercheront ce qu'elle a été dans différens tems : ils traiteront d'abus & d'uſurpation toute autorité qui les contrariera ; & ils réclameront l'ancienne liberté. Nous verrons cette ſecte changer tout-à-fait le gouvernement d'Angleterre.

Lorſqu'Eliſabeth achevoit de vaincre les derniers efforts d'une liberté expirante, il ſe formoit en Italie une ligue contre les Turcs qui continuoient la guerre contre les Chrétiens. Selim II, fils du célebre Soliman, régnoit alors ſur eux. L'ame de cette ligue étoit Pie V, pontife altier, ambitieux, remuant, ſévere, cruel même. Sous

lui, le tribunal de l'inquiſition devint en Italie plus ſanguinaire qu'il l'avoit été: il fomenta les troubles en France: il tenta de ſoulever l'Irlande contre la reine d'Angleterre: il donna la fameuſe bulle *In cæna Domini*, qui ſe publie à Rome tous les ans le jeudi ſaint, & qui excommunie tout prince qui exige des eccléſiaſtiques quelque contribution, ſous quelque nom que ce puiſſe être. Bien éloigné de la modération que demandoient les tems malheureux de l'égliſe, il avoit de grandes qualités, qui auroient été mieux ſur un trône que ſur le ſaint ſiege. Riche & puiſſant par ſon économie, il pouvoit fournir aux grands projets qu'il formoit, & donner des ſecours à ſes alliés. Il ſe propoſa d'ôter aux Turcs l'empire de la Méditerranée.

De toutes les puiſſances, les Vénitiens & le roi d'Eſpagne furent les ſeules qui entrerent dans ſes vues, parce que c'étoient celles qui s'intéreſſoient d'avantage au ſuccès de ce projet, & Philippe pouvoit donner de grands ſecours. La flotte fut compoſée de deux cents vingt galeres, de ſix groſſes galéaſſes, de vingt-cinq vaiſſeaux, & de pluſieurs autres navires. D. Juan ou Jean, fils naturel de Charles-quint, la commandoit. Sous lui, étoit Marc-Antoine Colonne, général nommé par le pape, qui avoit fourni la ſixieme partie de l'armement. Les Vénitiens avoient donné le commandement de leurs forces à Veniero & à Barbarigo. Cette flotte rencontra près du golfe de Lépante celle des ennemis beaucoup plus conſidérable. Les généraux turcs n'étoient pas d'accord. Le conſeil qu'un d'eux donna d'éviter l'action, eût rendu inutile l'armement des Chrétiens. Il ne fut pas ſuivi; & les Turcs furent entiérement défaits. Leurs forces maritimes ont été ſi affoiblies, que depuis ils n'ont plus été redoutables ſur mer.

D. Juan ſe fit par cette victoire un nom célébre dans toute la chrétienté. Il paſſa en 1573, en Afrique, & prit Tunis : mais les Eſpagnols reperdirent cette conquête l'année ſuivante. Pie V étoit mort en 1572 ; la ligue ne ſubſiſtoit plus, & les opérations mal concertées ne pouvoient pas avoir les mêmes ſuccès.

L'Angleterre étoit tranquille, ſous l'autorité abſolue d'Eliſabeth, & les armes des Chrétiens venoient d'abattre la puiſſance maritime des Turcs ; lorſque le fanatiſme méditoit en France des conjurations inouies, & telles que les langues n'ont pas d'expreſſion pour tracer l'horreur qu'elles inſpirent.

La paix de 1570 n'avoit pas raſſuré les Huguenots : plus elle leur étoit favorable, plus ils craignoient les pieges d'une cour perfide.

Henri, Condé, & l'amiral qui ſervoit de pere à ces princes, ſe tenoient éloignés ; & veilloient dans la méfiance : mais le conſeil du roi ne négligeoit rien pour diſſiper les ſoupçons : il obſervoit ſcrupuleuſement la tolérance : il ſéviſſoit contre les Catholiques, qui tentoient de l'enfreindre : il donnoit des emplois à la nobleſſe proteſtante, il la combloit de graces ; & il déclaroit que le roi convaincu de la difficulté de contraindre les conſciences, étoit déterminé à laiſſer à chacun le libre exercice de ſa religion.

Il ouvrit une négociation avec la reine d'Angleterre & lui propoſa d'épouſer le duc d'Anjou. C'étoit encore un artifice pour perſuader aux Huguenots, qu'il ne conſervoit plus la même antipathie contre eux. Eliſabeth trouvoit auſſi ſon intérêt à ſe prêter à cette négociation. Car Philippe ne pouvoit être qu'inquiété de la voir au moment de s'allier avec la France ; & les parti-

ſans de Marie, en Ecoſſe & en Angleterre devoient en être intimidés. Les deux cours parurent donc ſe raprocher : les difficultés s'applanirent : on offrit, on cédat de part & d'autre : le mariage parut ſur le point de ſe conclure. Mais on ne s'étoit ſi fort avancé, que parce qu'on voyoit que l'article de la religion pouvoit toujours être un obſtacle invincible.

Ces artifices ne furent pas les ſeuls. Charles dit qu'il vouloit déclarer la guerre au roi d'Eſpagne. Il parut le prouver, en faiſant un traité avec Eliſabeth, en permettant au comte de Naſſau de lever des troupes en France, & en lui promettant de porter ſes armes dans les Pays-Bas. Il ajouta même que l'amiral étoit ſeul capable de conduire cette guerre : enfin il offrit Marguerite ſa ſœur en mariage au prince de Béarn.

Il n'étoit plus poſſible de conſerver des ſoupçons. Pouvoit-on croire que Charles, dont on connoiſſoit le caractere emporté, ſeroit capable de diſſimuler juſqu'à ce point ? La principale nobleſſe proteſtante ſe rendit donc à Paris, pour ſe trouver aux noces de Henri. Elles ſe firent le 18 du mois d'Août 1572 ; & la nuit du 13 au 14, jour de St. Barthelemi, les Huguenots furent égorgés. On n'épargna ni enfans ni femmes enceintes. Les Catholiques dans ce déſordre exercerent leur vengeance, les uns ſur les autres. Sept cents maiſons furent pillées. Le maſſacre dura pluſieurs jours, & le roi lui-même de ſes fenêtres tira, dit-on, ſur ſes ſujets. Coligni fut aſſaſſiné des premiers. Henri & Condé ne ſauverent leur vie, qu'en faiſant abjuration. La reine de Navarre étoit morte quelques tems auparavant, & on a ſoupçonné qu'elle avoit été empoiſonnée.

De pareils ordres ſanguinaires avoient été ex-

pédiés dans les provinces. On obéit à Meaux, à Rouen, à Orléans, à Troies, à Bourges, à Lyon, à Toulouſe, & dans d'autres villes. Mais il y eut des gouverneurs qui ſe refuſerent à cette cruauté. Tels furent les comtes de Tendes & de Charni; le vicomte d'Orte, St. Heran, la Guiche, Tanegui le Veneur, Maudelot, de Gordes, &c.

C'eſt le duc de Guiſe, fils du dernier mort, qui fut chargé d'exécuter dans la capitale ce projet, que Cathérine de Médicis & le conſeil avoient formé de ſang froid. Cet événement confirma, que dans l'entrevue de Bayonne, il avoit été réſolu d'exterminer les Huguenots de façon ou d'autre. Il ne ſeroit pas poſſible d'aſſurer le nombre des perſonnes qui périrent dans le royaume. Les mémoires de Sulli le portent à plus de ſoixante-dix mille, & Péréfixe à cent mille.

Charles, pour ſe juſtifier dans les cours étrangères, fit publier qu'il avoit voulu prévenir une conjuration des Huguenots: comme s'il eût été poſſible que tous ceux qui avoient été maſſacrés, euſſent conſpiré, & que dans cette ſuppoſition abſurde, les chefs ſe fuſſent livrés ſans précaution. Fénélon, alors ambaſſadeur en Angleterre, eut honte d'être françois, quand il ſe vit forcé de préſenter à la reine cette trahiſon monſtrueuſe comme un acte de prudence. Lorſqu'il vint à l'audience, il trouva toute la cour vêtue de deuil: le ſilence & l'obſcurité ajoutoient à ce triſte appareil: aucun regard ne ſe tourna ſur lui: il parvint juſqu'à la reine, ſans qu'on fit aucun mouvement à ſon approche: Eliſabeth montra ſon étonnement, ſans laiſſer voir toute ſon indignation, blâma le conſeil de France, & plaignit le roi.

Mais à Madrid, lorſque la nouvelle de ce maſſacre y fut portée, on connut pour la première fois

que Philippe étoit ſenſible à la joie. Il n'en avoit donné aucun ſigne en apprenant la victoire de Lépante : mais ſa gravité ne put cacher la ſatisfaction qu'éprouvoit ſon ame, en ſe repréſentant le ſang répandu de tant de citoyens. Il fit des préſens au courier : il écrivit à Charles pour le féliciter : il ſe réjouit avec ſes courtiſans : il ſe réjouit en public & il exigea des corps, qu'ils vinſſent lui faire compliment.

Eliſabeth vit alors le fondement qu'elle pouvoit faire ſur l'alliance de Charles. Elle vit ce qu'elle pouvoit attendre de ce prince & de Philippe, ſi jamais ils étoient aſſez maîtres chez eux, pour tenter de protéger les Catholiques d'Angleterre. Elle prit donc les meſures les plus ſages, pour prévenir les attentats dont elle étoit menacée. Cependant elle feignit de croire aux proteſtations d'amitié, que la France ne ceſſoit de lui faire : elle parut même ſe prêter à la propoſition qu'on lui fit d'épouſer le duc d'Alençon, troiſieme frere de Charles : il n'étoit plus queſtion du duc d'Anjou. Elle triomphoit ſur tout, lorſque la coquetterie entroit pour quelque choſe dans la politique, & d'ailleurs elle étoit flattée de penſer qu'un prince, plus jeune qu'elle de vingt-cinq ans, ſoupiroit pour ſes attraits : car juſques dans ſa vieilleſſe elle eut la manie de ſe croire belle.

Il eſt bien étrange qu'on ait imaginé d'égorger en une nuit tous les Huguenots, qui étoient en France ; & quand on les eût tous égorgés, n'en reſtoit-il pas en Allemagne ? n'en reſtoit-il pas dans les Pays-Bas, & en Angleterre ? Que gagnoit donc la religion à ce maſſacre ? Mais le fanatiſme eſt toujours aveugle, & ceux qui le dirigent ne ſongent pas à la religion.

La St. Barthelemi chaſſa du royaume une quan-

tité de Huguenots, qui ſe ſauverent en Angleterre, en Allemagne & dans la Suiſſe, où ils exciterent l'indignation des Proteſtans. Ceux qui ne purent pas s'enfuir, chercherent un aſyle dans quelques citadelles. Montauban, Caſtres, Nîmes & la Rochelle formerent une confédération. Ce parti qu'on croyoit avoir exterminé, eut bien-tôt dix-huit mille hommes ſur pied, & ſe vit maître d'environ cent villes, châteaux ou fortereſſes. La nobleſſe d'Angleterre offrit de lever vingt-deux mille hommes d'infanterie, & quatre mille chevaux, de les conduire en France & de les entretenir pendant ſix mois. Mais Eliſabeth qui n'approuvoit pas cette eſpece de croiſade, contint cette ardeur indiſcrette. En Allemagne, au contraire, les princes proteſtans permirent de lever des troupes chez eux.

La guerre civile recommence pour la quatrieme fois. Le duc d'Anjou fait le ſiege de la Rochelle. Mais ſon armée y périt preſque toute entiere; car, ſoit dans les aſſauts, ſoit par les maladies, il perdit près de vingt-quatre mille hommes. La place capitula cependant, parce qu'on fit aux Huguenots les propoſitions les plus avantageuſes, & le traité fut tout à leur avantage. Ce prince partit enſuite pour la Pologne: il venoit d'en être élu roi.

Le duc de Guiſe, avec les talens de ſon pere & des manieres auſſi ſéduiſantes, avoit encore plus d'ambition. Son ame, formée parmi les troubles, en étoit devenue plus audacieuſe. La foibleſſe qu'il voyoit dans le gouvernement, & le ſentiment de ſa ſupériorité, ſembloit lui applanir le chemin même du trône. Il s'étoit fait une grande réputation dans les dernieres guerres, & ſa puiſſance mettoit la cour dans la néceſſité de le ménager. Cathérine de Médicis, qui cherchoit toujours des

appuis, s'unit avec lui & avec le cardinal de Lorraine, parce qu'elle prévit la mort de Charles, qui étoit tombé malade.

Cette démarche fit naître un nouveau parti, qu'on nomma *les mécontens* ou *les politiques*; parce qu'il ſe propoſoit de réformer l'état en abattant la puiſſance des Guiſes. Le maréchal duc de Montmorenci, qui en étoit le chef, mit à la tête le duc d'Alençon. Cette conſpiration ayant été découverte, les maréchaux de Montmorenci & de Coſſé furent mis à la Baſtille, & le duc d'Alençon avec le roi de Navarre furent enfermés dans le château de Vincennes. Le prince de Condé qui s'évada, ſe retira en Allemagne. La guerre continuoit, & les Hugenots ſe battoient en déſeſpérés, lorſque Charles mourut. Ce prince ne manquoit pas d'eſprit. Amiot, ſon précepteur, lui avoit donné des connoiſſances & du goût pour les lettres: mais naturellement violent, emporté, féroce même, il ne parut ſur le trône que pour être l'inſtrument de la vengeance & de l'ambition de ceux qui l'entouroient. Il nomma ſa mere régente, juſqu'au retour du duc d'Anjou ſon héritier: car il ne laiſſa pas d'enfant légitime.

Henri III ſe repentit alors d'avoir accepté la couronne de Pologne. Il eut quelque peine à s'échapper, parce que les Polonois le gardoient à vue. Il revint par Vienne, Veniſe & Turin. L'empereur Maximilien II, fils de Ferdinand, les Vénitiens & le duc de Savoie lui conſeillerent d'accorder une amniſtie générale, & de ne plus faire la guerre aux Huguenots. Cette conduite eût fait eſpérer un gouvernement tout différent de celui de ſon frere. Les peuples qui ſe flattent ſur les plus légères apparences, en auroient auguré d'autant plus favorablement, que

ce prince montoit ſur le trône avec une ſorte de réputation; parce qu'il s'étoit trouvé à la tête des armées, qui avoient remporté des victoires. Il y a donc lieu de préſumer que la modération eût rétabli le calme. Elle étoit même d'autant plus néceſſaire que les Huguenots, dans une aſſemblée tenue en Rouergue, venoient de reconnoître pour chef, Condé qui levoit alors des troupes en Allemagne; que le maréchal d'Anville, frere de Montmorenci, s'étoit déclaré chef des mécontens; qu'il avoit pris ſur lui de convoquer les états de Languedoc, province dont il étoit gouverneur; & qu'il traitoit pour faire alliance avec les Huguenots. Henri avoit encore une autre raiſon: c'eſt qu'il haiſſoit ſecrettement les Guiſes, & qu'il vouloit les abaiſſer. Il ne falloit donc pas ſoulever contre lui-même le parti auquel ils étoient odieux.

Le ſeul acte de modération qu'il ſe permit, fut de rendre la liberté à ſon frere le duc d'Alençon, & au roi de Navarre. D'ailleurs à peine fut-il arrivé, qu'il fit marcher des troupes contre les Huguenots du Dauphiné, du Languedoc, de la Guienne & du Poitou: mais d'Anville recevoit des ſecours du roi d'Eſpagne & du duc de Savoie, & commençoit à devenir redoutable.

Alors Henri fit des propoſitions de paix qu'on mépriſa. Il n'a pas ſu ſaiſir le moment de s'attacher les rebelles, & ils veulent actuellement lui donner la loi. Sur ces entrefaites, l'évaſion du duc d'Alençon donne un chef aux mécontens; & Condé amène d'Allemagne des ſecours aux Huguenots. Cependant le roi peut à peine raſſembler vingt mille hommes. Il fallut rendre la liberté, aux maréchaux de Montmorenci & de Coſſé, & les prier d'employer le crédit qu'ils

avoient ſur le duc d'Alençon, pour obtenir de lui une trève de ſix mois. Le roi la paya cent ſoixante mille écus, qu'il donna aux Allemands levés par le prince de Condé. Il accorda de plus ſix villes de ſûreté aux Huguenots & aux mécontens, & il permit le libre exercice de la religion proteſtante.

Pendant cette trève, le roi de Navarre s'échappa de la cour: il déclara que ſon abjuration avoit été forcée, ſe mit à la tête des Huguenots, & eut ſur le champ une armée de trente mille hommes. Cependant comme il n'avoit point d'argent, il écouta les propoſitions que la reine lui fit faire: il obtint des conditions encore plus avantageuſes que celles de la trève, & ce fut la cinquième paix générale conclue avec les Huguenots.

Les Catholiques murmurerent des privilèges qu'on venoit d'accorder aux hérétiques. Le duc de Guiſe excita ces murmures: les magiſtrats de Péronne & la nobleſſe de Picardie formerent une ligue pour la deſtruction du calviniſme. Cet exemple fut ſuivi dans pluſieurs provinces, & les Huguenots furent attaqués dans différentes villes. Le duc de Guiſe, chef de cette ligue qu'on nomma ſainte, y fit entrer le roi d'Eſpagne.

Ces troubles ſe paſſoient lorſque Henri tint les états à Blois. Tous les députés étoient catholiques, ou même engagés pour la plûpart dans la ligue. Ils demanderent au roi de ne ſouffrir qu'une religion. Il fut donc arrêté qu'on révoqueroit les privilèges accordés aux Huguenots, & qu'on leur déclareroit la guerre. Henri trop foible pour avoir une volonté, fut contraint d'entrer dans la ſainte ligue, & il ne lui reſta d'autres reſſources, que de s'en déclarer le chef, afin que le

duc de Guiſe ne le fût pas, ou ne parût pas l'être.

La guerre recommença donc, & finit la même année par une paix moins favorable aux Proteſtans que la précédente. Les Catholiques néanmoins ſe plaignirent encore. Il n'étoit donc pas poſſible d'éteindre la haine qui ſéparoit les deux partis, & la ſituation du roi ſe trouvoit telle, qu'il n'étoit plus en ſon pouvoir ni de tolérer ni de perſécuter.

Les traités violés ſi ſouvent, ne permettoient pas de compter ſur une paix durable. L'animoſité qui s'étoit accrue, avoit fait des François deux partis ennemis: le fanatiſme les armoit pour leur ruine réciproque; & dans le tems même qu'on ſignoit la paix, chaque parti eût cru manquer de prudence, s'il ne ſe fût pas préparé pour une nouvelle guerre.

Entre ces deux partis, le roi n'étoit rien. Pour être quelque choſe en apparence, il donnoit ſon nom à la ligue, & il n'étoit qu'un inſtrument du duc de Guiſe. Cependant il s'endormoit dans l'oiſiveté, dans les plaiſirs, dans la débauche même. Il diſſipoit ſes finances avec ſes *mignons*, jeunes débauchés, qui le gouvernoient. Il faiſoit preſque regretter les brigandages de la guerre, par les impôts dont il fouloit ſon peuple en tems de paix, il perdoit tous les jours l'affection de ſes ſujets, & ſe rendoit mépriſable à toute l'Europe. Catherine de Médicis put voir alors combien il lui étoit impoſſible de commander en diviſant. Il eût fallu d'autres talens que les ſiens pour régner ſur deux hommes, tels que le duc de Guiſe & le roi de Navarre, qui partageoient toute la France. La paix ſe rompit encore, elle ſe renoua; & les troubles ſubſiſterent toujours quelque part

juſqu'en 1584, que la guerre recommença avec plus de fureur que jamais.

Eliſabeth voyoit avec inquiétude l'agrandiſſement du duc de Guiſe : elle craignoit encore l'alliance qu'il avoit faite avec Philippe, qu'elle regardoit comme ſon ennemi. Cependant elle ne vouloit pas rompre ouvertement avec la cour de France : elle ſe prêtoit toujours à la négociation de ſon mariage avec le duc d'Alençon, alors duc d'Anjou ; & elle s'y prêtoit d'autant plus volontiers, que Henri III, jaloux de ſon frere, auroit été fâché de la voir réuſſir. Mais en même tems, elle ne refuſoit pas tout ſecours aux Huguenots ; car c'étoit en partie avec ſon argent, que Condé avoit levé des troupes en Allemagne.

Elle eût voulu ſecourir encore les Proteſtans des Pays-Bas. Elle les eût ſecourus, ſi elle l'eût pu ſans ſe compromettre avec le roi d'Eſpagne, que l'état de foibleſſe où elle voyoit ces peuples, lui faiſoit une loi de ménager. Le duc d'Albe cependant avoit déja bien avancé le moment, où elle pourroit ſe conduire avec moins de circonſpection. On s'étoit ſoulevé de tous côtés : la Hollande & la Zélande avoient ſecoué le joug : le prince d'Orange avoit eu des avantages en pluſieurs occaſions ; & Philippe avoit rappellé le duc d'Albe en 1573, rejettant les mauvais ſuccès ſur la conduite de ce général. Il ne pouvoit pourtant lui reprocher que la ſévérité qu'il avoit conſeillée lui-même. Le duc d'Albe ſe vantoit d'avoir fait périr, par la main du bourreau, dix-huit mille perſonnes dans le cours de cinq ans. De ce nombre étoient le comte d'Egmont & le comte de Horn.

Réqueſens, d'un caractère modéré, fut envoyé dans les Pays-Bas : mais la modération, ne pou-

voit plus rien ſur des peuples, qui avoient en horreur la domination eſpagnole. La guerre continua. Cependant les peuples de Hollande & de Zélande, craignant de ſuccomber, demanderent des ſecours à la reine d'Angleterre, & lui offrirent la ſouveraineté de leur pays. Ils ſuivoient en cela les conſeils du prince d'Orange même.

Eliſabeth, trop ſage pour avoir l'ambition des conquêtes, ſe contentoit de maintenir la tranquillité dans ſes états. Elle n'eût donc garde d'accepter une ſouveraineté, qui l'expoſoit à une guerre avec l'Eſpagne, ne pouvant pas d'ailleurs attendre de grands ſecours de la part de ces deux provinces. Elle répondit avec reconnoiſſance, elle offrit ſa médiation, & ouvrit une négociation avec la cour de Madrid.

Sur ces entrefaites, Réqueſens mourut. Alors les troupes eſpagnoles, ſans paie & ſans chef, ſe porterent aux derniers excès. Anvers & Maſtricht ayant été pillés, & les autres villes étant menacées de l'être, toutes les provinces, excepté le Luxembourg, s'unirent pour repouſſer les violences, & appellerent à leur ſecours le prince d'Orange & les Hollandois. Elles firent un traité, connu ſous le nom de pacification de Gand, par lequel elles arrêterent l'expulſion des troupes étrangères, & le rétabliſſement de la liberté.

D. Juan envoyé par le roi d'Eſpagne, trouva les états maîtres du gouvernement, & ſon autorité ne fut reconnue, que parce qu'il renvoya les troupes eſpagnoles. Il viola bientôt tous ſes engagemens, ſe ſaiſit de Namur, & fit revenir les troupes, quoiqu'il fût aſſez difficile de dompter ces peuples par la force. On prétend qu'il projettoit encore d'épouſer la reine d'Ecoſſe, & de conquérir l'Angleterre. Mais Eliſabeth lui don-

na de l'occupation dans les Pays-Bas : car voyant toutes les provinces en état, par leur union, de faire une vigoureuſe réſiſtance, elle ne craignit plus de s'allier avec elles, & de leur donner des ſecours. Elle négocia même en cette occaſion ſi adroitement avec la cour de Madrid, qu'elle mit Philippe dans la néceſſité de diſſimuler ſon reſſentiment.

D. Juan mourut en 1577. On a ſoupçonné Philippe de l'avoir fait empoiſonner, parce qu'il en redoutoit l'ambition : on a dit auſſi que le prince d'Orange avoit eu l'art de le rendre ſuſpect au roi d'Eſpagne. Quoiqu'il en ſoit, les Provinces-Unies eurent à ſe défendre contre un bien plus grand homme. C'eſt Alexandre Farnèſe, duc de Parme, fils d'Ottavio. Ce prince étoit dans les Pays-Bas, où il avoit amené des troupes d'Italie, & il en prit le gouvernement. Fait pour la guerre, pour le cabinet, pour les négociations, il avoit l'art, peu connu dans ſon ſiècle, d'employer la clémence à propos. Il recouvra des provinces : il reprit la ſupériorité ſur les rebelles : mais enfin les choſes étoient trop déſeſpérées, & il ne put empêcher l'union d'Utrecht.

Sept provinces, Gueldre & Zutphen, Hollande, Zélande, Utrecht, Friſe, Over-Iſſel, & Groningue ſignerent, le 23 Janvier 1579, une aſſociation, qui eſt l'époque du commencement de la république des Provinces-Unies. Le prince d'Orange en fut déclaré chef, ſous le nom de Stathouder.

Il y avoit alors deux princes, qui tentoient de ſe faire des ſouverainetés dans les Pays-Bas. Le premier étoit Mathias, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien II. Les ſeigneurs du Brabant, jaloux du prince d'Orange, l'avoient

appellé, & lui avoient donné le gouvernement de leur province; mais il n'avoit déja plus d'autorité. Le ſecond étoit le duc d'Anjou, qui fut proclamé duc de Brabant & comte de Flandre. Il n'eut pas plus de ſuccès. Ambitieux, ſans talens, il ne ſe contenta pas de l'autorité limitée que les états lui avoient confiée : il voulut gouverner en deſpote des peuples qui s'étoient donnés librement ; & il fut contraint de revenir en France, où il mourut peu de tems après. Le prince d'Orange, dont Philippe avoit mis la tête à prix, fut aſſaſſiné par Balthaſar Gerard, franc-comtois, que le fanatiſme arma plutôt que la récompenſe offerte. Maurice ſon fils, âgé de dix-huit ans, lui ſuccéda dans le ſtathoudérat, & fut grand comme lui. Nulle part la guerre ſe fit avec plus de fureur que dans les Pays-Bas, ni avec plus d'habileté.

Pendant que le fanatiſme des peuples, l'ambition des grands, & l'imprudence des ſouverains troubloient l'Europe, Eliſabeth maintenoit la tranquillité dans ſes états, par ſa prudence & par ſa fermeté. Elle ne craignoit rien d'aucune puiſſance étrangère : elle étoit à l'abri de toute inſulte de la part de l'Ecoſſe, où les Proteſtans, qu'elle avoit rendus ſupérieurs, étoient ſes alliés : Henri III, trop foible pour régner dans ſes propres états, ne pouvoit être un ennemi redoutable : le duc de Guiſe, qui commandoit à ce roi, trouvoit dans les Huguenots un parti, qu'un chef habile rendoit puiſſant : Philippe enfin, épuiſoit ſes vaſtes états, pour ſoumettre des peuples, que le déſeſpoir armoit : il devoit au moins s'écouler bien du tems, avant qu'il pût former quelqu'entrepriſe ſur l'Angleterre, & encore toute entrepriſe de cette eſpèce étoit bien haſardeuſe. Dans

le cas d'une guerre, Eliſabeth ſe voyoit de grandes reſſources dans la confiance & l'amour de ſes ſujets. Par ſon économie, elle avoit non-ſeulement rembourſé les emprunts qu'elle avoit faits au commencement de ſon règne: elle avoit encore acquitté toutes les dettes de la couronne, quoique contractées ſous les règnes précédens. Cette conduite établiſſoit ſi bien ſon crédit, qu'elle pouvoit, ſans uſer de violence, diſpoſer de la bourſe de ſes ſujets: fond de richeſſes bien plus ſolide que les tréſors que Philippe tiroit des Indes. Nous en verrons la preuve.

Cependant les haines de religion étoient en Angleterre comme ailleurs une ſemence de déſordres. Les excommunications de la cour de Rome, qui relevoient les ſujets du ſerment de fidélité, ſuffiſoient pour faire prendre les armes aux Catholiques; & des miſſionnaires enthouſiaſtes leur prêchoient continuellement la révolte en croyant prêcher la religion. Il fallut donc ſévir: la multitude des ſectes, animées à ſe détruire, forçoit l'autorité; & un ſouverain qui embraſſoit un parti, étoit dans la néceſſité de déclarer la guerre à l'autre: il falloit obéir au préjugé dominant, qui regardoit comme peu attaché à une ſecte, quiconque ne faiſoit pas tous ſes efforts pour exterminer les ſectes contraires.

Eliſabeth employa donc les châtimens. Cependant elle eut d'abord la prudence de ne pas porter au déſeſpoir par des perſécutions trop violentes. Elle n'exigeoit de ſerment de ſuprématie que de ceux qui devoient y être ſoumis par leurs places, ou par le miniſtère public dont ils étoient chargés. Elle toléroit même l'exercice de la religion catholique dans les maiſons particulières, lorſque ceux qui la profeſſoient, ne cherchoient

point

point à troubler l'état. Mais elle traitoit les Puritains avec plus de rigueur, parce qu'ils s'arrogeoient des droits étrangers, tant en matières civiles qu'en matières de religion. En 1581, le parlement voyant les séditions, que les Catholiques tentoient d'exciter, décerna des peines contre eux. Ces peines néanmoins n'étoient encore que des amendes ou des flétrissures. Mais un autre parlement, tenu en 1584, décerna la peine de mort contre les Jésuites, & tous les prêtres catholiques qui paroîtroient en Angleterre : la religion catholique ne fut donc plus tolérée, & ce fut le commencement d'une persécution violente. Cependant il n'y eut point de guerres civiles ; parce que l'attention & la fermeté d'Elisabeth prévenoient, ou faisoient échouer les conspirations. Le parlement qui voulut se reposer sur elle de la tranquillité du royaume, l'autorisa à nommer des commissaires pour faire le procès à quiconque prétendroit à la couronne, ou trameroit quelque soulèvement. Elle créa aussi-tôt une commission ecclésiastique, tribunal redoutable, qui ne fut soumis à aucune loi : c'étoit une vraie inquisition, établie encore plus contre les Puritains, que contre les Catholiques. Tel étoit le malheur des tems : les Protestans avoient en horreur l'inquisition, & ils établissoient parmi eux un tribunal semblable.

Les persécutions, qui bouleversoient les autres états, troubloient si peu le repos de l'Angleterre, qu'Elisabeth osa s'engager dans une guerre ouverte avec le roi d'Espagne : elle trouva même encore des ressources, pour donner des secours d'argent aux Huguenots de France.

Les Etats-Généraux, c'est ainsi qu'on nomme la république de Hollande ou des Provinces-Unies,

ſe trouverent fort affoiblis, par la ſeule mort de Guillaume, prince d'Orange. Le duc de Parme avoit eu de grands avantages ſur eux, & ils ſe voyoient au moment de retomber ſous la domination d'Eſpagne. Ayant donc beſoin d'un ſecours étranger, ils offrirent la ſouveraineté de leurs provinces d'abord au roi de France, & enſuite à la reine d'Angleterre.

Après avoir vu combien Henri III étoit éloigné de pouvoir accepter une pareille offre, nous verrons qu'elle fut la réponſe d'Eliſabeth, & le parti qu'elle prit.

La mort du duc d'Anjou, arrivée en 1584, laiſſoit le roi de Navarre héritier préſomptif de la couronne, parce que Henri n'avoit point d'enfant. Le duc de Guiſe forma le projet de l'exclure du trône, pour s'y placer lui-même. La religion lui ſervit de prétexte, & il renouvella la ligue dans laquelle il fit entrer Philippe & le pape Grégoire XIII. Il perſuada même au cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre, de s'en déclarer le chef, lui offrant la couronne, comme à l'héritier légitime. Il y eut alors trois partis; celui des ligueurs, celui des Proteſtans, & celui du roi, le plus foible de tous.

Timide, inappliqué, irréſolu, diſſipateur, Henri étoit mépriſé de ſes ſujets, autant qu'un prince l'ait jamais été. Il eut le ſecret, dans ces tems ſuperſtitieux, de ſe rendre mépriſable, même par les pratiques de dévotion qu'il affectoit pour perſuader ſon attachement à la religion: c'eſt qu'on ne pouvoit pas les concilier avec les mœurs diſſolues qu'on lui connoiſſoit. Je crois cependant, comme on l'a dit, qu'elles étoient ſincères: mais je crois auſſi qu'il n'avoit aucune idée de la vraie piété. Il paſſa donc pour hypo-

crite, & comme on le craignoit auſſi peu qu'on le reſpectoit, les prédicateurs déclamerent en chaire contre lui & ſouleverent le peuple.

Son royaume lui échappoit : car les ligueurs lui faiſoient la guerre, ainſi qu'au roi de Navarre. Il ſe joint à eux, en ſignant le traité de Némours, par lequel il s'engage à ne ſouffrir que la religion catholique. En conſéquence, il ne donne que ſix mois aux Huguenots pour ſe convertir, ou pour ſortir de France. La guerre s'allume dans la plupart des provinces.

Sur ces entrefaites, Sixte-quint qui ſuccede à Grégoire XIII, déſapprouve la ligue, & en même-tems, il la favoriſe, puiſqu'il excommunie le roi de Navarre & le prince de Condé. Le roi de Navarre en appelle au concile général, & fait afficher ſon acte d'appel aux portes du Vatican.

Trois curés de Paris, quelques docteurs & des bourgeois forment une nouvelle ligue, en faveur du duc de Guiſe. Ils partagent entr'eux les ſeize quartiers de cette capitale, & ils ſont au moment de ſe ſaiſir de la Baſtille, de l'arſenal, du temple, du palais du Louvre & de la perſonne du roi. Le duc d'Epernon arrive pour faire échouer leur projet : mais cette ligue ſubſiſte ſous le nom de la ligue des ſeize.

Le roi de Navarre défait, près de Coutras en Saintonge, le duc de Joyeuſe, qui eſt aſſaſſiné, lorſqu'il veut ſe rendre priſonnier. *Il n'y a que des guerres de religion*, dit Mr. le préſident Hénault, *où l'on voit de ſemblables meurtres. Le duc de Guiſe périt ainſi devant Orléans, le prince de Condé à Jarnac, le maréchal de St. André à Dreux & le connétable de Montmorenci à St. Denis.*

Le duc de Guiſe défait les Allemands, qui venoient au ſecours des Huguenots, & le roi de

Navarre n'a pas pu profiter de la victoire de Coutras. La religion qui faiſoit prendre les armes, ne tenoit pas lieu de ſolde : chacun retournoit donc chez ſoi après un certain tems ; & le vainqueur, à qui l'argent manquoit, étoit forcé de finir la campagne, lorſqu'il auroit pu compter ſur de nouveaux ſuccès. Cette maniere de faire la guerre la rendoit à la longue plus deſtructive. Ajoutons à cela que Henri III, qui combattoit à regret pour les ligueurs, ralentiſſoit à deſſein les opérations. Il auroit trop craint le duc de Guiſe, ſi le parti des Huguenots eût été tout à fait ruiné : c'eſt ainſi que tout contribuoit à faire durer les déſordres & les calamités.

La conduite du roi n'étoit pas ſi adroite, qu'on ne démêlât ſes vues. La ligue des ſeize fit plus : elle l'accuſa d'avoir appellé les Allemands au ſecours du roi de Navarre. A cette occaſion, toutes les provinces s'empreſſerent de lever de nouvelles troupes pour le duc de Guiſe.

Le roi revient à Paris après avoir contribué à chaſſer les Allemands. Il y voit croitre le mépris pour ſa perſonne, l'enthouſiaſme pour le duc de Guiſe, qu'on regarde comme le ſauveur de la France. C'eſt publiquement, c'eſt dans les chaires qu'on l'inſulte ; & la Sorbonne décide qu'on peut ôter le gouvernement aux princes, qu'on ne trouve pas tels qu'il faut, comme l'adminiſtration au tuteur qu'on a pour ſuſpect. Le roi intimidé oſa à peine faire une reprimande à ces prêtres ignorans, fanatiques & rebelles.

Toujours plus hardis, le duc de Guiſe & les principaux chefs de la révolte, lui adreſſerent un mémoire, par lequel ils lui demanderent de ſe déclarer plus ouvertement pour la ligue, de publier le concile de Trente, d'établir l'inquiſition, & de

leur livrer les places de ſûreté. On lui enjoignoit encore de fournir aux frais de la guerre, & de faire ſaiſir les biens des Huguenots. *Beau plan qui mettoit la religion catholique en ſûreté dans le royaume* dit le pere Daniel, *& y détruiſoit l'héréſie.* Il n'eſt pas vrai que l'héréſie eût été détruite. Mais on parloit ainſi dans les tems de la ligue, afin de porter les peuples à la révolte. Cependant vous ne ſeriez rien aujourd'hui, Monſeigneur, ſi l'eſprit ſéditieux qui ſe retrouve dans cette hiſtoire, où les rois ſont baſſement flattés, n'eût été réprimé par les vertus de Henri IV.

Le roi feint d'approuver tout ce qu'on lui propoſe. Cependant les inſultes continuelles des ſeize, réveillent un moment ſon courage timide, ou du moins ſa colère, & il menace de les faire pendre: mais il eſt ſur le point lui-même d'être enlevé par cette faction. Peu de tems après, le duc de Guiſe arrive pour la ſoutenir, & oſe ſe préſenter à Henri III, qui lui avoit défendu de venir à Paris.

Henri fait entrer pour ſa ſûreté des troupes dans la ville, & les diſtribue dans différens quartiers. Les factieux répandent que c'eſt un corps de Huguenots, qui va ſe rendre maître de la capitale. A ce bruit, les ſujets les plus fidelles ſe joignent à eux: tout le peuple prend les armes; on tend les chaînes dans les rues; des baricades s'élevent partout: les ſoldats renfermés ne peuvent plus ſe réunir; on tire ſur eux du haut des maiſons; on les aſſomme avec des pavés: le roi s'enfuit à Chartres: le duc de Guiſe eſt maître de Paris: toutes les villes ſe déclarent pour l'un ou l'autre parti: on eſt au moment de voir une guerre civile entre les Catholiques même: enfin pour la prévenir, Henri eſt obligé de ſigner l'édit de réunion. Plus honteux que le traité de Némours, cet acte tendoit ſur-tout à exclure du

trône le roi de Navarre. Le prince de Condé étoit mort de poiſon à St. Jean d'Angeli ; & Charlotte de la Tremouille, ſa femme, qui fut accuſée de l'avoir empoiſonné, accoucha quelques mois après d'un fils, qui a été le pere du grand Condé.

Les états ſe tinrent à Blois. Le roi y fit aſſaſſiner le duc de Guiſe & le cardinal de Lorraine ſon frere : mais n'ayant pris aucunes meſures pour établir ſon autorité, la ligue en devint encore plus redoutable. Elle a pour chef le duc de Mayenne, autre frere du duc de Guiſe. Les prédicateurs déclament contre Henri : les confeſſeurs refuſent l'abſolution à ceux qui le reconnoiſſent pour ſouverain : la Sorbonne délie les ſujets du ſerment de fidélité : le parlement de Paris, qui reſte ſeul fidelle eſt mis à la Baſtille : les ligueurs forment un autre parlement : & on fait le procès à Henri de Valois, ci-devant roi de France & de Pologne.

Le roi, qui dans cette ſituation n'avoit pas ſeulement une armée, ſe jette entre les bras du roi de Navarre. Il eſt bientôt en état de faire le ſiége de Paris, & cette ville ne paroît pas pouvoir lui réſiſter. Mais Sixte-quint, à qui il a demandé inutilement l'abſolution pour le meurtre du cardinal de Lorraine, l'a excommunié, & le fanatiſme, allumé plus que jamais, arme un ſcélerat qui poignarde Henri. C'eſt un moine dominicain, nommé Jaques Clément. J'ai paſſé rapidement ſur ces tems d'horreur puiſqu'enfin j'étoit obligé d'en parler, & je reviens à l'Angleterre.

Les miniſtres d'Eliſabeth furent partagés ſur la réponſe qu'elle devoit faire à la propoſition des Etats-Généraux. Les plus circonſpects conſeilloient de la rejeter. Ils lui préſentoient, que ſi juſqu'alors elle avoit donné quelques ſecours aux Flamands, elle avoit moins paru vouloir les ſouſ-

traire à la domination eſpagnole, que diminuer l'oppreſſion ſous laquelle ils gémiſſoient; & qu'elle s'étoit aſſez juſtifiée auprès de Philippe, en l'invitant à les traiter avec plus de douceur, & en lui faiſant voir qu'elle avoit dû prendre des meſures contre les projets de D. Juan, dont l'ambition avoit été ſuſpecte à ce monarque même. Ils remarquoient combien il étoit dangereux de donner un pareil exemple au roi d'Eſpagne, qui fomentoit déja ſourdement les factions d'Angleterre, & qui déſormais ſeroit autoriſé à les protéger ouvertement. Ils craignoient enfin ſa puiſſance, qui s'étoit accrue depuis quelques années; car l'acquiſition qu'il avoit faite du Portugal en 1580, ajoutoit à ſes anciens états un royaume opulent, pluſieurs poſſeſſions dans les Indes orientales, de nouvelles forces navales, & toutes les richeſſes d'un grand commerce.

Les autres miniſtres trouvoient au contraire de l'imprudence à laiſſer ſuccomber les Pays-Bas. Ils prévoyoient qu'auſſi-tôt que Philippe les auroit ſubjugués, il tourneroit ſes armes contre l'Angleterre: le regardant comme l'ennemi caché d'Eliſabeth, & jugeant que quelque ménagement qu'on gardât avec lui, la religion & les mécontentemens qu'il avoit déja reçus, lui fourniroient toujours aſſez de prétextes. Ils conſeilloient donc d'accepter les offres des Etats-Généraux.

Eliſabeth ne ſuivit ni l'un ni l'autre de ces conſeils oppoſés, & prit un parti plus ſage. Elle refuſa la ſouveraineté, qui auroit pu l'engager à défendre ces provinces de tout ſon pouvoir, & qui, par conſéquent, pouvoit dans la ſuite porter dommage à ſon royaume. Mais ne voulant pas abandonner des peuples, dont les intérêts lui paroiſſoient ſi liés aux ſiens, elle fit alliance avec eux.

Par ce moyen, elle ne fut obligée qu'à remplir les engagemens du traité qu'elle contracta : elle ſe réſerva de faire à ſon choix, plus ou moins, ſuivant les conjonctures; elle ſe fit chérir des Flamands, par l'idée qu'elle leur donna de ſa modération : Elle fit prendre un nouvel eſſor à leur amour pour la liberté : elle les força par les ſecours qu'elle leur accordoit, & par ceux qu'elle pouvoit ajouter dans la ſuite, à chercher de nouvelles reſſources dans leur courage ; & elle put déja ſe flatter de trouver un jour en eux des alliés puiſſans. Si les choſes réuſſiſſoient ainſi, il eſt certain que cette alliance, fondée ſur l'intérêt commun, valoit mieux pour l'Angleterre, que l'acquiſition de pluſieurs provinces.

Cette conduite eſt on ne peut pas plus ſage : mais malheureuſement les rois ont quelquefois des favoris, & une reine coquette court bien riſque de ne les choiſir que ſur les agrémens. Or, le comte de Leiceſter, qui eut le commandement des troupes deſtinées à cette guerre, n'étoit qu'un favori aimable, dont le courage & la capacité ne répondirent point à la confiance d'Eliſabeth. Les Flamands qui connoiſſoient la faveur où il étoit auprès d'elle, le reçurent avec les mêmes reſpects que s'il eût été leur ſouverain. Il ne conſerva pas longtems la conſidération qu'il ne devoit qu'à ſa qualité de favori. Bientôt devenu odieux par ſes hauteurs, & mépriſable par ſa conduite, il força la reine d'Angleterre à le rappeller & les états donnerent le commandement au jeune Maurice, digne adverſaire du duc de Parme.

Eliſabeth porta la guerre en Amérique ; parce c'étoit le pays où Philippe avoit le plus de richeſſes & le moins de forces. Elle jugea d'ailleurs que dans l'eſpoir d'une fortune auſſi grande que facile

& rapide, les Anglois entreroient volontiers dans ſes vues, & feroient les frais des armemens. En effet, ils équiperent une flotte de vingt vaiſſeaux. François Drake en fut l'amiral, & Chriſtophe Carlisle eut le commandement des troupes de terre. Elle portoit deux mille trois cents volontaires, ſans compter les matelots.

Drake étoit alors le plus grand homme de mer. Il s'étoit déja enrichi par ſes pirateries, en attaquant les Eſpagnols dans les places les plus fortes qu'ils euſſent au nouveau monde, & en 1577, il avoit tenté d'y faire une nouvelle expédition avec le conſentement d'Eliſabeth. Il partit avec cinq vaiſſeaux, gagna la mer Pacifique par le détroit de Magellan, & fit de riches priſes ſur les Eſpagnols, qui ne l'attendoient pas. Craignant enſuite d'être pris, s'il retournoit par le même chemin, il fit voile aux Indes orientales, & revint par le Cap de Bonne-Eſpérance. Il eſt le premier commandant en chef, qui ait fait le tour du globe: car Magellan dont le vaiſſeau avoit fait le même trajet, mourut dans ſon paſſage.

La flotte dont on lui donna le commandement à la fin de 1585, eut encore de grands ſuccès. Il ſurprit St. Jago près du Cap-Verd: il ſe rendit maître de St. Dominique & de Cartagène: en revenant, il brûla quelques villes ſur les côtes de la Floride: enfin il rapporta de ſi grandes richeſſes, & fit ſi bien connoître la foibleſſe des Eſpagnols dans ces contrées, qu'il anima la cupidité des Anglois pour ces ſortes d'entrepriſes. C'étoit donc là une guerre, qui ſe faiſoit aux frais de Philippe, & qui enrichiſſoit l'Angleterre.

Les plus grandes inquiétudes d'Eliſabeth venoient de Marie Stuart. Elle ſe ſentoit ſouvent chanceler ſur ſon trône, depuis qu'elle la retenoit

priſonniere. Cette princeſſe, éclairée par ſes malheurs, n'avoit plus que des vertus. Elle avoit étouffé tous ces ſentimens criminels, que la jeuneſſe, l'inexpérience, & le concours funeſte de pluſieurs circonſtances avoient mis dans une ame, où ils étoient étrangers. Son eſprit, la dignité de ſa conduite, & ſa modeſtie permettoient à peine de croire qu'elle eût jamais été coupable. Son crime étoit devenu un problême, & elle méritoit qu'on la crût innocente.

Cette façon de penſer, qui gagnoit tous les jours, ſur-tout parmi les Catholiques, rendoit Eliſabeth odieuſe, & faiſoit regarder comme une injuſtice l'oppreſſion de Marie. Toute l'Europe paroiſſoit ſcandaliſée: la France & l'Eſpagne ne ceſſoient de demander la délivrance de cette princeſſe: elles menaçoient même quelquefois: l'eſpérance d'épouſer une reine d'Ecoſſe, qui avoit des droits ſur l'Angleterre, faiſoit à Marie de nouveaux partiſans parmi les princes étrangers & parmi les grands du royaume; & elle avoit tout l'eſprit & toute l'adreſſe néceſſaires pour mouvoir de ſa priſon tous ceux qui vouloient s'intéreſſer à ſon ſort. Ce furent là les cauſes de pluſieurs conſpirations: la premiere ſe fit en 1569.

Le duc de Norfolk, le plus grand ſeigneur d'Angleterre par ſa naiſſance, par ſa fortune & par ſon crédit, joignoit à ces avantages une conduite ſage & généreuſe, qui le rendoit cher tout-à-la-fois aux Catholiques & aux Proteſtans. Comme il étoit encore dans un âge proportionné à celui de la reine d'Ecoſſe, il parut ſi convenable de les unir, que ſes amis & ceux de Marie penſerent en même tems à ce mariage. Trop vertueux pour vouloir ſuſciter une révolte, Norfolk ne ſe prêta d'abord à ces vues, que dans l'eſpé-

rance d'avoir l'agrément d'Eliſabeth. C'étoient des choſes difficiles à concilier ; car il eût fallu que cette reine eût rétabli la réputation de Marie, & lui eût rendu la liberté & la couronne. Si juſqu'alors elle avoit montré de la répugnance pour tous les mariages propoſés à cette princeſſe, elle devoit en avoir encore davantage. Il crut donc lui devoir faire une ſorte de violence, en faiſant approuver ſes deſſeins à la plus haute nobleſſe. Pluſieurs grands ſe déclarerent pour lui : Leiceſter, qui fut du nombre, écrivit lui-même à Marie une lettre, qui fut ſignée des perſonnes du premier rang. La réponſe favorable qu'elle fit, donna de nouvelles eſpérances à Norfolk ; & il en conçut de plus grandes encore, lorſque les rois de France & d'Eſpagne, qu'on avoit conſultés ſecrétement, eurent approuvé cette entrepriſe. On propoſa d'enlever Marie : mais Norfolk s'y oppoſa, ſoit qu'il ne voulût pas être la cauſe d'une révolte, ſoit qu'il craignît que cette princeſſe, devenue libre, ne jettât les yeux ſur un autre. L'entrepriſe dans laquelle il s'étoit engagé, étoit difficile pour un homme vertueux : car s'il ne pouvoit pas renoncer à l'ambition d'épouſer la reine d'Ecoſſe, il ne pouvoit pas non plus prendre ſur lui d'y réuſſir par toutes ſortes de voies. Pendant qu'il héſite, & qu'il ne fait les choſes qu'à demi, William Cecil, miniſtre actif & vigilant, découvre toute la trame de ce complot. Norfolk eſt enfermé dans la Tour, pluſieurs ſeigneurs ſont gardés à vue, ou mis aux arrêts dans leurs maiſons : Marie eſt transférée dans un lieu plus sûr que celui où elle étoit ; & pendant quelque tems, on interdit tout accès auprès d'elle.

Sur ces entrefaites, une révolte s'éleva dans le nord. Les comtes de Northumberland & de Weſt-

morland, qui en étoient les chefs, avoient communiqué leur plan à Marie : ils étoient ſoutenus par le duc d'Albe ; & les Catholiques qui étoient en grand nombre dans ces provinces, ſe joignoient à eux. Elle fut diſſipée : on ſévit ſi cruellement contre les ſéditieux, qu'au moins huit cents perſonnes périrent par la main du bourreau. Mais Eliſabeth rendit la liberté à Norfolk, qui du fond de ſa priſon avoit ſollicité ſes amis & ſes partiſans à prendre les armes pour elle. Elle exigea ſeulement qu'il renonçât au mariage de la reine d'Ecoſſe, & qu'il gardât juſqu'à nouvel ordre les arrêts dans ſa maiſon.

Pour prévenir de pareilles conſpirations, Eliſabeth paroiſſoit s'intéreſſer au ſort de Marie : elle entretenoit avec elle une correſpondance d'amitié : elle négocioit avec les Ecoſſois, pour la rétablir ſur le trône. Mais ce n'étoit qu'un artifice, & il ne lui étoit pas difficile de faire échouer tous les projets, qu'elle feignoit d'adopter. La reine d'Ecoſſe, forcée à diſſimuler avec elle, lui témoignoit la plus grande confiance, & entroit cependant dans tous les deſſeins que formoient ſes partiſans pour lui rendre la liberté.

En 1571, le duc d'Albe ouvrit une négociation avec elle, & la trouvant bien convaincue de la perfidie d'Eliſabeth, il la fit entrer dans une conſpiration qu'il tramoit par le moyen d'un marchand florentin. Lodolfi, c'eſt le nom de ce marchand, paroiſſoit avoir tout diſpoſé pour ſuſciter une révolte en Angleterre, & pour faciliter le débarquement des troupes, qui devoient être tranſportées des Pays-Bas. Le pape & le roi d'Eſpagne approuvoient ce complot, & le duc de Norfolk conſentoit à ſe mettre à la tête des mécontens. Ce ſeigneur jugeoit qu'il avoit perdu ſans retour

la faveur de la reine : il voyoit avec chagrin qu'on ne lui laiſſoit qu'une liberté fort reſtreinte. Le dépit ſe joignit donc à l'ambition, & il étouffa ſes premiers remords, à meſure qu'il ouvrit ſon ame à de nouveaux ſentimens ; faiſant des efforts pour ſe déguiſer ſon crime, & ne ſe croyant pas rebelle pour vouloir rendre la liberté à Marie, & l'épouſer avec le conſentement même d'Eliſabeth. Cecil découvrit encore cette conſpiration ; & Norfolk, quoiqu'il ſe défendît d'avoir eu l'intention d'attenter à l'autorité de la reine, reconnut l'équité de la ſentence qui le condamnoit, & mourut avec fermeté. Les communes demanderent qu'on fît encore le procès à la reine d'Ecoſſe : rien n'eût été plus odieux que d'y conſentir ; car enfin cette princeſſe étoit autoriſée à tout entreprendre pour s'affranchir d'une priſon, où elle étoit retenue contre toute injuſtice.

Des fanatiques formerent une autre conſpiration quelques années après. Ils ſe propoſoient d'aſſaſſiner Eliſabeth, & de délivrer la reine d'Ecoſſe. Ils n'avoient point d'hommes de nom à leur tête : cependant pleins de confiance, ils voulurent communiquer leur projet à Marie : mais leurs lettres ayant été interceptées, on ſe ſaiſit des chefs & on les exécuta.

Eliſabeth n'héſita plus. Comme la demande que les communes lui avoient faite, la flattoit de l'aveu de la nation ; elle nomma quarante commiſſaires, auxquels elle donna le pouvoir d'interroger, de juger Marie : pouvoir qu'elle n'avoit pas elle-même. Les révoltes auxquelles les perſécutions portoient les Catholiques, & la guerre ouverte alors avec l'Eſpagne, la déterminerent à fouler toutes les loix de l'équité, plutôt que de laiſſer vivre une priſonniere, qui lui donnoit tous

les jours de plus grandes inquiétudes. Marie fut condamnée à perdre la tête.

Voilà ce qu'Eliſabeth attendoit, mais elle redoutoit le dernier pas qui lui reſtoit à faire, lorſqu'elle conſidéroit la honte dont elle alloit ſe couvrir. Elle ſe flatta de ſauver ſa gloire par ſa duplicité : elle affecta la plus grande répugnance : elle donna des marques de la compaſſion la plus tendre : elle rejetta les ſollicitations de ſes courtiſans & de ſes miniſtres. Cependant elle convoqua un parlement, bien aſſurée que ce corps, qui lui étoit toujours dévoué, ſuivroit les impreſſions des courtiſans & des miniſtres. En effet, il demanda l'exécution de la ſentence contre Marie.

Eliſabeth feignit encore, elle ſe plaignoit même de la violence qu'on lui faiſoit. Cependant les courtiſans trop adroits pour ne pas démêler ſes vrais ſentimens parmi ſes plaintes, ne cherchoient qu'à diſſiper des ſcrupules ſur leſquels elle ne demandoit qu'à s'aveugler. Elle conſentit d'abord à rendre publique la requête que le parlement lui avoit préſentée.

Le jeune roi d'Ecoſſe ſollicitoit vivement pour ſa mere, & les puiſſances étrangères ſe joignoient à lui. Eliſabeth qui vouloit paroître mépriſer les menaces, montroit alors plus de ſincérité, & juroit la perte de Marie. Mais auſſi-tôt que ſes miniſtres la preſſoient; elle reprenoit ſa duplicité & ſembloit demander qu'on vainquît ſa répugnance. Ils ne négligerent rien pour lui prouver que la tranquillité de l'Angleterre ne pouvoit ſe concilier avec la vie de la reine d'Ecoſſe.

Cependant on dit qu'une flotte eſpagnole eſt arrivée au havre de Milford; que les Ecoſſois ont fait une irruption, qu'une armée, conduite par le

duc de Guiſe, a débarqué dans la province de Suſſex, que le nord ſe ſoulève; que Marie, échappée de ſa priſon, a raſſemblé des troupes; qu'il y a une nouvelle conſpiration pour aſſaſſiner la reine; & que même elle eſt aſſaſſinée. Ce ſont des bruits qu'Eliſabeth faiſoit répandre elle-même, afin que le cri de la nation demandât la mort de la reine d'Ecoſſe. Alors elle ſigna l'ordre, chargea Daviſon, ſecrétaire d'état, d'y faire appoſer les ſceaux; voulant, diſoit-elle, qu'il fût prêt ſi l'on tentoit de délivrer Marie.

Daviſon avoit obéi, lorſque le lendemain elle lui ordonna de ſuſpendre, & le réprimanda de ſa précipitation. Inquiet ſur le parti qu'il devoit prendre, il conſulta les autres miniſtres, qui lui conſeillerent d'aller en avant, & qui lui promirent de le juſtifier & de prendre tout ſur eux.

Marie apprit ſa ſentence, & n'en fut point troublée. Elle écrivit à la reine d'Angleterre avec autant de modération que de dignité, ſans ſe plaindre, ſans ſe permettre un mot, par lequel elle parût vouloir écarter la mort. Elle demandoit que ſon corps fût porté en France; qu'on laiſſât jouir ſes gens de ce qu'elle leur légueroit; qu'on leur permît de ſe retirer où ils jugeroient à propos; que ſon exécution fut publique, & qu'elle eût pour témoins ſes anciens domeſtiques, afin qu'on ne noircît pas ſa mémoire, en lui ſuppoſant des foibleſſes, dont elle ne ſe croyoit pas capable. Elle vouloit obtenir ces graces d'Eliſabeth, & la conjuroit de ne la pas renvoyer à ſes miniſtres. Elle n'en reçut point de réponſe.

Les comtes de Kent & Shrewsbury ſe tranſporterent au château de Fotheringay, dans le comté de Northampton, où étoit Marie; & lui dirent de ſe préparer à la mort pour le lendemain

matin à huit heures. Elle répondit ſans émotion & même avec un ſouris naturel, qu'elle n'auroit pas cru que la reine, ſa ſœur, eût conſenti à l'exécution d'une ſentence prononcée contre une perſonne, qui n'étoit ſoumiſe ni aux loix ni à la juriſdiction d'Angleterre: mais qu'enfin elle bénissoit le moment qui alloit terminer ſes malheurs.

Lorſqu'elle ſe vit libre, elle hâta ſon ſouper, & ſe mit à table avec ſa gaieté & ſa douceur ordinaires; diſant qu'elle avoit beſoin de prendre un peu de nouriture, de peur que l'accablement du corps n'exposât l'ame à quelque foibleſſe: elle but à la ſanté de tous ſes gens qu'elle avoit fait venir, & elle voulut qu'ils buſſent avec elle. Ils ſe précipiterent à ſes genoux, lui demandant pardon des négligences qu'ils avoient commiſes: elle leur demanda pardon elle-même des mortifications qu'elle avoit pu leur donner. Ils fondoient en larmes, & elle les conſoloit.

Elle fit apporter l'inventaire de ſon mobilier: elle mit à côté de chaque article le nom de celui pour qui elle en diſpoſoit. Elle diſtribua de l'argent à quelques-uns, proportionnant les récompenſes au grade & au mérite: enfin elle écrivit au roi de France & au duc de Guiſe, ſon couſin, pour les leur recommander.

Elle ſe mit enſuite au lit, dormit quelques heures, paſſa le reſte de la nuit en prieres, pénétrée des ſentimens de ſa religion, & heureuſe de pouvoir penſer qu'on eût été moins ardent à ſa perte, ſi elle n'eût pas été catholique.

Le matin, quand on vint la prendre, le ſort de ſes gens après elle fut ſon unique inquiétude. On la raſſura à cet égard: mais elle ne put cacher ſon indignation au refus qu'on lui fit de les avoir pour

pour témoins de ſes derniers ſentimens. *Je ſuis couſine de votre reine*, s'écria-t-elle, *deſcendue comme elle de Henri VII, veuve d'un roi de France, & reine d'Ecoſſe.* Sa fermeté ſembloit rendre le refus encore plus odieux. On conſentit donc qu'elle fût accompagnée d'un petit nombre de ſes domeſtiques. Elle fit choix de quatre hommes & de deux de ſes femmes. « Adieu, mon cher Melvil, dit-elle à l'un d'eux. Tu vas voir le terme lent & deſiré de mes malheurs. Publie que je ſuis morte inébranlable dans une religion, & que je demande au ciel le pardon de ceux qui ont été altérés de mon ſang. Dis à mon fils, qu'il ſe ſouvienne de ſa mere. Adieu encore une fois, mon cher Melvil, ajouta-t-elle en l'embraſſant; ta maîtreſſe, ta reine ſe recommande à tes prieres. »

On la conduiſit dans une ſalle, où l'on avoit élevé un échafaud tendu de noir. Les ſpectateurs qui la rempliſſoient, furent frappés en voyant le maintien aſſuré de cette reine, belle encore. Leur ame touchée à la vue des charmes, des graces & de la douceur de toute ſa figure, ſe pénétroit de reſpect, en conſidérant l'air de dignité répandu ſur toute ſa perſonne. Ils admiroient le courage intrépide, avec lequel elle avançoit au ſupplice: ils ſe rappelloient l'enchaînement malheureux des circonſtances de ſa vie; & ce n'étoit que gémiſſemens de toutes parts. Elle ſe tourna du côté de ſes domeſtiques, en mettant le doigt ſur la bouche, pour leur faire ſigne de garder le ſilence. Elle leur donna ſa bénédiction, leur dit de prier pour elle, & tendit ſa tête ſans montrer la moindre frayeur. Ainſi mourut Marie Stuart, dans la quarante-ſixième année de ſon âge, & dans la dix-neuvième de ſa détention en Angleterre.

A cette nouvelle, Eliſabeth frappée de ſurpriſe, reſta ſtupide, ſans parole, ſans mouvement. Après quelque tems, vinrent les regrets, les gémiſſemens, les larmes. Furieuſe contre tous ceux de ſon conſeil, elle les chaſſa de ſa préſence, ils étoient coupables, diſoit-elle, de la mort de ſa chère ſœur : ils l'avoient fait périr contre ſon intention, qui leur étoit bien connue. C'eſt ainſi qu'avec une diſſimulation groſſière, elle feignoit une douleur qui l'accuſoit elle-même, & la rendoit plus odieuſe. Daviſon, victime de cette feinte, fut contraint de ſe feindre coupable lui-même. Il fut jugé comme tel : il n'oſa ſe défendre, & fut condamné à une amende, qui le ruina. Il vécut dans la misère. Eliſabeth lui donna dans la ſuite quelques légers ſecours, comme par grace.

Philippe projetoit alors la conquête de l'Angleterre. Les préparatifs qu'il faiſoit, paroiſſoient formidables : c'étoit une flotte compoſée de cent cinquante vaiſſeaux, portant ſeize cents pièces de canon de fonte, & mille cinquante de fer ; montée de huit mille matelots & de vingt mille ſoldats, ſans compter les volontaires. On avoit encore préparé des bateaux plats, pour tranſporter trente-cinq mille hommes, que le duc de Parme avoit raſſemblés dans les Pays-Bas. Il devoit les commander ; & c'étoient de vieilles troupes, conduites par d'excellens capitaines. Que pouvoit oppoſer Eliſabeth à tant forces? Une marine bien foible, des ſoldats qu'une longue paix ne rendoit pas propres à la guerre, des capitaines peu expérimentés. Il ne falloit que deux victoires à l'ennemi ; une ſur mer aſſuroit la deſcente, une autre ſur terre achevoit la conquête.

Cependant Alexandre Farnèſe déſapprouvoit avec raiſon le plan du roi d'Eſpagne. Il vouloit

qu'avant tout, on ſe rendit maître de quelques places maritimes dans les Pays-Bas: il voyoit les riſques que couroit l'armée navale, ſi elle étoit aſſaillie de la tempête, ſans voir de port où ſe retirer. Mais Philippe, au lieu d'écouter des conſeils auſſi prudens, donna le nom *d'Invincible* à ſa flotte, ou s'applaudit de ce qu'on le lui donnoit, & fit mettre à la voile.

Les vents, les flots & les Anglois ruinerent la plus grande partie de cette flotte; & le reſte en fort mauvais état revint en Eſpagne. Preſque tout le royaume fut en deuil pour cet armement, qui avoit épuiſé ſes revenus & ſes forces. Il faut admirer, diſent les hiſtoriens, la fermeté de Philippe, qui ayant appris cette nouvelle, dit froidement: *je ne les avois pas envoyés combattre les vents & les flots.* Je l'admirerois peut-être, s'il n'avoit pas eu l'imprudence de rejeter les conſeils du duc de Parme. Je dis *peut-être*, parce que je ne vois pas que le courage d'un ſouverain conſiſte à ſe montrer inſenſible, lorſque ſes ſujets périſſent pour lui; ſur-tout s'il n'a pas prévu qu'il y a des vents & des flots ſur l'Océan. Pendant que ſes généraux gagnoient la bataille de St. Quentin, il étoit dans ſa tente entre deux moines, avec leſquels il demandoit la victoire au ciel; & il n'en ſortit qu'après s'être aſſuré de l'entière défaite des François. Un prince qui veille avec tant de prudence ſur lui, eſt volontiers téméraire, quand il n'expoſe que ſes ſoldats; & lorſqu'il fait des pertes, ſa fermeté apparente n'eſt que le maſque d'une ame vaine, qui ne veut pas avouer ſes torts.

Philippe réuſſiſſoit mieux dans les tentatives qu'il formoit pour ſoulever l'Irlande. Auſſi la choſe étoit-elle facile: car ſi d'un côté ce royau-

me n'avoit jamais pu tout-à-fait ſecouer le joug, de l'autre les rois d'Angleterre n'y avoient jamais eu que peu d'autorité.

L'Irlande, qui cultivoit les ſciences du tems de Charlemagne, étoit devenue tout-à-fait barbare, pendant que les autres peuples ſe poliçoient. Ce fut l'effet de la conduite que tinrent les Anglois pour y conſerver leur domination.

Tant qu'ils furent occupés des guerres de France, dont les ſuccès mêmes auroient tourné à leur déſavantage, ils négligerent l'Irlande, pays fertile, qui par ſa ſituation devoit contribuer à leur puiſſance. Ils la forcerent même à la révolte par la tyrannie qu'ils ne ceſſerent d'y exercer; ayant toujours refuſé de l'aſſocier aux loix de l'Angleterre, & ayant donné pour paie aux ſoldats qu'ils y envoyoient, la liberté d'y vivre à diſcrétion. Les Irlandois, réduits au déſeſpoir, abandonnerent les villes, chercherent dans leurs bois & dans leurs marais un aſyle contre l'inhumanité de leurs maîtres, & n'en ſortirent plus que comme des bêtes féroces animées par la vengeance à la deſtruction de leurs ennemis.

L'imprudence des rois d'Angleterre accrut encore ces maux. Trop foibles pour ſoumettre cette île, ils en abandonnerent la conquête à tous ceux qui furent en état de lever des troupes. Pluſieurs avanturiers s'y formerent donc des principautés: mais voulant s'attacher leurs ſujets, ils renoncerent bientôt à tous les uſages de leur pâtrie: ils ſe firent barbares, & l'Angleterre eut en eux de nouveaux ennemis.

Trop ignorans pour être curieux, les Irlandois ne prirent point de part aux queſtions, qui s'agiterent dans le cours du ſeizième ſiècle. Attachés à leur religion qu'ils nommoient catholique,

& qu'ils avoient défigurée par des pratiques bizarres & ſuperſtitieuſes, ils craignoient la réforme que le gouvernement d'Angleterre vouloit établir, & ils conçurent une nouvelle haine contre les Anglois : haine d'autant plus violente, qu'elle ſe cachoit à eux-mêmes ſous le zèle de la religion. Si nous ajoutons que dans leurs révoltes, ils ne pouvoient attendre des ſecours que des papes & des princes catholiques, nous aurons les raiſons qui les ont conſervés à l'égliſe, pour être un jour mieux inſtruits.

Comme l'Irlande coûtoit beaucoup plus à l'Angleterre qu'elle ne rapportoit, Eliſabeth n'y entretenoit qu'un corps de mille hommes, qu'elle portoit à deux mille dans les cas extraordinaires. Ses revenus & ſon économie ne lui permettoient peut-être pas d'en faire davantage. Mais de ſi petites forces ne faiſoient qu'irriter les Irlandois, & les enhardir à la révolte. Les ſoulèvemens furent continuels pendant tout le règne d'Eliſabeth.

En 1580, Philippe fit paſſer pour la première fois un corps de troupes en Irlande. C'étoient ſept cents Eſpagnols ou Italiens qui venoient conquérir cette île au nom de Grégoire XIII; & ce pape en vouloit faire un royaume pour ſon neveu Buon-Compagno. Le roi d'Eſpagne continua d'y fomenter l'eſprit de révolte, & cette guerre devint la plus onéreuſe pour Eliſabeth. Cependant ſur la fin de ſon règne, elle y eut des ſuccès, qui firent augurer la fin des troubles.

Depuis la défaite de la flotte invincible, la puiſſance de Philippe continua de s'affoiblir : il parut n'en conſerver que pour épuiſer ſes ennemis, & pour s'épuiſer encore plus lui-même, quoiqu'il eût de plus grandes reſſources qu'aucun d'eux. En un mot, il faiſoit le malheur de l'Eu-

rope, ſans en tirer aucun avantage. Cependant il ne pouvoit renoncer aux eſpérances, que les diviſions de la France lui avoient fait concevoir. Il regardoit déja ce royaume comme à lui; ou du moins il ne doutoit pas, qu'il amenât les choſes au point d'en pouvoir diſpoſer.

En effet, Henri IV avoit les plus grands obſtacles à ſurmonter. Son armée ayant été affoiblie par la retraite des ſeigneurs qui ne vouloient pas reconnoître un roi proteſtant, il avoit été obligé de lever le ſiége de Paris. Il s'étoit retiré en Normandie avec ſept mille hommes & le duc de Mayenne l'y avoit ſuivi à la tête de trente mille. Tout paroît donc aſſurer ſa perte; mais ſon courage lui reſte. Les victoires d'Arques & d'Ivri, qui font une révolution dans les eſprits, préparent les peuples à reconnoître leur roi. Tous font des vœux pour lui, tous demandent au ciel de lever les obſtacles qui lui ferment le chemin du trône, & c'eſt dans ces circonſtances que Henri couronne ſes ſuccès par ſon abjuration.

Rome veut encore réſiſter; mais les François aiment un roi qu'ils eſtiment. Les villes lui ouvrent leurs portes: il eſt maître de Paris, ſans répandre une goutte de ſang: enfin tout ſe ſoumet, juſqu'au duc de Mayenne, qui fut depuis un ſujet fidelle.

L'année précédente, le roi avoit déclaré la guerre à l'Eſpagne. Le duc de Parme étoit mort en 1592: la puiſſance des Provinces-Unies s'étoit affermie par les ſuccès du comte Maurice; & devenues redoutables à l'Eſpagne, elles étoient en état d'y porter la guerre. En effet, leur flotte combinée avec celle des Anglois, battit la flotte eſpagnole à la vue de Cadix, & cette place fut priſe & pillée. La perte des Eſpagnols en cette

occaſion fût eſtimée à vingt millions de ducats, & la guerre des Pays-Bas en avoit conſumé cinq cents ſoixante-quatre millions, de l'aveu de Philippe. Après tant de déſaſtres, ce prince, ſongeant aux embarras qu'il pouvoit laiſſer à ſon fils encore jeune, fit des propoſitions de paix à Henri.

La France avoit beſoin de repos. La difficulté étoit de combiner ſes intérêts avec ceux de l'Angleterre & des Provinces-Unies, ſes alliés : car Philippe refuſoit de traiter avec la Hollande, comme avec un état indépendant; & Eliſabeth ne vouloit pas abandonner cette république. Ces deux puiſſances s'oppoſoient donc à la paix. Cependant les raiſons ſolides de Henri, & la franchiſe avec laquelle il les expoſoit, ayant écarté ou diminué ces obſtacles, il conclut à Vervins un traité particulier, par lequel il recouvra toutes les places, dont l'Eſpagne s'étoit emparée pendant les guerres civiles. Philippe mourut quelque mois après, la même année.

On a repréſenté ce prince comme un grand politique, qui du fond de ſon cabinet remuoit toute l'Europe : je ne conçois pas pourquoi on lui fait cet honneur. En effet, qu'a-t-il remué? la France? Elle ſe remuoit aſſez toute ſeule. Il a fomenté les factions, il a ſur-tout voulu ſoutenir la ligue: mais ſans autorité dans les partis pour leſquels ils ſe déclaroit, il croyoit les faire mouvoir, & il n'étoit que l'inſtrument dont ils ſe ſervoient. Il a troublé le Milanès & le royaume de Naples avec l'inquiſition, qu'il ne lui a pas été poſſible d'y établir. Il a remué les Pays-Bas, ſi mal adroitement qu'il en a perdu pluſieurs provinces. Il a fait paſſer quelques ſecours en Irlande, & il a remué des rebelles qui

ſe remuoient ſans lui depuis long-tems. Il n'a pu cauſer le moindre ſoulèvement en Angleterre. Enfin ſouvent humilié par des ennemis qu'il paroiſſoit devoir écraſer, il n'a remué l'Eſpagne que pour la ruiner. Elle étoit la première puiſſance de l'Europe, lorſque Charles-quint la lui céda: il ne lui laiſſe plus que l'ambition de l'être encore, & une politique artificieuſe qui troublera ſes voiſins, & qui ne la relèvera pas elle-même. Philippe n'a été qu'une ame cruelle, un eſprit faux & brouillon.

LIVRE DOUZIEME.

CHAPITRE PREMIER.

De Henri IV juſqu'à la paix de Vervins.

J'AVOIS mérité vos reproches pour n'avoir dit qu'un mot de Philopémen, que vous ſaviez être un grand homme. Cependant, Monſeigneur, j'ai paſſé rapidement ſur Henri IV, dont la mémoire doit vous être chère à bien des titres, & qui eſt un des princes des plus accomplis qu'il y ait jamais eu. Je ne ſais ſi vous penſez à m'en faire des reproches : mais je dois le ſuppoſer. Je vous laiſſerai néanmoins beaucoup de choſes à deſirer afin qu'étant forcé d'étudier un jour par vous-même la vie de ce grand homme, vous ſoyez, s'il eſt poſſible, plus porté à l'imiter. Une curioſité ſtérile n'eſt pas ce qu'on exige de vous. Ce ſeroit peu de ſavoir ce qu'a fait Henri IV : il faut lui reſſembler.

La branche des Bourbons remonte à un des plus grands rois ; car Antoine, pere de Henri, deſcendoit de Robert, comte de Clermont, cinquième fils de St. Louis. Antoine avoit épouſé Jeanne d'Albret, fille & héritière de Henri d'Albret, roi de Navarre, & de Marguerite de Valois, ſœur de François I. Ce Henri d'Albret étoit fils de Jean, ſur qui Ferdinand le Catholique avoit envahi la haute Navarre. Il ne conſerva que la

baſſe, qui eſt en-deça des Pyrénées, petite province peu fertile : mais il avoit encore les pays de Béarn, d'Albret, de Foix, d'Armagnac, de Bigorre, & pluſieurs autres domaines.

Antoine commandoit en Picardie une armée contre Charles-quint, & c'eſt dans ſon camp que Jeanne ſentit pour la première fois remuer dans ſon ſein un enfant, que le ciel deſtinoit à bien des traverſes, comme pour faire paroître avec plus d'éclat les vertus dont il vouloit le combler. Jeanne étoit au neuvième mois de ſa groſſeſſe, lorſqu'elle revint à Pau, auprès de Henri d'Albret, ſon pere, qui vouloit recueillir lui-même le fruit qu'elle portoit, & en faire l'objet de ſes ſoins. Elle arriva le 4 Décembre 1553, & le 13 elle accoucha heureuſement d'un fils.

Cet enfant ne pouvoit pas tomber en de meilleures mains, que celles de ſon grand-pere. Henri d'Albret le fit élever dans le château de Couraſſe, ſitué dans les montagnes de Béarn. Là, vêtu & nourri comme les enfans du pays, courant dans les montagnes, & grimpant comme eux ſur les rochers, il ne voyoit rien qui lui fit ſoupçonner qu'il fût prince, & il ſe formoit pour être un grand roi. La Gaucherie, ſon premier précepteur, cultiva ſon eſprit par des lectures & par des entretiens. Aſſez ſage pour abandonner ce fatras d'études, imaginé dans des ſiècles barbares & plus fait pour dégoûter que pour inſtruire, il ſongea ſur-tout à jeter dans l'ame de ſon élève des ſemences de vertu. Après la mort de la Gaucherie, Henri fut confié à Florent Chrétien. C'étoit encore un homme de mérite: mais comme il étoit huguenot, il entra volontiers dans les vues de la reine de Navarre, qui ayant embraſſé le calviniſme depuis quelques années, vouloit que

ſon fils fût élevé dans cette vraie religion.

Henri n'avoit que quinze ans, lorſque ſa mere le conduiſit à la Rochelle, & le mit à la tête des Huguenots. A cet âge il remarqua les fautes de Condé & de Coligni, c'étoit cependant deux grands capitaines. A la journée de Jarnac, il jugea imprudent d'engager une action, & quelques jours auparavant il avoit conſeillé d'attaquer le duc d'Anjou, dans un moment qui en effet eût été favorable. Pendant la bataille de Moncontour, l'amiral ne voulant pas expoſer ce jeune prince, dont il connoiſſoit l'ardeur, le mit à l'écart ſur une colline avec une garde de quatre mille chevaux. L'avant-garde du duc d'Anjou fut enfoncée; & ſi le corps de réſerve eût donné tout-à-coup, il achevoit la victoire. Henri qui vouloit alors fondre ſur l'ennemi, & qui en fut empêché, s'écria : *nous perdons la bataille !* On la perdit, & ce ne fut pas la faute de ce nouveau Philopémen, qui voyoit en grand capitaine.

Les jeux étranges & funeſtes qui ſuivirent ſes nôces, le retinrent en quelque ſorte dans les fers, & l'expoſerent à de nouveaux périls, contre leſquels il ne fut jamais bien en garde. Il eut des foibleſſes qu'on pardonne à ſon âge, mais qui ne s'excuſent pas, quand elles durent au-delà : car je ne dois pas vous cacher ſes défauts.

Fait pour échapper à tous les pièges, qu'on évite avec de la prudence & du courage, il ſe conduiſit parfaitement bien au milieu des ennemis qu'il ſavoit conjurer ſa perte. Cependant il ſe trouvoit dans une ſituation bien délicate. Il lui importoit de conſerver l'eſtime du public, & de montrer tous les jours de nouvelles vertus pour ſe faire eſtimer tous les jours davantage. Mais ſes vertus étoient injurieuſes à une cour corrompue :

elles faiſoient ombrage à l'ambition des Guiſes: elles attiſoient la haine de Catherine de Médicis: elles allumoient la jalouſie dans l'ame lâche & fauſſe du duc d'Alençon, & dans celle du duc d'Anjou, qui tout auſſi foible, n'avoit qu'une réputation dérobée: enfin elles excitoient les fureurs d'un roi cruel. Cependant ce n'étoient pas là les ennemis les plus dangereux pour Henri: car il ſut ſe mettre à l'abri de leurs coups. Il eut l'art de ménager tout à la fois la cour & les huguenots; malgré la haine qui diviſoit ces deux partis, il continua d'être cher à l'un, ſans être ſuſpect à l'autre.

Mais enfin Henri étoit jeune, & l'appât du plaiſir le fit tomber dans des pièges, dont il ne connoiſſoit pas encore le danger. Catherine de Médicis avoit toujours autour d'elle pluſieurs demoiſelles jeunes, jolies & coquettes. Par leur moyen elle découvroit les ſecrets que la paſſion ne fait pas cacher à ce qu'on aime: elle démêloit les penſées & les deſſeins des courtiſans: elle ſemoit parmi eux la défiance, la jalouſie, la diviſion; & l'amour préparoit au milieu des fêtes, les guerres qui devoient déſoler la France. Tels étoient les reſſorts ſecrets de la politique de cette reine.

Henri aima donc, & quelques années de ſéjour dans cette cour efféminée lui firent contracter des habitudes, qui répandront quelques taches ſur ſa gloire, & qui feront le malheur de ſa vie. Cependant ſa première éducation ſur les rochers de Béarn lui avoit fait un tempérament, que l'amour même ne pouvoit pas énerver. C'eſt pourquoi les plaiſirs, qu'il aimoit, n'avoient pas aſſez de priſe ſur lui pour le fixer: il leur échappoit toutes les fois que ſes devoirs l'appelloient à la fatigue &

aux périls. On l'a vu dans les camps ſe confondre parmi les ſoldats, ſe coucher ſur la paille comme eux, fouir avec eux la terre, & ſe nourrir du même pain. Lorſqu'il aſſiégeoit une place, il viſitoit les travaux jour & nuit: il diſpoſoit lui-même les batteries: il marquoit le lieu où l'on devoit ouvrir une mine: il traçoit les tranchées; & ſouvent corrigeant les fautes de ſes ingénieurs, il diminuoit le péril, abrégeoit le travail, & gagnoit pluſieurs jours. Dans les batailles, il s'expoſoit comme ſes ſoldats; & ſon panache blanc leur montroit le chemin de l'honneur & de la victoire. Il étoit toujours au milieu des haſards; mais il y étoit avec un ſang froid, qui faiſoit ſon ſalut & celui de ſes troupes. Il voyoit tout, il veilloit ſur tout, & ſes ordres venoient toujours à propos, parce qu'il ne s'engageoit pas comme un téméraire qui, entraîné par un faux deſir de gloire, va devant lui, & ne voit pas à côté. Ses ſoldats trembloient ſouvent pour lui, mais il ne craignoit jamais pour eux. Il croyoit leur devoir donner l'exemple, jugeant que ſon ſort étoit de vaincre ou de mourir, & qu'il ne pourroit faire un jour le bonheur de la France, qu'après avoir échappé aux plus grands dangers.

« Il a ſignalé ſon courage héroïque, remarque » Péréfixe, en quatre ou cinq batailles rangées, » en plus de cent combats fort ſanglans, & en » deux cents ſièges de places. Avant que la mort » de Henri III l'eût appellé à la couronne, il eut » à ſoutenir ſept guerres, qu'il termina heureu- » ſement par ſept traités de paix, & dans ces » guerres, il ſe vit à diverſes fois & en divers » lieux, quarante-cinq armées ſur les bras, » n'ayant rien de bien aſſuré que ſa propre vertu » pour ſupporter un ſi grand fardeau ». Jamais

la valeur & les talens militaires n'ont été mis à tant d'épreuves ; & Henri avoit encore à combattre des troupes aguerries & fanatiques, commandées par des capitaines expérimentés.

Cependant, s'il n'avoit eu que les qualités d'un grand général, peut-être n'eût-il jamais été roi de France. Car on dompte difficilement le fanatiſme avec des victoires ; & dans ces ſortes de guerres les chefs peuvent être défaits, mais ils ne manquent jamais de ſoldats. Henri avoit encore d'autres talens & d'autres vertus.

D'un jugement sûr, il démêloit les deſſeins des ennemis, il en connoiſſoit le fort & le foible ; il prévoyoit ce qu'ils devoient faire, ce qu'ils feroient, & ce qu'ils ne feroient pas ; il les ſurprenoit, & n'étoit jamais ſurpris. Il exécutoit avec tant de promptitude, que le duc de Parme le comparoit à un aigle, qui fond tout-à-coup où on ne l'attend pas. Son activité paroiſſoit le multiplier. C'eſt lui qui concertoit ſes entrepriſes ; c'eſt lui qui les conduiſoit. Il ſe trouvoit par-tout, il veilloit ſur-tout ; & il trouvoit peu d'obſtacles, qu'il n'eût prévus, & qu'il ne ſurmontât. *In via virtutis nulla eſt via*, c'étoit ſa deviſe.

Juſte, vrai, exact obſervateur de ſa parole, franc, d'un accès facile, généreux, bienfaiſant, clément, & pere du peuple, il falloit enfin qu'il gagnât le cœur de ſes ſujets. Il ſut même gagner ſes ennemis, plus habile à réunir pour lui les eſprits diviſés, que Catherine de Médicis n'étoit habile à ſemer les diviſions. On dit qu'il a conquis ſon royaume : cela eſt vrai, ſi on n'a égard qu'aux ſièges & aux combats. Ce qui eſt plus vrai encore, c'eſt qu'il a dû ſa couronne à ſes vertus plus qu'à ſes armes. Ses talens militaires, qui le mettent à côté des plus grands capitaines,

ne ſont pas ce qu'il y a eu de plus grand en lui. Plus vous étudierez la vie de Henri, Monſeigneur, plus vous ſerez convaincu que je n'exagère pas. Mais je ne puis vous en donner qu'une légère eſquiſſe; il faudroit une autre plume pour achever ce tableau. Je vais mettre ſous vos yeux les principales circonſtances, dans leſquelles il s'eſt trouvé enveloppé: vous verrez par-là comment tout conſpiroit à ſa ruine, & vous jugerez mieux de ſa conduite.

Henri III, étant monté ſur le trône en 1574, épouſa l'année ſuivante Louiſe de Lorraine. La maiſon de Guiſe en devint plus puiſſante. Cependant Henri, c'eſt ainſi que je nommerai toujours notre Philopémen, notre Ariſtide, notre Thémiſtocle, notre Epaminondas, car il eſt tout cela, Monſeigneur: cependant, dis-je, Henri eſtimoit le duc de Guiſe, & en étoit eſtimé. Ce ſentiment avoit rapproché ces deux rivaux: ils vivoient dans une étroite familiarité, & ils s'aimoient: car ſi les grandes ames peuvent avoir des intérêts contraires, elles ne ſavent pas haïr.

Henri ne haïſſoit pas le frere du roi, connu ſous les noms de duc d'Alençon, & de duc d'Anjou: mais comme il ne pouvoit pas l'eſtimer il ſe ſentoit repouſſé, & il ſe trouvoit plus à ſon aiſe, en s'éloignant de lui. Marguerite, ſa femme, cherchoit pourtant à le rapprocher de ſon frere, qu'elle aimoit paſſionnément. Cette reine, qui ne pouvoit vivre ſans intrigues, vouloit par cette union ſe faire un parti puiſſant à la cour.

Toute union faiſoit ombrage à Catherine de Médicis. Elle travailloit donc à diviſer, inſpirant de la jalouſie au roi contre la reine, & ſe ſervant de la coquetterie de ſes femmes, pour tendre ſes filets à de jeunes princes, trop faits pour s'y pren-

dre. C'eſt ainſi que cette marâtre répandoit la diſcorde, faiſoit le malheur de ſes enfans, celui de la France, & ſouffloit ſur les Valois un poiſon, qui devoit les exterminer.

Sur ces entrefaites, le roi étant tombé dangéreuſement malade, crut avoir été empoiſonné par le duc d'Alençon. Un ſoupçon de cette eſpèce étoit l'effet des défiances que la reine mere donnoit à ſes fils. Le roi ne douta point. Il fit venir Henri : il lui conſeilla, il lui ordonna même de faire périr le duc d'Alençon; l'aſſurant que s'il ne le prévenoit, il en ſeroit lui-même la victime. *Les favoris du roi, qui avoient la même opinion que leur maître*, dit Péréfixe, *ſacrifioient déja ce prince à leur vengeance, par des regards meurtriers.* En effet, tout étoit contre lui, & rien ne le défendoit; parce qu'il étoit généralement haï & mépriſé. La vertu de Henri veilla ſur ſes jours. Cet Ariſtide eut horreur du forfait qu'on lui commandoit; & quoique la mort du duc d'Alençon, lorſque le roi étoit mourant, parût le placer ſur le trône, il ne ſongea qu'à diſſiper les ſoupçons odieux qu'on avoit formés.

Le roi recouvra la ſanté : mais il conſerva toute ſa haine contre ſon frere. Il ſe fit un plaiſir de l'expoſer au mépris des courtiſans, ne ſongeant pas qu'il ſe rendoit mépriſable lui-même; & il montra ſa haine ſi ouvertement, que ſes favoris, à ce qu'on prétend, oſerent former le projet d'aſſaſſiner le duc d'Alençon. Ce fut dans cette circonſtance que ce prince s'évada, & ſe mit à la tête des mécontens & des Huguenots.

La reine mere s'applaudiſſoit des troubles qu'elle faiſoit naître. Comme elle craignoit de perdre toute autorité, parce que ſon fils paroiſſoit vouloir prendre connoiſſance des affaires; elle ne cherchoit

cherchoit qu'à lui ſuſciter des embarras, afin que ce prince indolent ne pût pas ſe paſſer d'elle. Son ſoin principal étoit d'animer tous les partis. Avec ce caractère elle étoit charmée de l'évaſion du duc d'Alençon; & elle attendoit avec impatience celle du roi de Navarre.

L'amour retenoit Henri enchaîné auprés de madame de Sauves: la gloire briſa ſes fers. Il étoit à craindre que les Huguenots ne s'accoutumaſſent à ne voir à leur tête, que le prince de Condé ou le duc d'Alençon. Henri s'échappa, avant qu'on eût commencé les hoſtilités. On négocioit même alors de part & d'autre, & la paix fut bientôt faite. Le traité fut favorable aux Huguenots. Condé eut le gouvernement de Picardie, on donna le duché d'Anjou au duc d'Alençon, Henri qui n'obtint rien de la cour, acquit l'eſtime & l'amour des Huguenots, qui le reconnurent pour chef.

Mais vous ne pourriez pas ſuivre l'hiſtoire de Henri dans les détails les plus intéreſſans & les plus inſtructifs, ſi je ne vous faiſois pas connoître le marquis de Roſny, ami de ce roi.

Maximilien de Béthune, marquis de Roſny, d'une maiſon des plus anciennes & des plus illuſtres, n'avoit qu'onze ans, lorſqu'au commencement de 1572 il fut préſenté à la reine de Navarre & à Henri. Son pere, qui le préſenta, lui avoit donné une excellente éducation; voyant en lui des germes de vertus, il crut faire un vrai préſent au roi de Navarre, en lui donnant ſon fils, & aſſurer une fortune à ſon fils, en lui obtenant la protection de ce prince. Si les Huguenots n'éviterent pas les pièges qu'on leur tendoit, ce ne fut pas la faute de cet homme ſage. Il ne ceſſa juſqu'au dernier moment de faire voir combien on devoit peu compter ſur une cour perfide, dont les deſ-

ſeins étoient d'autant plus ſuſpects, qu'elle promettoit davantage. Mais enfin voyant le départ de Henri, & voulant que ſon fils courût la même fortune, il le fit auſſi partir pour Paris.

A trois heures du matin, le jour de St. Barthelemi, Roſny ayant été réveillé au bruit des cloches, & des cris du peuple, ſon gouverneur & ſon valet de chambre ſortirent pour apprendre le ſujet de cette alarme : ils ne revinrent point, on n'a jamais ſu ce qu'ils étoient devenus. Cet enfant reſté ſeul avec ſon hôte, qui étoit huguenot, & qui le preſſoit d'aller à la meſſe, eut le courage de chercher ſon ſalut, en affrontant le danger qui le menaçoit. Ayant pris ſa robe d'écolier & un gros livre ſous ſon bras, il eſſaya de ſe ſauver au collège de Bourgogne, dont le principal étoit ſon ami. Il trouva trois corps de garde ſur ſon chemin. Dès le premier, il fut arrêté & rudoyé, & on ne le laiſſa paſſer qu'après avoir remarqué le livre qu'il portoit; car il ſe trouva par haſard que c'étoient des heures. Il paſſa les deux autres avec le même bonheur. On crioit de toute part, *tue*, *tue*, *Huguenots*; on enfonçoit les portes; on pilloit les maiſons; on égorgeoit hommes, femmes, enfans. Néanmoins ſans ſe déceler par aucun ſigne de frayeur, il arriva au collège de Bourgogne, où le principal le tint caché pendant trois jours. Après ce tems, un édit qui défendoit de tuer davantage, ayant été publié, le maſſacre diminua, ſans ceſſer tout-à-fait; & il y eut un peu plus de ſûreté pour les Huguenots. Roſny put alors donner de ſes nouvelles à ſon pere, qui étoit fort en peine; & conformément aux ordres qu'il en reçut, il continua ſes études à Paris, & s'attacha de plus en plus au roi de Navarre, qu'il n'abandonna jamais dans les plus grandes adverſités

Il quitta Paris, pour ſuivre Henri en 1576. Ce fut alors que la ligue s'étant formée, força le roi à rompre la paix, & à ſe déclarer chef de faction. Les Huguenots, attaqués tout-à-la-fois en Dauphiné, en Languedoc, en Guienne, en Poitou, firent des pertes conſidérables. Si les Catholiques avoient ſuivi ces premiers avantages avec vigueur, ils en auroient pu avoir de plus grands encore : mais le roi craignoit la trop grande puiſſance de la ligue ; & la reine mere avoit beſoin d'une nouvelle paix, pour ſemer de nouvelles diviſions.

L'année d'après que le traité eut été ſigné, Catherine fit un voyage en Guienne, ſous prétexte de conduire ſa fille Marguerite au roi de Navarre. Les cours des reines & de Henri étant réunies à Auch, il ne fut plus queſtion que de jeux, de plaiſirs & d'amours. Roſny, jeune encore, eut comme les autres des foibleſſes ; qui contribuerent ſans doute à le rendre cher au roi de Navarre. Mais elles ne durerent pas, & il avoit d'ailleurs des qualités que ce prince ſavoit diſcerner, & dont il recueillira les fruits : c'étoient un grand jugement, un grand courage, & une probité parfaite.

Les deux reines avoient chacune leur eſcadron. C'eſt ainſi que Henri nommoit la ſuite des jolies femmes, qu'elles avoient avec elles ; & il convenoit que ce corps de troupes étoit bien redoutable. En effet, Catherine ſema la diviſion entre lui, le prince de Condé, Mr. de Turenne, & les principaux chefs huguenots, & Marguerite ſe ſervit contre elle des mêmes armes. Non-ſeulement, elle prit dans les filets de ſes filles pluſieurs des gentilshommes de la cour de ſa mere ; elle s'aviſa encore d'inſpirer elle-même de l'a-

mour à Pibrac; qui en avoit toute la confiance. C'étoit un magiſtrat de cinquante ans, qui avoit été ambaſſadeur au concile de Trente, & qui dans toutes les affaires où il avoit été employé, avoit montré autant de ſageſſe que de talent. Marguerite ſe fit un plaiſir malin de faire ſuccomber cet homme grave. Pibrac ne fit plus que ce qu'elle voulut; & Catherine, qui n'avoit pas prévu une paſſion auſſi folle dans une tête auſſi ſage, ſe laiſſa conduire par ſon confident, qui ſe laiſſoit mener par Marguerite. Sa négociation ne réuſſit donc pas auſſi bien qu'elle ſe l'étoit promis; & les deux cours ſe ſéparerent un peu plus aigries qu'auparavant.

Henri n'aimoit pas Marguerite. Il la regardoit plutôt comme ſœur du roi, que comme ſa femme; & il ſe propoſoit de faire rompre un jour ſon mariage, où il y avoit des nullités. Marguerite ne l'aimoit pas davantage: & ſi elle l'avoit ſervi, c'étoit par coquetterie & par goût pour l'intrigue.

Pendant que les cours étoient à Auch, Henri perdit la Réole par une imprudence. Il avoit donné le gouvernement de cette place importante à Uſſac, gentilhomme fort conſidéré dans le parti huguenot. Or, ce capitaine, quoique vieux & fort laid, devint amoureux d'une des filles de la reine mere. Les jeunes courtiſans en firent des plaiſanteries; & Henri, jeune auſſi ne le ménagea pas davantage. Uſſac offenſé des railleries de ſon maître, oublia ſon devoir, & livra la Réole aux Catholiques. Voilà une leçon pour les princes, Monſeigneur: s'il n'eſt pas facile d'imiter les vertus de Henri, il faut au moins éviter ſes fautes.

Une nouvelle guerre civile, qu'on nomma la

guerre des amoureux, fut l'effet des intrigues, que l'amour avoit conduites, pendant que les cours n'avoient paru occupées que de fêtes. Elle ſe fit dans le même eſprit, & voici comment on ſe provoquoit ſouvent au combat : *Allons, cavaliers ; un coup de piſtolet pour l'amour de nos maitreſſes. Des hommes, qui marchent ſous les drapeaux de Mars & de l'amour, pourroient-ils ſe retirer, ſans avoir donné un coup d'épée ?* L'eſprit de ce tems n'étoit qu'un mêlange d'hypocriſie, de fanatiſme, de galanterie & de cruauté.

Il fallut encore négocier. Coutras ayant été choiſi pour le lieu des conférences, Catherine, Marguerite, le duc d'Anjou, Henri, & ſa ſœur la princeſſe de Navarre s'y rendirent. Tout s'y paſſa, comme à l'ordinaire, en intrigues galantes : car c'étoit toujours là le grand reſſort de la guerre & de la paix. On avoit fait une trève pour Coutras & une lieue & demie à la ronde. La reine mere n'avoit pas voulu l'étendre plus loin ; aſſurant qu'avant qu'une trève générale eût été publiée dans tout le royaume, elle auroit conclu la paix, ou qu'elle en auroit ôté toute eſpérance. Il arriva par cet arrangement que ceux qui vivoient enſemble à Coutras parmi les plaiſirs, s'égorgeoient, lorſqu'ils ſe rencontroient à une lieue & demie delà. On étoit quelquefois obligé de nommer des experts, & de compter en quelque ſorte les pas, pour ſavoir ſi les hoſtilités commiſes étoient une infraction à la trève, & ſi les choſes qu'on s'enlevoit réciproquement, étoient de bonne priſe.

Perſonne ne deſiroit plus la paix que le duc d'Anjou, parce qu'il avoit beſoin que les deux partis lui donnaſſent des ſecours pour ſon entrepriſe des Pays-Bas. Il s'employa donc vivement,

& elle ſe fit, en conſéquence des conférences qui ſe tinrent à Fleix en 1580. Elle fut preſque auſſi funeſte que la guerre, par les impôts dont le roi chargeoit le peuple, & par la violence avec laquelle il en autoriſoit la levée.

Elle parut menacer la France d'un plus grand malheur : car Henri commençoit à s'endormir dans le repos, & les plaiſirs enchaînoient déja ſes vertus. Il avoua lui-même que s'il n'eut été réveillé au bruit de tant d'ennemis, qui conjuroient ſa perte, l'oiſiveté l'eût peut-être enſeveli dans un coin de la Guienne. Combien de circonſtances, combien de revers même il faut raſſembler pour former un grand homme; puiſque Henri avec toutes les diſpoſitions de l'eſprit, de l'ame & du corps, n'étoit pas grand encore! Je tremble, Monſeigneur, quand j'y penſe : car des états auſſi petits, auſſi tranquilles & auſſi ſoumis que ceux de Parme, ne donnent de puiſſance, que ce qu'il en faut préciſément pour s'endormir.

Henri ſe réveilla, lorſqu'après la mort du duc d'Anjou, ſes ennemis armerent pour l'exclure du trône. Il ne s'endormira plus. Cinq princes du ſang embraſſerent ſon parti : le duc de Montpenſier, gouverneur de Poitou, avec ſon fils le prince de Dombes; le prince de Condé, qui tenoit une partie du Poitou, de la Saintonge & de l'Angoumois; le comte de Soiſſons, & le prince de Conti, ſon frere. Tous ces princes étoient catholiques, excepté le prince de Condé. Le maréchal d'Aville Montmorenci, gouverneur du Languedoc, ſe déclara encore pour lui, ainſi que Leſdiguieres, qui de ſimple gentilhomme, étoit devenu comme ſouverain du Dauphiné. Parmi les ſeigneurs huguenots, qui fortifierent ſon parti, les principaux étoient Claude de la Trémouille,

duc de Thouars, très-puiſſant en Poitou & en Bretagne ; Henri de la Tour, vicomte de Turenne ; Châtillon, fils de l'amiral Coligni ; René, chef de la maiſon de Rohan ; & Roſny, qu'il ne faut pas oublier, fut des premiers à ſe rendre auprès de ſon maître. Il apporta quarante mille francs. Le roi de Navarre & toute ſa cour enſemble n'auroient pas pu faire une pareille ſomme ; ce qui prouve bien qu'il avoit mal employé les années de paix. D'habiles négociateurs, car il ſavoit choiſir ceux qu'il employoit, lui obtinrent encore des ſecours d'Eliſabeth & des princes proteſtans d'Allemagne. En un mot, il ſe diſpoſa ſi bien & ſi promptement à la défenſe, que la ligue, qui croyoit devoir l'écraſer, ſe trouva trop foible pour exécuter les grands projets qu'elle avoit formés. Il ne ſe fit point d'exploit conſidérable, pendant les années 1585 & 1586.

La reine mere ayant offert ſa médiation, il y eut une ſuſpenſion d'armes, pendant laquelle cette princeſſe ſe rendit à St. Brix, près de Cognac, pour conférer avec Henri, ou plutôt pour chercher l'occaſion de le déſunir d'avec les chefs de ſon parti. Il démêla ſes deſſeins, & les fit échouer. Mais que demandez-vous, dit la reine, après bien des conférences inutiles ? Rien de tout cela, répondit Henri, en regardant les filles qu'elle avoit à ſa ſuite. Faut-il que la peine que j'ai priſe, ne produiſe aucun fruit, dit-elle une autre fois ? & m'en retournerai-je ſans avoir obtenu le repos que je deſire ? Madame, repliqua le roi de Navarre, je n'en ſuis pas cauſe : ce n'eſt pas moi qui vous empêche de coucher dans votre lit ; c'eſt vous qui ne voulez pas que je couche dans le mien. La peine que vous prenez, vous plaît &

vous nourrit ; le repos eſt le plus grand ennemi de votre vie.

Les cours des deux rois paſſerent le reſte de l'hiver en feſtins & en danſes. Car la misère publique ne pouvoit arrêter ce goût contagieux que Catherine avoit répandu ; & l'auſtérité de la prétendue réforme n'en garantiſſoit pas même les Huguenots.

Au printems, la guerre recommença, & devint vive, ſur-tout à la fin de la campagne. Plus de vingt-cinq mille Allemands furent défaits par le duc de Guiſe, parce que des contretems ne leur avoient pas permis de concerter leur marche avec Henri, & qu'ils étoient commandés par des chefs qui ne s'accordoient pas. Joyeuſe avoit alors perdu la bataille de Coutras. C'étoit le mignon favori du roi de France. En conſéquence, on n'avoit pas douté à la cour ni à Paris, qu'il ne fût le ſeul homme envoyé du ciel pour la deſtruction des Huguenots. Sixte-quint lui avoit donné tous les domaines de Henri, & il croyoit lui-même marcher à une conquête aſſurée, avec des troupes nombreuſes que la nobleſſe la plus brillante embarraſſoit de ſa molleſſe & de ſon luxe, & où chacun vouloit commander. Cependant les forces qu'il alloit combattre, conſiſtoient principalement dans les débris de fer & de ſoldats, échappés aux batailles de Jarnac & de Moncontour.

Henri, ſans être ébloui du ſuccès de ſes armes, montra autant de généroſité après la victoire, qu'il avoit montré de courage & de conduite pendant la bataille. Mais cette victoire ne produiſit pas les effets qu'on en devoit attendre. Les chefs, diviſés ſecrettement par de vieilles jalouſies, ſe ſéparerent tout-à-fait, auſſi-tôt que l'ennemi com-

mun parut moins à craindre, & chacun voulut s'occuper de ſes intérêts particuliers. Le projet du prince de Condé étoit, d'avoir pour lui, l'Anjou, le Poitou, l'Aunis, la Saintonge & l'Angoumois, laiſſant ſes autres provinces au roi de Navarre, & de Turenne qui portoit ſes vues ſur le Limouſin & ſur le Périgord, crut avoir trouvé le moment favorable à ſon ambition. Il fut un de ceux qui hâterent le plus la ſéparation des troupes. Condé s'étant donc retiré à la Rochelle, & Henri en Béarn, l'armée victorieuſe ſe trouva diſſipée, huit jours après la bataille.

Il eût ſans doute été difficile à Henri de conſerver toutes les troupes ſous ſes ordres: mais il n'étoit pas fâché d'aller voir la comteſſe de Guiche, dont il étoit amoureux: il étoit même impatient de mettre à ſes pieds les dépouilles des ennemis. Le comte de Soiſſons l'entretenoit encore dans ces diſpoſitions, parce qu'il vouloit auſſi aller voir la princeſſe de Navarre, qu'il comptoit épouſer; & l'amitié que Henri avoit pour ſa ſœur & pour ce prince, ſervit de prétexte au voyage de Béarn.

Cependant le comte de Soiſſons n'étoit pas ſincérement attaché à Henri. Perſuadé que ce prince ne pouvoit manquer de ſuccomber ſous les efforts du pape, du roi d'Eſpagne & de la ligue, il ne ſongeoit à s'allier avec lui que dans l'eſpérance de s'approprier un jour les biens de la maiſon de Navarre; & il ſe propoſoit de ſe retirer à la cour de France, auſſi-tôt que le mariage auroit été conclu. De pareils ſentimens brouillerent bientôt ces deux princes, & le mariage ne ſe fit pas.

La mort du prince de Condé, qui arriva l'année ſuivante, répandit la conſternation parmi les

Huguenots, & les diviſa encore, parce qu'elle alluma l'ambition des chefs. Mais les barricades de Paris, la fuite du roi, & le meurtre des Guiſes faiſoient voir de plus grands déſordres parmi les Catholiques. Je paſſe rapidement ſur ces tems malheureux; & ſans m'arrêter ſur l'attentat qui trancha les jours du dernier des Valois, je viens au moment où Henri fut appellé au trône.

Il étoit ſans doute avantageux pour Henri d'avoir été appellé au ſecours du dernier roi; moins parce qu'il ſe voyoit aux portes de Paris, maître de pluſieurs places & à la tête d'une armée, que parce qu'il avoit eu occaſion de ſe faire connoître davantage des Catholiques. Ses vertus lui firent des partiſans parmi ceux qui lui auroient été contraires; & il lui eût fallu bien du tems pour ſe mettre dans une poſition auſſi favorable, ſi, à la mort du dernier Valois, il ſe fût trouvé confiné dans le Béarn. Tout étoit néanmoins dans la confuſion la plus grande: il le voyoit lui-même, & il ſentoit qu'il avoit beſoin de beaucoup de prudence. Il n'en manquera pas.

Les Huguenots ne balancerent pas à le reconnoître: mais c'étoit la moindre partie de ſes forces. Cet exemple fut ſuivi dans le premier moment par un nombre aſſez conſidérable de ſeigneurs & de gentilshommes catholiques. Les uns s'attacherent à lui ſincérement & ſans rien exiger, tels que le maréchal d'Aumont, Givri & Humieres; d'autres ne firent cette première démarche, que parce qu'ils n'avoient pas eu le tems de concerter encore leurs meſures. Le ſcrupule qu'ils ſe faiſoient, ou vouloient ſe faire, de ſervir un roi huguenot, leur ſervoit de prétexte pour ſe vendre cher. Quelques-uns demandoient même des provinces en ſouveraineté. Le maréchal

de Biron, par exemple, demanda le Périgord.

Un refus devoit naturellement l'irriter; & cependant il étoit bien dangereux de lui accorder ſa demande, puiſque c'eût été enhardir les autres ſeigneurs, & ſe mettre dans la néceſſité de leur en accorder autant. Quel étoit dans ce ſiècle le prince qui n'eût pas uſé de diſſimulation, & tout promis pour ne rien tenir? Henri, franc & de bonne foi, refuſa & ſut cependant s'attacher Biron. Ce maréchal jura même de ne pas permettre qu'aucune province fût jamais démembrée. Il fit plus: Sanci avoit amené au feu roi, des Suiſſes, qui étant des cantons catholiques, refuſoient de porter les armes pour un prince huguenot: Biron ſe joignit à lui pour les engager au ſervice de Henri.

J'ai déja dit, que le duc d'Épernon & d'autres ſeigneurs abandonnerent le roi. Les princes du ſang ne lui donnoient pas moins d'embarras. Il y en avoit ſix alors, un vieux cardinal de Bourbon, le cardinal de Vendôme, le comte de Soiſſons, le prince de Conti, le duc de Montpenſier, & le prince de Dombes, ſon fils. Tous avoient des prétentions. Le comte de Soiſſons brouillé avec Henri, intriguoit ſur-tout, pour empêcher qu'il ne fût reconnu, s'il ne ſe faiſoit catholique. La réſolution en fut même priſe par une partie de la nobleſſe; & François d'O, ſurintendant des finances, chez qui elle s'étoit aſſemblée, eut la hardieſſe de le déclarer au roi. Henri répondit avec autant de fermeté que de douceur; témoignant qu'il deſiroit de les conſerver, mais qu'il ne craignoit pas de les perdre. Il fut reconnu dans une aſſemblée plus nombreuſe, qui ſe tint chez François de Luxembourg, duc de Pinei, & dont le réſultat fut que Henri protégeroit

l'exercice de la religion catholique dans ſes terres, qu'il s'en feroit inſtruire lui-même, & qu'il ne donneroit pas les emplois aux Huguenots. Cette aſſemblée crut devoir députer vers le pape, pour lui faire agréer les motifs de ſon obéiſſance à ſon roi légitime.

Il étoit encore bien difficile au roi de conſerver les provinces qui paroiſſoient ſoumiſes : car les gouverneurs n'imaginant pas comment il ſe dégageroit de tous les obſtacles dont il étoit enveloppé, croyoient prévoir le moment où la France alloit ſe diviſer en une multitude de principautés ; & chacun ſongeoit à ſe rendre ſouverain dans ſa province. Tels étoient le maréchal de Montmorenci en Languedoc, & Leſdiguieres en Dauphiné.

Turenne remuoit de ſon côté. Il projetoit de faire une ſeule république de toutes les égliſes réformées du royaume : il vouloit les mettre ſous la protection de l'électeur Palatin, pour en obtenir des ſecours ; & il comptoit en être le chef, avec le titre de lieutenant-général de cet électeur. Mais il ne montroit en cela que de mauvais deſſeins & peu de jugement, comme le remarquoit Henri. En effet, rien n'étoit plus chimérique que de prétendre gouverner par les mêmes loix les égliſes des Huguenots, éparſes dans la France & ſéparées par des égliſes catholiques. Le roi n'appréhendoit donc pas cette aſſociation. Il craignoit ſeulement que les projets chimériques de Turenne ne fiſſent illuſion aux Huguenots. En effet, ils n'en voyoient pas, comme lui, l'impoſſibilité. Les plus ambitieux, qui ne demandoient que des troubles, feignoient d'en croire l'exécution facile : ils entraînoient les plus ſimples dans leur ſentiment, & ils les portoient à la révolte, en

faiſant prévoir que Henri ſe convertiroit tôt ou tard, & les abandonneroit. C'eſt ainſi que tout faiſoit obſtacle au roi de France, juſqu'aux projets chimériques de ſes ennemis.

Heureuſement ſes ennemis n'avoient pas moins de peine à ſe concilier, tant leurs intérêts ſe croiſoient & ſe contrarioient. Le pape n'avoit garde d'entrer ſincérement dans toutes les vues du roi d'Eſpagne. Il ne le trouvoit déja que trop puiſſant; & il prévoyoit bien, diſoit Roſny, que ſi ce prince s'agrandiſſoit encore, il n'en ſeroit bien-tôt lui-même que le chapelain. Il étoit donc de ſon intérêt de reconnoître Henri, s'il ſe faiſoit catholique, plutôt que de ſouffrir que la France tombât ſous la domination de la maiſon d'Autriche.

Le roi d'Eſpagne, à qui la révolte des Pays-Bas ne permettoit pas d'employer aſſez de forces pour conquérir la France, n'avoit point de deſſein arrêté. Se trouvant d'ailleurs mieux dans un cabinet qu'à la tête d'une armée, il attendoit beaucoup plus de ſa politique artificieuſe que du ſort des armes; & il ſe propoſoit de prendre ſon parti, ſuivant les conjonctures. S'il ne pouvoit pas être roi de France lui-même, il vouloit diſpoſer de cette couronne en faveur d'un ſeigneur, qui épouſeroit ſa fille; ou anéantir cette puiſſance, en partageant le royaume entre tous les grands, qui pouvoient former des prétentions; ou enfin s'accommoder avec Henri, ſi ce roi vouloit lui céder quelques provinces. Dans cette vue, il entretenoit la diviſion parmi les chefs, donnant à tous de grandes eſpérances & de foibles ſecours, & ſe flattant que les déſordres viendroient au point qu'il donneroit la loi. Mais en roulant dans ſa tête un ſi grand nombre de projets, les me-

ſures qu'il prenoit dans un tems renverſoient celles qu'il avoit priſes dans un autre ; & il reſſembloit lui ſeul à pluſieurs alliés, qui ne peuvent pas s'accorder. Le grand art de la politique, eſt de ſavoir d'abord prendre le bon parti, & enſuite de s'y tenir toujours, ſans jamais s'en écarter. Ce ſera l'art de Henri.

Les artifices, les plus fins dans les commencemens, deviennent groſſiers, lorſqu'ils ſe répétent ; parce qu'en trompant, on ouvre enfin les yeux à ceux qu'on trompe. Le roi d'Eſpagne ne donna donc que de la méfiance. Les chefs de la ligue connurent qu'il ne vouloit contribuer à affermir aucun d'eux en particulier, & de leur côté ils ſongerent à ſe ſervir de lui, ſans lui laiſſer prendre trop d'autorité.

Les principaux chefs qui paroîtront à la tête de la ligue, ſont les ducs de Mayenne, de Némours ſon frere utérin, de Lorraine, de Savoie, de Mercœur de la maiſon de Lorraine, & de Guiſe, fils de celui qui avoit été aſſaſſiné à Blois. Mais ils étoient en général ſi diviſés, qu'on doit moins les regarder comme une ligue, que comme des chefs qui ſe font chacun des intérêts ſéparés.

Les gentilshommes, qui ſans être aſſez puiſſans pour faire un parti, étoient au moins aſſez néceſſaires pour faire valoir leurs ſervices, avoient encore leurs intérêts particuliers, & changeoient de vues ſuivant les conjonctures. Toujours au moment de quitter un chef pour un autre, chacun d'eux formoit les plus grands projets ſur les plus petites eſpérances. Les femmes ſur-tout nourriſſoient cette incertitude dans les eſprits, car la galanterie continuoit toujours ; & l'amour, cherchant par des intrigues à fortifier tour-à-tour chaque parti, ſemoit la méfiance parmi ceux

mêmes qui paroiſſoient ſuivre un ſeul chef.

Si les grands avoient chacun leurs intérêts, les principales villes avoient auſſi les leurs. Pluſieurs ſe flattoient de trouver pendant les troubles l'occaſion de ſe gouverner en républiques. C'eſt le gouvernement que les ſeize vouloient établir à Paris: mais ils n'étoient pas les plus forts, & les autres citoyens demandoient un roi.

Vous n'avez point vu dans l'hiſtoire, de ſituation ſemblable à celle où vous voyez la France. Quelle que fût l'anarchie des fiefs, il y avoit au moins des loix & des droits convenus: actuellement tout eſt prétention, méfiance, intérêt contraire. En peu d'années cependant le génie de Henri rétablira l'ordre & la paix. Cela eſt plus étonnant que les conquêtes de tous les héros de l'antiquité. Tâchons d'en démêler les cauſes.

L'excès même des déſordres amènera la paix. Les peuples, accablés de misère, ſe laſſeront enfin d'une guerre civile, qui interrompt tout commerce, & qui les expoſe continuellement au pillage des ſoldats. Ils reviendront de l'erreur où ils étoient, de pouvoir former des républiques; ils regarderont avec mépris, avec haine, cette multitude de ſouverains imaginaires, qui entreprenant d'élever leurs trônes ſur les malheurs publics, ſe renverſent mutuellement; & ils chercheront un roi qui puiſſe enfin leur faire goûter le repos. S'ils le trouvent, les chefs de la ligue, ſortant de leur illuſion, connoîtront combien il leur eſt impoſſible à tous de ſe concilier, & à chacun en particulier de dominer: alors ils ne chercheront plus qu'à ſe ſoumettre; & les uns après les autres ils ſaiſiront le moment favorable pour ſe faire un mérite de leur obéiſſance, & obtenir de meilleures conditions. C'eſt ainſi

que cette ligue formidable ſe diſſoudra peu-à-peu.

La ligue a de plus grandes forces, ſi on compte les hommes; mais ce n'eſt pas ainſi qu'il faut juger: il ne faut conſidérer que Henri & Mayenne. Celui qui ſaura le mieux concilier les eſprits dans ſon parti, & ſe faire eſtimer dans le parti contraire: celui, en un mot, qui aura le plus de vertus, vaincra infailliblement.

Quoique le duc de Mayenne eût du mérite, il avoit un défaut capital pour un capitaine: je veux dire, une ame lente dans un corps maſſif, auquel il falloit beaucoup de nourriture & de ſommeil. Cette peſanteur, que ſes courtiſans appelloient gravité, lui ôtoit toutes les graces de la figure, rendoit inutiles les reſſources de ſon eſprit, & ne lui permettoit pas d'avoir cet extérieur affable qui attache. Sixte-quint, qui avoit trop d'eſprit pour faire cas de la ligue qu'il protégeoit, prédit qu'elle ne manqueroit pas de ſuccomber: car, diſoit-il, le Béarnois, c'eſt ainſi qu'il nommoit Henri, eſt moins de tems au lit que Mayenne à table.

Ce n'eſt pas ſeulement par ſon activité que Henri devoit vaincre, c'eſt encore par le concours heureux de pluſieurs autres qualités, c'eſt-à-dire, une belle figure, un eſprit prompt, agréable & facile; une ame humaine & généreuſe, une clémence qui pardonnoit, ſans conſerver aucun reſſentiment, une eſtime ſincère & tendre pour les hommes de mérite, le don de les récompenſer avec un mot ingénieux & flatteur, & ſur-tout une probité à toute épreuve. Il étoit impoſſible de ne pas l'aimer quand on avoit quelque part à ſa familiarité, ou ſeulement quand on le connoiſſoit. Sa probité étoit ſi connue, que lorſqu'il marchoit à Paris avec ſon prédéceſſeur, les villes

des

des environs, qui capitulèrent, ne voulurent pour sûreté que sa parole, mépriſant les écrits, les ſermens & les ôtages du dernier des Valois. Tranſportez-vous donc au tems où les peuples ſeront las de la guerre, & vous jugerez que tous les vœux ſe tourneront ſur Henri. Si, comme votre philoſophie vous l'apprend, les effets ſont connus dans les cauſes, je viens de vous faire en abrégé l'hiſtoire de ce grand prince juſqu'à la paix de Vervins. Après cette expoſition, nous pourrons paſſer rapidement ſur les événemens principaux.

Après la mort du dernier Valois, le duc de Mayenne fit proclamer roi, ſous le nom de Charles X, le vieux cardinal de Bourbon, que Henri retenoit priſonnier à Tours. Il ſe réſerva la qualité de lieutenant-général du royaume, n'oſant prendre la couronne lui-même : car le roi d'Eſpagne & les autres chefs de la ligue s'accordoient à ne la pas mettre ſur ſa tête, quoiqu'ils ne ſuſſent pas trop ce qu'ils en vouloient faire; le peuple en général vouloit un Bourbon.

L'année ſuivante, Mayenne marcha au ſecours de Rouen, que le roi menaçoit; & Henri, forcé de ſe retirer à Dieppe, ſe vit enveloppé d'une armée trois fois plus nombreuſe que la ſienne. Déja les chefs de la ligue ſe diſputoient d'un œil jaloux les dépouilles de ce prince, & publioient qu'il ne pouvoit plus échapper qu'en ſautant dans la mer. En effet, on lui conſeilloit de s'embarquer, pour ſe retirer à la Rochelle, ou pour aller demander des ſecours à la reine Eliſabeth. Cette démarche eût porté coup à ſa réputation, & par conſéquent à ſes affaires. Henri ne ſuivit donc que les conſeils de ſon courage & vainquit.

Il reçut alors un renfort de quatre mille hommes, qu'Eliſabeth lui envoya, avec vingt-deux

mille livres ſterling pour prévenir la déſertion des troupes ſuiſſes & allemandes. Cette ſomme étoit ſi conſidérable pour lui, remarque Mr. Hume, qu'il avoua ne s'être jamais vu autant d'argent. Ainſi, pendant que la ligue avoit preſque toujours des troupes entretenues par l'Eſpagne & par le pape, Henri étoit hors d'état de ſoudoyer les ſiennes. Souvent il ſe voyoit obligé d'en licentier une partie, & de congédier les gentilshommes, qui avoient beſoin de retourner chez eux pour amaſſer quelque argent. Mais il étoit sûr de les voir revenir, auſſi-tôt qu'ils le pouvoient : car ils ſacrifioient volontiers pour lui leur fortune & leur vie.

C'eſt ainſi qu'il fit la guerre pendant trois ou quatre ans, n'ayant jamais que dix, douze, quinze mille hommes de troupes, & n'étant pas encore aſſez riche pour les tenir toujours ſous ſes drapeaux. Mais ſon activité ſe communiquoit à ſes capitaines & à ſes ſoldats, tandis que la lenteur de Mayenne étoit contagieuſe dans le parti contraire. Or, il eſt naturel qu'une petite armée qui vole, pour ainſi dire, faſſe plus qu'une grande qui ſe meut peſamment.

La connoiſſance des hommes & des affaires donnoit encore un grand avantage à Henri. Il connoiſſoit parfaitement le caractère de tous les chefs de la ligue : il n'ignoroit pas les obſtacles qu'ils ſe faiſoient mutuellement, il jugeoit de leurs projets & de leurs moyens ; & en leur faiſant la guerre, il négocioit avec eux ; mais en grand homme, ſans artifice & ſans fineſſe.

Dans la journée d'Ivri, où la déroute des ligueurs fut complette, ſon cri de victoire fut : *épargnez, ſauvez les François.* Il arrêta la fureur des ſoldats : il traita les priſonniers avec humanité : non-ſeulement il fit quartier aux Suiſſes,

qu'il pouvoit tailler en pièces; mais il leur rendit leurs enſeignes, & les renvoya chez eux, où ces braves gens allerent célébrer la généroſité de leur vainqueur. Cette action lui attacha les cantons catholiques.

Henri fit enſuite le ſiège de Paris. Bientôt maître des fauxbourgs, il pouvoit réduire par famine cette ville, où il y avoit deux cents trente mille habitans. La misère y étoit ſi grande, que pluſieurs ſautant par deſſus les murailles, préféroient de mourir par le fer des aſſiégeans. Mais le roi, qu'ils avoient offenſé, veilloit ſur leurs jours: quoi qu'on pût lui repréſenter, il ne pouvoit refuſer de tendre les bras à ceux qui avoient recours à ſa clémence. Il permettoit même de donner quelques ſecours de vivres aux aſſiégés. Les ſoldats leur en vendoient, & les capitaines en envoyoient à leurs amis & aux dames. Un aſſaut eût vraiſemblablement emporté cette place: Henri ne voulut pas le donner. C'eût été livrer le peuple à la fureur des ſoldats, & il aimoit mieux vaincre par ſon humanité, que par des armes enſanglantées du ſang de ſes ſujets. Il prévoyoit que tôt ou tard il vaincroit par cette voie; & c'eſt le fanatiſme des moines qui retardoit ce moment.

Cependant le duc de Parme vient au ſecours des aſſiégés; & le roi lève le ſiège pour marcher à lui avec toutes ſes forces. Mais Farnèſe prend ſi bien ſes meſures qu'il évite le combat, ſe rend maître de Lagni ſur Marne, fait deſcendre des vivres par la rivière, met l'abondance dans Paris, & ſe retire. Ce fut la fin de la campagne de 1590.

L'année ſuivante n'offre pas d'événemens conſidérables. Comme on manquoit de fonds de part & d'autre, on pouvoit rarement former de grands

des entrepriſes. Les armées qui entroient en campagne, ſe ſéparoient au bout de deux ou trois mois, pour ſe raſſembler quelque tems après, & la guerre ne ſe faiſoit que par intervalles.

En 1592, le roi fut obligé de lever le ſiège de Rouen. Forcé de marcher contre le duc de Parme, qui l'arrête toujours au milieu de ſes ſuccès, il alla lui-même avec quatre ou cinq cents chevaux pour reconnoître l'armée ennemie; il l'arrêta long-tems par deux ou trois charges vigoureuſes, & il fit une belle retraite. Cependant il eut beſoin de ſa préſence d'eſprit & de ſa valeur, pour ſortir du mauvais pas, où il s'étoit engagé trop témérairement. Curieux de ſavoir ce qu'en penſoit Farnèſe, il lui écrivit. La retraite eſt belle en effet, répondit le duc; mais pour moi, je ne me mets jamais en lieu, d'où je ſois obligé de me retirer. La critique eſt d'un homme d'eſprit: il fut pourtant lui-même bientôt dans la néceſſité de faire une belle retraite. Il la fit, & mérita l'admiration de Henri. Au reſte, il eſt vraiſemblable qu'il eût été battu, ſi Biron eût fait ſon devoir. Il ne le fit pas à deſſein, parce qu'il croyoit trouver ſon intérêt à faire durer la guerre. Si en tems de paix, les rois donnoient aux grands généraux de la conſidération à proportion des ſervices qu'ils auroient rendus, ils préviendroient ſouvent ces ſortes d'infidélités.

Le cardinal de Bourbon étoit mort en 1590, & depuis ce tems, la jalouſie avoit multiplié de plus en plus les diviſions parmi les ligueurs. Il s'en étoit auſſi formé dans le parti du roi; & elles auroient été funeſtes, ſi ce prince ne les eût étouffées dans leur naiſſance, ou n'en eût au moins arrêté les progrès.

Au milieu de ce cahos d'intérêts, qui ſe croi-

ſoient & ſe heurtoient confuſément, il ſe forme un tiers parti, qui ſe propoſoit de pacifier le royaume, & de contenter tout le monde; c'eſt-à-dire, le pape, le roi d'Eſpagne, le comte de Soiſſons, les ducs de Savoie, de Lorraine, de Mayenne, de Guiſe, de Mercœur, d'Aumale, d'Elbœuf, de Némours, de Nevers; des gouverneurs, des généraux, des évêques, en un mot, tous ceux qui étoient aſſez puiſſans pour former des prétentions. Le cardinal de Vendôme, alors nommé cardinal de Bourbon, étoit un des chefs de ce parti, compoſé tout à la fois de ligueurs & de royaliſtes, au nombre de près de cent perſonnes, qui ſans pouvoir s'accorder entr'elles, entreprenoient follement de tout concilier. Tant de pacificateurs étoient ſi différens par le caractère, par l'eſprit, par les connoiſſances, par les vues, par les intérêts, & par la religion, qu'il eût été difficile d'en trouver deux, qui euſſent entiérement adopté le même plan. Tout ce qu'on pouvoit juger, c'eſt que leurs projets ne tendoient qu'à partager le royaume entre pluſieurs puiſſances, & à ne laiſſer à Henri que le nom de roi avec fort peu d'autorité.

Henri étoit bien éloigné d'entrer en négociation avec ceux du tiers parti. Il jugeoit que ce ſeroit les forcer à ſe réunir pour adopter un plan, leur donner de la conſidération, & fomenter une faction, qui pourroit ſe fortifier tous les jours.

D'ailleurs il ne voyoit dans leurs deſſeins, que des chimères contraires à ſa puiſſance & à ſa gloire. Cependant, fatigué des projets qu'on ne ceſſoit de publier ou de lui préſenter, il conſulta Roſny, ſans s'ouvrir encore ſur ce qu'il penſoit lui-même.

Roſny avoit déja fait les mêmes réflexions. Ils convinrent donc qu'il falloit temporiſer, uſer de

prudence, gagner les moins obſtinés, entretenir la diviſion parmi les autres, & ſur-tout continuer d'avoir des ſuccès à la guerre. Ils conſidéroient les villes qui avoient conſervé la liberté de diſpoſer d'elles-mêmes, telles que Paris, Toulouſe, Aix, Arles, Lyon, Riom, Poitiers, Orléans, Troies, Rheims, Amiens, Abbeville, & autres, où l'autorité des chefs étoit limitée par des factions puiſſantes : ils jugerent qu'il ne ſeroit pas impoſſible de les gagner; & que la choſe deviendroit plus facile, à meſure que les armes du roi prendroient plus d'aſcendant. Ils conclurent enfin, qu'en négociant avec chacun en particulier, ils viendroient à bout de diſſoudre la ligue & le tiers parti. En effet, cette conduite devoit augmenter la méfiance & la jalouſie qui diviſoit déja les ligueurs. On pouvoit donc prévoir que les choſes viendroient au point, que pluſieurs ne croiroient pouvoir s'aſſurer une fortune, qu'en ſe jettant entre les bras du roi; & que les plus ambitieux, pour peu qu'ils fuſſent habiles, ſeroient les premiers à traiter, puiſque ce ſeroit le moyen d'obtenir de meilleures conditions.

Mayenne, déconcerté par la conduite ſage du roi, voyoit qu'il lui devenoit tous les jours plus difficile de mouvoir à ſon gré le vaſte & monſtrueux corps de la ligue. Pouſſé comme par des vents contraires, auquel il cédoit tour-à-tour, il ne pouvoit tenir de route certaine. Il découvroit des écueils de toutes parts, il ſe voyoit près du naufrage, & il ſentoit le gouvernail lui échapper des mains.

Les ligueurs ne s'accordoient que ſur une ſeule choſe : ils demandoient tous un roi. Il fallut donc obéir à cette impulſion, & Mayenne convoqua les états à Paris. Jamais aſſemblée ne fut plus tu-

multueuſe. Les avis, les projets, les délibérations reſſembloient à ceux qui la compoſoient: ils étoient contraires, abſurdes, ridicules. Le roi d'Eſpagne, qui ſe propoſoit de donner ſa fille Iſabelle au roi qui ſeroit élu, offroit aux états de grands ſecours d'hommes & d'argent. Mais il promettoit beaucoup, & pouvoit peu. Il n'avoit plus de grands capitaines. Le duc de Parme étoit mort, & Maurice de Naſſau, qui défendoit la liberté des Provinces-Unies, faiſoit une diverſion favorable à Henri. D'ailleurs Philippe, en projetant le mariage de ſa fille avec le nouveau roi, ſe faiſoit un ennemi de Mayenne, qui étant marié, ſe ſeroit vu exclus du trône.

Cependant ſi les états éliſoient un roi avec l'aveu du pape, de Philippe & des puiſſances étrangères, il étoit à craindre que les peuples ne le reconnuſſent, dans l'eſpérance de trouver le repos ſous ce nouveau chef. Dès-lors, ce prince paroiſſoit avoir des droits légitimes: il devenoit redoutable: il préparoit au moins de nouveaux troubles; & on ne voyoit plus quelle ſeroit la fin de la guerre.

Il étoit difficile à la vérité, que tant de chefs, qui vouloient au moins partager le royaume entr'eux, s'accordaſſent ſur le choix d'un maître; & quand enfin le plus grand nombre des ſuffrages ſe ſeroit réuni ſur un ſujet, il y a tout lieu de croire que le nouveau roi auroit été bien foible.

Dans cette confuſion des choſes; Henri ne vouloit que gagner du tems pour exécuter à propos un projet qu'il méditoit, & qui devoit donner du repos à la France. Il voulut donc embarraſſer par de nouveaux obſtacles les délibérations des états; & dans cette vue, il leur fit propoſer de lui

envoyer des députés pour conférer avec lui.

Mayenne y donna les mains, parce que cette propoſition ſuſpendoit l'effet des projets du roi d'Eſpagne. D'un autre côté, comme il redoutoit le génie du roi, il voulut empêcher qu'on ne conférât avec lui; & il ſuſcita des docteurs qui aſſurerent qu'on ne pouvoit pas conférer avec un hérétique. Il fut donc arrêté que les Catholiques des deux partis confére roient enſemble; les conférences ſe tinrent à Surenne, malgré le légat qui n'y voyoit rien d'avantageux pour la ligue.

Cependant à Paris & dans les principales villes, les peuples demandoient en tumulte la liberté du commerce; & les chefs furent forcés à députer à Henri pour l'obtenir. Nous voici donc au tems où les François ſont las de la guerre. L'aſſemblée des états la leur rend encore plus inſupportable, parce qu'elle les flatte de la paix. Il n'eſt donc pas douteux que Henri, dont ils eſtiment le courage, & dont ils aiment les vertus, ne réuniſſe tous les vœux, s'il ſe convertit. Tout ſe diſpoſe en ſa faveur: le fanatiſme, qui ſéduit les eſprits, eſt le ſeul obſtacle qui lui reſte.

Il y avoit déja quelque tems que ce prince ſongeoit à ſe convertir: car au milieu de ſes occupations, il avoit trouvé des momens de loiſir pour s'inſtruire. Mais il s'agiſſoit de faire cette démarche à propos; parce qu'un changement de religion, s'il paroiſſoit ſuſpect, aliénoit les Huguenots, ſans lui attacher les Catholiques. Si c'étoit aſſez pour lui que ſa converſion fût ſincère, il falloit pour le repos de la France, qu'on n'en doutât pas. Juſqu'alors il avoit eu bien de la peine à ſe ménager, entre les deux partis, dont l'un le ſollicitoit continuellement à changer, & l'autre craignoit toujours qu'il ne changeât.

Heureuſement les calamités publiques avoient preſque réuni à cet égard tous les eſprits dans une même façon de penſer, & il n'y avoit plus que les chefs de la ligue, qui craigniſſent de le voir rentrer dans le ſein de l'égliſe. D'ailleurs tous les Catholiques le deſiroient : ils attendoient ce moment avec impatience; & les Huguenots même, ſi l'on en excepte les plus enthouſiaſtes, jugeant ſa converſion néceſſaire & raiſonnable, reconnoiſſoient qu'on peut ſe ſauver dans la communion romaine. La profeſſion de la religion catholique, lui diſoit Roſny, feroit bien à vos affaires; & ſi vous alliez à la meſſe, vous porteriez à la ligue un coup, dont elle ne ſe relèveroit pas: Cependant vous vous attendez bien que moi, qui ſuis huguenot, je ne vous conſeillerai pas de changer de religion : c'eſt à vous à ſuivre là deſſus les mouvemens de votre conſcience. Mais que feriez-vous ſi vous étiez à ma place, lui demanda le roi ? La queſtion eût été embarraſſante pour un homme de moins d'eſprit que Roſny. Sire, répondit-il, votre majeſté ſait bien que je ne lui donne jamais de conſeil, que ſur les choſes que j'ai méditées long-tems. Or, je n'ai jamais penſé à ce que je ferois pour devenir roi de France.

Le roi ayant pris ſa réſolution, ſe hâta de la faire connoître aux députés de la ligue, qui conféroient à Sureune. Auſſi-tôt quantité d'eccléſiaſtiques vinrent le trouver à l'envi, pour avoir part à la gloire de ſa converſion déja faite. Il voulut, pour la forme, qu'ils s'aſſemblaſſent avec des miniſtres proteſtans. Ils diſcuterent en ſa préſence les points controverſés; & comme il lui importoit de ſe les attacher, il ſouffrit volontiers qu'ils s'attribuaſſent tout le mérite de ſa converſion. Il

abjura dans l'égliſe de St. Denis au mois de Juillet 1593. Tout le peuple de Paris qui étoit venu en foule à cette cérémonie, reporta la joie dans la capitale.

Cependant à la premiere nouvelle du deſſein de Henri, les Eſpagnols & le légat avoient preſſé l'élection d'un roi; & ils propoſoient de nommer un ſeigneur françois, qui épouſeroit l'infante Iſabelle. Le parlement fit à ce ſujet des remontrances, & déclara nul tout ce qui ſeroit fait contre les loix du royaume. Cependant on inſiſta, on propoſa le duc de Guiſe: mais Mayenne qui auroit mieux aimé faire ſa paix avec le roi, que d'obéir à ſon neveu, rompit les états, peu après que Henri eut fait ſon abjuration. Il ſembla que les députés n'étoient venus à Paris, que pour être plus à portée de connoître leur légitime ſouverain; & pour répandre enſuite dans les provinces l'eſtime qu'ils avoient conçue de ſa perſonne.

La ligue n'avoit plus de prétexte que dans le refus que le pape faiſoit de l'abſolution: motif qui fit peu d'impreſſions ſur les peuples; parce que la bonne foi connue de Henri ne permettoit pas de former le moindre ſoupçon ſur aucune de ſes démarches. Rome fut donc forcée à céder, quand elle vit la ligue tendre à ſa fin; c'eſt-à-dire en 1595.

Meaux, Aix, Lyon, Orléans, & Bourges furent les premieres villes qui rentrerent ſous l'obéiſſance du roi. Paris ſuivit cet exemple le 22 de Mars 1594. Briſſac qui en étoit gouverneur, & Belin à qui Mayenne venoit d'ôter ce gouvernement, en ouvrirent les portes. Henri, à la tête de ſept mille hommes, fit ſon entrée avec la même tranquillité que s'il en eût toujours été le maître. Il y avoit cependant encore quatre ou cinq

mille Eſpagnols de garniſon, & dix à douze mille factieux: mais le calme & la paix régnoient partout : les boutiques étoient ouvertes, & les artiſans ſe mêloient familiérement avec les ſoldats. Cette confiance du peuple étoit le triomphe des vertus de Henri.

Les troupes eſpagnoles ſortirent le jour même. Le roi, qui leur avoit donné un ſaufconduit, les regardoit paſſer d'une fenêtre, leur rendoit le ſalut, & leur diſoit : *recommandez moi bien à votre maître ; allez-vous-en à la bonne heure, mais n'y revenez plus.* Roſny avoit alors déja négocié pour la réduction de la ville de Rouen. Villars-Brancas, brave capitaine, qui l'avoit défendue contre Henri, la lui remit. Bientôt toutes les villes & tous les gouverneurs ſe hâterent de conclure leurs traités, & à la fin de l'année 1594, il ne reſta plus de la ligue, que Mayenne qui s'étoit retiré dans ſon gouvernement de Bourgogne, & Mercœur qui étoit toujours cantonné dans celui de Bretagne. Toute l'Europe fut étonnée de cette prompte révolution : cependant Henri & Roſny l'avoient prévue.

Les Eſpagnols, qui avoient donné des ſecours à la ligue, continuoient de ſoutenir le duc de Mayenne ; ils armoient même des aſſaſſins contre la vie du roi. Turenne, alors duc de Bouillon par ſon mariage avec Charlotte de la Marck, héritière de Bouillon & de Sedan, propoſa de déclarer la guerre à Philippe. La choſe fut débattue long-tems dans les conſeils, & parut ſi problématique, que le roi fut pluſieurs mois avant de ſe décider: Roſny s'oppoſa toujours à cette déclaration. Il jugeoit ſans doute que dans la ſituation où étoit encore le royaume, il ne falloit pas mettre Philippe dans la néceſſité d'employer toutes

ſes forces; que lorſqu'il ſe ſeroit ruiné inſenſiblement par les ſecours qu'il donnoit au duc de Mayenne, on ſeroit toujours à tems de lui déclarer, & que, par conſéquent, il étoit plus ſage de temporiſer, & d'attendre que la guerre civile qui ſoumettoit toutes les provinces, fermât toute entrée aux troupes d'Eſpagne. Le roi approuvoit ce conſeil prudent. Mais il fut entraîné malgré lui, comptant ſur les grandes diverſions que promettoient l'Angleterre & la Hollande; ſur les projets du duc de Bouillon, qui devoit infailliblement ſe rendre maître de Luxembourg & des principales villes de cette province; & ſur ceux de Sanci, qui ſe faiſoient fort d'engager les Suiſſes à conquérir la Franche-Comté. La guerre fut donc déclarée au mois de Janvier 1595. L'événement prouvera que Roſny avoit raiſon. En général, il eſt imprudent de s'engager dans une entrepriſe, lorſqu'on peut moins la ſoutenir par ſes propres forces, que par les ſecours que promettent & que ne donnent pas toujours les puiſſances étrangères. Il falloit ſur-tout conſidérer que l'Angleterre & la Hollande, en conſeillant cette guerre, ne ſongeoient qu'à leurs propres intérêts. Auſſi ne firent-elles pas autant qu'elles avoient promis.

Velaſco, connétable de Caſtille, levoit des troupes dans la Lombardie, & le comte de Fuentes, gouverneur des Pays-Bas, raſſembloit auſſi toutes ſes forces. Quand je devrois perdre la Flandre & le Milanès, marchez, leur écrivoit Philippe, & réprimez la témérité du prince de Béarn. C'eſt ainſi qu'il parloit.

Le connétable de Montmorenci étoit en Dauphiné avec quatre ou cinq mille hommes, & il en avoit chaſſé toutes les troupes du duc de Savoie, qui avoit profité des troubles de la ligue

pour s'agrandir aux dépens de la France. Le maréchal de Biron, fils de celui dont j'ai déja parlé, ayant ſoumis pluſieurs villes en Bourgogne, faiſoit le ſiege du château de Dijon, & de celui de Talan peu diſtant de cette ville. Or, ces deux généraux, informés des préparatifs du connétable de Caſtille, preſſoit le roi de venir à leurs ſecours; le premier, parce qu'en effet il ſe trouvoit trop foible pour réſiſter ſeul aux Eſpagnols, & le ſecond, parce qu'il auroit été contraint de lever ces deux ſieges; ce qu'il regardoit comme une flétriſſure à ſa gloire.

Henri avoit pris à ſon ſervice ſix mille hommes, que le duc de Lorraine avoit licentiés. Ce corps s'étoit rendu maître de Veſoul, & couroit la Franche-Comté. Le roi conſidéra donc que s'il réuniſſoit toutes ces troupes à celles qu'il meneroit avec lui, il auroit une armée aſſez forte pour faire des conquêtes de ce côté là. Mais il falloit s'éloigner de la Picardie & de la Champagne, ce que Roſny n'approuvoit pas, & à quoi le roi ne ſe déterminoit lui-même qu'avec répugnance. En effet, il importoit bien plus de défendre ces provinces, que de conquérir dans d'autres. Cependant Sanci, qui avoit alors beaucoup de crédit, joignit ſes inſtances à celles de Biron & le chancelier de Chiverni fit agir Gabrielle d'Etrées, qui étoit aimée. Vous voyez que l'amour va faire faire une faute.

Henri vit pour la premiere fois, en 1590, la belle Gabrielle, c'eſt ainſi qu'on l'appelloit (1).

(1) Dès le commencement de ſes amours avec le roi, elle fut mariée à Mr. de Liancourt. Ce mariage ayant été déclaré nul, elle porta le nom de marquiſe de Monceaux, & enſuite celui de ducheſſe de Beaufort. Mais on lui a conſervé celui de belle Gabrielle.

Mais alors tout entier à ſes affaires qui ne permettoient point de diſtractions, il préféra la gloire, ſans renoncer à l'amour : & bientôt l'amour ſaiſit les premiers momens de repos, que la gloire lui avoit procurés. Ce fut donc la belle Gabrielle qui détermina le roi. On lui avoit perſuadé qu'il lui ſeroit facile de conquérir la Franche-Comté pour Céſar, ſon fils, qu'elle avoit eu de Henri, ou que Henri croyoit avoir eu d'elle.

Avant de partir, le roi chargea de la défenſe des frontières de Picardie, Nevers, St. Pol, Bouillon & Villars, donnant le commandement en chef à Nevers, dans le cas, ou ils réuniroient leurs forces. Il établit encore un conſeil à Paris pour l'adminiſtration des affaires & des finances, pour l'inſtruire de tout ce qui ſe paſſeroit, & pour recevoir & faire exécuter ſes ordres : il y fit entrer Roſny, ſous prétexte qu'ayant la confiance du prince de Conti, chef du conſeil, il ſeroit propre à faire agréer à ce prince les réſolutions qu'on prendroit. Henri, forcé à ménager la jalouſie des miniſtres qu'il avoit trouvé en place, & l'inquiétude des Catholiques, qui auroient craint de voir les affaires entre les mains d'un huguenot, n'oſoit preſque employer Roſny, que les lumières & la probité lui rendoient néceſſaires; & lorſqu'il vouloit le conſulter, il étoit obligé de ſe cacher de ſa cour.

Le connétable de Caſtille étoit deſcendu en Franche-Comté, où il avoit repris Veſoul & quelques autres petites places ; il avoit enſuite paſſé la Saone à Gray ; & il continuoit de s'avancer ; mais avec tant de lenteur, qu'il ſembloit que l'approche du roi lui fît craindre de s'engager trop avant.

Henri étant arrivé à Dijon, viſita les ouvrages,

fit de nouvelles diſpoſitions pour hâter la priſe des deux châteaux; & marchant enſuite avec trois cents chevaux ou environ, afin de reconnoître lui-même l'ennemi, il donna rendez-vous à ſes troupes à Fontaine-Françoiſe.

Il avoit paſſé la rivière de Vigenne, & il étudioit le pays pour y prendre ſes avantages : lorſque le Marquis de Mirebeau, qu'il avoit envoyé en avant avec cinquante ou ſoixante cavaliers, revint en déſordre. Il avoit été chargé bruſquement par un gros de trois ou quatre cents chevaux, & il ne lui avoit pas été poſſible de reconnoître l'armée ennemie. Biron, qui venoit d'arriver, ſe chargea d'en apporter des nouvelles. A peine eut-il fait mille pas avec trois cents chevaux qu'il en apperçut environ ſoixante ſur une colline. Il les chaſſa, & découvrit toute l'armée marchant en ordre de bataille, & précédée de quatre cents chevaux, que ſix cents ſuivoient de près. Toute cette cavalerie, au lieu de charger Biron, ſe ſépara en deux corps, ſe portant ſur ſa droite & ſur ſa gauche, pour reconnoître ce qui étoit derrière lui. Le maréchal qui pénétra leur deſſein, partagea ſa petite troupe en trois, & faiſant ferme au lieu ou il étoit, il envoya Mirebeau ſur ſa droite, & le baron de Lux ſur ſa gauche. Le combat s'engagea; mais il fallut céder. La retraite ſe fit en déſordre : cent chevaux, envoyés pour la faciliter, furent encore culbutés; & tous furent enſemble pouſſés juſqu'au roi, qui n'avoit que trois cents chevaux. Cependant dix-huit cents, encouragés par le ſuccès, tomboient ſur lui.

Henri donna la moitié de ſa troupe au duc de la Trémouille, & ſe mettant à la tête de l'autre, il appella les principaux officiers, & leur cria : *à moi meſſieurs, & faites comme vous m'allez voir*

faire. Si ſa harangue fut courte, ſon action fut auſſi prompte que la parole, & les ennemis furent renverſés. Biron, qui, quoique bleſſé d'un coup de ſabre à la tête, & d'un coup de lance dans le bas-ventre, avoit rallié cent vingt chevaux, ſurvint pour achever la déroute.

Sur ces entrefaites, huit cents chevaux étant arrivés au roi, l'Eſpagnol étonné crut voir toute l'armée françoiſe, & ne ſongea plus qu'à la retraite. Il étoit ſingulier de voir un petit corps de cavalerie pourſuivre cette groſſe armée, la harceler, & la forcer à repaſſer la Saone. Cette action ſe paſſa à Fontaine-Françoiſe en 1595. Je m'y ſuis arrêté, parce qu'il falloit bien vous donner au moins un exemple de la valeur & du ſang froid du prince de Béarn, pour parler comme Philippe.

Juſqu'ici vous ne voyez pas que l'amour ait de grands torts. Mais, Monſeigneur, c'eſt que Henri ne ſe trouvoit pas où il étoit le plus néceſſaire; & malgré la gloire dont il venoit de ſe couvrir, il reconnut lui-même qu'il avoit fait une faute. Tout alloit mal dans le conſeil. Roſny avoit été obligé de ſe retirer, car on ne lui communiquoit rien d'important, & on lui cachoit tout parce qu'on ſe méfioit de lui, à cauſe de ſes lumières, de ſon zèle & de ſa probité. En Picardie, Nevers & Bouillon ne purent jamais s'accorder; & il en coûta au roi le Catelet, Dourlens, Cambray, Ardres, Calais & beaucoup de braves gens, entr'autres Humiéres & Villars.

Cependant toute la Bourgogne étoit ſoumiſe, & Mayenne déſeſpéré ſongeoit à ſe retirer en pays étranger, lorſque le roi lui tendit les bras, & lui offrit des conditions très-avantageuſes. Il ſe conduiſoit ainſi contre l'avis de ſon conſeil, perſuadé qu'avec la généroſité on s'attache tous les ſujets,

ſujets, & on gagne juſqu'aux plus rebelles. Mayenne, ayant accepté, vint à Monceaux ſaluer le roi. Henri, qui étoit dans le parc, le reçut avec ſa franchiſe, l'embraſſa, le prit par la main, & le promena à grands pas, lui montrant tout, & l'entretenant des embelliſſemens qu'il vouloit faire à cette maiſon. Puis s'adreſſant à Roſny : ſi je le promène long-tems, lui dit-il, me voilà vengé de tous les maux qu'il nous a faits : car Mayenne traînoit difficilement ſon corps lourd, dont une attaque de ſciatique retardoit encore les mouvemens. Convenez, lui dit le roi, que je vais un peu trop vîte. Il eſt vrai, ſire, que je ſuis tout hors d'haleine, & j'ai cru que votre majeſté alloit me tuer, ſans y penſer. Touchez-là, reprit Henri d'un air ouvert & riant, & ſouvenez-vous que c'eſt tout le mal que vous recevrez de moi. Allez vous repoſer ; & il l'embraſſa. Mayenne eut beſoin d'un cheval pour retourner au château.

La ſoumiſſion du chef de la ligue pouvoit excuſer le roi d'avoir porté ſes principales forces en Bourgogne. Cependant lui-même il ne ſe croyoit pas juſtifié. Mais ſi pour défendre la Picardie & la Champagne, il eût négligé de donner des ſecours au connétable de Montmorenci & au maréchal de Biron, Velaſco & Mayenne réunis auroient pu les jeter dans de nouveaux embarras. La grande faute étoit d'avoir déclaré la guerre, lorſqu'il ne paroiſſoit pas poſſible de faire face de tous côtés.

Il y avoit eu une ſi grande diſſipation des deniers de l'état, qu'à la mort du dernier roi, la couronne devoit près de trois cents millions. Les ſurintendans, habiles ſeulement dans l'art d'embrouiller les finances, s'en étoient rendus maîtres, & s'enrichiſſoient, en pillant le peuple &

volant le roi. Tel étoit François d'O, que Henri trouva en place, & qu'il fut contraint d'y laiſſer, pour ménager un parti conſidérable qui le ſoutenoit.

Après la mort de ce ſurintendant, il forma un conſeil des finances; parce qu'il jugea qu'il ſeroit mieux ſervi par pluſieurs perſonnes, qui veilleroient les unes ſur les autres. On prétend que Gabrielle lui fit prendre ce parti, afin d'écarter de la ſurintendance Sanci qu'elle n'aimoit pas. Il y eut tout-à-la-fois huit intendans & neuf ſurintendans des finances, & les choſes en allerent encore plus mal: car chacun d'eux s'en repoſant ſur ſes collègues, aucun ne faiſoit ſa charge; ou s'ils travailloient, ils n'avançoient point, parce qu'ils ne pouvoient s'accorder: tous ne paroiſſoient occupés que du ſoin de groſſir leurs appointemens. Si Henri avoit beſoin d'argent pour quelque entrepriſe, il ne recevoit que des réponſes embarraſſées & contradictoires, dans leſquelles il ne démêloit que la difficulté ou même l'impoſſibilité de trouver des fonds. Cependant il avoit de violens ſoupçons des diſſipations qui ſe faiſoient. Voulant donc ſavoir ſi la diminution de ſes revenus venoit de la pauvreté du peuple, ou de la mauvaiſe foi des gens de finance, ou enfin de leur ignorance, il réſolut de convoquer les trois ordres de l'état & de mettre dans ſon conſeil un homme éclairé, qui prît une connoiſſance exacte des finances, & qui l'avertît de tout ce qui ſe paſſeroit.

Il jeta pour cela les yeux ſur Roſny. Cependant parce qu'il craignoit d'offenſer ceux du conſeil, s'il leur montroit ſa méfiance, il vouloit le charger ſucceſſivement de pluſieurs affaires auprès d'eux, afin qu'il pût ſe ménager leur amitié:

croyant qu'ils ne manqueroient pas de lui donner quelques louanges, & ſe propoſant de ſaiſir cette occaſion pour le faire entrer dans le conſeil, ſans qu'ils oſaſſent s'y oppoſer. Roſny, qui trouvoit de la fauſſeté dans le perſonnage qu'il falloit jouer, refuſa de ſe déclarer ouvertement ami, avec le deſſein d'eſpionner & de deſſervir en ſecret. Voulez-vous donc que je donne des batailles pour vous, lui dit Henri? hé bien, n'en parlons plus; je vous emploirai à autre choſe.

Le roi preſqu'en colère vint chez Gabrielle, à laquelle il conta cette converſation. Il faut rendre juſtice à cette belle: elle lui dit qu'il avoit tort, & approuvat les ſcrupules de Roſny. Henri prit donc ſon parti, & mit Roſny dans les finances. Pour vous faire juger combien il avoit beſoin de la probité & des lumières de cet homme, il faut que je vous rapporte ce qu'il lui écrivoit d'Amiens, le 15 Avril 1596.

« Je vous veux bien dire l'état où je me trouve » réduit, qui eſt tel que je ſuis fort proche des » ennemis, & n'ai quaſi pas un cheval ſur lequel » je puiſſe combattre, ni un harnois complet que » je puiſſe endoſſer. Mes chemiſes ſont toutes » déchirées; mes pourpoints troués au coude; » ma marmite eſt ſouvent renverſée; & depuis » deux jours je dîne & je ſoupe chez les uns & » les autres: mes pourvoyeurs diſent n'avoir plus » moyen de rien fournir pour ma table, d'au- » tant qu'il y a plus de ſix mois qu'ils n'ont reçu » d'argent. Partant, jugez ſi je mérite d'être » ainſi traité, & ſi je dois plus long-tems ſouf- » frir que les financiers & tréſoriers me faſſent » mourir de faim, & qu'eux tiennent des tables » friandes & bien ſervies; que ma maiſon ſoit

» pleine de néceſſités ; & les leurs de richeſſe » & d'opulence. »

Roſny deſiroit de viſiter, avant la tenue des états, cinq ou ſix généralités ; afin de connoître plus particuliérement la nature des revenus dans chacune, les améliorations qui ſe pouvoient faire, l'ordre qu'on avoit ſuivi juſqu'alors, & les abus qu'il falloit corriger. Ces connoiſſances étoient néceſſaires pour traiter avec les états des moyens de fournir aux beſoins du royaume. Il demandoit encore le pouvoir de ſuſpendre les officiers dans chaque lieu, & d'en commettre d'autres en leur place ; parce qu'il étoit néceſſaire qu'il pût récompenſer ceux qui lui découvriroient les monopoles, & punir ceux qui les voudroient cacher. Le roi, qui approuva beaucoup ce projet, lui défendit d'en parler à perſonne ; & lui dit qu'il vouloit s'en ouvrir avec les principaux du conſeil, comme d'un deſſein auquel il avoit penſé de lui-même ; ajoutant que dans l'eſpérance d'être choiſis pour cette commiſſion, ils ne manqueroient pas d'y donner les mains.

La choſe réuſſit, comme il l'avoit prévu. Auſſitôt dix commiſſions en blanc furent dreſſées par ceux-mêmes qui ſe flattoient d'être employés. Ainſi ils n'avoient rien oublié, & les pouvoirs étoient les plus amples. De tous ceux là néanmoins un ſeul fut choiſi. Quatre commiſſions pour quatre généralités furent remplies du nom de Roſny, & les autres furent données à quatre autres perſonnes. Malgré les obſtacles de toute eſpèce qu'on mit dans les provinces aux recherches de Roſny, & les calomnies dont en ſon abſence on voulut le noircir auprès du roi, il découvrit bien des abus, & par l'ordre qu'il mit, il rapporta cinq cents mille écus. Les autres com-

miſſaires firent des voyages inutiles, excepté Caumartin qui revint avec deux cents mille livres.

L'aſſemblée projetée ſe tint à Rouen, & le roi y prononça un diſcours qu'il avoit sûrement fait: car on y voit ſon ame, ſon eſprit & ſes expreſſions. Je ne puis rien ajouter à cet éloge: liſez-le, Monſeigneur, dans Péréfixe, & méditez-le.

Comme on n'avoit pas eu le tems de convoquer tous ceux qui étoient dans l'uſage de venir aux états, il ne s'y trouva que des eccléſiaſtiques, des magiſtrats, des gens de finance & peu de nobleſſe. Les députés ne voulurent pas être diſtingués en trois ordres; ce qui fit que les gentilshommes, en petit nombre & confondus, eurent peu d'autorité. Cette aſſemblée prit le titre d'aſſemblée de Notables.

Les Notables ſe propoſant, conformément aux vues du roi, de remédier aux déſordres des finances, imaginerent un conſeil de raiſon, dont les membres ſeroient nommés par l'aſſemblée, & dans la ſuite, par les cours ſouveraines. Ils eſtimerent les revenus de l'état à trente millions, & ils en offroient la moitié au roi pour l'entretien de ſa maiſon, des places, des troupes, des ambaſſadeurs & de tout ce qui eſt rélatif à la guerre & aux négociations; réſervant l'autre moitié au conſeil de raiſon, pour le payement des penſions, des rentes & des dettes de l'état, ſans que ce conſeil fût obligé de rendre aucun compte. Mais on ne porta les revenus à trente millions, que parce que l'on comptoit beaucoup ſur un impôt d'un ſou pour livre, qu'on mit ſur toutes les marchandiſes & les denrées, le bled ſeul excepté.

Ces propoſitions révoltérent tout le conſeil du roi. Il n'eut qu'un cri contre ce partage, par lequel le conſeil de raiſon paroiſſoit vouloir s'arro-

ger une partie de la ſouveraineté. Roſny qui écoutoit les déclamations des autres, & qui admiroit la chaleur de leur zèle, dit avec un froid ironique, qu'il étoit de leur avis, & que tout le monde avoit apporté de ſi bonnes raiſons, qu'il n'y pouvoit rien ajouter. Sur cela le roi congédia ſon conſeil, avec ordre de ſe raſſembler le lendemain, diſant que la choſe étoit aſſez importante, pour mériter d'être méditée plus longtems.

Ayant enſuite fait venir Roſny; pourquoi, lui demanda-t-il, n'êtes-vous pas de l'avis des autres? C'eſt, répondit ce miniſtre, que les prétentions des Notables ſont chimériques, & que, par conſéquent, rien n'eſt plus redicule que le ton avec lequel votre conſeil les rejete. Il lui conſeilla de les agréer, ſoit pour tenir la parole qu'il avoit donnée à l'ouverture de l'aſſemblée, ſoit pour ſe faire un mérite auprès des Notables, qui n'ignoreroient pas qu'il avoit cette condeſcendance contre l'avis de tout ſon conſeil. Il jugeoit que ce conſeil de raiſon ne ſubſiſteroit pas trois mois, parce qu'il prévoyoit l'ignorance & les diviſions de ceux qui le compoſeroient. En effet, chacun ſe piqueroit de ſoutenir ſes intérêts & ceux de ſa province; & cependant il n'y auroit parmi eux perſonne, qui eût ni aſſez d'autorité, ni aſſez de connoiſſances pour concilier les eſprits & les deſſeins, ſur-tout, dans des tems auſſi difficiles que ceux où l'on ſe trouvoit. Il remarquoit qu'il leur ſeroit impoſſible d'évaluer les revenus du royaume, ſans tomber dans beaucoup d'erreurs; que cependant ce ſeroit à eux à faire cette eſtimation, &, par conſéquent au roi, à choiſir les parties qui lui conviendroient, pour faire les quinze millions qu'on lui deſtinoit.

Il aſſuroit que les recherches, qu'il avoit faites dans quatre généralités, le mettoient en état de donner au roi des éclairciſſemens pour bien faire ſon choix; que les revenus qu'il lui conſeilleroit de choiſir, augmenteroient d'un tiers avant qu'il fût peu; que la levée en ſeroit facile ſans oppreſſion; & qu'au contraire, ceux qui reſteroient au conſeil de raiſon, iroient toujours en diminuant, ſeroient difficiles à percevoir, & attireroient les plaintes du peuple.

Henri étoit trop éclairé pour ne pas ſentir la juſteſſe de toutes ces réflexions. Le conſeil de raiſon fut donc établi. Mais à peine ſubſiſta-t-il trois mois. Ceux qui le compoſoient, coururent à l'épreuve combien ils s'étoient trompés, & ſe trouvant dans des embarras d'où ils ne pouvoient ſortir, ils vinrent ſupplier le roi de ſe charger lui-même de tous les revenus.

L'année ſuivante les Eſpagnols ſurprirent Amiens. Quelqu'importante que fût cette place, il n'y avoit point de garniſon. C'eſt une condeſcendance que le roi avoit eue pour les bourgeois, qui croyoient pouvoir ſe défendre eux-mêmes. La grande difficulté étoit de trouver des fonds, pour faire le ſiège de cette ville. Roſny les trouva malgré les traverſes du conſeil des finances. Les troupes furent toujours bien payées, & l'armée ne manqua de rien. Le reſte dépendoit de la conduite & du courage du roi. Amiens fut donc repris. Henri montrant Biron qui s'étoit ſignalé à ce ſiège, diſoit: Meſſieurs, voilà le maréchal de Biron, que je préſente volontiers à mes amis & à mes ennemis.

Mercœur, qui étoit encore cantonné en Bretagne, ſe ſoumit enfin, & obtint des conditions avantageuſes, en donnant ſa fille unique à Céſar,

fils de Gabrielle & de Henri. La même année, le roi voulant établir la paix dans le royaume, donna l'édit de Nantes, par lequel il accorda la liberté de conſcience aux Huguenots, les déclara capables de tout emploi, charge & dignité. Il faut lire le diſcours qu'il fit aux députés du parlement qui refuſoit de vérifier cet édit. Vous le trouverez dans le peré Daniel, & vous verrez plus de ſageſſe dans la ſeule tête de Henri, que dans tous les parlemens enſemble. Vous apprendrez en même tems comment un roi peut parler tout à la fois avec bonté & avec fermeté; & comment en protégeant la religion qu'il profeſſe & qu'il chérit; il ſait encore être le pere de ceux de ſes ſujets qui la méconnoiſſent. Le traité de Vervins ſuivit de près l'édit de Nantes.

CHAPITRE II.

De Henri IV depuis la paix de Vervins juſqu'à ſa mort.

HENRI IV mérite bien de nous faire oublier le reſte de l'Europe. Il s'élève au deſſus des factions; il a, pour ainſi dire, enchaîné les vents: mais les tems ſont orageux encore. Voyons comment il achèvera d'aſſurer le calme, quel ordre il établira dans la paix, quels ſeront ſes deſſeins, avec quelles meſures il en préparera le ſuccès. Cette partie de ſon hiſtoire n'eſt pas la moins intéreſſante, ni la moins inſtructive. Si juſqu'ici il n'avoit été qu'un grand capitaine, il pourroit vous reſter quelque inquiétude ſur la conduite qu'il va tenir: mais vous vous raſſurerez, ſi vous conſi-

dérez la politique franche, ſage, éclairée, avec laquelle il a manié les eſprits.

Je ne ſuis pas en peine d'arracher toutes ſemences de guerre, diſoit-il à Roſny : mais déſormais il me faudra vaquer à la juſtice, aux lois, à la diſcipline, à l'agriculture, au commerce, aux finances, au ſoulagement des peuples, & à tout ce qui fait fleurir les états. Je l'avoue : accoutumé dès l'enfance aux fatigues : je me ſens quelque éloignement pour ces occupations ſédentaires ; j'aimerois mieux vêtir un harnois, & me voir encore parmi les haſards des combats ; & je me trouverois plus mal à mon aiſe en tems de paix, qu'en tems de guerre, ſi je ne comptois pas ſur vous, & ſur quelques autres, tels que Bellievre, Villeroi, Sillerie, &c.

Ambitieux de la vraie gloire, il vouloit, malgré ſa répugnance pour les occupations ſédentaires, être grand dans la paix : choſe plus difficile que de l'être dans la guerre, ſur-tout quand la paix, ſans avoir encore étouffé tout eſprit de diſſentions, ne laiſſe voir de toutes parts que confuſion, déſordres & ruines. Lorſqu'il étoit le plus loin du trône, il ne deſiroit d'y monter, que parce qu'il deſiroit de faire le bonheur des peuples, & parmi ſes méditations, il formoit les idées les plus relevées. Roſny, avec lequel il s'entretenoit à ce ſujet, deux jours après la bataille d'Ivri, fut étonné : & parut déſapprouver des penſées, dont le ſuccès étoit bien au-deſſus des moyens de Henri. O mon ami, lui dit le roi, je vois bien que vous confondez mes deſirs avec mes deſſeins : il ne faut pas cependant les confondre. On peut deſirer & deſirer ſans bornes, pourvu qu'on n'entreprenne rien témérairement. Je puis donc vous répondre que mes deſirs

ne deviendront des deſſeins, que lorſque je pourrai me flatter de réuſſir. J'attendrai les circonſtances, je conſulterai, je prendrai toutes les meſures néceſſaires, j'étudierai les obſtacles, je chercherai les moyens de les ſurmonter, je ne haſarderai rien, & conſultant toujours les rapports de ma poſition avec tout ce qui m'environne; je n'entreprendrai jamais au-delà de mes forces. Il y a lieu de préſumer que, ſi je me conduis avec circonſpection, ſans rien précipiter, & ſans trop entreprendre à la fois, je pourrai aller de projets en projets, quoique, juſqu'à préſent, je n'aie encore été que de deſirs en deſirs.

Il ne faut pas perdre de vue cette différence entre les deſirs & les deſſeins de Henri: car autrement on ſeroit expoſé à le critiquer, comme un homme qui ſe repaît de projets chimériques.

La paix avec l'Eſpagne le mettoit dans une ſituation à pouvoir former des deſſeins. Il en avoit pluſieurs.

1°. Faire fleurir l'agriculture, les manufactures, & le commerce. Pour cela, il falloit que les laboureurs, les artiſans & les commerçans puſſent ſe flatter de jouir avec ſécurité des fruits de leurs travaux, & de leur induſtrie. Il ſe propoſoit donc de leur ôter l'appréhenſion, où ils ſont en général, de voir augmenter les impôts à proportion de leur aiſance. Il vouloit les défendre contre les ſoldats, trop accoutumés depuis tant de guerres à piller les bourgeois des villes & les gens de la campagne: il vouloit les garantir des extorſions & des violences de ceux qui ſeroient capables d'abuſer de ſon nom: il vouloit enfin les protéger contre les ſeigneurs puiſſans qui les avoient vexés juſqu'alors.

2°. Faire des réglemens pour l'adminiſtration

de la juſtice, afin qu'elle ſe rendît également à tous, ſans être diſpendieuſe pour l'état, ni pour les particuliers.

3°. Marquer la ſubordination, en fixant les diſtinctions & les honneurs ſuivant la naiſſance & le mérite; en ſorte que chaque condition fut conſidérée à proportion de ſon utilité; que tous les citoyens, les plus petits comme les plus grands fuſſent également protégés par les lois, & que n'entreprenant point les uns ſur les autres, chacun ſe tînt à ſa place.

4°. Accoutumer les gens de guerre à une diſcipline exacte: & afin de leur ôter tout prétexte d'uſer de violence, & tout ſujet de mécontentement, ne leur faire jamais attendre la paix, & les récompenſer chacun ſuivant ſes ſervices.

5°. Rétablir les fortifications des places frontières, & remplir ſes arſenaux d'armes de toute eſpèce.

6°. Soumettre les eccléſiaſtiques à l'obſervation des canons, mettre un frein à leur avidité, détruire leur luxe, éteindre parmi eux tout faux zèle, tout fanatiſme, & les forcer à prêcher d'exemple.

7°. Achever d'arracher juſqu'au germe des diſſentions. Car les ligueurs étoient plutôt domptés que diſſipés. Les François accoutumés à voir des révolutions ne les craignoient plus; beaucoup même en deſiroient dans l'eſpérance de changer leur fortune; & la tranquillité publique leur étoit odieuſe. Ainſi quoique perſonne n'osât remuer ouvertement, pluſieurs étoient impatiens de remuer & n'attendoient que des nouveautés.

8°. Enfin, corriger tous les abus en matière de finances, recouvrer les fermes & les domaines aliénés, les mettre en bon ordre, les ména-

ger & meſurer la dépenſe ſur la recette; non-ſeulement afin de ne ſe trouver jamais dans la néceſſité de mettre de nouveaux impôts, mais encore afin de pouvoir décharger les peuples des tailles & de toute impoſition perſonnelle.

C'eſt ainſi que les deſſeins du roi embraſſoient la juſtice, la milice, la police & les finances. Il eſt évident que l'exécution auroit établi la tranquillité dans l'état, fait fleurir tous les arts utiles, & aſſuré le bonheur des peuples ſur de ſolides fondemens. Mais il falloit encore affoiblir les ennemis du royaume, afin de leur ôter la puiſſance & la volonté d'en troubler le repos par leurs intrigues. Dans cette vue, Henri méditoit de former une ligue avec les puiſſances, qui appréhendoient de tomber ſous la tyrannie de la maiſon d'Autriche, ou qui pouvoient s'élever en l'abaiſſant.

Ce deſſein demandoit de grands préparatifs; par conſéquent beaucoup de tems, & encore plus de prudence. Il n'y auroit eu que du danger à ſe hâter, avant d'avoir pris toutes ſes meſures. Il falloit donc que le royaume, devenu tranquille & floriſſant, mît le roi en état d'agir avec toutes ſes forces, ſans craindre de s'épuiſer, & que des négociations, dirigées par les intérêts de toutes les puiſſances, l'aſſuraſſent de pouvoir régler tous les mouvemens du corps des ligués.

L'état des choſes, en 1598, ne laiſſoit voir que des difficultés dans l'exécution de ce projet. Cependant ce n'étoit pas-là le terme des deſirs de Henri. Voulant aſſurer la tranquillité en Europe, comme dans ſes propres états, il ne croyoit pas faire aſſez en abaiſſant la maiſon d'Autriche, s'il ne prenoit des meſures pour empêcher l'agrandiſſement de toute autre puiſſance, & il deſiroit

de faire une république de tous les peuples chrétiens de l'Europe.

Au premier coup d'œil, il paroît chimérique de penſer que ce deſir puiſſe jamais devenir un deſſein. Comment concilier tant d'intérêts contraires? Comment étouffer des haines nourries par pluſieurs ſiècles de guerre? La différence des religions, que le fanatiſme armoit les unes contre les autres, étoit ſeule un obſtacle qu'il ne paroiſſoit pas poſſible de ſurmonter. Mais, Monſeigneur, ne nous hâtons pas de juger. Voyons quelle idée Henri ſe formoit de cette république, les meſures qu'il ſe propoſoit pour la former, & par quels degrés il devoit en amener peu-à-peu l'exécution.

Il diviſoit l'Europe en quinze dominations: cinq électives, les états du pape, l'empire, la Pologne, la Bohème & la Hongrie: ſix héréditaires, la France, l'Eſpagne, l'Angleterre, le Danemarck, la Suède, & la Lombardie, dont on devoit faire un royaume pour la maiſon de Savoie: & quatre républiques, Veniſe avec le titre de ſeigneurie; une autre qu'il nommoit ducale, compoſée des états de Gènes, de Mantoue, de Parme, de Modène, de Lucques, de la Mirandole, de Final, de Monaco, &c: la confédérée, qui étoit celle des Suiſſes, & la provinciale, formée des dix-ſept provinces des Pays-Bas.

Bien convaincu que la puiſſance ne croît pas à proportion de l'étendue des états, & qu'on s'épuiſe en voulant conſerver des provinces éloignées toujours difficiles à défendre, Henri renonçoit à tous les droits de ſa maiſon ſur l'Italie, à toutes conquêtes nouvelles: & ne ſongeant point à reculer les bornes de ſes états, il ne vouloit avoir dans la république, que l'autorité que les

confédérés lui accorderoient à la pluralité des voix. Or, il ne craignoit pas que ſes vues puſſent paroître ſuſpectes ; car ſa franchiſe & ſa probité étoient reconnues.

Comme les puiſſances héréditaires ſont celles, qui peuvent ſuivre avec plus de facilité des projets d'agrandiſſement, il étoit important de les contenir, afin qu'aucune d'elles ne pût s'élever au deſſus des autres. Il devoit donc être arrêté qu'on n'ajouteroit rien à leurs états, & qu'elles reſteroient telles qu'elles étoient. L'exemple de modération, que leur donnoit Henri, ſoutenu de l'intérêt commun de toutes les autres puiſſances, paroiſſoit mettre un frein ſuffiſant à leur avidité.

Mais on projetoit de grands changemens, par rapport aux dominations électives, & aux républiques : car ſoit pour les former, ſoit pour les accroître, la maiſon d'Autriche devoit être dépouillée de tout ce qu'elle poſſédoit hors de l'Eſpagne. Elle devoit l'être du royaume de Naples, en faveur du pape, de la Sicile, deſtinée aux Vénitiens ; de la Lombardie, dont on faiſoit un nouveau royaume héréditaire pour les ducs de Savoie ; de la Hongrie, & de la Bohème, auxquelles on devoit ajouter l'Autriche, la Carinthie, la Croatie, la Carniole, &c. pour en faire deux états puiſſans ; du Tirol, de l'Alſace, & de la Franche-Comté, qu'on ſe propoſoit de joindre à la république confédérée des Suiſſes, & des dix provinces qu'Alexandre Farnèſe avoit conſervées aux Eſpagnols dans les Pays-Bas, & qu'on projetoit d'unir aux Etats-Généraux.

Ces états électifs & républicains, aſſez puiſſans par leur union pour empêcher l'agrandiſſement des autres, étoient tous de nature à ne pouvoir jamais s'agrandir. Des limites certaines,

marquées entre les quinze dominations, paroiſſoient devoir prévenir tout ſujet de guerre; & s'il naiſſoit encore quelques différens, ils devoient être jugés dans des conſeils établis à cette fin.

Quant à ce qui regarde le culte, Henri eût voulu que la république chrétienne n'eût profeſſé que la religion catholique. Mais conſidérant les progrès du luthéraniſme & de la prétendue réforme, il les trouvoit ſi bien établis, qu'il ne croyoit pas pouvoir tenter de les détruire ſans expoſer l'état & l'égliſe même à de grands maux; il ſe propoſoit de chercher quelque tempérament, pour porter ces trois religions principales à ſe tolérer. Dans les pays où elles formoient trois partis puiſſans, il vouloit qu'elles fuſſent toutes trois également permiſes: mais de ceux où il n'y en avoit alors qu'une, il excluoit abſolument les deux autres. Le luthéraniſme & le calviniſme, par exemple, n'auroient pu être introduits ni en Eſpagne ni en Italie.

Vous concevez qu'en 1598, la plupart de ces projets n'étoient encore que des deſirs, & c'eſt ainſi que nous les devons conſidérer nous-mêmes, tant que Henri n'en pourra pas tenter l'exécution. Nous prévoyons cependant que s'il ne fait pas tout ce qu'il deſire, il fera certainement de grandes choſes: car ſes deſirs le mettent au moins dans le bon chemin. Peu capable de s'égarer dans la route qu'il vouloit s'ouvrir, il fut encore aſſez heureux pour trouver un excellent guide dans Roſny. Il faut que je vous faſſe connoître plus particuliérement ce grand miniſtre: car vous jugeriez mal des projets, que je viens d'expoſer, ſi vous ne connoiſſiez pas également le caractère & l'eſprit des deux hommes qui les méditoient enſemble.

Henri, ayant découvert de bonne heure des diſpoſitions dans le jeune Roſny, lui fit abandonner toutes ſes études de collège ; & voulant qu'il fût élevé comme lui-même, il chargea Chrétien de l'inſtruire dans l'hiſtoire & dans les mathématiques. Depuis douze ans juſqu'à ſeize, Roſny apprit ſous ce maître, à lire avec réflexion, à faire des extraits de ſes lectures, & à contracter toutes les bonnes habitudes de l'ame & de l'eſprit. Chrétien a donc eu la gloire de former deux grands hommes. C'eſt qu'il a eu du mérite lui-même : mais vous conviendrez auſſi qu'il a eu du bonheur.

A l'âge de ſeize ans, Roſny prit le parti des armes, & quoique d'une ancienne famille, alliée même de la maiſon des Bourbons, il ne ſervit d'abord qu'en qualité de ſoldat, apprenant à obéir pour commander un jour. Il faiſoit alors un journal des choſes qu'il obſervoit, il y joignoit des réflexions de Henri & de quelques autres perſonnes inſtruites, il continuoit ſes extraits dans les momens qu'il pouvoit donner à la lecture, & il ſe formoit inſenſiblement à la guerre & à toutes les parties du gouvernement.

Depuis 1577 juſqu'en 1596, il ſervit le roi ſans recevoir aucune récompenſe ; ſoit parce que dans cet intervalle Henri pouvoit peu par lui-même, ſoit parce qu'il n'oſoit pas faire pour Roſny tout ce qu'il auroit deſiré. Dans la ſuite, il le fit ſurintendant des finances, grand-voyer de France, voyer particulier de Paris, grand-maître de l'artillerie, gouverneur du Poitou, ſurintendant des fortifications & bâtimens, gouverneur de Mante & de Jargeau, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine, gouverneur de la Baſtille, duc & pair, ſon principal

cipal miniſtre, & il l'enrichit. Mais pour juger Roſny ; il faut moins conſidérer les places qu'il a remplies, que la manière dont il s'eſt élevé.

Sous les rois Charles VIII, Louis XII, François I, Henri II, François II, Charles IX, & Henri III, les emplois & les dignités s'acquéroient par l'intrigue : quelquefois on les accumuloit tout-à-coup ſur un homme, qui n'avoit d'autre titre que trop de complaiſance pour les vices du prince, & un courtiſan pouvoit aſpirer à la plus grande fortune, pourvu qu'il *n'eût ni honneur ni humeur*. A meſure que Henri IV fut plus maître de diſpenſer les charges de l'état, il ſe fit une loi de les donner au mérite, qu'il ſavoit diſcerner. Il n'avança donc Roſny, que parce qu'il le connoiſſoit. Il l'éprouvoit avant de l'employer ; & quoiqu'il le comblât de confiance & de faveur, ſa confiance & ſes faveurs ne furent jamais précipitées. Auſſi trouva-t-il toujours en lui un miniſtre, qui remplit toute ſon attente.

Nous avons des mémoires de Roſny ſur les deſſeins de Henri. Il les avoit rédigés d'après ſes converſations avec le roi, & il y avoit joint ſes propres réflexions. Rien n'eſt plus ſage. Tout eſt prévu, tout eſt préparé ; de ſorte que des entrepriſes, qui paroiſſoient chimériques, deviennent ſimples & faciles. Je ſerois trop long, ſi je voulois entrer dans des détails : mais pour vous faire voir dans quel eſprit Roſny traitoit les affaires de gouvernement, je vais rapporter quelques-unes de ſes maximes. Je les choiſirai parmi un grand nombre toutes excellentes, que vous trouverez dans ſes mémoires.

I.

Quelque habile qu'on ſoit, on aura difficilement des ſuccès, ſi on ne rapporte pas toutes

ſes opérations à un but fixe & déterminé ; ſi on ne ſait pas les conduire ſans précipitation & par degrés juſqu'au terme qu'on médite ; & ſi on ne ſait pas prévoir & ſaiſir le moment d'agir à propos.

II.

Il eſt très-dangereux de juger vaguement de l'avenir ; car s'il arrive dans les entrepriſes des cas inopinés, on pourra bien n'avoir pas la liberté d'agir, ni même le pouvoir de délibérer.

III.

Il faut bien connoitre les lieux, les tems, les perſonnes, les caractères, les eſprits : & on doit moins conſidérer ce que feront les hommes, en ſuppoſant qu'ils ſe conduiront bien ; que ce qu'ils feront, en ſuppoſant en eux les paſſions qu'on leur connoît.

IV.

L'ambition conſeille mal ſur toutes ces choſes. Comme elle nous cache les obſtacles, elle nous engage témérairement : & il arrive que nous échouons, ou que nous ſommes dans l'impuiſſance de ſoutenir nos premiers ſuccès. Charles VIII, Louis XIII, François I, Charles-quint, Philippe II, en ſont des exemples.

V.

Mais trop de circonſpection ne conſeille pas mieux. Alors on ne voit que les inconvéniens dont on eſt menacé ; on redoute juſqu'aux plus petits ; on ne porte pas la vue plus loin ; on s'aveugle ſur les moyens de les éviter. En un mot, on ne voit que le préſent, & on ne ſe prépare pas des avantages dans l'avenir.

VI.

Lorſqu'on forme des projets, il ne faut donc ni trop ſe flatter, ni trop déſeſpérer. Le ſuccès en

paroît-il aſſuré ? Il y faut chercher & trouver des difficultés, afin de n'être pas arrêté par des cas inopinés. Paroît-il incertain, il faut employer toutes les reſſources de ſon eſprit, pour applanir d'avance les obſtacles. Car l'homme prudent ne ſe décourage jamais & ne laiſſe jamais rien au haſard, lorſqu'il a le tems de concerter ſes démarches.

VII.

L'ignorance, la vanité, la proſpérité, la puſillanimité, la pareſſe, les diſſipations, les plaiſirs ſont les écueils des entrepriſes. Voilà où vont échouer d'âge en âge ceux qui gouvernent : ils ne ſongent point à s'inſtruire par les naufrages des autres : ils ſe briſent tous au même écueil & par la même imprudence : & nous voyons des débris de toutes parts. Que leurs fautes ſoient donc des leçons pour nous ; & que les expériences du paſſé nous apprennent à nous conduire dans l'avenir. Mais obſervons ſur-tout la différence des circonſtances : car il n'eſt pas toujours sûr que ce qui a réuſſi, doive réuſſir encore.

VIII.

L'adminiſtration eſt toujours mauvaiſe, lorſque les affaires ſont examinées tumultuairement, conduites inconſidérément, & entrepriſes ſans avoir pourvu à tout.

IX.

Mais de quelque précaution qu'il faille uſer pour ne rien précipiter, il eſt certain que la pire de toutes les réſolutions eſt, de n'en prendre aucune. Il eſt donc quelquefois néceſſaire de laiſſer quelque choſe au haſard.

X.

Que vos ennemis ne vous préviennent jamais. Tout le péril eſt ſouvent dans le retardement.

Quand les conjonctures ſont preſſantes, ce n'eſt pas le moment de délibérer : il faut agir, & s'attendre à trouver dans ſon courage de quoi ſurmonter les obſtacles qu'on n'a pas eu le tems de prévoir.

XI.

Que vos alliés, ſans méfiance, comptent toujours ſur vous ; & que vos ennemis ne puiſſent pas vous refuſer leur eſtime.

XII.

Soyez donc franc, vrai, ſincère. Que vos engagemens ſoient inviolables. Exercez-vous à toutes les vertus : ayez l'ambition d'être aimé & conſidéré. Que ce ſentiment ſe montre dans vos actions, dans vos diſcours, dans votre contenance, & juſques dans les mouvemens qui vous échappent. Car les hommes ſe hâtent de juger ſur l'extérieur : ils ſe préviennent favorablement ou défavorablement, & les premiers jugemens ſont ſouvent la réputation.

XIII.

Ne comptez ſur vos alliés, que lorſqu'ils ont des intérêts communs avec vous ; & jugez de ce qu'ils feront, moins par les choſes qu'ils promettent, que par la connoiſſance de ce qu'ils peuvent.

XIV.

Ne vous engagez donc pas dans une entrepriſe, où vous ne pourriez réuſſir, ſans leurs ſecours, & où ils vous abandonneroient par impuiſſance.

Henri avoit péché contre cette maxime, en déclarant la guerre à l'Eſpagne ; & l'aveu qu'il en faiſoit, ne permet pas de croire qu'il fût capable de retomber dans une pareille faute. Il avoit d'ailleurs fait cette démarche comme malgré lui, & pour céder aux conſeils de ceux qui

l'importunoient. Mais cela même donna lieu à une nouvelle maxime. C'eſt :

XV.

Que la raiſon, la prudence, la capacité & le mérite des perſonnes doivent ſeuls préſider aux délibérations, & qu'on n'y doit faire entrer pour rien la faveur, la haine, l'envie, la complaiſance & l'importunité.

XVI.

Aimez les intérêts de vos alliez, comme les vôtres; &, par conſéquent, avant de contracter des alliances, voyez quelles ſont les puiſſances, dont vous pouvez embraſſer les intérêts ſans vous nuire à vous-même : ou ſi vous devez faire des ſacrifices, conſidérez ſi vous y trouverez des avantages, qui vous dédommagent ſuffiſamment.

XVII.

Etudiez donc les états de vos voiſins : connoiſſez-en le gouvernement, la ſituation, les forces, les richeſſes, la foibleſſe, les intrigues, les factions, les vues, le caractère de ceux qui ont le plus d'influence, leur eſprit, leurs talens, leurs deſſeins, leurs jalouſies, &c. Sachez comment on prend des réſolutions, comment on eſt capable de les ſoutenir. D'après cela vous choiſirez vos alliez, & vous ſaurez de quelle manière vous pouvez négocier avec eux.

XVIII.

Mais ſi vous voulez donner du prix à votre alliance il faut vouloir par vous-même; & il faut ſavoir ce que vous pouvez tout ſeul, ſi vous voulez juger de ce que vous pourrez avec le ſecours de vos alliés.

XIX.

Etudiez donc vos provinces, voyez à quoi elles ſont propres pour le ſol, par la ſituation,

par l'induſtrie des habitans. Connoiſſez le caractère de vos ſujets, leurs mœurs, leurs vertus, leurs vices. Demêlez les particuliers qui ſe diſtinguent dans les différentes claſſes. Puniſſez, récompenſez. Employez, après avoir éprouvé. Encouragez les talens, le mérite, la naiſſance; diſtribuez les emplois avec diſcernement. Faites le cens de votre peuple.

XX.

Pour avoir obſervé une fois, on ne peut pas ſe flatter d'avoir tout vu. Tout change d'ailleurs; & quand on ſuppoſeroit que rien n'eût échappé, il faudroit, par conſéquent, obſerver encore. Quelque ſage que ſoit le plan que vous vous ſerez fait, il ſera dangereux de s'obſtiner à le ſuivre, lorſque les circonſtances ne ſeront plus entiérement les mêmes. Changez-le donc, ou modifiez-le, à meſure que vous obſerverez des changemens, duſſiez-vous abandonner tous vos anciens projets, pour en former de nouveaux.

XXI.

Ne changez cependant qu'avec raiſon. Ne paſſez pas légérement de deſſein en deſſein. Souvent ce qui paroît difficile, & qu'on abandonne, devient facile avec le tems; & on ſe trouve des reſſources, qu'on n'avoit pas prévues.

XXII.

C'eſt ſur-tout l'état mobile des choſes qu'il faut étudier; afin de n'être jamais ſurpris, lorſque les changemens ſurviennent: alors ſoit que le tems amène des avantages, ou des abus, vous pourrez recueillir les uns & remédier aux autres.

XXIII.

Il eſt beau de ſe faire le plan le plus parfait, pourvu qu'on mette une différence, comme Henri, entre les deſirs & les deſſeins. Deſirez donc le

plus grand bien ; mais ne tentez que ce que vous pouvez exécuter. Car plus les entrepriſes ſont grandes, plus il eſt honteux de s'y être engagé inconſidérément. En ſe trompant de la ſorte, on ruine ſa réputation ; on perd par conſéquent de ſon autorité, & il arrive qu'on trouve, juſques dans les plus petits projets, des difficultés qu'on ne peut vaincre.

XXIV.

Quand la corruption eſt parvenue à un certain point, la vie d'un homme, quelqu'habile qu'il ſoit, ne ſuffit pas pour corriger tous les abus. Conſidérez donc ce que vous pouvez, faites-le ; & mettez vos ſucceſſeurs en état de faire davantage.

XXV.

Le gouvernement eſt bon, lorſqu'il n'y a point d'hommes, ni de champs inutiles : il eſt moins bon, à proportion qu'il y a plus d'hommes déſœuvrés, & de champs incultes.

Ces maximes, Monſeigneur, ne ſont pas dans les mémoires de Roſny, avec les mêmes expreſſions, ni avec le même ordre : mais l'eſprit s'y trouve ; & il ſe trouve encore dans ſa conduite, & dans celle de Henri. Vous pouvez juger par-là qu'ils ont prévu l'un & l'autre les difficultés que nous pourrions faire contre les grands projets de Henri ; & que ce n'eſt pas ſans fondement, qu'ils ont eu quelque eſpérance de réuſſir. Connoiſſant donc le but auquel ils ont rapporté toutes leurs opérations, il ne le faut pas perdre de vue, ſi vous voulez bien juger des dernières années de ſon règne. C'eſt une choſe qui mérite d'être obſervée, qu'un plan d'adminiſtration bien fait & bien ſuivi : les exemples n'en ſont pas communs dans l'hiſtoire.

Il n'y a qu'un défaut dans nos deſſeins, diſoit le roi, en cauſant ſur ce ſujet avec Roſny; & je perds courage, quand j'y penſe. C'eſt que je ne ſais pas quel ſera mon ſucceſſeur. Je crains qu'au lieu de m'imiter, il ne ruine tout ce que j'aurai fait. Je vois déja les prétentions des princes du ſang, & les factions qui renaiſſent. Des enfans m'ôteroient toutes ces craintes. Je pourrois former des élèves digne du trône: je m'en flatterois au moins. Mais je n'en ai point, & j'ai une femme qui ne m'en donnera pas. Il eſt vrai que mon mariage eſt nul: il ſera bientôt déclaré tel. Cependant je ne ſerai guère plus avancé: car je tomberai dans l'embarras d'avoir à choiſir une autre femme. Si j'en prends une qui ne ſoit pas féconde, je me ſerai marié inutilement, & ſi elle n'eſt pas aimable, je me ſerai marié pour mon malheur. Je voudrois ſept choſes dans une femme, de la beauté, de la chaſteté, de la complaiſance, de l'eſprit, de la fécondité, de la naiſſance, & des grands états.. Mais, mon ami, je crois que cette femme n'eſt pas encore née: voyons ce qui peut me convenir, parcourons enſemble toute l'Europe, ou plutôt je vais la parcourir tout ſeul, car j'y ai plus penſé que vous. Il parcourut donc, & le réſultat fut que ſa femme n'étoit pas encore née.

Sire, répondit Roſny, tout ce que je puis conclure de vos diſcours, c'eſt que vous ne trouvez point de femme, & que cependant vous voulez vous marier: deux choſes aſſez difficiles à concilier. Mais puiſque parmi ce que vous connoiſſez, vous ne trouvez rien qui vous puiſſe convenir; je vous conſeillerois de faire publier, que toutes les jolies filles de votre royaume euſſent à ſe rendre à Paris. Vous mettriez à part celles

dont la figure vous plairoit davantage. Vous les confieriez à des femmes prudentes, qui obſerveroient leur humeur, leur caractère, leur eſprit; & ſur leur rapport vous en choiſiriez une. Car pour moi je ne vois pas qu'il ſoit bien néceſſaire que votre femme ait de la naiſſance & des états; & je crois que vous devez être content, ſi elle eſt belle, aimable & féconde.

Or, dit le roi, puiſque vous ne demandez que ces trois conditions, laiſſons votre aſſemblée de filles, qui me fait rire; & qui en feroit rire d'autres. J'ai trouvé ce qu'il me faut. Je connois une perſonne belle, aimable & féconde; & vous la connoiſſez auſſi. *Il faut que je ne la connoiſſe pas auſſi bien que votre majeſté: car je ne la devine pas.* Roſny ſoupçonnoit bien cependant que c'étoit Gabrielle. Vous la devineriez, ſi vous vouliez, reprit Henri; & vous faites l'imbécille, parce que vous voulez que je la nomme. Hé bien, c'eſt ma maîtreſſe. Ce n'eſt pas que je penſe l'épouſer: mais je voudrois ſavoir ce que vous en diriez. *Je dirois, ſire, que vous auriez peu d'égard à ce que vous devez à votre perſonne & à votre état.* Mais encore quels ſont les inconvéniens, qui ſuivroient ce mariage? car je veux que vous me parliez librement, puiſque je vous ai choiſi pour me dire mes vérités.

Outre que vous vous expoſeriez à être blâmé de tout le monde, répondit Roſny, & à vous repentir vous-même, lorſque l'illuſion diſſipée vous laiſſeroit voir votre honte, je ne vois pas comment vous régleriez les droits de vos enfans. Le premier quoique né dans un double adultère, penſera devoir être votre ſucceſſeur, parce qu'il eſt l'aîné. Le ſecond qui va naître dans un ſimple adultère, ſe croira plus légitime, & voudra ſe

placer lui-même ſur le trône. Cependant l'un & l'autre ſeront traités de bâtards par les enfans qui naîtront après votre mariage. Or je n'imagine pas comment vous préviendriez les troubles, que produiroient de pareilles prétentions; & je vous laiſſerai penſer, avant de vous en dire davantage. Ce ne ſera pas trop mal fait, répartit le roi; car vous en avez aſſez dit pour la premiere fois. Je vous promets de ne point faire part de notre converſation à ma maîtreſſe, de peur de vous mettre mal avec elle. Quoiqu'elle vous aime & vous eſtime encore davantage, elle a toujours quelque ſcrupule ſur le traitement que vous me conſeilleriez de faire à ſes enfans. Elle me dit quelquefois que vous préférez mes états & ma gloire à mes plaiſirs & à ma perſonne même: en quoi elle a raiſon & vous auſſi.

Si cette converſation laiſſe entrevoir dans Henri des foibleſſes, qui contribuerent à ſes malheurs, & qui, par conſéquent, doivent être miſes ſous vos yeux; elle fait reſpecter en lui l'amour qu'il montre pour la vérité. Il remporte au moins une ſorte de victoire ſur ſes paſſions, puiſqu'il permet à un miniſtre fidelle de les combattre, & qu'il l'en chérit davantage.

Cependant Gabrielle parloit & ſe conduiſoit, comme ſi elle eût été aſſurée d'être bientôt reine, lorſque ſa mort diſſipa les appréhenſions de ceux qui s'intéreſſoient véritablement au roi. Henri eut à peine recouvré ſa liberté, qu'il s'engagea de nouveau; & Henriette d'Entragues, dont il devint amoureux, lui arracha une promeſſe de mariage. Honteux de montrer cette nouvelle foibleſſe à Roſny, il ne put jamais prendre ſur lui de la cacher à un homme vrai, dont les conſeils lui étoient néceſſaires. Il la lui montra donc

avec une ſorte de confuſion, & Roſny lui parla avec franchiſe. Sur ces entrefaites, ſon mariage avec Marguerite de Valois ayant été déclaré nul, il épouſa Marie de Médicis. Nous n'aurons que trop d'occaſion de parler de cette femme & de cette maîtreſſe, & Henri nous prouvera que plus on a de paſſion pour ce ſexe dangereux, moins on eſt heureux dans le choix. Paſſons aux affaires d'état.

Il eſt impoſſible à un prince d'exécuter de grandes choſes, lorſqu'il doit pluſieurs fois ſes revenus, & que ſes ſujets ſont accablés ſous le faix des impôts. Alors l'agriculture eſt à peine cultivée, le commerce languit, l'induſtrie eſt éteinte; & le prince eſt d'autant plus impuiſſant, que ſes peuples ſont miſérables. Il faut donc commencer par acquiter les dettes de l'état, & par ſoulager les peuples.

Les dettes avoient pluſieurs cauſes. Henri en avoit lui-même contracté avec les puiſſances étrangères, qui lui avoient donné des ſecours; & avec les principaux chefs de la ligue, qu'il avoit achetés chérement. Ses prédéceſſeurs en avoient fait de plus grandes à force de profuſion; & le déſordre des finances avoit mis au pillage les revenus de la couronne, & les biens des ſujets. Comme cette dernière cauſe eſt celle qui fait principalement la misère des peuples, &, par conſéquent, la misère des ſouverains, il eſt néceſſaire de vous en donner quelque idée.

Il y a quatre choſes à conſidérer dans les finances. 1°. Juſqu'où le peuple peut contribuer aux beſoins de l'état: car il ne doit pas payer au-delà de ſes facultés. 2°. Quelles ſortes d'impoſitions on doit préférer: doit-on les mettre ſur les terres, ſur les perſonnes, ſur l'induſtrie, ſur les

conſommations, &c: car le choix n'eſt pas indifférent. 3°. Comment la levée des impôts doit ſe faire, afin que la perception ſoit la moins diſpendieuſe : car ce que la perception coûte de trop, n'enrichit pas le ſouverain, & cependant les ſujets ſe ruinent. 4°. L'uſage qu'on doit faire des ſommes qui reſtent, les frais de perception ayant été prélevés : car ſi on les dépenſe ſans économie, elles ne ſuffiront pas aux beſoins de l'état, & il faudra charger encore les peuples.

Voilà quatre choſes auxquelles on n'avoit eu aucun égard ſous les prédéceſſeurs de Henri IV. Les peuples payoient plus qu'ils ne pouvoient : on les ſurchargeoit indifféremment de toutes ſortes d'impoſitions, ſans conſidérer combien elles étoient onéreuſes. La perception des deniers étoit très-diſpendieuſe ; & les revenus de l'état étoient diſſipés.

Pendant long-tems les rois de France ont été bornés au ſeul revenu de leur domaine, qui conſiſtoit en fonds de terre & en droits ſeigneuriaux. Seulement dans des cas extraordinaires, la nation leur accordoit des ſubſides, & leur permettoit pour un tems limité de lever un certain impôt ſur les denrées & marchandiſes, ou ſur les fonds de terre, ou ſur les feux, &c.

Charles VII, qui impoſa le premier la taille, la rendit perpétuelle après avoir chaſſé les Anglois, c'eſt-à-dire, lorſque la paix rendoit cet impôt moins néceſſaire, & qu'on devoit s'attendre à le voir ſupprimé. Cependant il ne trouva point d'oppoſition dans le peuple, que la taille chargeoit peu : en effet elle ne produiſoit alors que dix huit cents mille livres. Mais Louis XI la porta juſqu'à quatre millions ſept cents quarante mille livres, Charles VIII à cinq millions huit cents trente

mille ; Louis XII à ſept millions ſix cents cinquante mille ; & François I à quinze millions ſept cents trente mille. Ce que ce dernier roi fit de plus mal, remarque Roſny qui déſapprouvoit cet impôt, c'eſt qu'il donna l'exemple à ſes ſucceſſeurs de charger les peuples, ſans alléguer d'autre raiſon, que *tel eſt notre bon plaiſir*. En effet depuis on a toujours augmenté les anciennes impoſitions, & on en a imaginé de nouvelles. Vous croirez peut-être que les revenus nets de la couronne s'en ſont accrus. Il eſt cependant certain qu'ils ont été en diminuant d'un règne à l'autre, depuis François I juſqu'à Henri III incluſivement. C'eſt que, *plus les potentats s'arrogent d'autorité, & entreprennent de faire des levées tortionnaires ſur leurs ſujets, plus ont-ils de deſirs déréglés, &, par conſéquent, s'engagent à des dépenſes exceſſives*, ruineuſes pour eux, comme pour leurs ſujets. C'eſt une obſervation que Roſny faiſoit faire à Henri.

Il y a deux ſortes de tailles, en France : l'une réelle, & l'autre perſonnelle. La premiere ſe leve dans les généralités, dont on a fait le cadaſtre ; & chacun ſait ce qu'il doit, parce que les fonds de terre payent au prorata les uns des autres. Il n'en eſt pas de même dans les généralités, où il n'y a point de cadaſtre. Rien n'y eſt réglé, & ceux qui ſont chargés de la perception, taxent arbitrairement chaque particulier. C'eſt pourquoi cette taille ſe nomme perſonnelle. Si vous conſidérez combien cet impôt doit occaſionner d'injuſtices, de fraudes & de vexations, vous comprendrez pourquoi un des deſirs de Henri étoit de le ſupprimer entiérement.

Outre les tailles, il y avoit encore d'autres impôts, nommés aides, gabelles, entrées, &c. Pluſieurs gouverneurs & pluſieurs grands en le-

voient eux-mêmes à leur profit. Quelquefois ils le faiſoient de leur propre autorité, d'autrefois en vertu des édits qu'ils avoient ſurpris par intrigue. Il ne dépendit pas d'eux que cet abus ne ſubſiſtât ſous l'adminiſtration de Roſny. Le comte de Soiſſons tenta d'obtenir du roi une impoſition de quinze ſous ſur chaque ballot de toile, qui entroit dans le royaume, ou qui en ſortoit; diſant qu'il n'en tireroit que dix mille écus, quoique Roſny penſât qu'elle en produiroit près de trois cents mille. Dans le même tems, des courtiſans ſollicitoient pour obtenir plus de vingt autres édits, tous à charge au peuple. Roſny alloit ſortir pour faire des remontrances ſur de pareilles vexations, lorſqu'il vit arriver chez lui mademoiſelle d'Entragues, alors marquiſe de Verneuil, qui étoit du nombre des intéreſſés. Comme il ne lui cacha point ſon deſſein, en vérité, lui dit-elle, le roi ſeroit bien bon, s'il mécontentoit tant de gens de qualité pour ſatisfaire vos fantaiſies. Et à qui, ajouta-t-elle, voudriez-vous que le roi fît du bien, ſi ce n'eſt à ſes parens, à ſes courtiſans & à ſes maîtreſſes? Madame, vous auriez raiſon, répondit Roſny, ſi le roi prenoit cet argent dans ſa bourſe: mais il n'y a nulle apparence qu'il veuille le prendre dans celle des marchands, des artiſans, des laboureurs & des paſteurs. Ces gens là qui le font vivre & nous tous, ont aſſez d'un ſeul maître, & n'ont pas beſoin de tant de courtiſans, de princes & de maîtreſſes.

Il y avoit bien d'autres abus dans les impoſitions. Nous nous bornerons pour le préſent au peu que je viens de dire; parce que nous pourrons traiter quelque jour cette matière. Paſſons aux abus qui ſe commettoient dans la levée des impôts.

Quand on n'y emploieroit que des perſonnes fidelles, le trop grand nombre eſt un abus, parce qu'il multiplie les frais ſans néceſſité : mais cette ſuppoſition n'eſt pas dans la nature. Il eſt au contraire certain, que plus il y aura de gens de finance, plus il y aura d'hommes avides de s'enrichir. Ils s'enhardiront dans les malverſations par l'impuiſſance où ſera le gouvernement de veiller ſur un ſi grand nombre : & l'exemple entraînera même peu-à-peu ceux qui ſe ſeroient contentés d'un gain légitime. Chacun fera ce qu'il verra faire. L'uſage de piller deviendra inſenſiblement un droit, parce qu'on raiſonnera ſur ce ſujet, comme ſur beaucoup d'autres ; & l'honnête homme ne paſſera que pour une dupe.

Les fermes, par exemple, ne rapportoient pas au roi la moitié de ce qu'elles coûtoient au peuple. Il y en avoit pluſieurs raiſons : la premiere, c'eſt que les fermiers, au lieu de percevoir par eux-mêmes les impôts, les affermoient à un grand nombre de ſous-fermiers, qui gagnoient ſur eux ; comme ils gagnoient eux-mêmes ſur le prince. La ſeconde, c'eſt que les fermes étoient toujours adjugées à la compagnie, qui donnoit le plus aux courtiſans, & par conſéquent, le moins au roi. Les grands, ceux-mêmes qui entroient au conſeil, étoient intéreſſés dans les fermes : ils en partageoient les profits ; tous étoient financiers. La troiſieme, qui eſt une conſéquence de la ſeconde, c'eſt que les fermiers du roi pouvoient commettre impunément toutes ſortes de vexations, toujours sûrs de trouver des protecteurs, & d'avoir pour eux le conſeil des finances. Ils obtenoient même des édits pour s'autoriſer à commettre impunément des extorſions. Enfin ils étoient obligés d'entretenir des milliers d'hommes

aux portes des villes, afin qu'on ne fraudât pas leurs droits, & un plus grand nombre dans les campagnes, afin d'empêcher la contrebande.

Alors il n'y avoit point d'emploi dans les finances qui ne pût enrichir celui qui l'obtenoit. Chacun en briguoit : le courtiſan faiſoit un trafic de ſon crédit : il ne s'en cachoit ſeulement pas : & cela s'appelloit faire des affaires.

Roſny ayant fait défenſe aux ſous-fermiers de payer aux fermiers, leur ordonna de lui communiquer les ſous-beaux, & d'en faire voiturer le montant au tréſor de l'épargne. Par ce moyen, il connut le produit des fermes, les profits des fermiers & ceux des courtiſans. Il mit enſuite les fermes à l'enchère, & elles furent preſque doublées.

Il nous reſte à conſidérer les abus dans la derniere partie des finances, c'eſt-à-dire, dans l'uſage des revenus de l'état.

Non-ſeulement, les rois avoient aliéné preſque tout leur domaine ; ils avoient encore engagé une partie des tailles, aides, gabelle & autres impoſitions. C'étoient les grands du royaume, & des princes étrangers, qui jouiſſoient de ſes revenus. Chacun d'eux affermoit ſa partie à des compagnies différentes ; ce qui multiplioit les régiſſeurs & les vexations.

Les dettes de cette eſpèce que l'état avoit contractées, montoient à cent cinquante millions, & en y joignant les autres, il devoit deux cents quatre-vingt-ſeize millions, ſix-cents vingt mille, deux cents cinquante-deux livres. Cependant les revenus de Henri en 1585 n'étoient que de vingt-trois à vingt-quatre millions. Cet expoſé fait voir combien les deniers publics avoient été mal adminiſtrés.

Il

Il eſt vrai que les beſoins de l'état avoient mis dans la néceſſité de contracter des dettes : il eſt vrai auſſi que la plus grande partie provenoit du peu d'économie des prédéceſſeurs de Henri, de la prodigalité ſur-tout du dernier roi, des malverſations du ſurintendant François d'O, &, après lui, de celles du conſeil des finances. Les choſes étoient au point que l'état devoit beaucoup plus qu'il n'avoit emprunté. Car, parmi les créanciers, les uns n'avoient prêté qu'une partie de la ſomme, qu'ils prétendoient leur être due ; & d'autres n'avoient rien prêté. Chacun profitant de la licence des tems, ſe portoit pour créancier ſur de faux titres ou ſur les plus légères prétentions. S'il étoit rejeté, il vendoit ſa créance à vil prix à un membre du conſeil, ou à un ſeigneur accrédité ; & dès-lors la dette étoit reconnue, & l'état payoit.

Il étoit d'autant plus difficile de remonter à la ſource de ces abus & de remédier à tous, que le conſeil s'étoit appliqué à mettre beaucoup de confuſion dans les finances. C'étoient un vrai chaos. On ne voyoit point le rapport de la dépenſe à la recette. Les revenus paroiſſoient toujours engagés d'avance ; & pour le courant d'une année, on anticipoit ſur une autre, ou pluſieurs. Par ce moyen, les auteurs de ce déſordre détournoient à leur profit une partie des deniers publics, & il falloit continuellement faire de nouveaux emprunts.

La miſère publique qui croiſſoit avec ce déſordre, devenoit un Pérou pour les gens de finance. Il eſt certain que le peuple, appauvri par les guerres & par les impôts, étoit ſouvent dans l'impuiſſance de payer entiérement la taille. Il y avoit donc des nonvaleurs inévitables. Mais ſous prétexte, les receveurs, chargés de lever cette im-

poſition, faiſoient paſſer pour nonvaleur des ſommes qu'ils ne recevoient pas dans le tems, & dont ils ſe faiſoient payer enſuite à leur profit. En 1598, il étoit dû vingt millions d'arrérages ſur les tailles de 1594, 1595, 1596. Le roi en fit une remiſe entière à ſes ſujets. Par cette généroſité, il leur donna beaucoup plus de vingt millions; car il les délivra des frais qu'on n'auroit pas manqué de leur faire pour les forcer à payer.

Pour corriger les abus que je viens d'expoſer, & beaucoup d'autres dont je ne parle pas, le plan de Roſny fut, 1°. de faire une recherche exacte de tous les revenus du royaume; d'en découvrir l'origine & la nature, les frais qu'il en coûte pour la perception, la charge dont ils ſont au peuple, l'utilité dont ils ſont à l'état, & de faire enſuite des réglemens en conſéquence.

2°. De faire un état bien circonſtancié des domaines aliénés, des revenus engagés, des rentes conſtituées ſur les tailles, gabelle, aides, &c, des gages & droits affectés aux offices de toute eſpèce, en un mot, de toutes les dettes, pour reconnoître ce qu'il convenoit de régler, de diminuer, ou d'acquitter peu-à-peu ſuivant les circonſtances.

3°. Enfin, de faire un dénombrement de tous les officiers employés dans la maiſon du roi, dans le militaire, dans l'adminiſtration de la juſtice, dans la police & dans les finances; en remarquant ceux qui ſont néceſſaires, & ceux qu'on peut retrancher comme inutiles. Ce dernier objet n'étoit pas un des moins importans: car depuis François I, les rois, pour trouver promptement des fonds, avoient créé & vendu un grand nombre d'offices. La juſtice, la police & les finances n'en étoient pas mieux adminiſtrées, au contraire.

Cependant tous ces nouveaux officiers étoient à charge à l'état, par les gages qu'on leur payoit, par les droits qu'ils exigeoient en exerçant leurs offices, enfin par les exemptions dont ils jouiſſoient, & dont le faix retomboit ſur le peuple.

Pour exécuter ce plan, Roſny fut obligé de voir preſque tout par lui-même, trouvant trop peu d'intelligence ou trop peu de probité dans ceux qu'il pouvoit employer. Engagé dans un travail immenſe, il avoit encore à vaincre les difficultés que faiſoient naître ceux qui s'intéreſſoient aux déſordres. Les princes, les miniſtres, les courtiſans, les financiers, les gens de robe, toutes les ſangſues du peuple s'élevoient contre ſon adminiſtration. Il falloit qu'il fut ſourd à tous ces cris : il falloit que Henri le fût lui-même. Si le roi eût molli, Roſny n'eût fait que de vains efforts.

Dans ſes mémoires que les hommes d'état ne ſauroient trop étudier, vous verrez les opérations qu'il a faites d'année en année. Vous en trouverez un expoſé plus abrégé dans les *Recherches & conſidérations ſur les finances de France*. C'eſt l'ouvrage d'un homme connu par pluſieurs autres, & qui me paroît fort inſtruit dans ces matières. Pour moi, je me bornerai à vous faire voir quel a été le fruit des travaux de Roſny dans le cours de près de quinze ans : c'eſt-à-dire, depuis 1595, qu'il fut chargé des finances, juſqu'en 1610.

On eſt étonné des reſſources qu'il ſe procura, en rétabliſſant l'ordre : jugez-en par les effets. Il employa douze millions pour remplir les arſenaux de munitions, d'artillerie & d'armes de toute eſpèce : cinq & davantage, pour les fortifications des places frontières : autant pour les ponts, chemins, chauſſées, rivières, &c : ſix en bâti-

mens & en égliſes, deux en meubles : & ſix en divers dons faits par le roi. Cependant il diminua les tailles de cinq millions, réduiſit pluſieurs autres impôts à la moitié, augmenta les revenus de la couronne de quatre millions, acquitta des dettes pour cent, racheta des domaines aliénés pour trente-cinq, & il ſe trouva dans les coffres du roi, ſoit en réalité, ſoit en crédit, quarante-un millions, ſoixante-quatorze mille livres.

Puiſque Roſny, en corrigeant les abus, ſoulageoit les peuples, payoit les dettes, fourniſſoit à pluſieurs dépenſes extraordinaires, augmentoit les revenus de la couronne, & amaſſoit encore plus de quarante millions ; vous pouvez juger combien les deniers publics avoient été diſſipés auparavant, & combien ils le ſeront toutes les fois qu'on les abandonnera aux courtiſans, qui font des affaires. Mais c'en eſt aſſez ſur ce ſujet.

Le traité de Vervins ayant aſſuré la paix, on fit une réforme des troupes. Elle ne fut pas auſſi conſidérable que l'économie de Roſny l'eût deſiré, parce que les militaires, qu'on avoit beſoin de ménager, voulant tous avoir des places & des gouvernemens, on fut obligé, par égard pour eux, de conſerver bien des garniſons inutiles.

Vers ce tems, le roi étant tombé dangereuſement malade, diſoit ſouvent à Roſny : *Mon ami, je n'appréhende nullement la mort : vous le ſavez mieux que perſonne, m'ayant vu en tant de périls, dont je me fuſſe bien pu exempter. Mais je ne nierai pas que je n'aie regret de ſortir de cette vie, ſans avoir remis le royaume dans la ſplendeur que je m'étois propoſée, & ſans avoir témoigné à mes peuples, en les gouvernant bien & ſoulageant de tant de ſubſides, que je les aimois comme mes propres enfans.*

L'ambition aveugle ſouvent les princes ſur leurs

vrais intérêts. Au lieu de desirer la paix pour faire fleurir leurs états, ils ne la font d'ordinaire que forcés. En la signant, ils méditent une nouvelle guerre; & s'ils ont inséré dans le traité quelque article, qui puisse un jour leur en fournir le prétexte, ils s'applaudissent. Depuis que cette politique régne en Europe, les différentes puissances n'ont travaillé qu'à s'épuiser réciproquement: toutes ont fait des pertes, & elles ne se sont pas dédommagées par les avantages alternatifs qu'elles ont eus les unes sur les autres. Car en acquérant une nouvelle province, on ne recouvre pas les anciennes, qui sont véritablement perdues, si elles sont dépeuplées par la guerre, & par la misère qui la suit, & qui dure. Le traité de Vervins ne permit pas une longue paix.

Pendant les troubles de la ligue, le duc de Savoie s'étoit emparé du marquisat de Saluces. Il eût été facile aux députés du roi à Vervins d'obtenir la restitution de ce marquisat: mais ils n'insistèrent pas, soit par négligence, soit par des motifs qu'il seroit plus odieux de leur imputer; & dont on les a cependant soupçonnés, parce qu'ils avoient été ligueurs eux-mêmes, & attachés à la maison de Savoie. Cet article fut remis par le traité à l'arbitrage du pape.

L'entremise du pape ayant été inutile, le duc de Savoie, qui se voyoit pressé, vint en France, sous prétexte de traiter lui-même avec le roi, &, dans le vrai, pour gagner du tems, & pour intriguer: car il y avoit encore des ligueurs à la cour, quoiqu'il n'y eût plus de ligue. Il paroît qu'il mit plusieurs personnes dans ses intérêts, & que dès-lors il débaucha le maréchal de Biron. Cependant il fut obligé de promettre qu'il restitueroit dans trois mois le marquisat de Saluces, ou qu'il don-

neroit en échange la Breſſe & quelques autres terres.

Les trois mois étant expirés, le duc de Savoie prit de nouveaux délais, pour manquer encore à ſa parole, & le roi lui déclara la guerre. Roſny, qui avoit tout préparé, paroiſſoit, & ne vouloit point perdre de tems : cependant toute la cour, pleine d'intriguans, s'oppoſoit à cette entrepriſe. Les uns étoient vendus au duc de Savoie & à l'Eſpagne : d'autres craignoient de nouveaux ſuccès, qui devoient rendre l'autorité du roi plus abſolue : quelques-uns étoient jaloux de Roſny, qui, comme grand-maître de l'artillerie, auroit la principale conduite de cette guerre, parce qu'il étoit très-vraiſemblable, que tout s'y paſſeroit en ſiéges : un grand nombre enfin vouloit la paix, parce qu'ils préféroient les plaiſirs aux fatigues. Tout le monde chercha donc à diſſuader le roi. La marquiſe de Verneuil fit encore plus d'inſtances que les autres : Henri n'écouta que Roſny, & marcha.

On étoit au mois d'Août. Il importoit au duc de Savoie de gagner l'hiver, afin que l'Eſpagne dont les réſolutions ſont toujours lentes, eût le le tems de lui envoyer des ſecours. Le retardement étoit au contraire ce qui pouvoit nuire le plus à la France : & il valoit mieux alors attaquer avec quatre mille hommes, que l'année ſuivante avec trente mille.

Roſny fut obligé de revenir de Lyon à Paris, pour faire de nouveaux fonds, & pour hâter l'artillerie. Mais le roi continua ſa marche, malgré les artifices dont on uſa pour le retarder. Il donna une partie de ſes troupes au maréchal de Biron, qu'il envoya dans la Breſſe. Avec l'autre, il entra dans la Savoie. Chambery lui ouvrit ſes portes ;

& Leſdiguieres & Créqui ſoumirent toute cette province, à la réſerve du Château de Montmélian, de Charbonniere & du fort de St. Catherine. La Breſſe ne fit pas plus de réſiſtance.

Alors le duc de Savoye redoubla les négociations ou plutôt les intrigues. Il offrit l'échange ou la reſtitution: tout parut d'accord: les ôtages furent envoyés de part & d'autre; & le roi dépêcha courier ſur courier, pour avertir Roſny de ſuſpendre. *Sire*, lui répondit Roſny, *je ſupplie votre majeſté de m'excuſer, ſi je n'obéis pas à ſes ordres: car je ſais à n'en pouvoir douter, que Mr. de Savoie ne veut que vous tromper, à quoi beaucoup de ceux qui ſont auprès de vous, ne lui nuiſent pas.* En effet, peu de jours après il reçut cette lettre du roi: *Mon ami, vous avez bien déviné: car Mr. de Savoie ſe moque de nous. Partant, venez en diligence, & n'oubliez rien de ce qui eſt néceſſaire pour lui faire ſentir ſa perfidie. Adieu.*

Quand Roſny fut arrivé, on agita dans le conſeil ſi on feroit le ſiége de Montmélian & des autres forts. C'étoit le ſentiment de Roſny, de Leſdiguieres & de Créqui, qui les connoiſſoient bien. Tous les autres s'y oppoſerent, aſſurant que la ſaiſon étoit trop avancée, & qu'il ne ſeroit pas poſſible de s'en rendre maître avant l'hiver. Je vois bien qu'on veut en effet, gagner l'hiver, répondit Roſny: mais je les aurai plutôt pris que je ne vous aurois accordés. Voilà le plan de Montmélian, voilà par où & comment je vais l'attaquer: diſputez là-deſſus: je vais tout diſpoſer pour le ſiege. Le roi le laiſſa faire, & tout réuſſit, malgré la réſiſtance des fortifications, des garniſons & du conſeil.

Le duc de Savoie fut forcé de penſer ſérieuſement à la paix; & la médiation du pape ayant été

acceptée, les députés ſe rendirent à Lyon, où ils traiterent avec le légat. La négociation traîna; elle ſe rompit même au moment qu'on paroiſſoit d'accord. Enfin Roſny la reprit lui-même, conclut le traité, & la paix ſe fit par un échange qu'on jugea avantageux à la France & au duc de Savoie. Elle fut ſignée au mois de Janvier 1601. Les traverſes qu'eſſuye ce miniſtre en toute occaſion, vous font voir combien les meilleurs ſujets ont de peine à bien ſervir les meilleurs rois. Jugez donc à quoi ſont expoſés les peuples, quand un prince foible n'eſt entouré que de courtiſans ſans mérite & ſans vertus.

Sans être profond en politique, on peut, avec un peu de géographie, juger ſi deux puiſſances ſont faites pour être amies ou ennemies. Il eſt, par exemple, bien évident, qu'indépendamment des guerres, qui avoient ſemé la méfiance & la haine entre la France & l'Eſpagne, ces deux puiſſances, par la ſeule poſition de leurs états, ne pouvoient contracter d'alliance ſolide. Autant l'une ambitionnoit de ſubjuguer les Provinces-Unies, autant il importoit à l'autre d'en défendre la liberté. Réciproquement ſuſpectes par des intérêts auſſi contraires, elles auroient donc vainement tenté de s'unir: jamais elles n'auroient agi de concert, parce que chacune auroit toujours craint l'agrandiſſement de ſon allié. C'étoit le ſentiment de Roſny. Mais Villeroi & Silleri ne ceſſoient de le combattre, trop prévenus peut-être pour l'Eſpagne, dont ils n'avoient que trop approuvé l'alliance dans les tems de la ligue. De ce que ces deux couronnes ont été ennemies, diſoient-ils, ce n'eſt pas une raiſon, pour qu'elles le ſoient encore. Qu'elles uniſſent leurs forces, elles donneront la loi à l'Europe. Il eſt donc de leur intérêt de les unir.

Cependant depuis que Villeroi & Silleri répétoient ce mauvais raiſonnement, qui n'étoit pas fait pour tromper Henri, les Eſpagnols n'avoient ceſſé d'agir ſourdement, pour ſoulever les grands du royaume. C'eſt qu'en effet de ce qu'ils avoient été ennemis de la France, c'étoit une raiſon qu'ils le fuſſent encore. On découvrit leurs intrigues avec le maréchal de Biron, le duc de Bouillon, le comte d'Auvergne, le prince de Joinville, &c. ils firent l'impoſſible pour empêcher la concluſion du traité avec le duc de Savoie; & n'ayant pas réuſſi, ils formerent ſur Marſeille une entrepriſe, dont ils n'eurent que la honte. Henri diſſimula : mais je jure, diſoit-il, que ſi j'ai une fois rétabli l'ordre dans mon royaume, je leur ferai une guerre ſi terrible, qu'ils ſe repentiront de m'avoir mis les armes à la main.

Ce roi veillant à tout par lui-même, voulut viſiter ſa frontière de Picardie : car il étoit ſurtout important de n'avoir rien à craindre de ce côté. Lorſqu'il étoit à Calais, Eliſabeth ſe rendit à Douvres. Tous deux auroient fort deſiré de ſe voir : & ils ne purent, par les difficultés que les miniſtres de part & d'autre trouverent dans le cérémonial. Ils ſe viſiterent par leurs ambaſſadeurs.

Roſny paſſa ſans titre en Angleterre, comme par curioſité. Son voyage cependant avoit un motif ſecret. Il s'agiſſoit d'avoir des éclairciſſemens ſur une lettre, dans laquelle Eliſabeth parloit de quelque grand deſſein, qu'elle ne pouvoit communiquer qu'au roi. Cette reine ne cacha pas à Roſny, qu'elle vouloit parler d'une ligue contre la maiſon d'Autriche, comme elle en avoit déja fait quelque ouverture en 1598; & elle lui demanda ſi les affaires du roi permettoient de

s'engager dans une pareille entrepriſe. Roſny lui répondit qu'il y avoit encore bien des meſures à prendre ; & ils concerterent enſemble le grand projet dont j'ai parlé. Henri fut enchanté d'apprendre qu'Eliſabeth entroit tout-à-fait dans ſes vues. Elle étoit abſolue chez elle : elle avoit eu de grands ſuccès ſur l'Eſpagne : aucune puiſſance n'étoit donc plus capable de ſeconder le roi.

Peu après le retour de Henri, la reine accouça d'un fils à Fontainebleau. Le roi, qui ſe propoſoit de lui donner une bonne éducation & de bons exemples, eut la foibleſſe d'en faire tirer l'horoſcope par la Riviere, ſon médecin. Les tems des troubles ſont favorables à ce préjugé : comme alors toutes les fortunes ſont chancelantes, chacun craint, chacun eſpère, & ces deux ſentimens rendent crédule. Il arrive encore, que ceux qui abuſent de la crédulité des peuples, peuvent ſouvent rencontrer, autant par raiſon, que par haſard : car il ſuffit de juger de l'avenir d'après les circonſtances préſentes, & les caractères connus. L'aſtrologie gagne à tout cela : on ne haſardoit pas beaucoup de prédire que le dauphin ſeroit d'un caractère tout différent de celui de ſon pere, qu'il aimeroit ſes opinions, & qu'il s'abandonneroit auſſi à celles des autres, puiſqu'il paroiſſoit devoir monter jeune ſur le trône ; que ſous ſon règne les Huguenots, qui n'avoient de protecteur que Henri, ſeroient perſécutés ; qu'il auroit des guerres ; que tous les bons établiſſemens ſeroient détruits ; & que Louis, c'étoit le nom du dauphin, feroit beaucoup parler de lui dans la chrétienté. Donnant enſuite quelque choſe au haſard, on pouvoit bien ajouter ; qu'il vivroit âge d'homme, qu'il régneroit plus long-tems que Henri, qu'il feroit de grandes choſes, qu'il auroit

de grands ſuccès, qu'il auroit des enfans, & qu'après lui les choſes empireroient encore. Voilà tout ce qui fut prédit. Henri en eut de l'inquiétude, cependant il auroit pu deviner tout cela, auſſi bien que ſon aſtrologue.

On découvrit l'année ſuivante une conſpiration qu'on prévoyoit depuis quelque tems, ſans l'avoir lue dans le ciel. Roſny en avoit eu de violens ſoupçons, pendant la guerre de Savoie. Les principaux auteurs étoient le maréchal de Biron, le duc de Bouillon, & le comte d'Auvergne, frere utérin de la marquiſe de Verneuil.

Biron, brave, grand homme de guerre, comblé des bienfaits du roi & toujours mécontent, avoit l'ambition d'être ſouverain, la folie de s'abandonner aux projets les plus chimériques, & l'imprudence de cacher mal ſes deſſeins & ſes intrigues. Il devoit épouſer une fille du duc de Savoie à laquelle le roi d'Eſpagne offroit de céder toutes ſes prétentions ſur la Bourgogne; & comptant ſur les armées que ces deux princes lui promettoient, & ſur les grands dont il connoiſſoit l'inquiétude, il ne ſe propoſoit pas moins que de diviſer la France en une multitude de ſouverainetés. C'eſt pendant la guerre de Savoie qu'il tramoit cette conſpiration. Déconcerté par le traité de paix, il en eut quelque repentir; & il en avoua quelque choſe au roi, qui lui pardonna.

Il renoua cependant, ou plutôt il continua ſes intrigues. Le roi ſut qu'il jetoit des ſemences de ſédition dans quelques provinces, & qu'il avoit pour complices le duc de Bouillon & le comte d'Auvergne: il en eut des preuves de la main même de Biron.

Ce maréchal étoit dans ſon gouvernement de

Bourgogne, que Roſny avoit adroitement dégarni d'artillerie, d'armes, & de munitions. Se voyant donc ſans défenſe, & comptant qu'on n'avoit pas de quoi le convaincre, il obéit aux ordres, qui le preſſoient de ſe rendre auprès du roi.

Henri, ſans lui montrer combien il étoit inſtruit, ne lui cacha pas qu'il avoit des ſoupçons, il lui offrit d'oublier tout, s'il vouloit lui-même ne rien cacher. N'ayant rien obtenu, il fit venir Roſny. Mon ami, lui dit-il, ce malheureux maréchal veut ſe perdre, je voudrois cependant lui pardonner, & lui faire autant de bien que jamais. Il me fait pitié; & mon cœur ne peut ſe réſoudre à faire du mal à un homme, qui a du courage, qui m'a bien ſervi, & avec qui j'ai vécu familiérement. Voyez-le donc: arrachez lui l'aveu de ſes intrigues, & faites que je lui puiſſe pardonner.

Les efforts de Roſny ayant été inutiles, le roi en fit encore lui-même, tout auſſi inutilement. Biron fut donc livré à la juſtice, & perdit la tête. Le comte d'Auvergne, qui avoit été arrêté, obtint ſa grace. Il offrit de découvrir les deſſeins des Eſpagnols & de continuer ſes intelligences avec eux, afin d'avertir de tout ce qu'ils pourroient entreprendre. D'ailleurs la marquiſe de Verneuil intercéda pour lui. Le duc de Bouillon s'échappa, & ne revint point. Quant aux autres complices, le roi feignit de ne les pas connoître: porté à la clémence, il ſe flatta que le ſupplice du maréchal de Biron les contiendroit.

Peu de jours après l'exécution de ce maréchal, le roi étant venu trouver Roſny à l'arſenal; vous voyez, lui dit-il, l'ingratitude de ceux à qui j'ai prodigué des honneurs & des richeſſes. Que n'ai-je pas fait pour le maréchal, pour le comte d'Au-

vergne, & pour le duc de Bouillon? Cependant ils n'ont ceſſé de remuer, juſques-là qu'ils ſe ſont abandonnés aux projets les plus extravagans. Faut-il donc qu'il y ait des ames, que les bienfaits mêmes ne puiſſent attacher à leurs devoirs? Si je vous parle ainſi, ce n'eſt pas que je penſe que vous ayez beſoin d'une leçon. Nous nous ſommes aſſez éprouvés l'un & l'autre. Mais j'aurois des reproches à me faire, ſi je ne vous déclarois pas quelles ſont mes intentions à votre égard, & je veux que vous me déclariez les vôtres avec la même franchiſe. Je vous eſtime, je vous aime, j'ai pour vous la plus grande confiance. Je vous conſerverai ces ſentimens, je vous diſtinguerai en cela de tout autre, comme vous le méritez. Je veux vous élever à tous les honneurs; mais je veux auſſi que votre fortune dépende de ma bienveillance; que vous ſoyez par moi tout ce que vous ſerez; & que vous ne deſiriez rien au-delà de ce que le bien de mon royaume, ma gloire & ma ſureté me permettront de faire. Ne vous attendez donc pas que je vous confie des fortes places, où vous pourriez être quelque choſe ſans moi; & vous rendre redoutable en vous joignant aux Huguenots ou à quelque autre faction. Vous n'êtes pas capable, je le ſais, de former aucun deſir qui puiſſe me faire prendre la moindre inquiétude. Mais un roi par ſon inconſidération, fait naître quelquefois une ambition déréglée dans l'ame des meilleurs ſujets; & il eſt lui-même la première cauſe des crimes dont il les punit. Vous le ſavez, j'ai toujours été entouré d'ennemis, d'ingrats, d'amis infidelles; je le ſuis encore: cependant je deviens vieux, & ma défiance croît avec l'âge. Voilà mon ame: je vous la découvre avec franchiſe, afin de concerter enſemble une

conduite, qui écarte de nous tout ombrage & toute inquiétude. Dites-moi donc librement, ſi vous approuvez ma façon de penſer.

Roſny ne put qu'applaudir, & applaudit ſincérement à la ſageſſe, à la prudence & à la franchiſe de Henri. Il témoigna combien il étoit ſenſible à ſa confiance & à ſes bienfaits. Il le ſupplia ſeulement de n'ajouter jamais foi aux calomnies & aux faux rapports. Ce n'eſt pas, ajouta-t-il, que je redoute les accuſations, ni que je deſire que votre majeſté les rejete : car un prince ſage ne doit pas mettre toute ſa confiance dans un ſeul homme, & fermer abſolument ſes oreilles à tous les autres. Ce que je ſouhaite, c'eſt que vous me communiquiez les inquiétudes qu'on vous donnera contre moi, & que vous me jugiez toujours d'après ma conduite.

En 1603, Henri rétablit les Jéſuites, qui avoient été bannis à l'occaſion de Jean Chatel, fanatique qui avoit attenté à la vie du roi en 1594. On accuſoit leur doctrine d'avoir armé ce miſérable. Si c'eſt avec fondement, ce qui eſt aujourd'hui une queſtion fort indifférente, on peut dire pour leur excuſe, que leur doctrine étoit celle de beaucoup d'autres ; & qu'en ce cas, ils n'étoient pas les ſeuls qu'il auroit fallu bannir. Henri leur pardonna, comme on pardonne à des ennemis qu'on redoute, & qu'on ſe flatte de gagner : mais ces corps ont un eſprit qu'on ne gagne pas, ou qu'on ne gagne que pour le tems où l'on ne contrarie pas leurs intérêts.

En 1593 Pierre Barriere avoit été exécuté pour le même crime. Il eſt vraiſemblable que ces deux hommes étoient ſans le ſavoir, l'inſtrument des conſpirations qui ſe tramoient. Philippe II, qui avoit voulu faire empoiſonner Eliſabeth, fut

vivement ſoupçonné de les avoir fait agir. Laiſſons ces horreurs.

La même année du rétabliſſement des Jéſuites, le roi fit une grande perte par la mort d'Eliſabeth. Il la regretta ſincérement & parce qu'il lui avoit des obligations, & parce qu'il comptoit ſur elle pour ſes grands deſſeins. Jacques, fils de Marie Stuart, venoit de monter ſur le trône ſans obſtacles. Le prétexte de le complimenter ſur ſon avénement fourniſſoit une occaſion de ſonder ſon caractère, ſon eſprit & ſes vues; & de négocier en même tems avec les autres puiſſances, dont les ambaſſadeurs ſe trouveroient à Londres. Roſny, plus capable qu'aucun autre de remplir cet objet, & ſeul confident des deſſeins du roi, fut choiſi: il partit malgré les affaires dont il étoit chargé, & qui paroiſſoient devoir ſouffrir de ſon abſence. Il faut voir dans ſes mémoires les inſtructions qui lui furent données, la conduite qu'il tint, & ſes dépêches. Cela ſeul ſuffiroit pour donner une grande idée du roi & du miniſtre. Le fruit de cette négociation fut un traité d'alliance entre la France & l'Angleterre, tendant ſur-tout à protéger les Etats-Généraux, & des ouvertures faites avec pluſieurs puiſſances pour l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche.

La France devenoit tous les jours plus calme & plus floriſſante. Le roi, adoré de ſes peuples, étoit reſpecté, & recherché par les puiſſances étrangères. Tout paroiſſoit répondre à ſes deſirs, & conſpirer pour l'exécution de ſes grands deſſeins. Mais pendant que ſes vertus répandoient le bonheur autour de lui, & devenoient le plus ſolide appui de la tranquillité de l'Europe, il étoit malheureux lui-même dans ſon domeſtique.

La marquiſe de Verneuil l'amuſoit quelquefois

par ſon eſprit : d'ailleurs elle étoit d'un caractère à lui donner bien des chagrins. Fière, haute, inſolente, elle parloit de Marie de Médicis avec les termes les plus injurieux. Sous prétexte de la promeſſe de mariage dont j'ai parlé, elle ſe croyoit reine elle-même avec bien plus de droit, & regardoit ſes enfans comme ſeuls légitimes.

Marie ne ceſſoit de ſe plaindre. Elle pouvoit ſe venger de ſa rivale, en lui enlevant le cœur du roi. Henri eût renoncé à toutes ſes amours, s'il eût trouvé quelques douceurs auprès de ſa femme. Mais lorſqu'il vouloit s'en rapprocher, il en étoit toujours repouſſé par l'humeur qu'elle lui montroit, & par une froideur plus offenſante.

S'il retournoit à la marquiſe, il éprouvoit d'autres peines. Le mépris qu'elle affectoit pour la reine, n'étoit pas la ſeule choſe qui l'offenſoit. Cette femme n'avoit pas même la complaiſance d'écarter de chez elle des perſonnes ſuſpectes, que le roi n'aimoit pas, & dont il ſavoit n'être pas aimé. Elle paroiſſoit dédaigner un cœur dont elle étoit aſſurée. Elle le dédaignoit : elle étoit infidelle, & elle entretenoit par d'Entragues & par le comte d'Auvergne des intelligences avec l'Eſpagne. Tout cela étoit vrai, & Henri n'en avoit que trop de violens ſoupçons.

Marie avoit amené avec elle une Léonora Galigaï, fille de ſa nourrice, & un Baptiſte Concini, petit-fils d'un ſecrétaire du duc de Toſcane : deux eſpèces également nées pour l'intrigue. Comme Léonora gouvernoit entiérement l'eſprit de ſa maîtreſſe, Concini l'épouſa ; & ils ſongerent à s'élever à la plus grande fortune, ſans être diffiles ſur les moyens. N'ignorant pas qu'ils étoient déſagréables au roi, ils s'appliquerent uniquement à gagner toute la confiance de la reine.

Ils

Ils flatterent ſa jalouſie, ils entretinrent ſon aigreur, ils lui inſpirerent tous les jours un nouvel éloignement pour ſon époux. Soutenus par la faveur de Marie, il ſemble que leur ambition devoit être ſatisfaite : cependant ils chercherent à ſe faire encore de nouveaux appuis, par des intelligences avec l'Eſpagne. Le roi, qui n'ignoroit pas toutes ces intrigues, ſouffroit ces deux créatures par égard pour ſa femme, deſirant, mais inutilement, qu'elle les renvoyât elle-même.

Ce prince dont la ſageſſe & le courage avoient diſſipé toutes les factions, les voit donc renaître dans ſon domeſtique. Qu'il aille chez ſa femme ou chez ſa maîtreſſe, il eſt entouré d'eſpions, qui ont intelligence avec ſes ennemis ; & il ne peut trouver le repos, qu'il fait goûter à ſes ſujets. C'étoit ſa faute, Monſeigneur; s'il eût ſu vaincre ſes paſſions, il eût été plus heureux, mais tous les partis que ſes amours font naître & fomentent, troublent ſes jours, & les abrégeront peut-être.

Cependant d'Entragues & le comte d'Auvergne remuoient ſourdement, & la marquiſe de Verneuil méditoit de ſe retirer en Eſpagne avec ſes enfans. Les Eſpagnols continuoient ſur le plan de Philippe II ; c'eſt-à-dire, qu'ils ſaiſiſſoient toutes les occaſions de troubler, ſans avoir de but fixe, ſans prévoir s'ils en tireroient quelques avantages, & ſans avoir même des moyens pour aſſurer leurs entrepriſes. Avec une conduite auſſi inconſidérée, ils entroient au haſard dans tous les projets, quelque abſurdes qu'ils fuſſent. Or, ils s'imaginoient qu'ayant les enfans de la marquiſe, ils pourroient ſe prévaloir de la promeſſe

de mariage, pour élever des prétendans contre les fils légitimes du roi.

Leurs meſures, mal priſes, furent bientôt déconcertées. D'Entragues, le comte d'Auvergne, & la marquiſe ayant été arrêtés, Henri les remit au parlement, avec un Anglois, nommé Morgan, qui avoit été l'agent de la négociation. Comme les preuves ne parurent pas ſuffiſantes contre la marquiſe, elle fut reléguée dans un couvent, avec un plus amplement informé; & le parlement condamna les autres à perdre la tête. Le roi, trop foible ou trop indulgent commua la peine de mort du comte d'Auvergne & du pere de la marquiſe en une priſon perpétuelle, & celle de Morgan, en un banniſſement perpétuel. Peu de tems après il permit à d'Entragues de ſe retirer dans une de ſes terres. Enfin il rappella la marquiſe, & la fit déclarer innocente.

Toutes les conſpirations n'étoient pas encore éteintes. Le duc de Bouillon, qui profeſſoit toujours la religion prétendue réformée, n'avoit jamais renoncé au projet de ſe rendre chef des Huguenots. Il avoit trempé dans la conſpiration du maréchal de Biron, & dans celle du comte d'Auvergne; il entretenoit des correſpondances avec l'Eſpagne; & il répandoit dans les provinces des hommes à lui, afin de porter les eſprits à la révolte. Mais la circonſpection avec laquelle il ſe conduiſoit, n'avoit pas permis de ſe ſaiſir d'aucun écrit de ſa main, & il étoit difficile de le convaincre.

Cependant les Huguenots prenoient l'allarme dans la Guienne, le Querci, le Limouſin, la Saintonge, l'Anjou, le Poitou & les autres provinces méridionales. Perſuadés par les émiſſaires du duc de Bouillon, que le roi vouloit les exter-

miner insensiblement, ils s'assembloient, ils cabaloient, ils faisoient des brigues, on n'entendoit que des murmures & des plaintes; les plus modérés faisoient tous les jours de nouvelles demandes pour leur sûreté, & présentoient continuellement des requêtes au roi.

Pour les rassurer, Henri avoit donné le gouvernement du Poitou à Rosny. En effet, il ne pouvoit pas trouver un meilleur garant de la bonne volonté qu'il conservoit pour eux. Ce ministre, huguenot lui-même, devenant le dispensateur des graces que le roi auroit occasion de leur accorder, devoit gagner de plus en plus leur confiance. Henri n'étoit pas capable d'oublier les obligations qu'il avoit aux Huguenots; & quand il les auroit oubliées, il étoit trop sage, pour vouloir renouveller les désordres qu'il avoit dissipés. Rosny pouvoit donc facilement faire évanouir leurs craintes, & leur persuader qu'ils n'avoient d'autre intérêt, que de rester inviolablement attaché à leur roi, de ne chercher d'autre protection que la sienne, & de mettre toute leur sûreté dans sa bienveillance & dans sa parole.

Les Huguenots avoient des députés à la cour pour y veiller à leurs intérêts. Voulant les changer, ils demanderent la permission de s'assembler. Le roi la leur accorda, à condition que l'assemblée se tiendroit à Châtellerault; qu'un homme de qualité de leur religion y assisteroit en son nom; que les provinces n'y députeroient chacune que deux personnes; & qu'il ne s'y traiteroit que de la nomination des députés pour résider à la cour.

Par l'édit de Nantes, les Huguenots avoient obtenu des places de sureté. Ils paroissoient vou-

loir en obtenir de nouvelles : ils paroiſſoient même vouloir former une république. Ces bruits faiſoient craindre cette aſſemblée. Mais cette république étoit une chimère, & un plus grand nombre de places de ſureté n'auroit fait que diviſer leurs forces & les affoiblir : car ils n'auroient eu ni aſſez de troupes ni aſſez d'armes pour les défendre. Cependant ces projets qui montroient leur défiance & leur mécontentement, méritoient par cette ſeule raiſon l'attention du roi. D'ailleurs Henri n'en prenoit point d'inquiétude : il lui auroit été trop facile de les ſoumettre, s'il eût été forcé d'armer contr'eux.

Roſny fut choiſi pour ſe trouver à l'aſſemblée de Châtellerault. Son adreſſe à manier les eſprits regagna tous les cœurs. Les choſes ſe paſſerent comme on l'avoit déſiré. Il ne reſta plus de ſoupçons. Les Huguenots rentrerent entiérement dans le devoir ; & le roi qui leur laiſſa les places de ſureté pour quatre nouvelles années, parut leur accorder cette grace à la conſidération de Roſny. Par-là il augmenta leur confiance pour ſon miniſtre, & s'aſſuroit lui-même de leur fidélité.

Pendant cette aſſemblée le duc de Bouillon continuoit toujours ſes pratiques. Le roi ſut que les factieux avoient traité avec les Eſpagnols pour leur livrer Marſeille, Toulon, Beziers, Narbonne & Leucate. Il marcha lui-même : tout fut déconcerté. Les plus coupables perdirent la tête, & les autres ſe ſoumirent.

Il ne reſtoit plus à réduire que le duc de Bouillon. Le roi arma, réſolu de l'aller chercher à Sedan. Cependant il voulut auparavant conformément au deſſein qu'il formoit depuis long-tems, faire Roſny duc & pair ; & ſaiſiſſant cette occaſion, afin de faire voir aux Huguenots, que

s'il attaquoit le duc de Bouillon c'étoit uniquement pour punir un rebelle, il érigea la terre de Sulli en duché-pairie. C'eſt ainſi que par ſa ſageſſe, ſes bienfaits étoient tout à la fois une récompenſe & un acte de politique. Quoiqu'il ait comblé le duc de Sulli de confiance, d'honneurs & de richeſſes, rien n'eſt plus admirable que la prudence avec laquelle il a ſu lui donner à propos.

Bouillon, voyant avancer le roi, ſe hâta de négocier. Il s'humilia devant lui : il le reçut dans Sedan, & il lui remit le château ; pour le tenir avec une garniſon pendant quatre ans. Tels furent les articles qu'on rendit publics : mais on étoit convenu que le roi rendroit le tout en peu de jours. Le duc ſoumis & rentré en grace, vint à la cour quelque tems après, & fut reçu avec diſtinction ; l'ame de Henri ayant toujours pour maxime de gagner ſes ennemis à force de bontés.

Un roi qui veut gouverner lui-même, ſe tromperoit bien, s'il comptoit, comme Pyrrhus, ſur un tems où il pourra dans le repos ne s'occuper que de ſes plaiſirs. Il faut n'être rien dans ce monde, & ne ſe mêler de rien, pour jouir de ce bonheur ſtupide : encore en ſommes-nous retirés malgré nous-mêmes, par le choc & le frottement de tout ce qui ſe meut autour de nous ; & ce ſont les momens les moins malheureux. Faits pour tenir plus ou moins à ce qui nous environne, nous ne trouverions que de l'ennui ſi nous ne cherchions les plaiſirs que dans un repos qui nous ſépareroit de tout.

Henri étoit trop convaincu de cette vérité, pour s'abandonner aux illuſions de Pyrrhus. Jeté dès ſa jeuneſſe dans un chaos de tourbillons, heurté, pouſſé dans tous les ſens, ce n'eſt qu'à

force d'activité & de prudence, qu'il avoit peu-à-peu rétabli l'ordre & le calme. Tout étoit donc dans le repos : mais Henri ne ſe repoſoit pas lui-même. Il ſavoit que les affaires ſurviennent continuellement les unes après les autres ; & toute ſon attention étoit ſeulement qu'elles ne s'accumulaſſent pas. Ainſi bien loin d'enviſager un tems où il ſeroit ſans occupations, il s'en formoit toujours d'avance de nouvelles & de plus grandes ; cependant avec la précaution ſage d'aller par dégrés, & de ne jamais trop entreprendre à la fois. Voilà le repos des grands hommes : de nouveaux projets ſont le délaſſement de ceux qu'ils ont exécutés : l'action leur eſt néceſſaire.

Ayant enfin réduit tous les factieux par ſa prudence, par ſon activité & par ſes bienfaits, il ne voyoit plus qu'un reſte d'humeur, qu'il pouvoit ſe flatter de détruire. Il comparoit les mauvais ſujets à ces poiſons, que la médecine peut employer avec ſuccès, & toute ſon application étoit de les rendre utiles. Il penſoit, ſur-tout, que le plus sûr moyen de rendre les peuple meilleurs, c'eſt de leur faire aimer le gouvernement, en les rendant heureux. C'eſt pourquoi dans les tems de tranquillité, il s'appliquoit plus que jamais à la police de ſon royaume.

Il faiſoit fleurir l'agriculture : il favoriſoit les arts & les lettres : il établiſſoit des manufactures. Sa marine qu'il avoit rétablie, protégeoit les vaiſſeaux marchands ; & le commerce intérieur devenoit tous les jours plus facile, parce que Henri rendoit les rivières navigables, qu'il bâtiſſoit des ponts ; & qu'il réparoit les chemins. Il commença le canal de Briare, pour communiquer de la Seine dans la Loire ; & il en vouloit faire un autre de l'Aude à la Garonne, pour

joindre en quelque ſorte les deux mers. Rien ne me paroit plus ſage que les réglemens qu'il projetoit, pour corriger les longueurs, les formalités, les frais & tous les abus dans l'adminiſtration de la juſtice. Vous les trouverez dans les mémoires de Sulli.

On eût dit que l'ame de Henri ſe multiplioit dans ſes ſujets. L'activité ſe répandoit par-tout: les peuples devenoient inſenſiblement appliqués, laborieux, induſtrieux. Les François étoient enfin des citoyens, eux qui, quelques années auparavant, ſans mœurs, ſans patrie, vivoient de brigandages: tout le royaume béniſſoit la main qui le gouvernoit.

Cependant les courtiſans & tous les intriguans de cour ne ceſſoient de calomnier le miniſtre, qui l'aidoit preſque ſeul dans ſes projets & dans ſes établiſſemens. Le roi, que les calomnies ne ménageoit pas, conſoloit Sulli, en lui rapportant les propos auxquels il étoit expoſé lui-même, & le raſſuroit par la confiance qu'il lui avoit donnée, & qu'il lui conſervoit. Il naiſſoit pourtant quelquefois entr'eux de petites altercations: mais elles ſe diſſipoient facilement, parce qu'elles n'avoient pour cauſes que les oppoſitions que Henri trouvoit dans ſon miniſtre. Sulli lui faiſoit des remontrances aſſez vives, lorſqu'il n'approuvoit pas ſes goûts. Le roi l'ayant un jour quitté avec humeur, parce qu'il avoit été contredit, vint le lendemain, pour lui propoſer des choſes ſur leſquelles il s'attendoit encore à de nouvelles contradictions. Sire, lui dit Sulli, apparemment que votre majeſté a bien penſé à ce qu'elle veut, & je n'ai qu'à obéir. Je vois bien, reprit le roi, que vous êtes encore fâché d'hier: mais je ne le ſuis pas moi. Embraſſons-nous. Je veux me fâ-

cher, je veux que vous ſouffriez; & je veux que vous me contrariez, pour me fâcher encore. Car ſi vous aviez plus de complaiſance, vous me ſeriez peu attaché, & vous ne m'aimeriez guere. Nos dépits, lui diſoit-il quelquefois, ne doivent jamais paſſer les vingt-quatre heures.

Les Jéſuites voyoient avec chagrin à la tête des affaires un huguenot zélé pour le ſervice du roi: ils auroient mieux aimé un catholique intriguant. Il y avoit pluſieurs provinces qui refuſoient de les recevoir, & la ville de Poitiers avoit ſurtout fait de grandes difficultés. Le pere Cotton, que le roi avoit pris pour confeſſeur, voulut lui faire entendre, que toutes ces oppoſitions étoient l'ouvrage de Sulli, gouverneur de Poitou. Henri, ayant rejeté cette calomnie, qu'il reprochoit à ce jéſuite de croire trop facilement; Dieu me garde, dit Cotton, de parler mal de ceux à qui votre majeſté donne ſa confiance. Mais enfin je ſuis en état de juſtifier ce que j'avance. Je le prouverai par des lettres de Mr. de Sulli. Je les ai vues, & je les ferai voir à votre majeſté. Il fut pris au mot: il promit de les apporter: il vouloit cependant être cru ſur ſa parole: mais le roi demandoit les lettres, & Cotton vint le lendemain lui dire qu'elles avoient été brûlées par mégarde.

C'eſt ainſi qu'on haſardoit ſouvent des calomnies contre ce ſage miniſtre, & quelques-unes laiſſoient quelquefois des nuages, qui duroient vingt-quatre heures. On imagina de nouveaux artifices.

Les princes, les Jéſuites, les miniſtres, les financiers, les brouillons, tous les courtiſans en un mot, qui s'étoient toujours appliqués à le noircir, commencerent à ne parler de lui qu'avec de grands éloges. Juſqu'alors il avoit paru ſé-

vère, dur, brutal même : tout-à-coup il étoit devenu doux, honnête, prévenant. On ne parloit plus que du grand nombre d'amis qu'il acquéroit tous les jours ; de ſa conſidération chez l'étranger, de ſon crédit parmi les Huguenots, de ſon courage, de ſon eſprit, de ſes talens, de ſes reſſources, &c. Le roi, qui n'étoit pas en garde contre cet artifice, fut étonné de ce concert de louanges. Il ne comprenoit pas comment Sulli pouvoit avoir acquis tant de perſonnes de différens caractères, auparavant ſes ennemis déclarés ; il appréhenda d'avoir fait naître par trop de faveurs, l'ambition dans l'ame de ſon miniſtre & il montra quelque inquiétude. Auſſi-tôt on lui communiqua des libelles contre Sulli : c'étoient des calomnies hors de toute vraiſemblance, & qui n'auroient fait aucune impreſſion, ſi l'eſprit du roi n'eût été préoccupé.

Sulli, deſirant d'éclaircir cette intrigue, écrivit au roi, & en reçut une réponſe qui déſavouoit toute inquiétude, & qui cependant en laiſſoit ſoupçonner. Mais comme on lui promettoit un éclairciſſement à la premiere entrevue, il réſolut d'attendre, & il attendit inutilement : car on ne lui parla de rien. Cependant Henri ſe trouvoit le plus embarraſſé : il auroit voulu que Sulli eût parlé le premier, & Sulli s'obſtinoit à ſe taire. Enfin le roi rompit le ſilence. Un jour que le ſurintendant le quittoit : vous n'avez rien de plus à me dire, lui dit-il ; mais moi, il faut que je vous parle. Je ne puis ſouffrir le froid avec lequel nous vivons depuis un mois. Je vois que je me ſuis laiſſé prendre aux artifices de vos ennemis, qui ſont les miens. Je vais donc vous ouvrir mon cœur, ouvrez-moi le vôtre. Honteux d'avoir été trop crédule, il lui rendit toute ſa confiance, &

il ne fut plus poſſible aux courtiſans de l'altérer. Il eſt difficile de choiſir ſes miniſtres ; & quand on a bien choiſi, il l'eſt encore plus de s'en tenir à ſon choix. Réfléchiſſez là-deſſus, Monſeigneur, & tenez-vous en garde contre les intrigues.

Plus tout floriſſoit au dedans du royaume, plus le roi portoit ſon attention au dehors. Il ménageoit ſes anciens alliés, il en acquéroit de nouveaux ; il maintenoit la paix entr'eux : devenu arbitre de leurs différens, il les uniſſoit de plus en plus ; & préparant de loin les conjonctures favorables à ſes deſſeins, il avançoit inſenſiblement les tems qu'il deſiroit. Une lettre que Sulli, étant à l'aſſemblée de Châtellerault, écrivoit au roi au mois d'Août 1605, nous apprend où en étoient alors toutes ces négociations, dont le but étoit toujours le deſir de former la république chrétienne. Il rappelle au roi les converſations qu'il avoit eues à ce ſujet avec Eliſabeth, lorſqu'il paſſa à Douvres. Il lui rappelle encore qu'ayant été envoyé ambaſſadeur en Angleterre, il communiqua les intentions de ſa majeſté au roi Jacques, ainſi qu'aux députés du roi de Danemarck, de celui de Suède, des Vénitiens, du comte Maurice & des Etats-Généraux ; que long-tems après ſon retour, il en fit part au landgrave de Heſſe & au prince d'Anhalt, envoyés des princes proteſtans d'Allemagne auprès du roi ; que dans la ſuite, il s'en ouvrit encore avec le député du duc de Savoie, & qu'il en dit même quelque choſe au nonce. Or, toutes ces puiſſances approuvoient les vues de Henri, & offroient de les favoriſer.

Pendant les années 1605 & les ſuivantes, les négociations continuerent, toujours par l'entremiſe de Sulli : car les autres miniſtres n'étoient

pas dans l'entière confidence du roi. Elles ſe faiſoient avec beaucoup de précautions. Henri, qui ne s'ouvroit pas de tous ſes deſſeins avec Villeroi & Silleri, n'avoit garde de les communiquer indifféremment à toutes les puiſſances, avec leſquelles il traitoit. Son plan de conduite étoit de ne les leur déclarer que les uns après les autres, & qu'autant que les circonſtances ſeroient favorables à l'exécution. Il vouloit que le ſuccès du premier deſſein préparât le ſuccès du ſecond, & ainſi de ſuite; en ſorte qu'il fût toujours le maître de temporiſer, ou même de s'arrêter, ſi des obſtacles imprévus, ne lui permettoient pas de continuer ſans expoſer ſon royaume. Car il avoit pour maxime, que les plus grands projets deshonorent un prince, s'ils deviennent ruineux pour ſon peuple.

Ainſi quoique la république chrétienne fût le premier déſir du roi, elle étoit cependant le dernier deſſein qu'il devoit former. Il falloit bien des meſures & bien des préparatifs avant d'oſer l'entreprendre: il falloit ſur-tout que les puiſſances qui ſe ſeroient unies, ſans porter leur vue ſi loin, ſe trouvaſſent trop engagées pour reculer. Mais quel que fut l'événement, il eſt au moins certain que Henri ne riſquoit rien; que la circonſpection avec laquelle il ſe conduiſoit, devoit produire quelque choſe d'utile & de grand. Il faut bien ſe ſouvenir qu'en ſe préparant à tout, on ne devoit tenter un deſſein, qu'autant que celui qui le devoit précéder ſe trouveroit exécuté, ou ſeroit ſur le point de l'être.

Vous trouverez dans les mémoires de Sulli les inſtructions données aux ambaſſadeurs qui furent envoyés aux Etats-Généraux & aux princes d'Allemagne. Ce ſont des modeles. Ces miniſtres,

avant de partir, conférerent enſemble pour en bien ſaiſir l'eſprit, & reçurent du roi & de Sulli tous les éclairciſſemens, dont ils pouvoient avoir beſoin. Rendus dans les cours où ils devoient négocier, ils ſe communiquoient réciproquement leurs obſervations & chacun d'eux rendoit compte au roi de ce qu'il avoit fait. Par ce concert, un même eſprit dirigeoit toutes les opérations.

Paroiſſant n'avoir d'autre objet que de renouveller les anciennes amitiés, alliances & confédérations, & s'en tenant d'abord à des propoſitions générales, ſans montrer aucun deſſein particulier: ils devoient enſuite, comme d'eux-mêmes, jeter dans la converſation quelque propos, pour ſonder l'eſprit & les intentions des différens princes: s'ouvrant plus ou moins favorables; & ne haſardant rien ſans de nouveaux ordres, lorſqu'ils les ſoupçonneroient tout à fait contraires aux vues du roi.

L'Angleterre, les Pays-Bas, & l'Allemagne avoient en général trop d'intérêt à l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche, pour ſe refuſer aux deſſeins de Henri. Les Vénitiens & le duc de Savoie s'étoient déclarés. Les propoſitions qu'on vouloit faire aux Suiſſes, étoient ſi avantageuſes, qu'on ne pouvoit préſumer aucune réſiſtance de leur part. Le pape, qui ne ſe déclaroit pas encore ouvertement, laiſſoit voir qu'il ſe joindroit à la ligue, auſſi-tôt qu'il en verroit les premiers ſuccès. Les rois de Danemarck, & de Suede y étoient entrés. Enfin les peuples de Hongrie, de Boheme, de Moravie & autres, las du joug de la maiſon d'Autriche, attendoient avec impatience les effets de cette aſſociation.

Quelque bon ordre que le roi eût mis dans ſes états, il eût été trop foible pour une ſi grande entrepriſe, s'il eût été privé de tout ſecours étran-

ger : mais auſſi, avec un grand nombre d'alliés, il eût été foible encore, ſi ſon royaume n'eût pas été tranquille & puiſſant. Ce qui paroiſſoit lui répondre du ſuccès, c'eſt que par les meſures qu'il avoit priſes, tout, au dehors & au dedans, concouroit à ſes deſſeins : il avoit d'ailleurs de grands fonds amaſſés dans le cours de pluſieurs années, une grande proviſion d'armes & de munitions, d'excellens ſoldats, ſon nom, ſon courage & ſes talens.

Toutes ces négociations, qui auroient réuſſi par la ſeule ſageſſe avec laquelle elles étoient conduites devinrent encore plus faciles par des circonſtances, qui furent pour le roi l'occaſion d'une nouvelle gloire.

Le ſénat de Veniſe avoit porté des décrets pour empêcher que les eccléſiaſtiques n'acquiſſent peu à-peu tous les biens de la république, & ne rempliſſent les villes & la campagne d'égliſes & de monaſteres. Dans le même tems on avoit arrêté deux ſcélérats, l'un chanoine, l'autre abbé; & on les avoit remis au juge laïque, pour leur faire leur procès. Paul V, qui raiſonnoit ſur les principes de ſes prédéceſſeurs, fulmina une excommunication contre le ſénat qui refuſoit de révoquer ſes décrets & de remettre les deux priſonniers entre les mains du nonce. On arma de part & d'autre, & toute l'Italie attendoit avec inquiétude la réſolution que prendroient la France & l'Eſpagne. Philippe III eût voulu entretenir ou même accroître ces troubles : mais Henri s'étant porté pour médiateur, fit ſentir au pape qu'il avoit été trop vîte & trop loin, & termina tout différent. Le ſénat applaudit à la ſageſſe du roi, toute l'Italie crut lui devoir ſon repos; & le pape fut bien aiſe de pouvoir en ſauvant l'honneur du ſaint ſiège, lever

une excommunication, dont il étoit plus embarraſſé que les Vénitiens.

Cette affaire étoit à peine finie, que les Etats-Généraux & le roi d'Eſpagne eurent auſſi beſoin de la médiation de Henri.

L'archiduc Albert d'Autriche ſucceſſeur d'Alexandre Farnèſe au gouvernement des Pays-Bas, avoit épouſé Iſabelle, fille de Philippe II, & en avoit eu pour dot la Bourgogne & les Pays-Bas, à condition que ces provinces retourneroient à l'Eſpagne s'il n'avoit point d'enfant de ſa femme. Comme les Hollandois ne craignoient rien tant que la domination eſpagnole, ce mariage fut pour eux une nouvelle raiſon de défendre courageuſement leur liberté contre l'archiduc. Cette guerre, qui duroit encore, eſt ſurtout célèbre par la réſiſtance d'Oſtende, dont Albert ne ſe rendit maître qu'après trois ans de ſiège. Mais cette perte couta moins aux Hollandois qu'aux Eſpagnols, qui en firent d'ailleurs beaucoup d'autres. On prévoyoit dès-lors qu'ils ſeroient bientôt contrains les uns & les autres, de mettre bas les armes par épuiſement, & que le roi de France deviendroit leur arbitre.

Henri, qui ne perdoit pas de vue ſes deſſeins, & qui vouloit rendre les Eſpagnols moins difficiles, commença par faire une ligue offenſive & défenſive avec les Etats-Généraux, pour aſſurer le traité de paix qu'on méditoit. La négociation traîna. Le prince Maurice s'oppoſoit à la paix, parce qu'il prévoyoit qu'il perdroit de ſa conſidération & de ſon autorité. Le roi d'Eſpagne vouloit traiter avec les Hollandois comme avec des ſujets, & les Hollandois vouloit être reconnus pour libres & indépendans. Ces difficultés furent vaincues. On fit une trève de douze ans, & l'Eſ-

pagne reconnut les Provinces-Unies pour libres & indépendantes.

Jean-Guillaume, duc de Cleves, de Juliers & de Berg, étant mort peu de tems avant la conclusion de ce traité, pluſieurs princes prétendirent à ſa ſucceſſion : l'empereur Rodolphe II, qui évoqua la cauſe à ſon tribunal, fit mettre ces trois duchés en ſéqueſtre, en attendant un jugement définitif. Comme on avoit lieu de craindre qu'il ne voulut s'en ſaiſir pour quelqu'un de ſa maiſon, l'électeur de Brandebourg & le comte Palatin de Neubourg, dont les droits paroiſſoient les mieux fondés, implorerent la protection du roi.

Henri n'attendoit alors qu'une occaſion, pour entamer ſes grands deſſeins. Aſſuré de beaucoup d'alliés, il avoit des fonds pour ſoutenir la guerre pendant trois ou quatre ans, ſans mettre d'impôts; & ſi elle duroit davantage, ce qui n'étoit pas à préſumer, Sulli répondoit de trouver des fonds extraordinaires, qui ne chargeroient point le peuple. Il employa donc tout l'hiver à ſes préparatifs ; & il pourvut au gouvernement du royaume, pour le tems qu'il ſeroit abſent. Son deſſein étoit de donner le titre de régente à la reine, & de former un conſeil, auquel il laiſſeroit ſes inſtructions, & qui attendroit ſes ordres dans les cas extraordinaires.

Il alloit ouvrir la campagne au printems, pendant que Leſdiguieres, avec douze mille hommes de pied & deux mille chevaux, ſe ſeroit joint aux troupes du pape, des Vénitiens & du duc de Savoie ; il devoit lui-même avec trente-ſix mille hommes de pied, & huit mille chevaux marcher au ſecours des héritiers légitimes du duc de Clèves, qui avoient quarante mille hommes de pied & douze mille chevaux, & à qui le comte Maurice

amenoit quinze mille hommes de pied & deux mille chevaux.

Les trois duchés ayant été remis à l'électeur de Brandebourg & au comte de Neubourg, les princes d'Allemagne, comme on en étoit convenu, devoient ſupplier le roi d'appuyer la requête qu'ils vouloient préſenter à l'empereur, & par laquelle ils demandoient que l'élection du roi des Romains fût libre, & que les états & villes de l'empire rentraſſent dans toutes leurs immunités. L'electeur de Bavière auroit été élu roi des Romains, & on auroit arrêté qu'à l'avenir la couronne impériale n'auroit jamais paſſé ſucceſſivement ſur deux têtes d'une même maiſon.

Lorſque toutes ces choſes auroient été terminées, les états de Bohème & de Hongrie devoient auſſi ſe mettre ſous la protection du roi, & préſenter une requête à l'empereur, afin de recouvrer la liberté d'élire eux-mêmes leurs ſouverains, & d'obtenir qu'il réunît à ces deux royaumes, les provinces qui en avoient autrefois fait partie.

Le roi ayant appuyé toutes ces demandes, par ſa préſence & par ſes armées, ſeroit revenu du côté de Bâle & de Strasbourg, où les Suiſſes devoient le ſupplier de joindre à leur aſſociation toutes les provinces qui le deſireroient, & particuliérement le Tirol, l'Alſace, & la Franche-Comté.

Henri ſe rendoit enſuite dans le Piémont, où après avoir aſſuré la Lombardie au duc de Savoie, il cédoit au pape & aux Vénitiens ſes droits ſur les royaumes de Naples & de Sicile. Enfin il formoit de la même manière la république provinciale, compoſée de dix-ſept provinces & de quelques autres états.

Toutes

Toutes ces meſures avoient été concertées d'avance avec les puiſſances intéreſſées. Cependant la maiſon d'Autriche étoit hors d'état de réſiſter à cette ligue. Sans armées, elle n'avoit point de reſſource en elle-même. Philippe III, inappliqué, ſe livroit à tous ceux qui le gouvernoient, & leur abandonnoit un ſoin dont ils s'acquittoient mal, pour s'oublier lui-même dans des plaiſirs & dans des frivolités. Rodolphe II ſe piquoit d'être aſtronome, chymiſte, ſouffloit, & vouloit faire de l'or. L'archiduc Albert, ſon frere, avoit quelque avantage ſur eux, parce qu'il étoit au moins un prince médiocre.

Il y a donc tout lieu de préſumer que la maiſon d'Autriche auroit été réduite à l'Eſpagne comme on l'avoit projeté. Mais lorſque Henri alloit commencer cette grande entrepriſe, la république chrétienne ne pouvoit être encore qu'un de ſes deſirs. Je doute qu'il en eût jamais pu former le deſſein avec quelque apparence de ſuccès. Il paroît que le conſeil qu'il vouloit établir, auroit été peu propre à maintenir la paix dans la chrétienté: car des puiſſances armées peuvent ſoutenir leurs prétentions par les armes; &, par conſéquent, elles ſeront peu capables de ſe ſoumettre au jugement d'un tribunal. Il faudroit que la plus grande partie des ligués fût toujours diſpoſée à protéger les arrêts qui ſeroient rendus. Il faudroit donc qu'il n'y eût jamais entr'eux ni diviſion, ni jalouſie, ni ambition. Si Henri eût formé cette république, il eſt au moins certain qu'elle n'auroit pas ſubſiſté après lui.

Il faut que les négociations euſſent été conduites avec bien du ſecret: car lorſque la campagne alloit s'ouvrir, le public ne formoit encore que des conjectures ſur les deſſeins de Henri. Les

grands de la cour, quoique les plus curieux, n'en pénétroient pas davantage. Ils voyoient confuſément que la maiſon d'Autriche étoit menacée, mais ils ne pouvoient deviner ni le but que le roi ſe propoſoit, ni les moyens qu'il s'étoit préparés ; & dans cette incertitude, ils paroiſſoient plutôt craindre que deſirer des ſuccès.

Ce n'étoit pas aſſez d'avoir acquis des alliés puiſſans, & d'avoir arraché toute ſemence de guerres civiles : le roi pour être heureux, comme le lui diſoit Sulli, & pour n'être point traverſé dans ſes entrepriſes, avoit encore beſoin de n'être pas troublé par des diſſentions domeſtiques. Car les petites tracaſſeries, d'abord concentrées dans le palais, ſont le germe des factions, qui tôt ou tard déchirent un royaume. Cependant la reine & la marquiſe de Verneuil, toujours animées l'une contre l'autre, continuoient de diviſer la cour; & Henri ne ſavoit comment ſe démêler des querelles de ces deux femmes. S'il en eût été aimé, il eût eu de l'empire ſur elles : mais l'ambition étoit le ſeul principe de leur jalouſie & de leurs intrigues.

Non-ſeulement la marquiſe de Verneuil n'aimoit pas le roi ; elle en parloit même ſouvent avec peu d'égards. Ménageant encore moins la reine, elle en mépriſoit les enfans, & elle mettoit les ſiens bien au-deſſus. Enfin elle cherchoit un appui dans la maiſon de Lorraine, dans les Guiſes, & dans d'autres qui avoient été long-tems les ennemis déclarés de l'état.

La reine, qui fatiguoit le roi de ſes plaintes, & qui ne cherchoit pas à lui plaire, ſe livroit tous les jours davantage à Concini & à Léonora. Ces deux domeſtiques, inſolens par l'empire qu'ils avoient ſur leur maîtreſſe, oſoient menacer, ſi le roi uſoit de violence pour les chaſſer de la cour & du royaume.

Henri, qui s'entretenoit de ces choſes avec Sulli, confident de tous ſes ſecrets, eût voulu que cet homme ſage eût perſuadé à la marquiſe de Verneuil de prendre un autre ton & une autre conduite. Il eût déſiré ſur-tout que Sulli eût engagé la reine à montrer plus de douceur & de complaiſance, & à renvoyer ce couple, qui lui étoit déſagréable. J'ai un preſſentiment, diſoit-il, que cet homme & cette femme cauſeront un jour de grands maux: car ils montrent des deſſeins bien au-deſſus de leur condition. Cependant je ne veux pas uſer moi-même d'autorité contre eux, parce que je me verrois bientôt forcé à les traiter avec la dernière rigueur, ou condamné à vivre dans des appréhenſions que je vous laiſſe à conjecturer.

Sulli ſe promettoit peu de ſuccès dans cette négociation, dont le roi le chargeoit auprès de la reine & de la marquiſe de Verneuil. En effet, elle n'étoit pas de nature à réuſſir. Au contraire, les eſprits s'aigrirent encore; & les brouilleries allerent en croiſſant pendant les années 1608, 1609, & le commencement de 1610.

En 1609 l'ambaſſadeur de France à Madrid ſe plaignit du peu de confiance que le roi montroit à ſon égard. Il avoit découvert qu'on traitoit d'une alliance entre les deux cours, par l'entremiſe de l'ambaſſadeur de Toſcane, qui étoit à ce ſujet en correſpondance avec Concini & Léonora. Il parloit auſſi d'autres perſonnes qui ſe mêloient de cette négociation, & qu'il n'en avoit pas encore aſſez de certitude. Cependant aux propoſitions qu'elles faiſoient & à leurs aſſurances, il ne pouvoit douter qu'elles ne fuſſent autoriſées par le roi.

En cherchant les perſonnes que l'ambaſſadeur ne nommoit pas, Henri ne put s'empêcher de ſoupçonner la reine & Villeroi, qu'il ſavoit de-

ſirer l'alliance avec l'Eſpagne & déſapprouver toutes les autres. Cependant il ne comprenoit pas comment on oſoit traiter ainſi avec confiance, ſans ſon aveu, & contre ſa volonté connue. On compte apparemment, diſoit-il, qu'il me reſte peu de jours à vivre. En effet: le bruit court que je ne paſſerai pas ma cinquante-huitième année. C'eſt la prédiction, dit-on, d'une dévote, qui étoit en France il y a peu de tems, & qui par cette raiſon conſeilloit à ma femme de ſe faire couronner. La reine veut faire revenir cette dévote: mais je ne le ſouffrirai point, non plus que ce couronnement, auquel je vois qu'elle s'opiniâtrera à la ſollicitation des Concini.

Les troupes étoient au rendez-vous ſur la frontière de Champagne. Cependant Henri, cédant à l'obſtination de la reine, conſentit au couronnement, & retarda ſon départ. Ce fut à regret. Ce ſacre, diſoit-il à Sulli, ſera cauſe de ma mort. Ils me tueront; ils n'ont plus d'autre reſſource, & je ne ſortirai jamais de cette ville. En effet, il n'avoit que trop éprouvé de quoi étoient capables l'Eſpagne & ſa faction. Il voyoit des partis & des intrigues juſques dans ſon domeſtique. Il y avoit déja eu plus de cinquante conſpirations contre ſa vie. Enfin on lui donnoit avis qu'il s'en tramoit une nouvelle. Ce n'eſt pas qu'on puiſſe accuſer nommément qui que ce ſoit. L'horreur croîtroit encore, ſi on penſoit à ceux ſur qui les ſoupçons tomberoient. Mais au moins tout prouve que les inquiétudes du roi n'étoient pas ſans fondement.

Le Jeudi 13 May 1610, le couronnement de la reine s'étoit fait à St. Denis, & ſon entrée ſolemnelle devoit ſe faire le Dimanche ſuivant. Le Vendredi, Henri ſortit pour aller à l'arſenal voir Sulli, qui étoit indiſpoſé, & pour jeter en

paſſant un coup d'œil ſur les apprêts qui ſe faiſoient pour l'entrée. Il avoit à côté de lui le duc d'Épernon. Sur le devant du caroſſe étoit Liancourt & Mirebeau, & aux portières Lavardin, Roquelaure, Montbaſon, & la Force. Le caroſſe ayant été arrêté dans la rue de la Ferronnerie par un embarras de charrettes, les valets de pied prirent par le charnier des Innocens; & François Ravaillac, qui le ſuivoit, ſaiſiſſant le moment où perſonne ne l'empêchoit d'approcher, monta ſur les rayons de la roue, & frappa le roi de deux coups de poignard dont le ſecond fut mortel. Il en porta encore un troiſième que Montbaſon reçut dans ſa manche. Ainſi périt le meilleur des rois, pour qui tous les bons François auroient voulut répandre leur ſang.

Sulli ne doutoit pas que cet aſſaſſinat ne fût l'effet d'une conſpiration. Péréfixe dit qu'elle ſe tramoit depuis long-tems dans les pays étrangers; & ce qui en paroît une preuve, c'eſt le ſoin qu'on a eu de faire diſparoître l'original des interrogatoires. Cependant quelques-uns croient que Ravaillac n'avoit point de complices, parce qu'ils prétendent qu'il l'a déclaré lui-même, ſans varier. Quand cela ſeroit, ce ne ſeroit pas une preuve qu'il n'y a pas eu de conſpiration. Il faudroit ſeulement conclure que les conſpirateurs n'ont pas été aſſez maladroits pour lui conſeiller d'aſſaſſiner; & que connoiſſant à quoi ſon fanatiſme le pouvoit porter, ils ſe ſont bornés à lui perſuader que le roi armoit pour détruire la religion catholique. Or, c'eſt le bruit qu'on faiſoit courir. Au reſte, quels ont été ces conſpirateurs? On l'ignore.

Combien de traverſes, combien d'obſtacles, combien de périls j'ai mis ſous vos yeux, Monſeigneur! Mais auſſi quel courage, quelle pru-

dence, quelle ſageſſe ! Il falloit toutes les vertus de Henri. Voyez les factions qui l'enveloppent dès ſon enfance. Tout eſt parti, & chez les Huguenots & chez les Catholiques. Il faut vaincre ſes ennemis & ce qui eſt plus difficile, il faut conſerver des amis que l'ambition diviſe, & s'attacher des chefs qui craignent ſes ſuccès & ſon agrandiſſement. Il eſt appellé au trône : mais ſes ſujets le méconnoiſſent. Son courage, ſa généroſité, ſa franchiſe les ſoumettent à ſa grande ame : mais le royaume eſt ruiné ; les factions durent encore, & les périls le ſuivent. Cependant tout fleurit bientôt, & Henri eſt au moment de donner la loi à l'Europe.

Forcé de bonne heure par les circonſtances à ne jamais rien négliger, il s'étoit fait une habitude de tout voir & de tout obſerver, & d'être à tout. Le moment favorable ne pouvoit lui échapper, & ſon expérience lui avoit appris à ſe préparer de loin des ſuccès. Sa vigilance rendoit ſes miniſtres fidelles, exacts, actifs. Il leur donnoit ſes ordres, & il les éclairoit. Il les ſuivoit dans les opérations, & il les dirigeoit. Les affaires qui ſe ſuccédoient avec rapidité, ſe terminoient de même. Rien ne languiſſoit ; & les entrepriſes, qui ſe préparoient ſucceſſivement par l'ordre avec lequel il ſavoit les conduire, devenoient plus faciles, lors-même que devenant plus grandes, elles paroiſſoient devoir trouver plus d'obſtacles. Quelles qu'aient été ſes foibleſſes, il faut lui rendre juſtice : jamais l'amour ne lui a fait négliger les ſoins du gouvernement. Encore faut-il convenir qu'après avoir été vingt-huit ans ſans avoir de femme, il en prit une qu'il n'a pu aimer. Si Marie de Médicis eût été d'un autre caractère, Henri eût renoncé à toutes ſes amours.

Il l'aſſuroit, & il le penſoit au moins : car il étoit vrai. Ajoutons à ces éloges une obſervation de Péréfixe : c'eſt que la douceur avec laquelle il traita les Huguenots, en convertit plus de ſoixante mille. Il mourut dans la cinquante-huitième année de ſon âge, & dans la vingt-unième de ſon règne.

Je ne dois pas finir, Monſeigneur, ſans vous avertir que les deſſeins de Henri paroiſſent ſi chimériques, que les meilleurs écrivains modernes les regardent comme des idées vaines, qui ne ſont jamais entrées dans la tête de ce prince. J'ai peur qu'ils n'en jugent eux-mêmes ſur des notions trop vagues, & qu'ils ne ſe ſoient pas donné la peine d'étudier le plan que Henri s'étoit fait. Il faut ou que Henri ait eu ces deſſeins, ou que Sulli les lui ait attribués fauſſement, ou que les compilateurs des mémoires les aient imaginés. Il n'y a que la lecture des mémoires, & une lecture faite de ſuite & avec attention, qui puiſſe lever ces doutes. Mais les meilleurs écrivains ſe contentent quelquefois de parcourir. Comme ils aiment mieux écrire que lire, ils jugent avant d'avoir lu, & leur jugement n'en eſt pas plus ſûr. Il me ſemble que les deſſeins de Henri n'ont rien de chimérique dans l'expoſition que j'en ai faite. Cependant je n'ai rien dit que d'après Sulli, & je ſuis bien aſſuré de n'avoir pas parlé d'après ſes ſeuls compilateurs. (1).

(1) On pourroit ſoupçonner que c'eſt après la bataille d'Ivri, en 1590, que Henri communiqua pour la première fois des projets au duc de Sulli. Il falloit bien qu'il parlât des choſes qui paruſſent chimériques, puiſque, pour ſe juſtifier, il diſtingua entre ſes deſirs & ſes deſſeins : mais les compilateurs des mémoires ne diſent point quel étoit alors le ſujet de la converſation. Ils diſent au contraire, qu'autant qu'ils peuvent le ſavoir, le roi ne s'ouvrit ſur

ſes grands deſſeins qu'à ſon retour de la guerre de Savoie. En effet, c'eſt depuis ce tems qu'il paroît s'en être occupé plus ſérieuſement; & tous les mémoires où Sulli les expoſe, ſont poſtérieurs à l'année 1600. Lorſque Henri avoit eu ſur ce ſujet une converſation avec Sulli, il le chargeoit de faire un mémoire où le plan de ſes projets fût expoſé dans tous ſes détails. Nous en avons au moins huit, en forme de lettres adreſſées au roi par Sulli. On y trouve beaucoup de répétitions: mais on y voit auſſi le développement & le progrès des idées & des négociations dans tous. La république chrétienne eſt le premier deſir en intention & le dernier deſſein en exécution. C'eſt le but auquel on rapportoit tout: mais Sulli remarque ſouvent que par les meſures que le roi prenoit, il ſeroit toujours le maître de s'arrêter où il voudroit, & de n'aller d'entrepriſes en entrepriſes qu'autant que les circonſtances lui ſeroient favorables. Quand on doit ſe conduire avec autant de ſageſſe, il eſt permis de former des deſſeins même chimériques, à plus forte raiſon, eſt-il permis d'avoir pour but de tous ſes deſirs, un bien qu'on ne pourra peut-être jamais faire.

Henri rejeta lui-même l'idée de ſa république chrétienne, la première fois qu'elle s'offrit à ſon eſprit. Cependant il s'y arrêta dans la ſuite, perſuadé que ſes deſirs devoient le mener à quelque choſe de grand. Mais les premières perſonnes auxquelles il s'en ouvrit, crurent qu'il badinoit, ne pouvant imaginer qu'il eût véritablement de pareilles vues. Sulli, qui lui rappelle ces choſes dans un de ſes mémoires, convient en effet que les deſſeins de Henri doivent paroître extraordinaires ou même extravagans; & il dit ſouvent que pour en juger, il faut bien méditer la manière dont ils doivent être conduits. Le roi étoit ſi éloigné de rien précipiter, qu'en 1603 ſes deſſeins n'étoient encore pour lui que des deſirs; & juſqu'alors, il n'en avoit fait des ouvertures à quelques puiſſances, que dans la ſeule vue de ſonder les eſprits.

Outre les mémoires, dont j'ai parlé, il y a encore pluſieurs converſations de Sulli avec le roi, celles qu'eût ce miniſtre avec la reine Eliſabeth, les inſtructions qui lui furent données pour ſon ambaſſade auprès du roi Jacques, & les inſtructions des ambaſſadeurs envoyés depuis en Allemagne. Les deſſeins que j'ai attribués à Henri, ſont encore répétés & développés dans toutes ces pièces. Je ne vois donc pas comment il pouvoit reſter quelque doute.

LIVRE TREIZIEME.

CHAPITRE PREMIER.

De la France juſqu'au miniſtère du cardinal de Richelieu.

JE vais continuer l'hiſtoire de France, Monſeigneur, parce qu'elle nous fournira aſſez d'occaſions de jeter un coup d'œil ſur les principales puiſſances de l'Europe.

Le même jour de la mort de Henri IV, le duc d'Épernon, ayant fait prendre les armes aux gardes françoiſes & aux gardes ſuiſſes, ſe rendit au parlement pour aſſurer la régence à Marie de Médicis. *Elle eſt encore dans le fourreau*, dit-il en montrant ſon épée; *mais il faudra qu'elle en ſorte, ſi on n'accorde pas dans l'inſtant à la reine mere, un titre qui lui eſt dû ſelon l'ordre de la nature & de la juſtice.*

On auroit pu demander par quelle loi, ſept préſidens & cinquante-cinq conſeillers, qui compoſoient cette aſſemblée, pouvoient être autoriſés à diſpoſer de la régence. Juſqu'alors le parlement n'avoit point joui d'un pareil droit. Pouvoit-il le refuſer, lorſque l'épée du duc d'Épernon le forçoit à l'accepter? Il donna donc, ſans délibérer, un arrêt, par lequel la reine fut déclarée régente. Pour donner plus de poids à cette première démarche, Louis XIII, qui n'avoit pas

encore neuf ans accomplis, vint le lendemain au parlement, accompagné des princes, des pairs & des grands du royaume, & l'arrêt de la veille fut confirmé dans un lit de juſtice. On ne s'étoit ſi fort preſſé, qu'afin de profiter de l'abſence du prince de Condé, & du comte de Soiſſons, qui auroient pu prétendre à la régence, ou entreprendre au moins de partager l'autorité avec la reine.

L'eſprit de faction, qui avoit été contenu, va reprendre un nouvel eſſor, & les troubles vont renaître. Car les factieux ont ſurvécu à Henri.

De crainte de faire des mécontens, la régente admit dans le conſeil preſque tous les grands qui prétendoient y devoir entrer, de ſorte qu'elle en fit une cohue plutôt qu'une aſſemblée. Ce conſeil, au reſte, n'étoit que pour la forme: on n'y portoit aucune affaire importante, ou du moins on ſe mettoit peu en peine des réſolutions qui s'y prenoient. Tout étoit décidé dans le travail particulier, que la reine faiſoit avec chacun des miniſtres.

Concini avoit la plus grande part à ſa confiance. Ambitieux, avide, il s'éleve, il s'enrichit, & ſe hâte de ſuſciter contre lui la jalouſie & la haine. Dès le commencement de la régence, il acheta le marquiſat d'Ancre, la lieutenance générale de Picardie, une charge de premier gentilhomme de la chambre. Il obtint le gouvernement de Péronne, de Mont-didier & de Roye: trois ou quatre ans après, il fut fait maréchal de France, quoiqu'il n'eût jamais tiré l'épée.

Le faſte régnoit à la cour. Les gratifications & les penſions étoient prodiguées aux courtiſans que la reine vouloit s'attacher. Les tréſors amaſſés par Henri ſe diſſipoient. On travailloit à re-

mettre dans les finances les abus, dont Sulli les avoit purgées : & le peuple applaudiſſoit à la magnificence de Marie, trop ſimple pour prévoir qu'il en porteroit tôt ou tard les frais.

On pouvoit licentier l'armée de Champagne : Car Juliers étoit au moment de ſe rendre au comte Maurice & aux princes confédérés, qui en formoient le ſiège. C'étoit l'avis de Sulli. Il jugeoit inutile de continuer une dépenſe, d'où l'on ne tireroit ni gloire ni avantage : comme ſon avis ne devoit pas prévaloir, le maréchal de la Châtre eut ordre de marcher, & les troupes arriverent pour être témoins de la priſe de Juliers.

Sulli conſeilloit de donner des ſecours au duc de Savoie, qui s'étoit engagé ſur la foi d'un traité. On n'eut encore aucun égard à cet avis, & le duc, abandonné, fut obligé d'envoyer ſon fils en Eſpagne, pour s'humilier aux pieds de Philippe III. Ce procédé de la France étoit d'autant plus odieux, que la régente avoit elle-même donné parole au duc de Savoie, de remplir les engagemens que le feu roi avoit contractés avec lui.

Cette princeſſe avoit d'abord voulu perſuader qu'elle conſerveroit toutes les alliances, que Henri avoit faites : mais elle ne vouloit que ſe faire rechercher par l'Eſpagne, avec qui elle projetoit de s'allier par un double mariage. La négociation ayant ſouffert peu de difficultés, il fut arrêté que Louis épouſeroit Anne d'Autriche, & qu'Eliſabeth de France ſeroit donnée au fils de Philippe. Ces deux mariages furent déclarés en 1612. L'echange des deux princeſſes ſe fit en 1615, & le roi alla au devant de l'infante juſqu'à Bordeaux, où les deux époux reçurent la bénédiction nuptiale. Sulli, qui n'auroit pas conſeillé cette alliance, n'étoit plus dans le miniſtère. Dès la ſe-

conde année de la régence, il avoit prévenu ſa diſgrace par ſa retraite : on ne cherchoit qu'à l'éloigner.

Quoiqu'une des premières démarches de la régente eût été de donner une déclaration, qui confirmoit l'édit de Nantes, les Huguenots prirent l'alarme auſſi-tôt qu'ils apprirent qu'on négocioit avec l'Eſpagne. Ils ne douterent pas qu'une pareille alliance n'eût pour objet de les détruire. C'eſt pourquoi ayant obtenu la permiſſion de s'aſſembler à Saumur pour la nomination des députés qu'ils tenoient à la cour, ils ſaiſirent cette occaſion de faire beaucoup de plaintes & de demandes. La reine qui ne pouvoit, ni ne vouloit les ſatisfaire ſur tous les points, répandit de l'argent & des graces, afin de gagner les principaux. Cette politique, qui ſema la diviſion parmi eux, & qui par-là prépara leur ruine, n'eſt pas cependant la plus ſage : car en achetant des mécontens qu'on craint, on en invite d'autres à ſe faire craindre pour ſe faire acheter. Il en doit donc néceſſairement réſulter des troubles. Les Huguenots obtinrent qu'on leur laiſſeroit encore les places de ſureté pour cinq ans.

La cour étoit dans la plus grande confuſion. Les grands ne s'accordoient que ſur une choſe, c'eſt qu'ils étoient tous mécontens du gouvernement, parce qu'à leur gré ils n'y avoient point aſſez de part. Dailleurs conduits chacun par des vues particulières, ils ne ſavoient point ſe réunir. Les princes du ſang étoient contre les princes du ſang, les Guiſes contre les Guiſes : il ſembloit qu'on eût perdu le ſecret de former des partis, & on ne faiſoit plus que des cabales. Comme ces diviſions aſſuroient le crédit du marquis d'Ancre, il s'appliquoit à les fomenter ; prenant toutes les

meſures poſſibles, pour empêcher qu'une faction trop puiſſante ne s'élevât contre lui.

Les Huguenots étoient diviſés en deux factions principales. L'une toujours prête à prendre les armes, avoit pour chef le duc de Rohan; l'autre plus tranquille ou moins remuante, ſe laiſſoit conduire par le maréchal de Bouillon. Ces deux ſeigneurs s'étant trouvés à l'aſſemblée de Saumur, le premier avoit appuyé les demandes de ſon parti, tandis que le ſecond s'étoit prêté aux vues de la cour.

Le maréchal de Bouillon fut récompenſé, & ne fut pas content. Il vouloit pour prix de ſes ſervices entrer dans le miniſtère & gouverner le royaume : choſe à laquelle le marquis d'Ancre ne vouloit pas conſentir, & que, par conſéquent, la reine mere ne pouvoit accorder. Le maréchal, qui ſe repentit, s'attacha au prince de Condé, afin de faire un parti contre le gouvernement.

Sur ces entrefaites le duc de Rohan ſe rendit maître de St. Jean d'Angeli, dont le commandant, quoique huguenot, étoit dévoué à la cour. La régente, au lieu d'armer, négocia; parce qu'elle craignoit de faire prendre les armes aux Huguenots. Tout le fruit de la négociation fut d'abandonner St. Jean d'Angeli au duc de Rohan.

Cette affaire étoit à peine terminée, que le prince de Condé fit éclater ſon mécontentement, ſur le refus qu'on lui fit du gouvernement de Château-Trompette, principale fortereſſe de Bordeaux. Il ſe retira de la cour, & fut ſuivi des ducs de Nevers, gouverneur de Champagne, de Mayenne, fils du chef de la ligue, gouverneur de l'île de France; de Longueville, gouverneur de Picardie; de Vendôme, fils naturel de Henri IV, gouverneur de Bretagne; d'Alexandre, grand-

prieur de France, autre fils naturel de Henri, de Luxembourg, de la Tremouille & de pluſieurs autres ſeigneurs. Le maréchal de Bouillon étoit le premier mobile de tous ces mouvemens : mais ayant eu l'adreſſe de ne pas paroître ſuſpect à la cour, il devint le médiateur entre les deux partis, dans l'eſpérance de les ſacrifier l'un & l'autre à ſes intérêts.

Le duc d'Épernon conſeilloit de faire marcher le roi à la tête de ſa maiſon, & de ſe hâter, avant que les princes euſſent raſſemblé leurs troupes. Si l'on eût ſuivi ce conſeil, le parti des rebelles eût été diſſipé : le gouvernement, toujours foible, envoya des députés, & propoſa un accommodement.

Cependant le prince de Condé avoit publié un manifeſte, par lequel il déclaroit n'avoir d'autre deſſein que de procurer le bien de l'état. Ses plaintes rouloient ſur la diſſipation des tréſors de Henri, ſur la mauvaiſe adminiſtration des finances, ſur l'abandon des anciens alliés du royaume, ſur l'alliance de l'Eſpagne, & en général ſur ce que la reine, préoccupée par deux ou trois perſonnes, régloit tout ſans conſulter les princes, ni même le conſeil qu'on n'aſſembloit que pour la forme.

Il voulut enſuite attirer les Huguenots dans ſon parti : mais le duc de Rohan, qui regardoit cette ligue comme une émeute dont les parties étoient mal liées, prévit l'évenement, & ſe refuſa à toutes les ſollicitations. Il écrivit même à la reine, que, ſi elle vouloit contenter les Huguenots, dont il ne ſe ſépareroit jamais, elle auroit bientôt réduit les princes mécontens.

On négocia. Le bien public dont on s'étoit fait un prétexte, fut bientôt oublié, & chacun

ne ſongea qu'à ſes intérêts. Les mécontens demandoient la convocation des états-généraux, & qu'on déſarmât de part & d'autre. On leur accorda ces deux articles. Ils demandoient encore que le double mariage avec l'Eſpagne fût ſurſis; & la reine l'accorda à condition que cette ſurſéance ne dureroit que juſqu'à la majorité du roi. Venant enſuite aux articles, qui concernoient les intérêts de chacun en particulier, la ville d'Amboiſe fut miſe en dépôt entre les mains du prince de Condé, juſqu'après la tenue des états-généraux; on donna Ste. Menehould au duc de Nevers, ou du moins on l'aſſura de la ſurvivance du gouvernement de Champagne pour ſon fils; on accorda à ceux de ce parti quatre cent cinquante mille francs, afin de les indemniſer des frais qu'ils pouvoient avoir faits; le roi promit de déclarer que le prince de Condé & ceux qui l'avoient ſuivi, n'avoient eu aucun mauvais deſſein, & qu'il étoit convaincu de leur innocence. En un mot, par ce traité, qui fut ſigné à Ste. Menehould, les mécontens obtinrent tout ce qu'ils demanderent. Le gouvernement les traita, comme s'il en avoit reçu de grands ſervices. On peut donc juger qu'il y aura des révoltes, tant qu'il y aura de l'argent, des villes & des charges à donner.

Le 28 Septembre 1614, le roi, étant entré dans ſa quatorzième année, tint ſon lit de juſtice, & fut déclaré majeur. Il pria cependant ſa mere de continuer ſes ſoins au gouvernement; & la confiance entière qu'il lui témoigna, parut donner une nouvelle puiſſance à cette princeſſe & au maréchal d'Ancre.

Les états-généraux s'ouvrirent à Paris le 2 Octobre 1614. Les trois ordres ne s'accorderent point. Chacun fit ſéparément des demandes op-

poſées aux intérêts des autres, & il y eut de longues conteſtations. Le clergé & la nobleſſe demanderent la publication du concile de Trente, l'entier rétabliſſement de la religion catholique dans le Bearn, la ſuppreſſion de la vénalité & de l'hérédité des charges, tant civiles que militaires, & l'accompliſſement des mariages conclus entre la France & l'Eſpagne. Ce dernier article fut ajouté, malgré le prince de Condé, qui s'étoit flatté que les états-généraux s'oppoſeroient à cette alliance: mais les ſollicitations de la reine avoient prévalu ſur les députés. Armand-Jean du Pleſſis de Richelieu, évêque de Luçon, aſſura, pour faire ſa cour & vraiſemblablement contre ſa penſée, que ces mariages établiroient à jamais la paix entre les deux royaumes.

Les tiers-état demanda une diminution des tailles, le retranchement des penſions & des gratifications, & la ſuppreſſion de quelques droits, qui nuiſoient beaucoup au commerce intérieur du royaume. Les trois ordres de concert propoſerent la création d'une chambre de juſtice, pour rechercher les malverſations des financiers. Enfin ils préſenterent de gros cahiers, qui contenoient beaucoup d'autres articles.

Le roi diſant n'avoir pas le tems d'examiner toutes les demandes, promit de ſatisfaire du moins aux principales; entre autres d'abolir la vénalité & l'hérédité des charges, de ſupprimer les penſions, & de créer une chambre de juſtice. Là-deſſus il rompit les états, & oublia toutes ſes promeſſes. Cette aſſemblée ne produiſit donc aucun effet. Ces états-généraux ont été les derniers.

Le prince de Condé auroit bien pu prévoir qu'il auroit peu de credit dans les états, puiſqu'il n'avoit

n'avoit pas la diſtribution des graces. Il fit auprès du parlement une autre tentative, dont il crut d'abord ſe promettre plus de ſuccès, & qui pourtant n'en eut pas davantage.

Le 28 Mars 1615 ce corps arrêta *que, ſous le bon plaiſir du roi, les princes, ducs, pairs & officiers de la couronne ayant ſéance, & voix de délibération en la cour, & qui ſe trouveroient alors à Paris, ſeroient invités de venir en ladite cour, pour, avec monſieur le chancelier, toutes les chambres aſſemblées, aviſer ſur les propoſitions qui ſeroient faites pour le ſervice du roi, le ſoulagement de ſes ſujets & le bien de l'état.*

Cet arrêté ſouleva le conſeil : on en parla comme d'un attentat contre l'autorité royale : la reine qui le regardoit comme une critique de ſon adminiſtration, en fut offenſée. On défendit donc au parlement de paſſer outre, & aux grands de ſe rendre à l'invitation qui leur avoit été faite.

Cependant le parlement fit des remontrances, dans leſquelles après avoir entrepris de prouver qu'il avoit droit de prendre connoiſſance des affaires d'état, il propoſoit des réformes dans toutes les parties du gouvernement, parce qu'il voyoit des abus dans toutes. Il diſoit au roi qu'il ne devoit pas commencer la première année de ſa majorité par des commandemens abſolus, dont les bons rois, comme lui, n'uſoient que fort rarement. Il proteſtoit, que dans le cas où ſa majeſté, mal conſeillée, recevroit mal ſes remontrances, il nommeroit les auteurs des déſordres, & feroit connoître au public leurs malverſations, afin qu'il y fût pourvu en tems & lieu. Il indiquoit d'ailleurs aſſez clairement le maréchal d'Ancre; & il appuyoit entr'autres cho-

ſes ſur la néceſſité d'entretenir les alliances faites par le feu roi, par où il condamnoit indirectement le double mariage conclu avec l'Eſpagne.

Cette affaire dura plus de deux mois. Enfin le roi impoſa ſilence au parlement par un *je le veux & la reine auſſi.* Bien loin donc de produire un bon effet, ces remontrances entretinrent ou augmenterent le mécontentement du peuple, qu'elles éclairoient davantage ſur quantité d'abus. On parla plus hardiment contre l'adminiſtration, dès qu'on la vit condamnée par des magiſtrats qu'on reſpectoit. C'eſt pourquoi le prince de Condé ſe hâta de prendre les armes. Il parut défendre la cauſe du parlement, & il compta d'avoir pour lui ce corps, que la cour venoit d'aliéner.

Les Huguenots qui auroient voulu empêcher le double mariage, entrerent dans les vues du prince de Condé. Rohan & Soubiſe, ſon frere, parurent chacun à la tête d'un corps de troupes, pendant que Vendôme armoit auſſi en Bretagne. Le roi eut beſoin d'une armée pour aller à Bordeaux, & il en fallut une autre pour conduire Eliſabeth de France juſqu'aux frontières, & pour amener Anne d'Autriche.

Les forces des rebelles n'étoient pas encore bien conſidérables, mais elles le pouvoient devenir: car les Huguenots tenoient alors une aſſemblée générale qui fut tranſportée à la Rochelle. La reine mere jugea donc à propos d'entamer une négociation. Il fallut traiter avec des ſujets que le roi venoit de déclarer criminels de lèze-majeſté, & on en reçut la loi. Il étoit d'autant plus facile de conclure la paix en cédant, que toutes les parties de cette ligue étoient fort mal aſſorties.

Quoique le maréchal de Bouillon fût, par ſes

intrigues, le principal auteur de la guerre civile, il ne s'étoit joint au prince de Condé, que pour ſe faire rechercher par la cour; & il n'attendoit que l'occaſion de ſacrifier à ſes intérêts le parti qu'il paroiſſoit avoir embraſſé. Le duc de Mayenne étoit dans les mêmes diſpoſitions. Nevers avoit armé ſans ſe déclarer, comptant, dit-on, ſe porter pour médiateur, & menaçant de ſes armes celui des deux partis qui refuſeroit ſa médiation: deſſein ridicule pour un gouverneur de Champagne. Vendôme ne ſe déclara que lorſqu'on eut fait une trève pour faciliter la négociation; de ſorte qu'il rendit meilleure la condition du prince de Condé, ſans en tirer aucun avantage pour lui. Enfin Rohan, Soubiſe & l'aſſemblée de la Rochelle, comptoient trop peu ſur de pareils confédérés, pour deſirer la continuation de la guerre. Par le traité conclu à Loudun, le prince de Condé fut fait chef du conſeil: on lui donna quinze cents mille livres pour les frais de la guerre: on confirma tous les édits donnés en faveur des Huguenots: on accorda une amniſtie générale, & pluſieurs autres choſes que les mécontens exigerent.

Des rebelles qu'on récompenſe, ne ſont jamais ſatisfaits. Les uns n'ont pas obtenu tout ce qu'ils demandoient: ceux à qui l'on n'a rien refuſé, veulent demander encore; & tous s'accordent à cauſer de nouveaux troubles. Le traité de Loudun ne fit qu'accroître le mécontentement.

Bouillon, ſur-tout, ne pouvoit reſter tranquille. Son plan étoit d'exciter des troubles pour avoir le mérite de les appaiſer. Il ſe flattoit de ſe rendre par-là néceſſaire à la cour, & d'entrer dans le miniſtère.

Le maréchal d'Ancre, toujours en bute aux

mécontens, découvrit une conſpiration contre ſa vie. Il ſut ceux qui la tramoient, il en fit part à la reine mere, & l'ordre fut donné d'arrêter le prince de Condé. Les ducs de Bouillon, de Mayenne, de Vendôme, de Guiſe, de Longueville, & d'autres qui avoient conſpiré, ou qui craignoient d'en être ſoupçonnés, échapperent par la fuite. Thémines, qui avoit arrêté le prince, eut pour récompenſe cent mille écus & le bâton de maréchal. La Grange-Montigni, ayant dit par-tout qu'il méritoit mieux le bâton, on le lui donna pour le contenter. On ne ſavoit pas qu'il avoit donné ſes chevaux pour hâter la fuite du duc de Vendôme. On promit encore le même honneur à St. Geran, qui crioit contre l'ingratitude de la cour, voyant qu'il n'y avoit qu'à crier pour obtenir des graces. C'eſt ainſi qu'on prodiguoit les plus grandes faveurs.

Le maréchal d'Ancre, ſe croyant plus affermi que jamais, changea tout le miniſtère. Le chancelier Silleri avoit déja été diſgracié, le garde des ſceaux du Vair, Jeannin & Villeroi le furent encore. L'évêque de Luçon fut fait ſecrétaire d'état avec les départemens de la guerre & des affaires étrangères. Il dut ſa fortune au maréchal, qui bientôt après voulut le perdre, & qui n'en eut pas le tems.

Cependant le duc de Nevers avoit armé pour le prince de Condé, & la guerre civile recommençoit. Mais le gouvernement paroiſſoit déja plus ferme, depuis que l'évêque de Luçon étoit dans le miniſtère. Les opérations, mieux concertées & mieux conduites, rompoient toutes les meſures des mécontens. On ne ſongeoit plus à négocier avec eux, & ils étoient preſſés de toutes parts, lorſque tout changea par une révolution qu'on n'avoit pas prévue.

Charles d'Albert de Luines, qui avoit été placé de bonne heure auprès de Louis dauphin, s'étoit fait une étude d'amuſer ce prince, &, par conſéquent, il avoit gagné ſa confiance. Sa faveur s'accrut, lorſque Louis monta ſur le trône. Elle s'accrut encore, lorſqu'il fut majeur : le maréchal d'Ancre prit ombrage d'un favori, dont l'ambition pouvoit conſeiller au roi de gouverner ; & la reine mere, qui partageoit ces inquiétudes, tenta de ſe l'arracher par des bienfaits. Luines en attendoit de plus grands du roi.

Ce favori avoit depuis long tems préparé l'eſprit du roi à ſecouer l'autorité de ſa mere. La nouvelle guerre civile lui parut une occaſion propre à porter les derniers coups. Il y étoit excité par les mécontens, avec qui il étoit d'intelligence : mais naturellement timide & ſoupçonneux, il n'oſoit rien précipiter ; & cependant les princes ligués ſe voyoient dans la néceſſité de ſortir du royaume, ou de ſe ſoumettre à la diſcrétion de la reine mere.

Luines obtint enfin un ordre d'arrêter le maréchal d'Ancre, & même de le tuer en cas de réſiſtance. Son deſſein n'étoit pas de laiſſer vivre un ennemi auſſi puiſſant : mais il craignoit qu'après la mort du maréchal, la reine n'eût aſſez d'empire ſur ſon fils pour punir les auteurs du meurtre : il falloit donc l'éloigner de la cour ; & on employa toute ſorte de moyens pour vaincre la répugnance du roi. On rejeta les malheurs de l'état ſur l'incapacité de cette princeſſe, & ſur ſa prévention pour la maréchale d'Ancre. On alla juſqu'à dire qu'elle ſeroit capable de faire empoiſonner le roi, pour mettre la couronne ſur la tête du duc d'Anjou, ſon ſecond fils, qu'elle aimoit davantage.

Le maréchal fut arrêté & tué par Vitri capitaine des gardes, auquel on donna le bâton de maréchal. Le chancelier Silleri, du Vair, Jeannin & Villeroi furent rappellés. La reine mere fut reléguée à Blois, où l'évêque de Luçon la ſuivit : & le roi paroiſſant vouloir remédier aux abus, fit tenir à Rouen une aſſemblée des Notables. Il lui demanda des conſeils, elle en donna de bons, & il ne les ſuivit pas. Cette révolution dans le gouvernement termina la guerre civile. On poſa les armes de part & d'autre, ſans faire aucun traité. Vendôme, Nevers & Mayenne, quoiqu'ils euſſent été déclarés criminels de lèze-majeſté, vinrent à la cour, avant d'avoir pris des lettres d'abolition : & le roi donna une déclaration qui parut l'apologie de leur conduite.

On fit le procès à la mémoire de Concini & à la Galigaï. Il parut plus d'animoſité que d'équité dans cette pourſuite, & plus de ſottiſe encore : on accuſa la Galigaï d'être ſorcière. Lorſqu'on lui demanda de quel charme elle s'étoit ſervie pour conduire à ſon gré la reine ; on prétend qu'elle répondit que ſon charme étoit le pouvoir des ames fortes ſur les eſprits foibles. Elle eut la tête tranchée ; Luines eut la confiſcation des biens du maréchal & de la maréchale ; & peu de tems après, la terre de Maillé fut érigée en duché pairie, ſous le nom de Luines.

Marie de Médicis, qui cherchoit à s'échapper de ſa priſon de Blois, eut recours au duc d'Épernon, alors mécontent de la cour, & ce ſeigneur la conduiſit à Angoulême. A cette nouvelle, on ſe crut encore menacé d'une guerre civile : car la reine ne vouloit ſe prêter à aucun accommodement. Toutes les tentatives de la cour furent inutiles, juſqu'à ce qu'on eût rappellé d'A-

vignon l'évêque de Luçon, qui eut ſeul aſſez de crédit ſur elle pour la réſoudre à la paix. Par le traité, elle obtint le gouvernement d'Anjou, de la ville & du château d'Angers, Chinon & du pont de Cé, & la liberté de ſe retirer où elle jugeroit à propos. Son entrevue, en Touraine, avec ſon fils fut fort tendre: mais elle ſe ſépara, bien déterminée à ſe venger du duc de Luines, qui empêcha ſon retour à la cour.

La même année, Luines fit rendre la liberté au prince de Condé, dont il vouloit ſe faire un appui; & le roi publia une déclaration, par laquelle il juſtifioit ce prince, & le louoit même de s'être élevé contre ceux qui avoient abuſé de ſon nom & de ſon autorité. Cette apologie injurieuſe à la reine mere, fut pour elle un nouveau motif de vengeance. Elle ne ſongea plus qu'à ſe faire un parti, & elle le trouva tout formé dans les ennemis qu'une fortune trop rapide avoit fait au duc de Luines. Les ducs de Vendôme, de Mayenne, de Longueville & d'Épernon prirent les armes pour elle. Le duc de Rohan entra auſſi dans cette ligue, & les Huguenots parurent la vouloir ſoutenir de toutes leurs forces. Lorſque Henri IV avoit permis dans le Béarn l'exercice de la religion catholique, il avoit laiſſé aux prétendus réformés tous les biens qu'ils avoient enlevés aux égliſes de cette province. Or, Louis XIII venoit de leur ordonner de les reſtituer: c'eſt ce qui fit le ſujet de leur mécontentement.

Cette guerre ne fut pas longue. Louis marcha, & la reine mere fut bientôt obligée de négocier. Le raccommodement ſe fit encore par l'entremiſe de l'évêque de Luçon, pour qui le roi promit de demander le chapeau de cardinal. Cette

ligue étoit mal concertée : car les différentes parties ne purent pas ſe réunir, & les places ſe trouverent dépourvues de munitions. Mariede Médicis revint à la cour.

Louis ſe tranſporta enſuite dans le Béarn, où il ſoumit les Huguenots qui étoient déchirés par des factions. Cette époque eſt le commencement d'une guerre qui durera juſqu'à leur ruine.

Dès l'année ſuivante, ils reprirent les armes dans le Béarn, le Poitou, la Saintonge & la Guienne. Ils en revenoient encore au projet de leur république ; projet plus chimérique que jamais, parce qu'ils n'avoient jamais été moins unis. Cependant la première campagne fut heureuſe pour eux ; car ſi Louis eut d'abord des ſuccès, il échoua devant Montauban : ou plutôt Luines, à qui il avoit donné le commandement, parce qu'il l'avoit fait connétable, fut obligé de lever le ſiège, après avoir perdu bien du monde ; & les Huguenots reprirent Montpellier & pluſieurs autres places. Le duc de Luines étant mort peu de tems après, le fameux Leſdiguieres fut fait connétable, & fit abjuration.

Les ſuccès furent variés la campagne ſuivante, quoique plus grands du côté du roi, qui donna pluſieurs fois des preuves de valeur. Pluſieurs ſeigneurs ſe ſoumirent les uns après les autres, & furent récompenſés. Le marquis de la Force obtint le bâton de maréchal avec deux cents mille écus, & on lui conſerva ſes charges & ſes gouvernemens. Les Huguenots, ſe voyant inſenſiblement abandonnés par leurs chefs, demanderent la paix : on la leur accorda, en confirmant l'édit de Nantes. Il ſe commit bien des cruautés pendant cette guerre.

Après la mort du connétable de Luines, toute

l'autorité ſe trouva entre les mains du cardinal de Reiz, du comte de Schomberg, & du marquis de Puiſieux, fils du chancelier Silleri. Ces miniſtres, qui craignoient que la reine mere ne reutrât dans le conſeil, firent l'impoſſible pour l'exclure : mais cette princeſſe, conſeillée par l'évêque de Luçon, eut une converſation avec le roi, & obtint la place qu'elle demandoit. Elle ſe conduiſit d'abord avec beaucoup de circonſpection, cherchant moins à dominer, qu'à ſe conformer à ce qu'elle jugeoit agréable à ſon fils.

Quelques miniſtres moururent, d'autres furent diſgraciés, & les factions de la cour produiſoient ſouvent des changemens dans le conſeil. Le chancelier Silleri & le marquis de Puiſieux vouloient éloigner la reine mere, en la rendant ſuſpecte ; & ils furent chaſſés par cette princeſſe, qui fit entrer dans ſes vues le marquis de la Vieuville, alors ſurintendant des finances. Elle trouva de plus grandes difficultés, lorſqu'elle voulut mettre dans le miniſtère l'évêque de Luçon qui venoit d'être fait cardinal. Elle croyoit aſſurer ſon crédit en donnant de l'autorité à un homme en qui elle mettoit toute ſa confiance : mais le roi étoit fort prévenu contre lui. Je le connois mieux que vous, diſoit-il à ſa mere, c'eſt un homme d'une ambition démeſurée. Le marquis de la Vieuville, qui avoit alors toute la faveur, le redoutoit comme un rival dangereux, qui n'entreroit dans le conſeil que pour l'en chaſſer. Cependant il eut la complaiſance de céder aux preſſantes ſollicitations de la reine. Richelieu entra donc enfin au conſeil, à la fin d'Avril 1624, & la Vieuville en ſortit au mois d'Août de la même année.

La Vieuville étoit le ſeul qui pût balancer le crédit du cardinal. Les autres miniſtres, ſans am-

bition, ſans génie ou ſans fermeté, n'étoient pas redoutables. Richelieu réunit donc bientôt en lui ſeul toute l'autorité du miniſtère.

CHAPITRE II.

De la France & de l'Angleterre juſqu'à la priſe de la Rochelle.

DEPUIS que Louis XIII eſt ſur le trône, les grands n'ont ſongé qu'à ſe relever de l'abaiſſement où Henri IV les avoit réduits, & les Huguenots qui prévoyoient combien le gouvernement leur ſeroit contraire, ont tenté de ſe ſoutenir par eux-mêmes & de ſe faire redouter. Mais comme, d'un côté, les grands avoient été pluſieurs années ſans oſer remuer, & que de l'autre les Huguenots avoient vécu dans une ſécurité entière, tout le monde fut pris au dépourvu par la mort ſubite de Henri, & il ne ſe trouva point de parti formé. Dans cette conjoncture, chacun ne ſongea qu'à ſoi: les factions, à peine ébauchées, furent diſſipées par les tréſors que Marie prodigua; & il ne put jamais y avoir aſſez d'union parmi les grands ni parmi les Huguenots. Voilà tout le bien que produiſit la conduite de la régente.

Une pareille politique ne peut pas être employée long-tems: car les tréſors s'épuiſent, les factieux reſtent, & on ne peut plus diviſer, parce qu'on craint davantage. Richelieu jugea donc qu'il étoit tems d'uſer de fermeté.

Ce miniſtre prévit bien qu'on ſeroit jaloux de ſon crédit, comme on l'avoit été de la faveur de ceux qui l'avoient précédé. Les cabales alloient

renaître, & les déſordres auroient continué, s'il eût été d'un caractère foible, ou s'il eût manqué de vues & de prudence. Mais il ne fera pas de traités honteux: il n'achetera pas l'obéiſſance des rebelles : c'eſt par le ſupplice des chefs qu'il terminera les guerres civiles. Cette ſévérité, devenue néceſſaire, ne laiſſera plus aux grands le pouvoir ni même l'envie de troubler le royaume.

Vous voyez qu'un de ſes deſſeins eſt de réduire les grands : or, pour l'exécuter, il faut abſolument ruiner les Huguenots, qui peuvent les ſoutenir ; ou qui par des diverſions, peuvent partager les forces du gouvernement. La guerre eſt ouverte avec eux. Il les faut pouſſer avec vigueur. Si on peut tolérer leur religion, on ne leur doit plus laiſſer de place de ſureté, ni le pouvoir de reprendre les armes.

A ces deux deſſeins, le cardinal en joignoit un troiſième ; il vouloit diminuer la puiſſance de la maiſon d'Autriche : mais avant d'entreprendre une guerre au dehors, il falloit que tout fût tranquille au dedans. Ce projet devoit donc être tenté le dernier. Telles ont été les vues de ce miniſtre.

Pour concevoir de pareils deſſeins, il ſemble qu'il falloit être maître abſolu, ou gouverner ſous un prince capable par ſa fermeté de ſoutenir les entrepriſes de ſon miniſtre. Or, Louis, jaloux de ſon autorité, la vouloit toujours ôter à ceux à qui il l'avoit donnée, & cependant il la laiſſoit toujours aller à d'autres, parce qu'il ne la ſavoit jamais garder. Quand on réfléchit ſur le caractère du roi & ſur les intrigues des grands, on croiroit que Richelieu ne pouvoit former que des deſirs. En effet, il n'étoit pas poſſible de rencontrer plus d'obſtacles. C'eſt dans la cour qu'il trouvoit les plus grands. C'eſt-là qu'il aura pour ennemis,

non-ſeulement les courtiſans jaloux, mais les princes du ſang, mais les deux reines, mais le roi même. Il appeſantira ſon joug ſur tous.

La Valteline étoit entre la France & l'Eſpagne le ſujet d'une guerre, dont je parlerai, quand je traiterai des affaires étrangères : car je continue, comme j'ai fait juſqu'ici, à préférer l'ordre des choſes à celui des tems. Les Huguenots qui jugeoient cette circonſtance favorable pour une révolte, prirent les armes, ſous prétexte de l'inexécution du dernier traité. Rohan & Soubiſe étoient toujours leurs chefs, & les Rochellois qui formoient une eſpèce de république, les favoriſoient ſans oſer encore ſe déclarer.

Le roi fit de nouvelles recrues & entretint cette année ſoixante-ſix mille hommes de troupes réglées : c'étoient des forces conſidérables dans ce tems-là. Pluſieurs villes des Huguenots en eurent de la frayeur, & déſavouerent Soubiſe, qui avoit fait les premières hoſtilités. Cependant comme l'Italie faiſoit une diverſion, la guerre s'alluma dans le Vivarais, dans la Guienne, dans le Languedoc, & la Rochelle ne balança plus à prendre les armes. Les religionnaires eurent des ſuccès : mais les généraux du roi remporterent de plus grands avantages, Thémines ſur Rohan, & Thoiras ſur Soubiſe, qui ſe retira en Angleterre.

Le roi d'Angleterre, ſollicité par Soubiſe, engagea les Etats-Généraux à redemander les vaiſſeaux qu'ils avoient prêtés au roi de France, & il redemanda lui-même les ſiens, prenant la Rochelle ſous ſa protection. Il falloit donc renoncer au deſſein de forcer cette ville, qui étoit la principale du parti, & ſonger à donner la paix aux Huguenots. Richelieu ſentoit combien cette dé-

marche paroîtroit ſcandaleuſe de la part d'un cardinal; mais enfin il falloit une marine pour forcer la Rochelle, & on n'en avoit point.

Lorſque tous les articles furent arrêtés, & qu'il ne s'agiſſoit plus que de les ſigner, les cardinaux de la Rochefoucault & de Richelieu ſortirent du conſeil, pour avoir l'air de déſapprouver qu'on fît la paix avec des hérétiques. Le zèle des Catholiques ne ſe laiſſa pas tromper à cet artifice; & il courut bientôt des libelles, dans leſquels Richelieu étoit appellé *le cardinal de la Rochelle*, *le patriarche des athées*, *le pontife des Calviniſtes*. La jalouſie qu'on avoit de ce miniſtre contribuoit beaucoup à ce zèle & à ces injures.

Richelieu avoit alors toute la confiance du roi & de la reine. Tout ſe faiſoit par lui, & il s'affermiſſoit d'autant plus qu'il cachoit ſon ambition, ne paroiſſant point impatient d'obtenir des graces, ni d'avancer ſa famille. Il faiſoit aſſez la cour à la reine mere pour la ménager, & pas aſſez pour donner de l'ombrage au roi, auquel il avoit l'adreſſe de perſuader qu'il ne vouloit dépendre d'aucun autre, & pour lequel il montroit beaucoup de complaiſance. Dans ces circonſtances, il s'éleva un orage contre lui.

Marie de Médicis propoſa de marier Gaſton, duc d'Anjou, avec l'héritière de Montpenſier. Elle ſollicitoit vivement ce mariage, & le roi ne s'y prêtoit pas. Comme il n'avoit point d'enfans, & qu'il craignoit de n'en pas avoir, il appréhendoit que ſon frere n'en eût, & n'attirât dès-lors tous les reſpects. Le cardinal qui ne vouloit déplaire ni à l'un ni à l'autre, paroiſſoit n'avoir point d'avis: il ſe contentoit de montrer les avantages & les inconvéniens. Mais lorſque la reine mere eut enfin déterminé le roi, il ſe déclara, & preſſa la concluſion de ce mariage.

Ce deſſein partagea toute la cour. Chacun cabala ſuivant ſes intérêts : la maiſon de Condé ne deſiroit pas qu'on ſe hâtât ſi fort de marier le frere du roi. Le duc de Vendôme vouloit lui donner ſa ſœur, & la reine Anne ſongeoit avec jalouſie à une belle-ſœur, qui pourroit donner un héritier au trône. La princeſſe de Condé gagna le maréchal d'Ornano, gouverneur du duc d'Anjou, & ce prince fit voir un éloignement marqué pour ce mariage.

Les grands, croyant avoir trouvé un chef dans le duc d'Anjou, ſe réunirent pour perdre le cardinal : ils voyoient les deſſeins de ce miniſtre, ils vouloient prévenir leur chûte. On parla de le faire chaſſer, de l'aſſaſſiner. On parla même d'enfermer le roi dans un cloître, & de mettre le duc d'Anjou ſur le trône. On vouloit au moins que ce duc épousât une princeſſe étrangère, afin de devenir plus indépendant.

Richelieu, inſtruit de ces complots, fit arrêter d'Ornano, ſes deux freres, Chaudebonne, Modene & Deagent. Les uns furent conduits à Vincennes, les autres à la Baſtille. Mais afin de ne pas donner l'épouvante au reſte des conjurés, le roi écrivit à tous les gouverneurs que cette affaire n'auroit point de ſuite, parce qu'il ſavoit que d'Ornano n'avoit pour complice, que les perſonnes qu'on avoit arrêtées, il s'agiſſoit d'attirer à la cour le duc de Vendôme, qui étoit alors dans ſon gouvernement de Bretagne.

Les conjurés ne furent pas raſſurés. On commençoit à craindre une fermeté qui n'étoit pas naturelle au roi ; & on voulut ſe défaire de celui qui la lui inſpiroit. Le deſſein fut pris de ſe ſaiſir du cardinal, lorſqu'il ſeroit à ſa campagne. Le duc d'Anjou devoit même autoriſer cette entre-

priſe par ſa préſénce. Mais le bonheur de Richelieu ayant permis qu'une indiſcrétion fît éventer ce complot, le roi ſe hâta d'envoyer trente gendarmes & trente chevaux légers pour mettre ſon miniſtre en ſureté, & la reine mere lui envoya tous les gentils-hommes qu'elle avoit auprès d'elle.

Le cardinal ſaiſit cette occaſion pour demander ſa retraite, bien aſſuré de ne pas l'obtenir, & de s'affermir au contraire davantage. Il ſupplia la reine mere d'appuyer ſa demande auprès du roi. C'étoit encore un moyen d'obtenir plus ſurement un refus: car cette princeſſe, qui comptoit ſur lui, & qui en avoit beſoin, n'avoit garde de conſentir à ſon éloignement. On lui répondit que l'état ne pouvoit ſe paſſer de ſes ſervices, & qu'on vouloit qu'il eût déſormais une garde. Il en eut une. Il fit cependant de nouvelles inſtances; ſoit pour montrer que ſa démarche avoit été ſincère, ſoit pour ſe faire rechercher d'autant plus, qu'il paroiſſoit davantage vouloir s'éloigner. Il donnoit pour prétexte ſa mauvaiſe ſanté, le beſoin de s'abſenter ſouvent de la cour pour prendre du repos, & les calomnies auxquelles il étoit expoſé pendant ſon abſence. Il eut une réponſe telle qu'il l'avoit prévue, & qu'il la deſiroit.

Le roi étoit allé à Blois, où il ſe propoſoit de faire arrêter le duc de Vendôme & le grand-prieur ſon frere; ce qu'il exécuta. Ces deux princes furent conduits au château d'Amboiſe. Le cardinal avoit affecté de ne pas ſuivre la cour, craignant que dans les premiers momens d'un coup d'autorité de cette eſpèce, ſa préſence n'excitât encore davantage les murmures des grands. Il s'y rendit bientôt après.

Le duc d'Anjou, ſollicité par ſa mere, conſentit enfin à ſe ſoumettre aux volontés du roi,

& à ſe réconcilier avec Richelieu. Si cette démarche fut d'abord ſincère, on lui fit bientôt prendre d'autres ſentimens : car il voulut quitter la cour, & fit ſonder des gouverneurs pour avoir une retraite. Le comte de Chalais, qui conduiſoit cette intrigue, & qui avoit été des autres conſpirations, fut arrêté. Alors le prince ceſſa de réſiſter, & ſon mariage ſe fit à Nantes, où le roi étoit allé pour aſſiſter aux états de Bretagne. Mademoiſelle de Montpenſier lui apporta les principautés de Dombes & de la Roche ſur-Yon, les duchés de Montargis, de Châtellerault & de St. Fargeau. Il eut lui-même pour apanage les duchés d'Orléans & de Chartres, & le comté de Blois. Ayant alors renoncé à ſes premiers projets, il découvrit tout ce qu'il ſavoit des intrigues de Chalais, à qui on fit ſon procès, & qui eut la tête tranchée. Bien des perſonnes ſe trouverent impliquées dans toutes ces conſpirations. La reine régnante fut elle-même du nombre. On alloit faire le procés à d'Ornano, lorſqu'il mourut : alors toute cette faction fut éteinte : mais on répandit bien des calomnies ſur le cardinal.

Le crédit de ce miniſtre croiſſoit néanmoins. Il fut fait chef & ſurintendant de la navigation & du commerce. Il fit ſupprimer la charge de grand amiral & celle de connétable, parce qu'elles donnoient une autorité, qui pouvoit être un obſtacle à ſes deſſeins. Enfin pour s'autoriſer à faire d'autres changemens, il fit tenir aux Thuilleries une aſſemblée de Notables dont la plupart des députés lui étoient dévoués. Il y fut arrêté, entre autres choſes, qu'on diminueroit les penſions & qu'on démoliroit les places fortes de l'intérieur du royaume, parce qu'elles coûtoient beaucoup à l'état, & qu'elles ſervoient de retraites aux rebelles.

belles. C'eſt ainſi qu'il écartoit peu-à-peu tout ce qui pouvoit faire obſtacle à l'autorité qu'il vouloit s'arroger.

La guerre recommença l'année ſuivante avec les Calviniſtes. Mais comme les Anglois y prirent part, il eſt à propos, pour ſe rendre raiſon des événemens, de ſavoir comment l'Angleterre étoit alors gouvernée.

Eliſabeth étoit morte en 1603, après avoit fait plier les Anglois ſous une autorité abſolue, que les circonſtances rendoient néceſſaires, que ſa fermeté fit reſpecter, & que ſes autres vertus firent aimer. Jacques qui lui ſuccéda, crut que la prérogative royale donnoit par ſa nature une puiſſance auſſi étendue, & que ſi les peuples avoient quelques privilèges, ils n'en jouiſſoient que par la faveur des rois. N'imaginant pas ſeulement qu'on pût lui conteſter de pareilles maximes, il laiſſoit voir ſans précaution cette façon de penſer dans ſes diſcours particuliers & juſques dans ſes harangues au parlement. C'étoit plus ſimplicité que tyrannie de ſa part : car autant il tendoit au deſpotiſme dans la ſpéculation, autant ſon caractère l'en écartoit dans la pratique.

Il n'eſt pas étonnant qu'un roi d'Angleterre ſe fût fait cette idée de la monarchie, puiſqu'en général le peuple même ne s'en faiſoit pas d'autre. Comme l'uſage eſt la règle des jugemens de la multitude, cette opinion s'étoit inſenſiblement établie ſous les rois de la maiſon de Tudor, & le règne d'Eliſabeth y avoit mis le ſceau. Depuis long-tems les parlemens, toujours ſoumis, paroiſſoient n'être convoqués que pour impoſer des ſubſides. Il n'oſoient ſe mêler d'aucune affaire d'état ; ils appréhendoient continuellement de toucher à la prérogative, & ils s'en tenoient d'au-

tant plus éloignés, qu'ils n'en appercevoient pas les limites. Les ſouverains, de leur ſeule autorité, exigeoient des prêts forcés, des bienveillances ou dons gratuits : ils levoient des droits d'entrée : ils donnoient des privilèges excluſifs : ils puniſſoient par la priſon, comme rebelles, les membres même du parlement, qui n'avoient pas été aſſez dociles : ils envoyoient leurs ordres à ce corps, ils le menaçoient, ils le châtioient par des réprimandes ſévères. Cependant le parlement reſpectoit, comme partie de la prérogative, tous les droits que le monarque s'arrogeoit ; il oſoit à peine faire des remontrances. Vous avez vu l'autorité que la cour de *haute commiſſion* donnoit à la reine Eliſabeth dans les affaires eccléſiaſtiques. Une autre juriſdiction, qui étoit fort ancienne, ne lui en donnoit pas moins en matière civile. On la nommoit la *chambre étoilée*. Au deſſus de toutes les loix, cette cour n'avoit de règles que la volonté du prince.

L'Angleterre ſe ſoumit inſenſiblement à cette puiſſance illimitée, parce que, depuis Henri VII, les arts de paix, tous les jours plus cultivés & plus goûtés, ne permettoient pas de reprendre les armes qu'on avoit quittées par épuiſement. Les Anglois s'adonnerent à l'agriculture ; les manufactures s'établirent parmi eux : ils devinrent commerçans, & ils commencerent à s'appliquer aux ſciences.

Ainſi, bien loin de conteſter l'autorité, dont le monarque étoit en poſſeſſion, les peuples, ſans remonter plus haut, jugeoient qu'il avoit droit d'en jouir, par la ſeule raiſon qu'il en jouiſſoit. On ignoroit trop l'hiſtoire pour combattre les exemples qu'on voyoit, par des exemples plus anciens. Tout paroiſſoit donc favorable à l'idée

que Jacques I ſe faiſoit de ſa prérogative. Mais remarquez que ce prince n'a ni argent ni troupes. Toute ſa puiſſance eſt donc appuyée ſur l'opinion. Elle s'évanouira, par conſéquent, ſi le peuple s'éclaire, & ſi quelque intérêt l'invite à ſecouer le joug.

Suppoſons donc qu'une faction ſoit intéreſſée à diminuer l'autorité du roi, elle formera d'abord des doutes, & elle acquerra bientôt des lumières qu'elle répandra. Si dans de pareilles conjonctures, le monarque laiſſe échapper adroitement quelques parties de ſa prérogative, il en conſervera plus ſurement les autres. En cédant les droits qui effarouchent davantage la liberté, il écartera toute inquiétude; il gagnera la confiance, il obtiendra des ſubſides: il donnera le tems de s'éteindre, aux factions qui s'allument par la réſiſtance, & il pourra recouvrer un jour tout ce qu'il a cédé. Il faut, ſur-tout, qu'il paroiſſe d'autant plus reſpecter les privilèges du peuple, qu'on s'appliquera davantage à vouloir limiter ſa prérogative. Voilà l'hiſtoire de ce que les Stuarts n'ont pas fait.

Jacques & ſon fils, Charles I, ne ſe contenteront pas de défendre opiniâtrément la prérogative. Plus on voudra la limiter, plus ils voudront l'étendre. Si le parlement refuſe des ſubſides, ils mettront des impôts de leur ſeule autorité, ils châtieront ſi on leur réſiſte, ou ſi on crie à la tyrannie: en un mot, ils parleront & ils agiront toujours plus en maîtres. Cependant l'opinion, qui faiſoit l'appui du trône, paſſera peu-à-peu: la violence, ſans armées, trouvera tous les jours plus de réſiſtance: ce ſera une néceſſité d'avoir recours au parlement qu'on projetoit de ne plus convoquer: ce corps ſe plaindra & refuſera des

ſubſides. Il faudra donc revenir à des moyens violens, avec auſſi peu de ſuccès que la première fois, pour revenir enſuite au parlement qui ſera plus fondé que jamais à ſe plaindre & à refuſer. Ainſi les rois, montrant tour-à-tour de la fermeté & de la foibleſſe, élèveront inſenſiblement un parti contr'eux; & enfin ils ſe verront à la diſcrétion des ſujets armés. Cette conduite, qu'on ne conçoit pas dans un ſouverain, qui n'a point de troupes, & qui même n'a point de gardes, cauſera de grandes guerres & d'étranges révolutions.

Après avoir indiqué les cauſes des principaux événemens des deux premiers règnes de la maiſon de Stuart, je me diſpenſerai de m'arrêter ſur des détails que vous trouverez parfaitement développés dans la nouvelle hiſtoire d'Angleterre. (1)

Le gouvernement féodal pénétra en Ecoſſe pour y devenir plus abſurde qu'ailleurs. Il en fut de même du calviniſme. Vous avez vu les troubles qu'il produiſit pendant le règne de Marie. Les Ecoſſois, parce qu'ils étoient ignorans, ont toujours été fort attachés à leurs anciens uſages; & par cette même raiſon, ils ne devoient point changer, ou ils devoient devenir pires. Fanatiques par ſtupidité, ils devoient ſe porter aux derniers excès, auſſi-tôt qu'ils ſeroient perſécutés, ou qu'ils s'en croiroient menacés.

Jacques cependant avoit maintenu la paix parmi ces peuples indociles, & ſon autorité en étoit mieux affermie. Connoiſſant combien il étoit chancelant ſur ce trône, il s'étoit conduit d'après ſon caractère, plutôt que d'après ſes préjugés, & il en avoit montré plus de prudence. Mais

(1) Par Mr. Hume.

en devenant roi d'Angleterre, il crut ſuccéder à toute l'autorité d'Eliſabeth ; il prit donc pour règle unique, les droits qu'il jugeoit appartenir à la royauté.

Comme il ſe piquoit d'être théologien, il en fut plus jaloux de ſa ſuprématie. Il ſe flatta de faire ſervir la religion à ſa puiſſance, parce qu'il en connoiſſoit l'influence ſur l'eſprit humain.

Il y avoit trois ſectes principales dans la Grande-Bretagne : la religion anglicane, c'eſt-à-dire, la réforme que Henri VIII avoit introduite. Ceux qui la profeſſent, ſe nomment Epiſcopaux, parce qu'ils ont conſervé la hiérarchie de l'égliſe. Les deux autres ſectes étoient les Calviniſtes d'Ecoſſe & les Puritains d'Angleterre. Ils rejetoient toute hiérarchie, & ne reconnoiſſoient point d'évêques. On les nomme par cette raiſon Presbitériens.

Vous avez vu combien ces deux dernières ſectes étoient portées à ſe ſoulever contre toute autorité. Les Epiſcopaux, au contraire, adoptoient toutes les maximes de Jacques, & donnoient la même étendue à la prérogative royale. Auſſi leur religion étoit-elle l'ouvrage des rois. Jacques projeta de l'établir dans ſes trois royaumes. Ce deſſein demandoit beaucoup de prudence : parce que les moyens violens allumeroient le fanatiſme, qui s'éteindroit de lui-même, ſi on ne le perſécutoit pas. Il eſt, ſur-tout, à craindre que ces deux ſectes fanatiques ne raiſonnent. Car, avec des raiſonnemens bons ou mauvais, elles doivent à la longue vaincre une puiſſance qui n'eſt fondée qu'en opinion. Si l'opinion perd tous les jours de ſes partiſans, les raiſonnemens en auront tous les jours plus de force. Alors on armera pour les ſoutenir. Jacques n'ignoroit pas que les Presbitériens d'Ecoſſe, ennemis de la monarchie par

inclination, l'étoient encore par principes ; & il connoiſſoit leur pouvoir ſur le peuple. Forcé néanmoins à diſſimuler avec eux, il ne les avoit pas perſécutés : au contraire, il avoit recherché leur faveur, en paroiſſant adopter leur doctrine : les Puritains qui jugeoient de ſes ſentimens par ſa conduite paſſée, ſe féliciterent en le voyant monter ſur le trône d'Angleterre. Perſuadés qu'ayant été favorable à leurs freres d'Ecoſſe, il les traiteroit eux-mêmes avec bonté, ils ſe hâterent de lui préſenter un mémoire que ſept cents cinquante eccléſiaſtiques de leur ſecte avoient ſigné, & dont beaucoup d'autres appuyoient encore les demandes ; mais Jacques ne croyoit plus devoir diſſimuler.

Il ne ſuffiſoit pas de méditer la ruine des Puritains d'Angleterre & des Presbitériens d'Ecoſſe, il falloit ſavoir choiſir les moyens. Jacques ſe flattant de concilier les Puritains avec les Anglicans, ſe preſſa de convoquer des docteurs des deux partis. Il ſe crut fait pour les éclairer ; car étant un docteur lui-même, il mettoit toute ſa confiance dans l'étude qu'il avoit faite de la théologie : étude au moins inutile à un roi, qui ne doit apprendre la religion qu'en étudiant le catéchiſme & l'hiſtoire. Vous compterez peu ſur la théologie de Jacques, ſi vous conſidérez que depuis Conſtantin, tous les princes, qui ſe ſont cru théologiens, on fait du mal à l'état & à la religion. En effet, il ne fit que donner de l'importance à des queſtions frivoles, qui ſeroient tombées dans l'oubli, s'il les avoit ſu mépriſer. On raiſonna, mal à la vérité ; mais il ne falloit pas donner lieu à ces raiſonnemens, parce qu'ils attaquoient indirectement la puiſſance royale. Le grand principe que Jacques répéta ſouvent étoit, *point*

d'évêques, point de roi. C'étoit dire aux Puritains: ſoumettez-vous aux évêques, ou détrônez-moi. Les Puritains ſe plaignirent qu'il y avoit de la partialité dans la diſpute; il y en avoit en effet, parce qu'en pareil cas, il n'eſt pas poſſible que la choſe ſoit autrement, puiſque ceux qui diſputent ſont parties. Pour exclure toute partialité, il faudroit n'aſſembler que des gens neutres, & des gens neutres ne diſputeroient pas. Le malheur de ces diſputes, c'eſt que chacun eſt néceſſairement juge & partie.

Il ſe tint un parlement bientôt après cette aſſemblée eccléſiaſtique. Il étoit naturel, que ſous un nouveau règne, ce corps tantât d'acquérir quelque autorité: c'étoit une conjoncture favorable, qu'un roi étranger, qu'on préſumoit ignorer une partie des uſages. Mais d'un côté, le tems qui avoit confondu tous les droits, ne permettoit pas au parlement de connoître ſes privilèges; & de l'autre, l'obéiſſance dont il s'étoit fait une habitude, lui laiſſoit à peine la hardieſſe de former des prétentions. Cependant le roi parloit, comme un monarque abſolu, qui peut demander des conſeils, mais qui ne veut pas recevoir la loi. Vous jugez par-là que le parlement dut d'abord être timide & reſpectueux. Il le fut en effet pendant la plus grande partie du règne de Jacques I. Ordinairement il ne paroiſſoit faire que des remontrances; & lorſqu'il demandoit que le roi cédât quelques parties de ſa prérogative, c'étoit moins pour lui conteſter ſes droits, que pour remédier à des abus; & il offroit volontiers des dédommagemens.

Dans cette diſpoſition des eſprits, il eût été facile de compoſer avec le peuple & de conſerver encore la plus grande autorité. On pouvoit

ſe relâcher ſur les choſes raiſonnables, ſans montrer de foibleſſe; & défendre les autres avec une fermeté qui auroit maintenu la timidité & le reſpect. Mais il falloit renoncer à tous les principes du deſpotiſme. Jacques n'en étoit pas capable. Quoiqu'il ne voulût pas abuſer du pouvoir abſolu, ſon imagination ne ſouffroit pas qu'on le lui conteſtât. Il n'a pas été tyran: ſon fils ne l'a pas été non plus: ils ont uſé l'un & l'autre de leur prérogative avec plus de modération, que les princes de la maiſon de Tudor: les peuples ont été moins foulés ſous leur gouvernement, que ſous celui d'Eliſabeth; mais tous deux ont dit, *je ſuis abſolu*: le parlement a répondu, *vous ne l'êtes pas*; & cette diſpute de pure ſpéculation produira des guerres civiles.

Si l'amour ſeul de la liberté eût animé les Anglois, il n'y auroit rien eu à craindre pour ces deux rois: car ces peuples avoient ſi peu d'idée de liberté, qu'ils croyoient avoir été libres ſous Eliſabeth. A plus forte raiſon, auroient-ils cru l'être ſous un gouvernement plus doux; mais les Puritains que ce gouvernement perſécutoit, ne pouvoient pas ſe faire la même illuſion. Intéreſſés à limiter la prérogative, ils ouvriront les yeux à leurs concitoyens: ils acquerront tous les jours de nouveaux partiſans, leur fanatiſme deviendra contagieux, & tiendra lieu d'amour de la liberté.

Lorſque les grands appellerent les communes au parlement, vous jugez bien qu'ils leur donnerent d'abord fort peu d'autorité. Ils avoient eu peu de puiſſance eux-mêmes ſous les premiers princes normands. Ils en acquirent enſuite, & principalement ſous les Plantagenets. Ils s'épuiſerent dans les guerres civiles des maiſons d'York & de Lancaſtre; & ils ſe trouverent ſans forces

& ſans autorité ſous Henri VII, premier roi de la maiſon de Tudor. Voilà l'époque où la chambre des communes étant plus nombreuſe, & contribuant davantage aux charges de l'état, acquit inſenſiblement aſſez de puiſſance pour dominer enfin ſur la chambre-haute. Elle accordoit, régloit ou refuſoit les ſubſides; & cela ſeul lui donnoit un grand poids. Cependant ſes privilèges, ouvrage du tems, n'étoient point déterminés, & les rois, profitant de cette confuſion, avoient introduit un uſage, qui pouvoit les rendre maîtres de cette chambre.

Lorſque les parlemens étoient prolongés au-delà du terme ordinaire, le chancelier pouvoit appeller de nouveaux membres, pour remplacer ceux qu'il jugeoit incapables de ſervice, ou parce que leurs emplois les appelloient ailleurs, ou parce qu'ils étoient indiſpoſés, ou par d'autres raiſons. Eliſabeth regardoit cet uſage comme une partie de ſa prérogative, & à peine a-t-on réclamé quelquefois. Elle pouvoit donc compoſer la chambre des communes à ſon gré.

Dans le premier parlement que Jacques convoqua, les communes s'éleverent contre une pareille entrepriſe du chancelier. Le roi parla d'abord en monarque abſolu, les communes inſiſterent avec reſpect. Il examina. Il parut réconnoître que ſon droit n'étoit pas fondé, & il céda. Les communes conſtaterent donc un privilège, qui juſques alors avoit été incertain, & qui étoit bien eſſentiel pour elles.

Elles tenterent enſuite inutilement d'abolir des droits d'entrée & d'autres, onéreux au peuple & nuiſibles au commerce. Elles refuſerent les ſubſides, que quelques membres, attachés à la cour, propoſoient comme néceſſaires aux beſoins de

l'état ; & ce qui chagrina davantage le roi, c'eſt qu'elles ne voulurent pas conſentir à la réunion des deux royaumes : choſe qu'il deſiroit vivement, & qui étoit avantageuſe à l'Angleterre encore plus qu'à l'Ecoſſe. Il ne put s'empêcher de témoigner quelque mécontentement, & de ſe plaindre de la mauvaiſe volonté, que l'eſprit puritain communiquoit aux communes.

L'année ſuivante on découvrit une conſpiration, dont on accuſa les Catholiques. Les conjurés avoient réſolu de faire ſauter avec de la poudre la ſalle où le parlement s'aſſembloit, & d'exterminer tout-à-la-fois les grands, les communes, le roi & la famille royale. Les auteurs de cet horrible complot ayant été ſaiſis, avouerent leur attentat, & furent punis. Cet événement fit croire que Jacques étoit haï des Catholiques ; & cette haine étant un mérite aux yeux des Anglois, le parlement lui accorda des ſubſides pour quatre cents mille livres ſterling. Les communes montrerent du reſpect & même de la condeſcendance : mais elles parurent donner beaucoup d'attention à tout ce qui concernoit la liberté nationale. Elles porterent quelque atteinte à la juriſdiction eccléſiaſtique du roi, & elles ſe refuſerent obſtinément à la réunion des deux royaumes.

Les revenus de la couronne ne ſuffiſoient pas aux charges de l'état. Ils n'étoient pas plus grands que ſous les règnes précédens ; cependant l'argent devenu plus commun, portoit les denrées à un plus haut prix. Le luxe, qui s'introduiſoit, jetoit dans de nouvelles dépenſes ; & Jacques, pour vouloir être généreux, ſe dérangeoit par des profuſions. Il fut donc dans la néceſſité d'avoir encore recours au parlement : mais bien loin d'ac-

corder des ſubſides, les communes firent un bill pour abolir quelques-uns des impôts que le roi levoit, & un autre pour lui ôter le pouvoir de porter aucune loi eccléſiaſtique ſans le conſentement des deux chambres. Ces deux bills ne paſſerent pas, parce que la chambre haute, qui étoit dans les intérêts de la cour, les rejeta. Les communes firent enſuite des remontrances contre les procédures de la *haute commiſſion*. En un mot, elles attaquerent la prérogative plus vivement qu'elles n'avoient encore fait; & elles parurent vouloir, ſur-tout, porter les derniers coups à la ſuprématie. Le roi, offenſé de ces entrepriſes, caſſa ce parlement, le premier qu'il eût convoqué. Il duroit depuis ſept ans.

Quelques années après, il en raſſembla un autre, qu'il ne trouva pas plus docile. L'eſprit de liberté parut même faire des progrès, car pendant que quelques membres s'échappoient en propos hardis & violens, les communes paroiſſoient applaudir en ſilence. Ce parlement ne dura pas: le roi le caſſa, & fit mettre en priſon les membres qui lui avoient été les plus oppoſés. Violence autoriſée par l'exemple d'Eliſabeth, & qu'on blâmoit alors, comme étant contraire à la liberté du parlement & de la nation.

Jacques préoccupé de ſon pouvoir abſolu, ne ſe faiſoit qu'une idée fort confuſe de l'autorité qui devoit appartenir au parlement. Il le convoquoit, il lui faiſoit des demandes, il ne lui refuſoit pas, comme Eliſabeth, la liberté de délibérer. Il reconnoiſſoit donc que ce corps pouvoit s'arroger quelque part dans le gouvernement. Dans le fait cependant il ne lui vouloit accorder aucune influence, & il ſouffroit impatiemment que le parlement eût une volonté qui contrarioit

ſon pouvoir abſolu. Mais le parlement ne ſouffroit pas moins impatiemment un pouvoir abſolu, qui ne lui laiſſoit aucune liberté. Or, les choſes ne peuvent pas toujours ſubſiſter dans un état auſſi contradictoire : il faut néceſſairement qu'il naiſſe des diſputes. Elles ſeront ſanglantes, & il en coûtera beaucoup à l'Angleterre, avant que le parlement & le ſouverain ſe ſoient fait une idée nette de la conſtitution du gouvernement.

Lorſqu'Eliſabeth donna des ſecours d'argent aux Provinces-Unies, les Etats-Généraux lui donnerent en garantie les villes de la Brille, de Fleſſingue & le fort de Rammekin. Les garniſons que Jacques tenoit dans ces places, achevoient d'épuiſer ſon revenu modique : elles lui coûtoient plus de trois cents mille livres ſterling, depuis ſon avénement au trône d'Angleterre. Il les remit aux Hollandois pour un peu plus du tiers de la ſomme qu'ils lui devoient. Il gagnoit à ce marché. Il eſt vrai qu'il perdoit l'avantage de ſe rendre redoutable aux Etats-Généraux puiſqu'il abandonnoit des villes avec leſquelles il pouvoit les tenir dans quelque ſujétion. C'étoit peut-être encore un gain : mais les Anglois n'en jugerent pas ainſi : ils ne virent que de la honte à céder des places, qui les rendoient puiſſans au dehors.

Malgré ces contradictions, l'autorité de Jacques ſe ſoutenoit encore en Angleterre. Les communes ne s'échappoient pas juſqu'à manquer ouvertement de reſpect : la chambre-haute embraſſoit d'ordinaire ſes intérêts : & il jouiſſoit d'une conſidération, qu'il devoit à ſes connoiſſances, à ſon eſprit & même à ſes profuſions, que ſes courtiſans nommoient généroſité. Son autorité étoit plus grande en Ecoſſe : elle s'étoit accrue

depuis ſon abſence ; car on le craignoit, parce qu'on le jugeoit puiſſant ; & on l'aimoit, parce qu'il montroit une affection ſingulière pour ſes anciens ſujets. Il avoit déja pris des meſures pour réconcilier les Ecoſſois avec les évêques, pour les préparer à recevoir les rites de l'égliſe anglicane, & pour leur faire reconnoitre ſa ſuprématie. Il avoit même créé une cour de haute-commiſſion. Si tous les changemens qu'il avoit faits, n'étoient pas agréables à la nation, elle paroiſſoit au moins les tolérer. Ayant commencé cet ouvrage qu'il avoit ſi fort à cœur, il voulut y mettre la dernière main. Il fit donc un voyage en Ecoſſe, dans le deſſein d'y régler en pontife toutes les cérémonies religieuſes.

Le parlement donna ſon conſentement à toutes les cérémonies qu'il propoſa ; mais avec une répugnance, qui ne permettoit pas de compter ſur la durée de ces innovations. On pouvoit juger au contraire, que plus le fanatiſme étoit d'abord contenu par la force, plus il s'échapperoit enſuite avec violence.

Cependant les Puritains regarderent, comme autant de pas vers l'idolâtrie, ces changemens introduits en Ecoſſe, & les ſoins du roi pour établir en Angleterrre l'égliſe anglicane à l'excluſion de tout autre. On lui fit un crime d'avoir adouci la rigueur des loix contre les Catholiques, & de leur donner quelque part à ſa confiance & à ſes bienfaits : on le ſoupçonna de vouloir ſe réunir à l'égliſe romaine ; & ce ſoupçon que les Puritains affectoient de répandre, étoit ſeul capable de le rendre odieux. Telle étoit la diſpoſition des eſprits, lorſqu'un nouveau parlement fut convoqué.

Dans les tems du gouvernement féodal, le par-

ment n'étoit qu'une aſſemblée tumultueuſe, où la liberté n'étoit pas connue, & où l'autorité luttoit continuellement contre l'anarchie. Si un prince ſe faiſoit aimer, tous les ſuffrages étoient pour lui : quelques membres n'auroient oſé lui réſiſter; parce qu'après la diſſolution du parlement, ils ſe ſeroient vus ſans protection, livrés à la vengeance du ſouverain. Quand au contraire, un roi étoit généralement haï ou mépriſé, il ſe trouvoit bientôt abandonné, & il ſuccomboit ſous l'audace d'un chef de parti. Enfin lorſque la nation paroiſſoit ſe partager, les diſſentions, ne finiſſoient plus qu'après des guerres longues & ſanglantes. Il ſeroit inutile d'entreprendre de déterminer quels pouvoient être dans ces tems les droits du parlement & ceux du monarque. La force régloit tout, & les uſages varioient au gré des hazards. Chercher des loix dans ces ſiècles barbares, c'eſt ſuppoſer que les peuples avoient quelques idées exactes d'adminiſtration ; qu'ils s'aſſembloient, parce qu'ils vouloient le bien public ; qu'ils le cherchoient, parce qu'ils avoient aſſez de lumières pour le trouver ou pour en approcher ; & qu'enfin ils étoient capables de ſe propoſer un but, & de ſe conduire avec quelque méthode.

Or, le défaut de loix eſt la principale cauſe des révolutions de l'Angleterre juſqu'à l'avénement de la maiſon de Tudor. Alors l'anarchie ceſſa par l'affoibliſſement des grands & par la laſſitude des peuples. La monarchie qui trouva tous les jours moins d'obſtacles, s'établit peu-à-peu ; & les choſes vinrent au point qu'on ſe familiariſa avec les idées d'un pouvoir abſolu d'une part, & de l'autre d'une ſoumiſſion entière. C'eſt le dernier période de la monarchie. Elle s'y eſt élevée

ſous Eliſabeth : par conſéquent, il faut qu'après cette reine elle commence à tomber.

Si ſous Jacques I, le parlement eût été compoſé de barons puiſſans, il eût ſoutenu ſes prétentions par les armes, & l'anarchie eût recommencé. Mais les communes ne pouvoient armer : accoutumées d'ailleurs au reſpect & à l'obéiſſance, elles ne formoient pas encore le projet d'une révolte : elles ne prévoyoient pas même les troubles qu'elles préparoient. Elles furent donc obligées de raiſonner, lorſqu'elles voulurent revendiquer des droits & limiter la prérogative royale. Or, voilà l'époque, où, la nation angloiſe commence à ſe faire des idées d'adminiſtration.

Les juriſconſultes raiſonnerent ſuivant leur uſage d'après des exemples. Ils en trouverent ſous les derniers règnes : ils en trouverent dans d'autres monarchies de l'Europe : ils en trouverent dans le bas-empire, &c. & concluant le droit du fait, ils ne virent plus de bornes dans la prérogative royale. Le clergé anglican tira la même conſéquence. Il avoit pour principe que les rois ſont l'image de Dieu, & que, comme David, ils tiennent immédiatement de lui toute leur puiſſance. Enfin les courtiſans par flatterie & par intérêt groſſirent ce parti, parce qu'il falloit que le roi pût tout, afin qu'il pût donner davantage.

Les Puritains, voulant oppoſer des exemples à des exemples, fouillerent dans des tems d'anarchie ; & ils en trouverent qui ne prouvoient pas plus que ceux qu'on avoit remarqués dans des tems de deſpotiſme. Ils triomphoient ſur-tout, lorſqu'ils remontoient aux peuples libres de l'antiquité. Juſques-là on raiſonnoit aſſez mal de part

& d'autre : mais ſi on ne prouvoit pas, on perſuadoit ; & on faiſoit des partiſans

Il n'eſt pas naturel qu'on ne faſſe jamais que des raiſonnemens, qui ne concluent rien. On conſidéra donc que le gouvernement, par ſa conſtitution avoit un roi & un parlement, qui devoient concourir l'un & l'autre au bien public. Or, ſi le parlement eſt dans la ſervitude, il n'eſt plus rien, & la monarchie pourra devenir arbitraire ou même tyrannique. Ce principe conduit à chercher quelle eſt l'autorité néceſſaire à ce corps, pour empêcher ou prévenir les abus du pouvoir abſolu. Cette autorité, connue, détermine les privilèges du parlement & du peuple ; & ces privilèges une fois fixés, renferment la prérogative royale dans certaines limites. Ce ſont à peu-près là les idées qu'on ſe fera parmi beaucoup de mauvais raiſonnemens & beaucoup de ſang répandu.

Il ſe formoit donc deux partis, auxquels on donna dans la ſuite les noms de Torys, parti de la cour, & de Whigs, parti de la patrie. On les voit commencer dans le parlement qui s'aſſembla en 1621.

Cependant les communes montrerent d'abord du reſpect & de la ſoumiſſion. Elles ſe hâterent d'accorder des ſubſides : elles ne permirent pas de parler des matières, qui avoient aigri le roi contre le dernier parlement : elles voulurent laiſſer tomber dans l'oubli l'empriſonnement des membres, & elles ſe contenterent de faire des remontrances ſur quelques abus. Le roi y mit ordre, après les avoir remerciés de les lui avoir fait connoître.

Enhardies par cette condeſcendance, & ſe regardant comme les protectrices du peuple, elles prêterent

prêterent l'oreille à toutes les plaintes, & rechercherent juſqu'aux déſordres les plus légers. De la ſorte elles entroient inſenſiblement dans toutes les parties de l'adminiſtration. Jacques, qui vit ſes prérogatives attaquées de toutes parts, ſuſpendit les aſſemblées juſqu'à l'hiver ſuivant. En attendant, il ſe rendit populaire, & remédia à la plupart des choſes dont on ſe plaignoit. Tant de complaiſance n'appaiſa pas les communes, que la ſéparation de l'aſſemblée avoit offenſées. Comme elles n'ignoroient pas la perſuaſion où il étoit de ſon pouvoir abſolu, elles ne lui tenoient point compte d'une condeſcendance forcée ; & elles jugeoient que plus il les ménageoit, plus il falloit le mettre dans la néceſſité de les ménager encore.

L'année précédente l'électeur Palatin, gendre du roi d'Angleterre, avoit été dépouillé de ſes états par l'empereur. A cette nouvelle, tous les Anglois auroient voulu prendre les armes, pour rétablir un prince proteſtant. Cette entrepriſe eût été fort diſpendieuſe & ſans eſpérance de ſuccès. Cependant ils blâmoient hautement l'inaction de Jacques. Ils avoient encore un autre grief contre lui : c'eſt qu'il négocioit le mariage du prince de Galles avec l'infante d'Eſpagne. Enfin il avoit fait arrêter deux membres de la chambre-baſſe. Les mécontentemens éclaterent à l'ouverture de la nouvelle aſſemblée.

Les communes firent des remontrances ſur l'accroiſſement de la maiſon d'Autriche, ſur les progrès des Catholiques en Angleterre, ſur l'indulgence du roi pour eux, & ſur le mariage de ſon fils avec l'infante ; le ſuppliant de prendre la défenſe de l'électeur Palatin, de tourner ſes armes contre l'Eſpagne, de marier ſon fils avec une

princeſſe proteſtante, & de ſévir contre les Catholiques.

Jacques, offenſé de cette démarche, qui étoit ſans exemple, défendit à la chambre de prendre connoiſſance des choſes de cette eſpèce, & menaça de châtier tout membre, qui auroit l'inſolence de les mettre en délibération. Les communes repliquerent, quoiqu'avec un ton reſpectueux, qu'elles avoient droit d'entrer par leurs conſeils dans toutes les affaires du gouvernement, & que ſi quelqu'un des membres abuſoit de cette liberté, il n'appartenoit qu'à la chambre de le punir: à quoi le roi répartit, que dans les points qui concernoient ſes prérogatives, le parlement ne devoit donner des avis, que quand il lui plaiſoit d'en demander; que les privilèges des communes étoient des graces des rois ſes prédéceſſeurs, & qu'il ne les leur conſerveroit qu'autant qu'elles ſe contiendroient dans les bornes du devoir. Les communes proteſterent, en ſoutenant tout ce qu'elles avoient avancé. Le roi ſe fit apporter leurs regiſtres, arracha lui-même la proteſtation, & congédia le parlement.

Cet événement devint le ſujet de toutes les converſations. Tout le monde raiſonna ſur les prérogatives royales & ſur les privilèges du peuple. Les deux partis, qui s'étoient formés dans le parlement, ſe répandirent, & partagerent tout le royaume. Le roi défendit à ſes ſujets de parler des affaires d'état: ils en parlerent un peu plus.

Jacques s'attachoit quelquefois à de jeunes gens, ſi ſimples & ſi ignorans, qu'il y avoit tout à créer dans leur ame comme dans leur fortune. Il devenoit leur précepteur, & lorſqu'il leur apprenoit des élémens de la grammaire, il penſoit avec une ſorte de complaiſance qu'il alloit former

des miniſtres profonds dans l'art de geuverner. Malheureuſement les progrès du diſciple ne pouvoient pas répondre aux progrès de la confiance du maître. Les pénitences étoient rares, les bienfaits s'accumuloient, & l'élève tournoit fort mal. Robert Carr, ſur qui le roi fit le premier eſſai de ſa méthode, fut fait chevalier, vicomte de Rocheſter, comte de Sommerſet, reçut l'ordre de la Jarretiere, fut admis au conſeil privé, eut la principale direction des affaires d'état, & devint un monſtre. Cette éducation fut l'ouvrage de peu d'années.

Après ce premier eſſai, Jacques en fit un ſecond ſur George Villiers. Il le créa ſucceſſivement & rapidement vicomte, comte, marquis & duc de Buckingham, chevalier de la Jarretiere, grand écuyer, gouverneur des cinq ports, préſident de la cour du banc du roi, grand-maître de Weſtminſter, connétable de Windſor & grand-amiral d'Angleterre : mais en le chargeant d'honneurs, il le rendit préſomptueux, téméraire, inſolent, & lui laiſſa cependant toute ſon ignorance & toute ſon incapacité.

La négociation pour le mariage du prince de Galles réuſſiſſoit au gré du roi, lorſque Buckingham, abuſant de l'empire qu'il avoit ſur ſon précepteur, le fit conſentir à une démarche romaneſque, priſe dans l'eſprit de l'ancienne chevalerie. Il emmena le prince Charles en Eſpagne; perſuadé que cette galanterie inattendue ſeroit tout-à-fait du goût des Eſpagnols, & que l'infante ſeroit tout-à-coup épriſe à la vue du brave aventurier à qui l'impatience de l'amour n'avoit pas permis d'attendre au-delà des mers. Tout réuſſit d'abord: la modeſtie du prince Charles, ſa douceur & ſa confiance enchanterent les Eſpagnols,

Mais Buckingham ſe rendit ſi mépriſable & ſi odieux, que la négociation fut bientôt rompue. Il s'occupa même à deſſein des moyens de rompre ce mariage, parce qu'il prévit que l'infante, devenue reine d'Angleterre, ne lui ſeroit pas favorable : & Charles, peu après ſon retour, épouſa Henriette, ſœur de Louis XIII.

La rupture avec l'Eſpagne paroiſſoit devoir rendre les communes moins difficiles ; & Jacques avoit beſoin de ſubſides, parce qu'il avoit donné des ſecours d'argent à l'électeur Palatin. Il convoqua donc un parlement. Bien loin de ſoutenir ſes prérogatives avec hauteur, il demanda des conſeils ſur la conduite qu'il devoit tenir avec l'Eſpagne. Il eut même l'imprudence d'offrir, que les ſommes qui lui ſeroient accordées, fuſſent délivrées à des commiſſaires du parlement, qui ſeroient chargés d'en faire l'emploi. Les communes lui accorderent près de trois cents mille livres ſterling. Elles firent enſuite paſſer un bill contre les monopoles, & par cet acte elles ſuppoſoient que chaque particulier avoit une entière liberté de diſpoſer de ſes actions, pourvu qu'elles ne fiſſent tort à perſonne ; & que ni les prérogatives royales ni le pouvoir d'aucun magiſtrat, en un mot, nulle autre autorité que celle des loix ne pouvoit donner atteinte à ce droit. Cette loi ſera le fondement de la liberté. Vous voyez que les communes entreprennent davantage, à meſure que le roi mollit.

Jacques fut encore entraîné malgré lui dans une démarche qu'il n'approuvoit pas, & qui en effet n'étoit pas prudente. Buckingham, voulant ſe venger du mépris des Eſpagnols, fit des cabales dans le parlement. Après s'être attaché les Puritains, en favoriſant des projets qui tendoient à

l'abolition de l'épiſcopat, il engagea les communes à propoſer la guerre contre l'Eſpagne, & à lever des troupes pour reconquérir les états du Palatin. Il entraîna même le prince de Galles dans ſes vues.

Jacques ne put réſiſter à une ligue auſſi puiſſante. Six mille hommes furent levés pour ſervir en Hollande ſous les ordres du comte Maurice; & douze mille furent embarqués pour la conquête du Palatinat. Comme on avoit compté trop légérement que la France accorderoit le paſſage aux troupes angloiſes, elles firent voile vers Calais, où le gouverneur ne les reçut pas, parce qu'il n'avoit point d'ordre. Obligées de prendre une autre route, elles arriverent ſur les côtes de Zélande: mais elles n'y étoient pas attendues, & les Etats-Généraux, faute de proviſions, faiſoient difficulté de les recevoir. Dans cet intervalle, elles furent attaquées d'un mal contagieux qui en fit périr la moitié, & le reſte regagna l'Angleterre. Jacques ſurvécut peu à cette expédition mal concertée. Il mourut en 1625, après vingt-deux ans de règne ſur l'Angleterre & dans la cinquante-neuvième année de ſon âge.

Charles I avoit vu que plus ſon pere vouloit étendre la prérogative royale, plus les communes faiſoient d'efforts pour la limiter. Il ſemble donc qu'on devroit attendre de lui une conduite différente. Mais l'éducation lui avoit donné les mêmes idées: la flatterie les entretenoit, & le clergé anglican les lui repréſentoit comme autant de vérités reconnues. Il étoit ſi convaincu de la plénitude de ſa puiſſance, que bien loin de prévoir une conſpiration, il n'imaginoit pas ſeulement qu'elle fût poſſible. Cependant il auroit pu remarquer que la nation commençoit à former

des doutes, & cela ſeul demandoit beaucoup de précaution. Il falloit ou beaucoup de ſoldats pour convaincre, ou beaucoup de prudence pour empêcher de raiſonner. Il manqua de l'un & de l'autre.

Perſuadé qu'il étoit agréable au peuple, parce qu'il avoit conſeillé la guerre contre l'Eſpagne, & en effet, il avoit paru lui être cher, il convoqua le parlement dans l'eſpérance d'obtenir de gros ſubſides. La circonſtance paroiſſoit favorable, puiſque c'étoit la guerre de la nation, & que les revenus de la couronne ne ſuffiſoient ſeulement pas au courant des dépenſes.

Mais il étoit difficile que les Anglois, alors peu accoutumés à porter des taxes, vouluſſent donner aſſez pour ſoutenir une entrepriſe auſſi diſpendieuſe. D'ailleurs la ſecte des Puritains avoit, depuis quelque tems, fait de nouveaux progrès. Ennemie de la monarchie, elle vouloit humilier le monarque. Enfin il y avoit dans les communes, des membres capables de ſe faire un plan & de le ſuivre. Un pouvoir ſans bornes les choquoit. Bien loin d'entrer dans les beſoins du prince, ils le voyoient avec joie engagé dans une guerre, qui le mettoit plus que jamais dans la dépendance du parlement; & ils projetoient de n'accorder des ſubſides, qu'en échange de quelques parties de la prérogative.

Charles n'obtint que cent douze mille livres ſterling. C'étoit ſe moquer cruellement, que de lui offrir une ſomme auſſi modique dans la circonſtance où il ſe trouvoit. Il en fut d'autant plus étonné que comptant ſur d'autres preuves de l'amour de ſes ſujets, il s'étoit défendu toute démarche, qui auroit pu être priſe pour une marque de défiance: il fallut renoncer à tant de dé-

licateſſe. Il entra donc dans le détail de ſes revenus, de ſes dettes, de ſes alliances, des opérations qu'il méditoit, & il conclut qu'il ne pouvoit ſoutenir la guerre à moins de ſept cents mille livres ſterling. Les communes furent inexorables. Elles n'avoient garde de céder : car elles venoient de faire une découverte qui les irritoit contre Buckingham & contre Charles.

Dans la négociation du mariage de Charles avec Henriette, ce miniſtre avoit promis des vaiſſeaux à Louis XIII pour être employés contre la Rochelle. L'eſcadre étoit partie : mais lorſque les matelots connurent où on les menoit, ils refuſerent d'obéir, & le commandant lui-même déclara qu'il aimoit mieux ſe faire pendre en Angleterre, que de combattre contre ſes freres les proteſtans de France. Les communes applaudirent à cette déſobéiſſance religieuſe, & s'abandonnant à leur fanatiſme, elles faiſoient des plaintes & des demandes, lorque Charles caſſa le parlement.

Un emprunt, qui fit murmurer, ne ſuppléa pas aux refus des communes. A peine put-il ſuffire à mettre en mer une flotte, qui revint ſans ſuccès, & qui fit murmurer encore. Cependant le roi, ſans reſſource, fut contraint de convoquer un nouveau parlement.

Les communes promirent une ſomme double de la précédente. Mais c'étoit peu pour les entrepriſes qu'on méditoit, & il y avoit encore une circonſtance déſagréable : c'eſt que le bill pour le paiement des ſubſides ne devoit paſſer en loi qu'à la fin de la ceſſion. Ainſi Charles ſe voyoit obligé de ſatisfaire les communes ſur leurs demandes, ou de renoncer aux ſubſides.

Leur première démarche fut d'accuſer de haute

trahiſon le duc de Buckingham. Le roi perſuadé que ſa faveur faiſoit tout le crime de ce miniſtre, leur ordonna de ceſſer cette pourſuite ; & les menaça, ſi elles ne terminoient l'article des ſubſides, de prendre d'autres meſures. C'étoit leur faire entendre qu'il léveroit des impôts ſans leur aveu ; & les communes comprirent qu'il vouloit leur en faire la peur. Cependant bien loin de s'effrayer, elles commencerent à faire des recherches ſur différentes parties de l'adminiſtration. Charles ſe hâta de rompre le parlement : on voulut enſuite ſe juſtifier des deux côtés, & on répandit des écrits dans le public. Ainſi l'imprudence du roi invita tout le royaume à prendre part dans des diſputes qu'il falloit étouffer.

N'ayant plus pour reſſource que des moyens violens qui ſoulevoient la nation, & embarraſſé dans la guerre d'Eſpagne ſans eſpérance de ſuccès, Charles prit encore les armes contre la France. On attribue cette guerre à Buckingham. On prétend que lorſqu'il vint à Paris pour conduire la princeſſe Henriette en Angleterre, il ſe jeta dans des intrigues, qui occaſionnerent ſon reſſentiment contre la France. Il ſemble que ſi ce miniſtre eût voyagé davantage, il auroit armé ſon maître contre toutes les puiſſances de l'Europe.

Contre un article formel du traité de mariage, on chaſſa tous les François qui étoient auprès de la reine d'Angleterre : les armateurs anglois enleverent pluſieurs navires aux marchands de France ; & à la ſollicitation particulière de Soubiſe, on équipa une flotte qui portoit aux Rochellois, à leur inſu, ſept à huit mille hommes de troupes réglées. Buckingham, qui ne connoiſſoit le ſervice militaire ni ſur terre ni ſur mer, prit le com-

mandement de ces forces. Il parut à la vue de la Rochelle, qui ne l'attendoit pas ; & il offrit aux habitans de les ſoutenir dans une révolte à laquelle ils n'étoient pas encore réſolus. Ainſi ſes meſures avoient été ſi mal priſes, que la première difficulté fut de faire agréer des ſecours, qu'on n'avoit pas demandés.

Au lieu de s'établir d'abord dans l'île d'Oleron, dont il pouvoit facilement ſe rendre maître, il débarqua dans celle de Ré, qui étoit bien fortifiée & défendue par une bonne garniſon. Son irréſolution donna le tems à Thoiras de ſe fournir des proviſions qui lui manquoient ; & il fit tant de fautes, que quoique la France pût à peine ramaſſer quelques bateaux & quelques chaloupes pour porter des ſecours dans l'île, il fut forcé de renoncer à ſes deſſeins, & fit une retraite qui pouvoit paſſer pour une vraie déroute. Cependant les Rochellois, qui avoient enfin pris les armes à la ſollicitation des Anglois, ſe voyoient aſſiégés par Louis XIII.

Charles avoit exigé des prêts forcés, des bienveillances & d'autres taxes arbitraires. La réſiſtance avoit été punie par la priſon ; & on avoit commis toutes ces violences pour ſoutenir deux guerres, qui deshonoroient, & qui ruinoient le commerce. On gémiſſoit, ſur-tout, de ſe voir ſacrifié aux caprices de Buckingham ; & les eſprits ſe ſoulevoient contre l'uſage que le roi prétendoit faire de ſa prérogative. Cependant les ſommes levées ou extorquées étoient diſſipées, & le mécontentement général ne permettoit pas de recourir aux mêmes moyens. Dans des circonſtances auſſi critiques, le roi voulut ſe perſuader que les beſoins de l'état feroient oublier les injures paſſées, & qu'ayant éprouvé les fâ-

cheux effets de l'obſtination, les communes montreroient plus de complaiſance. Il convoqua donc le parlement. Mais comment pouvoit-on compter ſur des complaiſances? Il auroit fallu choiſir une bonne fois entre l'autorité abſolue & l'autorité limitée par les privilèges de la nation: car le paſſage alternatif de l'une à l'autre n'étoit propre qu'à faire connoître l'impuiſſance du deſpotiſme, & enhardiſſoit par conſéquent les communes.

Les membres de la chambre-baſſe repréſentoient les bourgs & les comtés, qui avoient été vexés par des impoſitions arbitraires. Au reſſentiment des provinces ils joignoient encore le leur; car pluſieurs avoient été jetés dans les priſons. Cependant les communes montrerent d'abord de la modération & du reſpect. On voit qu'elles étoient conduites par des hommes ſages, qui ſans ſe trop hâter & ſans ſe déſiſter, ſuivoient un plan qu'ils s'étoient fait.

Le roi ne faiſoit pas voir la même prudence: la convocation du parlement paroiſſoit un aveu tacite de ſon impuiſſance à lever des impôts ſans le conſentement de cette aſſemblée; & cependant il menaçoit de ſe paſſer de ce conſentement, ſi elle refuſoit de contribuer aux beſoins de l'état. Par cette contradiction de ſon langage avec ſa conduite, il laiſſoit voir tout-à-la-fois ſa foibleſſe & ſes prétentions, & il avertiſſoit de prendre des meſures contre le pouvoir qu'il vouloit s'arroger. On ſe propoſa donc d'aſſurer la liberté, en faiſant une nouvelle loi.

Ceux qui conduiſoient cette entrepriſe, affecterent autant de décence que de fermeté, afin d'ôter au roi tout prétexte de déſapprouver leur démarche. Ils parurent, ſur-tout, reſpecter la

prérogative. Ils ne vouloient pas empiéter ſur les droits du trône, en faiſant de nouvelles loix: ils vouloient ſeulement conſerver les droits de la nation, en réclamant des loix anciennes, qui pouvoient être tombées dans l'oubli par abus, mais qui ne pouvoient jamais être abrogées. Le titre même de *pétition* ou *requête de droit* qu'ils donnerent à leur acte, annonçoit ce deſſein, & faiſoit connoître que la loi qu'ils propoſoient, n'étoit qu'une confirmation de l'ancienne conſtitution, ſans aucun préjudice de la prérogative, & ſans aucun projet d'acquérir de nouvelles libertés. Tous les articles, qu'elle renfermoit, étoient des loix, qui avoient été faites & reconnues ſous d'autres règnes.

Malgré tous les efforts de Charles pour éluder la pétition de droit, le bill, ayant été arrêté par les communes, fut envoyé, & il n'y manquoit plus que le conſentement du roi, pour lui donner force de loi. Il falloit ou le rejeter courageuſement, ou le confirmer ſans montrer de répugnance. Charles eut recours à l'artifice; & au lieu d'employer la forme ordinaire, il ſe ſervit de termes vagues, qui ne l'obligeoient à rien.

Les communes, offenſées de cette mauvaiſe foi, firent tomber leur indignation ſur un docteur, & le condamnerent à une priſon, à une amende, & à d'autres peines, pour avoir dit dans un ſermon, que ſi la propriété des biens réſide ordinairement dans le ſujet, elle paſſe néanmoins toute entière au monarque, lorſque les conjonctures exigent des ſubſides; que l'aveu du parlement n'eſt pas néceſſaire pour l'impoſition des taxes; & que la loi divine oblige à la ſoumiſſion pour toutes les demandes mêmes irrégulières, que le ſouverain peut faire.

L'humeur, aigrie par ce premier acte de vengeance, voulut s'assouvir sur Buckingham. Le roi défendit toute poursuite à ce sujet : on n'y eut point d'égard, & pour écarter l'orage prêt à fondre sur la tête de son ministre, Charles fut obligé de se rendre au parlement & de confirmer le bill, en prononçant la formule usitée. La chambre retentit d'acclamations, qui se répéterent dans tout le royaume. Les principaux articles de cette loi portoient que personne ne pourroit être forcé d'accorder aucun don, prêt, bienveillance, taxe ou autres charges semblables sans le consentement du parlement, ni être empriſonné ou autrement molesté pour cause de refus.

Pour montrer leur contentement, les communes passerent alors le bill des subsides, qu'elles avoient déja dressé, mais qu'elles avoient suspendu à dessein. Cependant un consentement arraché leur laissoit un reste d'humeur, & bientôt elles revinrent encore au ministre qu'elles haïssoient : alors le roi rompit toutes ces délibérations, en prorogeant le parlement.

Les subsides furent prodigués inutilement pour secourir la Rochelle. Une première flotte alla & revint sans avoir rien entrepris. Une seconde étoit prête à mettre à la voile sous les ordres de Buckingham, lorsque ce ministre fut assassiné par un fanatique, qui crut servir la patrie ; & le comte de Lindsey ayant eu le commandement de la flotte, arriva pour être témoin de la prise de la Rochelle.

Le cardinal de Richelieu, considérant que cette ville étoit l'asyle des mécontens, jugea que le roi pourroit être mal servi, si on l'assiégeoit dans les formes : car il y avoit dans l'armée bien des grands, qui ne desiroient pas la ruine des Huguenots. Il

réſolut donc de prendre cette place par famine; mais s'il étoit facile de la bloquer du côté de terre, étoit-il poſſible d'en fermer le port aux Anglois? Avoit-on aſſez de vaiſſeaux? Et quand on en auroit eu davantage, des coups de vent ne pouvoient-ils pas favoriſer l'entrée & la ſortie, ſans qu'on pût l'empêcher? Il oſa donc tenter de jeter une digue de plus de ſept cents toiſes de long, d'un côté à l'autre du canal qui communique dans le port. L'ouvrage réuſſit, & fut aſſez ſolide pour réſiſter à la violence des flots & des plus fortes marées.

Les Rochellois ſe rendirent, en 1628, après avoir ſouffert une famine, qui fit périr plus de quinze mille perſonnes. Le roi leur accorda l'exercice de leur religion. On démolit les fortifications de leur ville; celles de pluſieurs autres places furent encore raſées, & cet événement, qui fut la ruine des Huguenots, avança celle des grands du royaume.

Charles montra plus de modération, depuis qu'il ceſſoit d'être pouſſé par le violent caractère de Buckingham; mais les communes devinrent plus entreprenantes que jamais. Attentives à tirer des conſéquences de la pétition de droit, elles faiſoient des recherches ſur tous les impôts que le roi levoit à l'exemple de ſes prédéceſſeurs; & elles alloient peu-à-peu le dépouiller de la plus grande partie de ſes revenus, lorſqu'il caſſa le parlement, bien réſolu de n'en plus convoquer, s'il ne voyoit la nation mieux diſpoſée à ſon égard. Alors il fit la paix avec la France & avec l'Eſpagne: la raiſon le lui conſeilloit, & ſon impuiſſance lui en faiſoit une néceſſité.

LIVRE QUATORZIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Expoſition préliminaire à la guerre qui fut terminée par le traité de Weſtphalie.

VOICI, Monſeigneur, une époque, où il eſt néceſſaire de porter en même tems votre vue ſur toutes les parties de l'Europe. Je voudrois pouvoir vous donner le coup d'œil de Richelieu: car la ſcène eſt bien vaſte pour vos yeux & pour les miens. C'eſt une guerre où toutes les puiſſances de l'Europe ſont armées. La religion, l'ambition, la politique, mille intérêts, en un mot, les diviſent, les uniſſent & les font mouvoir. Les incidens naiſſent continuellement les uns des autres. Ils ſont préparés & tout-à-la-fois inattendus. L'intrigue ſe renoue à chaque inſtant, & le dénouement s'éloigne, au moment qu'on croit y toucher.

Les acteurs qui paroiſſent d'abord ſur la ſcène ſont les plus grands capitaines. La fortune, rarement capricieuſe avec eux, les ſuit: elle paſſe & repaſſe d'un parti dans un autre, toujours fidelle aux généraux les plus habiles. Cependant les puiſſances changent inſenſiblement de vues, abandonnant ou formant des prétentions, ſuivant les craintes ou les eſpérances, qui naiſſent des revers ou des ſuccès: mais l'objet général de l'Europe reſte toujours le même, & l'action en quelque ſorte paroît une.

De grands négociateurs ſurviennent, & les négociations ſe mêlent avec les armes. Toutes les cours intriguent. De nouveaux mouvemens agitent toutes les puiſſances. Les intérêts ſe rapprochent & ſe ſéparent-tour-à-tour. Les vues ſe croiſent de mille manières. On deſire, on projette, on eſpère, on craint, ou ſe raſſure. Cependant la politique déploie peu-à-peu toutes ſes reſſources, & la paix eſt enfin rendue à l'Europe.

Ce tableau eſt auſſi inſtructif qu'il eſt vaſte & curieux. Quelles leçons ne vous donneroit pas un Polybe, qui vous feroit l'hiſtoire de ces guerres; & un Tacite qui fouilleroit dans le ſein de la politique, pour vous montrer tous les reſſorts qu'elle a fait jouer (1)? Mais, Monſeigneur, vous ſavez que l'expoſition eſt la partie eſſentielle d'une bonne tragédie. Quand elle eſt bien faite, l'action ſe développe d'elle-même, & avance ſans obſtacle juſqu'au dénouement. C'eſt donc par une expoſition que je vais commencer. Je ferai enſuite l'eſquiſſe des ſcènes principales; & ce ſera aſſez pour moi, ſi je puis vous préparer à faire un jour avec fruit l'étude de cette partie de l'hiſtoire. Obligé de remonter au de-là du ſeizième ſiècle, je paſſerai rapidement ſur les choſes que j'ai déja dites, & je me contenterai de vous les rappeller.

L'ambition exorbitante des papes, enhardie par l'aveuglement des peuples, avoit troublé

(1) Le pere Bougeant n'eſt pas un Tacite: cependant ſon ouvrage, dont je me ſuis beaucoup ſervi, eſt bon à quelques endroits près qui ſentent la robe que ce Jéſuite portoit. Par exemple, il dit dès le commencement: *pluſieurs princes que de prétendues exactions de la cour de Rome irritoient depuis long-tems* . . . prétendues?

l'Europe pendant plusieurs siècles. Le grand schisme ouvrit enfin les yeux, lorsqu'on vit ces pontifes, qui s'excommunioient, mendier la protection des princes, qu'ils avoient voulu voir à leurs pieds. On osa mettre en question leurs prétentions & leurs droits: l'église s'assembla pour le juger: & s'ils ne se soumirent pas, ils purent prévoir leur décadence, puisqu'on pensoit à leur résister.

Comme les disputes naissent des passions plus que de l'amour du vrai, on va d'une extrêmité à l'autre; & on est long-tems avant de saisir le milieu, où la vérité se trouve. Ainsi nâquit le luthéranisme & toutes les sectes qu'il a produites.

L'Europe commençoit à s'éclairer. Si personne n'en savoit encore assez pour démontrer son sentiment, chacun en savoit assez au moins pour combattre celui des autres. Foibles, lorsqu'il falloit se défendre, tous les partis étoient forts, lorsqu'ils osoient attaquer: mais malheureusement pour Rome, elle ne pouvoit combattre sans perdre.

On cultivoit les lettres. Les papes, ces grands politiques, formoient des bibliothèques, protégeoient les arts, accueilloient les savans; & l'imprimerie, inventée depuis plus d'un demi-siècle, répandoit les connoissances & plus encore les opinions & les disputes. Les erreurs en étoient donc plus contagieuses.

A peine Luther écrit, que toute l'Europe raisonne. L'opinion, ce fondement de la puissance usurpée des papes, s'ébranle. L'intérêt tient lieu d'argumens. Les peuples se partagent, & l'église perd des provinces entières.

Le luthéranisme, par ses progrès rapides, se dérobe aux feux de l'inquisition, & se défend contre les armées que les indulgences ou l'ambition

tion ſont marcher. Des villes, des princes, des rois, des nations entières l'embraſſent. Ici, les peuples veulent ſe ſouſtraire aux ſouverains qui les oppriment : là, les ſouverains eux-mêmes veulent s'affermir par la ruine d'un clergé, dont ils redoutent la puiſſance. Par-tout enfin, on veut ſecouer le joug de la cour de Rome, & s'enrichir des dépouilles des eccléſiaſtiques. Ainſi le luthéraniſme s'établit preſque en même tems en Suède ſous Guſtave Waſa, en Danemarck & en Norwège ſous Fréderic I; dans les états d'Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique; dans ceux de Fréderic, électeur de Saxe; de Philippe landgrave de Heſſe-Caſſel, des ducs de Poméranie, de Lunebourg, de Mecklenbourg; des princes d'Anhalt, des comtes de Mansfeld, dans pluſieurs villes impériales & dans une partie des cantons ſuiſſes.

Charles-quint, qui voit commencer l'orage, le laiſſe groſſir à deſſein. Il ſemble attendre que l'héréſie ſe répande encore & prépare de plus grandes conquêtes aux armes qu'il doit prendre ſous le prétexte de la religion : mais les princes proteſtans ont fait une ligue à Smalcalde. Cependant l'empereur, partagé entre ſes deſſeins comme entre ſes états, ne ſait faire ni ſuivre aucun plan. Il combat, il négocie, il commande, il mollit, & l'héréſie fait tous les jours de nouveaux progrès.

Les Anglois avoient été chaſſés de France vers le milieu du quinzième ſiècle; & le royaume, affermi au dedans, n'avoit point d'ennemis redoutables au dehors, lorſque Louis XI monta ſur le trône. Il accrut ſa puiſſance, en abaiſſant les grands, & en acquérant de nouvelles provinces. Mais le mariage de Marie héritière des ducs de Bourgogne, porte à Maximilien des droits qui

ſeront une ſource de guerres entre la maiſon d'Autriche & la maiſon de France.

Il ſemble que la rivalité commence entre ces deux maiſons lorſque Charles VIII alarme l'Italie par des projets mal concertés, la trouble & la laiſſe. Bientôt on voit ſous Louis XII que ces deux maiſons ne ſavent pas ce qu'elles doivent être l'une & l'autre. Elles croient former des ligues, lorſqu'elles mêlent confuſément les puiſſances. Elles ignorent leurs vrais intérêts, & elles ne connoiſſent ni la politique ni l'art de négocier.

Le règne de François I eſt l'époque de leur rivalité : rivalité de courage, d'ambition & d'imprudence. Ou elles manquent de vues, ou elles ne ſavent pas préparer les moyens : elles ne montrent que de l'inquiétude, & ſi l'empereur paſſe pour politique, parce qu'il étoit faux & diſſimulé ; le roi de France, en cela plus eſtimable, étoit bien éloigné de l'être. Son courage fut du moins un grand obſtacle à l'ambition de Charles-quint.

Henri VIII gouvernoit alors l'Angleterre en maître abſolu. Recherché par François I & par Charles-quint, il étoit dans la poſition la plus avantageuſe pour tenir la balance entre ces deux princes ; & il eût joui en Europe de la conſidération la plus grande, ſi jugeant mieux de ſes intérêts, il eût ſu rapporter toutes ſes démarches à un but déterminé. Mais l'autorité abſolue, qui lui permit de ſe conduire dans ſes états au gré de ſes paſſions, le rendit d'autant plus capricieux que ſon caractère étoit plus mêlé de qualités contraires. Il pouvoit être un grand roi ; & il fut théologien, hérétique, pontife, défenſeur de la foi. Il laiſſa du moins ce dernier titre à ſon ſucceſſeur, & c'eſt la ſeule choſe qu'il ait acquiſe à la couronne d'Angleterre.

Tout le fruit de la politique de ces tems-là a été de connoître, qu'il falloit tenir la balance entre la France & l'Autriche : mais ceux qui étoient aſſez puiſſans, comme Henri VIII, ne la ſavoient pas manier ; & ceux qui étoient trop foibles, comme le pape, la laiſſoient continuellement échapper. On ſe conduira moins mal dans la ſuite. Pendant que chacune de ces deux puiſſances tentera de s'élever ſur les ruines de ſa rivale, l'intérêt général de l'Europe donnera des alliés à la plus foible. Mais il arrivera quelquefois que jugeant mal du moment de leur élévation & de celui de leur déclin, on chargera trop le baſſin qu'on avoit jugé trop vuide. La puiſſance qu'on craignoit, ceſſera donc d'être à redouter, cependant on la redoutera par habitude : & on ſera long-tems avant de s'appercevoir que ſa rivale eſt devenue plus redoutable. Cette mépriſe cauſera des guerres qui épuiſeront l'Europe, & cependant aucune puiſſance n'en retirera des avantages.

Eliſabeth eſt la première tête couronnée qui ait connu la politique. Ferme au dedans, prudente au dehors, elle ne fait point de démarches inconſidérées. Elle ſait choiſir ſes alliés ; elle les ſoutient ſans ſe compromettre ; elle a de grands ſuccès avec de petits moyens : & ſon royaume devient floriſſant, pendant que toute l'Europe s'épuiſe.

Les Provinces-Unies ſecouent des fers, qu'elles ne paroiſſent pas devoir jamais briſer. La haine de la domination eſpagnole les arme, leur unique vue eſt de s'y ſouſtraire. D'ailleurs ſans objet fixe, elles ſe conduiſent encore au haſard. Cependant le courage les ſoutient : les ſuccès leur font des alliés : de nouvelles circonſtances leur dou-

nent de nouvelles vues : tous leurs efforts tendent vers un but mieux déterminé. Mais le gouvernement qui s'achève parmi les alarmes d'une guerre de quarante ans, ſe reſſent de cette inquiétude qui faiſoit toujours craindre pour la liberté : cependant elles ſont libres. Ces provinces autrefois pauvres, & dont une partie étoit noyée dans les eaux, vous les avez vues traiter, comme puiſſance indépendante, avec le roi d'Eſpagne : vous les verrez encore s'accroître, juſqu'à pouvoir altérer ou maintenir l'équilibre de l'Europe. La défiance, qu'on remarque dans ſa politique, eſt un défaut dont les républiques ſe garantiſſent difficilement, tant qu'elles ont des ennemis qu'elles redoutent : comme auſſi elles s'endorment dans une ſécurité dangereuſe, auſſi-tôt qu'elles ceſſent de craindre.

C'eſt la franchiſe éclairée, ferme & généreuſe de Henri IV qui porta la politique à ſa perfection. La politique de Philippe II ne fut qu'ambition, orgueil, ignorance, bigoterie, hypocriſie, fauſſeté. Ses ſucceſſeurs l'adopterent, & acheverent la ruine de leur monarchie.

Charles-quint avoit tenté de détruire les Proteſtans par les Catholiques, dans l'eſpérance de changer le gouvernement de l'empire en une monarchie ; & il vouloit exécuter ce projet, dans un tems où François I & Henri II pouvoient donner des ſecours aux Proteſtans, comme en effet ils leur en donnerent. Tous ſes grands deſſeins s'évanouirent. Il ſe vit à chaque diète forcé de céder des avantages, qui ſans ſatisfaire entiérement ſes ennemis, les autoriſoient à demander encore, & leur faiſoient tous les jours craindre moins ſes refus. Cependant il ſe crut maître, lorſque la victoire & la mauvaiſe foi eurent dans

ſes fers l'électeur de Saxe & le landgrave de Heſſe. En effet, tout s'humilia devant lui: mais ſa puiſſance ne fit que paſſer. Echappé au duc Maurice par une fuite précipitée, il traite à Paſſaw d'égal à égal avec ceux qu'il avoit crus ſes ſujets; & quelque tems aprés la diète d'Augsbourg conclut la paix de religion: traité par lequel les Proteſtans furent confirmés dans le libre exercice du luthéraniſme. Par ce traité, les Catholiques obtinrent que les bénéficiers, qui renonceroient à la communion de l'égliſe, ſeroient privés de tous leurs bénéfices. Cet article qu'on nomma *le réſervat eccléſiaſtique*, étant mal obſervé, ſera une des cauſes de la guerre.

Il ſemble que toute la politique de Charles-quint fut paſſée en Eſpagne avec Philippe II. Ferdinand I ſuivit d'autres principes. Quoique les Proteſtans ne puſſent plus recevoir aucun ſecours, il ne ſongea point à les inquiéter; & la religion permit à l'Allemagne de goûter la paix, lorſqu'elle déchiroit cruellement la France. Ce prince fit quelques tentatives pour engager les Luthériens à reconnoître le concile de Trente: il les abandonna bientôt, voyant des obſtacles qu'il n'étoit pas poſſible de vaincre. Il travailloit cependant à réunir les deux religions, lorſqu'il mourut en 1564.

Maximilien II, ſon fils, entreprit d'exécuter le même projet. Dans cette vue, il preſſa le ſaint ſiège de permettre le mariage des prêtres. Pie V le menaça de ſes anathêmes, s'il ſe mêloit davantage des affaires de religion. Il ne s'en mêla plus que pour accorder aux Proteſtans d'Autriche le libre exercice du luthéraniſme. Cette conduite modérée de Ferdinand & de Maximilien les a rendus fort ſuſpects: car c'eſt l'uſage de ſoupçonner d'héréſie les princes, qui ne perſécutent

pas les hérétiques. Maximilien mourut en 1576, & eut pour ſucceſſeur à l'empire Rodolphe II, ſon fils aîné.

Les Proteſtans ſe plaignoient de la chambre impériale, du conſeil aulique & des deſordres que commettoient les troupes eſpagnoles : ils montroient de l'inquiétude aux moindres mouvemens que les Catholiques pouvoient faire : ils renouvelloient ſouvent leur ligue : en un mot, leur mécontentement croiſſoit & ſe manifeſtoit tous les jours davantage lorſque la ſucceſſion du duc de Clèves acheva de le faire éclater, & menaça l'Allemagne d'une guerre générale. Mais la mort de Henri IV rompit les meſures du parti qui s'étoit formé contre la maiſon d'Autriche : les Proteſtans & les Catholiques parurent ſe craindre réciproquement, & les hoſtilités ceſſerent après la priſe de Juliers.

L'Allemagne cependant reſta diviſée en deux partis. Le premier, qu'on nommoit *l'union évangélique*, avoit pour chef l'électeur Palatin, & réuniſſoit preſque tous les princes proteſtans & la plupart des villes impériales. Le duc de Bavière fut le chef du ſecond, qu'on nomma la *ligue catholique*, & auquel le pape & le roi d'Eſpagne ſe joignirent. L'électeur de Saxe & le landgrave de Heſſe-Darmſtad le fortifierent encore : le premier, parce qu'il étoit jaloux de l'électeur Palatin, & que Rodolphe lui faiſoit eſpérer les duchés de Clèves & de Juliers ; le ſecond avoit auſſi des raiſons particulières pour ménager l'empereur. L'électeur de Brandebourg reſta neutre.

Cependant ces troubles n'étoient pas les ſeuls, car la Hongrie, la Bohème & l'Autriche ſe ſoulevoient contre Rodolphe ; & ſon frere, l'archiduc Mathias, le même que nous avons vu paſſer

dans les Pays-Bas, lui enlevoit ces provinces, & lui laiſſoit à peine de quoi ſubſiſter.

Rodolphe étant mort en 1612, les électeurs, après quelques mois d'interrègne, donnerent encore l'empire à Mathias. Ce prince étoit monté ſur les trônes de Hongrie & de Bohème, parce qu'il avoit paru protéger les Proteſtans contre ſon frere. Ceſſant de diſſimuler auſſi-tôt qu'il fut empereur, il recueillit bientôt les fruits de ſa fauſſeté: car lorſqu'il demanda des ſecours contre les Turcs ou contre le prince de Tranſilvanie, qui faiſoit des irruptions fréquentes dans la Hongrie, les Proteſtans les lui firent refuſer, & ne répondirent que par des plaintes ſur les entrepriſes du conſeil aulique, & ſur la partialité de la chambre impériale, où les Catholiques étoient en plus grand nombre qu'eux.

Cependant n'ayant point d'enfans, il ſonge à ſe nommer un ſucceſſeur. Il choiſit à la recommandation de l'Eſpagne, Ferdinand, fils de Charles, duc de Stirie & petit-fils de Ferdinand I, & il le fait ſucceſſivement couronner roi de Bohème & roi de Hongrie. Mais les troubles commencent dans le premier de ces deux royaumes. Les Proteſtans ſe ſoulevent: le comte de la Tour eſt à leur tête: la Moravie, la Siléſie & la haute Autriche ſe joignent aux Bohémiens: & l'union envoie à leur ſecours le comte de Mansfeld avec un corps de troupes. Cette révolte, qui éclata l'année 1618, fut le commencement d'une guerre à laquelle toute l'Europe prit part, & qui dura trente ans.

La guerre avoit déja commencé dans un coin d'Allemagne. L'électeur de Brandebourg & le duc de Neubourg étoient convenus de gouverner conjointement les duchés de Clèves & de Juliers:

mais cet accord ne dura pas long-tems, & bientôt leurs hoſtilités engagerent d'autres puiſſances dans leur querelle. Les Provinces-Unies, qui ſe joignirent à l'union évangélique, ſe déclarerent pour l'électeur de Brandebourg; voulant ſe ſaiſir des places fortes des duchés de Clèves & de Juliers, afin d'élever de ce côté-là une barrière contre la maiſon d'Autriche. Mais le duc de Neubourg s'aſſura les ſecours de l'Eſpagne & de la ligue catholique, en rentrant dans la communion de l'égliſe. Alors le marquis de Spinola d'un côté à la tête des troupes eſpagnoles, & de l'autre le prince d'Orange avec les forces de la république, ſe ſaiſirent de pluſieurs places. Les deux princes ſe virent donc dépouillés par les puiſſances, dont ils avoient imploré la protection.

Cependant les troubles de Bohème attiroient la principale attention : car les Proteſtans ayant armé pour les rebelles, les Catholiques armerent pour l'empereur. Mathias eût vraiſemblablement diſſipé cette révolte, s'il ſe fût hâté d'aſſembler toutes ſes troupes; il ſe contenta d'exhorter, de menacer, & il donna le tems au comte de la Tour de ſe mettre en état de défenſe. Lorſque ſes armées marcherent ſous les ordres des comtes de Dompierre, de Bucquoi, les ennemis étoient maîtres des principales places, & pouvoient tenir la campagne. La Tour fit même une irruption dans l'Autriche, & portant ſes armes juſqu'à neuf milles de Vienne, il y répandit la terreur. Telle étoit la ſituation des choſes en 1619, lorſque Mathias mourut.

Il ſembloit que Ferdinand ne ſuccédât qu'à des titres : car l'eſprit de révolte s'étoit répandu dans tous les états héréditaires. La Bohème, la Siléſie, la Moravie, la Luſace, la Hongrie & l'Au-

triche étoient à conquérir, du moins à peu de choſe près. Dans cette poſition, Ferdinand brigua l'empire, & l'obtint malgré l'électeur Palatin qui n'oſa pas s'y oppoſer ouvertement. Tout lui fut favorable. L'état de foibleſſe où on le voyoit, le faiſoit peu redouter : la cour de Rome & Philippe III intriguoient pour lui ; & la France incapable alors de connoître ſes vrais intérêts, s'occupoit uniquement des querelles du duc de Luines avec Marie de Médicis, ou du raccommodement de cette reine avec Louis XIII.

Vous vous ſouvenez que les électeurs preſcrivirent une capitulation à Charles-quint, afin de mettre quelques bornes à la puiſſance qui menaçoit le corps germanique. Ils ont auſſi ſoumis à la même capitulation les empereurs ſuivans, & même quelquefois ils y ont ajouté de nouveaux articles, afin de lier davantage le chef de l'empire. La capitulation de Maximilien II renferma quelques articles de plus que celles de Charles-quint. On en inféra encore quelques-uns dans celle de Mathias : & on en ajouta un plus grand nombre à celle de Ferdinand II. Par-là, les électeurs étoient devenus les légiſlateurs de l'empire : ils n'oublioient pas d'acquérir, lorſqu'ils le pouvoient, quelques nouvelles prérogatives. Dans la ſuite, toutes les puiſſances de l'Europe contribuerent à former le droit public du corps germanique.

Vous voyez que Ferdinand II, déja affoibli par la révolte des états héréditaires, l'eſt encore par les nouvelles loix qu'on lui a preſcrites : mais quand il aura ſoumis les rebelles, il ne ſe mettra plus en peine de ſa capitulation.

CHAPITRE II.

Etat des principales puiſſances au commencement de la guerre.

SI on veut remonter de cauſe en cauſe juſqu'au premier principe des guerres du dix-ſeptième ſiècle, il faut, comme je viens de faire, reprendre les choſes au commencement du ſeizième : car la naiſſance du luthéraniſme & l'avénement de Charles-quint à l'empire ſont une époque où commence une nouvelle révolution. Les principaux événemens qui la précédent, doivent être connus pour la faire connoître : d'ailleurs ils ceſſent d'avoir une influence ſenſible ſur ceux qui la ſuivent. L'état où ſe trouve alors l'Europe, eſt un nouveau germe, qui vient de ſe former après un long cahos, & qui va ſe développer pour produire un nouvel ordre de choſes.

A cette époque, les différentes parties de l'Europe commencent à ſe combiner. Il ſemble qu'elles cherchent chacune à ſe mettre à leur place ; & que prenant peu-à-peu de plus juſtes proportions, elles tendent à former un ſeul tout. Mais elles ont éprouvé de terribles convulſions, elles en éprouveront encore, & après de violentes ſecouſſes, elles conſerveront une inquiétude, qui les agitera ſans qu'elles ſachent pourquoi, & qui ne leur permettra le repos que par intervalles.

Puiſque la guerre, qui vient de s'allumer dans la Bohème, embraſera toute l'Allemagne, vous prévoyez que l'incendie s'étendra encore plus loin. Il eſt donc néceſſaire de connoître quel étoit au

commencement du dix-ſeptième ſiècle, l'état des puiſſances voiſines de l'empire.

DES ROYAUMES DU NORD.

L'ÉPOQUE pour les royaumes de Suède & de Danemarck eſt la révolution arrivée en 1523, lorſque Guſtave Waſa & Fréderic I dépouillerent Chriſtian II. Nous avons déja vu qu'ils établirent le luthéraniſme, afin de s'enrichir des biens du clergé, dont ils redoutoient la puiſſance. Guſtave vécut juſqu'en 1560; & Chriſtian III, ayant ſuccédé en 1535 à Fréderic ſon pere, mourut en 1559. Dans tout cet intervalle, les rois de Suède & de Danemarck veillerent à leur défenſe réciproque, parce qu'il étoit de leur intérêt de ſe ſoutenir contre Chriſtian II, qui demandoit des ſecours à Charles-quint ſon beau-frere, & contre la république de Lubeck qui prétendoit à l'empire du Nord. D'ailleurs Guſtave & Chriſtian III, quoique tous deux braves & bons capitaines, préférerent le bonheur des peuples à la gloire des armes.

Guſtave avoit été lui-même ſon miniſtre & ſon général. Eric XIV, ſon fils, ne fut qu'un furieux, qui ſe livrant à des flatteurs, & ſe laiſſant gouverner par un ſcélérat, commit des cruautés, ſouleva les peuples, & fut détrôné par ſon frere Jean III.

Jean fut un prince foible, ſoupçonneux & diſſimulé. Il voulut rétablir la religion catholique, parce c'étoit celle de ſa femme; & ſe flattant d'y parvenir en faiſant adopter peu-à-peu de nouveaux articles, il fit dreſſer un formulaire qui ne contenta pas les Proteſtans, & que le pape Grégoire XIII déſapprouva. Il employa la violence pour

le faire recevoir : il cauſa des troubles dans ſon royaume : ſa femme mourut : il épouſa une proteſtante ; & paroiſſant alors changer de ſentiment, il ceſſa de protéger les Catholiques. Mais il vouloit toujours qu'on reçût ſon formulaire.

En Danemarck, Fréderic II avoit ſuccédé à ſon pere Chriſtian III. Pendant ſon règne, les deux royaumes ſe firent la guerre : mais je n'entrerai à ce ſujet dans aucun détail. Pour vous faire juger de quel côté furent les avantages, il ſuffit de vous dire, que Fréderic avoit les qualités qui font les bons capitaines & les bons rois. Il mourut en 1588, laiſſant la couronne à Chriſtian IV ſon fils, dont nous aurons occaſion de parler.

Jean III, roi de Suède, vivoit encore, & ſon fils, Sigiſmond, venoit d'être élu roi de Pologne. Les diſputes de religion continuoient encore, parce que Jean les entretenoit. Ce prince mourut en 1592.

Sigiſmond, déja roi de Pologne, fut encore roi de Suède. Il en eut le titre au moins : mais le duc Charles, ſon oncle, & frere de Jean, eut toute l'autorité, & quelques années après, il enleva juſqu'au titre. Les états lui donnerent la couronne de Suède en 1604. Ils craignoient que Sigiſmond ne voulût rétablir la religion catholique, dans laquelle il avoit été élevé. D'ailleurs avant que ce prince partît pour la Pologne, ils lui avoient preſcrit une capitulation pour la ſureté de leurs privilèges ; & ils lui avoient déclaré que s'il n'en rempliſſoit pas tous les articles, ils ſe tenoient déliés du ſerment de fidélité.

Charles IX s'éleva ſur le trône en diſſimulant ſon ambition, en maniant les eſprits avec adreſſe, & ſur-tout, en ne précipitant point ſes démarches. Il mourut en 1611, & laiſſa pour fils & pour

ſucceſſeur un héros, Guſtave-Adolphe. Les états en donnant la couronne à Charles l'avoient aſſurée à ſon fils.

Les royaumes de Suède & de Danemarck étoient électifs. De tous tems les états s'étoient conſervé une grande partie de l'autorité ſouveraine, & ne laiſſoient au roi qu'un pouvoir limité. Ils le choiſiſſoient d'ordinaire dans la famille qui occupoit le trône ; ils avoient même quelque égard au droit d'aîneſſe : mais ils ſe croyoient autoriſés à lui faire rendre compte de ſa conduite, & à le dépoſer, lorſqu'il ne reſpectoit pas les privilèges de la nation. Cette forme de gouvernement entretenoit cet eſprit de liberté ou de licence, que donne au peuple le pouvoir de choiſir ſes maîtres.

C'eſt du Danemarck que ſont ſortis les Cimbres & les Teutons. La Suède eſt l'ancienne Scandinavie, la patrie des Goths, qui, donnant leur nom à pluſieurs autres peuples, ſe répandirent dans l'empire d'Occident. La Norwège a principalement produit les peuplades qui, depuis le neuvième ſiècle, ont fait des irruptions ſi fréquentes, & ſe ſont établies en France, en Angleterre, en Allemagne & en Italie. L'hiſtoire de ces peuples n'offre qu'une longue ſuite de guerres. Sobres, robuſtes, accoutumés à la fatigue, ils ſont naturellement ſoldats ; ils ne connoiſſent que la gloire des armes ; & le plus grand roi eſt pour eux le général qui les conduit à des conquêtes. Tel étoit Guſtave-Adolphe. Sous ce prince par conſéquent, la Suède, déja féconde en ſoldats, devoit produire encore de grands capitaines.

DES PROVINCES-UNIES.

CES provinces ſont la Gueldre, la Hollande, la Zélande, Utrecht, la Friſe, l'Over-Iſſel & Groningue.

Par l'union d'Utrecht, conclue en 1579, ces provinces forment moins une ſeule république, qu'une aſſociation de pluſieurs républiques, qui conſervent chacune ſa ſouveraineté. Jalouſes de leurs anciens uſages, ſi elles ſe ſont unies pour l'intérêt commun, elles ont voulu dans tout le reſte être indépendantes les unes des autres. Chacune aſſemble ſes états particuliers, fait ſes loix, diſpoſe de ſes finances, eſt ſeul juge en matière de religion, & ſe gouverne. Elles ne peuvent ſe contraindre mutuellement ſur aucune de ces choſes.

Bien plus : il y a encore la même indépendance entre toutes les villes qui ont droit de députer aux états de leur province, & chacune ſe gouverne par les loix qu'elle ſe fait. Voilà, par conſéquent, bien des républiques ſouveraines.

Ce gouvernement a ſans doute des défauts. Mais les circonſtances, où les provinces ſe ſont unies, ne leur ont pas permis de choiſir un plan plus régulier. Si on eût entrepris de ne former qu'une ſeule ſouveraineté, chaque province & chaque ville auroient cru perdre dans la révolution; & dès-lors la jalouſie, & la méfiance les auroient mis hors d'état de ſe défendre contre l'Eſpagne.

Mais parce que l'indépendance, dont chaque ville eſt jalouſe, ſeroit auſſi par elle-même un obſtacle à la réunion des forces & un principe continuel de diviſions, il y a dans chaque pro-

vince un conſeil toujours ſubſiſtant, qui veillant aux intérêts de toutes les villes, ſert de lien à leur confédération. C'eſt ce conſeil qui propoſe aux Etats-Provinciaux les matières ſur leſquelles il eſt à propos de délibérer.

Les affaires générales, qui intéreſſent toutes les provinces, ſont traitées & arrêtées dans les Etats-Généraux, qui ſont compoſés des députés des états particuliers. Ainſi les Etats-Généraux ne ſont pas ſouverains : ils ne ſont que le corps des députés de ſept ſouverains confédérés. Il en eſt de même des Etats-Provinciaux. La ſouveraineté réſide toujours dans les villes; & leurs députés aux états ne ſont que leurs miniſtres. Depuis la fin du ſeizième ſiècle les Etats-Généraux ſont toujours aſſemblés à la Haye. Auparavant ils ne s'aſſembloient que par intervalles, & lorſqu'ils étoient convoqués par le conſeil d'état, qui veilloit alors aux intérêts des ſept provinces.

Chaque province y peut envoyer autant de députés qu'elle en veut entretenir; & l'aſſemblée eſt ordinairement compoſée d'environ cinquante perſonnes : mais il n'y a jamais que ſept voix; parce que le nombre des ſuffrages eſt comme celui des provinces, & non pas comme celui des députés.

Les députés ne peuvent rien prendre ſur eux : il faut que chacun ſe renferme dans les inſtructions qu'il a reçues. Ce qui borne encore l'autorité des Etats-Généraux, c'eſt qu'il ne peuvent ni faire la paix, ni déclarer la guerre, ni contracter des alliances, ni lever des troupes, ni mettre des impoſitions, ni faire des loix, ni rien changer aux anciens réglemens, ſans le conſentement unanime des ſept provinces.

Si ſur quelques-uns de ces articles les députés

n'ont pas d'inſtructions, les Etats-Généraux ne peuvent rien décider, qu'après avoir reçu les ordres des provinces. Il faut même encore, avant de pouvoir arrêter quelque choſe, que les états particuliers ſoient aſſemblés dans chacune, & que l'unanimité des ſuffrages concoure à la même réſolution. Enfin, dans ces aſſemblées particulières, comme dans l'aſſemblée générale, les députés ne peuvent opiner que conformément à leurs inſtructions; & s'il ſurvient quelque difficulté, qui n'ait pas été prévue, tout eſt ſuſpendu juſqu'à ce qu'ils aient pris les ordres de leur ſouverain.

Au reſte, le conſentement unanime n'eſt néceſſaire que dans les affaires majeures dont je viens de parler. Les autres ſe décident à la pluralité des ſuffrages.

En tems de guerre les Etats-Généraux & le conſeil d'état envoient des députés à l'armée; & le général ne peut ſans leur conſentement ni livrer une bataille, ni former un ſiège, ni faire aucune entrepriſe conſidérable.

Il y a, ſans compter les corps de la nobleſſe, cinquante-ſix villes, dont le conſentement eſt néceſſaire en affaires majeures. On délibère d'abord dans les états particuliers: le réſultat des délibérations eſt enſuite communiqué aux villes & aux nobles: & ceux-ci après avoir débattu ſéparément la queſtion propoſée, envoient leurs ordres aux états de la province, qui les font paſſer aux Etats-Généraux. Ce n'eſt qu'après ce long circuit qu'on parvient à prendre une réſolution. Vous voyez par-là combien toutes ces petites républiques craignent de perdre leur liberté; & vous voyez auſſi qu'en voulant prendre trop de précautions pour la conſerver, elles ne tendent qu'à s'embarraſſer mutuellement. Il ſemble qu'elles

aient

aient cherché à ſe mettre des entraves. En effet cette forme de gouvernement ralentit toutes les opérations. Elle peut même arrêter tout-à-fait le mouvement : car ſi une puiſſance ennemie s'aſſure d'un ſuffrage, elle mettra la république hors d'état d'agir.

L'union de ces provinces & de ces villes n'auroit pas ſubſiſté long-tems, ſi elles n'avoient trouvé dans le ſtadhoudérat un principe qui leur a donné de l'activité, & qui les a fait mouvoir de concert malgré elles.

Le ſtadhouder commande toutes les forces de terre & de mer. Il diſpoſe de tous les emplois militaires. Il préſide dans toutes les cours de juſtice. Les ſentences y ſont rendues en ſon nom. Il nomme les magiſtrats des villes ſur la préſentation qu'elles lui font d'un certain nombre de ſujets. Il donne audience aux miniſtres étrangers. Il eſt chargé de l'exécution des décrets que portent les Etats-Provinciaux. Enfin il eſt l'arbitre des différens qui ſurviennent entre les provinces, entre les villes & les autres membres de l'état; or, un arbitre, qui commande les armées, eſt proprement un juge ſans appel.

Cette puiſſance illimitée a été le ſalut des Provinces-Unies, parce qu'elle a été confiée ſucceſſivement à Guillaume & à Maurice de Naſſau. Il falloit les talens de ces deux grands hommes, & il falloit encore qu'ils fuſſent moins ambitieux que citoyens, ou que du moins cachant leur ambition, les coups d'autorité même qu'ils ſe permettoient, ne laiſſaſſent pas ſoupçonner qu'ils penſoient à la ſouveraineté. Heureuſement ils étoient trop éclairés pour ſonger à devenir les tyrans de leur patrie, &, ſur-tout, pour y aſpirer ouvertement. Ils ont vu qu'en formant un pareil projet, ils

ſerviroient l'Eſpagne, ſans en tirer aucun avantage : car il eſt bien évident qu'ils n'auroient fait que mettre la diviſion dans la république, qui, encore mal affermie, avoit bien de la peine à ſe défendre contre l'ennemi commun. L'uſage le plus prudent qu'ils pouvoient faire de leur autorité, étoit donc de maintenir l'union, de ne faire qu'un corps de tous ces membres mal aſſortis, & de les faire agir de concert. C'eſt ainſi que dans ces premiers tems le ſtadhouder, n'ayant d'autres intérêts que ceux des Provinces-Unies, en eſt devenu le lien & le principal reſſort. Mais ſi les circonſtances changent, la république ſe trouvera entre l'anarchie, qui peut naître des différentes vues d'une multitude de ſouverains, & le deſpotiſme, dont elle ſera menacée, ſi le ſtadhoudérat perpétuel tombe dans une famille ambitieuſe.

Vous trouverez ailleurs de plus grands détails ſur le gouvernement des Provinces-Unies : mais ce que je viens de dire vous le fait aſſez connoître pour l'objet que je me propoſe. Il nous reſte ſeulement à voir ce qui s'y eſt paſſé depuis la trève de 1609.

Ces peuples, qui s'étoient ſi fort ſoulevés contre l'inquiſition, jouiſſoient à peine de la paix, que la religion ſuſcita des diſputes, & fit couler le ſang. La controverſe avoit pour objet la prédeſtination, la grace & la liberté : grandes queſtions, agitées depuis long-tems, & ſur leſquelles les ſentimens paroiſſent ſe multiplier d'autant plus, qu'on s'entend moins.

Dieu a tout prévu, il a tout arrêté, il a deſtiné chaque choſe à ſa fin. Or, on demande s'il prédeſtine à la vie éternelle, parce qu'il a prévu les actions méritoires ; ou ſi faiſant abſtraction de ce qu'il prévoit, il prédeſtine gratuitement,

& par la ſeule raiſon qu'il le veut. Pour réſoudre cette queſtion, il faudroit pouvoir nous faire une idée de la penſée de Dieu. Car ſi nous jugeons comment il penſe, en conſidérant comment nous penſons nous-mêmes, nous ſerons des aveugles qui parlent des couleurs. Les théologiens veulent toujours faire raiſonner Dieu, & cependant il eſt certain que Dieu ne raiſonne pas, puiſqu'il ne peut pas aller d'une idée à une autre. Parce qu'ils font des abſtractions, ils veulent lui en faire faire, comme s'il étoit poſſible à Dieu de ne pas tout voir à la fois, & qu'abſtraire ne fût pas en nous une imperfection. Les jugemens divins ſont juſtes : voilà ce que nous ſavons ; mais nous ne pouvons pas comprendre comment il ſe forment. Pouvons-nous dire même qu'ils ſe forment ? pouvons-nous dire que Dieu juge, lui qui n'a pas beſoin de comparer les choſes pour les connoître ? Voilà certainement des expreſſions bien impropres. Nous ne pouvons donc pas ſeulement parler de ces choſes, & c'eſt préciſément pourquoi nous en diſputons davantage.

Une autre queſtion auſſi difficile que la prédeſtination, c'eſt de ſavoir comment la grace agit, & comment elle ſe concilie avec la liberté. Or, on pourroit encore demander aux théologiens de ſe faire des idées, ou de ſe taire, s'ils n'en ont pas, & de s'en tenir au dogme. Mais ils veulent diſputer.

En 1608 Arminius, profeſſeur dans l'univerſité de Leyde, enſeigna publiquement que la grace eſt de telle nature que non-ſeulement, nous pouvons réſiſter, mais que même nous réſiſtons ſouvent ; & que Dieu ne nous a prédeſtinés ou réprouvés, que parce qu'il a prévu ſi nous ſerions dociles ou rebelles à ſa grace.

Comme cette doctrine étoit contraire à celle de Calvin, Gomar, autre professeur, la dénonça au synode de Roterdam, & soutint que Dieu a prédestiné les uns à la vie éternelle & les autres à la mort éternelle sans avoir égard à leurs actions; & que la grace, donnée aux élus, est si puissante qu'il n'y peuvent pas résister.

Arminius jugeant que les magistrats lui seroient plus favorables, présenta une requête aux états de Hollande, pour demander que le grand conseil prît connoissance de cette dispute. La requête fut admise: le grand conseil jugea, que toutes ces questions étoient bien obscures, & les disputes continuerent.

Peu de tems après, en 1611, les états de Hollande ordonnerent aux Arminiens & aux Gomaristes de comparoître devant eux; & après les avoir entendu disputer, sans y rien comprendre, ils les inviterent à se tolérer mutuellement. Il ne falloit donc pas les faire disputer sur un aussi grand théatre: que ne les laissoit-on dans leurs écoles!

Les deux partis s'échaufferent, comme on auroit pu le prévoir: ils se calomnierent, ils se reprocherent des sentimens qu'ils n'avoient pas. Pour se justifier, les Arminiens firent des remontrances aux états de Hollande, & les Gomaristes des contre-remontrances. Mais tout ce que cela produisit, c'est qu'on donna aux uns le nom de remontrans & aux autres celui de contre-remontrans.

Plus les disputes s'allumoient, plus les états s'en occupoient; & elles s'allumoient encore davantage. Ils demanderent aux théologiens, comment il seroit possible de les faire finir. Les remontrans proposerent la tolérance, parce qu'ils

étoient les plus foibles ; & les contre-remontrans un ſynode national, parce qu'ils ſavoient qu'ils y ſeroient les plus forts. Les états de Hollande ordonnerent la tolérance : c'étoit ſe déclarer pour les Arminiens.

Alors une nouvelle diſpute s'élève, & on demande : ſi c'eſt aux magiſtrats, ou aux eccléſiaſtiques, à ſe porter pour juges dans les controverſes de religion. Cette queſtion anime encore plus les deux partis. Les Arminiens ont pour eux les états, les Gomariſtes ont le peuple. Ils s'excommunient réciproquement : ils s'enlèvent les égliſes avec violence ; & les ſéditions commencent avec le ſchiſme. Pour ajouter encore au déſordre, Dordrecht, Amſterdam & quelques autres villes déſapprouvoient les états de leur province, & favoriſoient les contre-remontrans.

Les états de Hollande ayant, en 1617, ordonné aux magiſtrats de lever des troupes pour réprimer les ſéditieux, le comte Maurice regarda cette réſolution comme une entrepriſe ſur ſes droits. Il condamna tout ce que les états avoient fait juſqu'alors : il ſe déclara publiquement pour les Gomariſtes : & il défendit aux ſoldats nouvellement levés d'obéir aux magiſtrats. Voilà donc une diſpute de religion, qui produit deux factions dans la république. Il eſt à craindre que le ſtadhouder, devenant chef de parti, ne faſſe ſentir aux provinces, qu'elles ne ſont pas auſſi ſouveraines qu'elles le penſent. Dans une affaire purement politique, il n'eût oſé agir, ni parler en maître. Il eſt plus hardi, lorſqu'il s'élève une diſpute ſur la religion, parce qu'il ſait bien que le fanatiſme lui fera des partiſans ; & que ſon ambition, qu'il voilera d'un faux zèle, paſſera pour amour de la vérité.

Barnevelt étoit depuis près de quarante ans grand-penſionnaire de Hollande. Cette place lui donnoit beaucoup de crédit dans les états : il en étoit l'ame en quelque ſorte, & il méritoit de l'être par ſes lumières autant que par ſon amour pour la patrie. Si les princes de Naſſau avoient ſervi la république par leurs armes, il ne l'avoit pas moins ſervie par ſes conſeils.

Le comte Maurice jura la perte de ce grand homme, qu'il regarda comme l'auteur des réſolutions qui avoient été priſes. Il lui devoit le ſtadhoudérat : mais ſon ame ingrate ne pardonnoit pas à Barnevelt d'avoir fait conclure la trève de 1609, & peut-être encore d'être un obſtacle à ſon ambition.

Les Etats-Généraux, qui lui étoient dévoués, convoquerent un ſynode national. En vain pluſieurs provinces proteſterent contre cette convocation. Les états firent plus : ils ordonnerent aux magiſtrats de caſſer les nouvelles milices. On n'eut aucun égard à ces ordres, parce qu'en effet, les Etats-Généraux s'arrogeoient une autorité qu'ils n'avoient pas, & qui étoit contraire aux privilèges des états particuliers. Maurice, traitant cette déſobéiſſance de rébellion, arma & marcha contre les villes. Il ſe montra par-tout en ſouverain, chaſſa les remontrans, caſſant les ſoldats, empriſonnant les magiſtrats, les dépoſant ou les banniſſant.

Cette première démarche n'étoit qu'un eſſai de ſon pouvoir. Ne trouvant point de réſiſtance, il fit arrêter Barnevelt & deux citoyens zèlés, amis du grand-penſionnaire. C'étoient le ſavant Grotius penſionnaire de Roterdam, & Hoogerbetz penſionnaire de Leyde. Il s'étoit fait autoriſer par un décret des Etats-Généraux, ou plutôt de quel-

ques perſonnes qui en avoient pris le nom. Aucun de ces magiſtrats vendus n'avoient même oſé ſigner le placard qui fut affiché.

Cependant le ſynode national s'ouvrit à Dordrecht au mois de Novembre 1618. Les remontrans récuſerent un tribunal, où les parties étoient leurs juges ; & on remarque qu'ils ſe ſervirent préciſément des mêmes raiſons, dont les Proteſtans s'étoient ſervi contre le concile de Trente : c'eſt qu'en effet ils n'en avoient pas d'autres. Il furent condamnés. On dépoſa leurs miniſtres : on confiſqua les biens de pluſieurs ; on en mit en priſon, on en bannit.

Le prince d'Orange, c'eſt ainſi qu'on nommoit alors le comte Maurice, voulut enfin aſſouvir ſa vengeance ſur les trois penſionnaires. Leur empriſonnement étoit un attentat contre la ſouveraineté des états de Hollande. Cette province les réclama ; elle repréſenta que s'ils étoient coupables, elle pouvoit ſeule les juger : & elle proteſta contre tout ce qui pourroit être fait. Les Etats-Généraux, ſans être arrêtés par ces oppoſitions, nommerent vingt-ſix commiſſaires pour faire les procès aux criminels prétendus. Barnevelt, âgé de quatre-vingt-dix ans, eut la tête tranchée à la Haye en 1619. Ce fut la récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à la république & au prince d'Orange même. Le cruel duc d'Albe n'avoit rien fait de plus odieux ni de plus inique. Grotius & Hoogerbetz furent condamnés à une priſon perpétuelle : environ dix-huit mois après, le premier s'échappa de ſa priſon par l'adreſſe de ſa femme, & ſe retira en France.

La trève de 1609 étant expirée en 1621, la guerre qui commença dans les Pays-Bas, fit ceſſer les diſputes de religion. Le prince d'Orange eut

à ſe défendre contre un grand capitaine, Spinola, général des troupes d'Eſpagne: ce n'étoit pas une conjoncture favorable pour uſurper ſur la ſouveraineté des provinces.

C'eſt ſur le commerce qu'eſt principalement fondée la puiſſance des Provinces-Unies. Lorſque les républiques d'Italie faiſoient celui du Midi, les villes anſéatiques, ſituées ſur la mer Baltique, ou ſur les rivières qui s'y rendent, faiſoient ſeules celui du Nord. Les villes de Flandre s'enrichiſſoient alors par leurs manufactures. Au commencement du quinzième ſiècle, l'art de ſaler le hareng pour le conſerver, ayant été découvert, elles s'adonnerent à cette pêche; & la navigation, qu'elles cultiverent, les rendit tous les jours plus commerçantes.

Les Pays-Bas furent très-floriſſans ſous les ducs de Bourgogne. Ils le furent encore davantage pendant la plus grande partie du règne de Charles-quint, parce qu'ils devinrent l'aſyle de ceux que cet empereur perſécutoit en Allemagne, Henri II en France, & Marie en Angleterre. Anvers étoit alors un des grands magaſins de l'Europe.

Le deſpotiſme, qui fit perdre ſept provinces à Philippe II, ruina les dix qu'il avoit conſervées. Les artiſans & les commerçans, qui portent les richeſſes par-tout où ils trouvent la liberté, ſe refugierent dans des marais, qui juſqu'alors n'avoient été habités que par de miſérables pêcheurs. Les guerres civiles de France, & les troubles qui recommencerent après la mort de Henri IV, contribuerent encore à peupler davantage cette république naiſſante; & vous verrez que le dix-ſeptième ſiècle ne ſera pas moins favorable à ſa population: car elle ſera ſeule le commerce,

pendant que l'Angleterre, la France & l'Allemagne ſeront le théatre d'une longue guerre.

Dès les commencemens, les habitans ſe trouverent en trop grand nombre pour un pays peu étendu, & naturellement peu fertile. Le ſol ne ſuffiſoit pas à leur ſubſiſtance, & cependant il falloit fournir aux frais d'une guerre diſpendieuſe. L'induſtrie, leur unique reſſource, ſuppléa à tout. Leur commerce, qui s'étoit établi pendant la guerre même, s'accrut pendant la paix. En 1621 il s'étendoit dans le Nord, dans la mer Méditerranée, dans les Indes orientales, en un mot, dans tout le vieux-monde, excepté la Chine. Les Hollandois commençoient même à commercer en Amérique. Alors ils étoient puiſſans, parce qu'ils étoient ſobres, libres & induſtrieux. Cependant vous jugerez qu'ils ne pouvoient pas être encore bien riches, ſi vous conſidérez les dépenſes immenſes qu'ils ont dû faire pour affermir la république: mais la ſobriété & l'induſtrie ſont un Pérou qui les enrichira néceſſairement.

De la France.

Lorsque les entrepriſes excédent les forces, on fait de vains efforts; ou ſi on réuſſit, on s'épuiſe avec des ſuccès. Or, les forces d'un état ne conſiſtent pas ſeulement dans l'étendue des terres & dans le nombre des habitans, mais bien plus dans la culture des terres & dans l'induſtrie des habitans. La puiſſance ou la foibleſſe eſt donc principalement dans le gouvernement, ſuivant que dirigeant bien ou mal toutes les forces, il les augmente ou les diminue.

Un prince n'eſt pas puiſſant parce qu'il peut mettre tous les jours de nouvelles impoſitions;

car cette méthode aura néceſſairement un terme dans la pauvreté des peuples. Afin d'augmenter les revenus du ſouverain, il faut donc commencer par augmenter ceux des ſujets; c'eſt-à dire, qu'il faut faire fleurir l'agriculture, les arts & le commerce. C'eſt ſous ce point de vue qu'il nous reſte à conſidérer la France depuis la mort de Henri IV. Pour juger de ce qu'elle peut entreprendre au dehors, il faut ſavoir quelles étoient ſes orces au dedans.

Or, depuis 1610 juſqu'en 1629, l'agriculture, les arts & le commerce ont dépéri, bien loin de faire des progrès. Néanmoins ſans acquérir de nouvelles forces, le royaume eſt devenu plus puiſſant au dehors, lorſque les factions des grands & des Huguenots ont été ruinées. Mais il ſeroit difficile de ſe faire une idée de l'épuiſement où il avoit été réduit par les diſſipations de Marie de Médicis & par la mauvaiſe adminiſtration des finances.

Toutes les penſions avoient été triplées, & cette généroſité ne ſe borna pas aux princes & aux grands de la cour, elle ſe répandit encore dans les provinces ſur les gentilshommes les plus qualifiés. Cette augmentation de dépenſe fut pour l'état une nouvelle charge de quatre millions: ſomme conſidérable, puiſque les revenus du roi ne paſſoient pas vingt-ſix, deſquels encore il en falloit retrancher ſix d'anciennes charges. Il ne lui en reſtoit donc plus que ſeize; & cependant vingt ſuffiſoient à peine à la dépenſe courante.

On avoit cru s'aſſurer de l'obéiſſance par des bienfaits, & dans ſept ans il y eut trois guerres civiles. Alors les dépenſes de l'état monterent tout-à-coup de vingt millions à cinquante. On ne ſait pas ce que ces troubles coûterent aux peuples:

mais on ſait que les rebelles leverent des tailles & des ſubſides pour faire ſubſiſter leurs armées ; qu'ils obtinrent à différentes repriſes près de dix-ſept millions de gratifications extraordinaires, que Concini en retira onze ou douze du tréſor public, pour lui ou pour ſa femme ; & qu'il créa pluſieurs offices à ſon profit. Ajoutons à cela, le dégat que les troupes faiſoient dans les campagnes.

A la mort de Concini, c'eſt-à-dire, en 1617, l'augmentation des impôts avoit porté les revenus à trente-un millions : mais en même tems on avoit augmenté de plus de trois les charges qui étoient déja de dix au commencement du règne de Louis XIII. Le roi n'avoit donc que dix-huit millions de reute, & il dépenſoit au-delà.

Un miniſtre auſſi avide que Concini n'étoit pas capable d'arrêter l'avidité des autres. Si les directeurs des finances ne pillerent pas, ils n'eurent pas le courage d'empêcher de piller. Tous les trafics en uſage avant Sulli recommencerent ; & la Galigaï vendoit ſa protection à qui en avoit beſoin. Quelques gens d'affaires étant pourſuivis pour leurs malverſations, elle s'engagea par contrat public à les faire déclarer innocens moyennant trois cents mille livres.

Les finances reſterent dans ce déſordre juſqu'en 1626, qu'elles furent confiées au marquis d'Effiat. Ce ſurintendant joignoit les lumières à l'intégrité : mais les malheurs des tems ne lui permirent pas de faire tout le bien dont il étoit capable. Il comparoit les tréſoriers à la ſéche, qui trouble l'eau pour tromper les yeux des pêcheurs ; & il leur reprochoit d'avoir tout brouillé, au point qu'il n'étoit plus poſſible de ſe faire une idée de la dépenſe, ni même de la recette.

Depuis que François I imagina de créer de nouveaux offices, cette méthode a paru ſi commode qu'elle a été la grande reſſource des ſurintendans. Il n'y en a pas de plus ruineuſe.

On n'achette pas des offices pour le ſeul honneur de les poſſéder : on en veut retirer peu-à-peu l'intérêt de ſon argent. Le roi eſt donc obligé pour ſe procurer un ſecours paſſager, d'aliéner à perpétuité une partie de ſes revenus. Il faut qu'il aſſigne les graces des offices ſur les tailles, ſur les gabelles ou ſur d'autres impôts.

Il vend des offices, parce que les revenus ne ſuffiſent pas à la dépenſe : l'année d'après ils ſuffiroient encore moins, s'il ne remplaçoit pas les fonds aliénés, en augmentant les impoſitions. Le peuple en paiera donc une taille plus forte.

Mais ces officiers ſont exceptés de la taille. Ce qu'ils ne paient plus, il faut donc que le peuple le paie. Accroiſſement d'impôts.

Ce n'eſt pas tout : il eſt néceſſaire d'attribuer des fonctions à ces offices. Or, ces fonctions ont des droits que le peuple paie encore. En les multipliant, on met donc charges ſur charges, & cependant le roi n'en retire pas tout le ſecours momentané qu'il en attendoit. Suppoſons qu'il en crée pour trente millions, il ne peut pas les vendre lui-même en détail : il les vendra donc à une compagnie de financiers, qui lui en donnera vingt-cinq, ou moins encore. Je pourrois ajouter à ces réflexions que les officiers qui ſont utiles, ont été trop multipliés ; & que ceux qui ſont inutiles, ont encore l'inconvénient de mettre des entraves à l'induſtrie : mais ces détails nous mèneroient trop loin. Il ſuffit de remarquer qu'en créant continuellement de nouveaux offices, on aliéne continuellement les revenus de l'état ; & qu'il doit

arriver un tems, où on ne pourra pas remplacer les aliénations, parce que le peuple ne pourra pas porter une augmentation d'impôts.

Sous Louis XIII, cependant ces créations d'offices étoient l'unique reſſource des ſurintendans. Les effets de cette mauvaiſe adminiſtration ne tarderent pas à ſe faire ſentir : on le voit par le compte que le marquis d'Effiat rendit de l'état des finances à l'aſſemblée des Notables en 1626. Le roi ne retiroit plus rien de ſes domaines : de dix-neuf millions de tailles qu'on levoit ſur les peuples, il n'en venoit que ſix au tréſor de l'épargne : tout le reſte ſe trouvoit aliéné. La ferme générale des gabelles étoit de ſept millions quatre cents mille livres, en rabattant les frais des fermiers qui revenoient à deux millions ; & de ces ſept millions quatre cents mille livres, il y en avoit ſix millions trois cents mille livres d'aliénés, de ſorte qu'il ne reſtoit au roi que onze cents mille livres qu'on venoit d'engager encore. La perte étoit à-peu-près la même ſur tous les autres revenus de l'état.

Ce qui contribuoit encore à la ruine du royaume, c'eſt la multitude de perſonnes qu'on employoit pour la recette & pour la dépenſe. Les tailles paſſoient par les mains de vingt-deux mille collecteurs, qui les portoient à cent ſoixante receveurs particuliers, d'où elles paſſoient à vingt-un receveurs généraux pour les voiturer à l'épargne. L'argent étoit-il tiré de l'épargne pour être employé à ſa deſtination ? Il n'y arrivoit pas, ou du moins des millions ſe réduiſoient à peu de choſe ; parce que les tréſoriers & les autres officiers, par les mains de qui on les faiſoit paſſer, prélevoient des gages, des taxations, des droits, des ports & des voitures. Les revenus des rois

ſont grands comme le Rhin, & ſe perdent de même.

Quand le marquis d'Effiat fut chargé des finances au commencement de Juin 1626, il voulut ſavoir quelle étoit la recette ſur laquelle il pouvoit compter pendant le reſte de l'année, & quelles étoient les dépenſes auxquelles il ſeroit obligé de faire face. Je trouvai, dit-il, toute la recette faite, & toute la dépenſe à faire: c'eſt qu'on avoit diſſipé d'avance tous les revenus de 1626, & même une partie de ceux de 1627. Cependant le roi devoit vingt-deux millions de paie aux troupes, trois millions de gratifications, & plus de deux millions de penſions & d'appointemens. Il s'en falloit de vingt-ſept à vingt-huit millions, qu'il eût quelque choſe, & il falloit fournir au courant ſans rien recevoir de dix à douze mois.

La guerre de la Valteline continuoit, & celle des Huguenots, qui recommença en 1627, fut un nouveau ſurcroît de dépenſes. Le ſiége de la Rochelle coûta ſeul quarante millions. Les armées néanmoins ne manquerent jamais de rien. Le bon ordre du ſurintendant fut la reſſource de l'état. Il gagna la confiance, & il rétablit ſi bien le crédit, que les financiers lui prêterent à dix pour cent, quoique juſqu'alors ils euſſent toujours retiré vingt à vingt-cinq pour cent de leurs avances. Mais ce miniſtre, qui mourut en 1632, ne put pas corriger les abus: c'étoit aſſez, dans les conjonctures où il ſe trouvoit, d'en ſuſpendre les progrès.

Enfin pour anticiper ſur l'avenir comme les ſurintendans, je mettrai ici l'état des revenus de l'année 1639; celui des charges & celui de la recette au tréſor de l'épargne.

Revenus . . . . . 80,210,185.
Charges . . . . . 46,819,665.
Parties de l'épargne 33, 90,529.

En comparant cet état à celui de 1609, on trouve que dans l'eſpace de trente ans, les impoſitions ont été augmentées de cinquante-quatre millions, les charges de quarante & la recette ſeulement de treize. Les abus s'étoient accrus depuis la mort du marquis d'Effiat, & le royaume s'épuiſoit tous les jours davantage. Mais les tems n'étoient pas favorables à une réforme.

De l'Espagne.

Je veux qu'un jour, diſoit Henri IV, mes payſans puiſſe mettre la poule au pot tous les Dimanches. C'étoit là un des deſirs de ce pere du peuple; & je ne doute pas qu'avec le tems ce deſir n'eût été un deſſein exécuté.

Repréſentez-vous donc, Monſeigneur, un royaume peuplé de laboureurs aiſés: il ſe peuplera tous les jours davantage. Car plus le payſan peut nourrir d'enfans, moins il craint d'en avoir: au contraire, plus il en a, plus il ſe trouve riche, parce qu'ils font valoir ſon champ. D'ailleurs ſa famille ne ſouffrant pas de la misère, en ſera plus ſaine & plus féconde. La poule au pot tous les Dimanches doit donc augmenter la population.

Une grande population fera fleurir l'agriculture. Toutes les campagnes ſeront cultivées, & le ſeront bien, parce qu'elles ſeront habitées par des payſans à leur aiſe.

A meſure que les terres ſeront mieux cultivées, les denrées ſeront plus abondantes. Le royaume, déjà riche par lui-même, s'enrichira encore par

l'échange de ſon ſuperflu, & le commerce croîtra tous les jours.

Lorſque le travail fait l'aiſance d'un peuple nombreux, tout le monde travaille à l'envi, l'induſtrie naît de l'émulation, tous les arts fleuriſſent.

Voilà donc dans le royaume une grande population, une grande culture, un grand commerce, une grande induſtrie. Ce ſont là les vraies richeſſes d'un état.

Vous demanderez peut-être, quels ſeront les revenus du ſouverain : immenſes, Monſeigneur, ſans fouler le peuple. Plus les ſujets ſeront riches, plus ils pourront donner. Il ſuffira ſeulement de mettre les impôts de maniere qu'ils ne nuiſent ni à l'agriculture ni à la conſommation. C'eſt l'unique règle à ſuivre : ſi on ne s'en écarte pas, les impôts ne ſeront point onéreux.

Dans un royaume qui ſeroit auſſi floriſſant, une grande quantité d'argent ne ſeroit pas un avantage, mais bien plutôt un embarras. En effet, à quoi ſert l'argent ? à rendre les échanges plus faciles. Or, il ne les rend plus faciles qu'autant qu'il circule plus facilement. Lycurgue ne donna qu'une monnoie de fer aux Spartiates, parce qu'il vouloit qu'ils fuſſent pauvres ; & nous qui voulons être riches, nous voudrions que l'argent fût commun comme le fer. Si cependant nous en aviôns cent fois moins, nous ne porterions qu'un écu où nous ſommes obligés d'en porter aujourd'hui cent. Moins d'argent rendroit donc le commerce plus facile, & nous enrichiroit par conſéquent ; comme plus d'argent détruiroit tout le commerce, & nous rendroit auſſi pauvres que les Spartiates. L'Eſpagne a été gouvernée ſur d'autres principes : voyons le fruit qu'elle en a retiré.

Lorſque

Lorſque les Eſpagnols ſe ſont vu en poſſeſſion des tréſors du Nouveau-Monde, ils ont eu la ſimplicité de ſe croire devenus riches : mais ils ne le furent qu'un moment.

Les denrées ſe balancent naturellement avec la quantité de l'argent, & ſe mettent à-peu-près au niveau : en ſorte que, s'il eſt rare, avec peu on achète beaucoup ; & s'il eſt commun, avec beaucoup on achète peu. Or, il étoit rare par-tout, lorſque les Eſpagnols ſe trouverent tout-à-coup des millions. Ils parurent donc d'abord aſſez riches, pour acheter en quelque ſorte l'Europe entière. Mais à meſure qu'ils verſoient l'argent au dehors, ils faiſoient hauſſer par-tout le prix des denrées ; & il falloit qu'elles devinſſent enfin auſſi chères pour eux que pour les autres peuples. Cette révolution fut hâtée par les entrepriſes de Charles-quint & de Philippe ſon fils ; car elles leur firent certainement répandre plus de deux mille millions (1). Auſſi le prix des denrées paroît-il avoir quadruplé dans l'eſpace environ d'un ſiècle.

Les tréſors du Nouveau-Monde, tranſportés en Eſpagne, accrurent le luxe. Ils firent encore un plus grand mal, ils ruinerent l'induſtrie. La raiſon en eſt ſimple. Puiſque l'argent y étoit plus commun qu'ailleurs, tout y étoit à plus haut prix.

(1) Philippe II dit dans ſon teſtament que ſes deſſeins lui ont coûté plus de ſix cents millions de ducats en dépenſes extraordinaires. Ce teſtament eſt dans les mémoires de Sulli. Je ne ſais cependant ſi c'eſt une pièce bien authentique. Mais je ne crois pas haſarder en diſant que Charles-quint & Philippe II ont dépenſé deux mille millions, ſomme qui eſt bien au deſſous de ſix cents millions de ducats. Il faut remarquer que Charles-quint eſt parvenu à l'empire en 1519, & que Philippe II n'eſt mort qu'en 1598.

On achetoit donc par préférence de l'étranger. Les artiſans par conſéquent ne pouvoient plus vivre de leurs métiers; ils ſortoient du royaume, & les manufactures tomboient.

L'or & l'argent ne faiſoient donc que paſſer en Eſpagne. En effet, on a remarqué qu'il y étoit entré plus de quatre mille millions depuis la découverte de l'Amérique en 1492 juſqu'en 1595; & cependant il n'y reſtoit pas deux cents millions, en y comprenant la vaiſſelle, & tout ce qui étoit fait avec de l'or ou avec de l'argent.

A la fin du ſeizième ſiècle, le royaume d'Eſpagne étoit donc un des moins riches. Il eſt vrai qu'il y arrivoit toujours de nouveaux tréſors: mais ils continuoient auſſi toujours à en ſortir; parce que l'argent va néceſſairement où ſont les vraies richeſſes, c'eſt-à-dire, les choſes qui ſe conſomment & ſe reproduiſent pour ſe conſommer encore. Il devoit même ſortir d'une année à l'autre en plus grande abondance: car à meſure que les Eſpagnols le rendoient plus commun, ils faiſoient eux-mêmes renchérir les denrées. En effet, quoique depuis 1595, il ſoit arrivé en Eſpagne chaque année l'une dans l'autre, au moins douze à quinze millions; il n'y en reſtoit pas cent en 1724, & encore pour les trouver falloit-il compter toutes les richeſſes des égliſes (1).

Voici donc l'état de l'Eſpagne au commencement du dix-ſeptième ſiècle. Les peuples étoient pauvres, parce qu'il n'y avoit plus ni commerce ni manufactures, & que l'agriculture dépériſſoit. Cependant on continuoit de mettre les mêmes impôts, parce qu'on les avoit toujours mis: le

(1) Théorie & pratique du commerce & de la marine de D. Geronymo de Uſtariz. C. 3.

recouvrement ſe faiſoit avec d'autant plus de violence, qu'il étoit plus difficile de faire payer; & la misère croiſſoit tous les jours. On voyoit dans les campagnes quantité de payſans, qui ſans vêtemens, ſans lits, expoſés à toutes les injures de l'air n'avoient pour toute nourriture que de l'eau & de mauvais pain.

Ceux qui avoient encore quelque induſtrie, & qui pouvoient gagner quelque choſe, portoient ſeuls tout le poids des impoſitions, & ſe dégoûtoient inſenſiblement d'un travail dont on leur enlevoit tous les profits. La mendicité devenoit un état. On trouvoit doux de vivre aux dépens du public, & de n'avoir rien à faire, ni rien à payer. Enfin les moines invitoient à la fainéantiſe, en diſtribuant de la ſoupe à tous les gueux.

La misère dépeuploit inſenſiblement les campagnes : car les familles pauvres s'éteignoient, & d'autres s'appauvriſſoient pour s'éteindre encore.

Pendant que le gouvernement permettoit à peine de vivre, l'inquiſition ôtoit le pouvoir de penſer. Ceux qui avoient encore une ame, ſortoient du royaume pour échapper à cette double tyrannie. Les inquiſiteurs ſoulevoient ceux qui étoient reſtés, & le roi les chaſſoit de ſes états. En 1610, Philippe III bannit plus de neuf cents mille Moriſques, & on employa les moyens les plus violens pour exécuter ſes ordres.

Tout contribuoit donc à dépeupler l'Eſpagne : cependant les impôts qu'on s'obſtinoit à vouloir toujours lever ſur le même pied, augmentoient encore la misère & la dépopulation.

Si on vouloit ſortir dans l'eſpérance de vivre & de penſer ailleurs, des ordonnances le défendoient. Mais elles ne donnoient pas de pain. Les Eſpagnols s'échappoient donc. Ils alloient ſur-

tout en Amérique, où ils croyoient trouver de l'or; & la plupart trouvoient leur tombeau dans un pays, où le climat n'étoit pas fait pour eux, & où leurs peres avoient égorgé tous les habitans.

C'eſt ainſi que les Indes occidentales, ſans enrichir l'Europe, ont appauvri l'Eſpagne; parce qu'elles ont ruiné l'agriculture, les manufactures & le commerce, & qu'elles ont encore contribué à la dépopulation, par les nombreuſes colonies qui s'y ſont tranſportées.

Des nations entières chaſſées par Ferdinand le Catholique & par Philippe III, des colonies fréquentes envoyées en Amérique, & des millions d'hommes que Philippe II a fait périr pour donner la liberté aux Provinces-Unies, ſont de grandes pertes qu'un bon gouvernement auroit pu réparer, parce qu'après quelques générations un pays ſe repeuple, quand il eſt bien gouverné: mais le mal étoit ſans remède. En effet, lorſque les peuples ont une fois perdu toute émulation & toute induſtrie, ils ſe font une habitude de leur ignorance & de leur misère; alors rien ne les encourage: les pertes qu'a faites l'état ne ſe réparent plus: au contraire, tout s'oppoſe aux progrès de la population; & il ſemble que le pays ſe repeupleroit plus facilement, s'il étoit réduit à un ſeul homme & à une ſeule femme. Les choſes en étoient donc au point que la multitude des familles paroiſſoit un obſtacle à la population.

Vous voyez que Philippe II & Philippe III penſoient bien différemment de Henri IV: ils ſembloient ne pas vouloir que leurs payſans euſſent du pain. Vous conclurez ſans doute que, malgré les tréſors de l'Amérique, ces deux rois

devoient être bien pauvres. Vous aurez raiſon. Je veux cependant vous en donner une preuve, qui lèvera tous les doutes, & qui vous fera voir que juſqu'ici je n'ai rien exagéré. Ce ſont les états-généraux d'Eſpagne, tenus en 1719. Les cahiers en furent imprimés. On y voit, que tous les revenus de la couronne étoient aliénés, que le labourage étoit déſerté, que l'induſtrie étoit anéantie, que la maiſon du roi ne ſubſiſtoit qu'au moyen de ſix millions quatre cents mille livres qu'on levoit ſur le clergé, & qu'il ne reſtoit pas la plus petite ſomme pour les dépenſes du gouvernement.

DE L'ALLEMAGNE.

JUSQU'AU ſeizième ſiècle, l'empire d'Allemagne ſe reſſent des vices du gouvernement féodal. La bulle d'or & d'autres réglemens ne ſont que des monumens, qui prouvent combien il étoit difficile de remédier aux déſordres. Que pouvoient les loix contre des princes toujours armés, lorſqu'elles n'étoient pas protégées par une puiſſance capable de les faire reſpecter?

Mille intérêts diviſoient l'Allemagne, & la remuoient confuſément; lorſqu'à la naiſſance du luthéraniſme, deux religions ennemies parurent faire oublier tout autre intérêt. Alors deux partis ſe forment: ils ont l'un & l'autre un but mieux déterminé, & ils commencent à concerter leurs deſſeins.

Charles-quint étoit aſſez puiſſant pour faire régner les loix, s'il eût voulu régner par elles. Mais il ſe flatte de dominer en ruinant les deux partis: en effet, il eſt un moment le deſpote de l'empire.

Les deux religions n'en deviennent que plus ennemies. Les Catholiques, qui ſont en plus grand nombre dans la chambre impériale, ſaiſiſſent toutes les occaſions d'humilier les Proteſtans, qui de leur côté forment des ligues, & ſont toujours au moment de prendre les armes.

Mais les Proteſtans ſe diviſent eux-mêmes. Fidelles à la confeſſion d'Augsbourg, leur haine eſt égale contre les Calviniſtes & contre les Catholiques. Cependant l'électeur Palatin, pour ſe faire un parti en France, avoit embraſſé le calviniſme. Ainſi l'union évangélique étoit formée de deux ſectes ennemies. La mésintelligence affoiblira donc ſes forces.

Jean-George, électeur de Saxe, joignoit à peu de talens une ame mercénaire. L'intérêt momentané, qui le régloit, le rendoit incertain dans ſes démarches. Il en faiſoit trop ou pas aſſez. Moins fait pour fortifier le parti qu'il embraſſoit, que pour affoiblir le parti contraire, il n'étoit propre qu'à faire durer les troubles. Tel étoit l'état de l'Allemagne, lorſque Ferdinand II parvint à l'empire.

Vous connoiſſez ſuffiſamment les vices généraux du corps germanique. Quant à ceux qui ſont particuliers aux différentes parties, ils demanderoient des recherches que je n'ai pas faites; & je n'imagine pas que nous y trouvaſſions des choſes bien néceſſaires à ſavoir, pour rendre raiſon des guerres & des négociations. Il faut ſeulement remarquer que les princes d'Allemagne étant moins puiſſans que les rois de France ou d'Eſpagne, les abus du gouvernement étoient auſſi moins grands chez eux. En général, le ſouverain d'un grand état ſe permet d'autant plus qu'il peut davantage : il n'imagine pas que ſes reſſources

puiſſent jamais s'épuiſer ; & il eſt tenté d'abuſer de ſon autorité, parce qu'il trouve peu de réſiſtance dans un peuple accoutumé à une plus grande dépendance. Au contraire, le ſouverain d'un petit état eſt obligé de ſe conduire avec plus de prudence ou plus de timidité. S'il veut ſe livrer à toutes ſes fantaiſies, il s'apperçoit bientôt que les reſſources vont lui manquer ; & il ſent le beſoin de ménager des ſujets, qui peuvent ſe ſoulever plus facilement, & auxquels un voiſin pourroit donner des ſecours.

Le corps germanique a une lenteur & une peſanteur, qui ſe communiquent naturellement à toutes ſes parties. Les peuples s'en ſont fait une habitude, que le climat entretient ; & le phyſique y contribue, comme le moral. Forts & robuſtes, ils ſont bons ſoldats & bons laboureurs : mais ils ſont peu propres aux arts, qui ne fleuriſſent guere que dans les grandes capitales. Le gouvernement ne permet pas à l'induſtrie de prendre un grand eſſor, & le commerce ſe fait difficilement dans un pays où il faut à tout moment paſſer d'une domination dans une autre. L'or & l'argent ſont donc rares en Allemagne. Vous voyez que l'Europe étoit bien pauvre, dans un tems où toutes les puiſſances alloient prendre les armes, & où l'argent étoit le nerf de la guerre. Les calamités en ſeront plus grandes & plus longues.

OBJETS DES PRINCIPALES PUISSANCES DE L'EUROPE.

PHILIPPE II prit peu de part aux affaires d'Allemagne. Occupé à troubler le reſte de l'Europe, il abandonna ſon oncle Ferdinand, à qui vrai-

ſemblablement il ne pardonnoit pas de n'avoir pas voulu lui céder l'empire. D'ailleurs il ne pouvoit guere faire entrer dans ſes vues la modération de Ferdinand, celle de Maximilien II, & l'incapacité de Rodolphe II : mais lorſque Ferdinand II parvint à l'empire, les deux branches de la maiſon d'Autriche s'étoient déja unies, & elles fondoient ſur leur union le ſuccès des projets qu'elles méditoient. Cet empereur vouloit, comme Charles-quint, élever une monarchie, en ruinant les Proteſtans & les Catholiques les uns par les autres ; & le conſeil de Madrid concouroit à ſes vues, dans l'eſpérance de recouvrer les Pays-Bas, & de faire encore d'autres conquêtes.

Les Provinces-Unies vouloient acquérir de nouvelles places, afin de couvrir leurs frontières. La France ambitionnoit d'étendre ſa domination juſqu'au Rhin, juſqu'aux Pyrénées & dans les Pays-Bas. Le roi de Danemarck, celui de Suède & tous les princes d'Allemagne eurent chacun différens deſſeins ſuivant les conjonctures. Mais le projet général de toute l'Europe fut enfin de diminuer la puiſſance de la maiſon d'Autriche, & d'aſſurer la liberté & les privilèges du corps germanique.

CHAPITRE III.

De la guerre de l'Empire juſqu'à l'année 1635

LES états de Bohême offrirent la couronne à Frédéric V, électeur Palatin. Comme il étoit chef de l'union évangélique, gendre du roi d'Angleterre & neveu du comte Maurice, ils crurent

trouver en lui un prince assez puissant pour les défendre contre l'empereur. Il auroit pu lui-même juger mieux de ses forces, & compter moins sur des titres, qui trompoient un peuple ignorant. Il parut d'abord hésiter : bientôt l'ambition le rassura, & il l'accepta malgré les remontrances du roi d'Angleterre, du prince d'Orange & de tous les électeurs. Ces remontrances néanmoins ne paroissoient pas promettre de grands secours.

Alors Betlem Gabor, prince de Transilvanie, allié des états de Bohême, venoit de faire une irruption dans les états héréditaires. Il étoit maître de la haute Hongrie, il menaçoit la basse & l'Autriche même.

Ces premiers mouvemens, qui ébranloient toute l'Allemagne, commençoient à donner une impulsion aux princes de l'union & à ceux de la ligue. Cependant Ferdinand faisoit ses préparatifs. Sigismond roi de Pologne, l'électeur de Saxe & Maximilien duc de Bavière armoient pour lui. Le pape lui avoit accordé de grandes sommes sur le clergé : l'Espagne lui promettoit onze mille hommes pour la guerre d'Autriche & de Bohême, & s'engageoit à faire une diversion dans le Palatinat. Quoique son parti fût déja beaucoup plus fort, il demanda encore des secours à la France.

Le duc de Luines, qui gouvernoit alors Louis XIII, envoya des ambassadeurs en Allemagne pour ménager un accommodement entre les deux partis. Ils se rendirent à Ulm, où les princes protestans étoient assemblés, & où le duc de Bavière envoya ses députés. Cette ambassade valut des armées à Ferdinand : car on conclut un traité, par lequel l'union & la ligue promirent de poser les armes, & de laisser Ferdinand &

Fréderic terminer leur querelle avec leurs propres forces. Or, les princes proteſtans licentierent en conſéquence leurs troupes : mais le duc de Bavière & les autres princes du même parti continuerent de donner des ſecours à l'empereur. C'eſt ainſi que la France, alors foible, négocioit pour l'agrandiſſement de la maiſon d'Autriche.

Pendant que le nord de la Bohême étoit menacé par l'électeur de Saxe, l'armée impériale, compoſée de cinquante mille hommes, entroit dans ce royaume par le côté méridional. Le duc de Bavière & le comte de Bucquoi la commandoient en chefs, & avoient ſous eux les comtes de Tilly & Walſtein : noms qui deviendront célébres.

Fréderic n'avoit que trente mille hommes. Avec de pareilles forces, il ne pouvoit pas défendre ſes frontières, & l'intérieur du royaume lui donnoit d'autres ſoins & d'autres inquiétudes. Un peuple qui ſe révolte, n'eſt jamais auſſi puiſſant qu'on l'imagine. Jouet des ambitieux, qui entretiennent les troubles, il ſe diviſe en factions : il ſe conduit au hazard : toujours mécontent du chef qu'il a choiſi, & toujours incertain du parti qu'il doit prendre. De pareilles conjonctures demandoient que Fréderic eût eu de grands talens. Il n'en avoit point. Il aliéna les Luthériens par une préférence marquée pour le calviniſme. Il ſe rendit mépriſable, en abandonnant les affaires à ſes généraux, tandis qu'il ſe livroit lui-même aux plaiſirs, ou même à la crapule. Il ne monta donc ſur le trône que pour en deſcendre ; & il s'enfuit après avoir perdu la bataille de Prague qui ſe donna en 1620. L'année ſuivante Betlem Gabor fit la paix.

Ferdinand avoit reconquis les états héréditaires. Il pouvoit donner la paix à l'empire : il vou-

lut encore le conquérir, ou ſe rendre aſſez puiſſant pour le gouverner en monarque. Croyant déja l'être, il proſcrit l'électeur Palatin, & ceux qui l'ont ſoutenu, & le déclare déchu de ſes états & de la dignité électorale. On demandoit de quel droit, ſans conſulter les électeurs, il portoit de ſon chef une pareille ſentence; & ſi un prince mérite d'être mis au ban de l'empire pour un démêlé avec la maiſon d'Autriche. Car enfin Fréderic n'étoit coupable qu'envers le roi de Bohême: il ne l'étoit point envers l'empire, ni même envers Ferdinand, comme empereur. Mais Spinola exécutoit cette ſentence de proſcription dans le bas Palatinat: il s'en rendoit maître, tandis que les princes de l'union fatiguoient leurs troupes qu'ils ne ſavoient pas conduire; & que ſe faiſant des reproches les uns aux autres, ils abandonnoient le pays après l'avoir ruiné.

Le haut Palatinat étoit défendu par le comte de Mansfeld, grand capitaine, plein de courage, de reſſources & d'activité: il étoit endurci au travail, aux veilles, au froid, à la faim. Il faiſoit la guerre avec avantage contre une armée ſupérieure, commandée par le duc de Bavière & le comte de Tilly. Mais les villes ayant prêté ſerment de fidélité à l'empereur, il ſe vit ſans ſecours, ſans vivres, ſans retraite, dans un pays devenu tout-à-coup ennemi. Il feignit de vouloir traiter; & il donna une ſi grande ſecurité aux Impériaux, qu'il en obtint de l'argent & des vivres, & il leur échappa. Il porta ſes armes dans le bas Palatinat, mettant à contribution & pillant tous les lieux par où il paſſoit: car il n'avoit pas d'autre paye à donner à ſes troupes. Spinola étoit alors en Flandre, où la guerre venoit de recommencer entre l'Eſpagne & les Provinces-Unies.

Fréderic, qui s'étoit retiré à la Haye, reparoît & vient joindre Mansfeld. Chriſtian, duc de Brunswick & le marquis de Bade-Durlach arment pour ſa défenſe, & ſont défaits l'un après l'autre par Tilly : mais Mansfeld, met en déroute l'armée de l'archiduc Léopold. Cependant Fréderic, forcé de céder, ſe retire dans la baſſe Alſace avec Mansfeld & le duc Chriſtian ; & les Impériaux achevent la conquête du Palatinat.

Alors les rois d'Angleterre & de Danemarck, qui négocioient pour l'électeur, lui conſeillerent de congédier ces deux généraux, ſur la promeſſe que Ferdinand leur avoit faite, de le rétablir à cette condition ; Fréderic, trop crédule, fut ſans armées comme ſans états.

Vous verrez dans l'hiſtoire les ravages que faiſoient cinq ou ſix armées, mal payées, qui parcouroient l'Allemagne pour s'enlever tour-à-tour les mêmes provinces. On n'imagine pas les horreurs que commettoient les troupes du duc de Brunswick, enhardies par l'impunité & par l'exemple de leur chef.

Il prit ſa route par la Lorraine avec Mansfeld. Ces deux capitaines avoient alors dix mille hommes de pied, huit mille chevaux, quatorze pièces d'artillerie, & point d'argent. Ils marchoient ſans trop ſavoir où ils alloient, paroiſſant n'avoir d'autre deſſein que de changer de lieu pour ſubſiſter par le pillage. Cette horde, conduite par un grand capitaine & par un brigand, car Brunswick n'étoit rien autre, répandoit au loin une épouvante générale. Elle menaçoit la Champagne, elle pouvoit errer librement dans la France qui lui étoit ouverte, & le duc de Bouillon invitoit Mansfeld à marcher au ſecours des Huguenots, qui occupoient alors dans le bas Languedoc, Louis XIII avec toutes ſes forces.

Toutes les puiſſances vouloient acquérir un général auſſi habile que Mansfeld. L'empereur, l'Eſpagne & la république de Veniſe lui faiſoient des offres à l'envi, pendant que la cour de France négocioit pour le gagner, ou pour l'éloigner de ſes frontières. Ainſi ce capitaine, qui n'avoit ni feu ni lieu, ſe faiſoit tout-à-la-fois redouter & rechercher. Au reſte, il paroît que ſon deſſein étoit d'entrer au ſervice des Etats-Généraux; & il feignoit de goûter les propoſitions du maréchal de Bouillon, afin de forcer Louis XIII à lui donner de quoi payer ſes troupes & les mener en Hollande.

Le duc de Nevers, qui s'étoit rendu dans ſon gouvernement de Champagne, lui envoya un gentilhomme nommé Montereau, & lui fit offrir de ſervir dans les armées du roi, ou de ſe contenter de l'argent dont il pouvoit avoir beſoin pour ſe rendre dans les Provinces-Unies. Mansfeld ſuſpendit ſa marche: mais pendant que la négociation traînoit, on fortifioit les garniſons, on ramaſſoit des troupes, & ſon armée diminuoit de jour en jour par les maladies & par la déſertion. Il fut donc obligé de ſe retirer après avoir reçu beaucoup moins d'argent qu'on ne lui en avoit promis, ſi même on lui en donna. Il fit une longue marche au travers d'un pays ennemi: il s'ouvrit un paſſage en livrant bataille à D. Gonzales, qui vint au devant de lui à Fleurus dans le comté de Namur: & ayant joint ſes forces à celles du prince d'Orange, il fit lever le ſiège de Bergopzoom, que Spinola pouſſoit vivement. Cependant les Hollandois ne s'accommodant point de la licence de ſes troupes, il repaſſa bientôt en Allemagne.

L'union évangélique ne ſubſiſtoit plus. Cette

ligue, qui avoit paru formidable, s'étoit diſſipée par la méſintelligence des chefs. Mansfeld & Chriſtian de Brunſwick continuoient ſeuls la guerre, pour le Palatin; ou plutôt ils la continuoient, parce qu'ils n'avoient pas d'autres moyens de faire ſubſiſter leurs troupes. Ils ravageoient enſemble la Friſe & la Weſtphalie, lorſque les états de la baſſe Saxe, ayant pris les armes, inviterent Chriſtian à prendre le commandement de leurs troupes. Mais bientôt intimidés à l'approche de l'armée impériale, ils congédierent ce général. Forcé à ſe retirer, il traverſa la Weſtphalie, où il fut entiérement défait par Tilly, & il perdit plus de huit mille hommes. Alors n'étant plus en état de tenir la campagne, il s'enfuit dans les Provinces-Unies avec le reſte de ſes troupes. Cette perte réduiſit Mansfeld à ſe cantonner dans la Friſe, & peu après à ſe retirer auſſi en Hollande.

L'empereur ne trouvoit donc plus d'oppoſition à ſes ordres abſolus. Il venoit de tenir la diète de Ratisbonne, où il avoit déclaré qu'étant maître de diſpoſer des états & des dignités de Fréderic, il les tranſportoit à Maximilien duc de Bavière. Cette diète n'étoit pas générale. Ferdinand n'y avoit appellé que les électeurs & quelques princes dévoués à ſes volontés. Les électeurs de Saxe & de Brandebourg qui commençoient à être mécontens, refuſerent même de s'y rendre. Cependant Maximilien fut ſolemnellement inveſti de la dignité électorale, malgré les vaines repréſentations des princes proteſtans.

Ferdinand s'applaudiſſoit d'avoir mis un ſujet éternel de diviſion dans la maiſon Palatine, dont celle de Bavière étoit une branche. Il regardoit ce coup comme un rafinement de politique, ſur

le grand principe, qu'il faut diviſer pour commander. Cependant s'il eût réfléchi ſur les circonſtances où il ſe trouvoit, il auroit pu voir que ce n'étoit pas le principe qu'il devoit ſuivre. Il n'étoit point prudent de ſemer de nouveaux ſujets de diviſion dans un tems où les principales puiſſances de l'Europe prenoient part à tous les mouvemens de l'empire: car c'étoit les inviter à prendre la défenſe du parti qu'il vouloit opprimer.

Ferdinand, ainſi que Charles-quint, ſe hâta trop de montrer ſa toute-puiſſance. Q'avoit-il beſoin d'agir en maître, puiſqu'il l'étoit? Il devoit, au contraire, paroître ignorer l'autorité qu'il avoit acquiſe, & penſer qu'elle n'étoit pas encore aſſez affermie pour braver des princes, qui pouvoient former une nouvelle ligue. L'exemple de Charles-quint eût été une leçon pour lui, s'il eût étudié l'hiſtoire pour prendre des leçons.

Plus les princes de l'empire paroiſſoient aſſervis, plus la puiſſance de Ferdinand donnoit d'ombrage à toute l'Europe. Le Danemarck, les Provinces-Unies, la France, l'Angleterre, la Savoie & la république de Veniſe connurent qu'il étoit tems de ſe réunir, & on forma le projet d'une ligue générale, dont l'objet étoit l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche, le rétabliſſement du Palatin & la reſtitution de la Valteline. Si vous vous rappellez quel étoit alors l'état de l'Europe, vous jugerez que cette union n'étoit pas encore bien redoutable.

Le cardinal de Richelieu venoit d'entrer dans le miniſtère. L'épuiſement de la France, les factions des grands & les guerres des Huguenots ne lui permettoient pas de faire encore de grandes entrepriſes au dehors. Il borna ſes vues à la reſ-

titution de la Valteline. C'étoit un objet important, qui préparoit à de nouveaux ſuccès, & qui étoit plus proportionné aux efforts qu'il pouvoit faire.

En 1620, les Valtelins s'étoient révoltés contre les Griſons, dont ils étoient les ſujets; & le duc de Féria, gouverneur de Milan, feignant de leur donner des ſecours, les avoit fait paſſer ſous la domination eſpagnole: divers forts qu'il avoit fait conſtruire, le rendoient maître du pays. La maiſon d'Autriche s'aſſuroit par-là une communication libre entre l'Italie & les pays héréditaires, & les deux branches pouvoient facilement réunir leurs forces pour aſſujettir l'Allemagne & l'Italie.

Cette uſurpation ſur les Griſons alarma la république de Veniſe, la Savoie & la France. Louis XIII négocia. En 1621, le maréchal de Baſſompierre conclut à Madrid un traité par lequel Philippe IV, fils & ſucceſſeur de Philippe III qui venoit de mourir, promit de retirer toutes les troupes qu'il avoit dans la Valteline, & de raſer tous les forts que Féria avoit fait conſtruire. Il n'en fit rien. Cette conduite devoit certainement dégoûter de négocier avec l'Eſpagne. On entama néanmoins une nouvelle négociation à Rome, croyant que le pape pourroit porter Philippe à remplir ſes engagemens: mais après être convenu que les forts ſeroient remis à ſa Sainteté pour être raſés, & après qu'elle eut envoyé ſur les lieux un commiſſaire, auquel elle parut donner des ordres à cet effet, on fut fort étonné de voir qu'elle conſervoit la Valteline pour les Eſpagnols.

Richelieu qui n'approuvoit pas qu'on employât les négociations, lorſqu'on pouvoit agir par la voie des armes, fit une ligue avec la république de Veniſe & le duc de Savoie. Le marquis de

Cœuvres

Cœuvres leva des troupes en Suiſſe, entra dans la Valteline à la tête de dix mille hommes & s'en rendit maître. Cette affaire fut enfin terminée en 1626 par un traité qui contenta les Valtelins & les Griſons. Mais les Hollandois, qui venoient de perdre Bréda, auroient voulu que la France eût continué de faire une diverſion en Italie: les troubles que cauſoient les Huguenots, ne le permettoient pas.

Une nouvelle ligue ſe forme contre l'empereur. Dès l'année 1623, lorſque le Palatinat fut conféré au duc de Bavière, Chriſtian IV, roi de Danemarck, qui avoit des griefs particuliers, forma le deſſein de prendre les armes pour la défenſe de la religion proteſtante & pour le rétabliſſement de l'électeur Palatin. Il étoit brave, actif, entreprenant: mais plus ſoldat que capitaine, il ne ſavoit pas profiter de ſes avantages, ni des fautes de ſes ennemis. C'eſt ce dont on avoit déja pu s'appercevoir dans une guerre qu'il avoit fait à la Suède, & dans laquelle il avoit eu contre Charles IX, des ſuccès qu'il ne ſoutint pas contre Guſtave-Adolphe.

Trop foible par lui-même, il fit naître des troubles dans la baſſe-Saxe; & comme il étoit membre de ce cercle, en qualité du duc de Holſtein, il fut déclaré général de toutes les troupes. Il s'allia encore de la Hollande, de l'Angleterre & de la France qui lui promirent des ſecours d'hommes & d'argent. Pour peu qu'il eût pris la précaution d'étudier l'état de ces puiſſances, il auroit vu qu'il haſardoit beaucoup de compter alors ſur tout ce qu'elles lui promettoient. Vous voyez qu'il n'étoit pas grand politique. Il avoit cependant de l'eſprit, des connoiſſances, des diſpoſitions heureuſes pour tout, & cultivées de

bonne heure par des hommes célébres, qu'on avoit fait venir de France, d'Angleterre & des Pays-Bas. Mais, Monſeigneur, il faut tant de choſes pour faire un grand prince. Ce fut à l'occaſion de cette guerre, que Jacques I fit embarquer ces quinze mille hommes, qui virent le port de Calais & les côtes de Zélande.

Mansfeld fut un des généraux du roi de Danemarck: mais ce prince eut toujours à combattre contre des forces ſupérieures, & contre Tilly & Walſtein, deux grands capitaines. Après beaucoup de mauvais ſuccès & bien des pertes, il ſe crut encore heureux de trouver ſes ennemis diſpoſés à un accommodement. La paix étoit à deſirer pour l'empereur, qui vouloit employer ſes forces en Italie, où commençoit une nouvelle guerre; pour toute l'Allemagne, qui ſouffroit impatiemment les déſordres des troupes impériales; pour Walſtein qui ne ſavoit plus comment contenir dans la diſcipline des ſoldats, à qui la licence ſervoit ſouvent de paie, & qui d'ailleurs croyoit que le roi de Danemarck pouvoit contribuer à le maintenir dans le duché de Mecklembourg, que l'empereur lui avoit donné. Toutes ces circonſtances procurerent à ce prince des conditions plus avantageuſes, qu'il ne devoit eſpérer dans le mauvais état de ſes affaires. Mansfeld & le duc de Brunſwick moururent la ſeconde année de cette guerre.

La ſucceſſion de Vincent II, dernier duc de Mantoue, étoit la cauſe de la guerre d'Italie. Le duc de Nevers, que Vincent avoit déclaré ſon héritier, & dont le fils avoit épouſé ſa niéce, joignoit à ces titres celui d'être encore le plus proche parent; & il avoit pris poſſeſſion de Mantoue au commencement de 1628. La maiſon d'Autriche, ne voulant point en Italie d'un prince

dévoué à la cour de France, ſoutenoit les droits du duc de Guaſtalle, qui étoit auſſi de la maiſon de Gonzague, & les prétentions que le duc de Savoie formoit ſur le Montferrat.

La guerre des Huguenots n'avoit pas permis à la France de donner des ſecours au duc de Nevers : mais auſſi-tôt après la priſe de la Rochelle, le cardinal tourna ſes ſoins de ce côté-là. Ce fut à cette occaſion qu'il aliéna la reine mere, avec laquelle il avoit paru vivre juſqu'alors dans la plus grande intelligence. Cette princeſſe ne pouvoit approuver une guerre, qui rompoit l'alliance qu'elle s'applaudiſſoit d'avoir faite avec l'Eſpagne; & d'ailleurs elle croyoit qu'on devoit ſacrifier toute raiſon d'état à la haine qu'elle portoit au duc de Nevers.

Richelieu n'étoit plus cet évêque de Luçon, qui avoit donné des louanges au double mariage : c'étoit un miniſtre éclairé & affermi par ſes derniers ſuccès. Il ne penſoit pas qu'il fallût abandonner le duc de Nevers, pour contribuer à l'agrandiſſement du roi d'Eſpagne. Il réſolut donc la guerre. A la fin de Février 1629, Louis XIII partit de Grenoble avec lui pour paſſer les Alpes. Il força le pas de Suſe, fit lever aux Eſpagnols le ſiège de Caſal, & obligea le duc de Savoie à entrer dans une ligue, qui s'engageoit à maintenir le duc de Mantoue dans la poſſeſſion de ſes états. Les autres puiſſances étoient la république de Veniſe & le pape. Dès le mois de Mai, le roi reparut dans le Languedoc à la tête de ſes troupes, & acheva de dompter les Huguenots. Il faut convenir que s'il n'étoit pas capable de prendre des réſolutions par lui-même, ſon courage ſecondoit au beſoin l'activité du cardinal.

Cependant on apprit que l'empereur faiſoit

marcher une armée en Italie, que les Eſpagnols avoient repris les armes, & que le duc de Savoie étoit d'intelligence avec eux. Il fallut donc repaſſer les Alpes. Le cardinal, chargé du ſoin de cette guerre, partit de Paris au mois de Décembre, avec le titre *de lieutenant-général repréſentant la perſonne du roi.* Louis XIII retarda ſon départ, parce qu'il travailloit à faire revenir le duc d'Orléans, qui s'étoit retiré en Lorraine, mécontent de ce qu'on ne lui donnoit pas tous les gouvernemens qu'il demandoit. Il partit auſſi-tôt que ce prince fut de retour.

Cette campagne mit fin à la guerre. Le duc de Mantoue fut reconnu, les Eſpagnols & les Impériaux évacuerent toutes les places, & Ferdinand promit de donner l'inveſtiture. Le traité qui fut conclu, fut ſur-tout l'ouvrage de l'adreſſe de Mazarini, que le pape avoit chargé de cette négociation.

Le roi ne put pas paſſer en Italie, parce qu'une maladie dangereuſe dont il fut attaqué, lorſqu'il faiſoit la conquête de la Savoie, l'obligea de ſe faire tranſporter à Lyon. Les deux reines, qui étoient auprès de lui, ſaiſirent les momens où il s'attendriſſoit pour elles, & lui firent promettre de renvoyer le cardinal, auſſi-tôt que l'affaire de Mantoue ſeroit finie. Mais dès que ce miniſtre eut vu le roi, il recouvra tout ſon crédit, & n'en fut même que plus puiſſant. Marie de Médicis arrêtée à Compiègne pour avoir conſpiré contre le cardinal, entraîna dans ſa diſgrace tous ceux qui lui étoient attachés. Le maréchal de Marillac eut la tête tranchée, le duc de Guiſe fut obligé de ſortir du royaume, & le maréchal de Baſſompierre fut mis à la Baſtille. On prétend qu'ils ſubirent chacun la peine, qu'ils avoient projeté de

faire ſouffrir au cardinal. Quelque tems après, la reine mere s'échappa de ſa priſon, pour ſe retirer à Bruxelles. Elle n'eut plus la permiſſion de revenir en France. Elle manqua ſouvent du néceſſaire, & mourut dans l'indigence en 1642.

Louis XIII n'aimoit pas le cardinal. Il lui avoit à la vérité de grandes obligations, il le ſentoit: mais ce motif eût peut-être été foible contre les cris d'une mere, s'il n'eût pas connu l'impuiſſance où il étoit de remplacer ce miniſtre. Il ne pouvoit pas prendre ſur lui de s'en rapporter au choix de Marie de Médicis: l'expérience du paſſé ne lui permettoit pas d'avoir tant de confiance pour elle: & il ne voyoit que de l'incapacité dans ceux qu'elle lui propoſoit, quand il les comparoit à Richelieu toujours plein de reſſources. Cependant la France venoit de s'engager dans une ligue contre Ferdinand. Une pareille entrepriſe contre un prince devenu ſi puiſſant, pouvoit avoir les ſuites les plus funeſtes, ſi elle n'étoit pas conduite par celui qui avoit le ſecret de la négociation; & qui ayant médité les avantages & les inconvéniens, connoiſſoit ſeul les moyens de réuſſir, on pouvoit ſeul par ſon génie parer aux accidens qu'on n'avoit pas prévus. Ainſi le cardinal aſſuroit ſon autorité ſur le beſoin qu'on avoit de lui: les grands reſtoient abattus, quand ils penſoient à la reine mere, qui étoit bannie, à qui on refuſoit le néceſſaire, & dont les partiſans étoient traités en criminels d'état; & le roi, lui-même dans la dépendance, s'y trouvoit tous les jours engagé de plus en plus par la ſuite des événemens.

Depuis la paix faite avec le Danemarck, Ferdinand, plus puiſſant que n'avoit jamais été Charles-quint, ne trouvoit plus à ſes ordres abſolus que de foibles oppoſitions qu'il mépriſoit. La paix

ſe négocioit encore, & le traité n'étoit pas ſigné, lorſqu'il publia un édit, par lequel il ordonnoit aux Proteſtans de reſtituer tous les biens eccléſiaſtiques, qu'ils s'étoient appropriés depuis la tranſaction de Paſſaw en 1552, condamnant au ban de l'empire ceux qui déſobéiroient, & permettant aux princes catholiques de chaſſer de leurs terres tous les Proteſtans. Il fondoit la juſtice de cet édit ſur ce que pluſieurs laïques avoient uſurpé des évêchés, des abbayes, des monaſtères; & ſur ce que, contre un article que j'ai rapporté du traité de Paſſaw, les Catholiques, qui avoient embraſſé le luthéraniſme, n'avoient pas abandonné les biens eccléſiaſtiques qu'ils poſſédoient.

Cependant l'empereur ne pouvoit pas de ſa ſeule autorité dépoſſéder des princes. Une pareille ſentence devoit être portée par une diète générale; & on lui reprochoit encore qu'en prenant le prétexte de la religion, il n'oublioit pas les intérêts de ſa famille: en effet, il avoit fait nommer ſon fils l'archiduc Léopold à l'archevêché de Magdebourg, au préjudice du fils de l'électeur de Saxe, qui étoit pourvu du titre de coadjuteur. Mais ce n'étoient-là que des plaintes. Des commiſſaires porterent les ordres impériaux; & tous les Proteſtans obéirent, excepté les électeurs de Saxe & de Brandebourg.

Ferdinand impoſoit des taxes à volonté ſur les états de l'empire. En moins de quatre ans, le ſeul margraviat de Brandebourg avoit payé plus de ſoixante millions. Ses troupes, qui montoient à plus de cent ſoixante mille hommes, étoient diſperſées dans toute l'Allemagne. Elles l'épuiſoient par des exactions infinies: & Walſtein, qui en autoriſoit la licence, diſoit hautement qu'il falloit mettre les électeurs ſur le pied des grands

d'Eſpagne, & réduire les évêques à n'être que les chapelains de la cour impériale.

Ce deſpotiſme ouvroit les yeux aux Catholiques même. On murmuroit; & les plaintes, qui n'oſoient encore s'élever contre l'empereur, tomboient ſans ménagement ſur les troupes & ſur Walſtein. Telle étoit la ſituation des choſes, lorſque la diète fut aſſemblée à Ratisbonne. Avant de répondre aux demandes de Ferdinand, on exigea de lui le licenciement d'une partie des armées, & ſur-tout la dépoſition de Walſtein. Il ſe ſoumit à ces conditions, dans l'eſpérance d'obtenir plus facilement ce qu'il demandoit. Il ſe trompa. Le ſacrifice de Walſtein rendit la diète plus hardie. Elle commençoit d'ailleurs à voir des mouvemens qui pouvoient amener une révolution; & les ambaſſadeurs de France l'invitoient à des refus. L'empereur ne put ni faire élire roi des Romains ſon fils Ferdinand, ni obtenir des ſecours contre le duc de Mantoue, contre les Hollandois & contre le roi de Suède, qui venoit de commencer la guerre. Cependant ſi ces aſſemblées paroiſſoient mettre quelques limites à ſon pouvoir, il pouvoit tout, lorſqu'elles s'étoient ſéparées.

L'électeur de Saxe, à qui les Proteſtans reprochoient depuis long-tems de trahir la cauſe commune, ſentit qu'il devenoit en effet la victime du parti qu'il avoit ſuivi. L'édit de reſtitution tendoit à le dépouiller lui-même de pluſieurs terres, & il le voyoit déja exécuté ſur ſon fils, auquel on enlevoit l'archevêché de Magdebourg. Il convoqua donc en 1631, une aſſemblée générale à Leipſick, où tous les Proteſtans convinrent de demander, les armes à la main, l'abolition de l'édit & la liberté des princes de l'empire.

Cette nouvelle ligue ne paroiſſoit pas bien ef-

frayante. L'électeur, qui en étoit le chef, pouvoit difficilement gagner la confiance d'un parti, qu'il avoit juſqu'alors ſacrifié à ſes intérêts, & qu'il pouvoit ſacrifier encore; & l'empereur, qui ſe flatta de ſemer la diviſion parmi des chefs méfians & jaloux, s'applaudit d'avoir un prétexte pour achever d'abattre les Proteſtans. L'empire paroiſſoit donc ſubjugué, mais Richelieu gouvernoit la France, qui commençoit à pouvoir agir au dehors; & nous avons laiſſé un héros en Suède.

Après avoir fait la paix avec le Danemarck, Guſtave-Adolphe voulant remédier aux déſordres qu'une longue ſuite de troubles avoit cauſés, convoqua les états, & fit des loix pour aſſurer la tranquillité publique, pour protéger le commerce, & pour faire fleurir tout ce qui contribue à la proſpérité d'un royaume. La Suède lui doit en partie ſes meilleurs réglemens.

Dans le même tems qu'il montroit à ſes ſujets les talens d'un roi pacifique, ſes ennemis éprouvoient ce que peut le courage d'un général éclairé. Il étoit alors en guerre avec les Moſcovites. Cependant l'épuiſement de ſes finances lui faiſant deſirer la paix, il la négocioit à la tête de ſes armées. Ses ſuccès la lui procurerent en 1617, & elle fut glorieuſe. La Ruſſie ne conſerva rien ſur la mer Baltique.

Sigiſmond, roi de Pologne, ne pouvoit renoncer à la couronne de Suède. Il y avoit alors une trève entre les deux royaumes : elle étoit prête d'expirer; & Guſtave demandoit qu'elle fût renouvellée. Ce fut inutilement. Il eut donc recours aux armes. La guerre recommença en 1620, & la même année le roi de Pologne fut obligé de demander lui-même une nouvelle trève de deux ans. Elle lui fut accordée, & on convint que

pendant cet intervalle on travailleroit à la paix.

Sigiſmond ayant rejeté tout accommodement, Guſtave porta ſes armes dans la Livonie, dans la Lithuanie & dans la Pruſſe, par-tout vainqueur ſans ceſſer néanmoins de négocier & d'offrir la paix. Le roi de Pologne la refuſoit, parce qu'il comptoit ſur des ſecours que Ferdinand lui promettoit, & qui n'arrivoient pas. Il en reçut enfin en 1629, & la guerre continuoit depuis 1625. Son armée alors bien ſupérieure, fut battue près de Stum, & il fallut accepter une trève de ſix ans.

Cette trève avoit été l'ouvrage des miniſtres de France, d'Angleterre, de Hollande & de Brandebourg. Toutes ces puiſſances, qui fondoient ſur Guſtave l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche, vouloient l'engager à déclarer la guerre à l'empereur. Il en avoit déja ſans doute formé le projet : car il ne voyoit pas ſans inquiétude ou ſans jalouſie, que la domination de Ferdinand commençoit à menacer la mer Baltique. Il avoit pluſieurs griefs, qui pouvoient lui ſervir de prétexte : d'ailleurs la gloire de rendre la liberté à l'empire, ou peut-être l'ambition de le conquérir étoient des motifs aſſez puiſſans pour le déterminer.

A l'intrépidité avec laquelle Guſtave-Adolphe cherchoit le danger, on eût cru qu'il n'étoit que ſoldat : mais ſi ſa valeur l'expoſoit trop lui-même, ſa prudence veilloit toujours pour ſes troupes. Rien n'étoit hazardé, tous les mouvemens étoient médités, toutes les meſures étoient priſes d'avance, & juſqu'aux accidens tout paroiſſoit prévu. Il ſemble que cette ſageſſe auroit dû ralentir ſes opérations ; & cependant elle donnoit plus d'eſſor à l'activité qu'elle régloit. Au

génie, ce héros joignoit toutes les qualités du corps. Infatigable dans les travaux, il les partageoit avec le ſoldat, ainſi que les dangers. Il commandoit à la tête de ſes armées, comme il donnoit des loix à ſon peuple aſſemblé, c'eſt-à-dire, en inſpirant la confiance, l'amour & le reſpect. Auſſi ſes troupes affrontoient les périls avec l'intrépidité de leur chef: obſervant cependant une exacte diſcipline, & ne commettant jamais de violence. Les Allemands étoient tout étonnés, en voyant Guſtave conduire ſes armées dans l'empire, comme un roi qui ménage ſes provinces & ſes ſujets, tandis que les armées impériales paroiſſoient toujours marcher dans les pays ennemis. Tel eſt le héros qui menaçoit Ferdinand, & que cet empereur, dans la proſpérité qui l'aveugloit, oſoit mépriſer.

Le roi de Suède connoiſſoit toute la difficulté de ſon entrepriſe. Il ſavoit qu'il alloit combattre des troupes aguerries, enhardies par une longue ſuite de ſuccès, & commandées par de grands généraux. Elles étoient encore bien ſupérieures en nombre à toutes celles qu'il pouvoit armer: mais un grand capitaine compte toujours le nombre pour peu de choſe. Les autres conſidérations étoient celles qui demandoient ſur-tout de la prudence; & il ne négligea aucune des meſures qui lui pouvoient aſſurer des ſuccès. Il prit à ſon ſervice les troupes que les rois de Danemarck & de Pologne venoient de licentier; il en fit lever d'autres en Angleterre, en Hollande & dans l'empire; & il négocia avec toutes les puiſſances, qui s'intéreſſoient à la liberté germanique.

Connoiſſant le vœu général de l'Europe, il ne douta pas qu'il ne fît bientôt des alliés: il ſavoit auſſi que la crainte, qu'inſpiroit la maiſon d'Au-

triche, pouvoit empêcher plusieurs princes de se déclarer pour lui. Afin donc de hâter ses négociations, il jugea devoir se rendre formidable lui-même; & il commença la guerre, quoiqu'il n'eût encore que quinze mille hommes.

Au moins de Juin 1630 il s'assura de l'île de Ruden, lorsqu'un de ses lieutenans venoit de s'emparer de celle de Rugen. Il entra dans l'embouchure de l'Oder, il débarqua dans l'île d'Usedom, & se saisit ensuite de celle de Wollin & de la ville de Camin, que les Impériaux lui abandonnerent. Comme il avoit déja la ville de Stralsund, il se trouvoit maître de l'embouchure de l'Oder; & il commençoit à s'ouvrir l'Allemagne, en se conservant une communication avec la Suède. Alors il fit alliance avec le duc de Poméranie, qui reçut garnison dans Stetin, place importante, qui étant plus avancée dans les terres, facilitoit de nouvelles conquêtes.

Au bruit de ces premiers succès, la ville de Magdebourg, qui ne vouloit point pour archevêque l'archiduc Léopold, se mit sous la protection du roi de Suède. Bientôt après Gustave rétablit dans Mecklembourg les princes que l'empereur avoit dépouillés, lorsqu'il donna ce duché à Walstein; & il les mit en état de chasser entiérement les Impériaux l'année suivante. Voulant attirer les Protestans dans son parti, il n'oublia pas de publier qu'il n'avoit pris les armes que pour la défense de la religion & de l'empire; & il se conduisit comme s'ils étoient ses alliés, quoiqu'ils ne se fussent pas encore déclarés pour lui. Enfin il poussa les armées de l'empereur jusqu'à Francfort sur l'Oder, & se rendit maître de la Poméranie. Tels furent les succès de sa premiere campagne, pendant que Ferdinand essuyoit

des refus à la diète de Ratisbonne, & se voyoit contraint de donner la paix à l'Italie pour rassembler toutes ses forces en Allemagne.

Gustave jugeoit bien qu'il ne pourroit pas porter seul le poids de la guerre contre tout l'empire. Il s'agissoit d'armer les uns contre les autres les membres déja divisés. Il avoit compté sur les princes mécontens, mais si tous faisoient des vœux pour lui, la plupart n'osoient se déclarer encore. L'incertitude des événemens les arrêtoit. Un député, qu'il avoit envoyé à l'assblée de Leipsic ponr conclure une alliance avec les Protestans, ne lui avoit rapporté que les réponses vagues de gens qui flottent entre le desir & la crainte. D'ailleurs l'électeur de Saxe conseilloit aux Protestans de rester neutres, dans l'espérance de donner la loi, lorsque les deux partis se seroient ruinés. Gustave sentit donc qu'il avoit besoin de quelque action d'éclat pour forcer de s'unir à lui, ceux-mêmes qui desiroient l'humiliation de Ferdinand. Sa situation vous rappelle celle d'Annibal après le passage des Alpes.

Richelieu jugeant que le moment étoit venu, d'abattre la puissance de la maison d'Autriche, fit alliance avec le roi de Suède. Le traité fut conclu au mois de Janvier 1631. On s'y proposoit de faire cesser l'oppression des états de l'empire, de rendre aux Protestans leurs anciens privilèges, & de rétablir la liberté du commerce dans l'Océan & dans la mer Baltique. Pour cela Louis XIII promit de payer tous les ans douze cents mille livres à Gustave, qui s'engageoit à entretenir en Allemagne une armée de trente-six mille hommes.

Le cardinal regardoit avec raison cette guerre comme purement politique. Le préjugé général

ne l'enviſageoit pas de même, & la religion ſembloit faire un reproche à la France de s'allier avec un prince proteſtant contre l'empereur. Afin d'écarter de pareils ſcrupules, il fut arrêté que Guſtave accorderoit la neutralité aux princes catholiques, pourvu qu'ils vouluſſent auſſi la garder eux-mêmes; & qu'il ne feroit aucun changement à la religion dans les villes dont il ſe rendroit maître. Cet article étoit d'autant plus adroit, qu'il pouvoit enlever à l'empereur les ſecours des princes qui craindroient pour leurs états; ou du moins ſi les Catholiques s'obſtinoient à le défendre, on ne pouvoit pas reprocher au cardinal de les avoir voulu ſacrifier aux Proteſtans. Voilà la négociation qui rendit Richelieu néceſſaire, dans le tems que Marie de Médicis ſe flattoit de le perdre.

L'empereur s'étoit imaginé que le défaut d'argent feroit repaſſer la mer aux Suédois : cette alliance lui donna d'autres penſées. En effet, Guſtave paya ſes troupes, en leva de nouvelles, & ouvrit la campagne par la priſe de pluſieurs places.

Il étoit tems d'oppoſer à ce prince un des meilleurs généraux. Tilly, qui prit alors le commandement de l'armée, commença par le ſiège de Neu-Brandebourg, où la fortune le ſervit ſi bien, qu'il s'en rendit maître, lorſqu'il ſongeoit à ſe retirer. Guſtave emporta d'aſſaut Francfort ſur l'Oder, quoique la garniſon fût de ſept mille hommes; & bientôt après Landſberg capitula. Cependant il avoit marché avec moins de troupes, qu'il n'y en avoit dans la place. Alors la Siléſie lui étoit ouverte.

Pour empêcher par une diverſion les Suédois d'entrer dans cette province, Tilly mit le ſiège

devant Magdebourg. Il importoit à l'électeur de Saxe de conſerver à ſon fils cet archevêché, & néanmoins il n'oſoit encore ſe déclarer ouvertement. Cependant Guſtave ne pouvoit ſans imprudence marcher contre Tilly, & laiſſer derriere lui l'électeur de Brandebourg, qui pouvoit lui couper la retraite. Il négocia avec ce prince, & ayant chaſſé tous les Impériaux de ſes états, il l'obligea de recevoir garniſon ſuédoiſe : mais pendant cette négociation, Magdebourg ſuccomba. Cette ville, une des plus belles d'Allemagne, fut ruinée par le fer & par le feu. Il n'en reſta preſque que les cendres. Trente mille habitans de tout ſexe & de tout âge y perdirent la vie; & Tilly en devint odieux aux Catholiques mêmes. Cette perte pouvoit faire tort à la réputation de Guſtave. Il ſe juſtifia en rejetant la faute ſur les électeurs de Saxe & de Brandebourg : bientôt ſes armes le juſtifieront encore mieux.

Les princes de la ligue de Leipſick, toujours irréſolus, obſervoient encore, ſans oſer ſe déclarer. Le cercle de Franconie, les villes de Souabe & le duc de Wirtemberg s'étoient ſoumis aux armées de l'empereur, parce que l'éloignement où ils étoient des Suédois ne permettoit pas d'en recevoir des ſecours. Mais Ferdinand n'étoit pas ſans inquiétude, lorſqu'il conſidéroit que cette ſoumiſſion n'étoit pas volontaire, & que les chefs de la confédération affectoient toujours la neutralité. Il craignoit qu'ils ne priſſent ouvertement le parti du roi de Suède, ou qu'ils ne s'y laiſſaſſent engager, en apparence malgré eux, comme l'électeur de Brandebourg. Il voulut donc les forcer à renoncer à leur union, & à prendre les armes pour lui. Or, le moyen qu'il employa eſt tout-à-fait extraordinaire : car il ordonna à

Tilly de porter la guerre dans leurs états. Il étoit cependant facile de prévoir qu'il les forçoit à devenir ſes ennemis, dès que lui-même il déclaroit être le leur.

Le landgrave de Heſſe ſe joignit le premier au roi de Suède, à qui le duc de Saxe demanda bientôt des ſecours. Tilly s'étoit emparé de Leipſick, & faiſoit le dégat dans les campagnes. C'étoit la fin de ſes exploits, & l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche alloit commencer.

Juſqu'alors, Guſtave s'étoit conduit avec beaucoup de circonſpection. Sa prudence modéroit ſon courage, & malgré les progrès qu'il avoit fait, ſouvent il paroiſſoit n'être que ſur la défenſive. Alors maître en quelque ſorte du Brandebourg, comme il l'étoit déja de la Poméranie, appellé dans la Saxe, & fortifié des troupes de pluſieurs alliés, il ne regardoit plus l'armée impériale que comme une foible digue, qu'il alloit rompre pour ſe répandre dans le cœur de l'Allemagne, & juſques dans les états héréditaires. Il marcha contre Tilly.

Ce général pouvoit attendre l'ennemi dans ſes retranchemens. Il balança d'abord : enfin entraîné, comme malgré lui, par Pappenheim & d'autres officiers pleins de confiance, il avança dans une grande plaine, à un mille de Leipſick. Arrivé le premier, il ſe ménagea les avantages du lieu, du ſoleil, du vent, de la pouſſière. Il pâlit cependant à l'approche des troupes ſuédoiſes, qui s'avançoient avec l'intrépidité de Guſtave.

Les deux armées étoient chacune à-peu-près de quarante mille hommes de troupes toutes aguerries, excepté celles de l'électeut de Saxe, qui n'étoit pas trop aguerri lui-même. Le roi de Suè-

de commandoit ſon aîle droite avec Banier, Guſtave Horn commandoit le corps de bataille; & l'électeur, l'aîle gauche, compoſée de ſes troupes. Tilly qui étoit au centre de ſon armée, avoit donné ſes deux aîles aux comtes de Furſtemberg & de Pappenheim.

Le roi de Suède ayant fait un mouvement vers ſa gauche, pour n'avoir pas la pouſſière & la fumée dans les yeux, Tilly, qui vouloit conſerver ſon avantage, s'étendit ſur la droite, & ſe ſépara de ſa gauche, qui reſta dégarnie. Guſtave, ſaiſiſſant ce moment, tomba ſur cette aîle, & la diſſipa. C'eſt Pappenheim qui la commandoit.

Dans le même tems Tilly, paroiſſant d'abord marcher au corps de bataille des Suédois, tourna tout-à-coup & tomba ſur les Saxons qui ne réſiſterent pas. L'électeur s'enfuit, jugeant que tout étoit perdu, parce que l'aîle qu'il commandoit, avoit été défaite. Tilly, qui en jugea de même, avoit déja dépêché des couriers, pour porter à l'empereur la nouvelle d'une victoire. Cette erreur parut même gagner généralement toute l'armée impériale: car au lieu de tomber ſur le corps de bataille des Suédois, qui ſe trouvoit dégarni de ſes aîles, la cavalerie ſe débanda, croyant n'avoir plus qu'à pourſuivre les fuyards & qu'à piller les bagages. Cependant Guſtave, alors vainqueur de Pappenheim, ayant joint ſon aîle victorieuſe au corps de bataille, qui n'avoit pas encore donné, chargea les Impériaux, & les défit entiérement. La réſiſtance fut grande. Ce dernier combat dura cinq heures. Tilly, bleſſé, fut ſur le point d'être fait priſonnier. Les Impériaux perdirent huit mille hommes, avec leur artillerie; l'électeur de Saxe trois mille; les Suédois deux mille, & pluſieurs officiers de marque.

La

La renommée porte cette victoire & la terreur jusqu'aux extrêmités de l'Allemagne, & Gustave, qu'elle dévance à peine, est déja maître de la France, du Palatinat, de tout le pays, en un mot, depuis l'Elbe jusqu'au Rhin, qu'il passe, à la vue des troupes espagnoles, pour pousser ses conquêtes dans l'Alsace. Cependant ces provinces étoient remplies de places fortes: mais Gustave acquiert des forces en avançant, les Protestans se joignent à lui, & ses armées sont accrues du double.

D'un autre côté, l'électeur de Saxe avoit conquis la Lusace; & ayant pénétré dans la Bohème, pris Prague, Égra, il pouvoit achever d'envahir ce royaume dénué de troupes, & marcher jusqu'à Vienne, lorsqu'il s'arrêta. On ne sait s'il commençoit à craindre la trop grande puissance de Gustave, ou s'il étoit trahi par son général Arnheim, qu'on disoit être d'intelligence avec l'empereur. Tel étoit l'état des choses, trois mois après la bataille de Leipsick.

Les Suédois menaçoient la Bavière; Tilly, qui appartenoit à Maximilien, alloit être occupé à la défendre, & ne pouvoit plus se porter ailleurs. Walstein devenoit donc l'unique ressource de Ferdinand. Ce général, retiré dans la Moravie, voyoit avec quelque plaisir des revers qui le vengeoient de sa disgrace. Il ne répondit que par des reproches aux premières propositions qu'on lui fit. L'empereur réitéra, s'humilia, reçut la loi; & Walstein accepta le commandement des armées, à condition qu'ayant seul la direction de la guerre, il formeroit les entreprises qu'il jugeroit à propos; qu'il pourroit établir par-tout des contributions à son choix; qu'on lui garantiroit le Mecklenbourg, ou qu'on lui donneroit un établissement

ſemblable dans les états héréditaires. Il obtint tout ce qu'il exigeoit, & il leva quarante mille hommes.

Pendant cette campagne du roi de Suède, la cour de France étoit troublée par les factions, qui conſpiroient la ruine du cardinal, & qui auroient pu cauſer une guerre civile, ſi ce miniſtre eût été moins habile, ou moins ferme. Les deux reines, comme je l'ai dit, s'étoient vainement flattées ſur la promeſſe que Louis XIII avoit faite de le renvoyer. Marie de Médicis ne diſſimula plus. Quoique pût faire ſon fils pour la reconcilier avec Richelieu, elle voulut abſolument qu'il fut ſacrifié à ſa haine. Elle forma des liaiſons ſecrettes avec l'ambaſſadeur d'Eſpagne, avec Gaſton duc d'Orléans, & avec tous ceux qui partageoient ſes reſſentimens, ou qui croyoient trouver quelque avantage dans un changement de miniſtre. Le réſultat de toutes ces intrigues fut que Gaſton ſe retira dans ſon apanage. On lui faiſoit croire qu'étant l'héritier préſomptif de la couronne, les peuples prendroient les armes pour ſa défenſe; & que pour prévenir une guerre civile, le roi ſeroit forcé d'abandonner le cardinal. L'ambaſſadeur d'Eſpagne offroit de l'argent pour lever des troupes. Ce fut à cette occaſion que Marie de Médicis fut arrêtée: le roi qu'elle avoit ſuivi à Compiègne en partit tout-à-coup, & laiſſa une garde pour l'y retenir. Ces choſes ſe paſſerent dans les mois de Janvier & de Février 1631, lorſqu'on venoit de conclure une ligue avec le roi de Suède.

Cependant Gaſton invitoit les ſeigneurs mécontens à ſe joindre à lui, refuſant de revenir à la cour, tant que ſa mere ſeroit priſonnière & que le cardinal ſeroit miniſtre. Mais à l'approche du

roi, qui marchoit à la tête de ſes troupes, il ſe retira en Lorraine. Tous ceux de ſon parti furent déclarés criminels de lèze-majeſté, & de ce nombre étoit le comte de Moret, fils naturel de Henri IV. Peu de tems après, le cardinal facilita lui-même l'évaſion de la reine mere. Le royaume, comme il le diſoit, s'étoit purgé par la ſortie de cette princeſſe & de Gaſton. Le duc de Lorraine, à qui le roi déclara la guerre, parce qu'il avoit donné retraite au duc d'Orléans, négocia bientôt pour avoir la paix : & par le traité qui fut conclu au mois de Janvier de l'année ſuivante, Gaſton fut obligé d'aller chercher un aſyle dans les Pays-Bas auprès de ſa mere. Comme ils entretenoient l'un & l'autre des intelligences avec l'Eſpagne, qui leur faiſoit eſpérer des ſecours, le cardinal fit ſes préparatifs pour faire échouer leurs entrepriſes, & publia qu'il armoit contre les Proteſtans. Il faiſoit courir ce bruit, parce qu'on ne ceſſoit de dire qu'il conſpiroit avec Guſtave la ruine de la religion catholique en Allemagne ; & parce qu'un pareil artifice ne pouvoit pas tromper long-tems, il ne ceſſoit d'offrir la neutralité aux princes catholiques. S'il réuſſiſſoit à la leur faire accepter, il avançoit l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche ; & cependant les ambaſſadeurs faiſoient valoir dans toutes les cours le zèle de la France pour la religion.

Lorſque les Suédois menaçoient la Bavière, Maximilien parut vouloir ſe prêter à la neutralité. Les électeurs de Mayence, de Cologne, de Trèves & le duc de Neubourg la demanderent auſſi. C'étoit un peu tard, puiſque l'ennemi étoit déja dans leurs états ; cependant la France ſollicita pour la leur obtenir. Elle ne fut accordée qu'à l'électeur de Trèves, qui ſeul la demandoit ſin-

cérement. Les autres ne vouloient qu'avoir du tems devant eux pour être plus en état de ſe défendre. Ces petits artifices ne pouvoient pas tromper Guſtave : car ſa manière de traiter ne permettoit pas aux négociations de tirer en longueur.

Quoiqu'on fût encore au milieu de l'hiver, il marcha pour entrer dans la Bavière. Le Lech, rivière large, profonde, & défendue par une armée retranchée à l'autre bord & par Tilly, ne l'arrêta pas. Ce général bavarois fut bleſſé & mourut peu de jours après à Ingolſtadt. Rien ne réſiſta plus. La Bavière, juſqu'alors en paix, fut conquiſe ; & Guſtave vengea les Proteſtans des maux que Maximilien leur avoit faits. Pendant ce tems-là, Banier, Horn, Bernard duc de Saxe-Weimar, & le landgrave de Heſſe, faiſoient la guerre dans d'autres provinces. Mais Walſtein chaſſoit de la Bohème les Saxons, qui ſe jeterent ſur la Siléſie, & Pappenheim faiſoit des progrès dans la baſſe-Saxe. Ainſi les armées ſe répandoient de toutes parts, & ſe pouſſoient comme des vagues.

Walſtein marchoit au ſecours de Maximilien, Guſtave n'ayant pu empêcher la jonction de leurs armées, ſe retrancha ſous le canon de Nurembourg, où ſon armée ſouffrit une grande diſette. Lorſqu'elle eut été renforcée par l'arrivée de Banier, du landgrave & de Bernard, il préſenta la bataille aux Impériaux, qui ſe trouverent alors trop foibles pour l'accepter. Il tenta de les forcer dans leur camp : mais n'ayant fait que de vains efforts, il ſe retira, honteux de n'avoir pu vaincre. Walſtein s'applaudit comme d'une victoire, & n'oſa cependant le ſuivre.

La guerre ſe faiſoit dans pluſieurs provinces,

lorſque l'électeur de Saxe appella le roi de Suède à ſon ſecours. Guſtave quitte la Bavière, joint Walſtein dans la haute-Saxe, & l'attaque le 16 Novembre 1632 près de Lutzen. Il eſt tué dès le commencement du combat. On ne ſait ſi ce fut en trahiſon : il eſt certain qu'il s'expoſa trop. Si cette mort répandit la conſternation parmi les Suédois, elle ne les découragea pas : elle les anima au contraire à la vengeance, & ils vainquirent. Bernard de Saxe-Weimar, lieutenant général du roi de Suède, eut tout l'honneur de cette victoire. Il fallut vaincre deux fois : car lorſque les Impériaux plioient de toutes parts, & commençoient à fuir, le comte de Pappenheim ſurvint avec un renfort de cavalerie. Ce capitaine, un des plus vaillans hommes de ſon tems, rétablit le combat, & faiſoit balancer la victoire, lorſqu'une bleſſure mortelle l'arrêta tout-à-coup. Les Suédois reſterent maîtres du champ de bataille, couvert de plus de neuf mille morts. La perte fut à-peu-près égale des deux côtés. Walſtein ſe retira dans la Bohême : Bernard chaſſa les Impériaux de toute la Saxe. D'ailleurs, la ſaiſon trop avancée & l'affoibliſſement où ſe trouvoient les deux armées, ſuſpendirent quelque tems les opérations militaires.

En France les troubles continuoient toujours. Le duc de Lorraine qui n'avoit point déſarmé, ſoutenoit le duc d'Orléans, qui ſe préparoit à rentrer dans le royaume avec un petit corps de troupes. Mais après avoir perdu Pont-à-Mouſſon, Bar-le-Duc & St. Michel, il fut obligé de ſe ſoumettre une ſeconde fois; & il conclut le traité de Liverdun, le 26 Juin 1632, par lequel il remit en dépôt à Louis XIII Jamets & Stenay, céda en propriété la fortereſſe de Clermont, &

promit de rendre hommage pour le duché de Bar.

Pendant que la guerre de Lorraine occupoit le roi, Gaſton, qui traverſoit la France ſans obſtacles, pénétra juſqu'en Languedoc, où le duc de Montmorenci, gouverneur de cette province, s'étoit déclaré pour lui. Il avoit d'abord publié un manifeſte dans l'eſpérance de ſoulever les peuples contre le gouvernement : il ne ſentoit pas combien il eſt difficile d'exciter des révoltes, quand l'autorité ſe fait reſpecter. Toutes les villes fermerent leurs portes à Gaſton ; & dans ſon paſſage, il n'eut d'autre moyen de faire ſubſiſter ſa petite armée, qu'en pillant les campagnes d'un royaume, dont il étoit l'héritier préſomptif. Il n'avoit pris aucune meſure. Il étoit même arrivé beaucoup plutôt qu'on ne l'avoit attendu : & Montmorenci, qui n'avoit pas eu le tems de former un parti, ſe repentit plus d'une fois de s'être engagé avec un prince auſſi imprudent.

Cette guerre ne fut pas longue. Gaſton, obligé d'avoir recours à la clémence du roi, fit ſon accommodement, & Montmorenci, qui avoit été fait priſonnier, perdit la tête ſur un échafaud. Le duc d'Orléans s'étoit flatté d'obtenir la grace de ce duc : il ne devoit pas croire cependant d'avoir, ſous le cardinal, aſſez de crédit, pour ſauver la vie à un homme qui s'étoit révolté pour lui : mécontent, il ſortit pour la troiſième fois du royaume, & ſe retira encore auprès de ſa mere.

La mort de Guſtave fut une ſource de diviſions dans le parti, qu'il avoit ſoutenu par ſes victoires. Les Proteſtans, qui prétendoient avoir déſormais la direction des affaires, ne vouloient plus reconnoître les Suédois que comme alliés. Tous s'accordoient ſur ce point : d'ailleurs peu d'ac-

cord entr'eux, le duc de Brunſwick commençoit à lever en ſon nom des troupes dans le cercle de la baſſe-Saxe, & l'électeur de Saxe aſpiroit à ſe rendre chef de la confédération, pendant que d'autres princes plus foibles demandoient la paix.

Cependant les Suédois ſongeoient à garder la ſupériorité qu'ils avoient eue juſqu'alors : projet qui paroiſſoit tout-à-fait impoſſible. Abandonnés à leurs propres forces, comment pouvoient-ils conſerver les conquêtes qu'ils avoient faites dans l'empire, & contraindre les Proteſtans à reſter dans leur dépendance ? N'étoit-il pas déja aſſez difficile d'empêcher les membres de la ligue de ſe ſéparer ? Il y a plus : ils n'avoient alors pour ſouverain qu'un enfant de ſix ans, Chriſtine fille de Guſtave ; & Ladiſlas, fils de Sigiſmond roi de Pologne, penſoit à faire valoir ſes droits ſur la Suède ; il avoit des partiſans dans ce royaume, il pouvoit au moins y ſuſciter des factions.

Toutes ces conſidérations rendoient la confiance à l'empereur. Sa hauteur s'étoit accrue par ſes humiliations : il méditoit les moyens de ſe venger : il en attendoit le moment avec impatience ; & la mort de Guſtave lui paroiſſoit une victoire, qui ne lui promettoit plus que d'heureux ſuccès. On en fit des réjouiſſances à Vienne & à Madrid : jeux funèbres bien glorieux pour le roi de Suède.

Si les Suédois n'avoient penſé qu'à faire une paix moins déſavantageuſe, pendant qu'ils conſervoient la principale autorité, perſonne n'oſeroit les blâmer. Ils oſerent aſpirer à donner encore la loi à l'Allemagne, & ils la donnerent. S'ils avoient échoué, nous ne ſaurions comment juſtifier leur témérité : c'eſt que nous jugeons ſouvent mal de la poſſibilité des choſes.

Après avoir nommé des régens pour gouverner pendant la minorité de Chriſtine, les états de Suède chargerent le chancelier Oxenſtiern des intérêts de la couronne en Allemagne, & le génie de ce grand homme maintint la ſupériorité des Suédois. Son premier ſoin fut de rompre les meſures du duc de Brunſwick & de l'électeur dans les cercles de la haute & de la baſſe-Saxe. Il tint enſuite à Hailbron une aſſemblée des Proteſtans des cercles de Souabe, de Franconie, du haut & du bas-Rhin. Il raſſura les plus timides, en faiſant connoître toutes les forces de la ligue : il rapprocha le plus jaloux, en montrant le danger de ſe déſunir pour traiter ſéparément avec l'empereur ; il indiqua des expédiens pour concilier les intérêts, & pour prévenir les défections : il applanit les difficultés qu'on avoit à traiter avec la Suède, & il ménagea cependant les avantages de cette couronne ; en un mot, il reſſerra les nœuds qui ſe relâchoient. On convint que la guerre ſeroit continuée juſqu'à ce qu'on eût aſſuré la liberté du corps germanique ; que les confédérés ſe donneroient tous les ſecours néceſſaires ; qu'aucun ne pourroit traiter de la paix, ſans le conſentement des autres, que tout prince proteſtant qui ne ſe joindroit pas à eux, ſeroit regardé comme ennemi ; que la Suède conſerveroit les places qu'elle occupoit, juſqu'à ce qu'on lui eût accordé une ſanction ſuffiſante ; & qu'Oxenſtiern auroit la direction générale des affaires.

Dans le deſſein de faire voir que la Suède s'intéreſſoit ſincérement au rétabliſſement des princes de l'empire, & qu'elle préféroit la cauſe commune à ſes avantages particuliers, le chancelier reſtitua aux enfans de Fréderic, mort depuis peu, tout ce que Guſtave avoit conquis dans le Pala-

tinat, & leur promit toutes les conquêtes qu'on y feroit encore. Ce procédé attachoit à la couronne de Suède la maiſon Palatine, le duc de Brandebourg, le roi d'Angleterre & les Etats-Généraux.

On renouvella dans cette aſſemblée le traité avec la France, ſans oublier d'offrir la neutralité aux princes catholiques. Pluſieurs des Proteſtans, qui n'y vinrent pas, ratifierent tout ce qui s'y étoit fait. L'électeur de Saxe proteſta ſeul contre l'autorité donnée à Oxenſtiern, & contre la reſtitution faite aux enfans de Fréderic. Il promit cependant de ne pas abandonner la cauſe commune : mais il négocioit ſecrétement avec l'empereur. Il eſt vrai qu'il lui faiſoit des propoſitions qu'on jugeoit bien ne devoir pas être acceptées.

Les ſuccès, à-peu-près égaux des deux côtés, rendirent la guerre encore plus ruineuſe pour l'empire. Peu de provinces furent à l'abri des ravages, & elles achevoient de s'épuiſer par les contributions que levoient tour-à-tour les Impériaux & les Proteſtans.

Walſtein balançoit les avantages des Suédois, & paroiſſoit le ſeul boulevard de l'empire : mais ſa hauteur faiſoit oublier ſes ſervices, ou les rendoit même odieux au prince qu'ils humilioient. Il paroiſſoit ignorer qu'il eût un maître, diſpenſant en ſouverain les emplois, les graces, les peines, & permettant tout au plus à l'empereur de lui donner des conſeils. Il les mépriſoit quelquefois : il dédaignoit de lui donner avis des projets qu'il méditoit : & ſans le conſulter, il faiſoit des traités de ſuſpenſion d'armes avec les ennemis.

Ferdinand, honteux de ſa ſervitude, cédoit

à la néceſſité: mais ſon ame humiliée s'ouvroit aux ſoupçons, que ſouffloit la jalouſie adroite des courtiſans. Walſtein voulut prévenir une ſeconde diſgrace par une trahiſon. Il tenta de corrompre les troupes : il négocia avec les Suédois : il vouloit, dit-on, mettre la couronne de Bohème ſur ſa tête. L'empereur, averti de ſes complots, le fit aſſaſſiner dans Égra.

Les Suédois ſe ſoutenoient, & faiſoient même encore des conquêtes, lorſque l'armée impériale enleva Ratisbonne, chaſſa de la Bavière les garniſons ſuédoiſes, & mit le ſiège devant Nordlinguen. L'empereur en avoit donné le commandement à Ferdinand ſon fils aîné, roi de Bohème & de Hongrie : compoſée d'abord de vingt-cinq mille hommes, elle venoit d'être preſque doublée par la jonction de vingt mille Eſpagnols, qui alloient dans les Pays-Bas: enfin elle étoit conduite par quatre habiles généraux, Picolomini, Léganez, Gallas & Jean de Werth.

Les Suédois, quoiqu'inférieurs, tenterent de faire lever le ſiège de Nordlinguen, & furent entiérement défaits. Ce fut la faute du duc Bernard, qui contre l'avis du maréchal Horn, engagea le combat dans un lieu déſavantageux. Des accidens, qu'on ne pouvoit pas prévoir, contribuerent encore à la perte de la bataille. Horn fut fait priſonnier, & les Impériaux reprirent la plupart des villes de Souabe & de Franconie. De ſi grandes pertes ne furent pas reparées par les avantages que les Suédois & leurs alliés remporterent preſque en même tems dans la Weſtphalie & dans d'autres provinces. Elles eurent des ſuites encore plus funeſtes pour la Suède: car les forces de l'empereur commençant à paroître redoutables, on crut prévoir la ruine des Suédois, & on

la hâtoit par la crainte d'y être enveloppé. On ne les regardoit plus comme les vengeurs, mais plutôt comme les ennemis de l'empire : on ſe reprochoit d'être entré dans leur alliance : pluſieurs ſongeoient à traiter ſéparément : l'électeur de Saxe négocioit lui même ; & les articles de ſon traité préliminaire avec l'empereur furent ſignés à Pirna le 15 Novembre 1635. Cependant Oxenſtiern travailloit à relever ſon parti. Il traitoit avec la France ; & pour s'attacher les Proteſtans, il avoit nommé le duc Bernard général en chef de toutes les troupes. Il eſt vrai que ce choix aliénoit encore davantage l'électeur de Saxe, qui ne voyoit pas ſans inquiétude ce commandement dans un prince de ſa maiſon & de la branche dépouillée par Charles-quint. Mais il étoit inutile de ménager un homme, ſur lequel on avoit toujours peu compté, & qu'il n'étoit plus poſſible de retenir.

CHAPITRE IV.

Depuis que la France prit les armes contre la maiſon d'Autriche, juſqu'à la mort du cardinal de Richelieu.

LOUIS XIII avoit donné des ſubſides aux Etats-Généraux & au roi de Suède. L'épuiſement & les troubles de la France ne permettoient pas de faire davantage. C'étoit aſſez dans cette ſituation d'occuper la maiſon d'Autriche, & de l'empêcher d'envoyer des ſecours aux rebelles. On crut devoir faire encore moins d'efforts, pendant les conquêtes rapides de Guſtave : car l'ambition

de ce prince commençoit à donner de l'ombrage à ſes alliés qu'il étonnoit; & on l'eût redouté plus que Ferdinand, s'il fût devenu chef de l'empire.

Il importoit à la France que la Suède eût des ſuccès : mais il n'étoit pas moins de ſon intérêt, qu'une nouvelle puiſſance ne prît pas la place de la maiſon d'Autriche. Elle parut donc plus réſervée, elle paya les ſubſides avec moins d'exactitude, & Guſtave s'en plaignit plus d'une fois. En effet, trop de circonſpection de la part de la France pouvoit faire échouer le roi de Suède.

Tout changea par la mort de ce conquérant. On devoit craindre alors pour les Suédois. S'ils ſuccomboient, l'empereur pouvoit ſe venger ſur la France des ſecours qu'elle avoit donnés. C'eſt pourquoi l'alliance fut renouvellée à Hailbron. Louis, à la vérité, ne promettoit qu'un million par an, au lieu de douze cents mille livres : mais il paya plus exactement, & il entretint dans l'électorat de Trèves une armée, qui inquiétoit les Impériaux de ce côté là.

Le cardinal ne vouloit s'engager qu'à propos. Il lui ſuffiſoit, pour affoiblir la maiſon d'Autriche, de ſoutenir les Suédois & les Hollandois. Cependant la France prenoit des forces : il ne s'agiſſoit plus que d'obſerver, & de ſaiſir le moment d'agir.

Un des objets de ce miniſtre étoit de reculer les frontières de la France. Il formoit des projets de conquêtes ſur les Pays-Bas : il penſoit à répouſſer les Eſpagnols au de-là des Pyrénées, en leur enlevant le Rouſſillon: & il ſe propoſoit d'acquérir Philisbourg, l'Alſace & toutes les places que les Suédois avoient ſur le Rhin. Il auroit élevé par-là une barriere contre l'empire, & il

ſe ſeroit ouvert l'Allemagne : poſition d'autant plus avantageuſe, que Pignerol, dont Louis XIII étoit alors maître, donnoit une entrée libre en Italie. D'autant plus avantageuſe, dis-je, ſi en effet, il eſt avantageux pour un peuple, que ſon roi puiſſe porter facilement la guerre chez ſes voiſins.

Dès les tems de l'aſſemblée d'Hailbron, le cardinal avoit fait propoſer à Oxenſtiern de mettre les places du Rhin en dépôt entre les mains du roi, ſous prétexte que la Suède n'ayant plus à les garder, pourroit agir ailleurs avec plus de forces. Le chancelier vit où tendoit cette propoſition ; & le cardinal attendit le moment où les Suédois, plus affoiblis, ſeroient moins difficiles. Il ne vouloit pas les laiſſer tomber : mais en les ſoutenant, il vouloit tout-à-la-fois élever la maiſon de Bourbon, & abaiſſer la maiſon d'Autriche. Il s'y prenoit parfaitement bien pour parvenir à ſes vues : mais en louant ſa politique, il faut gémir ſur le ſang qu'elle va faire couler, ſur les malheurs des peuples, ſur l'ambition des ſouverains, & les projets mêmes des grands miniſtres.

Après la bataille de Nordlinguen, il étoit tems que la France donnât de plus grands ſécours à la Suède, & que la Suède cédât davantage à la France. On ſe hâta de conclure. Les Suédois remirent Philiſbourg & l'Alſace, pour être occupés par des garniſons françoiſes juſqu'à la paix, & Louis promit de continuer les anciens ſubſides, & d'envoyer une armée en Allemagne.

Jugeant les conquêtes plus faciles dans les Pays-Bas, le cardinal en fit un traité de partage avec les Provinces-Unies, & la guerre fut déclarée à l'Eſpagne. Cette diverſion fut utile aux Suédois,

parce qu'elle ne permit plus à Philippe IV de donner les mêmes ſécours à Ferdinand. Cependant les Etats-Généraux n'entrerent pas dans toutes les vues de Richelieu : la ſeule idée d'être un jour frontière de la France, les fit renoncer au projet de conquérir ; & ils ne regarderent l'alliance de cette couronne, que comme un moyen de ſe défendre avec plus de ſuccès contre les Eſpagnols. Ils n'agiront donc pas de concert avec la France puiſqu'ils ont des intérêts contraires. C'eſt une occaſion où le cardinal ſe trompa.

La France étoit alors dans un état aſſez tranquille. Elle s'étoit emparée de la Lorraine en 1639 ; & peu de tems après, le duc d'Orléans s'étoit réconcilié avec le roi. Il n'étoit donc plus auſſi facile à la cour de Madrid de cauſer des troubles dans le royaume. Cependant on blâmoit le cardinal d'avoir déclaré la guerre au roi d'Eſpagne, & de l'avoir entrepriſe contre l'empereur, auquel il ne la déclaroit pas encore : on jugeoit qu'il n'étoit pas poſſible de choiſir une conjoncture moins favorable. Lorſque les Suédois étoient puiſſans, diſoit-on, nous les avons à peine ſécourus ; & nous avons attendu le moment de leur décadence pour nous joindre à eux. Eſt-ce donc ſur la foibleſſe de nos alliés, que nous comptons aſſurer nos ſuccès ? Ceux qui faiſoient ce raiſonnement, eurent lieu de s'applaudir : car la Suède s'affoiblit encore. L'électeur de Saxe, qui chanceloit depuis long-tems, ſe déclara contre elle, & conclut à Prague le 30 Mai 1635, le traité, dont les préliminaires avoit été ſignés à Pirna. Cette défection en entraîna d'autres. Il eſt vrai que les Proteſtans ſe ſouleverent d'abord contre les articles de cette pacification ; parce que, ſans les conſulter, on y décidoit de leurs

intérêts, de ceux de leurs alliés, de ceux de la religion & de ceux de l'empire : il n'y eut qu'un cri contre l'électeur de Saxe, qui prenant sur lui de traiter au nom de tous les confédérés, disposoit des biens ecclésiastiques, du Palatinat & des enfans de Frédéric. Enfin on fut offensé du ton despotique de l'empereur, qui parloit de pardonner, de châtier, & d'armer tout l'empire pour chasser d'Allemagne les Suédois & les François. Mais quoique cet acte irrégulier parût un attentat contre la liberté du corps germanique, les Protestans, découragés, se détacherent de la confédération les uns après les autres, & accèderent successivement à ce traité, qu'on nomma la paix de Prague. Il n'y eut que le landgrave de Hesse-Cassel, qui resta constamment attaché à la Suède. Cette puissance se trouvoit donc affoiblie doublement; puisque les troupes, dont elle étoit abandonnée, grossissoient les armées de l'empereur.

Comme ceux qui blâmoient le cardinal ne manquoient pas d'exagérer les secours que la paix de Prague paroissoit donner à Ferdinand, ils représentoient encore la puissance de Philippe IV avec de semblables exagérations. L'Espagne, disoient-ils, est la monarchie la plus florissante. Elle possède des terres immenses & des trésors inépuisables dans le Nouveau-Monde, & nulle autre domination n'est aussi étendue en Europe. Les Pyrénées, l'Océan & la Méditerranée ne la bornent pas : elle compte parmi ses provinces le royaume de Naples, le Milanès, la Sicile, la Sardaigne : & maîtresse du Roussillon, de la Franche-Comté & de la plus grande partie des Pays-Bas, elle presse la France de toutes parts, & semble à peine lui laisser la liberté de quelques mouvemens. Voilà donc les ennemis que nous allons combat-

tre ; & nous avons pour alliés, d'un côté, les Suédois, défaits à Nordlinguen, & abandonnés des Proteſtans ; & de l'autre, une république épuiſée par une longue guerre, & qui ne s'eſt défendue juſqu'ici qu'avec les ſecours de nos ſubſides. Cependant nous ſentons encore les plaies que les guerres civiles nous ont faites : l'héréſie, qui a cauſé nos troubles, n'eſt pas éteinte : & les factions continuent à diviſer la cour.

Philippe & Ferdinand penſoient comme les cenſeurs de Richelieu. La guerre avec la France ne leur offroit que de nouveaux triomphes. Ils faiſoient avec confiance les derniers efforts pour accabler à la fois tous leurs ennemis ; & ils s'attendoient à voir arriver le moment, où ils les réduiroient à demander la paix à telles conditions qu'ils voudroient impoſer.

Cependant, à conſidérer les choſes de plus près, les avantages devoient être pour la France. Ce royaume, il eſt vrai, n'étoit pas auſſi floriſſant qu'à la mort de Henri IV : mais, depuis le miniſtère du cardinal, l'autorité étoit reſpectée ; & ſi l'eſprit de faction ſubſiſtoit encore, il ne pouvoit plus cauſer de grands troubles. La France commençoit à ſe rétablir, peu par rapport à elle-même, mais beaucoup par rapport aux autres puiſſances qui s'affoibliſſoient continuellement. Si vous conſidérez l'état où vous avez vu l'Eſpagne en 1629, & les guerres diſpendieuſes qu'elle a ſoutenues depuis cette époque, vous ne jugerez pas de ſa puiſſance par le nombre de ſes provinces, ni par les tréſors de l'Amérique.

Quant à l'Allemagne, elle eſt épuiſée, & les forces de l'empereur ne ſe ſont pas accrues, comme le nombre de ſes alliés. Il ne faut pas craindre que les princes, qui n'ont cédé qu'à la néceſſité,

ſité, combattent pour lui, comme ils combattoient pour les Suédois ; ils craindroient de ſe donner un maître, & auparavant ils défendoient leur liberté. Cette ligue n'eſt donc pas ce qu'elle paroît : elle eſt peut-être moins forte, depuis qu'elle eſt compoſée de Proteſtans & de Catholiques ; car les membres agiront avec des intérêts contraires.

La force d'un état eſt, ſur-tout, dans ceux qui le gouvernent : point de vue ſous lequel il nous reſte à conſidérer les puiſſances belligérantes.

Philippe IV, qui n'étoit rien par lui-même, abandonnoit toute l'autorité au comte duc d'Olivarez, homme plein de confiance & dépourvu de talens. Ferdinand II avoit de grandes qualités, mais il étoit peu propre à faire un ſeul corps de toutes les puiſſances dont il croyoit devoir diſpoſer : ſon ambition, qu'il ne cachoit pas, faiſoit redouter ſon deſpotiſme aux Catholiques mêmes.

La France, au contraire, étoit gouvernée par Richelieu, & Louis XIII avoit aſſez de fermeté pour ſoutenir un miniſtre, dont il ſentoit le beſoin. Oxenſtiern dirigeoit les affaires des Suédois en Allemagne ; & les Provinces-Unies avoient un grand homme dans Fréderic-Henri, qui avoit ſuccédé à Maurice ſon frere en 1626. Ces trois puiſſances peuvent donc compter ſur des ſuccès ; autant du moins que la prudence humaine, qui ne prévoit pas tout, permet de juger de l'avenir. Mais parce qu'elles ſe trouvent affoiblies par des troubles antérieurs, les progrès ſeront lents, & la guerre ſera longue.

Cependant la trève, que Guſtave avoit faite avec la Pologne, alloit expirer ; & la Suède, menacée d'un nouvel ennemi, ſe voyoit dans la néceſſité d'abandonner l'Allemagne. Dans cette

conjoncture, la nouvelle confédération auroit été rompue auſſitôt que formée, & tout le poids de la guerre ſeroit retombé ſur la France. On eût été fondé à taxer d'imprudence la conduite de Richelieu : il ſut prévenir ce contretems. Il s'agiſſoit de ménager une continuation de trève entre la Suède & la Pologne : négociation d'autant plus difficile, que les Polonois, qui avoient bien des raiſons pour prendre les armes, y étoient vivement ſollicités par le pape & par l'empereur, qui leur faiſoient les offres les plus ſpécieuſes. Mais Oxenſtiern, ſoutenu par l'habileté du comte d'Avaux, miniſtre de France, ſurmonta toutes les difficultés, & la trève fut conclue pour vingt-ſix ans. La confédération reſta donc dans toute ſa force : cependant les ſuccès ne répondirent pas d'abord aux eſpérances qu'elle paroiſſoit donner : car les deux premières campagnes furent malheureuſes, ſur-tout pour la France.

Le cardinal avoit fait les plus grands préparatifs. Pendant qu'il ſe tenoit ſur la défenſive du côté des Pyrénées, & que deux flottes croiſoient ſur les deux mers, une armée, commandée par les maréchaux de Châtillon & de Brezé, marchoit dans les Pays-Bas. Deux autres paſſoient les Alpes : l'une, ſous le maréchal de Créqui, portoit la guerre dans le Milanès ; & l'autre, ſous le duc de Rohan, la portoit dans la Valteline, afin d'empêcher la communication de l'Allemagne avec l'Italie. Enfin le cardinal de la Valette, fils du duc d'Épernon, en conduiſoit une quatrième ſur les bords du Rhin. Alors les Impériaux s'étoient rendus maîtres de Philisbourg, & les Eſpagnols avoient ſurpris Treves, & emmené l'électeur priſonnier. Comme cet électorat qui avoit accepté la neutralité, étoit ſous la

protection de la France, cet acte d'hoſtilité fut le prétexte qu'elle prit pour déclarer à l'Eſpagne la guerre qu'elle avoit déja réſolue.

Dans les Pays-Bas, les François commencerent la campagne par la victoire d'Alvein. Ayant enſuite réuni leurs forces à celles des Etats-Généraux, les deux armées, qui faiſoient plus de cinquante mille hommes, paroiſſoient pouvoir ſe promettre les plus grands ſuccès. Elles mirent le ſiège devant Louvain. Mais bientôt le prince d'Orange fut obligé de ſe retirer, pour aller reprendre le fort de Skench, que les Eſpagnols avoient ſurpris; & les François en proie à la famine & aux maladies, furent réduits en ſi petit nombre, qu'ils n'oſerent revenir par terre. Après s'être embarqués dans un port de Hollande, ils débarquerent à Calais, d'où ils revinrent en demandant l'aumône.

Le cardinal de la Valette & le duc Bernard, s'étant réunis, firent lever le ſiège des Deux-Ponts & celui de Mayence, paſſerent le Rhin, s'avancerent juſqu'à Francfort, & parurent maîtres de la campagne. Gallas, qui ne vouloit pas haſarder une bataille, leur coupa les vivres pour les forcer à ſe retirer. Harcelés dans leur retraite par ce général habile, qui ſe campoit toujours avantageuſement, ils furent réduits à une diſette, qui faiſoit périr l'armée ſans combattre. Ils n'eurent plus d'autres reſſources pour échapper à la faim & à l'ennemi, que de laiſſer tout ce qui retardoit leur marche. Ils brûlerent donc leurs équipages, & enterrerent leur canon. Cette réſolution ſauva l'armée. Après treize jours d'une marche forcée, ſans vivres & ſans bagages, elle arriva en lieu de ſureté, avec la gloire d'avoir battu deux fois la cavalerie ennemie, qui la pour-

ſuivoit. Cette retraite fit honneur au duc Bernard. Les François en furent pour les frais de cette expédition; & les Impériaux prirent Franckendal & Mayence.

Le maréchal de Créqui, ſoutenu du duc de Savoie & du duc de Parme, alors alliés de la France, ne réuſſit pas mieux en Italie, parce que la méſintelligence des chefs nuiſit à toutes les opérations.

Enfin le duc de Rohan eut ſeul des ſuccès. Avec un petit corps de troupes, il ſe maintint dans la Valteline, & fit face tout-à-la-fois aux armées qu'on envoyoit contre lui d'Italie & d'Allemagne. Cette ſeule campagne le fit regarder comme un des plus grands capitaines de ſon ſiècle.

Les Eſpagnols ſe rendirent maîtres des îles de Ste. Marguerite & de St. Honorat, & firent une deſcente en Provence, d'où ils furent repouſſés. Mais ayant conſervé ces deux îles, ils fermoient preſque la Méditerranée aux François.

Le pape Urbain VIII, qui preſſoit la France de ſe réconcilier avec la maiſon d'Autriche, offrit ſa médiation, & nomma Cologne pour le lieu du congrès. Philippe & Ferdinand ſe hâterent d'y envoyer leurs plénipotentiaires, afin de faire voir que ſi la paix ne ſe faiſoit pas, c'étoit uniquement la faute de la France. Voyant que les peuples étoient las de la guerre, ils mettroient toute leur politique à perſuader qu'il ne tenoit pas à eux de la faire ceſſer: la Hollande cependant & la Suède ne vouloient ni de la médiation du pape, ni de la ville de Cologne, qui étoit ennemie déclarée des Proteſtans. En acceptant l'une & l'autre, Louis XIII ſe fût donc ſéparé de ſes alliés, & les eût mis dans la néceſ-

ſité de traiter auſſi ſéparément. C'eſt ce que demandoit la maiſon d'Autriche, bien aſſurée qu'elle négocieroit avec plus d'avantages, ſi elle réuſſiſſoit à diviſer ſes ennemis. Auſſi l'empereur eſſayoit-il de détacher la Suède de la France, tandis que le roi d'Eſpagne faiſoit dans la même vue des tentatives auprès des Etats-Généraux. Vous voyez qu'ils avoient le même principe que Henri IV : mais il falloit ſavoir employer les mêmes moyens, & avoir comme lui la réputation de traiter de bonne foi. Cette politique ne leur réuſſira pas, parce que les Hollandois & les Suédois ont une méfiance dont Richelieu ſaura profiter.

Ce miniſtre ne montroit pas d'éloignement pour la paix. Il paroiſſoit la deſirer : mais il vouloit qu'elle ſe fît par un traité général. Tous ſes efforts tendoient à faire adopter ce plan aux alliés de la France. Aſſuré des États-Généraux, il ne l'étoit pas de même de la Suède. Cette couronne, craignant que les François ne devinſſent trop puiſſans dans l'empire, négocioit ſecrétement avec l'empereur, & ſongeoit à faire la paix, ſi elle y trouvoit ſon avantage ; ou à s'unir plus étroitement avec la France, ſi la négociation ne réuſſiſſoit pas. Elle étoit donc incertaine ſur le parti qu'elle devoit prendre. Quelquefois elle ſe flattoit de la paix, parce qu'elle la deſiroit, & bientôt elle ne trouvoit pas de ſureté à traiter ſéparément avec la maiſon d'Autriche. Cette incertitude la conduiſit juſqu'à l'ouverture de la campagne, & la guerre recommença en Allemagne, en Italie & en France.

A la fin de l'année précédente, Louis XIII, voulant s'attacher le duc Bernard, qui ſe plaignoit des Suédois, & qui auroit pu ſe joindre à l'empire, lui avoit cédé l'Alſace, & s'étoit engagé

par un traité à lui payer une penſion de quinze cents mille livres, & quatre millions par an pour l'entretien d'une armée de dix-huit mille hommes. C'étoit un moyen de plus de faire la guerre à Ferdinand, à qui on ne l'avoit pas encore déclarée.

Le cardinal, croyant pouvoir ſe rendre facilement maître de la Franche-Comté, voulut que l'armée, deſtinée pour l'Italie, prît Dôle en paſſant. Il ne comptoit pas que cette place tînt plus de huit jours; & il n'avoit fait des proviſions que pour quinze, le mauvais état des finances n'ayant pas permis de faire des dépenſes ſuperflues. Cette entrepriſe échoua, parce que les Comtois, qui en avoient eu quelque ſoupçon, ſe préparerent à une vigoureuſe réſiſtance; pendant que d'un autre côté les ennemis ſe diſpoſoient à pénétrer dans le royaume. Le prince de Condé aſſiégeoit Dôle depuis quinze jours, & la poudre commençoit à lui manquer, lorſqu'il fallut lever le ſiège, pour voler à la défenſe de Paris.

Les Eſpagnols, ſous les ordres du prince Thomas de Savoie, de Jean de Werth & de Picolomini, avoient fait une irruption en Picardie; c'eſt-à-dire, dans une province, dont les places, n'ayant que des gouverneurs ſans expérience, étoient encore dépourvues de troupes & de munitions. On peut conjecturer quelles étoient ſi dégarnies, moins par l'imprudence du cardinal, que par l'impuiſſance où il étoit de faire mieux. Quoiqu'il en ſoit, les ennemis prirent la Capelle, le Catelet, paſſerent la Somme, enleverent Roye, enſuite Corbie, & firent des courſes juſqu'à Pontoiſe. Dans le même tems, Gallas entroit dans la Bourgogne.

L'alarme étoit dans la capitale. Une partie

des habitans fuyoit, pour ſe refugier dans les provinces; l'autre partie s'agitoit en tumulte & au haſard, & tous maudiſſoient le cardinal. On s'attendoit à un ſoulèvement contre lui, s'il oſoit y paroître. Il y vint. Sa fermeté le fit reſpecter, ſa préſence raſſura le peuple: il fit travailler aux fortifications: il appella toute la nobleſſe du royaume; il arma les bourgeois, qui oubliant leur mécontentement & leur terreur, s'ornerent de plumes & de rubans, & le roi s'avança juſqu'à Compiègne à la tête d'une armée de cinquante mille hommes. Les ennemis ſe retirerent, & on reprit Roye & Corbie.

St. Jean-de-Lône, petite place mal fortifiée, arrêta Gallas, qui comptoit venir à Paris partager le pillage de cette capitale avec les Eſpagnols. Une tempête furieuſe, ſuivie du débordement de la Saône, le força de lever le ſiège, en abandonnant ſon artillerie & une partie de ſes bagages. Quantité de ſoldats ſe noyerent dans les chemins: quantité furent aſſommés par les payſans: l'arrière-garde fut défaite par le comte de Rantzau: de trente mille hommes qu'étoit compoſée ſon armée, il en ramena douze mille aux environs de Beſançon; & le duc Bernard le repouſſa au-delà du Rhin. Pendant ce tems-là, l'empereur faiſoit de grandes pertes en Allemagne, & le parti des Suédois ſe relevoit. Leurs armes reprirent leur premier éclat par une victoire célébre, que Banier, leur général, remporta dans la haute-Saxe à Wiſtock.

L'empereur mourut au mois de Février de l'année ſuivante, & laiſſa l'empire à Ferdinand, ſon fils, qui avoit été élu roi des Romains quelques mois auparavant. Cependant l'électeur Palatin & l'électeur de Trèves proteſtoient contre une élec-

tion, à laquelle ils n'avoient pas été appellés, & qui étoit encore irrégulière pour pluſieurs autres raiſons. C'eſt pourquoi la France refuſa de reconnoître Ferdinand III.

L'hiver fut encore un tems de négociation. Mais la Suède montroit toujours la même incertitude, & la France qui ne vouloit s'engager que de concert avec ſes alliés, prenoit ſes meſures afin qu'ils ne concluſſent rien ſans elle. Alors la principale difficulté étoit de choiſir pour le congrès, un lieu qui convînt également à toutes les puiſſances; & cette difficulté faiſoit preſque une néceſſité de traiter ſéparément. La maiſon d'Autriche, qui s'en prévaloit ne ceſſoit de ſolliciter la France d'envoyer des plénipotentiaires à Cologne.

Se refuſer à ces ſollicitations, c'étoit s'expoſer aux reproches de toute l'Europe qui demandoit la paix: y céder, c'étoit donner dans un piège; puiſque la France, en traitant ſans ſes alliés, les eût invités à traiter ſans elle, à quoi la Suède ne paroiſſoit que trop portée. Il importoit donc tout-à-la-fois à Louis XIII de paroître vouloir la paix, & néanmoins de ne pas faire partir ſes plénipotentiaires. Cette poſition étoit aſſez embarraſſante.

Dès le mois de Mars de l'année précédente 1636, le marquis de St. Chaumont & le chancelier Oxenſtiern avoient fait un traité, par lequel les deux couronnes s'engageoient à ne traiter que conjointement; & parce que la ville propoſée n'agréoit pas à la Suède, on lui offroit d'en choiſir une autre, où ſes plénipotentiaires agiroient de concert avec ceux que la France enverroit à Cologne. Mais comme l'empereur faiſoit eſpérer de meilleures conditions aux Suédois, s'ils

traitoient ſéparément, la régence du royaume n'avoit pas encore ratifié le traité; & ce retardement qui empêchoit Louis XIII de prendre un parti, lui faiſoit chercher des prétextes pour gagner du tems. Néanmoins comme il importoit de feindre au moins de l'empreſſement pour la paix, le cardinal fit demander des ſauf-conduits pour les plénipotentiaires de France, de Suède, des états d'Allemagne & des Provinces-Unies.

Tout paroiſſoit donc d'accord entre les principales puiſſances; puiſque, ſi la cour de Vienne invitoit les plénipotentiaires à ſe rendre à Cologne, la cour de Paris y conſentoit, & n'attendoit plus que les ſauf-conduits. Le public, qui juge toujours ſur les apparences, crut toucher au moment de la paix. Il ſemble en effet que l'épuiſement général, où ſe trouvoit l'Europe, ne permettoit pas de douter que ces premières démarches ne fuſſent ſincères. Les reſſources commençoient à manquer en France, où il y en avoit plus que par-tout ailleurs: on avoit créé de nouveaux offices; on avoit fait de l'argent par toutes ſortes de moyens, & cependant les troupes étoient mal payées. Comment donc continuer la guerre, ſur-tout dans la néceſſité où étoit Louis XIII de donner des ſubſides à ſes alliés?

Mais, ſi chaque puiſſance connoiſſoit ſa foibleſſe, elle s'exagéroit celle de ſes ennemis; & parce qu'aucune n'avoit alors des avantages aſſez marqués pour ſe promettre des conditions avantageuſes, aucune auſſi ne vouloit ſincérement la paix. Richelieu, qui n'ignoroit pas le peu de ſincérité des avances de la cour de Vienne, prévoyoit ſans doute qu'elle n'accorderoit pas les ſauf-conduits, ſans faire quelques difficultés; &

au pis-aller, il étoit toujours le maître d'en faire lui-même ſur la forme qu'il conviendroit de donner à ces actes.

La choſe arriva, comme il l'avoit prévu. Le roi d'Eſpagne, qui offroit un ſauf-conduit aux Suédois, refuſoit d'en donner aux Hollandois; l'empereur, au contraire, en offroit aux Hollandois, & en refuſoit aux Suédois, & ſur-tout, aux alliés que la France avoit en Allemagne. Il n'étoit donc plus poſſible de réunir les plénipotentiaires de toutes les puiſſances belligérantes, & c'étoit une néceſſité de traiter ſéparément, ou de renoncer à la paix.

Richelieu fut charmé de ce refus, ſoit parce qu'il lui permettoit d'attendre la ratification du traité avec la Suède, ſoit parce qu'il faiſoit retomber ſur la maiſon d'Autriche les reproches qu'elle faiſoit à la France de mettre obſtacle à la paix. Il s'en prévalut d'autant plus que les motifs de Ferdinand & de Philippe n'étoient que des prétextes frivoles. Il les réfuta ſolidement, bien aſſuré qu'il ne perſuaderoit ni à l'un ni à l'autre de donner des ſauf-conduits, tels qu'on les demandoit. Ces difficultés durerent pluſieurs années. Dans l'eſpérance de ſuſpendre au moins les hoſtilités, le pape propoſa une trève, en attendant qu'on terminât ces conteſtations: les conditions de cette trève ne furent pas plus faciles que celles d'une paix, & la guerre continua.

Cette campagne fut heureuſe pour la France. Elle fit des conquêtes dans les Pays-Bas, enleva quelques places dans la Franche-Comté, reprit les îles de Sainte Marguerite & de Saint Honorat, défit les Eſpagnols en Languedoc, & les chaſſa de cette province, où ils avoient porté leurs armes. Mais elle perdit la Valteline, parce

que le cardinal ceſſa de payer aux Griſons les ſubſides qui leur avoient été promis ; & cependant il n'étoit pas poſſible au duc de Rohan de s'y maintenir ſans leur ſecours.

Les Eſpagnols perdirent Bréda, qu'ils avoient enlevé au prince Maurice : ils ſe dédommagerent par la priſe de Ruremonde & de Venlo. Banier, forcé de lever le ſiège de Leipſick, fit à la vue de plus de quarante mille Impériaux, une retraite admirable, n'ayant que quatorze mille hommes.

Le duc Bernard ne ſe ſignala pas cette année : il commença même l'année ſuivante par être défait, ou du moins par une action où les Impériaux eurent quelque avantage : mais enſuite il les vainquit huit fois. Il ſe rendit maître des villes foreſtières dans la Souabe, & de Briſach, qui aſſuroit la poſſeſſion de l'Alſace, & qui donnoit un paſſage ſur le Rhin. Ce que la ſeconde victoire eut de ſingulier, c'eſt qu'il fit priſonnier, non-ſeulement un grand nombre d'officiers de marque, mais encore quatre généraux, du nombre deſquels étoit le fameux Jean de Werth. Tant de ſuccès étoient néceſſaires : car par-tout ailleurs, les ennemis de la maiſon d'Autriche échouerent dans leurs entrepriſes.

Au mois de Mars de cette année, le comte d'Avaux, miniſtre de France, & Adler Salvius, miniſtre de Suède, conclurent à Hambourg une nouvelle alliance par laquelle les deux couronnes s'engagerent à ne traiter avec l'empereur que d'un commun conſentement ; & on prit toutes les meſures néceſſaires pour maintenir cette union, ſoit que les deux puiſſances traitaſſent avec la maiſon d'Autriche dans un même lieu, ſoit comme on le préſumoit, qu'elles duſſent traiter dans des lieux différens.

Voilà ce que le cardinal deſiroit depuis long-tems : mais les Suédois, qui comptoient obtenir ſéparément des conditions avantageuſes, amuſoient la France, pendant qu'ils négocioient ſecrétement avec la cour de Vienne. Ils trompoient, & ils étoient trompés : car l'empereur, qui les amuſoit auſſi par des propoſitions frivoles, raſſembloit toutes ſes forces ; & ils auroient été chaſſés d'Allemagne, ſi Banier eût été moins habile. Cependant en agiſſant plus ſincérement avec eux, la maiſon d'Autriche les eût détachés de leurs alliés. Elle devoit leur accorder quelque avantage, afin de pouvoir tourner toutes ſes forces contre la France & la Hollande : elle devoit, en un mot, ſavoir perdre d'un côté, pour ne pas ſe mettre au haſard de perdre des deux. C'eſt une politique qu'elle ne connoiſſoit pas. Si elle a ſenti le beſoin de diviſer ſes ennemis, elle en a ſi peu connu les moyens, qu'elle paroît n'avoir négocié, que pour les unir davantage. Les Suédois, après avoir été trompés pendant deux ans, ouvrirent enfin les yeux ; & ne pouvant plus compter ſur les promeſſes de la cour de Vienne, ils s'unirent ſincérement avec la France. Pour contraindre l'empereur à une paix générale, ces deux puiſſances réſolurent de porter leurs armes dans les états héréditaires ; & la France déclara nommément la guerre à Ferdinand, formalité ſuperflue que la Suède exigea.

Charles I, roi d'Angleterre, voulut prendre part aux grands intérêts qui remuoient l'Europe, & les deux partis parurent d'abord rechercher ſon alliance à l'envi. Son objet étoit de rétablir l'électeur Palatin. Sans argent, ſans troupes, ſans autorité dans ſes états, & menacé d'une guerre civile, il ſe flatta de réuſſir par la voie des né-

gociations. Il recherchoit à la fois toutes les puiſſances, la France, l'Eſpagne, la cour de Vienne, la Suède, le Danemarck & les Etats-Généraux. Par cette conduite, il ne gagna la confiance d'aucune, il fit ſeulement connoître toute ſon impuiſſance. On le mépriſa, & le cardinal de Richelieu, qui vouloit l'éloigner tout-à-fait des affaires d'Allemagne, fomenta ſecrétement les troubles qui commençoient en Écoſſe.

Dans le même tems, Ragotski, prince de Tranſilvanie, offrit de s'unir avec les deux couronnes. Cette alliance leur étoit avantageuſe par la diverſion que ce prince pouvoit faire dans la Hongrie. Mais elles vouloient que les Etats-Généraux entraſſent dans le traité, & payaſſent une partie des ſubſides. Richelieu le deſiroit ſur-tout; parce que la Hollande, par une pareille démarche, auroit rompu la neutralité qu'elle obſervoit avec l'empereur; & qu'en s'uniſſant par un traité à la France & à la Suède, elle auroit ſervi de lien à ces deux puiſſances. Cette république ſe refuſa à toutes les ſollicitations, parce qu'elle n'avoit beſoin ni de déclarer la guerre à Ferdinand, ni de payer des ſubſides au prince de Tranſilvanie. Cette négociation demeura donc ſans effet. On fut plus heureux dans une autre négociation: car les ducs de Brunſwick & de Lunebourg avec les états de la baſſe-Saxe, qui avoient tous accédé à la paix de Prague, prirent le parti de la neutralité, malgré les menaces de l'empereur.

La perte de ces alliés inquiéta moins Ferdinand, que la nouvelle alliance entre la France & la Suède. Comme il avoit tout tenté pour la faire échouer, il tenta tout pour la rompre: ſes miniſtres firent des propoſitions ſéduiſantes aux

Suédois : ils eſſayerent de leur donner de la méfiance, en répandant que Louis XIII négocioit en ſecret pour traiter ſéparément : & ils leur reprocherent d'avoir mis un obſtacle à la paix, au moment que l'empereur étoit prêt à les ſatisfaire. Tous ces artifices furent inutiles.

Cependant les miniſtres, qui étoient à Hambourg, travailloient aux préliminaires d'un traité de paix. Leur objet étoit de nommer le lieu où il s'ouvriroit, & de convenir de la forme des ſauf-conduits. Ce dernier article ſuffiſoit ſeul pour ſuſpendre un événement que toute l'Europe attendoit avec impatience. La maiſon d'Autriche continuoit de faire des difficultés, & le cardinal, qui les combattoit, eût été fâché qu'elle ne les eût pas faites, car aucun des deux partis ne vouloit encore ſincérement la paix. Si l'un ſe relâchoit ſur quelque point, l'autre en devenoit plus difficile. Ils ne ſongeoient qu'à ſe reprocher mutuellement leur obſtination, & à rejeter l'un ſur l'autre la continuation de la guerre. Mais la France ſe conduiſit avec plus d'adreſſe : elle fit des propoſitions ſi raiſonnables, que le pape, le roi de Pologne, la république de Veniſe & le grand duc de Toſcane joignirent leurs inſtances, pour engager la maiſon d'Autriche à les accepter. Ce fut inutilement. On ne ſe prêta pas davantage à une nouvelle trève, que le pape propoſa. Ferdinand & Philippe la refuſerent abſolument. Le cardinal y conſentoit, parce qu'elle le rendoit preſque auſſi néceſſaire que la guerre ; & que, par conſéquent, elle le défendoit contre les intrigues d'une cour, où l'on travailloit continuellement à le perdre. Il étoit d'ailleurs preſſé par les beſoins de l'état, par les murmures du peuple & par les cris du clergé. Enfin il y trouvoit un avantage pour

la France, parce que pendant la trève, le roi auroit joui de la Lorraine, de l'Alſace & de toutes les places conquiſes.

Pendant ces négociations, la guerre continuoit. La France avoit ſix armées ſur pied. Celle du marquis de Feuquieres, qui faiſoit le ſiège de Thionville, fut entièrement défaite par Picolomini. D'ailleurs le roi eut des ſuccès dans les Pays-Bas & en Italie. Banier reprit la Poméranie, ravagea la Miſnie, conquit une partie de la Bohême, & porta ſes armes dans la Siléſie, battant par-tout les Saxons & les Impériaux. Une grande flotte eſpagnole fut défaite dans la Manche par Martin Tromp, célébre amiral hollandois. Une partie ſe réfugia dans les ports d'Angleterre, une autre échoua ſur les côtes de France, & le reſte fut pris, brûlé, ou coulé à fond. Le comte-duc d'Olivarez l'avoit équipée, comptant porter la guerre dans la Suède, & s'emparer de tout le commerce des mers du Nord.

La mort du duc Bernard donna lieu à une négociation, qui valut à la France des victoires & des conquêtes : car elle traita avec les troupes, qui entrerent à ſon ſervice, & qui lui remirent toutes les places. Elle eut cependant pour concurrens les ducs de Bavière, de Lawembourg, & de Lunebourg; le duc de Saxe, frere de Bernard, le prince Palatin & l'empereur : mais elle étoit ſeule en état d'acheter.

La campagne ſuivante fut plus heureuſe pour la France, qu'aucune autre n'avoit encore été. Le duc d'Harcourt fit des prodiges en Italie, pendant qu'Arras, ville imprenable & ſecourue par des armées, auxquelles il falloit continuellement livrer des combats, ſuccomboit ſous les efforts des maréchaux de Châtillon, de Chaulnes & de

la Meilleraie. Le premier de ces généraux étoit un élève de Maurice & de Fréderic-Henri. En Allemagne, les armées furent toujours en mouvement. Cependant il ne ſe fit rien de conſidérable de part ni d'autre, & les Suédois ſe maintinrent dans les provinces, où ils avoient pénétré l'année précédente. Enfin le roi d'Eſpagne, qui s'affoibliſſoit par les troubles qu'il entretenoit au dehors de ſon royaume, s'affoiblît encore par ceux qu'il fit naître au dedans.

Le comte-duc d'Olivarez gouvernoit l'Eſpagne en deſpote qui penſe que l'autorité du ſouverain croît à proportion de la foibleſſe des provinces, jugeant que la misère rend les peuples impuiſſans, & que l'impuiſſance les ſoumet. Comme il n'étoit pas l'auteur de ces grands principes, il n'eſt pas non plus le ſeul qui les ait ſuivis. On voit encore des reſtes de cette cruelle politique dans pluſieurs états de l'Europe. Si on a dit ſi ſouvent, *diviſez & commandez*; il ſemble qu'on ait dit auſſi, *exterminez, faites des déſerts, & commandez.*

Les Catalans avoient porté pluſieurs fois leurs plaintes à la cour: c'étoit ſe plaindre à l'auteur des maux qu'ils ſouffroient impatiemment. D'Olivarez les opprima davantage. Il leur retrancha leurs privilèges: il envoya chez eux des troupes: le pays fut livré à la licence des ſoldats: on ne vit que meurtres, que violences, que ſacrilèges: & on eût dit que l'impunité avoit été aſſurée à qui commettroit ces horreurs.

L'évêque de Gironne excommunia les miniſtres de la politique d'Olivarez: ce fut le ſignal de la révolte. Barcelone ſe ſouleva la premiere: toutes les autres villes ſuivirent cet exemple: les ſoldats caſtillans furent aſſommés, & ce qui put échapper ſe retira dans le Rouſſillon.

Peu

Peu après, le Portugal fut le théâtre d'une autre révolution. Philippe II, après avoir uſurpé ce royaume ſur la maiſon de Bragance en 1580, tenta d'y aſſurer ſon autorité par la douceur de ſon gouvernement. Comme il connoiſſoit la haine des Portugais pour les Caſtillans, il ſentit la néceſſité de les ménager; & cette conduite lui réuſſit. Ses ſucceſſeurs, qui paroiſſoient l'avoir pris pour modèle en tout, ne l'imiterent pas dans la ſeule choſe où il étoit à imiter. Ils virent avec jalouſie que les privilèges de la nation mettoient des bornes à leur puiſſance. Ils entreprirent de les abolir, & afin d'écarter tout obſtacle, ils imaginerent d'épuiſer peu-à-peu le royaume d'hommes & d'argent, c'eſt-à-dire, d'exterminer pour commander. D'Olivarez, qui connoiſſoit tous les reſſorts uſés de la politique, adopta ce projet, & ſe flatta d'en rendre encore l'exécution plus facile, en ſemant la diviſion parmi les grands. Un plan, ſi bien conçu, produiſit l'effet qu'on en devoit attendre. En 1640, les Portugais ſe ſouleverent, & mirent le duc de Bragance ſur le trône. Cette conjuration, méditée depuis long-tems, fut conduite avec tant d'art & de ſecret, qu'en huit jours tous les Caſtillans furent chaſſés du Portugal, & cependant on ne fit périr que deux ou trois perſonnes. Le nouveau roi, nommé Jean IV, envoya des ambaſſadeurs en France, en Angleterre, en Hollande, en Suède, & s'allia l'année ſuivante avec toutes ces puiſſances, qui avoient un intérêt ſenſible à le ſoutenir. Le 23 Janvier de la même année, les Catalans s'étoient donnés à Louis XIII. Jean ne pouvoit donc pas deſirer des circonſtances plus favorables, puiſque les ennemis de la maiſon d'Autriche en occupoient alors toutes les forces dans les Pays-Bas, en Al-

lemagne, en Italie, & en Catalogne. Ce fut un royaume perdu pour la monarchie d'Eſpagne.

Tels ont été les principaux événemens de la guerre pendant l'année 1640, lorſque l'on continuoit de négocier à Hambourg. Le tems marqué pour la durée du dernier traité entre la France & la Suède, devoit expirer le 15 Mars 1641. Une alliance qu'il falloit renouveller ſi ſouvent, laiſſoit toujours aux Impériaux l'eſpérance de diviſer les alliés, & c'étoit chaque fois les mêmes difficultés à vaincre. Il eût été plus avantageux de n'y mettre d'autre terme que la paix générale: car alors, ſans craindre d'être abandonnée de la Suède; la France pouvoit prolonger les négociations avec la maiſon d'Autriche, juſqu'à ce qu'elle eût obtenu tout ce qu'elle ſouhaitoit.

Les inſtructions, envoyées au comte d'Avaux, furent faites dans cet eſprit. Mais de peur que les Suédois ne ſe prévaluſſent de l'empreſſement de Louis XIII, ce miniſtre avoit ordre de paroître indifférent à renouveller le dernier traité; & néanmoins on vouloit qu'il fît les premières avances, parce qu'on étoit preſſé de ſe raſſurer de ce côté-là. Il falloit négocier de maniere que la Suède n'eût pas occaſion d'inſiſter de nouvelles demandes, ou que du moins la France pût s'y refuſer, ſans nuire au projet de prolonger l'alliance juſqu'à la paix générale.

Le comte d'Avaux devoit donc être empreſſé, ſans le paroître. Salvius avoit un rôle plus facile à jouer. La régence de Suède lui recommandoit de traîner la négociation, afin que ſe faiſant rechercher pendant l'intervalle par la cour de France & par la cour de Vienne, il les mît dans la néceſſité d'offrir à l'envi de meilleures conditions, & qu'on pût ſe décider pour celle des deux, qui feroit des offres plus avantageuſes. Il avoit ordre

d'obliger la France à porter les armes dans la Souabe, la Bavière, & l'Autriche; de ſe plaindre qu'elle ne l'eût pas encore fait, quoiqu'elle l'eût promis; d'exiger de plus grands ſubſides, parce que la guerre devenoit tous les jours plus diſpendieuſe dans des pays ruinés, qui ne pouvoient plus payer les mêmes contributions; de demander une ſatisfaction au ſujet des conquêtes & des troupes du duc Bernard, que la France s'étoit appropriées, ſans aucun égard pour les intérêts de la Suède; d'obtenir d'elle qu'elle déclareroit, ſous le ſecret, les demandes qu'elle ſe propoſoit de faire dans le traité de la paix générale; enfin de lui faire promettre qu'elle ne feroit aucune trève ni avec l'empereur, ni avec le roi d'Eſpagne, ſoit en Italie, ſoit en Flandre, ainſi qu'en Allemagne.

La Suède vouloit donc faire la loi. Quoiqu'elle eût dans le fond le même intérêt que la France à renouveller le traité, elle exigeoit de nouvelles conditions; & cependant elle ne prétendoit s'engager à rien de plus qu'à ce qu'elle avoit fait juſqu'alors. Elle étoit jalouſe de la ſupériorité que prenoient les François, & elle ſongeoit à trouver de nouveaux dédommagemens dans une guerre qui l'épuiſoit; ou à faire une paix particulière, ſi l'empereur lui offroit des avantages ſolides.

Telles étoient les diſpoſitions de la Suède. Si la cour de Vienne en eût ſu profiter, elle eût diviſé ſes ennemis. Elle faiſoit des propoſitions dans cette vue, elle les renouvelloit ſans ceſſe: mais ſes négociations échouoient toujours, par le peu de ſureté que la Suède trouvoit à traiter ſéparément. Ne pouvant compter ſur la foi d'un traité particulier, les Suédois avoient beſoin de la garantie de la France & de celle des états proteſtans d'Allemagne; ce qu'ils ne pouvoient

obtenir que par un traité général. Ils le reconnoiſſoient eux-mêmes. Cependant ils étoient toujours prêts à écouter les propoſitions de la maiſon d'Autriche, dont tout l'artifice conſiſtoit à leur donner de l'inquiétude, en leur perſuadant que la France les trahiſſoit. Ce ſont-là les cauſes qui ſuſpendoient la négociation dont étoient chargés Salvius & le comte d'Avaux.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient à Hambourg, tout parut promettre la paix à l'Europe: on eût dit qu'elle alloit ſe faire, ſi on en eût jugé par les apparences. Il ſembloit que Ferdinand ne put plus s'y refuſer: car dans tout l'empire, les princes & les états la demandoient avec des cris redoublés. Forcé à céder, il avoit conſenti à réformer les ſaufs-conduits, qui étoient le plus grand obſtacle aux négociations; & il avoit convoqué une diète générale à Ratisbonne, afin d'y délibérer ſur les moyens de mettre fin à la guerre. Par cette conduite, il ſongeoit moins à faire la paix, qu'à rendre la France ſeule coupable des troubles de l'Europe; & il ſe flattoit de ſoulever tous les peuples contre elle.

A ces artifices le cardinal en oppoſoit de ſemblables. On louoit des maiſons à Cologne pour les plénipotentiaires; leurs équipages ſe préparoient à Paris; on marquoit le jour de leur départ; enfin on ne ſavoit point encore que l'empereur avoit réſolu de changer les ſauf-conduits, & le comte d'Avaux avoit ordre d'accepter ceux qui avoient été offerts, en ſe contentant de proteſter pour mettre à couvert les droits des puiſſances intéreſſées.

Les démarches des principales puiſſances paroiſſoient donc s'accorder avec les vœux de l'Europe. On n'ignoroit pas que Louis XIII deſiroit ſurtout la paix, parce que la guerre le mettoit dans

la dépendance d'un miniſtre, dont ſon amour propre & les courtiſans le dégoûtoient. Par ces mêmes raiſons, Richelieu vouloit la guerre. S'il faiſoit voir de l'empreſſement pour la paix, c'étoit afin que la cour de Vienne ne pût pas ſe prévaloir des diſpoſitions qu'elle affectoit de montrer; c'eſt qu'il penſoit à rendre les Suédois moins difficiles, en leur perſuadant qu'on pourroit ſe paſſer d'eux; enfin c'eſt que la paix, dont il flattoit la France, faiſoit prévoir le moment où il deviendroit moins néceſſaire, & pouvoit, par conſéquent, ſuſpendre les cabales qui ſe faiſoient contre lui. Or, dès que Ferdinand & Richelieu vouloient véritablement la guerre, ils ne couroient aucun riſque à faire des avances pour la paix: car ils étoient toujours aſſurés de trouver des prétextes pour mettre des obſtacles aux négociations: le public ſeul étoit trompé. En effet, la diète de Ratisbonne ne régla rien. Elle parut entrer dans les vues de l'empereur, parce que la plupart des membres lui étoient dévoués. Ceux qui lui étoient oppoſés, proteſterent inutilement. Tout ſe paſſa dans la plus grande confuſion; & l'unique démarche que cette aſſemblée fit pour la paix, fut d'écrire au roi de France, au roi d'Eſpagne, à la reine Chriſtine, & de les inviter à envoyer au plutôt leurs plénipotentiaires à Cologne. Elle parut, ſur-tout, ſolliciter un accommodement entre la Suède & l'empereur, ce qui retarda la négociation du comte d'Avaux.

Cependant Banier, qui n'étoit pas loin de Ratisbonne, forma en 1641, le projet de ſurpreudre cette place. Le comte de Guébriant, qui commandoit l'armée françoiſe, ſe joignit à lui. Ils s'approcherent de la ville juſqu'à la portée du canon. Un corps de troupes paſſa le Danube ſur la glace. Il enleva l'équipage de chaſſe de l'em-

pereur, qui eût été pris lui-même, s'il fût ſorti un peu plutôt. D'autres troupes paſſerent encore. Les confédérés étoient maîtres de la campagne. Ratisbonne ſe trouvoit ſans défenſe, ſans proviſions, remplie d'étrangers, de gens ſuſpects ou mécontens. Les confédérés croyoient voir le moment, où ils alloient s'en rendre maîtres, & avoir pour priſonniers la diète & l'empereur. La guerre eût été finie : mais comme le tems commençoit à ſe radoucir, les généraux furent obligés de repaſſer le Danube, avant qu'il fût dégelé: & ils ſe retirerent, après avoir ſalué Ferdinand de cinq cents volées de canon, qu'ils firent tirer contre la ville. Le comte de Guébriant ſe ſépara des Suédois, pour ſe rapprocher du Rhin; & Banier mourut peu de tems après. Ce général paroît avoir égalé Guſtave dont il étoit l'élève. Une choſe ſuffit à ſon éloge : c'eſt que par ſa mort la Suède devint plus traitable, parce qu'elle ſentit mieux que jamais combien elle avoit beſoin des ſecours de la France. Elle fut cependant aſſez heureuſe pour trouver bientôt un capitaine, digne de ſuccéder à Banier. Mais dans l'intervalle, elle ſe vit au moment de n'avoir plus d'armée en Allemagne. Les troupes, ſans ſubordination, faiſoient éclater leur mécontentement ; les officiers, comme les ſoldats, ſongeoient à changer de parti: ils ne s'en cachoient pas; & la France eût pu facilement les débaucher, comme le comte d'Avaux en fit la peur à Salvius.

Une pareille conjoncture mettoit les Suédois dans la néceſſité de conclure : ils ne pouvoient plus attendre l'effet des diſpoſitions que l'empereur affectoit de montrer ; ni compter ſur les propoſitions qu'il leur avoit faites, tant de fois & ſi inutilement. Ils conſentirent donc au renouvellement du traité, & cette affaire fut enfin ter-

minée à Hambourg, le 30 Juin 1641, un mois après la mort de Banier. Ce traité n'eut d'autre terme que la concluſion de la paix générale: Louis XIII promit douze cents mille livres, au lieu d'un million: on nomma les villes où ſe tiendroit le congrès; & il fut réglé que la France enverroit ſes plénipotentiaires à Munſter, & que la Suède enverroit les ſiens à Oſnabruck.

George-Guillaume, électeur de Brandebourg, étoit mort l'année précédente. Entre les Suédois & les Impériaux, qui dévaſtoient tour-à-tour ſes états, il s'étoit vu dans une poſition d'autant plus embarraſſante, qu'il ne lui avoit pas été poſſible de ſe déclarer pour l'un des deux partis, ſans agir contre lui-même. Quoiqu'il eût quitté l'alliance de la Suède pour accéder à la paix de Prague, il ne pouvoit pas s'intéreſſer vivement aux ſuccès de l'empereur, dont il connoiſſoit l'ambition; & il ne pouvoit pas non plus renouer avec la Suède, parce qu'elle formoit des prétentions ſur la Poméranie, à laquelle il avoit lui-même des droits. Sa foibleſſe ne lui permettoit pas même de délibérer ſur le choix de ſes alliés, & la fortune l'entraînoit, ſuivant qu'elle ſe déclaroit pour les Suédois ou pour les Impériaux. Vous pouvez juger par cet exemple quelle étoit la ſituation malheureuſe de tous les princes, qui ſe trouvoient trop foibles pour faire pencher la balance. L'électorat de Brandebourg n'étoit qu'un déſert, dont les Suédois occupoient une partie, lorſque Fréderic-Guillaume ſuccéda à George-Guillaume ſon pere. Ce nouvel électeur parut vouloir ſe rapprocher des alliés. Il chaſſa le comte de Schwartzemberg, qui étoit vendu à la cour de Vienne, & auquel George-Guillaume avoit donné toute ſa confiance. Il conclut une trêve avec les Suédois, qui évacuerent la plus grande

partie des Marches de Brandebourg. Il desira même que cette trève fût changée en une paix solide. Outre les avantages présens qu'il retiroit de cette conduite, il se flattoit d'épouser la jeune Christine, & de monter sur le trône de Suède : mais ce projet devoit trouver bien des obstacles. Pendant que l'électeur de Brandebourg abandonnoit l'empereur, les ducs de Lunebourg cherchoient à s'en rapprocher ; & quelque tems après, ils firent une paix particulière avec lui. C'est ainsi que les deux partis s'affoiblissoient & se fortifioient tour-à-tour pour faire durer la guerre.

La maison d'Autriche comptoit alors sur une guerre civile qui menaçoit la France & le cardinal de Richelieu. Le comte de Soissons, ennemi déclaré de ce ministre, étoit le chef de la révolte. Il avoit fait un traité avec l'Espagne ; le duc de Bouillon s'étoit joint à lui : Lamboi, général de l'empereur, lui avoit amené des secours ; enfin il avoit défait près de Sedan le maréchal de Châtillon : mais ayant été tué sans qu'on ait su comment, son parti fut bientôt dissipé. Le duc de Bouillon, assiégé par le roi en personne, fut contraint de se soumettre, & de renoncer à toute intelligence avec la maison d'Autriche.

La France avoit eu assez de succès pour se promettre une paix glorieuse ; & la maison d'Autriche, épuisée par tant de pertes, devoit craindre d'en faire encore : car le traité renouvellé entre la France & la Suède, la menaçoit de toutes les forces de ses ennemis. A ces dispositions qui promettoient la paix, se joignoient les cris de l'Europe qui la demandoit, & les instances des alliés mêmes, qui se plaignoient de la lenteur des négociations. Aucune puissance n'osoit donc s'y refuser ouvertement.

Les obstacles, qui avoient jusqu'alors retardé

la concluſion du traité préliminaire, ſe réduiſoient aux ſauf-conduits, au lieu du congrès, & au jour où les conférences devoient commencer. Les deux premiers avoient été levés : car l'empereur acceptoit Munſter & Oſnabruck; il offroit des ſauf-conduits tels qu'on les demandoit; & il en promettoit de ſemblables au roi d'Eſpagne. Il ne s'agiſſoit donc plus que de fixer un jour pour commencer le traité. C'étoit alors l'objet des conférences que tenoient à Hambourg le comte d'Avaux, Salvius & Lutzau, miniſtre de l'empereur. Un ſi foible obſtacle ne paroiſſoit pas devoir apporter du retardement.

Mais la cour de France ne vouloit pas s'arrêter au milieu de ſes conquêtes : le roi d'Eſpagne ſe flattoit toujours de recouvrer au moins une partie de ce qu'il avoit perdu; & le cardinal ſe croyoit mieux aſſuré, ſi la guerre continuoit. Elle paroiſſoit même lui promettre la régence du royaume : car il portoit ſes vues juſques-là; & la ſanté du roi, qui s'affoibliſſoit de plus en plus, devoit hâter ce moment, que ſon ambition attendoit.

Philippe & Ferdinand jugeoient auſſi devoir ſuſpendre les négociations, parce qu'une minorité préſageoit des troubles dont ils pouvoient profiter. Ainſi, quoique de part & d'autre on voulût paroître vouloir la paix, on ne la vouloit point en effet. C'eſt dans cet eſprit que Lutzau & le comte d'Avaux traitoient. Ils ſe propoſoient, non de conclure, mais de retarder la concluſion; & chacun des deux mettoit toute ſon habileté à ne pas paroître coupable des retardemens, & à rejeter au contraire toute la faute ſur l'autre.

Dans une poſition auſſi délicate, les négociateurs, qui ſe pénétroient mutuellement, ne cherchoient qu'à s'embarraſſer. L'un pour montrer ſa ſincérité, faiſoit des offres plauſibles, parce qu'il

comptoit qu'elles ne ſeroient pas acceptées : l'autre, qui ne vouloit pas paroître moins ſincère, les acceptoit ; on en faiſoit de plus plauſibles encore, afin de forcer à un refus. C'étoit un combat plein d'artifices, où des deux côtés on ſe montroit ſans défenſe, & où chacun portoit des coups ſans pouvoir ſe garantir. Il arriva qu'ils tomberent enſemble dans les pièges qu'ils ſe tendoient mutuellement. Ils s'avancerent inſenſiblement, ils s'engagerent, ils ne purent plus reculer, & ils conclurent malgré eux.

On convint que les alliés de la France & de la Suède enverroient leurs députés au congrès, ainſi que les alliés de l'empereur & du roi d'Eſpagne: que deux mois après la ſignature du traité, on échangeroit à Hambourg les ſauf-conduits, qui devoient être livrés de part & d'autre ; qu'un mois après cet échange, les conférences commenceroient à Munſter & à Oſnabruck ; que les deux congrès ſeroient regardés comme un ſeul, parce qu'on ne régleroit rien dans l'un, que de concert avec l'autre. Le traité préliminaire ayant été ſigné le 25 Décembre 1641, le congrès devoit, par conſéquent, s'ouvrir le 25 Mars 1642.

La France approuva la conduite du comte d'Avaux, & ſe hâta d'envoyer la ratification du traité. L'empereur, au contraire, refuſa de le ratifier ſous des prétextes, dont on montra le peu de ſolidité. Il blâma hautement Lutzau, il le rappella, & le remplaça par le comte d'Aversberg, qui fit de vains efforts pour détacher les Suédois de la France. Il fut donc prouvé que la maiſon d'Autriche ne vouloit pas la paix, reproche qu'on ne pouvoit plus faire à la France. C'eſt tout le fruit que le cardinal avoit prétendu retirer de cette négociation.

La paix ne dépendoit plus que du ſort des

armes. Il falloit, comme Guſtave, vaincre pour hâter les négociations. Or, la France & la Suède vainquirent. Torſtenſon, alors général des Suédois, ſignala ſa première campagne par la conquête d'une partie de la Siléſie & de la Moravie, par la priſe de Leipſick, & par deux victoires. Il remporta la première auprès de Schweidnitz, ſur le duc de Lawembourg, qui ayant été fait priſonnier, mourut peu de tems après de ſes bleſſures. Le théatre de la ſeconde fut cette plaine de Leipſick, deja célébre par les armes de Guſtave. L'archiduc Léopold & Picolomini, qui commandoient les Impériaux, perdirent plus de dix mille hommes. D'un autre côté le comte de Guébriant vainquit les Impériaux à Kempten, fit priſonniers les généraux Lamboi, Merci & Laudron, ſe rendit maître de tout le haut-Rhin, & alla ſe joindre à Torſtenſon pour hâter la priſe de Leipſick. A ces ſuccès, joignons la conquête de Rouſſillon, pluſieurs places priſes en Italie, & la victoire de Lérida, remportée par le maréchal de la Mothe-Houdancourt ſur le marquis de Léganez, dont l'armée étoit bien ſupérieure. Les François ne reçurent d'échec que dans les Pays-Bas. Le maréchal de la Guiche fut défait à Honnecourt. les Eſpagnols ſe rendirent maîtres de Lens & de la Baſſée; & ſi Franciſco de Mello, leur général, avoit ſu profiter de la victoire, elle auroit encore eu d'autres ſuites. Ces avantages néanmoins ne balançoient pas les pertes que la maiſon d'Autriche avoit faites: elle n'en étoit même que plus affoiblie. Epuiſée par ſes ſuccès comme par ſes revers, il ſemble donc qu'elle auroit dû penſer à la paix: mais elle croyoit prévoir une révolution en France.

Il falloit un favori à Louis XIII. Si ce prince ſe repoſoit ſur ſon miniſtre des ſoins du gouvernement, c'eſt qu'il y étoit forcé; ſon inclination

ne l'y portoit pas. Incapable de les partager, il étoit humilié de la dépendance où il ſe voyoit; cette humiliation ne lui permettoit pas de vivre familiérement avec Richelieu, comme Henri IV vivoit avec Sully. Il n'auroit pas même trouvé le même agrément dans le caractère impérieux du cardinal, dont l'ambition étoit de conquérir, pour ainſi dire, le royaume, & de faire du roi ſon premier ſujet. Louis avoit donc beſoin d'un confident, qui lui dît du mal de Richelieu, & avec lequel il pût s'en plaindre. Cet épanchement faiſoit une diverſion à ſes chagrins : c'étoit quelque choſe pour lui de parler en ſecret & en liberté d'un maître, qu'il n'auroit pas voulu, & dont il ne pouvoit ſe paſſer.

Il importoit au cardinal que le favori fût un homme à lui. Il jeta les yeux ſur Cinqmars, ſecond fils du maréchal d'Effiat, ſurintendant des finances. L'amitié qu'il avoit eue pour le pere, l'attachoit aux enfans; & il comptoit ſur la reconnoiſſance d'un homme dont il auroit fait la fortune. Il lui traça lui-même la conduite qu'il devoit tenir pour plaire.

Un favori, donné par le miniſtre, n'étoit pas fait pour gagner la confiance. Le roi parut froid, & perſiſta dans ſa froideur pendant une année entière, donnant pour prétexte de ſon éloignement le goût que Cinqmars montroit pour la dépenſe. Cependant il laiſſa peu-à-peu vaincre ſa répugnance. Le jeune courtiſan réuſſit, moins ſans doute par les éloges que Richelieu ne ceſſoit d'en faire, que par l'adreſſe avec laquelle il ſut ſe conduire. A la fin de 1639 il étoit en faveur, au point qu'il donnoit de l'ombrage au cardinal. Il obtint la charge de grand-écuyer malgré ce miniſtre, qui déſapprouvant intérieurement une élévation ſi ſubite, n'oſa s'y oppoſer ouvertement.

L'ambition de Cinqmars croiſſoit avec ſa faveur. La reconnoiſſance fit place à l'ingratitude: & bientôt il voulut perdre le cardinal, qui étoit un obſtacle à ſes projets. Il jetoit ſur lui des ridicules par des plaiſanteries, que le roi écoutoit, ou répétoit même avec complaiſance. Il en critiquoit la conduite : il le rendoit odieux par les impôts dont il fouloit le peuple, par la guerre qu'il entretenoit pour ſe rendre néceſſaire, & par la ſervitude dans laquelle il tenoit le roi. Cependant, lorſqu'il parloit de le renvoyer, Louis prenoit ſon air froid & réſervé. Il l'avertiſſoit quelquefois de ne pas ſe déclarer ouvertement l'ennemi du cardinal: car, ajoutoit-il, je ne pourrois m'empêcher de vous abandonner.

Dans le cas où la diſgrace du cardinal ſeroit impoſſible, Cinqmars avoit réſolu de l'aſſaſſiner, mais il vouloit auparavant former un parti, & s'aſſurer une retraite. Il ſuivoit ces trois projets à la fois, ſe perſuadant que ſi deux venoient à manquer, le troiſième, au moins réuſſiroit. Le duc d'Épernon, qui mourut pendant ces intrigues, n'attendoit rien de l'imprudence de ce jeune homme, & plaignoit ceux qui avoient la témérité de s'engager dans une pareille entrepriſe.

Le duc d'Orléans & le duc de Bouillon entrerent dans les deſſeins de Cinqmars, & Fontrailles ſe rendit à la cour de Madrid pour en obtenir des ſecours. Le 13 Mars 1642, il conclut, au nom du duc d'Orléans, un traité par lequel le comte-duc promit douze mille hommes de pied, cinq mille chevaux, de l'artillerie, des munitions, de l'argent, en un mot, tout ce qu'on lui demandoit, ou à-peu-près. Mais il ne comptoit pas remplir ces engagemens, puiſqu'il n'étoit pas en état de défendre le Rouſſillon & la Catalogne. Il vouloit ſeulement ne pas laiſſer échapper l'occa-

ſion de ſuſciter des factions en France. Comme le roi & le cardinal étoient alors mourans, la maiſon d'Autriche pouvoit tirer avantage d'une guerre civile, qui s'allumoit à la veille d'une minorité & d'un changement de miniſtre. Cependant les factieux étoient bien imprudens de compter ſur l'Eſpagne.

Richelieu, alors malade à Narbonne, éprouvoit les plus vives inquiétudes; pendant que Cinqmars, qui avoit ſuivi le roi au ſiège de Perpignan, jouiſſoit de toute la faveur. Il triomphoit : il ne cachoit plus ſes deſſeins : toute l'armée ſe diviſoit même; & il ſe formoit deux partis ſous les noms de cardinaliſtes & de royaliſtes. Le roi fomentoit cet eſprit de faction; car non-ſeulement il montroit combien il étoit dégoûté du cardinal, il témoignoit encore de l'averſion ou de la froideur à ceux qu'il ſavoit lui être attachés.

La perte de la bataille d'Honnecourt changea toutes ces diſpoſitions. Louis ſe reprocha ſa foibleſſe pour un favori, dont il ſentoit toute l'incapacité; il s'en éloigna, il le traita durement; & connoiſſant combien il avoit beſoin des conſeils de Richelieu, il lui écrivit qu'il l'aimoit plus que jamais, quels que fuſſent les faux bruits qui avoient couru.

Le cardinal, raſſuré par cette lettre, n'étoit pas tout-à-fait ſans inquiétude. Il penſoit que ſes dégoûts du roi pour Cinqmars pourroient n'être que paſſagers; & il ſongeoit aux moyens de s'affermir, lorſqu'il fit la découverte du traité de Madrid. Le roi, auquel il ſe hâta d'en donner connoiſſance, crut d'abord voir dans cette occaſion un artifice pour perdre un homme qu'il ne vouloit pas ſacrifier. On eut bien de la peine à lui donner des ſoupçons : il fallut faire agir ſon confeſſeur pour le convaincre que cette affaire étoit de nature à devoir être éclaircie; & il mon-

tra bien de la répugnance, avant de donner des ordres pour arrêter Cinqmars, le duc de Bouillon, & de Thou qui avoit été le confident de toute cette intrigue. Il rendit enſuite une viſite au cardinal, qui s'étoit retiré à Taraſcon, ſoit pour changer d'air, ſoit pour montrer ſon mécontentement en s'éloignant de la cour, ſoit pour être plus à l'abri des embûches du grand-écuyer.

Cependant le cardinal auroit eu de la peine à trouver des preuves ſuffiſantes, ſi le duc d'Orléans, qui vouloit rentrer en grace, n'eût tout révélé. Cinqmars eut la tête tranchée le 12 Septembre 1642 : de Thou, fils de l'hiſtorien, ſubit la même peine : le duc de Bouillon perdit la ſouveraineté de Sedan, pour laquelle on lui donna un dédommagement quelques années après. Fontrailles & les autres complices ſe retirerent en pays étranger. Le cardinal ſurvécut peu au grand-écuyer ; il mourut le 4 Décembre de la même année, & le roi dit froidement : *voilà un grand politique mort.* Marie de Médicis étoit morte à Cologne dans le mois de Juillet.

A la premiere nouvelle de la mort du cardinal de Richelieu, toutes les puiſſances de l'Europe furent agitées de nouveaux ſentimens de crainte ou d'eſpérance. Cet événement paroiſſoit devoir tout changer, ou du moins tout ſuſpendre. Les François ne pouvoient prévoir quelle ſeroit la conduite du miniſtère, ſous un roi foible, mourant, qui ne pouvoit agir par lui-même & qui ceſſoit d'être mu par l'ame de Richelieu. La Suède ne ſavoit ſi déſormais elle devoit compter ſur la France ; & la maiſon d'Autriche, qui mettoit ſes reſſources dans la mort des hommes qu'elle redoutoit, ſe livroit à la joie, & croyoit toucher à une révolution qui devoit diviſer ſes ennemis,

CHAPITRE V.

Juſqu'à l'ouverture du congrès pour la paix générale.

RICHELIEU, qui avoit gouverné le royaume pendant dix-huit ans, le gouverna encore après ſa mort. Quoique Louis XIII ne parût pas fâché d'être délivré de ce miniſtre impérieux, il en ſuivit les conſeils comme des ordres. Ces conſeils étoient principalement de ne point faire de changement dans le miniſtère, de confier le ſoin des affaires au cardinal Mazarin, qui s'étoit attaché à la France, & de ne pas s'écarter du plan qu'on avoit ſuivi juſqu'alors. Le roi ayant eu la ſageſſe de ſe conformer à ces vues, tout continua au dedans & au dehors du royaume, comme ſi Richelieu eût encore vécu. La maiſon d'Autriche vit donc évanouir les eſpérances qu'elle avoit fondées ſur cette mort; & il ne lui reſtoit plus de reſſources que dans une minorité. Elle avoit ſi bien compté ſur une révolution, qu'elle ceſſa de ſolliciter la Suède: bien perſuadée que cette couronne ſeroit obligée de ſolliciter elle-même pour obtenir la paix. Quand enſuite elle tenta de lui rendre la France ſuſpecte, & de l'engager à faire une paix particulière, elle reconnut qu'il n'étoit plus tems. Un des premiers ſoins de Louis XIII avoit été d'aſſurer les Suédois, qu'il obſerveroit fidellement les traités: ils ſentoient eux-mêmes qu'ils devoient la proſpérité de leurs armes à leur union avec la France; & que cette union pouvoit ſeule leur aſſurer de nouveaux ſuccès & terminer la guerre par une paix avantageuſe & ſolide.

Alors l'empereur, déſeſpérant de diviſer les alliés, conſentit à ratifier le dernier traité de Hambourg, & à donner des ſauf-conduits dans la forme dont

dont on étoit convenu. Mais les irrégularités qu'on trouva dans la ratification, & dans les ſauf-conduits du roi d'Eſpagne, auroient encore retardé la négociation, ſi Louis XIII qui vouloit abſolument la paix, n'eût ordonné à ſon miniſtre de négliger les formalités, & de ſe contenter d'obtenir les points eſſentiels. On fit donc l'échange des ſauf-conduits, & on fixa l'ouverture du congrès au mois de Juillet de la même année 1643.

Le 14 Mai 1644, peu après la concluſion de ce traité préliminaire, mourut Louis XIII, qui languiſſoit depuis long-tems. Il n'avoit pu voir ſans beaucoup d'inquiétude, qu'il laiſſoit le royaume ſous une longue minorité. Son fils aîné n'avoit pas encore cinq ans accomplis. La reine qu'il jugeoit incapable de gouverner, & qu'il croyoit attachée à l'Eſpagne, & le duc d'Orléans qui s'étoit révolté tant de fois, & qui avoit toujours eu des liaiſons avec les ennemis de l'état, pouvoient ſeuls prétendre à la régence, & Louis XIII auroit voulu ne la confier ni à l'un ni à l'autre. Le cardinal Mazarin lui fit eſpérer qu'il préviendroit les inconvéniens qu'on pouvoit craindre, ſi, donnant à la reine le titre de régente, il créoit un conſeil auquel il confieroit l'autorité. Il adopta ce projet, qui diſſipoit au moins ſes inquiétudes, & il prit toutes les précautions poſſibles, pour aſſurer l'exécution de ſes dernières volontés. La déclaration qu'il en fit, fut enregiſtrée au parlement après avoir été ſignée de la reine & du duc d'Orléans, avec ſerment d'en obſerver inviolablement tous les articles. Mais le roi n'étoit pas encore mort, & on déſapprouvoit déja univerſellement ſes diſpoſitions. Comme il n'y a point de loi, qui fixe les prérogatives de la qualité de régent, chacun raiſonna d'après ſes paſſions, & ſe fit des principes à ſon gré. Le 18 Mai, leparlement, ſans égard pour l'enregiſ-

trement de la déclaration, déféra la régence à la reine avec une autorité indépendante & abſolue, & confirma à Gaſton, duc d'Orléans, la qualité de lieutenant-général du royaume.

Le cardinal Mazarin, que la régente choiſit pour premier miniſtre, avoit une grande connoiſſance des affaires, beaucoup de reſſources dans l'eſprit, de la netteté, des vues fines, de l'adreſſe, de la diſſimulation & de l'artifice: mais il n'étoit ni auſſi ferme que Richelieu, ni auſſi vindicatif, ni auſſi profond.

Un premier miniſtre étranger & une régente de la maiſon d'Autriche donnoient autant d'inquiétude aux alliés de la France, que de confiance à ſes ennemis. Salvius prompt à s'alarmer, vouloit ſe hâter de traiter avec l'empereur: heureuſement les régens de Suède jugerent à propos de ne rien précipiter. Ils eurent bientôt lieu de s'affermir dans cette réſolution: car les François ne tarderent pas à prouver qu'ils continuoient d'être amis des Suédois & ennemis de la maiſon d'Autriche. Le 19 Mai, cinq jours après la mort de Louis XIII, le duc d'Enguien, ce prince de Condé que vous avez vu dans les lettres de M^e^. de Sévigné, remporta une victoire célébre ſur Franciſco de Mello, qui aſſiégeoit Rocroi, & qui ſe flattoit de pénétrer dans le cœur du royaume. Les Eſpagnols perdirent quinze mille hommes, dont huit mille reſterent ſur la place, & ſept mille furent faits priſonniers. Leur meilleure infanterie fut ſi fort ruinée, qu'ils n'ont jamais pu réparer cette perte. Cette bataille ne coûta que deux mille hommes aux François. Elle fut ſuivie de la priſe de Thionville & de pluſieurs autres places. Le mois ſuivant la France & la Suède confirmerent leur alliance par un nouveau traité.

Cependant on faiſoit à Munſter & à Oſnabruck les préparatifs pour recevoir les plénipotentiaires

qui ſe diſpoſoient à partir. Ceux de l'empereur arriverent les premiers, un mois après le terme écoulé, & ceux du roi d'Eſpagne les ſuivirent de près. Ces deux puiſſances ne s'étoient plus hâtées que les autres, que parce qu'elles vouloient paroître plus diſpoſées à la paix: ce n'étoit qu'un jeu: car leurs miniſtres n'avoient encore ni inſtructions, ni pouvoirs. Salvius, ayant appris que les plénipotentiaires de France étoient partis de Paris, ſe rendit à Oſnabruck, afin de ſe mettre à l'abri des reproches des Impériaux: mais le baron Oxenſtiern, fils du chancelier, & nommé premier plénipotentiaire de Suède, ne devoit s'y rendre qu'avec les plénipotentiaires des autres princes. Si les Suédois, qui deſiroient ſincérement la paix, vouloient montrer leur empreſſement, ils ne vouloient pas donner occaſion de penſer, qu'ils fuſſent capables de traiter ſans la France.

Les plénipotentiaires de Louis XIII ne pouvoient pas arriver ſi-tôt. Avant de commencer le congrès, le cardinal Mazarin vouloit s'aſſurer que tous les alliés de la France en ſoutiendroient les prétentions, comme elle ſoutiendroit les leurs. Il comptoit ſur la Suède, non-ſeulement par les traités faits avec elle; mais encore parce qu'elle avoit beſoin des François pour exécuter ſes projets ſur la Poméranie; comme les François avoient beſoin d'elle, pour enlever l'Alſace à la maiſon d'Autriche. Il ne pouvoit pas également compter ſur les Etats-Généraux, quoique le traité d'alliance eût été renouvellé en 1635, & confirmé depuis quelques mois. Car ſi la Suède ne devoit pas craindre de contribuer à l'agrandiſſement de la maiſon de Bourbon, il n'étoit pas naturel de porter le même jugement des Provinces-Unies. Le deſſein de cette république, en s'alliant avec la France, avoit été de ſe défendre contre l'Eſpagne: cet objet une

fois rempli, pouvoit-elle fermer les yeux sur le danger d'accroître une puissance voisine? Il est certain que les conquêtes des François dans les Pays-Bas lui donnoient de la jalousie & de l'inquiétude.

Il y avoit donc de nouvelles précautions à prendre avec les Etats-Généraux. C'est pourquoi le comte d'Avaux & Abel Servien, plénipotentiaires nommés pour Munster, eurent ordre de passer à la Haye, & de négocier un nouveau traité, conjointement avec Mr. de la Thuillerie, ministre de France auprès de la république de Hollande. La négociation fut longue, & souffrit bien des difficultés; elle ne finit qu'au mois de Mars 1644. Mais enfin le traité d'alliance fut renouvellé dans la forme que le cardinal desiroit. Les deux puissances convinrent qu'elles soutiendroient également leurs intérêts réciproques; qu'elles traiteroient ensemble avec l'Espagne, en sorte que l'une ne se hâteroit pas plus que l'autre; qu'elles ne concluroient que d'un commun consentement; & qu'elles s'aideroient pour conserver chacune toutes les conquêtes qu'elles avoient faites. Dès que ce traité eut été conclu, les plénipotentiaires se disposerent à se rendre à Munster.

Pendant cette négociation, la France fit une perte par la mort du maréchal de Guébriant. Elle en ressentit même bientôt les effets: car le lendemain, 25 Novembre 1643, l'armée fut entiérement défaite à Dutlinguen par les Bavarois, qui resterent maîtres de la campagne.

Un autre événement donna plus d'inquiétude encore. Les Suédois déclarerent la guerre au roi de Danemarck, qui avoit fait arrêter quelques-uns de leurs vaisseaux, & qu'ils accusoient depuis long-tems d'être leur ennemi secret, quoiqu'il eût été le médiateur du traité préliminaire. En effet, ce prince ne pouvoit pas s'intéresser à leur agrandissement.

Les Impériaux saisirent cette occasion d'accuser

les alliés de mettre obſtacle à la paix. Mais parce qu'ils ne la vouloient pas eux-mêmes, ils regardoient cette nouvelle guerre comme une diviſion en leur faveur: la déroute de Dutlingen augmentoit leurs eſpérances: ils s'attendoient à voir naître quelques troubles pendant la minorité de Louis XIV; & ils ſe croyoient dans des circonſtances ſi heureuſes, que le comte d'Aversberg conſeilloit à l'empereur de rompre la négociation, en prenant pour prétexte le retardement des plénipotentiaires françois.

Ces idées, qui flattoient Ferdinand, inquiétoient la reine & le cardinal Mazarin. Ils craignoient que la Suède, dans l'impuiſſance de réſiſter à tous ſes ennemis, ne négligeât la guerre d'Allemagne, ou ne s'accommodât avec l'empereur. Le comte d'Avaux en jugea tout autrement. Il aſſura que cette guerre ne ſeroit pas longue; qu'elle n'auroit point de ſuites fâcheuſes pour la France; qu'elle ſeroit au contraire avantageuſe à la cauſe commune, parce que les Suédois ſeroient débarraſſés d'un médiateur, auquel ils n'avoient point de confiance; & que Torſtenſon, qui étoit entré dans le Holſtein, y rétabliroit ſon armée aux dépens de Chriſtian IV, & ſeroit plus en état d'agir l'été ſuivant. Il ne ſe trompa point dans ſes conjectures.

Cependant le roi de Danemarck ſollicitoit les Polonois de ſe joindre à lui, preſſoit l'empereur de lui envoyer des ſecours, & promettoit de ne pas quitter les armes que les Suédois n'euſſent été chaſſés d'Allemagne. La France de ſon côté ne négligeoit rien pour éteindre cette guerre dès les commencemens. Elle employoit ſa médiation entre la Suède & le Danemarck: elle envoyoit un ambaſſadeur à Ladiſlas, roi de Pologne, pour l'empêcher de ſe rendre aux ſollicitations de Chriſtian: enfin elle faiſoit de nouveaux efforts pour réparer l'échec reçu à Dutlingen. Tout lui réuſſit.

Le roi de Danemarck ne trouva pas, dans les états de ſon royaume, des diſpoſitions à faire la guerre à la Suède. Ferdinand lui donna peu de ſecours. Il ne lui fut pas même poſſible de partager ſes forces; les ſuccès des François & des Suédois en Allemagne ne le lui permirent pas.

Le vicomte de Turenne, ſecond fils du duc de Bouillon, ſuccéda au maréchal de Guébriant: il venoit d'être fait maréchal lui-même, quoiqu'il n'eût que trente-deux ans. Après avoir raſſemblé les débris de l'armée, & fait de nouvelles levées, il ouvrit la campagne par la défaite de deux régimens bavarois, qu'il ſurprit auprès de Hohentwiel. D'ailleurs trop foible contre les ennemis, il les laiſſa maîtres de la campagne; ſe propoſant de les obſerver, & de chercher l'occaſion de les attaquer avec avantage, lorſqu'ils auroient formé quelque entrepriſe. Elle ne ſe préſenta pas: car Merci, qui les commandoit, joignoit l'habileté à la ſupériorité des forces. Ce général mit le ſiège devant Fribourg, & Turenne fit de vains efforts pour le faire lever. La place ouvrit ſes portes.

Alors le duc d'Enguien arrivoit au ſecours du maréchal. Ces deux grands capitaines, ſupérieurs en forces, auroient pu ſe promettre une prompte victoire, ſi Merci eût été moins habile. Mais ce général avoit profité de tous les avantages du terrain; il s'étoit fortifié avec toutes les reſſources de l'art, & il paroiſſoit impoſſible de le forcer dans ſes lignes. L'attaque fut cependant réſolue. Le 3 du mois d'Août 1644, les François ſe rendirent maîtres d'une hauteur, & s'ouvrirent un paſſage par un vallon, après un combat opiniâtre que la nuit ſeule termina. Le lendemain le duc vit que l'ennemi lui étoit échappé, Merci s'étant retiré au delà de Fribourg ſur une montagne, où il avoit fait de nouveaux retranchemens. Il commanda une

nouvelle attaque le 5. Cette action plus longue, plus ſanglante que la premiere, ne fut point déciſive; & le prince voyant l'impoſſibilité de forcer les lignes de l'ennemi, forma le projet de l'affamer. Merci décampa. On ne put le couper dans ſa marche, & quoiqu'il eût perdu ſon artillerie & ſon bagage, on admira ſa retraite. Les Bavarois, qui avoient perdu neuf mille hommes, n'oſerent plus paroître; & les François conquirent rapidement tout le cours du Rhin, depuis Bâle juſqu'à Cologne.

Dans les Pays-Bas, le prince d'Orange enlevoit le Sas-de-Gand aux Eſpagnols; lorſque le duc d'Orléans, qui avoit ſous lui les maréchaux de la Meilleraie & de Gaſſion, s'étoit rendu maître de Gravelines, place importante qui préparoit la conquête de Dunkerque & de pluſieurs autres villes maritimes. Pendant le cours de ces ſuccès, on apprit que les Eſpagnols avoient battu le maréchal de la Mothe, pris Lérida, & fait lever le ſiège de Tarragone. Mais les Portugais remporterent une grande victoire ſur les frontières de Caſtille, & l'empereur avoit fait de grandes pertes.

Gallas ayant marché contre les Suédois, qui étoient encore dans le Holſtein, entreprit de les enfermer dans le Jutland, où il ſe propoſoit de les affamer. Torſtenſon, plus habile, s'ouvrit un paſſage, & rentra dans la Saxe, ne laiſſant après lui que des pays qu'il avoit ruinés. Gallas, alors abandonné par les Danois, fut hors d'état de le pourſuivre. Il ſe vit au contraire obligé de fuir devant l'ennemi: ſon armée, après pluſieurs pertes, fut taillée en pièces à Niemech; & le peu de troupes, qu'il avoit conſervées, périt par la famine. D'un autre côté Ragotski, devenu allié de la France & de la Suède, avoit fait une irruption en Hongrie; & l'armée de l'empereur, commandée par Goetz, après s'être affoiblie à pourſuivre les Tran-

ſilvains dans un pays dépourvu de vivres, acheva de ſe ruiner au ſiège de Caſſovie, ſans pouvoir prendre cette place.

Plus Ferdinand faiſoit de pertes, plus le corps de l'empire ſe montroit contraire à ſes vues. Alors ſe tenoit à Francfort une diète, qui s'étoit aſſemblée en 1643, & que les conteſtations firent durer juſqu'en 1645. Sur ce qu'elle demanda qu'on délibérât d'abord ſur les moyens de terminer la guerre, l'empereur propoſa de commencer par rétablir la paix au dedans de l'empire: c'eſt qu'il vouloit une paix, qui, comme celle de Prague, tendît à réunir tout le corps germanique contre les ennemis de la maiſon d'Autriche. Cette propoſition fut rejetée tout d'une voix. On reconnut que la paix au dedans de l'empire devoit être un effet de la paix aſſurée au dehors; & on conclut de délibérer ſur la manière de traiter avec les puiſſances étrangères.

Le congrès pour la paix générale étoit une occaſion que toutes les puiſſances d'Allemagne vouloient ſaiſir pour recouvrer leurs privilèges, & faire valoir leurs droits: c'eſt pourquoi, malgré l'empereur, le collège des princes & celui des villes réſolurent d'y envoyer leurs députés. Le collège électoral tenta vainement de leur faire abandonner cette réſolution. On agita même, s'il ne conviendroit pas de tranſporter la diète entière au lieu du congrès. Enfin l'empereur eut encore la mortification de ne pas obtenir les contributions qu'il demandoit pour ſoutenir la guerre. Ces contradictions, jointes aux mauvais ſuccès des armes, forcerent la maiſon d'Autriche à conſentir que les plénipotentiaires, qui s'étoient rendus à Munſter & à Oſnabruck, commençaſſent les conférences; & le congrès s'ouvrit le premier Décembre 1644.

Fin du Tome dixième.

575144